Travaux de Linguistique Romane

Les écrits des Poilus

ELiPhi

TraLiRo – Sociolinguistique, dialectologie, variation

Collection dirigée par Jean-Paul Chauveau, Hans Goebl et Paul Videsott

TRALIRO
TRAVAUX DE LINGUISTIQUE ROMANE

Hélène Carles / Martin Glessgen (éds.)

Les écrits des Poilus

Miroir du français au début du XX^{e} siècle

ELiPHI
EDITIONS DE LINGUISTIQUE ET DE PHILOLOGIE

Ouvrage publié avec le soutien du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS).

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article 40).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal.

ISBN 978-2-37276-036-2 ISBN 978-2-37276-041-6

EAN 9782372760362 EAN 9782372760416

DOI 10.46277/eliphi.2020.036.2 (sous la licence CC BY-NC-ND 2.0 FR)

© Éditions de linguistique et de philologie, Strasbourg 2020.

Table des matières

Préface..... VII

Hélène Carles / Martin Glessgen: L'écrit familial au début du XX^e siècle: l'apport des *Mots des Poilus* de Pierre Rézeau..... 1

1. Le cadre général

Pierre Rézeau: L'éventail des correspondances de guerre 14-18: un témoignage linguistique d'une richesse insoupçonnée..... 27

Thierry Heckmann: Recueillir, intégrer, mettre en valeur les correspondances et les carnets des Poilus. L'exemple de la Vendée..... 41

2. La variation diatopique

Martin Glessgen: Le plurilinguisme en France au début du XX^e siècle – perception et réalité..... 53

André Thibault: La variation régionale chez les Poilus: phonétique et morpho-syntaxe..... 99

Hélène Carles: Nature et trajectoires du français régional en domaines occitan et francoprovençal..... 121

3. La variation diastratique et diaphasique

Dumitru Kihaï: La place de l'argot dans le vocabulaire des Poilus..... 171

Jean-Paul Chauveau: Le vocabulaire rural dans les échanges familiaux..... 191

Claus D. Pusch: L'immédiat et la distance communicatifs – L'apport des *Mots des Poilus*..... 215

Jean-Christophe Pellat: Lettres de Poilus: éléments de syntaxe..... 233

Bénédicte Elie: Langue littéraire *vs* Langue familiale: Une même langue pour dire la guerre?..... 243

4. Le cas de l'italien et de l'allemand

Emanuele Cutinelli-Rendina : La documentazione semicolta contemporanea in italiano 283

Sergio Lubello : L'italiano nelle lettere della Grande Guerra, con particolare attenzione al lessico 295

Lena Sowada : La recherche sur l'écriture privée : perspectives germanistiques 311

5. Annexe : matériaux complémentaires

Gilles Roques : En marge des *Mots des Poilus* de Pierre Rézeau. Commentaires et compléments 335

André Thibault : Analyse linguistique des traits phonographiques et morpho-syntaxiques de la correspondance d'une femme de soldat en Bretagne romane (1915-1917) 389

Index verborum 439

Préface

Le présent volume prend appui sur le dictionnaire *Les mots des Poilus* de Pierre Rézeau, paru en 2018 à l'occasion du centième anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre[1]. Cet ouvrage volumineux de mille pages réunit près de 5 500 lexèmes et 15 000 citations, fruit d'une lecture attentive de l'auteur d'environ 100 000 lettres. Il met ainsi en relief le vocabulaire diasystématiquement marqué et/ou insuffisamment décrit par la lexicographie du français. Le choix de Rézeau, l'un des artisans du *Trésor de la langue française* et maître d'œuvre du *Dictionnaire des régionalismes de France*, fait autorité et garantit une représentativité permettant les analyses thématiques qui constituent le présent volume. Il réunit les contributions d'une quinzaine d'auteurs, spécialistes de la variation du français contemporain, mais aussi de l'italien et de l'allemand, afin d'accentuer les différents aspects d'une ressource d'une richesse unique et ainsi cerner les particularités du français familial au début du XX^e^ siècle.

Les études de ce volume ont été préparées à travers la première moitié de l'année 2019 et présentées, lors d'un colloque organisé les 21 et 22 juin à l'Université de Strasbourg, en partenariat avec l'Université de Zurich et l'École Pratique des Hautes Études/PSL. Cette rencontre, permettant d'honorer le 80^e^ anniversaire de Pierre Rézeau, a fait écho au colloque organisé seize ans jour pour jour à l'occasion de son 65^e^ anniversaire à Strasbourg. Si le premier colloque, organisé par Martin Glessgen et André Thibault, a mis en relief le *Dictionnaire des régionalismes de France*[2], le second, organisé par Hélène Carles et Martin Glessgen, s'est placé dans cette continuité en étudiant sous différents aspects *Les mots des Poilus*.

Nous remercions les auteurs qui ont marqué par leur engagement autant que par la diligence et la qualité de leur travail l'intérêt pour cette réflexion sur *Les mots des Poilus*. Nos remerciements s'adressent tout autant à Pierre Rézeau lui-même, qui a suivi par son attention toujours bienveillante et ses précieux conseils la réalisation de cet ouvrage. Lui-même et Jean-Paul Chauveau ont relu les différents articles du volume, ce qui a contribué à l'homogénéisation de l'ensemble.

---

1 Pierre Rézeau, *Les mots des Poilus*, Préface d'Annette Becker, Strasbourg, ÉLiPhi/SLR, 2018 ; XII + 970 p. [cité comme « MP » dans le présent volume].

2 *La lexicographie différentielle du français et le* "Dictionnaire des régionalismes de France", Actes du colloque en l'honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire (Strasbourg, 20-22 juin 2003), Strasbourg, PUS, 2005.

La mise en page du présent volume a été réalisée par Dumitru Kihaï, aidé de Jessica Meierhofer pour l'*index verborum*. Hans Goebl, en tant que directeur de la collection, a accompagné efficacement l'achèvement de l'ouvrage.

Nous remercions enfin, pour leur soutien financier, l'équipe LiLPa et la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, l'équipe SAPRAT de l'École Pratique des Hautes Études/PSL ainsi que le *Romanisches Seminar* de l'Université de Zurich. Leur soutien spontané et positif a permis la réalisation du colloque dans les meilleures conditions. La publication de l'ouvrage a été soutenue par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS). Au nom de tous les auteurs du volume, nous leur exprimons notre reconnaissance.

Strasbourg / Zurich, le 31 juillet 2020

Hélène CARLES
Martin GLESSGEN

L'écrit familial au début du XX^e siècle : l'apport des *Mots des Poilus* de Pierre Rézeau

1. Cadre général

Les mots des Poilus de Pierre Rézeau mettent en lumière un moment exceptionnel de l'histoire de l'écrit français qui se prête idéalement à une observation linguistique ciblée. La Grande Guerre avec la séparation qu'elle a générée au sein des familles catalyse une production de l'écrit d'une densité sans précédent. La correspondance informelle et quotidienne est le medium exclusif dont disposent les soldats du Front et leurs familles pendant près de quatre années et demie. À raison de quatre millions de lettres échangées quotidiennement, le français se donne à voir dans près de dix milliards de lettres dont on doit évaluer en centaines de milliers le nombre d'exemplaires conservés (MP 1 ; cf. Heckmann, ici).

Cet épisode historique met ainsi au premier plan un écrit de type familial, ancré dans un immédiat communicatif dont les scripteurs appartiennent aux premières générations d'hommes et de femmes alphabétisés en français. L'écrit familial ou 'privé' qui était jusqu'alors réservé à une couche diastratiquement élevée de la société et restreint dans sa portée pour des raisons pragmatiques, explose et devient l'occupation quotidienne de millions de Français pour la plupart peu habitués à écrire. C'est également la première fois dans l'histoire que des femmes entrent massivement sur la scène de l'écrit puisqu'elles sont responsables de deux tiers de la production – même si les lettres des soldats sont mieux conservées que celles de leurs épouses, reçues sur le Front.

La démultiplication de l'écrit, déjà enclenchée lors de la Révolution française, connaît par là une nouvelle dimension, qui donne accès de manière immédiate au langage du quotidien. La situation de la Grande Guerre constitue à cet égard un écho lointain – et démultiplié – de la découverte et de la conquête de l'Amérique où de nombreux semi-lettrés furent amenés à prendre la plume pour raconter leurs expériences dont l'Europe était avide.

Les innombrables correspondances ont connu beaucoup d'entreprises éditoriales tout au long du XX^e siècle, renforcées encore lors du centenaire de la Grande Guerre en 2014. Les lettres des Poilus ont également fait l'objet d'un regain d'intérêt

auprès des linguistes (cf. *infra* section 2). La publication des *Mots des Poilus* de Pierre Rézeau représente dans ce contexte un apport de poids puisqu'il réunit sous 3 729 entrées non moins de 5 500 sens lexicaux et syntagmes, étayés par quelque 15 000 citations phrastiques, choisies avec attention à travers la lecture de 100 000 lettres et écrits privés. Il s'agit généralement de lexèmes insuffisamment décrits par la lexicographie du français[1] et pour la plupart de mots qui portent une marque diasystématique : des mots régionaux (cf. Carles, ici), des mots d'argot (cf. Kihaï, ici), des termes – dialectaux – d'agriculture (cf. Chauveau, ici) ou encore des mots propres à l'oral (cf. *infra* section 6). Les formes relevées et leurs contextes comportent également de nombreuses marques grapho-phonétiques et morpho-syntaxiques d'un usage non-standard auquelles les *Mots des Poilus* donnent ainsi accès (cf. Thibault, Pellat et Pusch, ici). Enfin, les citations étant pour la plupart élargies et représentatives du mode d'expression et des préoccupations des scripteurs, leur analyse permet d'appréhender la manière dont ces derniers gèrent l'expérience extrême de la guerre par la parole (cf. Élie, ici).

2. État de la recherche

L'apport particulier des *Mots des Poilus* réside dans le fait que ce dictionnaire fournit un extrait raisonné d'éléments langagiers significatifs à partir d'une masse de données à première vue insignifiantes. Les correspondances des soldats et de leurs familles reflètent en effet une langue familière, peu prétentieuse – contrairement aux correspondances allemandes (cf. Sowada, ici) –, mais relativement bien dominée – contrairement aux correspondances italiennes, dénotant souvent une très faible compétence scripturale (cf. Cutinelli et Lubello, ici). Pierre Rézeau a réussi à cerner dans cette textualité du langage 'courant' des usages lexicaux et syntagmatiques qui s'éloignent d'une norme décrite par les dictionnaires de référence. Les *Mots des Poilus* laissent ainsi entrevoir les transformations linguistiques qui étaient en œuvre à cette époque charnière.

La situation de la Première Guerre mondiale rejoint sur certains points celle de la Révolution française : dans les deux cas, il s'agit d'époques de rupture, de transition, d'innovation, ayant connu des phénomènes d'accélération et des transformations en profondeur de la société. Dans les deux cas, les dimensions socio-culturelles, politiques et intellectuelles ont donné lieu au développement d'importantes traditions d'études – et dans les deux cas, les implications linguistiques n'ont été identifiées que très partiellement. L'historienne Annette Becker insiste particulièrement, dans sa préface aux *Mots des Poilus*, sur la nouveauté de l'apport linguistique à la connaissance de l'époque en question : « De cette tour de Babel des combattants nous possédons désormais les étages en langue française » (Becker, *Préface*, MP x).

[1] L'apport du dictionnaire à la lexicographie du français est mis en évidence par G. Ernst dans son compte rendu des *Mots des Poilus* (Ernst 2019b, notamment 920-922).

Il est vrai que les effets linguistiques de la Grande Guerre ont très tôt capté l'attention des spécialistes, notamment par les mots d'‘argot' médiatisés dès 1915 et accueillis sans tarder par les lexicographes[2]. En effet, dès 1915 Lazare Sainéan publie une collection de textes dédiée à *L'argot des tranchées* et dès la fin de la guerre paraissent l'étude lexicologique d'Albert Dauzat (*L'Argot de la guerre*, 1918), comportant en annexe un vocabulaire de 2 000 entrées, et le dictionnaire de Gaston Esnault (*Le Poilu tel qu'il se parle*, 1919, suivi de ses *Métaphores occidentales* en 1925 et, bien plus tard, de son *Dictionnaire des argots français* en 1965). Ces travaux s'inscrivent dans la tradition déjà importante au XIX^e siècle[3] des répertoires d'argot et reflètent en même temps un certain intérêt pour la langue contemporaine. Ils témoignent d'une certaine conscience concernant les phénomènes de transformation et de transition linguistiques, conscience qui se manifeste également par les relevés phonographiques de Ferdinand Brunot en 1911 (cf. BrunotArchives) ou les monographies d'Henri Bauche (*Le langage populaire*, 1920)[4] et – dans une optique plus systémique – d'Henri Frei (*La Grammaire des fautes*, 1929).

Le français contemporain est ainsi devenu pendant quelques années un sujet d'observation, parallèlement à la langue médiévale et aux dialectes qui avaient, quant à eux, connu un essor durable au courant du XIX^e siècle. Ce nouvel intérêt s'est concrétisé de manière symbolique en 1921 par la création à l'École Pratique des Hautes Études de la direction d'études « Développement moderne de la langue française » attribuée à Albert Dauzat, précisément suite à ses travaux sur le français moderne et sur l'argot. Dauzat honorera son enseignement jusqu'à sa disparition en 1955 et restera fidèle jusqu'au début de la Deuxième Guerre mondiale aux thématiques variationnistes, à côté de son engagement pour l'onomastique, puis la dialectologie. Le répertoire thématique de ses séminaires entre 1921 et 1938 reflète un programme de recherche varié sur le français moderne et contemporain[5] :

(1) le français populaire à l'époque moderne, notamment à Paris, avec une attention particulière accordée au lexique :
   - la méthodologie de l'enquête de l'oral (dialectes, parler parisien populaire, argot de la guerre) (1922-24)
   - le langage parisien populaire du 15^e au 20^e siècle (phonétique, morphologie) (1925/26)
   - le français populaire de Paris au 17^e/18^e siècles, l'argot des malfaiteurs, la langue populaire au 19^e siècle (1931/32)

---

2 Cf. le répertoire des dictionnaires d'argot de Noll 1993, 460-464 (*Argot militaire*) avec quelque 70 études sur l'argot des tranchées publiées dans les années de la guerre ou peu après ; cf. aussi les quelques ajouts de P. Rézeau, MP 8 n. 6.

3 Cf. les listes chronologiques de Noll (1993, 426-429 et 455*sq.*) et MP 7-9.

4 L'étude de Bauche comporte également un *Dictionnaire du langage populaire parisien* d'une centaine de pages (1920, 181-288).

5 D'après les *Annuaires de l'École pratique des hautes études* (1872-2006) ‹ www.persee.fr/collection/ephe › ; cf. Glessgen 2018.

- le français populaire au 19e siècle (Brun, Gottschalk, Gougenheim) (1932/33)
- lexicologie et synonymie : parisien populaire, argot, journalisme, sports (1925/26)

(2) l'histoire de la phonétique du français moderne (15e/20e siècles), de la région parisienne et, plus particulièrement, du langage populaire parisien :

- l'histoire de la prononciation dans la région parisienne du 15e au 20e siècle (1922-24)
- la phonétique française en lien avec la « méthode géographique » (1924/25)
- la prononciation française du 15e au 18e siècle 1928/29 ; *id*. du 17e au 20e siècle (1929/30)
- la prononciation populaire parisienne aux 17e/20e siècles (1933/34)

(3) dans les années 1930, A. Dauzat propose également des séminaires sur la morphologie verbale et dérivationnelle :

- étude des formes verbales depuis la fin du Moyen Âge (1930/31)
- la morphologie française populaire aux 17e/20e siècles (1934/35)
- le verbe du 17e au 20e siècle, la langue populaire et parlée (1935-37)
- la dérivation en français moderne (et en italien) (1937/38)

(4) plus ponctuellement enfin, il traite :

- les emprunts du français à l'italien (1921/22)
- la pénétration du français en Bretagne et dans le Midi (1927/28), puis en Auvergne du 14e au 20e siècle (1938/39)

Malgré la force d'innovation inhérente à cet enseignement, l'influence de Dauzat resta circonscrite, autant dans la recherche que dans l'enseignement universitaire. La fondation, en juin 1933, de la revue *Le français moderne*, dédiée à l'étude du français depuis 1500, ne changea pas la position périphérique de ces thématiques empiriques et variationnistes. Les sujets médiévistes et dialectologiques restèrent dominants jusqu'aux années 1970, avant de céder la place depuis les années 1980 aux interrogations systémiques et concentrées sur la langue de la fin du 20e siècle. Les transformations profondes du diasystème vers 1900 n'ont par conséquent jamais donné lieu à une importante tradition de recherche[6].

[6] Gérald Antoine formule en effet ce constat en 1985, au moment où il envisage de poursuivre l'*Histoire de la langue française* de Brunot pour l'époque après 1880 : « Autre constat, désolant mais trop clair : étant donné les distances qu'a prises (...) la linguistique par rapport à l'histoire, aucune des Écoles de Grammaire actuelles, en France, ne se trouve avoir vocation naturelle à prendre en charge le type de recherches qu'implique la continuation de l'œuvre interrompue » (Antoine/Martin 1985, 1*sq*.). Nous souscrivons pleinement à la synthèse de Roynette/Siouffi/Smadja/Steuckardt (2013, 107) qui introduisent ainsi leur réflexion sur le rôle de la Première Guerre mondiale dans l'histoire du français : « Puis [auparavant sont évoqué les travaux de Sainéan, Esnault, Dauzat et Frei] cette période a été relativement oubliée. La Seconde Guerre mondiale est vite venue, et, à son issue, la linguistique s'est trouvée engagée dans une démarche qui, parfois, n'accordait qu'un rôle de second plan aux usages, par rapport à la théorie et aux modèles. De plus, la perspective historique sur la langue n'avait plus le vent en poupe, surtout s'agissant du français récent. Chez les linguistes, force est de reconnaître que

Prenons un exemple : les correspondances des Poilus font ressortir avec une grande clarté que pratiquement tout habitant de la France disposait, au début du XX^e siècle, d'une compétence de langue maternelle dans la variété dialectale de sa région d'origine, dialecte d'oc ou d'oïl, francoprovençal, breton, flamand, etc. La France était encore un pays plurilingue et au moins la jeune génération, partie à la Guerre, était pleinement bilingue (cf. Glessgen, ici). Or, la forte vitalité des dialectes et langues régionales à cette époque est très loin d'être consciente et admise ne serait-ce que parmi les linguistes d'aujourd'hui et parfaitement ignoré de la quasi-totalité des Français. Les multiples configurations sociolinguistiques ayant mené à l'abandon des variétés dialectales n'ont tout simplement pas été prises en considération dans les traditions d'études du français et sont ainsi tombées dans l'oubli.

Un autre exemple concerne les argots : l'essentiel de la bibliographie linguistique autour de la Grande Guerre porte sur la question de ce vocabulaire diaphasiquement marqué qui avait frappé les contemporains. On y voyait la genèse d'une nouvelle facette de la langue, fortement médiatisée par les journaux, la littérature et le discours public (cf. *infra* section 5). Si l'argot a bien une réelle existence dans les tranchées, les *Mots des Poilus* comportent presque deux fois plus de mots potentiellement régionaux que de mots d'argot, alors que ces premiers n'ont jamais retenu l'attention de la recherche avant les années 1990.

D'autres aspects linguistiques, qui méritent l'attention. Citons la thèse de Roland Kaehlbrandt (1989) sur l'élargissement des phénomènes de nominalisation dans le langage économique aux XIX^e et XX^e siècles. L'auteur montre pour l'époque autour de la Grande Guerre une intensification très nette dans cette innovation du style scientifique qui a profondément marqué les habitudes communicatives du XX^e siècle. Ces transformations se placent dans le contexte plus large d'une médiatisation accrue de la société, englobant désormais la radio et le film. Les sujets qu'Albert Dauzat avait soulevés dans ses séminaires de l'École Pratique se placent ainsi dans un cadre très diversifié dont les différents éléments individuels auraient permis des approfondissements ultérieurs.

La première tentative systématique d'affronter cette époque charnière dans toute sa complexité fut les deux volumes riches et équilibrés de l'*Histoire de la langue française* consacrés aux années 1880-1914 et 1914-1940 (Antoine/Martin 1985 et 1995). Les nombreux auteurs impliqués interrogent alors les différentes facettes du diasystème – les langages techniques, les niveaux de français, sa variation diatopique (en France et ailleurs) et les styles littéraires –, tout en prenant en considération l'histoire de la discipline. Les synthèses fournies par ces deux volumes ont ainsi ouvert une nouvelle voie à la recherche, toutefois sans avoir été suivis par des travaux monographiques spécialisés. Le constat est relativement semblable pour les études portant sur l'allemand (Sowada, ici) et l'italien (Cutinelli, Lubello, ici).

---

l'histoire du français des XIX^e et XX^e siècles, jugé peut-être trop proche de nous pour qu'un regard historique paraisse nécessaire, fait l'objet d'une certaine désaffection. »

Le centenaire de la Grande Guerre a enfin induit – également pour les trois langues – une attention nouvelle à la textualité de l'époque, sous l'impulsion d'historiens (Roynette 2007, 2010, 2015) et donnant lieu à des colloques thématiques (Steuckardt 2015, Roynette/Siouffi/Steuckardt 2017 ou Martineau/Remysen 2020). Cela a conduit à des divers sondages linguistiques, portant notamment sur le niveau linguistique des scripteurs (Pellat 2017, Nougaret 2020), la place des égo-documents dans l'historiographie linguistique (Sowada 2015), la structure rhétorique des correspondances (Vicari 2018), la variation diatopique parmi les semi-lettrés (Thibault 2020c), les interférences avec l'occitan (Géa 2015, Steffen 2020)[7] ou encore le rôle de la médiatisation dans l'innovation lexicale (Gérard/Lacoste 2017)[8]. Dans ce cadre se place désormais aussi le dictionnaire de Pierre Rézeau, amorcé par plusieurs études préliminaires de l'auteur (2014a/b, 2016a/b, 2018a) et donnant ainsi suite à son propre canevas de travail développé dans le volume de l'*Histoire de la langue française 1914-1940* (1995)[9].

3. Le dictionnaire des *Mots des Poilus* et le présent volume

v. Rézeau, Heckmann

Le présent volume souhaite s'inscrire dans la lignée de la recherche que nous venons de retracer. Remarquons qu'il s'agit du premier moment de l'histoire où de très nombreuses personnes de la société deviennent des acteurs traçables par leurs énoncés individuels. Les correspondances et les égo-documents couvrent les actes communicatifs dans un réseau serré, inaccessible auparavant. La densité de tels témoignages a été illustrée de manière incisive par les dix volumes de Walter Kempowski dans son projet *Echolot* dans le contexte allemand de la Deuxième Guerre mondiale (1993-2005). L'auteur y juxtapose des milliers de témoignages écrits un même jour pour en faire ressortir les contrastes et les ressemblances[10]. L'entreprise de Pierre Rézeau rejoint l'idée de ce que l'on pourrait traduire par 'sonde acoustique' puisqu'il met toutes ses « sources au même niveau, leur donne la même importance, nous en offre toute la richesse, anthropologique autant que linguistique. (...) son dictionnaire

[7] Notons le traitement très solide de la thématique par l'ouvrage précurseur de Bacconnier/Minet/Soler (1985) qui aborde, d'un point de vue d'historiens également la question des interférences linguistiques chez les *Poilus du Midi*. Dans un autre ordre d'idées, la petite plaquette – 60 pages – *L'occitan dans les tranchées* par Rauzier (2001) illustre les différentes formes d'apparition de l'occitan à l'écrit (mots ou syntagmes isolés, cartes postales ou lettres intégrales, almanachs, chansons, monuments funéraires).

[8] Cf. encore l'excellente synthèse du potentiel de la recherche Roynette/Siouffi/Smadja/Steuckardt (2013).

[9] Cf. notamment Rézeau (1995, 681-686).

[10] Les quatre premiers volumes, publiés en 1993, couvrent les deux mois du 1er janvier au 28 février 1943 (avec notamment la bataille de Stalingrad et l'exhortation à la 'guerre totale' par Goebbels) ; la deuxième série de quatre volumes, publiée en 1999, est dédiée aux mêmes mois en 1945 ; suivent un volume pour la deuxième moitié de l'année 1941 (2002) et un dernier pour les deux derniers mois de la guerre (2005). Notons que cet ouvrage a connu un vif intérêt de la part des sciences historiques et littéraires, mais bien moins de la linguistique.

fait revivre par des mots tout simples ou très sophistiqués la profondeur des représentations de la guerre quelle que soit la classe sociale, la région, la manière d'être au monde » (Becker, *Préface*, MP IX). L'apport du dictionnaire de Pierre Rézeau réside ensuite dans le fait qu'il a appliqué à des dizaines de milliers de documents le filtre des choix lexicaux, affiné par sa pratique lexicographique d'un demi siècle, créant ainsi un accès significatif à une matière peu structurée et par là évanescente. L'auteur livre une photographie infiniment détaillée et fidèle d'un état de langue, d'expression et de pensée, marqué par l'expérience dramatique de la guerre et représentatif du quotidien langagier de l'époque[11].

Étant donné que l'approche descriptive des *Mots des Poilus* se place dans une optique de documentation, les auteurs du présent volume ont souhaité approfondir des aspects interprétatifs ciblés sur le diasystème du français de l'époque. Le dictionnaire de P. Rézeau fournit à cette fin plusieurs éléments d'orientation précieux et ouvre de premières pistes à l'analyse. Ainsi, l'introduction générale, d'une grande densité, comporte un relevé très varié de *faits de prononciation et de grammaire*, dans une optique surtout régionale (MP 18-28), relevé qui a permis une analyse en profondeur sur les aspects de ce type de variation (cf. Thibault, ici). Pierre Rézeau établit par ailleurs un répertoire détaillé des sources exploitées, en indiquant avec précision les éléments biographiques essentiels et notamment le lieu d'origine et de vie des scripteurs (*Corpus des auteurs cités*, MP 920-949 ; cf. aussi la *répartition des auteurs par départements*, *ib.* 916-919). Par ailleurs, les *Mots des Poilus* comportent sept annexes, ciblant des aspects très divers du langage :

– un bref *Répertoire onomasiologique* (ann. 1, MP 877-879), mettant en avant notamment le vocabulaire de l'armée et de la guerre, mais aussi la vie des hommes, préoccupés par la boisson, l'alimentation et les jeux (cf. aussi les dénominations de fromages et pâtisseries dans les colis, MP 6) ;
– une étude, également organisée dans une optique onomasiologique, des *onomatopées de la guerre* (ann. 3, MP 889-902) mettant en relief l'appréhension des bruits de l'artillerie, des balles, mitrailleuses et, surtout, des obus (on estime que trois quarts des soldats tués à la Grande Guerre l'ont été par des projectiles d'artillerie). Les onomatopées s'accompagnent de descriptions préparant parfois la métaphorisation de lexèmes (comme *abeille*)[12] ;
– un bref inventaire des dénominations des *divers abris* (ann. 4, MP 903-906), qui se partagent entre des formes dysphémiques (*villa des bras cassés*, *villa de*

[11] L'idée de recueillir un témoignage langagier des sources de la Grande Guerre a été développée très tôt par les *Témoins* de Jean Norton Cru (1929), mais le contraste de ce travail précurseur et le dictionnaire de Rézeau montre autant l'importance d'une base empirique large que la puissance épistémologique des techniques lexicographiques modernes qui ont été affinées tout au long du XX^e siècle, notamment par Pierre Rézeau lui-même.

[12] Le traitement de la matière rejoint la récente étude de P. Rézeau sur les onomatopées graphiques (*A taaable*, 2018) et son célèbre *Dictionnaire des onomatopées* (2003) auxquels l'auteur apporte ici un nouveau chapitre de poids.

la puce qui prise) et – bien plus fréquemment – euphémiques (*villa Beauséjour*, *hôtel des étoiles*, *Au moulin de la gaieté*), toujours dans le souhait de gérer par le langage la peur, le danger et la mort omniprésents ;

– une liste des *noms donnés aux pièces d'artillerie* (ann. 5, MP 907) et, surtout, *aux animaux* (ann. 6, MP 908-912) : les chevaux (*Bijou*, *Chocolat*, *Négresse*, *Général*), les chiens (*Choucroute*, *Kamerade*, *Papillon*), les chats (*Grisel*, *Pancrace*) et les oiseaux (*Gretchen*, *Jules*) ;

– enfin, encore un peu plus inattendues, les dénominations des *fleurs glissées par les Poilus dans les lettres* (ann. 7, MP 913-915), du *muguet*, des *pensées* et *violettes*, des *anémones*, *myosotis* et pétales de *magnolias*. La langue et l'écrit s'avèrent ici encore un bastion psychologique face à l'horreur environnante (cf. pour cet aspect fondamental des correspondances, Élie, ici) ;

– enfin, un riche chapitre sur la *bigarrure des dialectes et des langues du Front* (ann. 2, MP 880-888] qui donne accès aux usages langagiers des Poilus et a permis d'approfondir la question du plurilinguisme au début du XX^e^ siècle (cf. Glessgen, ici).

Dans le présent volume, Pierre Rézeau ajoute une facette complémentaire à ces pistes de réflexion, en présentant de manière exemplaire les choix langagiers de quatre scripteurs retenus dans les *Mots des Poilus* : « un platrier et sa femme, passementière, de la Loire », un curé de campagne sarthois, un couple de jardiniers agathois, enfin, le linguiste ardennais Charles Bruneau. Il illustre ainsi la relation concrète qui s'instaure entre une correspondance donnée et l'ensemble du dictionnaire (cf. Rézeau, ici). En remontant aux sources premières, Thierry Heckmann donne par ailleurs un aperçu professionnel sur l'état des collections archivistiques de France et sur les apports considérables de la 'Grande Collecte 1914-1918' (cf. Heckmann, ici).

4. La variation diatopique

v. Glessgen, Thibault, Carles

Le premier volet thématique du volume porte ensuite sur la variation diatopique. Le constat le plus immédiat qu'inspirent les correspondances concerne le paradoxe qu'il s'agit presque exclusivement de textes en français, alors que leurs auteurs sont dans l'immense majorité dialectophones – la langue de leurs écrits n'est donc pas leur langue maternelle (cf. Glessgen, ici, 53-56 et 60-75 ; cf. également Chauveau, ici, 193-196). Il s'agit bien d'une langue apprise à l'école, renforcée par de multiples échanges oraux, par la scripturalité environnante et par la médiatisation déjà très présente – mais malgré tout d'une langue seconde. Grâce aux repérages ciblés de P. Rézeau, les correspondances laissent entrevoir très nettement cette réalité orale, composée de dialectes d'oïl et d'oc, de francoprovençal, de catalan et de corse, de basque, de breton, de flamand et des dialectes franciques et alémaniques voire de créoles venus

des Antilles (Glessgen *ib.*). L'analyse d'une centaine de témoignages laisse également entrevoir que la situation des tranchées a dû considérablement contribuer à générer, auprès des Français, la conscience de ce plurilinguisme et aussi du frein que celui-ci posait à la communication, à la cohésion nationale et à l'avenir de leurs enfants (*ib.* 83-91 et 93-94). « Même si nous disposons de sources très variées concernant l'usage des langues vers 1900 » (*ib.* 92), les *Mots des Poilus* permettent de cerner les phénomènes avec une clarté nouvelle. Ils dessinent une situation où « la France était un pays *plurilingue* habité en grande partie par des individus *bilingues* ou au moins 'di(a)glossiques' » et en même temps un « moment de la transition où un pays plurilingue peuplé d'individus monolingues – donc la situation vers 1800 – devient le pays presque monolingue d'aujourd'hui » (*ib.*). Les *Mots des Poilus* amènent ainsi à « repenser et à préciser jusqu'aux grandes trajectoires des langues de France de notre époque » (*ib.* 94).

Une fois établi ce cadre 'externe', se pose la question de savoir en quelle mesure le français lui-même, langue écrite mais également parlée, connaît au début du XX^e siècle une variation en fonction de l'espace et des contacts de langue. La question est traitée sous deux aspects, phonétique et morpho-syntaxique d'abord (cf. Thibault, ici), lexicale ensuite (cf. Carles, ici). Comme nous l'avons déjà dit, le dictionnaire de Rézeau comporte des témoignages très précis sur des aspects relevant de la phonétique, de la morphologie et de la syntaxe qu'André Thibault a analysés de manière systématique. La récolte en est surprenante par sa richesse. Citons la synthèse de l'auteur, spécialiste de la variation du français contemporain :

> « Au rang des archaïsmes phonétiques de grande extension, on compte la réalisation apicale de la rhotique /r/, le timbre antérieur de la nasale /ã/, la réalisation [we] ou [wɛ] de ‹oi› ; parmi les phénomènes entraînés par des contacts de langues, citons deux réalisations vocaliques patoises ([ə] pour [e] ; [a] pour [ɛ]), la sonorisation / désonorisation des consonnes en territoire germanique et la délabialisation des voyelles antérieures arrondies dans les Antilles ; au nombre des innovations, mentionnons l'appendice consonantique des voyelles nasales dans le sud, la non-distinction entre /ɛ̃/ et /œ̃/ chez un Versaillais, le passage de [ɥ] à [w] dans la Meuse, l'évolution [lj] > [j] dans la moitié nord du domaine, l'assimilation [kt] > [tt] dans le sud ; quant à *-eau* [jo], il s'agit d'un diastratisme d'oïl dont la norme a fini par avoir raison.
>
> Quant aux traits morphologiques et syntaxiques, on relève : des archaïsmes (certains emplois des prépositions *contre* et *vers*) ; des provençalismes (*de* comme article partitif, *son/sa/ses* pour *leur(s)*, le réfléchi pour exprimer le datif éthique, l'emploi de *être* pour s'auxilier lui-même) et un bretonnisme (l'ordre OVS) ; des innovations, comme le remplacement du subjonctif par le conditionnel, le passé surcomposé ou la construction verbale impersonnelle en *il* née d'une hypercorrection typiquement méridionale ; un diastratisme si bien combattu par la norme qu'il est aujourd'hui disparu de l'Hexagone (*je* + *-(i)ons*) et d'autres qui survivent mieux (*après* avec un sens spatial, comme régime prépositionnel de certains verbes normalement transitifs directs, ou encore dans une périphrase aspectuelle). » (Thibault, ici 117)

Comme A. Thibault le souligne, la plupart de ces phénomènes « sont plus ou moins bien connus ; mais le fait de pouvoir en situer précisément des attestations dans le temps

dans l'espace et dans un genre textuel nous permet, encore une fois, d'affiner notre connaissance de leur parcours diasystémique. » (*ib*. 109 ; v. aussi *infra*, section 9).

Il en ressort que la régionalité du français était très nettement marquée à l'époque de la Grande Guerre, constat qui est encore accentué par l'analyse lexicale (Carles, ici). D'emblée, plus d'un tiers de la nomenclature des *Mots des Poilus* correspond à des diatopismes potentiels, avec *ca* 2 000 des 5 500 lexèmes. Dans un premier temps, Pierre Rézeau avait même envisagé de présenter son dictionnaire en deux parties, une dédiée aux régionalismes lexicaux, l'autre à tous les autres types de mots. Les diatopismes potentiels se répartissent en trois types d'entrées :

(i) de véritables régionalismes lexicaux, entendus comme des « 'lexème[s] diatopiquement marqué[s] appartenant pleinement à un diasystème du français' »,

(ii) des dialectalismes, entendus comme des « 'lexème[s] dialecta[ux] intégré[s] de manière ponctuelle au discours français' » et

(iii) des « variantes à l'intérieur du diasystème français, sans dimension diatopique identifiable » (cf. Carles, ici 126), ces dernières ayant été retenues par P. Rézeau en vue d'une plus large documentation permettant d'en établir plus précisément le statut.

Parmi ces diatopismes assurés ou potentiels, les régionalismes fournissent environ trois quarts, soit « environ 1 400 à 1 500 mots ou syntagmes constitutifs du français régional de l'époque (...) pour la plupart mal identifiés et dont la trajectoire est mal décrite » (*ib*.). L'étude d'Hélène Carles porte plus précisément sur une série de 67 régionalismes de la lettre M- caractéristiques des domaines traditionnels occitan et francoprovençal. Elle distingue en cela notamment les trajectoires lexicales

> « qui correspondent à des emprunts aux dialectes (au nombre de 32, chap. 3) de celles qui se placent dès l'origine au sein du diasystème français (au nombre de 35, chap. 4). Ces dernières se répartissent entre les innovations sur la base du français, pour la plupart familier (21 lexèmes, chap. 4.1) et les archaïsmes correspondant à des mots du français général dont la diffusion dans l'espace s'est restreinte pour donner lieu à des régionalismes (14 lexèmes, chap. 4.2) » (*ib*. 128).

Cette étude, qui prend également en considération les dimensions diachronique (*ib*. 148-154), diastratique et diaphasique (*ib*. 154-156), amène toute une série de conclusions, qui affinent nos connaissances autant du français de l'époque que de la trajectoire de la régionalité lexicale. Retenons ici seulement deux points :

– « Il ne peut plus rationnellement être mis en cause que le français dont les correspondances des Poilus livrent le témoignage était indéniablement et fortement régionalisé et qu'il l'était de manière parfaitement inconsciente compte tenu de l'absence quasi totale de mise en relief graphique ou métalinguistique dans les textes. (...) Même si avant P. Rézeau personne n'a jamais mis en relief cette forte présence d'un vocabulaire régional dans les usages langagiers de

l'époque, grâce au *Mots des Poilus*, cette réalité jadis omniprésente est devenue désormais tangible. » (*ib.* 156) ;

– « La trajectoire diachronique reconnaissable des régionalismes permet également d'éliminer un autre lieu commun que l'on trouve en filigrane dans la littérature de vulgarisation (qui précède dans ce domaine la recherche) : à savoir que les français régionaux ne sont généralement pas diachroniquement secondaires par rapport au français général – la catégorie des archaïsmes est à cet égard tout à fait isolée et par ailleurs minoritaire. Les régionalismes par emprunts aux dialectes existent depuis l'apparition des *scriptae* médiévales autrement dit depuis que le français connaît une élaboration écrite. Les innovations régionales intra-françaises sont quant à elles générées de manière tout à fait parallèle à l'élaboration du français dit standard. » (*ib.* 157)

Les *Mots des Poilus* s'avèrent de nouveau être « un levier utile pour cerner la nature du français pratiqué par les premières générations d'hommes et de femmes alphabétisées » (*ib.*). La dimension diatopique du français, mais aussi celle des autres langues de la France ressortent avec une clarté et une précision toute nouvelle du dictionnaire de Pierre Rézeau.

5. La variation diaphasique marquée : les argots et le monde rural

v. Kihaï, Chauveau

La dimension diasystématique sans doute la plus attendue dans un dictionnaire de cette époque est très certainement celle des 'argots', ensemble lexical mythisé dès les temps de la Grande Guerre (cf. MP 7) et intimement lié aux tranchées dans la conscience générale. Les *Mots des Poilus* comportent en effet un ensemble important de lexèmes rattachables à l'argot ou, plus précisément, à un type donné d'argot. L'évaluation détaillée des lettres A- et M- par Dumitru Kihaï l'amène à évaluer entre 1 050 et 1 100 le nombre de lexèmes argotiques dans le dictionnaire (cf. Kihaï, ici 175-178) soit nettement moins que les diatopismes potentiels mais toujours 20% des mots traités. Il est toutefois important de distinguer avec P. Rézeau parmi ces mots trois catégories (cf. MP 11-14) :

(i) d'abord, les lexèmes qui sont propres au contexte de la Grande Guerre, reconnaissables en même temps par la date de leur première apparition – placée entre 1914 et 1918, mais surtout entre 1914 et 1916 – et par un sémantisme lié d'une manière ou d'une autre aux tranchées. L''argot des tranchées' représente environ 70% des mots argotiques identifiables dans le dictionnaire (cf. *ib.* 184) ;

(ii) un deuxième ensemble, toujours sémantiquement lié à la guerre, correspond à des formations diaphasiquement marquées antérieures à 1914 : Pierre Rézeau et Dumitru Kihaï classifient ces lexèmes par l'étiquette d''argot

militaire', représenté par environ un sixième des entrées argotiques des *Mots des Poilus* (16%). Leur genèse se place essentiellement entre les années 1830 et 1911 (*ib*. 185-186) ;

(iii) enfin, les mots d'"argot' à proprement parler, entrés dans la langue entre 1800 et 1900 et se distinguant des précédents par un sémantisme non militaire et un rattachement de fait au langage de Paris. Ce dernier ensemble couvre également environ un sixième des entrées argotiques (14% ; cf. *ib*. 186-187) et se distingue des deux autres notamment par sa longévité : alors que l'argot des tranchées et l'argot militaire disparaissent à 80 % après 1920, les mots d'argot survivent pour les deux tiers d'entre eux jusqu'à la deuxième moitié du XX^e^ siècle (*ib*. 187-188).

L'inventaire des mots argotiques par Pierre Rézeau, sa catégorisation dans ces trois ensembles, son traitement lexicographique approfondi et l'analyse ultérieure de l'échantillon par Dumitru Kihaï permettent de mieux cerner les trajectoires de ce que l'on a appelé, de manière souvent très générique, l'argot. Il devient apparent que la Grande Guerre a surtout eu une fonction catalytique pour donner une plus grande visibilité à l'argot de type parisien établi tout au long du XIX^e^ siècle. Elle a par ailleurs développé un vocabulaire de type 'codé' qui est resté propre au contexte des tranchées et qui a pu intervenir dans la constitution d'une identité des soldats. Il s'agit toutefois d'un ensemble malgré tout circonscrit en nombre dont l'importance a été grossie par les médias de l'époque, par les lexicographes contemporains et par les interactions avec les formes d'argot antérieures[13]. Comme Annette Becker l'a déjà souligné dans la préface aux *Mots des Poilus* : « Pierre Rézeau nous débarrasse d'abord d'un lieu commun : ce que l'on appelle l'"argot des tranchées' n'est qu'une partie infinitésimale du *parler des Poilus* ». Non seulement la quantité des mots reste circonscrite, mais la superposition des différents sous-ensembles argotiques donne une fausse idée de la créativité lexicale du contexte des tranchées – et la disparition de la plupart des quelques centaines de mots nouveaux de la Grande Guerre dans la décennie suivante prouve qu'il s'agit d'un phénomène beaucoup plus éphémère que ce que l'on a pu penser. Les *Mots des Poilus* contribuent ainsi à une certaine démystification de ce concept en redimensionnant le nombre, la nature et la portée dans l'usage de cet argot.

Le deuxième grand ensemble sémantique, diaphasiquement marqué et qui domine les correspondances concerne la vie rurale, étant donné que la grande majorité des soldats sont des paysans (cf. Chauveau, ici 191) et que les échanges portent souvent sur la gestion des terres, des animaux et de la ferme. Cela était d'autant plus vrai que les femmes « ont dû assumer le travail qui était antérieurement l'affaire des seuls hommes », ce dernier devenant par là un sujet des correspondances familiales « dans lesquelles les épouses donnent des nouvelles des travaux de la ferme et les époux ne sont pas avares de conseils sur les meilleures solutions » (*ib*. 192).

[13] Cf. également Gérard/Lacoste 2017.

Cet ensemble lexical se superpose partiellement aux régionalismes, mais dans une mesure malgré tout restreinte : parmi les 67 mots régionaux traités par H. Carles, seulement cinq concernent la vie agricole (cf. Carles, ici 154-156). En revanche, les dialectalismes sont plus présents parmi les mots agricoles, sous des formes d'adaptation graphématique et morphologique au français qui peuvent être idéosyncrasiques et spontanées, mais qui souvent « témoignent d'une bonne connaissance des rapports entre la langue écrite et l'oralité locale » (cf. Chauveau, *ib*. 193).

Pour traiter ces derniers, Jean-Paul Chauveau a extrait du dictionnaire de P. Rézeau de manière exemplaire une soixantaine de lexèmes, parmi les quelque trois cents concernés, en les organisant dans une optique onomasiologique et en se concentrant sur le « vocabulaire qui a trait aux récoltes de l'été : les céréales, les foins et fourrages, enfin les légumes et les fruits » (*ib*. 193). La couverture sémantique du domaine est très large :

> « Que ce soient les cultures, les façons qu'on leur donne ou les transformations qu'on leur fait subir, tout le cycle cultural que subissent les plantes cultivées est évoqué. (...) Si l'on prend l'exemple du vocabulaire qui concerne les céréales, on voit que l'entier du domaine est représenté dans le lexique. Les principales céréales sont mentionnées, le blé, l'avoine, l'orge et le méteil. Les activités cardinales qu'on leur consacre et que sont les semailles, la moisson et les battages sont représentées dans le lexique. Mais ce qui donne lieu au plus grand nombre d'entrées ce sont les dénominations des différentes meules de gerbes ou de paille, que le lexique français ne sait dénommer, le plus souvent, que par des mots passe-partout. » (*ib*. 197).

À travers le lexique des travaux agricoles, les correspondances ouvrent une fenêtre sur l'univers quotidien des Français de l'époque, univers généralement imperceptible par les voies traditionnelles de la scripturalité. L'apport dialectologique de ce lexique reste circonscrit, vu la densité et la qualité des répertoires dialectaux pour toute la Galloromania. Mais les correspondances font ressortir toute la complexité des relations entre l'oral dialectal et le français langue écrite, tout en améliorant la documentation dans leur interface :

> « Les dialectalismes peuvent témoigner du naturel spontané et naïf des scripteurs, mais ils peuvent tout autant participer d'un jeu verbal sur la connivence linguistique des correspondants. Car ces termes agricoles ne se relèvent pas seulement sous la plume des agriculteurs. Pour décrire leurs conditions de vie rustiques, certains Poilus recourent à des types lexicaux typiquement agricoles dont ils partagent la connaissance avec leurs correspondants. (...) L'immédiat communicatif se dévoile ainsi par les nombreux termes de nécessité qui s'imposent aux locuteurs quand ils doivent parler de certaines réalités (...). Mais il se manifeste aussi dans des emplois plaisants destinés, tout à fait consciemment et volontairement, à faire vivre par delà la distance, l'ambiance familiale ou amicale. » (*ib*. 195-196 et 211-212).

Les *Mots des Poilus* offrent donc, là encore, une facette jusqu'ici peu perceptible des usages langagiers de la France au début du XX^{e} siècle, à un moment où l'importance du monde agricole et « la structuration millénaire du territoire par la diversité linguistique et dialectale étaient entrées en phase terminale » (*ib*. 211).

6. Le français ‘familier’

v. Pusch, Pellat

Les différents ensembles diasystématiquement marqués qui sont réunis dans les *Mots des Poilus* se superposent bien entendu par leurs marquages. Comme nous l’avons montré ailleurs, tout énoncé et tout lexème transporte l’intégralité des dimensions diasystématiques dont le degré d’exploitation varie toutefois fortement[14]. Quant aux lexèmes réunis ici,

- les mots régionaux portent souvent, en dehors de leur marquage diatopique, un marquage diastratique/diaphasique ‘familier’[15] ;
- les mots d’argot se caractérisent autant par leur marquage diaphasique, lié à un style expressif et un contexte d’énonciation particuliers, que par leur marquage diastratique d’un faible prestige social ; en revanche, ils sont parfaitement imperméables à la dimension diatopique[16] ;
- les mots de la vie rurale et agricole se partagent également entre un marquage diaphasique par leur enracinement dans un contexte communicatif et un domaine notionnel bien spécifiques et un marquage diatopique fort par leur caractère essentiellement dialectal ;
- nous avons déjà relevé l’interface faible, mais existante entre régionalismes et mots agricoles.

Il manque encore dans cette énumération la catégorie des mots ‘familiers’, qui ne portent pas de marque diatopique particulière et ne se rapprochent pas des univers diaphasiques argotiques ou ruraux. C’est la catégorie des mots marqués – dans un autre ordre d’idées – comme appartenant à l’oralité ou au langage de l’immédiat, ayant par ailleurs une diffusion relativement large dans l’espace communicatif français. Étant donné la nature familière des correspondances, cet ensemble est également très présent dans le dictionnaire de Pierre Rézeau (cf. MP 14-16). Il constitue en effet l’essentiel des mots qui ne sont ni régionaux ni dialectaux ni argotiques dans les *Mots des Poilus* soit environ un quart de sa nomenclature.

Nous avons réuni ici en guise d’illustration les 35 lexèmes de ce type commençant par MA- et qui n’ont pas été traités dans les analyses respectives d’Hélène Carles, de Jean-Paul Chauveau et de Dumitru Kihaï :

oui madame loc.interj. (1914, 1917 ; Ø TLF)

maillot, *les prendre au* ~ loc.verb. “recruter dès le plus jeune âge” (1915 ; Ø TLF)

---

[14] Cf. pour la théorisation de ces concepts Glessgen/Schøsler 2018, 12-26 ; 32-38.

[15] Cf. Carles, ici 154-156 : 14 lexèmes sur les 67 régionalismes sont marqués dans la lexicographie comme ‘familier’ ou ‘populaire’.

[16] Cf. Carles, ici 155 : un seul régionalisme (*marmitasse*) est assimilable à l’argot ; cf. aussi Kihaï, ici.

main, *pas plus de* + subst. + *que sur ma* ~ loc.phrast. "pour signifier l'absence d'une personne ou d'une chose" (dep. 1785)

main, *avoir tout sur la* ~ loc.verb. "avoir tout à sa disposition" (1900, 1915 ; Ø TLF)

main, *se prendre par la* ~ loc.verb. "faire acte de volonté" (1844, 1916, 1988/90 ; Ø TLF)

main, *tenir la* ~ *à qqc* loc.verb. "veiller fermement à" (passim 1421–1960)

autant maintenant que tout de suite loc.adv. "aussitôt" (hapax 1917)

être maison à maison avec loc.verb. "être voisin de" (1913, 1915 ; Ø TLF)

malade adj. "qui ne se maintient pas au beau (en parlant du temps)" (dep. 1780)

maladie, *avoir la* ~ loc.verb. "être atteint d'une des maladies caractéristiques de l'espèce (animale ou végétale) concernée" (1817–XX^e s.)

malaise ! mot-phrase « (pour indiquer une situation délicate) » (rare 1915, 1916)

revenir du mâle loc.verb. ('pop.') "avoir été rempli (en parlant d'un tonneau de vin)" (1916–1948 ; Ø TLF)

ce n'est pas malheureux, *ce n'est pas un malheur* loc.phrast. "(pour qualifier positivement une situation longtemps désirée)" (depuis 1829 ; Ø TLF)

manche, *passer le* ~ *à qqn* loc.verb. "transmettre à qqn la poursuite d'une activité" (1917 ; Ø TLF)

manche, *tomber sur le/un* ~ loc.verb. "rencontrer un obstacle imprévu" (dep. 1914)

mangeage n.m. "nourriture" (rare 1873, 1915 ; Ø TLF)

manger, *faire* ~ loc.verb. "offrir de quoi se nourrir" (1867, 1916)

manger des coups loc.verb. ('pop.') "subir des attaques" (1915, 1930)

de la manière que + prop. ('pop.') "à la façon dont" (1680–XX^e s.)

manillon, *couper le* ~ *à qqn* loc.verb. "l'emporter sur, prendre le dessus sur" (1893, 1915 ; Ø TLF)

manquer à boire loc.verb. "ne pas avoir à boire" (1914)

maous(se) adj. ('pop.') "particulièrement réussi, magnifique ; gros, important" (1895–XX^e s.)

marchand, *se mettre* ~ loc.verb. "faire commerce d'une chose tellement on l'a en abondance" (dep. 1914 ; Ø TLF)

marcher, *avoir marché dedans* loc.verb. ('pop.') "avoir de la chance" (1866–XX^e s.)

marcher (tout) seul loc.verb. "grouiller de vers" (dep. 1858)

marcher avec qqn "avoir des relations sexuelles avec" (1906–XX^e s. ; Ø TLF)

marguerites n.f.pl. "poils blancs (de la barbe)" (1866, 1916 ; Ø TLF)

mariol(l)e adj. ('pop.') "agréable, ingénieux" (1879–1930)

marmite, *on y voit aussi clair que dans une* ~ loc.phrast. "(pour qualifier une profonde obscurité)" (1902, 1914 ; Ø TLF)

marrante n.f. "chose drôle" (dep. 1916)

martin n.m. « quidam, type » péj. (1918 ; Ø TLF)

mastiquer, *en* ~ *une surface à qqn* loc.verb. ('pop.') "étonner" (1916, 1938 ; Ø TLF)

matinée, *faire une grande* ~ loc.verb. "se lever tard, faire la grasse matinée" (1915 ; Ø TLF)

matriculé adj. « marqué, strié » (1917 ; Ø TLF)

mauvais, *l'avoir/la trouver mauvaise* loc.verb. "estimer désagréable une situation" (dep. 1866)

Il ressort de ce relevé succinct – dont les datations et indications lexicographiques reposent sur le traitement des entrées dans les *Mots des Poilus* – que le vocabulaire familier est très présent dans les correspondances. Contrairement aux trois autres catégories (régionalismes, mots argotiques, mots ruraux), Rézeau n'a toutefois retenu que les lexèmes qui sont relativement mal décrits par la lexicographie ; dans notre échantillon, la moitié des cas n'est pas répertoriée par le TLF (18/35) et près des deux tiers fournissent des attestations charnières[17] par rapport à la lexicographie de référence (24/35). Cela concerne surtout les locutions (27/35), traditionnellement mal cernées par les lexicographes et depuis toujours considérées avec une grande attention par Pierre Rézeau (cf. Carles, ici 128).

Le relevé des entrées 'familières' permet également de donner une idée approximative de la distribution des différents ensembles diasystématiques réunis dans les *Mots des Poilus*. Sur les 134 lexèmes que nous avons décomptés pour la lettre MA-,

– 48 correspondent à des diatopismes divers (régionalismes ou dialectalismes, y inclus les mots ruraux),
– 33 à des mots argotiques dans les trois catégories retenues et
– 35 à un marquage familier (ou parfois donné comme 'pop.').

Il reste 6 termes d'alimentation[18] – proches d'un univers familier et peu présents dans les sources habituelles de la lexicographie de référence – ainsi que 12 mots ayant un statut incertain ou portant un autre marquage diaphasique[19]. Les pourcentages varient quelque peu dans les différentes tranches du dictionnaire, mais l'équilibre général entre les grands ensembles ressort assez clairement de ce décompte.

---

[17] Dans la logique du FEW : premières ou dernières attestations ou encore attestations de transition au cas où la documentation n'est pas très dense.

[18] *macaroni* n.m.sg. "pâtes alimentaires en forme de tube" (depuis 1825), *madeleinette* n.f. "petite madeleine" (1900, 1916, 1917 ; Ø TLF), *madelonnette* n.f. "petite madeleine" (hapax 1915), *maquereau* n.m. "groseille à maquereau" (hapax 1915), *marronnette* n.f. "friandise à base de marrons" (1917, 2012 ; Ø TLF), *maza* n.m. "café servi dans un verre profond, mazagran" (1887– xx^{e} s.).

[19] – marquage diaphasique (jeux) : *marquer* v.tr. "neutraliser (un adversaire) en s'interposant" (dep. 1898 au rugby et 1900 au football), *matcher* v.intr. "disputer un match" (dep. 1915 ; Ø TLF), *matador* n.f. «jeu de cartes» (1915– xx^{e} s.) ;
– sans marquage reconnaissable : *made in (France, Germany)* loc.adj.invar. "fabriqué dans *tel ou tel pays*" (dep. 1899), *maison d'école* loc.nom.f. "bâtiment qui abrite une école primaire, école" (1767–1988 ; Ø TLF), *manilleur* n.m. «joueur de manille» (1891–1919) ;
– statut incertain : *macadamé* adj. "revêtu de macadam, macadamisé" (1830, 1914), *ne pas faire de mal à qqc* "ne guère user de" (rares 1915, 1918) etc., *malade* adj. "qui est largement entamé" (hapax 1916), *marqué* adj. "qui porte des traces de coups", *martiale*, *à la* ~ loc.adj. "à la marseillaise", *masque*, *temps des masques* loc.nom.m. "Carnaval" (pour ces derniers, cf. Carles, ici 124-128).

Tout comme la part régionale, la part familière de la documentation des *Mots des Poilus* comporte des dimensions grapho-phonétique et morpho-syntaxique évidentes, d'autant plus que le dictionnaire répertorie un nombre important de mots grammaticaux (*aussi*, *comme*, *dont*, *pas*, *quand*, *quant*, *que*, *qui*, *quoique*) et des cadres valenciels d'une grande diversité (par ex. *aider*, *avoir*, *croire*, *durer*, *faire*, *fermer*, *languir*, *mettre*, *prendre*, *saluer*, *savoir* ou *tomber*).

> Les choix graphiques se ressentent souvent d'une faible pratique de l'écrit se manifestant par des hypercorrections : « Les scripteurs ne choisissent pas toujours la graphie la plus simple pour transcrire un phonème, mais préfèrent une graphie plus recherchée : *laursque, inçi, ceula, comptant* (pour *content*), ... » (Pellat, ici 233-234)[20]. Dans l'organisation textuelle, les lettres « gardent quelques habitudes scolaires » et « comportent des formules stéréotypées, surtout au début et à la fin » (*ib.*)[21]. Enfin, la syntaxe se place « dans la perspective du questionnement sur la tension entre l'écrit médial et le parlé conceptionnel, autrement dit, sur l'influence de l'oral sur l'écrit, contrainte voire contrariée par le poids de l'écrit scolaire » (*ib.*).

Pour illustrer le phénomène, Jean-Christophe Pellat prend appui sur deux scripteurs de l'Hérault parmi le « Corpus 14 » de Montpellier[22]. La présence d'éléments langagiers de l'immédiat est toutefois également forte parmi les 15 000 citations du dictionnaire de Pierre Rézeau, comportant tous les types de marques de l'oral, mis en relief par Claus Pusch qui relève :

- des phénomènes de juxtaposition et d'absence de planification syntaxique tout comme de topicalisation,
- différents marqueurs discursifs (*eh bien*, *ah ben*, *quoi !*, *tu vois*, *tu sais*),
- une présence (faible) de négation sans *ne*,
- une surreprésentation nette des conjonctions concessives *bien que* et *quoique* (contrastant avec l'absence de *même si*) ainsi que de *malgré que* (inhabituel à l'écrit),
- enfin, une gestion particulière des relatives (résomptives, réduites, pléonastiques, 'plébéiennes') ; cf. Pusch (ici).

Les *Mots des Poilus* s'inscrivent en cela dans la trajectoire de la documentation désormais relativement dense de la scripturalité familière[23]. Leur apport est donc moins inattendu que dans les domaines de la variation diatopique et diaphasique marquée, mais il ajoute une facette à la connaissance de la langue du début du XX^e siècle.

---

[20] Cf. aussi Pellat 2017.

[21] Cf. aussi les exemples donnés par P. Rézeau, MP 5*sq.* et par Sowada 2015 ainsi que l'étude thématique de Vicari 2018.

[22] ‹ https://www.univ-montp3.fr/corpus14/index.html › [2015].

[23] Évoquons seulement la récente publication de la version imprimée des monumentaux *Textes français privés* de Gerhard Ernst (2019a).

7. Entre correspondances et littérature

v. Élie

Jusqu'ici, nous avons considéré les *Mots des Poilus* dans leurs aspects diasystématiques et par le témoignage qu'ils livrent de la langue de leur époque. Il s'agit toutefois là de correspondances dans le contexte de la guerre, raison ultime de leur genèse et qui en détermine intégralement la tenue. À travers les quatre années, trois mois et onze jours de la guerre, du 18 juillet 1914 au 11 novembre 1918, dix-sept millions de soldats et de civils – dont deux millions de Français – ont trouvé la mort et assez semblable est le nombre de ceux qui furent victimes de blessures physiques et psychiques graves. Les horreurs de la guerre furent ultérieurement aggravées par la pandémie de grippe espagnole, provoquant entre l'automne 1918 et 1920 au moins 50 millions de morts dans le monde, dont de nouveau environ 400 000 en France. Devant cette hécatombe par laquelle la souffrance et le deuil devinrent le quotidien des hommes pendant de longues années, l'écriture et la lecture – notamment de la presse, mais aussi de romans – prirent une place et une importance inconnues pour les soldats et leurs familles.

Les scripteurs sont ainsi impliqués dans la trajectoire de la littérature contemporaine qui se confronte à un monde d'une violence extrême et qui tente de l'appréhender. Bénédicte Élie interroge la documentation du dictionnaire dans cette optique, en la confrontant à la littérature de l'époque, essentiellement à travers la toile de fond du *Feu* d'Henri Barbusse, paru en 1916 et acheminé au front en 250 000 exemplaires (Élie, ici 253-254). L'analyse du roman de Barbusse, placé à son tour dans la trajectoire poétique entre Michelet, Sand, et Hugo, puis Zola et Vallès au XIX^e^ et Céline, Giono et Ramuz au XX^e^ siècle (*ib.* 243-249), permet d'établir un cadre général qui revèle « une lente évolution de Michelet à Céline dans le traitement de l'oral à l'écrit. L'oral pénètre dans l'écrit d'abord sur la pointe des guillemets avant de s'infiltrer et de s'attaquer à la voix narrative même » (*ib.* 248-249).

Devant cette toile de fond, l'expression des Poilus dévoile sa nature profonde et prend toute sa signification. Élie constate tout d'abord une

> « interpénétration entre langue littéraire et langue familiale, la littérature cherchant à transcrire au plus près la langue familiale et en retour la langue familiale n'étant pas exempte de l'influence de l'écrit du fait du poids prépondérant de l'école et des enseignements de la troisième République, mais aussi de la presse ou encore des lectures au front » (*ib.* 254).

Les effets en sont flagrants :

> « Ce qui frappe à la lecture croisée de ces témoignages d'écrivains sur la guerre et de ces lettres de Poilus, c'est leur profonde ressemblance. Que l'expérience de la guerre soit une, cela se comprend assez aisément, mais plus troublant est qu'elle se dise sur le même mode. (...) La guerre confronte les hommes à l'incommunicable, la langue ne permet plus de communiquer l'expérience inouïe qu'ils vivent ou ont vécue » (*ib.* 254 ; cf. aussi les citatations de Poilus réunis par P. Rézeau, MP 2*sq.*).

Élie décèle ainsi la juxtaposition entre le français académique du narrateur et une langue orale de l'immédiat des soldats (*ib.* 244-248), mais aussi la désintégration de la narration par des scènes et des énoncés morcelés, une esthétique du fragment (*ib.* 260-262) ; la mise à profit de l'euphémisme (*ib.* 262), mais aussi « la mise à mort de l'héroïsme » (*ib.* 269) :

> « Les textes étudiés font le deuil de l'héroïsme, mais plus encore de l'Homme et de sa spécificité. Ce dernier est tour à tour animalisé, végétalisé, minéralisé, transformé en objet, avant que 'sa carcasse' ne soit traitée comme un déchet. » (ib.) « Le langage humain semble ici perdre sa spécificité. Il est assimilé par le biais de la métaphore aux bourdonnements d'insectes et au ronron des machines. Animalisé, réifié, le langage humain revient à une dimension primitive, celle du cri, mais un cri qui semble encore sinon mélodieux, du moins rythmé. De ce cri ils essayent de faire jaillir un chant. Ce cri, arraché à la douleur, essaye de se mêler à ces souffles à bout de souffle pour former un chant, qui serait un retour à une dimension primitive du langage. En effet, ces voix proches de la mort semblent remonter à l'origine, à un en deçà du langage. Cette incapacité à parler renvoie à une incapacité bien plus fondamentale, celle de la littérature, de la lyrique traditionnelle, de l'élégie à dire la plainte de ces hommes et de ces femmes. L'inouï de la douleur ne semble pas pouvoir trouver d'équivalent verbal. Le chant est un horizon, mais ne semble pas pouvoir être atteint » (*ib.* 257-258).

En synthèse, Élie retient tout d'abord l'interpénétration entre une écriture académique d'ascendance classique et élitiste d'une part et une expression familière impliquant désormais toute la société d'autre part : « La guerre entre dans les lettres et fait vaciller la frontière entre langue écrite et langue familiale, elle permet aussi l'entrée de la langue écrite dans les pratiques et les usages de tous les Français » (*ib.* 277). D'un point de vue poétique « émerge avec la guerre une nouvelle façon de la dire qui est une réactualisation du genre de l'épopée. Les lettres comme les romans parviennent à faire entendre une voix singulière pour que celles qui se sont tues soient entendues » (*ib.*).

Le regard poétique sur les correspondances clôt ainsi le cycle des analyses qui ont pris comme point de départ les *Mots des Poilus* mettant en relief son apport à l'histoire de la langue et de la textualité françaises. Le présent volume ne poursuit pas toutes les pistes ouvertes par les *Mots des Poilus*, étant donné sa concentration sur des questions du diasystème, mais elle accentue ses côtés novateurs et fonctionnels dans l'approche d'une matière difficile à appréhender.

8. La voix des autres : l'italien et l'allemand

v. Cutinelli-Rendina, Lubello, Sowada

L'aperçu sur la langue des Poilus aurait été incomplet si l'on n'avait pas pris en considération les voix de l'autre côté du Front – la couverture du dictionnaire reproduit une œuvre de l'Allemand Franz Marc, mort à Verdun en 1916 – ni encore celles de l'Italie, l'autre nation romanophone fortement impliquée dans la Guerre. L'expérience scripturale des trois pays se ressemble sur beaucoup d'aspects – une guerre de

tranchées, un nombre important de lettres (trente milliards pour l'allemand, quatre milliards pour l'italien), des constellations communicatives identiques –, mais se distingue également sur des points essentiels : la scripturalité italienne est bien moins dominée que celle en français, le degré de l'alphabétisation étant moins avancé (cf. Lubello, ici 295-297). La part d'une scripturalité de peu-lettrés est plus présente, tout comme celle des dialectalismes non adaptés, mais aussi les effets de modèles d'écriture bureaucratiques (cf. *ib*. 299-307 ; Cutinelli-Rendina, ici). Les lettres allemandes, en revanche, montrent une formation scolaire plus marquée que les lettres françaises et une attitude rhétorique plus héroïque, moins spontanée (cf. Sowada, ici). Dans les deux cas, la linguistique historique doit donc développer des approches différentes d'analyse – et le rendement interprétatif dépend bien entendu de la nature de la documentation.

Du point de vue de l'état de la recherche, excellemment mise au point par les trois auteurs, on constate une situation assez comparable à celle du français, même si la situation archivistique et éditoriale est un peu moins favorable, en particulier en Italie. Autant pour l'allemand que pour l'italien, le potentiel de la recherche est en tout cas considérable et la situation d'observation, exceptionnelle par la grande densité des écrits, est insuffisamment exploitée, même si le centenaire a donné de nouvelles impulsions à la recherche. Notons enfin qu'aucune entreprise comparable au dictionnaire de Pierre Rézeau n'a vu le jour pour l'allemand ni pour l'italien (cf. Cutinelli-Rendina, ici).

9. Les continuations et perspectives

v. Roques, Thibault *bis*

Tout au long du présent volume les *Mots des Poilus* ont été pris comme point d'appui pour des études ultérieures autour du diasystème de l'époque. Dans un autre ordre d'idées, ce dictionnaire peut être aussi considéré comme un complément à la lexicographie de référence du français, notamment au *Trésor de la langue française des XIX^e^ et XX^e^ siècles*, à son tour complété par le *Dictionnaire des régionalismes de France*. Dans cette optique, les *Mots des Poilus* se prêtent à des élargissements. C'est ici le défi que Gilles Roques a relevé, en mettant à profit les collections toujours enrichies de GoogleBooks et d'autres ressources numériques. Roques a pu ainsi ajouter de nouvelles attestations à quelque 250 lexèmes du dictionnaire, ajouts qui complètent la documentation des *Mots des Poilus*. Dans la plupart des cas, les nouvelles datations se placent dans la dimension d'une décennie avant celles proposées par P. Rézeau, ce qui confirme pleinement l'orientation donnée par l'auteur du dictionnaire. Mais les nouvelles citations, souvent très significatives, apportent une assise encore meilleure pour la trajectoire des lexèmes réunis, dont nous savons qu'ils sont tous insuffisamment décrits par la lexicographie.

Un deuxième ajout important et complémentaire entreprend une analyse phonographique, morphologique et syntaxique d'un corpus remarquable de 113 lettres d'une scriptrice de la Bretagne romane, Anne-Marie Gigon. André Thibault place ici les résultats qu'il a pu obtenir en analysant les citations des *Mots des Poilus* (cf. *supra*, section 4) dans une logique rigoureuse de linguistique textuelle :

> « la prise en compte d'un corpus homogène est la seule façon de faire ressortir des fonctionnements systémiques, par définition inaccessibles dans un corpus trop hétérogène. (...) le fait de se limiter à une seule scriptrice rend visibles des phénomènes de fréquence relative : par exemple, l'absence du subjonctif est un trait systémique chez notre scriptrice, alors que chez d'autres locuteurs il pourrait s'agir simplement d'une possibilité, qui ne s'active que dans certains co-textes et contextes. » (Thibault, ici, 389 ; 433)

A. Thibault fournit, à travers les quelque 90 paramètres relevés, un modèle méthodologique pour toute analyse de type variationniste et il confirme en même temps la validité des constats réalisés à partir des *Mots des Poilus* (v. ici, Pellat, Pusch et Thibault).

Ainsi, notre volume se clôt sur un ensemble d'*addenda* et sur une étude approfondie des aspects non-lexicaux des correspondances, soulignant ainsi une nouvelle fois la pertinence et la valeur de l'ouvrage de Pierre Rézeau.

Citons en guise de conclusion les paroles d'Emanuele Cutinelli-Rendina qui rendent hommage à sa réalisation :

> « Il monumento che Pierre Rézeau ha eretto alla lingua e alle parole delle reclute francesi suscita diverse reazioni, e sentimenti altrettanto vari. Stupore anzitutto, per il fatto di vedere nel XXI secolo compiere individualmente un'impresa titanica quale ormai portano a termine solamente *équipes* di molti ricercatori, assisititi da sofisticati sistemi di trattamento dei dati ; un'impresa che invece Pierre Rézeau, con una pazienza e una potenza di lavoro che ricorda lessicografi e ricercatori del XIX secolo, ha condotto per proprio conto, nel corso di anni di solitaria dedizione. Inoltre, quest'impresa suscita ammirazione per la chiarezza della struttura che il dizionario nel suo insieme presenta ; per la lucidità e la razionalità con la quale sono organizzate le singole voci (...) ; e, *the last but not the least*, per la sobrietà delle esposizioni, per l'erudizione misurata delle esplicazioni (...). » (Cutinelli-Rendina, ici 283)

Grâce aux relevés de P. Rézeau, nous disposons désormais pour la Grande Guerre d'une photographie unique permettant de poursuivre de nombreuses interrogations en linguistique historique, diasystémique et systémique. Avec tous les auteurs réunis dans ce présent volume, nous ne pouvons qu'espérer que les *Mots des Poilus* puissent inspirer et catalyser la recherche sur l'histoire du français, tout comme celle de ses langues voisines.

Hélène CARLES
Martin GLESSGEN

10. Bibliographie

Bauche, Henri, 1920. *Le langage populaire. Grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple avec tous les termes d'argot usuel*, Paris, Payot (4 éds. augmentées jusqu'en 1946).

Antoine, Gérald / Martin, Robert (éds.), 1985. *Histoire de la langue française. 1880-1914*, Paris, CNRS.

Antoine, Gérald / Martin, Robert (éds.), 1995. *Histoire de la langue française. 1914-1945*, Paris, CNRS.

Bac[c]onnier, Gérard / Minet, André / Soler, Louis, 1985. *La Plume au fusil. Les poilus du Midi à travers leur correspondance*, Toulouse, Privat.

BrunotArchives = *Ferdinand Brunot, la musique et la langue. Autour des Archives de la parole de Ferdinand Brunot = Diachroniques* n° 6, PUPS ; les enregistrements sont réunis ‹http://gallicadossiers.bnf.fr/ArchivesParole›.

Carles, Hélène, 2020. « Nature et trajectoires du français régional en domaines occitan et franco-provençal », *ici* 121-167.

Chauveau, Jean-Paul, 2020. « Le vocabulaire rural dans les échanges familiaux », *ici* 191-213.

Cru, Jean Norton, 1929. *Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs des combattants édités en français de 1915 à 1928*, Paris, Les Étincelles (rééd. Nancy, Presses Univ., 1993).

Cutinelli-Rendina, Emanuele, 2020. « La documentazione semicolta contemporanea in italiano », *ici* 283-294.

Dauzat, Albert, 1918. *L'Argot de la guerre, d'après une enquête auprès des officiers et soldats*, Paris, A. Colin (cf. Roynette 2007).

Élie, Bénédicte, 2020. « Langue littéraire vs langue familiale : Une même langue pour dire la guerre ? », *ici* 243-279.

Ernst, Gerhard, 2019a. *Textes français privés des xviie et xviiie siècles*, 2 vols., Berlin/Boston, de Gruyter.

Ernst, Gerhard, 2019b. Compte rendu de P. Rézeau, *Les mots des Poilus*, *Zeitschrift für romanische Philologie* 153, 916-922.

Esnault, Gaston, 1919. *Le Poilu tel qu'il se parle. Dictionnaire des termes populaires récents et neufs employés aux armées en 1914-1918 étudiés dans leur étymologie, leur développement et leur usage*, Paris, Bossard.

Esnault, Gaston, 1925. *L'Imagination populaire. Métaphores occidentales*, Paris, Les Presses Universitaires de France.

Esnault, Gaston, 1965. *Dictionnaire historique des argots français*, Paris, Librairie Larousse.

Frei, Henri, 1929. *La Grammaire des fautes*, Paris, P. Geuthner (rééd., Rennes, Presses Universitaires, 2011).

Géa, Jean-Michel, 2015. « 1914-1918 : comment écrire la guerre quand on est rural, peu lettré et occitanophone ? », *in* : Retali-Medori, Stella (éd.), *Paroddi Varghji. Mélanges offerts à Marie-José Dalbera-Stefanaggi*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 163-176.

Gérard, Christophe / Lacoste, Charlotte, 2017. « La création lexicale dans les écrits de combattants de la Grande Guerre. L'approche dictionnairique de la néologie à l'épreuve des textes », dans Roynette/Siouffi/Steuckardt 1917, 175-192.

Glessgen, Martin, 2018. « Albert Dauzat (1877-1955) », *in* : Henriet, Patrick (éd.), *L'École Pratique des Hautes Études. Invention, érudition, innovation. De 1868 à nos jours*, Paris, Somogy/Éditions d'art, 2018, 322-323.

Glessgen, Martin, 2020. « Le plurilinguisme en France au début du 20e siècle – perception et réalité », *ici* 53-97.

Glessgen, Martin / Schøsler, Lene, 2018. « Repenser les axes diasystématiques : nature et statut ontologique », *in* : Glessgen, Martin / Kabatek, Johannes / Völker, Harald (éds.), *Repenser la variation linguistique*, Actes du Colloque DIA IV à Zurich (12 -14 sept. 2016), Strasbourg, ÉLiPhi, 11-52.

Heckmann, Thierry, 2020. « Recueillir, intégrer, mettre en valeur les correspondances et les carnets des Poilus. L'exemple de la Vendée », *ici* 41-50.

Kaehlbrandt, Roland, 1989. *Syntaktische Entwicklungen in der Fachsprache der französischen Wirtschaftswissenschaften untersucht an der Textsorte 'Lehrwerk' im Zeitraum von 1815-1984*, Stuttgart, Steiner.

Kempowski, Walter, 1993-2005. *Das Echolot. Ein kollektives Tagebuch. Januar/Februar 1943.* 4 vols., München, Albert Knaus Verlag, 1993 ; *Fuga furiosa.* [Januar/Februar 1945], 4 vols., ib., 1999 ; *Barbarossa '41* [Juni-Dezember 1941], ib. 2002 ; *Abgesang '45* [April/Mai 1945], ib. 2005.

Kihaï, Dumitru, 2020. « La place de l'argot dans le vocabulaire des Poilus », *ici* 171-190.

Lubello, Sergio, 2020. « L'italiano nelle lettere della Grande Guerra, con particolare attenzione al lessico », *ici* 295-309.

Martineau, France / Remysen, Wim (éds.), 2020. *La parole écrite, des peu-lettrés aux mieux-lettrés : études en sociolinguistique historique*, Strasbourg, ELiPhi.

Noll, Volker, 1993. « Les dictionnaires d'argot et les argots spéciaux », *TraLiPhi* 31, 423-475.

Nougaret, Christine, 2020. « La langue testamentaire des Poilus parisiens (1914-1918) : une source de l'écriture des peu-lettrés », *in* : Martineau / Remysen 2020, 189-202.

Pellat, Jean-Christophe, 2017. « Les difficultés de mise à l'écrit des peu-lettrés : les graphies des Poilus », *in* : Kristol, Andres M. (éd.), *La mise à l'écrit et ses conséquences.* Actes du 3e colloque « Repenser l'histoire du français », Univ. de Neuchâtel, 5-6 juin 2014, Tübingen, Francke, 237-245.

Pellat, Jean-Christophe, 2020. « Lettres de Poilus : éléments de syntaxe », *ici* 233-242.

Pusch, Claus, 2020. « La variation morpho-syntaxique dans les lettres de Poilus », *ici* 215-232.

Rauzier, Ives, 2001 (²2016). *L'Occitan dans les tranchées*, Lille, TheBookEdition.com.

Rézeau, Pierre, 1995. « Les variétés régionales du français de France », *in* : Antoine/Martin 1995, 677-713.

Rézeau, Pierre, 2003. *Dictionnaire des onomatopées*, Paris, PUF.

Rézeau, Pierre, 2014a. « Aspects de la phraséologie du français de France à travers des correspondances de combattants de 1914-1918 », *in* : Farina, Annick / Zotti, Valeria (éds.), *La Variation lexicale des français. Dictionnaires, bases de données, corpus. Hommage à Claude Poirier*, Paris, Champion, 189-214.

Rézeau, Pierre, 2014b. « Richesses de la langue des Poilus à travers leurs correspondances (1914-1919) », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 124, 229-265.

Rézeau, Pierre, 2016a. « La régionalité lexicale du français après 1500, à travers des régionalismes recueillis dans les correspondances de Poilus », *in* : Glessgen, Martin /Trotter, David (éds.), *La régionalité lexicale du français au Moyen Âge*, Strasbourg, ÉLiPhi, 111- 127.

Rézeau, Pierre, 2016b. « Richesses du français des "Canadiens-Français" d'après les témoignages de soldats de La Première Guerre mondiale », *in* : Remysen, Wim / Vincent, Nadine (éds.), *La Langue française au Québec et ailleurs*, Frankfurt a.M., Lang, 91-124.

Rézeau, Pierre, 2018a. « Autour du *Poilu tel qu'il se parle* (1919). Lettres d'Alexandre Arnoux, de Charles Bruneau et de Marcel Cohen à Gaston Esnault », *Revue de Linguistique Romane* 82, 329-382.

Rézeau, Pierre, 2018b. *A taaable ! Florilège des graphies expressives du français*, Stuttgart, Steiner.

Rézeau, Pierre, 2020. « L'éventail des correspondances de guerre 14-18 : un témoignage linguistique d'une richesse insoupçonnée », *ici* 27-39.

Roques, Gilles, 2020. « En marge des Mots des Poilus de Pierre Rézeau. Commentaires et compléments », *ici* 335-387.

Roynette, Odile, 2007. « La guerre en mots », Introduction à la réédition d'Albert Dauzat, *L'Argot de la guerre*, Paris, Armand Colin, 11-36.

Roynette, Odile, 2010. *Les mots des tranchées. L'invention d'une langue de guerre, 1914-1919*, Paris, Armand Colin.

Roynette, Odile, 2015. « La Grande Guerre : un événement de langage ? », *in* : Philippe Poirier (dir.), *La Grande Guerre : une histoire culturelle*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 177-189.

Roynette, Odile / Siouffi, Gilles / Smadja, Stéphanie / Steuckardt, Agnès, 2013. « Langue écrite et langue parlée pendant la Première Guerre mondiale : enjeux et perspectives », *Romanistisches Jahrbuch* 64, 106-126.

Roynette, Odile / Siouffi, Gilles / Steuckardt, Agnès (éds.), 2017. *La langue sous le feu. Mots, textes, discours de la Grande Guerre*, Rennes, PUR.

Sainéan, Lazare, 1915. *L'argot des tranchées d'après les lettres des poilus et les journaux du front*, Paris, E. de Boccard.

Sowada, Lena, 2015. « Les ego-documents d'une famille bourguignonne pendant la première guerre mondiale. Competénce scripturale entre conventions scripturales et expression individuelle », *Revista LinguíStica*. Revista do Programa de Pós-Graduação em Linguística da Universidade Federal do Rio de Janeiro, 11/2, 42-61.

Sowada, Lena, 2020. « La recherche sur l'écrit privé : perspectives germanistiques », *ici* 311-332.

Steffen, Joachim, 2020. « L'avancement de la scripturalité conceptuelle dans la correspondance de soldats du Midi entre la Révolution française et la Grande Guerre », *in* : Martineau / Remysen 2020, 109-128.

Thibault, André, 2017. « Variation diatopique et diastratique dans les *Archives de la Parole* du fonds Brunot : le cas des enquêtes du Berry », *in* : BrunotArchives, 121-148.

Thibault, André, 2020a. « La variation régionale chez les Poilus : phonétique et morphosyntaxe », *ici* 99-120.

Thibault, André, 2020b. « Analyse linguistique des traits phonographiques et morphosyntaxiques de la correspondance d'une femme de soldat en Bretagne romane (1915-1917) », *ici* 389-438.

Thibault, André, 2020c. « La correspondance d'une femme de soldat en Bretagne romane (1915-1917) », *in* : Martineau / Remysen 2020, 69-89.

Vicari, Stefano, 2018. « Rituels épistolaires dans les lettres des poilus peu ou moins lettrés : une analyse contrastive », *in* : *Congrès Mondial de Linguistique Française – 2018*, SHS Web of Conferences 46, 06009 (2018) [publ. électronique].

1. Le cadre général

L'éventail des correspondances de guerre 14-18 : un témoignage linguistique d'une richesse insoupçonnée

1. La polyphonie des scripteurs

C'est quasiment toute la France qui durant la Première Guerre mondiale a connu la pratique régulière de l'écriture. La plupart des soldats et leurs familles n'en avaient eu auparavant qu'une expérience limitée, notamment les ruraux qui n'avaient guère échangé de correspondances familiales, le cas échéant, que lors de leur service militaire. Autant dire qu'il ne s'agit pas, au seuil de ces journées, de dresser une typologie des scripteurs, ce qui serait décrire la France de ce début du XX^{e} siècle (et ses colonies). Sans doute peut-on distinguer, dans l'immense cohorte des combattants, ceux qui, par leurs études ou leur profession, avaient déjà une pratique de l'écriture, ainsi les instituteurs, les médecins, les prêtres et à plus forte raison ceux qui étaient ou qui devinrent des écrivains de talent, sans oublier les linguistes (Bruneau, Dauzat, Esnault) ; sans doute, découvre-t-on dans ces derniers groupes une qualité d'écriture, des éléments d'analyse et de réflexion qui donnent un éclat particulier au témoignage. Mais si des textes comme ceux de Barbusse, de Genevoix ou de Pézard sont des monuments incontournables, ils le doivent d'abord aux qualités humaines de leurs auteurs. Et à cette aune, pris dans leur globalité, les témoignages à partir desquels ont été rassemblés *Les mots des Poilus* constituent un ensemble exceptionnel, « au moment où presque toute la littérature française est dans les lettres des soldats (écrivains de profession ou non) » (Marcel Cohen, BSLP 20, 1916, 69), à la hauteur de la grande dignité de leurs auteurs, dont la plupart constituaient ce qu'on appelait autrefois « le menu peuple », chair à canon toute désignée, devant lesquels s'inclinait Apollinaire :

> « Le pays n'aura jamais une admiration assez grande pour les simples fantassins, soldats admirables qui meurent glorieusement comme des mouches » (ApollinaireM, 362, 1915)[1].

De ces hommes et de ces femmes. Par bonheur en effet, les cas ne sont pas rares où ont été conservées outre les lettres des Poilus, celles que leur ont adressées leurs proches, notamment mère, épouse, fiancée, ou sœur écrivant au nom de la famille. Parmi tant d'autres, voici deux passages qui les évoquent :

> « Vous toutes, ô femmes de France, vous souffrez et vous faites la guerre avec nous. [...] Et votre devoir, c'est, comme la sentinelle qui veille les pieds dans l'eau au fond de la tranchée,

[1] Ce type d'abrévation est repris des *Mots des Poilus*, 920 *sqq*.

de tenir aussi et de garder tout votre courage. Et votre gloire, elle viendra comme viendra la nôtre, après la souffrance et les jours de tristesse, et elle sera aussi grande que la nôtre » (SaleillesDijon, 12 janvier 1915, 61 ; à sa grand-mère).

« Nous aussi, femmes des champs, il faut bien devenir ingénieuses et faire bien des ouvrages que l'on avait jamais faits et que nous n'aurions pas faits si ce n'eût été de ce terrible fléau qui pèse sur nos têtes » et « j'ai appris encore un nouveau métier ces jours derniers, j'ai commencé à tailler dans les vignes » (BardinAiguillonMer, 7 novembre 1915 et 23 février 1916 ; à son fiancé).

Le présent volume me réjouit pour les compléments et les perspectives qu'il apporte aux *Mots des Poilus* et par l'hommage qu'il rend à ceux et celles qui en constituent les pierres vives. J'ai choisi pour ma part d'évoquer ici, parmi beaucoup d'exemples possibles, quelques correspondances ou carnets qui témoignent de la richesse et de la diversité linguistique qu'offrent ces textes, à travers des catégories socio-professionnelles et des régions diverses et à partir de sources variées. J'en ai dégagé à grands traits ce qu'ils apportent de nouveau à la lexicographie générale et régionale du français.

2. Un plâtrier-peintre et sa femme, passementière, de la Loire (CollayMontbrison)

2.1. Correspondance particulièrement attachante d'un couple de jeunes artisans

Cette correspondance d'environ 500 lettres conservées a été très soigneusement publiée par Philippe Maret (numérisation des textes originaux, avec leur transcription en regard) sur Internet (‹ lettre1418.org/blog/ ›). Simon Collay est né en 1888 à Montbrison (Loire), il a donc 26 ans quand il est mobilisé ; son épouse, Jeanne Vachez, est née en 1891 à Moingt, commune limitrophe aujourd'hui intégrée à Montbrison. Ils sont mariés depuis 1913 et parents de Zizou, fillette vive et turbulente, tandis qu'un garçon naîtra le 23 octobre 1918 (Pierre Collay, qui a fêté ses 100 ans l'an dernier, à Mornand-en-Forez). Les lettres de Jeanne nous renseignent sur la vie au quotidien à Moingt durant la guerre et sur les soucis et les joies que lui causent l'éducation de sa fillette. Des gens simples, fortement attachés l'un à l'autre, qui s'expriment avec une grande spontanéité et détestent la guerre, « ce maudit commerce qui nous sépare ». Pleines de vivacité, d'amour et de fautes d'orthographe (surtout celles de Jeanne), ces lettres ne manquent pas de poésie : « Le soir quand je vois la lune je la regarde parce que je me dis que tu dois la voir toi aussi » (CollayMontbrison, 1er novembre 1914 ; lettre de Jeanne).

2.2. Une langue géographiquement très marquée

Pour s'en tenir au lexique et en ne retenant ici que les faits diatopiquement marqués, on en relève, de 1914 à 1919, plus de 80 (on a souligné ceux qui n'apparaissent, dans notre corpus, que chez ces auteurs) :

– sous la plume des deux époux :

abonder, *bise*, *bisette*, *chevreton*, *chez moi/chez toi*, *mami*[2], *ne pas aller/marcher des mieux*, *mouillé de chaud*, *peine (tirer –)*, *ranger*, *retourner*, *à tenant*, *être au travers*, *vachard* ;

– sous la plume de Simon :

fenotte, *fourme*, *grandet*, *molette*, *piquée*, *pissée*, *poche*, *punais*, *radée*, *trempe* ;

– sous la plume de Jeanne :

d'abord, *premier de l'an*, *aquigé*, *avoir de besoin*, *boge*, *bretillon*, *calquevaque*, *canon*, *centpote*, *colère*, *commerce*, *commission (être fait à la –)*, *côté (par –)*, *courir la guenille*, *couvert*, *couverte*, *cuvage*, *damoche*, *se débarrasser*, *déprofiter*, *driguasser*, *ébourré*, *fermer dehors*, *faire flic*, *fripe*, *garagnat*, *groler*, *grolle (sec comme une –)*, *jour (un jour et non l'autre)*, *mâchurer*, *la petite maladie*, *malice*, *mettre (de l'appétit)*, *mourer*, *moyen (tâcher –)*, *patte*, *petas, pillot*, *plier*, *plongeon*, *prendre*, *profiter*, *quitter*, *rebuser*, *rencontrer*, *se rentourner*, *ronfler*, *sarmenter*, *saucisse d'herbes*, *faire cinq sous*, *tatan*, *tège*, *tenir le feu*, *tomber du travail*, *si ça en tourne*, *tourte*, *vendémer* ; à quoi on ajoutera ici les deux mots qui suivent (figurant dans des correspondances mises en ligne après le bouclage du Dictionnaire).

2.3. Compléments aux Mots des Poilus

blanchon n. m. LOIRE "mycose affectant les muqueuses, particulièrement celle de la bouche, et se manifestant par des points et des plaques d'un blanc laiteux". Réf. usuel *muguet*. « Ne tire* plus peine pour nous [nous] allons aussi bien que possible. Quand au blanchon de Zizou il est complètement passé […]. Elle y est sujette c'est pourquoi je m'en suis aperçu de suite ce n'est pas la première fois qu'elle le prend*. […] La langue de Zizou a peler » (Jeanne, 18 septembre 1918). — Première attestation de cet emprunt au frpr. (Montbrison est au cœur de la zone où l'ALLy 988 a relevé ce type sous cette forme : partie sud de la Loire et frange sud-ouest du Rhône). — GononPoncins 1984 ; FEW 15/1, 144a, *BLANK.

cale (être à –) loc. verb. *pop.* "ne pas tenir debout, être sans forces". « Je ne vais pas trop mal mais mes jambes fléchissent toujours[,] jamais j'aurais crû être si a cale que ça » (Jeanne, 7 novembre 1918). — Non retrouvé dans les sources consultées ; à rapprocher de *cale* "affaiblissement, déclin" et *caler* "faiblir, perdre ses forces" (GPSR) ; FEW 2, 59a, CALARE.

3. Un curé de campagne sarthois (CabaretCourgains)

3.1. Riches carnets de notes au quotidien

Né à Courgains (Sarthe) en 1878, Léon Cabaret est curé de Sainte-Sabine-sur-Sarthe, lorsqu'il est mobilisé à l'âge de 36 ans. Après avoir fait toute la guerre, il

[2] « Le petit mami se porte toujours bien il a l'air de vouloir bien profiter quoique il soit frêle lui aussi » (Jeanne, 7 novembre 1918) ; mis en ligne après le bouclage du Dictionnaire, qui n'offrait qu'un exemple, de Simon Collay.

regagnera sa paroisse où il restera jusqu'à son décès en 1962. Ses 18 carnets, qui contiennent des notes quasi quotidiennes, du 8 août 1914 au 22 février 1919, ont été transcrits avec beaucoup de soin (*Carnets de guerre d'un prêtre sarthois, 1914-1919*, éd. par Robert Poinard, préface de Luc Ravel, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2015).

L'esprit d'observation et la plume alerte de ce poilu, maréchal des logis et aumônier militaire, cœur d'or et grande gueule, pour qui un chat est un chat et l'ennemi « ces cochons de boches », permettent une riche moisson de données.

Lui aussi tente de traduire le bruit des obus, comme une toile que l'on déchire ou un train lancé sur ses rails :

> « Parfois les batteries tirent à la fois et produisent comme un bruit de toile qui se déchire sourdement » (CabaretCourgains, 52, 1914).
>
> « Et puis comment rendre ces déchirures de l'air, si variées, si confuses qu'on aurait dit mille vendeuses à leurs comptoirs déchirant des coupons de soie ou bien des trains de ferraille entrant en gare » (CabaretCourgains, 192, 1915).
>
> « j'entends parfaitement dans le silence de la nuit la gamme stridente de l'obus, chauffé au rouge en sortant de la pièce, et qui vrille l'air glacé de son bruit spécial de train en marche sur des rails lointains » (CabaretCourgains, 156-157, 1915).

3.2. On signalera ici quelques faits qui ne sont attestés, dans le corpus, que chez lui.

3.2.1. Faits du français général

- pop. *café à deux couleurs* loc. nom. m. "café additionné de deux alcools" et *café mâle* loc. nom. m. "café additionné d'alcool" (peut-être tous les deux à caractère régional), *liqueur de cocu* loc. nom. f. "(variété de liqueur)" ;
- argot : *bousillage* n. m. "destruction physique (d'une personne)", *gratiche* n. f. "gale", *avoir les grelots* loc. verb. "avoir peur" ;
- argot ecclésiastique : *gouvernement* n. m. "gouvernante" ;
- création (?) : *cambronner* v. intr. "dire le mot de Cambronne", *enseveli* adj. "ivre", *filtrer* v. tr. "boire (des boissons alcoolisées)", *poivre* n. m. "ensemble de projectiles lancés par des armes à feu", *rataplan* n. m. "réprimande".

3.2.2. Faits régionaux intéressant la Sarthe (*patin* n. m. "pied de porc cuisiné", *pote* n. f. "trou dans le sol, flaque d'eau") ou une aire plus large (*bourdon* n. m. "pomme (ou poire) enrobée de pâte et cuite au four", *couler* v. intr. "glisser, enfoncer", *méridienne* n. f. "air surchauffé", *lait miot* loc. nom. m. "soupe froide faite de dés de pain trempés dans du lait", *musse* n. f. "passage, cachette, abri dans lequel on se glisse", *sacriste* n. m. "sacristain"), parfois jusqu'au Québec (*avoir les yeux cailles* loc. verb. "avoir le regard vide").

4. Un couple de jardiniers agathois (LoubetAgde)

4.1. Correspondance d'un prisonnier de guerre et de sa femme

Paul et Marie Loubet (nés en 1885, mariés en 1909) sont jardiniers à Agde (Hérault). Mobilisé en février 1915, Paul est fait prisonnier le 3 juillet 1915 ; il sera rendu à la vie civile le 25 décembre 1918. Leur correspondance (220 lettres retrouvées) a été publiée sous le titre *« Nous ne serions jamais séparés ». Correspondance de Marie et Paul Loubet, couple de jardiniers agathois, 1915-1918*, par Christine Delpous-Darnige et Virginie Gascon ; préface de Françoise Thébaud, Cazouls-lès-Béziers, Éditions du Mont, 2016. Marie est décédée en 1974 et Paul en 1975. Le texte est parsemé de quelques bribes de languedocien, ainsi « tu es toujours ma chichourletto et ma car ["ma petite mésange et ma chérie"] » (LoubetAgde, 148, 1917). Là encore, en s'en tenant au lexique, on notera :

4.2. Une langue surtout marquée régionalement

4.2.1. Faits du français général

jouer au diabolo loc. verb., fam. "faire l'amour" ;

à la je m'en fous loc. adv., pop. "n'importe comment" ;

mettre les outils au grenier loc. verb., pop. "cesser toute relation sexuelle" ;

taco n. m., argot "rhum" ;

se tirer des pieds loc. verb., pop. "s'éclipser".

4.2.2. Faits régionaux

- Surtout partie méridionale de la France : *en herme* loc. adj. "non cultivé (d'un terrain)" ; *picote* n. f. "variole" ; *pierre (de savon)* n. f. "morceau de savon" ;
- Quart sud-est : *moyen (tâcher –)* v. tr. "essayer" ; *profiter* v. tr. "mettre à profit, utiliser" ;
- Languedoc : *fleuri, -ie* "moisi" ;
- Languedoc oriental : *bûche* "sarment" ; *échaud* n. m. *VITIC.* "cuvette aux pieds des ceps destinées à recueillir l'engrais" ;
- Petite aire méridionale (Hérault, Aude, Aveyron) : *garou* n. m. "jarret de porc" ;
- Petite aire méridionale (Hérault, Aude, Haute-Garonne) : *capricer (se)* v. pronom. "se disputer" ;
- Petite aire méridionale (Hérault, Ariège, Tarn) : *content* adj., fam. "légèrement pris de boisson, éméché" ;
- Sud-est, notamment Hérault : *chair salée* loc. nom. f. "lard maigre, poitrine de porc" ; *languitude* n. f. "mal du pays" ;
- Gard, Hérault : *cosse* n. f. "terre sableuse en bordure du littoral" ; *servant* n. m. "raisin de table" ;
- Hérault : *cueillie* n. f. "récolte" ;
- Héraut (Agde) : *sarret* n. m. "coiffe des Agathoises".

4.3. Compléments

moyen n. m. *empêcher moyen à qqn de* + inf. HÉRAULT "empêcher de, éviter de". « Nous sommes deux de mon escouade […]. Cela nous empêche moyen de languir* » (LoubetAgde, 82, 1915). — Cet antonyme de *tâcher moyen* n'a pas été retrouvé dans les sources consultées.

plumer (se) fam. "perdre ses cheveux". Réf. fam. *se déplumer*. HÉRAULT « Quant à moi, si je ne blanchis pas, je me plume un peu et mon front se ride » (LoubetAgde, 197, 1918). — Emploi absent en ce sens des dictionnaires consultés, qui peut être un calque du languedocien (cf. *si pluma* "muer" ALF 1639, pt 830, sud de la Lozère, FEW 9, 86b, PLUMA).

5. Un linguiste ardennais (BruneauGivet)

5.1. Un inédit exceptionnel

Né en 1883 à Givet (Ardennes), Charles Bruneau est maître de conférences à la Faculté des Lettres de Nancy lorsqu'il est mobilisé à sa demande, en janvier 1915, alors qu'il avait été versé dans l'auxiliaire ; il sera démobilisé en mars 1919. Après une brillante carrière universitaire — qui ne l'empêcha pas de conserver en Sorbonne l'accent de sa province natale[3] —, il est décédé à Paris en août 1969. Sa correspondance et son journal de guerre, qu'il mit au net au printemps 1919[4], et dont malheureusement l'édition ne semble pas à l'ordre du jour, m'a été transmise par son arrière-petit-fils Mathieu Quignard (ICAR, Lyon). C'est un document passionnant, l'un des textes les plus « pétillants » de ceux que j'ai rassemblés, ponctué d'humour dès les premières pages quand l'auteur raconte ses démarches pour être mobilisé : « Un simple mot pour vous dire que la gendarmerie m'avait oublié ! Oublié en dépit de ma campagne à Langres[5], de mes lettres à tous les bureaux de recrutement de France et de Navarre, et de mes deux visites à Nancy. Dès qu'ils m'ont vu, ils ont vu l'importance de leur oubli. Ce matin j'avais ma convocation pour passer Jeudi à une heure du soir » (Lettre à son frère et à sa belle-sœur, 15 décembre 1914) ; six mois plus tard, il s'esclaffe : « Je viens d'être nommé premier soldat[6] (pour la deuxième fois ! ! !) » (28 juin 1915). Le docu-

[3] « Il garda toute sa vie un profond attachement à sa province natale dont il conservait non sans plaisir le savoureux accent » (Recteur Jean Babin, *Horizons d'Argonne*, 1969, n°16-18, 4).

[4] Précisément en « mars-avril 1919 » (BruneauGivet, dans la rubrique « Abréviations », au début de *Ma guerre*).

[5] Ch. Bruneau raconte, dans les premières lignes de *Ma guerre* : « J'étais chez mon frère à Fresne-St-Mamès, dans la Haute-Saône, au moment de la mobilisation. […]. Je m'en fus à Langres offrir mes services à un vieux commandant de recrutement qui me reçut très aimablement. Il m'expliqua que la discipline militaire ne souffrait ni relâchement ni zèle, que chacun avait sa place, et qu'un homme de trop était aussi fâcheux qu'un homme de moins. Il ajouta avec un sourire qu'on ne m'oublierait sûrement pas, et me renvoya à Fresne ».

[6] Le terme usuel de nos jours est *soldat de première classe*. Absente des dictionnaires du français, la locution *premier soldat* est attestée dep. 1842 (dans un contexte qui n'eût pas manqué de réjouir Ch. Bruneau) : « Il sera nommé dans les corps de l'armée des hommes de première classe qui en formeront l'élite ; pour être nommé de première classe, il faut avoir trois ans de service et réunir à la conduite l'intelligence, la tenue et la bravoure. Le galon de premier sol-

ment qu'il a laissé, sobrement intitulé « Ma guerre », entend simplement témoigner de ce qu'il a vécu durant ces quatre années :

> « Un jour viendra peut-être dans un avenir lointain où des mémoires comme ceux-ci permettront d'apprécier à leur juste valeur les mensonges des journaux et les sottises officielles – et d'écrire enfin l'histoire de la guerre » (BruneauGivet, avril 1919, Introduction).
>
> « Le langage poilu que j'ai parlé avec mes camarades pendant quatre ans, n'a pas la forme fixée, arrêtée, d'une langue littéraire. Il est toujours en transformation, en développement. Les expressions nouvelles, créées de toutes pièces ou apportées du dehors, chassent les expressions anciennes. Il n'y a pas un mot pour dire le pinard, il y en a dix, que l'on emploie au hasard, en suivant les occasions, avec toujours une tendance à se montrer spirituel » (Lettre à G. Esnault, 29 janvier 1920)[7].

L'histoire de la guerre et… l'histoire de la langue. On peut dire que Bruneau coche toutes les cases.

5.2. Une mine de données

5.2.1. Onomatopées

Avec Pézard, Charles Bruneau est le poilu qui offre le plus d'onomatopées lorsqu'il transcrit les bruits de la guerre, depuis cette première notation, alors qu'il n'est pas encore combattant : « Quatre [bombes] sont tombées à à peu près 100 m de chez moi – et je couche la fenêtre ouverte. *Zizzzizzizzzizzzi schschluippp boum !* » (Bruneau-Givet, 26 décembre 1914) et aussi cette autre, qui montre que chez lui l'humour ne perd jamais ses droits : « L'endroit est très poétique. On entend le coucou. Les balles qui passent très au-dessus de nous imitent le chant des oiseaux : *pi-ouitte* » (Bruneau-Givet, 15 mai 1915).

5.2.2. Faits régionaux

Des faits régionaux témoignent pour les Ardennes et un cercle concentrique souvent plus large (comme *avoir belle de* + inf. "avoir la possibilité de" ; *jusque* prép. "jusqu'à" ; *kniknak* n. m. pl. "pâtes alimentaires faites maison " ; *paf* adj. "stupéfait") ou pour les Côtes-d'Armor *mik* n. m. "café additionné d'eau-de-vie") ou encore pour l'Aisne (*creute* n. f. "carrière souterraine creusée dans la craie").

5.2.3. Argot

- argot : *baveux* n. m. "journal" ; *barboter* v. tr. "s'emparer de, faire prisonnier" ; *macchab* n. m. "cadavre" ;
- argot militaire : *auxi* n. m. "service auxiliaire" ; *distribution* n. f. "envoi massif d'obus, bombardement" ; *fricot* n. m. "situation peu exposée, sinécure" ; *fricoter* v. intr. "se soustraire au service, en faire le moins possible" ; *marmiter* v. tr. "lancer de gros obus" ;

---

dat donne droit à un supplément de solde de cinq centimes » (*Sentinelle. Journal des intérêts de l'armée,* 24 mars, 90).

[7] Éditée dans P. Rézeau, « Autour du *Poilu tel qu'il se parle* (Esnault 1919) », *RLiR* 82 (2018), 475-476.

– argot des tranchées : *bled* n. m. “zone en rase campagne entre les lignes du front ou entre les tranchées françaises et les tranchées allemandes” ; *blessure (bonne –)* loc. nom. f. “blessure peu grave (ou considérée comme telle), qui nécessite cependant une évacuation hors de la zone des combats” ; *bombe d’aéro* loc. nom. f. “bombe lancée depuis un avion” ; *camouflage* n. m. “art de dissimuler à l’ennemi le matériel de guerre ou une position occupée par des troupes en campagne […]” ; *chariot* n. m. “obus de gros calibre” ; *Charretier* n. m. “(surnom du soldat allemand, en particulier de l’artilleur de tranchée)” ; *Ernest* n. pr. “(surnom du soldat allemand, particulièrement de l’artilleur)” ; *Fantômas* n. pr. (dénomination d’un avion ou aviateur allemand)” ; *Fridolin* n. m. “(surnom du soldat allemand)” ; *Fritz* n. m. “(surnom du soldat allemand)” ; *métro* n. m. “élément de tôle cintrée destiné à protéger un abri ou une tranchée” ; *pétasson* n. m. “obus” ; *poussette* n. f. “brancard monté sur deux roues, pour le transport des blessés” ; *télé* n. m. “soldat spécialisé dans la téléphonie et la télégraphie” ; *terrible* n. m. “soldat de la réserve, territorial” ; *Trommelfeuer* n. m. “feu roulant d’artillerie” ;

– argot de l’aviation : *caisse à savon* n. f. “avion usagé”.

5.2.4. Termes du domaine militaire

bouteillon n. m. “récipient métallique cintré et muni d’un couvercle (pouvant être utilisé comme gamelle) et d’une anse mobile, destiné au transport de la nourriture et des boissons ou à la cuisson des aliments” ;

contre-avions adj. “qui lutte contre les avions ennemis (en parlant d’un canon)” ;

démonter v. tr. “défaire (son sac)” ;

départ n. m. “départ d’obus” ;

étoile blanche loc. nom. f. “insigne en forme d’étoile ornant le ruban d’une décoration militaire dont le récipiendaire a été cité à l’ordre de la Division” ;

Filloux (155 –) loc. nom. m. “canon à grande puissance, de calibre de 155 mm, mis en service en 1917) ;

fusant adj. “qui éclate en l’air (en parlant d’un obus)” ;

mitraillette n. f. “arme automatique, de petit calibre, à tir rapide, montée sur un affût” (synon. de *mitrailleuse*) ;

nid de mitrailleuses loc. nom. m. “lieu où sont groupées des mitrailleuses en position de combat” ;

obus de santé loc. nom. m. “désignation euphémistique et ironique de l’obus allemand de 77” ;

palite n. f. “gaz suffocant entraînant des congestions pulmonaires” ;

retourner v. tr. “retourner une balle dans sa douille pour qu’elle inflige une blessure plus mutilante” ;

shrapnel(l) n. m. “obus rempli de billes (de plomb ou d’acier) qu’il projette en éclatant ; bille(s) ainsi projetée(s)” ;

Viven Bessières n. f. “grenade lancée par un fusil équipé d’un tromblon”.

5.2.5. Mots familiers ou populaires

cacafouillage n. f. “façon d’agir désordonnée et confuse” ;

eau à ressort loc. nom. f. “eau minérale gazeuse” ;

gras à lard loc. adj. “qui a de l’embonpoint” ;

lune (tirer dans la –) loc. verb. "tirer au hasard";

menteur n. m. "(surnom de différents journaux)";

pas dégueulasse/pas sale "agréable (en parlant d'un mets ou d'une boisson)";

système débrouille/démerdard loc. nom. m. "(pour qualifier un moyen ingénieux de se tirer d'affaire)";

toutou (à la peau de –) loc. adv. "de façon simulée, pour rire";

trottinet (à coups de –) loc. adv. "à coups de pied";

trouver v. tr. "dérober, chaparder";

vasouilleux adj. "embarrassé, obscur, confus".

5.2.6. Autres apports

On pourrait encore pointer des mots ou des sens absents des grands dictionnaires contemporains (comme *chandelle* n. f. "pièce de bois servant d'étai"), ou qui s'y trouvent mal datés ou non datés (comme *cinématographier* v. tr. "enregistrer sur pellicule cinématographique", *coucou* n. m. "locomotive de manœuvre ", *dérouleuse* n. f. appareil servant à enrouler et dérouler (un câble)", *embouteillé* part. passé "bloqué par un engorgement de circulation") et noter quelques faits qui sont peut-être des créations (comme *haloter* v. tr. "entourer d'un halo", *ferraillerie* n. f. "ensemble de projectiles d'armes à feu", *homme-lunettes* n. m. "soldat qui porte des lunettes").

5.3. Bruneau, un fricoteur ? un embusqué ?

On terminera ce rapide survol par deux exemples, contenant des mots habituellement péjoratifs (*fricot, fricoteur, embusqué*) où sous l'humour et la modestie perce le soldat courageux :

> « Je suis maintenant téléphoniste. C'est un fricot. C'est malheureux de voir, à côté des pauvres types de la tranchée, l'existence de tous les fricoteurs du front : liaisons, brancardiers, infirmiers, ordonnances, etc., etc. Nous ne faisons rien que de bâiller, jour et nuit, à côté d'un appareil téléphonique. Seulement, les jours de bombardement, il faut aller réparer les fils au milieu des marmites. C'est la gloire du métier, c'est ce qui fait que nous ne sommes pas tout à fait des embusqués » (BruneauGivet, 13 juillet 1915).

> « Quand je dis nous, je m'assimile aux poilus, mais je ne suis pas un poilu. Je suis un embusqué de première ligne. Ça n'est pas du tout la même chose qu'un poilu. Dans une attaque, sur 100 poilus, il y a 50 tués ; il y a à peine 5 embusqués de touchés. Aussi l'embusqué tient (il tient d'ailleurs surtout à sa place, et c'est ce qui sauve la France. Car, grâce à l'embusqué, qui a peur de perdre sa place d'embusqué, le téléphone marche, la liaison marche, le ravitaillement marche, le service médical marche, tout ce qu'il y a d'essentiel marche) » (BruneauGivet, 3 janvier 1917).

Entre ces deux dates, le 17 juillet 1916, Bruneau sera cité en ces termes : « s'est montré extrêmement courageux pendant les combats du 16 au 27 Juin en réparant les lignes téléphoniques pendant de violents bombardements sans aucun souci du danger se chargeant continuellement des missions les plus périlleuses » ; quant à sa dernière

citation, fin 1918, elle se termine ainsi : « a toujours montré un moral, une intelligence et une ingéniosité en rapport avec sa haute culture ».

6. Une jeune paysanne vendéenne (BardinAiguillonMer)

6.1. Une volumineuse correspondance amoureuse

Joseph Mady, cultivateur né en 1892 à Saint-Michel-en-l'Herm, est incorporé le 8 octobre 1913 au 114e régiment d'infanterie, à Parthenay (Deux-Sèvres). Il passe au 35e régiment d'infanterie en octobre 1915, puis suit le 3e régiment d'infanterie coloniale dans les Balkans en décembre 1917. Il sera démobilisé fin août 1919. Il entretient une correspondance assidue avec Églantine Bardin, de la commune limitrophe de L'Aiguillon-sur-Mer[8], sa « chère petite Églantine bien-aimée », comme il l'appelle. Au début de leur relation amoureuse à l'été 1913, Églantine est très jeune ; elle est née le 2 septembre 1898 à L'Aiguillon-sur-Mer, elle aussi dans une famille de paysans. Conservées et numérisées aux Archives départementales de la Vendée (1 Num 384), leurs lettres atteignent le chiffre respectable de 806. Ce roman (« Quel trésor que tes lettres, quel roman, notre correspondance ! » 2 juin 1918) finira bien : au bout de six années de longue attente et de fréquentation, surtout par correspondance, ils se marieront enfin, le 16 septembre 1919 à L'Aiguillon-sur-Mer et auront dix enfants ; Églantine est décédée le 26 janvier 1976.

Parfois un souffle poétique authentique surprend, chez cette épistolière en sabots[9].

> « Oh ! nouvelles, quand parviendrez-vous au destinataire ; mots éternels, quand pourra-t-il vous lire ; phrases que je voudrais tendres, quand donc mon Joseph en recevra-t-il l'écho ? qu'après de longs jours de route vous allez partir, vous, lui redire que je l'aime, vous traverserez l'espace sans connaître le danger, ah ! c'est tout mon cœur que vous emportez […]. Vous ne savez jamais, lignes que je trace en ce moment, lui faire comprendre comme je l'aime » (21 janvier 1918).
>
> « Va, ma lettre, sur cette terre d'Orient, va à […] ses montagnes d'exil, va le trouver, mon Joseph aimé, porte-lui mon cœur, mes tendresses, offre-lui mes souvenirs, mes pensées, embaume-le du parfum des baisers continus de sa petite fleur sauvage, Églantine » (14 mai 1918).
>
> « […] parcourez donc, mots sublimes et pleins d'ivresse, mers et monts, quittez ma patrie, allez sous le brûlant soleil d'Orient. Oui, cherchez-le celui qui prend mon cœur tout entier, dites-lui que son Églantine ne pense qu'à lui » (21 juillet 1918)[10].

---

[8] Louis Chevalier (1911-2011), professeur au Collège de France, originaire de cette commune, lui a consacré un ouvrage attachant, *Les Relais de mer. Un village de la côte vendéenne de la veille de la guerre de 14 aux lendemains de la Deuxième Guerre mondiale*, Paris, Fayard, 1983.

[9] Elle allait au bal en sabots pour éviter qu'on ne l'invite à danser, ce qu'elle aurait considéré comme une infidélité à son Joseph : « j'ai encore remis le nez au bal, mais cette fois avec mes sabots et l'effet produit fut que ma résolution s'accrut […] de ne plus y remettre les pieds » (MadyAiguillonMer, 14 février 1918).

[10] On dirait presque du Chateaubriand : « Levez-vous vite, orages désirés, qui devez emporter René dans une autre vie… » !

Dans sa ferme de L'Aiguillon, elle aide ses parents du matin au soir, et tout naturellement évoque les travaux et les jours de la ferme dont elle tient, truffée d'indications météorologiques, une véritable chronique : les semailles, les foins, l'arrachage des fèves, les moissons, les vendanges. On pourrait par ailleurs constituer un bel herbier avec toutes les fleurs qu'elle envoie à son Joseph au fil des saisons, y compris la plus belle fleur sauvage, peut-être, de la côte vendéenne, l'œillet des dunes (*Dianthus hyssopifolius subsp[ecie]. gallicus (Pers.))* au parfum si subtil, aujourd'hui espèce protégée : « […] dans ces dunes arides en pensant à toi toujours j'ai cueilli des œillets au doux parfum » (20 septembre 1918). Sa pensée est en effet constamment tournée vers son amour lointain et on la surprend parfois, en plein travail, qui rêve à lui, ce qu'elle raconte dans une petite scène où l'on voit son patronyme féminisé, comme en patois :

> « Ah ! vous restez songeur après la lecture de mes lettres moi aussi bien souvent au travail je suis rêveuse je m'arrête de travailler, mais je suis tôt tirée de ma rêverie par la voix d'un de ceux qui travaillent avec moi : "Eh là-bas, Bardine ! que penses tu ?" et je réponds vite : "Rien" » (23 septembre 1915).

6.2. Une langue riche, surtout sous l'aspect familier et/ou diatopique

6.2.1. Argot des Poilus

frigo n. m. "viande frigorifiée", repris explicitement comme tel avec *babillarde* n. f. « dans l'espoir d'avoir une douce babillarde (comme disent les poilus) » (30 octobre 1917) ou *cafard* « dimanche en vous écrivant, j'avais un peu le cafard, selon l'expression chère aux poilus » (7 septembre 1916).

6.2.2. Usuel, non retrouvé dans les dictionnaires consultés

attaquer fam. "accoster, aborder" ;

branche n. f. "brin", devenu rare aujourd'hui dans ces contextes : « Je vais vous mettre dans votre lettre deux petites branches de sainfoin afin que vous respiriez les mêmes parfums que nous » (30 juillet 1915) ; « j'ai cueilli ces deux branches d'aubépine » (11 mai 1916) ; « je voudrais vous offrir dans une petite branche de lilas tout ce que je suis, tout mon cœur dans cette simple fleur » (3 mai 1917) ; « une branche de myosotis, ce qui veut dire ne m'oubliez pas » (5 mai 1918) ;

comme pop. « Hier ayant vu votre mère […], j'ai cru comprendre que vous ne lui écriviez pas aussi souvent comme à moi » (9 novembre 1916) ;

faire mépris (faire –) de qqc "mépriser" et *moment (de ce –)* loc. adv. "en ce moment" ;

savoir (ne vouloir rien –) "refuser de fonctionner (à propos d'un inanimé concret)", pourtant courant, cet emploi est absent des dictionnaires du français ;

faire la partie loc. verb., peu usuel, vieilli "faire la fête".

6.2.3. Faits régionaux, de plus ou moins grande extension

Grand Ouest, Bourgogne, Savoie, Suisse romande, Français d'Amérique (Québec, Louisiane) : *reconsoler* v. tr. "consoler" ;

Ouest et Centre, passé dans les fr. d'Amérique : *barge* n. f. "meule (de céréales ou de fourrage)" ;

De la Normandie à l'Aunis et au Poitou : *batteries* n. f. pl. "battage des céréales" ;

Haute-Bretagne, Centre-Ouest : *grain d'eau* loc. nom. m. "goutte de pluie" ;

Centre Ouest, Berry : *compagnie* n. f. "visiteurs, hôtes, invités" ;

Centre-Ouest et Sud-Ouest : *baquet* n. m. "récipient trapézoïdal en bois plein, peu profond et muni d'une anse, utilisé notamment pour les travaux de jardinage et les vendanges" ;

Côtes de l'Atlantique : *sart* n. m. "varech, goémon" ;

Charente-Maritime et Vendée : *moûter* v. intr. "produire du moût (à propos de la vendange)" ;

Vendée : *chaque* (abence de la préposition *à*) « un panier plein de fruits chaque bras » (7 août 1917) ;

Marais desséché : *communal* n. m. "grande prairie naturelle, gérée en commun par les habitants d'une commune" ; *raguenée* n. f. "averse (de pluie)" ; *parpille* n. f. "petit papillon (?)".

Non retrouvé dans les sources consultées : *rendre* v. tr. "acheminer (une récolte)". « Nous sommes occupés à rendre de la luzerne à graine » (21 septembre 1916).

7. Conclusion

Si ces quelques exemples donnent un aperçu de ce que l'on peut glaner dans ces correspondances et ces carnets et qui a fourni la matière aux *Mots des Poilus*, il n'y a pas de quoi se vanter d'avoir décroché la lune, et bien d'autres découvertes restent à faire, notamment du côté des variétés diastratique et diatopique ou encore en ce qui concerne la datation des faits. En voici deux exemples, qui ne figurent pas dans l'ouvrage.

7.1. On lit dans *Les mots des Poilus*, s.v. *cisson* : « Les colis, petits ou gros, sont toujours bienvenus. Un double ban pour les grôles [?] et le çisson » (PensuetMeung, 58, 1915 ; voir encore le mot *grôles*, par exemple, 208, 251, 314, 321, 326, 333, 352). À la page 251 seulement (alors que le mot est déjà apparu à plusieurs reprises), l'éditeur de Pensuet place cette note : « Le terme désigne un aliment impossible à identifier aujourd'hui, qui devait avoir un rapport avec le mot "grole" ou "grolle", très connu et encore parfois employé pour désigner les chaussures ». Maurice Pensuet avait déjà fait le rapprochement, pour s'en amuser : « Les grôles (non les godasses, ribouis ou pompes ou croquenots) étaient aussi bonnes que fraîches, d'ailleurs la charcuterie est toujours épatante » (195, 1916). Voici l'article auquel ce mot pourrait donner lieu :

grôles n. f. pl. LOIRET "résidus de la fonte de la panne de porc pressés pour former un pâté rustique". Synon. région. *graillons, graisserons, grattons, grésillons, grillons.* — Non retrouvé avant cette date (1915), ce type lexical a été relevé par l'ALIFO 560 dans les patois d'une petite aire homogène (partie ouest du Loiret et sud-est de l'Eure-et-Loir) ; il est devenu de nos jours un mot-souvenir de la cuisine domestique lors de l'abattage du cochon (« Une fois que la panne avait été fondue afin de faire la graisse de saindoux, on conservait les déchets, dorés sans être trop secs, appelés "grôles" », C. Chenault, « À la découverte de la Saint-Cochon [dans le Loiret] », 10 novembre 2003, ‹ mdpf45.fr ›). Sans

doute à rapprocher de gâtin. *grôler* "rôtir (des châtaignes)", Troyes et NE 1777 *groler* "rissoler" (FEW 21, 483b), mfr. *groller* "torréfier au gril" (1597 Liébault, dans FEW 2, 1230b, CORROTULARE).

7.2. Un dernier exemple montre qu'il est souvent possible d'aller plus loin que les meilleurs dictionnaires, comme dans le cas de la riposte gouailleuse *t'en fais pas/ pleure pas, tu la reverras, ta mère !*

« Dans les papiers que l'on retire de ses poches [d'un Allemand fait prisonnier] figure la photo de sa famille : le papa, la maman, cinq ou six enfants. Il pleure, croyant perdre ce souvenir. Cette crise sentimentale provoque dans le parterre quelques mots à la blague :

– T'en fais pas, dis donc, Fritz, tu la reverras ta mère !

Rien de cruel, en vérité. (Nos Français sont ainsi faits qu'ils rient des choses qu'intérieurement ils respectent le plus.) » (PonchevilleValenciennes, 204, 1919)[11].

Pleure pas, tu la reverras ta mère ! est attesté en 1915 (« – On va tous être tués ici. Pourquoi qu'on reste ici ? Gaspard lança, méprisant : – Pleure pas, va, t' la r'verras ta mère ! » R. Benjamin, *Gaspard,* p. 60, FRANTEXT (repris dans TLF citant EsnaultPoiluC) ; Déchelette 1918 ; par ailleurs, on notera le commentaire de Franconi, *Un tel de l'armée française*, Paris, Payot, 1918, 163, cité dans Esnault 1919, 573 (« C'est, malgré sa vulgarité foncière, une parole de foi vivace et d'amour »), qui rejoint celui de Thellier de Poncheville. On pourrait considérer le traitement de la locution (et de ses menues variantes) comme définitif. Mais une telle repartie invite à chercher du côté de la chanson et du théâtre et il est bien possible qu'elle ait sa source dans un vaudeville (« TOUS LES CUIRASSIERS, *chantant en dansant* Allons cueillir des lauriers, / La salade des troupiers. / Conscrit, marche au pas, / Et ne tremble pas, / Tu reverras ta mère » E. Labiche et Delacour, *La Sensitive*, Paris, Michel Lévy, 1860, 34). Si la locution n'est sans doute pas née dans le milieu militaire (mais a pu servir d'abord à consoler un enfant égaré), c'est à partir de ce milieu qu'elle s'est diffusée.

On sort tout heureux de ces milliers et milliers de pages : heureux d'avoir rencontré une source intarissable qui nous met à l'abri de l'avertissement de Patrice de La Tour du Pin : « Tous les pays qui n'ont plus de légende / Seront condamnés à mourir de froid… »[12], heureux d'avoir éclairé divers aspects du français. Heureux surtout d'avoir rencontré des hommes et des femmes qui se sont montrés à la hauteur des circonstances, exceptionnels, et pour lesquels on ne saurait éprouver qu'un infini respect et qu'une infinie tendresse.

Strasbourg Pierre RÉZEAU

[11] Le Père Charles Thellier de Poncheville, qui exalte les Poilus comme une « phalange épique devant laquelle s'agenouilleront les siècles » (p. 248) ou « des héros devant qui se découvrira la postérité » (p. 275), a souvent du mal à se défaire de son ton d'orateur (et Cru 1929, 246-247 le lui reprochera) ; il reste que le récit qu'il publia en 1919 *Dix mois à Verdun* compte aussi, pris sur le vif, d'authentiques traits de la langue des Poilus.

[12] *La Quête de joie*, Paris, 1933, vers 1 et 2.

Recueillir, intégrer, mettre en valeur les correspondances et les carnets des Poilus. L'exemple de la Vendée

Un archiviste serait-il un intrus dans un colloque de linguistes ? Peut-être pas là où l'on m'a appelé, à la porte d'entrée de ce colloque, pour y évoquer l'histoire et la constitution de la matière première de vos travaux, cet « écrit familial » du premier vingtième siècle, particulièrement la correspondance des soldats de la Première guerre mondiale. Vous me permettrez de remercier ici les organisateurs de ce colloque de s'être inquiétés de la conservation de cette source et, pour cela, d'avoir retenu l'exemple des archives d'un département, périphérique certes, mais qui a la chance d'être le département d'origine de Pierre Rézeau. Je vous propose donc d'évoquer comment cette matière première s'est constituée, puis comment elle a été recueillie, enfin quel traitement les archivistes lui appliquent pour la mettre en valeur et pour que vous puissiez en disposer.

*
* *

Pour bien approcher le genre de « l'écrit familial » au début du XX^{e} siècle, rappelons qu'avant de devenir une source offerte à la recherche, les correspondances familiales subissent de nombreuses phases de tri jusqu'à ne demeurer que sous la forme d'épaves, sinon de reliques, les unes oubliées et les autres vénérées. La part des correspondances familiales s'avère donc minime dans les archives, où les familles, à terme, rassemblent surtout des pièces susceptibles de soutenir au besoin un droit : quittances, actes notariés, brevets divers accordant un statut à une personne, décisions de justice, etc., et de la correspondance tout au plus d'affaires. Les correspondances familiales sont ordinairement détruites par manque d'intérêt, ou parfois par pudeur. Il faut donc des circonstances particulières pour qu'elles subsistent, et c'est le cas du temps de guerre.

Le réseau des dépôts d'archives ne les néglige pas. Je citerai deux cas exemplaires de correspondance conservée en Vendée. La première est celle de Jean-François Merlet, un avocat de Saumur, très engagé dans la Révolution et qui fut préfet de la Vendée de 1800 à 1809. Il était en effet privé de sa femme durant tout ce laps de temps, parce qu'il avait rejoint son poste sans elle, espérant réellement chaque jour que l'Empereur le nommerait enfin ailleurs, à un poste plus prestigieux où il pourrait réunir sa famille. Des centaines de lettres racontent à cette dame, presque au jour le jour, la vie privée du préfet et ses ennuis publics. Des milliers d'autres révèlent le réseau de ce grand épistolier, un homme qui sut ajouter tant de ses administrés au nombre de ses amis, car tel était sa manière de pacifier la Vendée. L'autre cas est tout

aussi particulier, mais dans un genre très différent. Il s'agit des 25.000 pages de la correspondance de Valentin Thomas, ingénieur des Chemins de Fer, adressée durant seize années, de 1930 à 1946, à Pierrette, la fille d'amis, dont ce déluge épistolaire était censé contribuer à l'instruction, de l'âge de 8 ans à celui de 24, mais qui comporte également beaucoup de renseignements personnels notamment sur la guerre vécue par ce résistant.

Le contexte très particulier de la guerre de 1914 mérite d'être rapidement brossé. C'est d'abord celui d'une production épistolaire générale et massive. Cinq millions de lettres auraient été échangées chaque jour entre les soldats au front et leurs proches, soit peut-être dix milliards en tout, débordant largement les velléités néanmoins réelles de la censure. La correspondance demeurait en effet le seul moyen de communication possible entre des êtres brutalement arrachés à leurs liens quotidiens, et précipités dans de grands dangers ou condamnés à une vie pénible qui avait besoin de ce réconfort. La lettre de soldat est un genre ancien. Le I^er^ Empire la favorisait déjà en proposant du papier à lettre illustré à thème militaire. Un siècle plus tard, toute la population se mit à écrire, d'autant plus facilement que les plus jeunes générations étaient désormais normalement entièrement alphabétisées. De son côté, le réseau postal, très dense, était prêt à répondre à une pareille demande. Une enquête nationale lancée en 1847 avait identifié les centaines de milliers de hameaux à desservir, où l'on avait souvent implanté des boîtes aux lettres. La plupart d'entre eux sont mentionnés dans les éditions alphabétiques du Dictionnaire de la Poste qui n'ont jamais été aussi précises et renseignées que dans cette première partie de la III^e^ République. Enfin, la Poste était devenue une administration dont le personnel, très présent sur tout le territoire national, sillonnait la moindre vicinalité communale – qu'on se souvienne du facteur Cheval.

Les moyens de cette correspondance étant en place, la demande étant énorme, un marché allait bientôt s'en accommoder, celui de la carte postale qui fut peut-être le vecteur principal de cette correspondance. L'armée diffusa des cartes postales militaires, qui n'oubliaient pas d'apporter leur lot de propagande. Mais des entreprises proposèrent rapidement leur propre production, sans oublier cet aspect de propagande que soutenait le patriotisme ambiant. Éditées en séries thématiques, parfois numérotées pour de futurs collectionneurs, ces cartes postales illustrèrent des aspects très variés de ce qu'elles nommaient « la guerre européenne », avant finalement de la reconnaître « mondiale ».

L'écrit familial n'est toutefois pas composé que de correspondances. La guerre favorisait en effet la rédaction de journaux personnels et de mémoires qui constituent un aspect spécifique de cette littérature. Beaucoup d'hommes avaient alors conscience d'être les témoins de l'Histoire en marche, et ils souhaitaient participer à son observation. Ils le firent d'autant plus qu'il s'agissait aussi de moments exceptionnels de leur propre histoire, où du reste ils risquaient souvent leur vie. Journaux et mémoires remplissent des carnets de nature variée. Certains sont presque savants, s'appuient sur des informations extérieures, disposent de plans et de croquis ou de photogra-

phies. D'autres sont plus simples, voire très simples, comme ces longues listes de lieux juste destinées à soutenir la mémoire. Ces documents spécifiques de l'écrit familial se présentent toutefois sous des formes souvent plus élaborées que la correspondance. Il s'agit certes parfois de notes prises réellement au jour le jour, mais les auteurs n'en avaient pas systématiquement l'occasion et pouvaient regretter le caractère décousu ou haché de ces rédactions immédiates. Beaucoup de carnets sont donc en fait des reconstitutions à des dates proches des événements, mais aussi lointaines, tant les souvenirs des journées les plus fortes demeuraient prégnants, au risque du reste de se figer en un récit réduit aux points marquants de cette reconstruction. Des auteurs se lancèrent en effet dans cette rédaction sans disposer de notes prises sur le vif, et ce jusqu'au soir de leur vie. Mais ils ne furent pas les seuls à vouloir interroger cette histoire et à en mesurer l'avancée. À l'arrière aussi, des observateurs annotaient leurs journées et commentaient les gazettes. En Vendée, l'un des plus intéressants de ces journaux écrits à l'arrière est celui de Paul-Émile Pajot[1], simple pêcheur des Sables d'Olonne mais également peintre, qui s'exprimait par profonde communion patriotique.

Comment ne pas évoquer le troisième volet du triptyque de la production des soldats de 1914-1918, bien qu'il ne relève pas de l'écrit familial : aux lettres et aux carnets s'ajoutent en effet de nombreuses photographies. Les militaires étaient bien plus nombreux qu'on ne l'imagine à avoir disposé d'appareils photographiques. Là aussi le marché s'est adapté en les miniaturisant pour en réduire l'encombrement. Le goût de la photo a poussé les soldats à échanger leurs tirages, à en acheter aussi, ce qui fait qu'il n'est pas toujours facile de comprendre comment se sont constitués les fonds iconographiques importants laissés par les Poilus.

On l'a dit, l'écrit familial subit au fil du temps l'effet drastique des tris effectués par les familles mêmes. Quoi de plus éphémère en effet que la plupart de ces milliards de lettres, souvent laconiques et répétitives, qui avaient surtout pour première fonction, venant du front, de donner un signe de vie et de rassurer les proches ? Et pourtant certains correspondants s'y attachaient. Les lettres reçues à l'arrière jalonnaient une absence et permettaient de rétablir une sorte de dialogue. C'étaient des témoignages inestimables que certaines familles conservèrent dès lors comme des reliques. Quant à celles reçues au front, elles avaient parfois un rôle encore plus fort. Des soldats y reconnaissaient l'émanation des êtres aimés et les portaient sur eux comme des talismans, ou au moins comme une compagnie dans le danger. Le nombre de ces lettres ne leur permettait pas de se charger de toute leur collection. Ils mirent dès lors en place une stratégie de conservation[2], les renvoyant par exemple à leurs destinataires pour

---

1 *Mes aventures : journal inédit de Paul-Émile Pajot (1873-1929), marin-pêcheur et peintre de tableaux*, établi et présenté par Alain Gérard [glossaire réalisé par Pierre Rézeau], La Roche-sur-Yon, CVRH, 2015, 508 p., ill.

2 C'est explicitement ce qu'expriment par exemple Joseph Mady pour les lettres de sa fiancée Églantine (Arch. dép. Vendée, 1 Num 384), ou le brancardier Athanase Carteau pour ses carnets de guerre (1 Num 406).

être sûrs d'en disposer à nouveau un jour. Certains avouaient que si la raison les poussait à agir ainsi, il leur en coûtait, chaque lettre ayant du prix. Notons accessoirement que la génération mobilisée en 14 vécut une expérience hors norme : une correspondance suivie situe en effet ses auteurs autrement que dans le vis-à-vis quotidien et elle les amène souvent à approfondir leur relation. Y avoir été contraint par les circonstances et dans la souffrance de la séparation et de la crainte du danger, n'enlève rien à ce fait. Églantine Mady[3] le constate en 1918 : les liens se distendaient chez beaucoup qui n'avaient plus rien à se dire et qui devenaient des inconnus l'un à l'autre, mais ce n'était pas le cas des épistoliers fidèles, qui demeuraient plus proches que jamais.

Pour que des lettres se conservent, il faut que des familles en prennent soin. On remarque toutefois qu'elles soulevèrent très tôt un intérêt général. Les historiens relèvent que la publication des lettres et carnets commença dans l'immédiat après-guerre, se poursuivit autour de 1930 et n'a pas cessé depuis les années 1990 et leur entrée dans le champ de l'histoire culturelle. En Vendée, on peut faire remonter cet intérêt aux toutes premières semaines du conflit. Avant même la publication des *Jeunes du Bocage*[4], une édition de lettres du front parue en 1916, le bulletin paroissial de Chavagnes-en-Paillers[5] – et d'autres aussi – en livra des extraits dès octobre 1914. Le numéro de septembre de cette publication mensuelle avait accordé une large place au premier mort de la commune, le lieutenant Henri de Guerry. Celui d'octobre nous prouve que le curé Crouzat commençait à se faire communiquer les lettres des soldats. Il y mesurait leur héroïsme autant que leur foi. « La grandeur d'âme de vos fils, affirmait-il, l'élévation sublime de leurs sentiments, je les trouve dépeintes dans ces lettres écrites avant le départ de la ville de garnison. » Ces toutes premières lettres ne provenaient encore que des villes de garnison, car la situation militaire dramatique des premières semaines de la guerre avait mis à mal le service postal, qui ne retrouvera sa régularité qu'après la stabilisation du front. « J'admire même, poursuivait-il, la suprême délicatesse de leur piété filiale, dans le cas où la mort viendrait les ravir à votre affection. Ils vous laissent habituellement soit un mot, soit une phrase qui vous servira de suprême consolation. » Et dès lors, l'abbé Crouzat cita continuellement leurs correspondances.

Rappelons, pour placer cette présentation des correspondances de Poilus dans son contexte local, que la Vendée développa durant la guerre des caractéristiques propres qui peuvent les éclairer. Le département a particulièrement souffert de la guerre, même si toute comparaison est très délicate à établir. La Vendée perdit près de 5 % de sa population totale ; elle comptait 438.520 habitants en 1911, or 19.542

---

3 « Les jeunes filles se disent lasses d'écrire », lettre d'Églantine Bardin à Joseph Mady, 19 mars 1918, 1 Num 384/17.

4 R. P. Rochereau, *Les Jeunes du Bocage à la guerre,* Maison de la Bonne presse de l'Ouest, 1916 (et paru successivement dans *La Croix des Deux-Sèvres* ; en ligne sur le site des Archives de la Vendée).

5 Disponible en ligne sur le site des Archives de la Vendée, de 1912 à 1954.

jeunes gens nés en Vendée sont morts pour la France[6]. Les classes d'âge touchées par la mobilisation comptaient 128.783 hommes, dont environ 100.000 furent au front. Par ailleurs la guerre se faisait proche, car des sous-marins allemands ne cessaient de croiser au large des côtes de la Vendée et d'y provoquer des naufrages. Toutefois les Vendéens, en général très patriotes, surent jouer de leur résilience ancestrale pour assumer le malheur tout en glorifiant l'héroïsme illustré par des événements spectaculaires. L'inexorable avancée allemande de l'été 1914, par exemple, a durement frappé les régiments les plus exposés ; leur recrutement ayant eu une base territoriale, c'est ainsi qu'au cours de la journée la plus meurtrière de la guerre, qui vit disparaître environ 27 000 soldats, le 22 août 1914, plus de 400 Vendéens périrent[7]. Plus tard, ce furent encore des Vendéens qui peuplèrent la célèbre Tranchée des baïonnettes[8], à Verdun, celle où la légende veut que les soldats furent engloutis debout, ne laissant plus voir hors de terre que le bout de leur baïonnette. Et la Vendée s'enorgueillissait par ailleurs d'avoir donné à la France son enfant terrible, Clemenceau. Évoquer le Tigre permet justement de rappeler que la guerre vint suspendre une politique anticléricale dure, ayant particulièrement pesé sur la Vendée dont le ralliement à la République ne satisfaisait pas les attentes des radicaux. Or, par la grâce de L'Union sacrée, l'engagement des Vendéens dans la guerre les réintégra pleinement dans la Nation. Notons aussi que l'expression de « Grande guerre », qui servira ordinairement à distinguer celle de 1914 des précédentes, était déjà utilisée en Vendée, mais pour désigner le soulèvement de 1793 et l'extermination de 1794. Ce décalque sémantique permit de comparer le malheur présent à la guerre civile, l'héroïsme actuel à celui des anciens. D'une Grande guerre à l'autre, le Vendéen de 1793 a donc été mobilisé pour identifier la force d'âme du Poilu. On n'hésitera pas à les représenter ensemble, par exemple sur un vitrail[9] d'une église, où leur sacrifice venait trouver son sens.

*
* *

Nous venons de reconnaître quelques caractéristiques de l'écrit familial durant la Grande Guerre ainsi que les raisons qui ont amené des familles à en conserver, et le public à s'y intéresser. En Vendée, en particulier, les lettres de Poilus sont parfois tout de suite devenues des monuments publics, à l'appui de circonstances où la foi et l'héroïsme des hommes rappelaient le grand traumatisme de la guerre civile révolutionnaire, un bon siècle plus tôt. Bien plus tard vint l'âge de la collecte, c'est-à-dire le temps où la piété familiale commença à trouver des relais pour la conservation de ces pièces.

---

6 Cumul des fiches de morts pour la France nés en Vendée, disponibles sur le site internet *Mémoire des hommes*.

7 Voir le mémorial virtuel du 22 août 1914 proposé en ligne sur le site des Archives de la Vendée.

8 Voir en particulier Jean Rousseau, *14-18 : les poilus de Vendée*, La Roche-sur-Yon, Centre vendéen de recherches historiques (La Vendée, les indispensables), 2006,127 p.

9 Vitrail de Lux Fournier installé dans l'église paroissiale des Lucs-sur-Boulogne.

En 2002, la correspondance de guerre de Pierre Bart[10] fut prêtée par son fils aux Archives pour y être classée et reproduite, ainsi que les précieuses photographies l'accompagnant. Des tranchées de 1914, l'homme était passé en Orient et, de là, avait gagné, à la fin de la guerre, l'Ukraine et la Russie, avant de rejoindre le Liban et la Syrie où la démobilisation le fixa dans une carrière diplomatique. En 2006, la famille d'Abel Épaud[11] nous laissa à son tour reproduire le bel ensemble des carnets de guerre de ce Poilu ainsi que sa correspondance. Dans les deux cas, il s'agissait d'un prêt pour reproduction. La variété des parcours militaires et sociaux ressort déjà de cette première « petite collecte », pour ainsi dire. Celle-ci fut favorisée par la revue *Recherches vendéennes,* qui a consacré deux gros numéros spéciaux[12], en 2000 et en 2006, à la publication de lettres et de carnets de 14-18. Elle avait lancé des appels par voie de presse et fait bénéficier les Archives de quelques retombées. Son succès de librairie l'obligea à une réédition du premier volume, puis à publier un second volume. On pensait néanmoins avoir écumé la matière disponible.

C'était sans compter avec l'émotion nationale due au centenaire de 1914. La France s'est habituée, tous les 20 à 25 ans, à vivre un anniversaire historique très médiatisé et aux prolongements culturels voire commerciaux innombrables. Après le bicentenaire de la naissance de Napoléon, en 1969, qui en fut comme le banc d'essai, celui de la Révolution, en 1989, vit la puissance publique chercher à entraîner toute la population dans de multiples actions. Un quart de siècle plus tard, le centenaire de 1914 offrait l'avantage supplémentaire d'une plus grande proximité avec l'événement commémoré. De fait, l'effacement progressif de la génération des enfants des derniers Poilus invitait à conjurer la perte du souvenir d'une guerre dont tout le monde avait tant entendu parler chez soi, sans toujours y prêter assez d'attention. Chacun avait bien connu un héros ou en descendait. Le ministère de la culture eut alors une idée de génie : s'adresser directement à la population, l'inviter à « faire son devoir de mémoire » aux environs du 11 novembre 2013, en faisant reproduire tout ce que les Poilus avaient laissé derrière eux : lettres, carnets, photographies, bien sûr, mais aussi objets divers fabriqués dans les tranchées, pièces d'uniforme, etc. L'orchestration médiatique ayant été bien faite, l'écho fut énorme et chaque famille se sentit redevable des souvenirs qu'elle détenait.

La plupart des Archives départementales participèrent à l'entreprise, mais aussi des bibliothèques et des archives communales. En Vendée, la presse locale se fit le relais zélé de l'initiative nationale, et signala que les Archives se consacreraient à l'accueil des particuliers munis de ces souvenirs, au cours des deux journées du 15 et

[10] Pierre Bart, « Lettres de guerre, 1914-1919 », 60 p., dact. Présentation et transcription par son fils Maurice, Archives de la Vendée, 1 J 2289. Elles ont été en grande partie publiées dans *Recherches vendéennes,* n°13 (2006), pp. 505-578. Aux lettres s'ajoutent 417 photographies publiées sur le site des Archives de la Vendée (1 Num 48).

[11] Carnets de guerre et correspondance d'Abel Epaud (1914-1919), Archives de la Vendée, 1 Num 168.

[12] *Recherches vendéennes* n°7 (2000), 581 p, et n°13 (2006), 659 p.

du 16 novembre 2013. Des conseils, et même des consignes précises venues du ministère, permettaient de concevoir une organisation consistant à accueillir convenablement les visiteurs, à prendre en charge ce qu'ils apporteraient sans risquer le moindre mélange, à recueillir leurs témoignages et tout ce qui permettait d'identifier les pièces, à procéder enfin à la reproduction de ces dernières. Ce fut effectivement une ruée. 151 personnes se présentèrent aux Archives de la Vendée au cours de ces deux journées, mais 137 autres se signalèrent encore hors délai dans le mois qui suivit. Ce sont donc 288 contributions de taille très diverse et provenant d'environ 400 militaires, sans compter les auteurs des réponses reçues, qui furent réunies, soit 4000 lettres, 3000 cartes postales, un millier de photographies, une trentaine de carnets de guerre, le tout ayant amené à réaliser 35 500 reproductions.

Dès la préparation de cette « Grande Collecte », puisque tel fut son nom, les archivistes mobilisés se posèrent une question de méthode. Pour faire face à l'afflux envisagé et ne décevoir personne, tout apport devait en effet être pris en compte, les plus réduits jusqu'aux plus volumineux, et il y en eut. L'une des correspondances reçues, par exemple, réunit à elle seule plus de mille lettres[13]. Mais, bizarrement, le même traitement était proposé à tous les apports. Il consistait à reproduire quelques pages seulement, pour accompagner une notice constituée à partir des dires du visiteur, le tout étant aussitôt publié sur le site Européana. Les particuliers avaient du reste eux-mêmes la possibilité d'y créer leurs propres notices. S'il était bien prévu d'inciter les détenteurs des meilleurs ensembles à les laisser aux Archives, pour le temps nécessaire à une véritable étude, on voit bien que l'administration n'avait pas voulu contraindre tous les dépôts d'archives à se consacrer, toutes affaires cessantes, au seul traitement de la Grande Collecte. Le résultat était médiatiquement parfait, mais scientifiquement insatisfaisant, aussi l'équipe d'archivistes vendéens décida-t-elle de répondre à la confiance du public en traitant sa collecte avec le même sérieux que tout autre fonds d'archives. L'investissement nécessaire était important, mais ce fut un projet de service pour lequel on bénéficia aussi de l'aide de quelques vacataires. Ce travail fut la principale participation des Archives au Centenaire, deux années durant, et du reste elles n'engagèrent par ailleurs nulle exposition ni publication propre, d'autres s'en chargeant autour d'elles.

En quoi consista le travail des archivistes, dont on peut désormais mesurer le résultat en ligne ? Suivant des principes établis depuis les premières numérisations, il s'agissait d'abord de s'attacher à une description analytique assez poussée des lettres et carnets (ainsi que des photographies), de façon à ce que les moteurs de recherche y trouvent matière à satisfaire leurs requêtes. Description poussée, mais aussi précise : ainsi a-t-on veillé à identifier chaque soldat par son numéro matricule et son régiment d'affectation, à actualiser l'orthographe des citations (l'image numérique de l'original est en effet à portée de clic pour restituer la fraîcheur d'une forme authentique, si

[13] Les plus volumineuses correspondances proviennent de Michel Pasquier, de Chambretaud (un millier de lettres, 1 Num 403) puis de Joseph Mady, de Saint-Michel-en-l'Herm et de sa fiancée, 806 lettres (1 Num 384).

nécessaire), à maîtriser le vocabulaire employé en puisant de préférence dans une liste de termes définis, enfin à identifier précisément tous les lieux. Par ailleurs le passage de l'inventaire aux images devait être aisé, soit en disposant les images par petits lots pour éviter de décourager l'internaute, soit en introduisant très régulièrement dans la description analytique les numéros de vue auxquels elle se rapporte. Des introductions permettaient aussi de bien situer chaque fonds et de présenter le mieux possible les correspondants ou auteurs de carnets. L'ambition était vraiment de servir une matière historique, et de le faire sans exclusive : un certain nombre d'apports n'avaient en effet aucun rapport avec la Vendée, sinon le fait que la famille détentrice s'y était retirée un jour et que les Archives départementales étaient les plus proches d'elles. À vrai dire, la description de la butte de Tahure faite par un Bourguignon n'a pas moins d'intérêt que lorsqu'elle est faite par un Vendéen, et le sujet est tout aussi extraterritorial.

Faut-il signaler que la majeure part de la Grande Collecte n'a fait que passer entre nos mains, parfois plusieurs mois, mais qu'elle a été restituée ? C'était le principe de l'entreprise. En Vendée, l'usage était déjà bien établi de se consacrer aussi, et avec le même soin, à des fonds qui ne sont pas conservés sur place, du moment qu'ils présentent un intérêt fort pour l'histoire du département. Il est vrai qu'une bonne numérisation enrichit les collections virtuelles et permet un accès en ligne aux pièces, aussi précis et parfois plus confortable même que la lecture directe des originaux, parce qu'on peut en agrandir les formats pour en faciliter la lecture. Le public se moque bien des lieux de conservation. Il s'est habitué à travailler de chez lui sur ce qu'on lui procure, quelle qu'en soit la provenance.

*
* *

Après le traitement des fonds d'archives, leur mise en valeur consiste souvent à les faire connaître par le biais d'actions médiatiques et culturelles diverses. À vrai dire, la mise en valeur passe d'abord et avant tout par le soin apporté à leur traitement et à leur publication, en particulier en ligne où ils seront très en vue. C'en fut en Vendée la première et principale « valorisation » car la diffusion en ligne a largement démultiplié le nombre de lecteurs, en atteignant toute une population, savante ou pas, qui avait du mal à rejoindre les Archives par manque de disponibilité : chercheurs de régions éloignées, mais aussi tant de personnes dont la vie active ne s'accommode pas des heures d'ouverture. Les lettres et les carnets de Poilus touchent donc un public très diversifié, depuis le public scolaire jusqu'au public d'histoire locale et familiale, et il le fait dorénavant et quasiment à jamais, car l'intérêt d'un travail d'inventaire bien fait est d'avoir une valeur pérenne.

Doit-on ajouter qu'on connaît mal le public en ligne, un grand public assurément, et encore moins la variété des usages qu'il fait de ce qu'on met à sa disposition ? Il est loin le temps où les salles de lecture n'étaient que des cabinets fréquentés par quelques personnes érudites préparant leurs publications. L'accès aux mêmes ressources fait se

côtoyer aujourd'hui, sans qu'ils le sachent, les plus savants et les plus improbables, du moment que les moteurs de recherche les y ont amenés. Tous partagent cependant la même démarche constitutive de la recherche, qui fait qu'on ménage du temps, et parfois beaucoup de temps, à un sujet personnel. Le gros du public des Archives, même quand il s'agit des lettres et carnets de Poilus, est en effet essentiellement constitué d'amateurs qui se forment au fil de leurs travaux. La généalogie, qui est devenue une passion nationale, pousse un grand nombre de personnes à tenter de véritables biographies familiales. L'histoire locale, en dépit du déracinement croissant de la population, conserve des bataillons d'amateurs, qu'ils aient de vieilles racines ou de plus récentes – les blogs d'histoire atteignent souvent une belle qualité et deviennent à leur tour indispensables à la recherche. Il ne faudrait pas oublier non plus l'intérêt assez populaire porté à l'histoire militaire – les férus de 14-18, tout comme ceux du Premier Empire, rassemblent des objets, procèdent à des reconstitutions, mais lisent énormément et se rapprochent des archives.

Les fonds de lettres, de carnets et de photographies de 1914-1918 font partie de ces archives qui ont tout de suite soulevé de l'intérêt et, en Vendée, la presse l'a bien senti qui a relayé facilement tout ce qu'on lui en rapportait. On peut dire que cette source spécifique a participé à corriger l'image un peu simpliste que traîne le grand public rivé à la généalogie, quand il finit par se persuader que les archives se réduisent à l'état civil.

*
* *

Revenons pour finir au cas de la Vendée. Qu'a-t-il eu de spécifique ? C'est aux spécialistes de vérifier que les jeunes gens de ce département présentaient des dispositions particulières, ne serait-ce que dans leur manière d'écrire. Leur expérience fut en tout cas la même que celle de tant d'autres. Ont-ils plus écrit, ou moins qu'ailleurs ? Il n'est pas sûr qu'on puisse le mesurer, tant la conservation de ce qui nous est parvenu a été aléatoire. Faut-il pourtant tirer une leçon de la répartition géographique des auteurs cités par Pierre Rézeau dans son Dictionnaire, *Les mots des Poilus* ? La liste des Vendéens y fait effectivement partie des plus longues, juste après celle des Parisiens…

Pour les Archives de la Vendée, la Grande Collecte fut l'occasion de constituer un corpus important, même s'il est en grande partie fait de copies numériques, et de rassembler par ailleurs le personnel dans un projet de service en phase avec la ferveur de la commémoration : tous les agents ont en effet participé à la collecte et beaucoup à son traitement. Ils ont la satisfaction de vérifier que ce travail est utilisé, comme en témoignent les demandes de reproduction et d'édition. Elles proviennent du reste moins de la Vendée même que des historiens de la guerre ou de personnes étudiant les départements du front.

Cette Grande Collecte a profité d'un mouvement très spécifique qu'on ne reverra pas de si tôt. Depuis, le ministère a bien tenté de lancer d'autres grandes collectes,

dont le sujet a été tantôt les immigrés tantôt les femmes, mais sans succès : en effet une chose est de répondre à une forte attente, une autre de susciter un intérêt sans disposer d'un contexte très porteur. En 2013, la population a vraiment pris conscience que les lettres et carnets de guerre qu'elle détenait faisaient partie d'un patrimoine national. Elle a souhaité les mettre à la portée de tous, un peu à l'instar du curé de Chavagnes-en-Paillers qui en publiait des extraits dans son bulletin paroissial, dès leur arrivée dans les familles. C'était une façon, pour nos contemporains, de manifester leur respect envers les anciens, si souvent héros des tranchées, mais aussi devenus en masse de grands épistoliers. N'ont-ils pas humanisé ce temps de guerre, tellement horrible par ailleurs, en en faisant aussi ce moment exceptionnel de l'écrit vernaculaire qui vous réunit aujourd'hui ?

La Roche-sur-Yon — Thierry HECKMANN

2. La variation diatopique

Le plurilinguisme en France au début du 20e siècle – perception et réalité

1. Introduction

1.1. Langue écrite – langues parlées

1.1.1. Un écrit français généralisé

Les correspondances des Poilus et de leurs familles livrent un témoignage riche et fidèle du français familier au début du 20e siècle. Elles comportent une variation stylistique certaine et impliquent les niveaux de langue, reflétant ainsi différentes facettes du diasystème français. Mais ce n'est pas cet aspect, étudié tout au long du présent volume, qui nous intéressera par la suite. Notre réflexion ne portera pas sur la textualité du français écrit, mais sur l'oral camouflé par cet habillage scriptural et, par là, sur les différents idiomes qui ont vécu à l'époque de la Grande Guerre sur le territoire de la France[1].

La réalité des correspondances en français, clairement tangible ne reflète de toute évidence pas à la réalité des usages langagiers à l'oral. On sait que vers 1800 la France était un pays plurilingue, comme cela ressort très clairement de l'enquête de l'abbé Grégoire. Cette enquête montre par ailleurs que de nombreux habitants de la nouvelle République étaient, quant à eux, monolingues, souvent au point de ne pas comprendre le français, notamment dans les domaines occitan et gascon[2]. On sait également qu'un siècle plus tard les personnes nées après 1877 – et ayant moins de 40 ans au moment de la Guerre – ont toutes bénéficié de l'École obligatoire et y ont appris le

---

[1] Notre étude doit beaucoup aux discussions avec André Thibault et Jean-Paul Chauveau, ainsi que, bien entendu, avec Pierre Rézeau et Hélène Carles qui ont tous relu une ou plusieurs versions préliminaires de ce texte. Les interventions d'autres collègues lors du colloque strasbourgeois ont également été précieuses.

[2] Dans les références à l'enquête Grégoire, nous prenons appui sur les éditions de Gazier 1880 et de Certeau/Julia/Revel 1975 ainsi que sur les deux manuscrits de la bibliothèque de Port Royal (REV 222, édité dans tous ses éléments relevant directement de l'enquête par A. Gazier) et de la BnF (n.a.f. 2798, très partiellement édité par M. de Certeau *et al.* 1975; cf. aussi Droixhe 1981) dont nous préparons avec Hélène Carles une édition intégrale et commentée.

français[3]. Mais le français n'était pas pour autant devenu leur langue parlée usuelle, même si les correspondances semblent indiquer à première vue le contraire.

Les lettres rédigées dans un dialecte galloroman ou dans une autre langue autochtone de la France sont en effet rarissimes. Parmi les quelque cent mille lettres dont P. Rézeau a pu prendre connaissance, les cas de correspondances intégralement 'alloglottes' restent très isolés[4]. Les lettres sont donc presque toujours écrites en français, parfois fautif et plus ou moins fortement teinté de marques régionales. Il y a tout au plus une présence ponctuelle de termes ou expressions ou encore de brèves citations en dialecte[5], plus rarement des passages dépassant une ligne[6].

Les langues régionales peuvent affleurer avec une fonction plus précise quand il s'agit de contourner la censure. Dans cette optique, le bachelier Joseph Gracy introduit de courts passages en basque, ce qui vaut également pour la phrase « Hartako es da untcha isan » ["C'est pourquoi ça c'est mal passé"] de l'étudiant agronome Michel Barthaburu [888] ou encore pour la phrase en gascon du menuisier Maurice Armengaud :

(1) « poudépos gaïrébé mangea à sa talent, car crèbo de faim sé passéjeo et de més en més, seïpas so que débendren si asso duro » ["on ne peut manger à sa faim car crève-la-faim se promène et de plus en plus je ne sais pas ce que nous deviendrons si cela dure"] (ArmengaudMirepoix, 1917) [885][7]

Par ailleurs, on relève parfois des translittérations de dialectes galloromans dans une intention à plus proprement parler métalinguistique :

---

[3] L'analphabétisme a en effet été réduit très rapidement suite à l'introduction de l'école obligatoire en 1882 (cf. *infra* n. 39) et l'alphabétisation supposait bien entendu l'apprentissage du français.

[4] Rézeau cite d'après la vaste bibliographie qu'il a réunie le cas rare d'une correspondance intégrale d'un auteur bretonnant (*Courrier du sergent Louis Henrio à Louise Le Meliner, son épouse*) [888 n. 2] ainsi que quelques lettres éparses : deux lettres en breton parmi de nombreuses autres en français de Jean-Marie Conseil (lettres 215 et 253) [888], une « lettre en occitan par une jeune fille à son futur mari sur le front » [885 n. 1], une carte postale postale « envoyée du front écrite en francoprovençal » [ib.], « quatre ou cinq cartes postales » en occitan [885 n. 2] ; cf. aussi [885 n. 4] un auteur du Tarn qui évoque dans un courrier à son épouse qu'il a reçu « une lettre en patois pour raconter beaucoup de choses de ce que vous faites » ; s'ajoute une petite série de cartes postales et de lettres reproduites ou évoquées par Rauzier 2001.

[5] Une des sources les plus intéressantes dans cette optique sont les lettres d'Anne-Marie Gigon à son mari comportant de nombreux emprunts au gallo, lexicaux mais aussi phonographiques, morphosyntaxiques et syntaxiques [882 et 885 n. 1-3] ; cf. l'analyse détaillée d'A. Thibault, ici 389-438 [= Thibault 2020b].

[6] Cf. les exemples réunis par Rézeau de quelques lignes en lorrain et en francoprovençal [883], en provençal [885] et en gascon [886], des passages en breton – dont un très long – dans la correspondance du prêtre Jean-Marie Conseil (cf. n. 2) ainsi que de brefs passages dans les lettres d'un propriétaire terrien de Plouguerneau, René-Noël Abjean [888].

[7] Nous citons les témoignages extraits des *Mots des Poilus* avec le sigle utilisé par Rézeau, l'année et, entre crochets, la page dans l'ouvrage de Rézeau ; nous renonçons en revanche à l'indication de la page de l'édition utilisée par ce dernier.

(2) « Le 281 [régiment montpelliérain] revient des tranchées. J'entends des phrases dans la nuit : *"Ount es aquelo puto de boueto... T'ai baillat la gniola apres dinna ! Oun l'as ?"*, etc. » (BlayacMontpellier, 1915 ; traduction de l'éd. "Où est cette p... de boîte ? Je t'ai donné la gnôle après dîner ! Ou l'as-tu ?") [884]

(3) « Ici le temps est froid et fait beaucoup de vent ce qu[i] fait que l'oura impourtout la neï et y vos cuscharie » ["Le vent emporte la neige et vous couche (ou renverse)"] (QueyVersoye, D.Q., 1916) [883]

Devant les dimensions immenses des correspondances, ces présences alloglottes représentent un phénomène très marginal et peu spontané, répondant dans certains cas à des motivations bien précises.

1.1.2. Effets de l'apprentissage scolaire de l'écrit

Si le français est presque exclusif dans les correspondances, cela s'explique sans aucun doute par des raisons de formation : les auteurs n'ont appris à écrire qu'en français. Les exemples de transcriptions dialectales proviennent souvent de personnes ayant connu une formation supérieure, permettant alors la gestion scripturale d'une langue pleinement orale : un bachelier, un étudiant agronome (cf. *supra* n° 1), un propriétaire terrien (n. 6), un médecin (cf. *infra* n° 73 et n. 37), un instituteur (n° 74 et n. 38), un juriste (François Blayac, n° 2 ; cf. aussi n° 75) ou encore un prêtre (n. 6), ce dernier breton[8].

Parmi les correspondances citées par Pierre Rézeau se trouve le témoignage d'un méridional semi-lettré qui formule qu'avec une meilleure formation en français écrit, il aurait également été capable de rédiger un texte en occitan :

(4) « Té bas démanda per quoi je t'envoie d'aquel français et bien voilà perdequé je ni sioï pas anat à l'équolo chaque jour moi » (Bacconnier/Minet/Soler 1985, 59 : 1919) [885]

Un témoignage complémentaire cité par Jean-Michel Géa (2015, 65) laisse entrevoir que le français est perçu par les dialectophones comme le choix 'normal' à l'écrit :

(5) « tu me dis dans ta lettre que le grand père a du mal a lire les lettres je ne comprend pas si cet parce que cest écri en français cest normal pour moi cest normal cest quon na pas appri a écrire a lécole dans avec le patois écrire ça me vient pas en patois et puis le français c'est la langue de la patrie comme ça tu pourra dire que je suis un bon soldat » (Amédée Bouscarle, de Manosque, 1915) [888]

Amédée Bouscarle a certainement raison lorsqu'il affirme que l'adhésion généralisée à la langue nationale a également une dimension politique et nationaliste. Pour expliquer le choix de langue presque exclusif des Poilus, la nature de l'apprentissage nous semble néanmoins plus déterminante. Le français à l'écrit est avant tout un effet de la formation scolaire, soutenue bien entendu par un sentiment national très développé.

---

[8] Comme Jean-Paul Chauveau nous l'a fait remarquer, les prêtres bas-bretons étaient les seuls à avoir reçu un enseignement obligatoire, au séminaire, de la langue régionale du pays et ont donc appris à manier le breton littéraire.

Nous nous trouvons ainsi face à une dichotomie profonde : le français domine à un tel degré dans les correspondances que l'historien appréhendant ces sources pourrait facilement en déduire que cette langue était la réalité quasi-exclusive d'un pays qui connaissait tout au plus quelques reliquats de différents idiomes autochtones anciens. Nous savons toutefois par ailleurs qu'avant l'introduction de la scolarité obligatoire, les habitants de la France parlaient essentiellement ces mêmes idiomes. Le français était donc une langue scolaire et seconde pour la grande majorité des Français. Notre objectif est de cerner plus précisément les réalités langagières à l'oral au début du 20e siècle, en dépassant les apparences d'un écrit monolingue.

1.2. Interrogations et méthode

Les trois questions centrales, auxquelles nous souhaiterions répondre à travers le témoignage des lettres des Poilus, sont les suivantes :

(1) quels étaient les usages langagiers habituels à l'oral – donc quel(s) idiome(s) les habitants de la France parlaient-ils spontanément et au quotidien ? (section 2)

(2) quelle était la compétence langagière des Français – quels étaient donc les idiomes qu'ils savaient parler ? (section 3)

(3) dans quelle mesure les différents idiomes de la France étaient intercompréhensibles ou soulevaient des problèmes de communication ? (section 4)

Les trois questions sont naturellement interdépendantes, mais il convient de scinder les aspects dans l'interrogation pour pouvoir mieux cerner, justement, leur interaction. Il est également essentiel de traiter ces questions chaque fois séparément pour les différents territoires linguistiques (oïl, oc, langues régionales). Nous finirons par quelques observations sur le phénomène de l'identité linguistique et de la conscience de la diversité linguistique (section 5).

Nos interrogations sont donc en apparence simples et on pourrait se demander s'il reste des choses à découvrir dans ces domaines. Le plurilinguisme dans les tranchées a déjà été souligné dans le passé (v. par ex. l'ouvrage très illustratif de Bacconnier/Minet/Soler 1985, la collection de Rauzier 201 ou, plus récemment, Martin 2014, Géa 2015)[9]. Pourtant, on ne trouve pas de présentations cohérentes et approfondies de cette période et de cette problématique dans les manuels d'histoire du français[10] et

[9] Cf. la mise au point bibliographique de P. Rézeau dans les *Mots des Poilus* (p. 8-9).

[10] La Première Guerre mondiale est absente des manuels de Wartburg 1946 (malgré un chapitre très détaillé – p. 273-275 – sur l'usage des langues en France au moment de la rédaction de l'ouvrage), Bruneau 1958, Berschin/Felixberger/Goebl 1978, Wolf 1979 (à part une évocation très générale de l'importance des guerres mondiales et coloniales du 20e siècle « zu sprachlichem Ausgleich auf der Basis der Hochsprache », *ib.* 165), Picoche/Marchello Nizia 1989 et Lodge 1997. Les passages la concernant dans Chaurand 1999, dans le chapitre de F. Gadet, sont pertinents, mais très succincts (cf. *infra* n. 52). Enfin, l'ouvrage monumental de Rey/Duval/Siouffi 2007 comporte un bref chapitre d'A. Rey « Dire la guerre (1914-1919) » (*ib.*

des langues de la France[11]. De toute évidence, la Grande Guerre n'est pas considérée comme une période significative par l'historiographie linguistique. Or, l'exploitation d'une situation d'observation exceptionnelle dans les *Mots des Poilus* permet d'appréhender le plurilinguisme de manière systématique et sur une base intégralement nouvelle. Les témoignages concernant les usages langagiers observables sont en effet bien plus présents dans les correspondances que les passages rédigés dans des idiomes autres que le français. L'expérience du plurilinguisme et des ruptures communicatives qui en découlent n'ont cessé de surprendre les soldats et cette prise de conscience collective n'est certainement pas restée sans conséquence sur la trajectoire des dialectes et langues de France (cf. *infra* 6.2). Autant du point de vue épistémologique des conditions d'observation que du point de vue de l'évolution des usages langagiers, il nous semble important de prendre en considératon la période de la Première Guerre mondiale.

Notre analyse reposera essentiellement sur ces témoignages métalinguistiques et non pas sur les aspects internes concernant la variation diatopique en phonétique et en grammaire (cf. Thibault, ici) ou dans le lexique (cf. Carles, ici). Nous nous sommes basé en cela essentiellement sur les quatorze pages extrêmement denses dans lesquelles P. Rézeau a réuni une panoplie de témoignages concernant les usages langagiers [11-12, 21-23 et 880-888]. Nous avons structuré cette matière selon nos interrogations et nous l'avons intégrée dans la réflexion qui suit.

Notre approche est donc avant tout herméneutique et vise à exploiter l'apport des *Mots des Poilus* à la connaissance de la situation linguistique du début du 20e siècle. Il est évident qu'il existe d'innombrables autres sources qui nous renseignent sur cette époque ; mais les lettres des soldats comportent une part d'observation immédiate et spontanée qui sort de l'ordinaire. Elles fournissent une image d'une cohérence remarquable qu'il nous semble utile de retracer.

1.3. Questions définitoires : patois et accent

Avant de passer à l'interprétation des témoignages, il est important de clarifier un point terminologique central : l'usage des termes 'patois' et 'accent'. Le premier est relativement simple et bien connu. Attesté depuis le Moyen Âge dans différentes

1095-1101) qui met en avant des aspects significatifs de cette période pour les usages et la représentation des langues (notamment les implications concernant les militaires canadiens et les troupes coloniales), mais il n'évoque pas la question du plurilinguisme dans les tranchées et ses éventuelles conséquences ; par sa formulation prudente (« Les implications de ces événements tragiques et massifs sur les pratiques de langage sont difficiles à établir », *ib.* 1100), Rey laisse toutefois entrevoir l'idée que cette période mériterait l'attention des chercheurs. Par ailleurs, il souligne bien que dans les années 1860, le français est encore minoritaire dans les régions non oïliques (*ib.* 1037-1040).

[11] C'est le cas de la récente *Histoire sociale des langues de France* (éd. Kremnitz 2013), pourtant excellemment documentée, diversifiée et volumineuse. Elle dédie un (bref) chapitre à la Révolution française (271-282 [= Martel 2013a]), mais la situation particulière des tranchées n'est jamais évoquée. – Cf. aussi Kremnitz 2018, *infra* n. 44.

facettes sémantiques (parler local, langue incompréhensible, idiome de faible prestige etc.)[12], au plus tard depuis la Révolution française, 'patois' est terminologisé au sens de "toute variété langagière autochtone de France qui n'est pas assimilable au français (standard, familier ou régional)"[13]. Ce concept englobe *ex negativo* autant les dialectes galloromans, y inclus oïliques, que toutes les langues minoritaires territorialisées. Malgré sa connotation négative dans certains contextes, le terme *patois* est encore aujourd'hui la dénomination la plus fréquente parmi les dialectophones pour désigner leur parler – nous avons eu de bien nombreuses conversations du type : « ah ! vous parlez donc gascon ! » – « oh non ! nous parlons patois ! ». Dans les correspondances, nous n'avons trouvé aucune *infra*ction à cette règle et le terme utilisé fréquemment par les auteurs sera à entendre dans ce sens.

Le terme d''accent' en revanche est sujet à caution puisqu'il est polysémique. En principe, il devrait dénoter la prosodie ou, de manière plus générale, la physionomie phonétique globale d'un parler[14]. Ce dernier sens est en effet observable dans les lettres des Poilus, sachant que les auteurs ne formuleront pas qu'une personne 'parle le français avec un accent' donné, mais que 'l'accent de quelqu'un est particulier' – il faut alors entendre qu'il s'agit de la physionomie phonétique particulière d'une variété de français régional. Nous retrouverons cet usage dans la plupart des témoignages par la suite (n° 40, 53, 78, 80-84, 99 et n. 15)[15].

Mais le mot 'accent' peut également désigner la physionomie phonétique d'un dialecte ou même d'une langue régionale et encore, par métonymie, le dialecte et la langue régionale en question. Ce n'est pas l'usage le plus fréquent, mais il est également attesté de manière univoque dans les *Mots des Poilus* (cf. aussi n° 21, 41, 96, 102). Voici un exemple où *accent (du pays)* désigne clairement le flamand en tant que langue :

---

[12] FEW 8, 35a s.v. *patt-* [peu précis : "façon particulière de s'énoncer ; langage de paysan" (seit ca. 1285)] ; TLFi s.v. [Étymol. et Hist. : 1285 "langue incompréhensible, grossière" ; déb. 14e s. "parler local"] ; DMF s.v. [*ca* 1400 "manière de s'exprimer" ; à ajouter : "langue maternelle", sens de l'exemple de La Vigne, 1495] ; DEAFpré s.v. ["langage propre à un pays, à une race d'hommes, patois, et, par ext., langage d'une qualité supposée comme inférieure", mais sans différenciation des attestations].

[13] C'est le sens premier d'après le TLFi (s.v., I.A.1., toutefois sans préciser que le terme s'applique essentiellement au territoire de la France et sans exemple antérieur au 20e siècle), né par spécialisation à partir du sens déjà médiéval "parler local". Boyer (2013, 170-172) retrace le passage, aux 17e et 18e siècles, d'une désignation 'épilangagière' (comme *langue*, *dialecte*) à un terme chargé de connotations dépréciatives, s'inscrivant dans une idéologie unilinguiste ; cf. aussi la documentation détaillée chez Courouau 2005 ou encore l'aperçu *in* Chaurand (1999, 550-551 [M.-R. Simoni-Aurembou]).

[14] Cf. TLFi s.v. (I.A.1.c.) "ensemble des traits de prononc. qui s'écartent de la prononc[iation] considérée comme normale et révèlent l'appartenance d'une pers[onne] à un pays, une province, un mil[ieu] déterminés".

[15] Cf. aussi les citations dans le dictionnaire s.v. *escagasser* 1., *occuper*, *piquette* 1.2., *savoir* 3. dernier exemple. – Le sens linguistique premier de 'prosodie (d'un idiome quelconque)' est plus rare et ne semble actualisé que dans l'exemple n° 35 où l'auteur compare les accents du breton et du flamand.

(6) « Braves gens, cultivateurs aisés [à Teteghem, Nord] : betterave sucrière... On vend devant nous la récolte : 40 000 F, en un langage qui ressemble plutôt à une “engueulade”... C'est l'accent du pays, c'est le flamand dans toute son âpreté » (StPierreNantua [Joseph], 1917) [887][16]

L'exemple suivant est moins net : il peut s'agir du français régional de Picardie, mais aussi du dialecte picard du village (‘pays’) en question, d'autant plus que le dialecte est la seule expression habituelle en contexte rural en Picardie (cf. *infra* 2.4, n° 49-57) :

(7) « L'accent du pays [Capelle-Fermont, Pas-de-Calais] est curieux » (LeSegretainLaval, 1914) [881]

Le prochain exemple est également ambigu, puisqu'il recèle un type de diphtongue caractéristique du dialecte lorrain, mais qui a pu passer en français régional :

(8) « il a été forçaïe de s'sauvaïe (accent meusien) » (JacquesVarennesA, 1914) [883]

En tout cas, l'interprétation du terme n'est pas univoque et demande donc toujours une attention particulière. Voici un passage dont la compréhension suppose d'élucider toute une série d'implicites :

(9) « Le village [Habeaurupt] est assez charmant [...] et les gens parlent bien. Notre accent [du Tarn] les dérange bien un peu pour comprendre, alors nous parlons parisien » (CombesLisle, 35, 1914 ; lettre de Paul) [881]

Habeaurupt se trouve en Lorraine romane. Les habitants parlent en principe un dialecte lorrain, mais ils doivent avoir parlé une variété de français (bien entendu régionalisée) face aux soldats occitanophones (selon ces derniers, les Lorrains « parlent bien », donc de manière compréhensible, proche du français général – en tout cas, ils n' auraient pas dit qu'ils ‘parlent bien’ s'ils avaient parlé en lorrain). Quant aux Poilus du Tarn, il n'y a aucune raison non plus de supposer que leur accent méridional en français ait pu empêcher la compréhension des Lorrains. La formule selon laquelle il « les dérange un peu » est clairement euphémique[17]. Ce qui a dû perturber les gens d'Habeaurupt a dû être le dialecte languedocien. Par ailleurs, les gens du Tarn ne sont en aucun cas en mesure de parler français avec une prosodie et des choix de mots « parisiens » ; ils peuvent tout au plus remplacer leur dialecte languedocien natal par le français – là encore inévitablement sous une forme régionalisée. Étant donné qu'ils assimilent le français à Paris, ils appellent cette langue du « parisien », rapprochement encore aujourd'hui endémique dans le Sud de la France[18].

---

[16] Pour permettre une lecture linéaire de notre texte, nous reproduisons certains témoignages à plusieurs reprises comme les n° 6 et 9 (= n° 37 et 68).

[17] Qu'il nous soit permis de citer un passage d'Astérix, riche en stéréotypes bien dégagés : le Marseillais César Labeldecadix (*Le tour de Gaule*, p. 31) se réjouit de l'invitation des Gaulois (*Astérix en Corse*, p. 11) : « Vé ! C'est un peu bieng organisé, cette faîte ! », puis il répète à l'intention d'un Romain (p. 13) : « Vous ne trouvez pas, vous ôssi, qu'elle est bieng organisée cette faîte ? » ; cf. aussi *infra* n° 48.

[18] Une amie provençale m'a demandé un jour : « Alors, Martin, comment dites-vous ça, là

Leur 'accent' – qu'ils abandonnent – n'est donc pas l'accent en français régional (qu'ils ne peuvent de toute manière pas supprimer), mais la désignation de leur dialecte occitan d'origine. Il faut comprendre ainsi le témoignage : "Notre dialecte les empêche de nous comprendre, alors nous parlons français". Cette interprétation n'est pas intuitive à première vue, mais elle est raisonnable au vu des observations que nous ferons par la suite.

Ce dernier exemple illustre bien les difficultés que nous avons dû résoudre lors de l'étude des témoignages métalinguistiques des Poilus. Il a fallu systématiquement déterminer avec attention les sens à attribuer aux mots et cerner la situation communicative décrite par les auteurs. En règle générale, il s'agissait de témoins peu habiles dans le choix des mots mais remarquablement précis dans l'observation des réalités langagières.

2. Les usages langagiers habituels de l'oral

2.1. Les territoires linguistiques

Notre réflexion se place sur une double toile de fond : d'une part celle des usages langagiers identifiables vers 1800 grâce à l'enquête Grégoire (cf. n. 2), et d'autre part celle de la distribution des idiomes autochtones de la Galloromania vers 1900 d'après les enquêtes dialectologiques. Ces derniers ont été bien résumés par la carte qu'Otto Winkelmann a réalisée pour le volume du LRL dédié au français (v. carte 1 ci-contre).

Cette carte ne comporte aucune information surprenante. Mais elle permet une orientation immédiate en fonction des départements et distingue, pour le domaine d'oïl, la zone centrale, faiblement dialectalisée, des zones périphériques où les variétés dialectales étaient plus marquées et se distinguaient nettement du français[19].

Pour répondre à la question de savoir quelles étaient les pratiques langagières usuelles des habitants de la France, nous considérerons d'abord le domaine occitan et gascon, puis les idiomes (romans et non-romans) autres que l'occitan ou le français, et, enfin, le territoire d'oïl, plus difficile à appréhender.

2.2. L'occitan

Le territoire d'oc était pleinement dialectalisé vers 1800 : l'usage des variétés dialectales y était généralisé en dehors des personnes alphabétisées en contexte urbain. Le témoignage des lettres de la Grande Guerre semblerait indiquer que cette situation était restée relativement intacte encore un siècle plus tard. Nous avons regroupé les témoignages relevés par P. Rézeau d'après les constellations communicatives

haut, à Paris ? », en assimilant mon français 'du Nord' – plus précisément du Nord-Est et certainement pas parisien – à la variété de la capitale.

[19] Cf. pour une évaluation de la nature des parlers dans l'aire linguistique centrale' M.-R. Simoni-Aurembou (*in* Chaurand 1999, 551-578).

Carte 1 : Les aires linguistiques de la France (Winkelmann *et al.* 1990).

différentes: les groupes de soldats provenant d'une même région (2.2.1), des Poilus méridionaux en présence de soldats d'autres régions (2.2.2), et des contextes énonciatifs particuliers (2.2.3).

2.2.1. Groupes de soldats provenant d'une même région

Étant donné que les régiments étaient souvent composés au départ selon les origines géographiques des soldats, ces derniers se trouvaient dans un contexte relativement homogène d'un point de vue géolinguistique. La langue usuelle semble avoir été alors de manière généralisée le dialecte d'origine que tout occitanophone semblait dominer pleinement. Comme un fils d'agriculteurs du Lot le formule, il parle «naturellement» «en patois» (Valette), et comme le souligne un ébéniste de Marseille, les méridionaux ne parlent «jamais en français» (Olive):

(10) «ce matin Emilien m'a dit en patois naturellement car nous ne parlons jamais français entre nous [...]» (ValetteLapopie, 1915, Poilu du Lot) [884]

(11) «moi qui n'ai qu'affaire à des Aveyronnais ou tous des tips [*sic*] du Gard, ils parlent tout le jour le patois jamais en français, et moi comme eux [...]» (OliveMarseille, 1915) [880]

(12) «chaque jour tu n'entends parler que de "la maison, lou païs, l'oustal"» (AndrieuPortSteMarie, 1914, Poilu gascon) [883]

(13) «Actuellement le coin de l'Argonne où nous nous trouvons est peuplé de Provençaux; on n'entend parler que le patois» et «En ce moment, je crois qu'il y a plus de Provençaux dans ce coin de l'Argonne que dans notre région. Aussi on n'entend parler que le patois» (CollompMontagnac, 1915) [884]

(14) «De tous côtés les méridionaux affluent et le patois domine» (GasigliaNice, 1920) [883].

2.2.2. Coprésence de soldats de régions différentes

L'homogénéité géolinguistique des régiments n'était pas totale, notamment suite aux pertes d'hommes qui menaient à des restructurations. Parmi des groupes provenant d'une région donnée pouvaient se trouver alors des soldats seuls ou des minorités de soldats provenant d'autres régions et ne comprenant pas l'occitan (cf. *infra* 4.1). Cet état de fait n'empêchait visiblement pas les uns et les autres de conserver leur usage dialectal habituel. Malgré l'exclusion inévitable que cela impliquait (cf. *infra* 5.2), l'occitan ou le gascon restaient la langue de communication générale, ce qui souligne qu'il s'agissait d'un usage profondément ancré:

(15) «Mais ici je ne connais personne, c'est tous des types du midi et de l'Auvergne qui parlent tous patois, on n'y comprend rien à leur langage» (DucruyÉcoche, 1915; Poilu bourguignon) [880]

(16) «un renfort [...], la plupart Méridionaux, qui parlent un patois incompréhensible» (PerrinRigny, 1916; Poilu bourguignon) [880]

(17) «J'ai dans ma section quatre hommes des environs de chez nous [...] nous causons du Périgord. (...) nous sommes entourés de Basques ou Landais que nous ne comprenons pas plus qu'ils ne nous comprennent» (LeymonnerieRibérac, 1915; Poilu de Dordogne) [880]

(18) « Nous sommes bien mêlés avec les soldats du nord, nous en avons 4 ou 5 par escouade. Et vous savez, nous autres, nous parlons patois, et eux n'y comprennent rien » (MassignacTournecoupe, 1915 ; Poilu du Gers) [880]

(19) « Mes camarades de l'escouade étant tous des méridionaux (Toulouse et Bordeaux) et ne parlant presque exclusivement que le patois, je ne me mêle guère à eux » (GonnetMonêtierB, 1916 ; Poilu des Hautes-Alpes) [880]

(20) « j'ai un peu causé avec deux Charentais. Le tenace provençal de l'entourage fait qu'ils sont un peu isolés » (PuechLabastideR, 1915) [880]

(21) « ici nous sommes entre pays, on parle patois, on est bien et on s'échange les bonnes choses des colis. Il n'y a que Firmin qui est ch'timi mais on l'aime bien, des fois on ne le comprend pas trop avec son accent » (Alphonse, 9 juin 1916, dans Auriol ; Poilu du Sud-Ouest) [880].

2.2.3. Contextes particuliers

P. Rézeau a relevé quelques exemples qui mettent en évidence l'usage de l'occitan et du gascon dans des situations énonciatives marquées, comme la chanson, le chant à l'Église, les insultes ou une situation de détresse. Ces témoignages sont très parlants, mais ils ne contredisent pas le constat plus général que le dialecte était la forme d'expression habituelle des occitanophones.

Chansons :

(22) « des artilleurs toulousains qui chantaient des chansons patoises en regardant frire un poulet » (AstrucRecoulesF, 25 décembre 1914) [884]

(23) « Des chansons en patois du Languedoc clôturent généralement le programme [des concerts du dimanche]. Tharaud chante notamment *"Eugen[noun] toutis à Pourbilo"* et il ne manque pas de Toulousains dans la salle pour g...hanter au refrain » (ViguierToulouse, 1914) [884]

(24) « A la fin [du repas] nous n'avions ni faim ni soif et tous debout autour de la table nous chantâmes en chœur l'hymne de [M]illau : *Canten toutés in cur*, etc. » (AstrucRecoulesF, 25 mai 1915) [884]

(25) « un incident [...] nous apprit en traversant les batteries d'artillerie, que nous étions en pays de connaissance, c'est-à-dire au milieu des régiments d'artillerie de notre cher Clermont-Ferrand. [...] nous entendîmes un chant patois d'Auvergne, chanté par un bonhomme assis tranquillement à côté de sa pièce au repos ! "Las celiros sont maduras, vé la cuta de Montzusé" – "Les cerises sont mûres sur les côtes de Montjuzet [à Clermont-Ferrand]" » (Lignières, *Mémoires d'un poilu auvergnat* ; mémoires rédigés en 1965) [884 n 1]

Chants à l'Église :

(26) « on entonne en chœur [à l'église] le *Provençau e Catouli* » (MartinMarseille [André], 1914) [884]

(27) « ils entonnèrent [pendant la messe] "Provençau et catouli" » (BarruolApt, 1914) [884]

Jurons, insultes :

(28) « Mes hommes [des Tarnais] invectivaient les Allemands. Rives, lui, les injuriait en patois » (RoumiguièresLaguépie, 1915) [885]

N.B. Il faut en déduire que les autres soldats du Tarn insultaient les Allemands en français, langue que ces derniers pouvaient éventuellement comprendre un peu ; dans cette situation, le gascon est donc marqué et non attendu.

(29) « Tout cela en provençal, ponctué de jurons exaspérants par leur bêtise : fan de putain ! etc. » et « ces rages [d'un camarade] se traduisent par un chapelet de "Millo Dious dé millo Dious, puto dé millo Dious, etc." » (PuechLabastideR, 1915) [885]

N.B. Le témoignage dit clairement que l'énoncé était intégralement en provençal, non pas seulement les jurons.

Situations de détresse :

(30) « Gontran affolé par cette menace de l'officier escalada le talus de la tranchée en lui criant : "Béni mé querré [= Viens me chercher]", et en quelques enjambées il fut à la tranchée ennemie d'où il ne revint plus » (BarthasHomps, *ca* 1920)

N.B. Ce passage infiniment triste n'implique pas que le malheureux Gontran ait parlé autrement qu'occitan dans une situation habituelle.

(31) « Le sergent Cavaillès retrouvait pour se plaindre son patois de l'Ariège, la tête appuyée sur la jambe brisée d'un de ses soldats" (LaurentinCholet, 1918) [884]

N.B. Ce témoignage semble indiquer en revanche que le sous-officier parlait plus habituellement français, devant s'adresser à des soldats d'origine différente (cf. *infra* 3.1).

2.2.4. Synthèse pour les territoires occitan et gascon

Les nombreux témoignages concordent pleinement avec l'idée que les habitants du territoire d'oc parlaient en situation quotidienne leur dialecte natal, occitan ou gascon. Cette pratique était généralisée et indépendante de leur éducation et de leur origine socio-culturelle. Aucun témoignage ne met en avant que les personnes originaires d'une ville ou ayant reçu une formation supérieure se détachaient, parmi leurs camarades, par un choix divergent. Seul un mobile fonctionnel fort – comme celui de devoir commander des soldats d'origine différente – menait à une *infra*ction à cette règle.

Ce constat est d'autant plus notable que l'enquête de Grégoire montre qu'au 18e siècle en contexte urbain, notamment parmi les couches sociales cultivées, le français était utilisé et il est probable que son emploi remonte jusqu'au 16e siècle. Les lettres des Poilus semblent toutefois indiquer que la compétence langagière en occitan et en gascon était néanmoins restée intacte dans toute la société méridionale.

2.3. Les langues non romanes et les variétés romanes autres que l'occitan et le français

Les relevés de P. Rézeau nous renseignent assez précisément sur la Flandre française, sur la Bretagne et sur l'Alsace, alors politiquement rattachée à l'Allemagne. En

revanche, il n'y a que des témoignages très partiels sur la Lorraine germanophone, le Pays basque, la Corse et les Antilles et aucun renseignement probant sur les Pyrénées orientales et – plus surprenant – sur le territoire francoprovençal.

L'attitude des Bretons et des Flamands rejoint en ligne générale celle des occitanophones, même si la formulation de René-Noël Abjean (cf. *infra*, n° 34) semble indiquer que le breton n'est pas d'un usage exclusif (« généralement »). Cela peut s'expliquer par la distance interne majeure qui sépare le français du breton, distance mise en exergue par la formulation de Francis Genaudeau (« on ne se croirait pas en France », n° 33). Il y aurait donc eu éventuellement une (faible) retenue de la part des Bretons à utiliser leur langue en contexte francophone[20]. Mais la compétence langagière des locuteurs bretonnants est de toute évidence généralisée (pour la Flandre française, cf. aussi *infra* 3.2) :

– Breton :

(32) « Ici les Bretons causent toujours breton entre eux » (GaillardPlouharnel, 1915) [888]

(33) « Dans ce régiment [le 62e R.I., régiment lorientais], on ne se croirait pas en France, on entend parler que le breton entre soldats, c'est guère intéressant pour celui qui ne connaît pas la langue » (GenaudeauFrossay [Francis], 1914) [880]

(34) « Nous sommes une dizaine de Bretons qui couchons dans la même chambre, aussi s'amuse-t-on bien et la conversation roule généralement en breton. On se croirait en Bretagne » et « durant la bataille ils [les Allemands] criaient quelque fois en breton, surtout la nuit pour tromper les hommes sachant le breton » (AbjeanPlouguerneau, 1916) [888]

– Flamand :

(35) « L'habitant [d'Uxem, Nord] parle le flamand dont la résonance ressemble au breton. La première fois que je l'entendais parler je croyais que c'était du breton » et « Le prône a été fait en flamand, je n'ai rien compris du tout. On eut [*sic*] cependant dit que le curé parlait en breton, tellement l'accent ressemblait au nôtre » (AbjeanPlouguerneau, 1916) [887]

Ce dernier témoignage est particulièrement net parce qu'il atteste de l'usage du flamand à l'Église, au moment du sermon. P. Rézeau a relevé deux autres témoignages qui témoignent de l'usage de la langue *in situ* : le français est en effet absent des marchés autant en Bretagne qu'en Flandre française :

(36) « Femmes [à Plouaret, auj. Côtes-d'Armor] allant au marché et faisant la causette chez le bistrot en buvant un marc. Langue bretonne incompréhensible » (BèsCastres, 1916 ; Poilu de Castres) [888]

[20] Jean-Paul Chauveau confirme cette attitude de fond : « (...) je peux témoigner que cinquante ans plus tard, c'était encore la même situation dans l'armée française : les occitanophones parlaient occitan bruyamment au milieu du réfectoire, tandis que les bretonnants se parlaient discrètement en breton dans un coin écarté » (cf. aussi *infra* n. 48).

(37) « Braves gens, cultivateurs aisés [à Teteghem, Nord] : betterave sucrière... On vend devant nous la récolte : 40 000 F, en un langage qui ressemble plutôt à une "engueulade"... C'est l'accent du pays, c'est le flamand dans toute son âpreté » (StPierreNantua [Joseph], 1917) [887]

Le cas de l'Alsace est nettement différent puisque cette région n'était devenue française qu'à la signature du traité de Westphalie (1648) et seulement une faible minorité des habitants – sans doute moins de 10% – connaissait le français lors de son nouveau rattachement à l'Allemagne en 1871. Nous reviendrons plus loin sur l'Alsace (cf. *infra* 3.2), mais retenons ici que la langue d'usage y était sans exception le dialecte alémanique. La situation était visiblement différente en Moselle, également rattachée à l'Allemagne mais traversée par la frontière linguistique franco-allemande. Voici un témoignage en ce sens pour Morhange, qui se trouve dans la zone de transition linguistique :

(38) « Toutes les anciennes familles lorraines [à Morhange, Moselle] parlent très bien français » (Boussineau, dans PPV, 1918 ; Poilu vendéen) [883]

D'autres témoignages soulignent à la fois la compétence en français et l'interférence avec le dialecte francique autochtone :

(39) « des pauvres familles fuyant devant l'invasion des barbares. Quelques hommes âgés, mais surtout des femmes et des enfants se lamentaient et pleuraient en criant : "Ah ! les cochons, ils ont mis le feu à notre maison ! ! ils pompardent sans arrêt le fillache ! ! ils vont tuyer tous ceux qui restent ! ! ! etc.". Je trouvais leur douleur bien sincère et leur accent lorrain bien bizarre en même temps » (HervouetStGMontaigu, 1919 ; cf. Thibault, ici 3.5) [23]

(40) « De vieilles femmes [à Vic-sur-Seille, Moselle], la voix chevrotante, proclament d'un ton pénétré : Enfin foilà nos pantalons rouches ! » (DuclosRouen, 1916 ; cf. ib.) [23]

L'observation est surprenante à Vic-sur-Seille qui se trouve en territoire romanophone. Les forts éléments d'interférence plaident en tout cas pour un usage encore constant du dialecte francique, qui était toujours bien présent en Lorraine dans les années 1960. En même temps le français y semble acquis au début du 20e siècle comme langue seconde (cf. *infra* 3.1).

En Pays basque, nous avons déjà cité le témoignage de Jean Leymonnerie (n° 17), qui évoque des « Basques ou Landais », parlant leur langue(s) d'origine ; il nous semble légitime d'en déduire que les bascophones parlaient basque entre eux tout comme les Bretons.

Également un seul témoignage évoque la Corse :

(41) « Les nouveaux venus sont tous des Corses. Ils [...] protestent dans leur accent et mêlent dans leur conversation des "Christo de la madone !" des "Madonacha !", etc., qui doivent être des jurons » (BèsCastres, 1915) [886]

Le passage n'est pas d'interprétation facile. Il est possible que les Corses essayaient de parler français tout en gardant quelques expressions de leur idiome de type italo-

roman. Mais « leur accent » doit ici avoir le sens de "leur patois" (cf. *supra* 1.3) ; il faut donc sans doute comprendre que les seuls éléments que le Languedocien Victorin Bès a réussi à identifier étaient, justement, des jurons. Les Corses semblent ainsi avoir parlé leur langue d'origine malgré le contexte alloglotte. Leur éventuelle compétence en français – sujet qui nous occupera plus loin – ne peut pas être établie sur cette base.

Ponctuellement sont évoqués enfin des Martiniquais :

(42) « il nous arriva en renfort [...] des Martiniquais. Ils n'étaient pas trop mauvais gars, mais fainéants comme des couleuvres, et surtout avaient une peur terrible des "obis" comme ils disaient, au lieu des obus, jamais il ne leur a été possible de prononcer un "u" ! » (HervouetStGMontaigu, 1919 ; Poilu de Vendée ; cf. Thibault, ici 3.9) [21 *sq.* n. 1]

(43) « ces nègres qui parlaient très bien le français nous apprirent qu'ils étaient Martiniquais » (BarthasHomps, *ca* 1920 ; Poilu de l'Aude) [21 *sq.* n. 1]

La langue d'usage des Martiniquais était certainement le créole ; mais étant donné que cet idiome était parfaitement inattendu pour les Poilus, il n'était pas identifiable en tant que tel. Ce qui ressort toutefois des deux témoignages, c'est une compétence évidente des Martiniquais en français, sans doute sous la forme d'une langue scolaire. Si, en effet, un occitanophone comme Louis Barthas indique que ces camarades d'une origine évidemment lointaine ('nègre') parlaient 'très bien le français', il semble s'agir là d'un jugement porté sur la langue apprise par un locuteur alloglotte[21].

Si le catalan des Pyrénées orientales est très certainement assimilable au groupe occitano-gascon, nous restons presque sans renseignement sur le territoire francoprovençal. Nous avons toutefois pu relever un témoignage dans l'ouvrage de Bacconier *et al.* qui met en relief l'usage habituel du francoprovençal même parmi des locuteurs provenant de l'environnement immédiat de Lyon[22] (cf. aussi n° 88 écrit par un autre habitant du Rhône, également dialectophone).

2.4. Les dialectes d'oïl

2.4.1. Cadre théorique et historique

La situation des dialectes d'oïl est plus difficile à appréhender que celle des dialectes d'oc ou des autres idiomes de la France. D'emblée, il convient de distinguer les variétés parlées de la zone centrale autour de Paris, faiblement dialectalisée, des dialectes oïliques plus marqués et fortement différenciés autant dans les traits phonétiques et morphologiques que lexicaux (cf. *supra* 2.1).

---

[21] André Thibault note que ce « commentaire implique, de façon implicite, que pour un Européen ce n'était pas du tout normal qu'un Noir parle très bien français », d'autant plus que ce n'était pas fréquent dans les colonies françaises d'Afrique, contrairement aux Antilles.

[22] Bacconnier/Minet/Soler (1985, 69) citent le constat qu'un homme originaire de Château de St-Priest – à dix kilomètres du centre de Lyon – a fait en territoire d'oïl : « Ils ne comprennent pas le patois ; quand ils nous entendent causer ils ouvrent les yeux comme si nous étions des bêtes curieuses » (1917).

Les variétés de la vaste zone autour de Paris (Picardie et Normandie méridionales, Champagne, Centre, Perche), caractérisée par une absence d'accidents de terrain et par des échanges commerciaux intenses depuis le 13e siècle, étaient très proches du français normatif et scolaire, ce qui n'exclut pas certains décalages dans la prosodie, en phonétique segmentale et dans le lexique. Environ un tiers du territoire oïlique se trouve ainsi vers 1900 dans la situation linguistique d'un continuum entre le français normatif et des variétés faiblement dialectalisées ou régionalisées[23]. L'intercompréhension entre tous les locuteurs de cette zone 'centrale' est pleinement garantie et les dialectophones peuvent assez facilement 'dédialectaliser' leurs énoncés[24].

Les autres dialectes oïliques s'éloignent nettement plus d'un français normatif ou scolaire, au point de mettre en cause l'intercompréhension. Un locuteur du français central n'est pas en mesure de comprendre *ad hoc* une discussion en dialecte picard, lorrain, wallon ou vendéen. La situation est toutefois différente de celle que l'on rencontre en territoire d'oc, puisqu'il s'agit malgré tout, en domaine d'oïl, de variétés dialectales appartenant au même diasystème linguistique. Il est par conséquent possible, avec un effort certain mais néanmoins circonscrit, de s'accoutumer à d'autres variétés oïliques.

Le cas le plus simple concerne les locuteurs de dialectes marqués, qui sont normalement en mesure de comprendre un français normatif. N'oublions pas que ce dernier est une forme de 'compromis' linguistique ayant favorisé des formes et lexèmes avec une portée large dans le diasystème (cf. Glessgen 2017). L'accoutumance en sens inverse est plus exigeante : un locuteur provenant de Vendée ou de la grande région parisienne aura besoin d'un temps certain pour comprendre le lorrain ou le picard

[23] Il est important de souligner que des énoncés oraux diatopiquement 'neutres' n'ont aucune réalité langagière. Toute réalisation orale du français porte des marques diatopiques plus ou moins apparentes et dans ce sens, le français régional est le seul type de réalisation orale de cette langue. Cf. pour la mise en évidence de ce constat Jean-Pierre Chambon (1997, 15 : « Les 'français régionaux' ne sont pas autre chose que les formes réelles et concrètes du français tout court » ; 2005, 7 : « Les 'français régionaux' sont le standard sous sa forme réelle, celui-ci – en dehors de la variété codifiée livresque/scolaire dite de référence – n'ayant pas d'existence concrète en dehors de ses réalisations géographiquement particularisées ») ; cf. aussi, pour l'intégration de cet état de faits dans le cadre de la théorie variationnelle, Glessgen/Schøsler (2018, 17-22).

[24] Dans la théorisation des relations entre langue standard et dialectes, on peut distinguer une diglossie, supposant deux codes bien séparés, mais coexistants dans la communication quotidienne et caractérisés par un code-switching occasionnel, et une 'diaglossie' (Auer 2011) correspondant à un continuum entre un pôle 'standard' et un pôle 'dialectal' avec une coprésence récurrente des deux pôles. Ce type de relation se vérifie aujourd'hui en Andalousie, entre le dialecte secondaire de l'andalou et l'espagnol familier voire standard. M. Francard, qui évoque également ce concept dans le contexte du français en Wallonie, suppose pour le domaine d'oïl que « l'étape de diaglossie y était atteinte dès le 19e siècle » (2005, 58). Nous verrons par la suite de notre analyse que les témoignages des Poilus plaideraient plutôt pour une situation de diglossie classique ou, éventuellement, une 'diglossie atténuée' (*ib.*), supposant alors un code switching plus fréquent, idée également favorisée par Avanzi/Thibault (2019, 11). Nous ne prenons pas en considération ici le degré d'élaboration des dialectes dont Kailuweit 2015 souligne l'importance et qui est variable selon les régions.

et il pourra se décourager en cours de route[25]. Toutefois, à l'intérieur d'une région donnée, il faut supposer que « les locuteurs du français ont la compétence au moins passive du dialecte et les dialectophones ont au moins la compétence passive du français »[26].

La situation telle que nous la décrivons semble être bien en place vers 1900 et elle correspond de toute évidence à celle des siècles antérieurs. Nous en trouvons confirmation dans les réponses à l'enquête Grégoire à la fin du 18e siècle. Dans un autre ordre d'idées, l'émigration vers le Canada permet de confirmer, pour le siècle précédent, la portée de l'accommodation[27] allant dans le sens de la dédialectalisation. En effet, les « fondateurs des colonies francophones en Amérique au 17e siècle y ont introduit le français et non des dialectes, alors que les membres des classes populaires, parmi lesquelles surtout se recrutaient les émigrants, parlaient majoritairement, à cette époque, les dialectes. » (Chauveau 2010, 251)[28]. J.-P. Chauveau explique ce paradoxe, justement, par un phénomène d'accommodation ou – comme il l'appelle – d'interlocution :

> « Avant d'émigrer, [les émigrants] avaient la compétence active du dialecte de leur région et très certainement, jusqu'à l'heure de quitter leurs villages, ils parlaient encore patois à leur famille et à leurs amis. Mais ils avaient également au moins la compétence passive du français : il le fallait bien pour comprendre les discours de ceux qui les engageaient à partir outre-mer. Une fois rompus les liens avec leur communauté sociale d'origine et intégrés à des groupes de gens dont le français constituait le dénominateur commun, ils ont activé leur connaissance passive du français. Cette activation brutale a laissé passer et maintenu quelques interférences entre dialectes et français. C'est ainsi que je m'explique la coexistence dans les français d'Amérique d'un excellent français, à la prononciation la mieux soignée (cf. Morin 1994 et 2002), et des traces des dialectes qui étaient l'usage linguistique quotidien des dialectophones avant leur émigration. » (Chauveau 2010, 258)

Il est possible d'accentuer ultérieurement cette réflexion en prenant en considération la provenance des premiers colons partis pour le Canada. La carte établie par Y. Ch. Morin (2002, 42) montre très clairement que ces derniers se partagent entre les régions de l'Ouest (Normandie et Charente/Poitou) et les régions faiblement dialectalisées (Région parisienne, Centre, Perche) :

---

[25] Ainsi, malgré notre accoutumance aux dialectes lorrains depuis une vingtaine d'années, nous sommes vite perdu lors d'une discussion spontanée entre dialectophones. Pierre Rézeau, quant à lui, auteur d'une monographie dialectale sur son village natal, Vouvant (1976), considère que les variétés dialectales à une cinquantaine de kilomètres de Vouvant lui ont toujours posé des problèmes de compréhension.

[26] Chauveau (2010, 255) ; J.-P. Chauveau poursuit : « Ces quelques témoignages manceaux sous l'Ancien Régime manifestent la co-présence dans une province de l'Ouest oïlique de deux niveaux de langues, non exclusifs, [= français et dialecte] mais au contraire utilisés dans une interlocution asymétrique que les conventions sociales ont admise de façon constante pendant pratiquement un demi-millénaire. » (*ib*. 257).

[27] Cf. pour le concept de l'accommodation, central dans ce contexte, Giles/Coupland/Coupland (1991).

[28] Cf. également Poirier (1994).

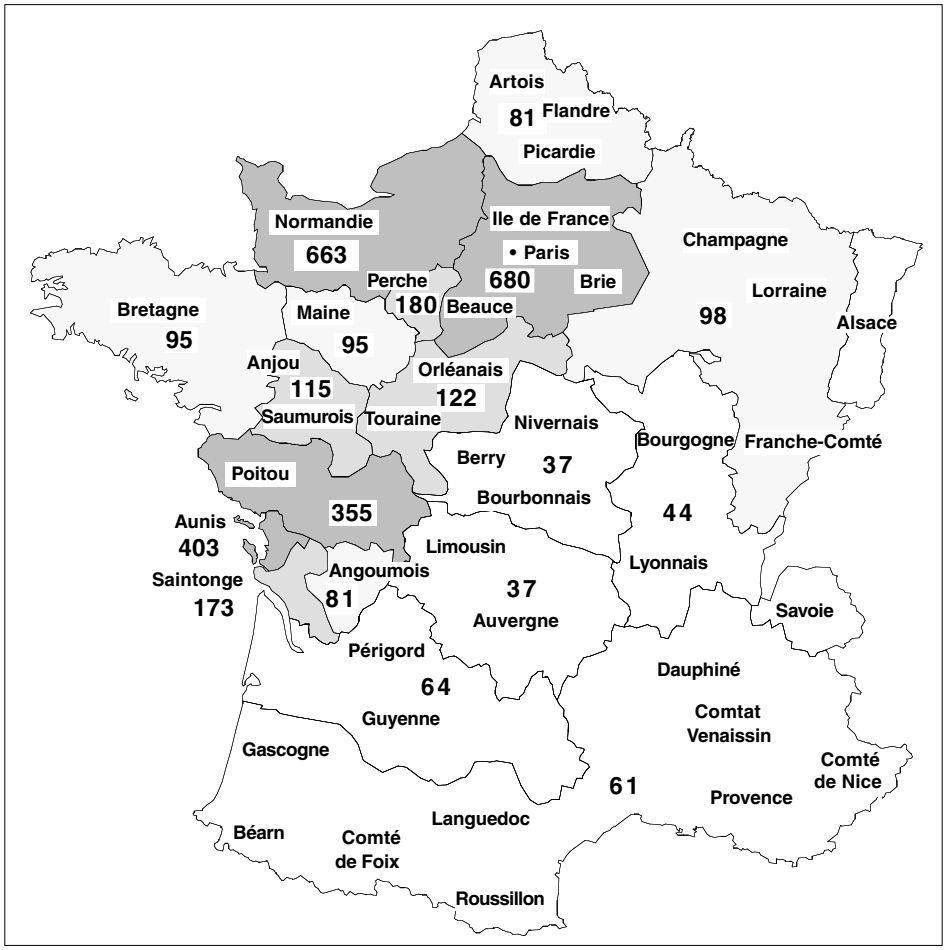

Carte 2: Provenance des émigrants des deux sexes, mariés avant 1680 (© Morin 2002, 42, d'après les données réunies par Charbonneau/Guillemette 1994, 169)

Les régions caractérisées par des dialectes plus marqués comme la Picardie, la Lorraine et le Sud-Est restent nettement en retrait, tout comme la Bretagne, le Bordelais et la côte gasconne – pourtant maritimes – et tout comme les territoires occitans et même francoprovençaux. L'émigration était donc fortement tributaire des compétences langagières des habitants du royaume. Cet épisode crucial permet donc d'établir la compétence passive du français parmi les dialectophones oïliques et d'entrevoir en même temps une certaine retenue de fait des locuteurs des autres langues du royaume dans ce mouvement de migration. Cette retenue peut s'expliquer

par la distance de la côte atlantique, mais elle pourrait également avoir un fondement linguistique, comme le souligne le cas de la Bretagne et de la Gascogne[29].

2.4.2. Les témoignages des Poilus

(1) Revenons sur la base de ce cadre général aux témoignages des Poilus et commençons par l'épicentre de la zone faiblement dialectalisée, Paris. Ici, nous ne sommes pas en face d'un dialecte, mais d'une variété urbaine, bien reconnaissable. Les Poilus, autant Parisiens que provinciaux, soulignent surtout la forte présence de mots et d'expressions perçus comme populaires ou argotiques :

(44) les « Poilus parisiens qui n'appellent rien par leur vrai nom » et nomment « Paris Paname » (BarthasHomps, *ca* 1920 ; Poilu de l'Aude) [21]

(45) « Nous sommes Parisiens dans la proportion de 99 pour 100 : vous voyez d'ici les compagnies que ça fait, les commentaires, des tas d'expressions que j'ignore et qui me font tordre par leur drôlerie inattendue. Dans les rangs l'un dit à l'autre : "Mets donc par quatre, eh ! ballot !" Et l'autre de répondre : "T'occupe pas du chapeau de la gamine et pousse la voiture !" Quel bagout ! » (Luc Platt, [1914] ; Poilu parisien) [11]

(46) « deux petits copains de Paname que je faisais parler pour entendre leur accent faubourien » (JacquesVarennesA, 1915 ; Poilu parisien) [11]

De manière peu étonnante, ces témoignages indiquent donc la forte présence d'une variété diastratique marquée, proche d'un sociolecte traditionnel. Cette variété a bien entendu aussi une dimension diatopique, puisqu'elle est liée au lieu concret de Paris.

(2) Pour la vaste zone environnant la capitale, caractérisée par le continuum dialecte-français, la constellation habituelle ressort assez bien de deux témoignages qui commentent la langue des villageois champenois :

(47) « La langue [à Saint-Loup, canton de Sézanne, Marne] est exclusivement le français, parlé plus rapidement que chez nous et avec une intonation un peu particulière, ce qui en rend la compréhension un peu difficile à qui n'est pas habitué. Ainsi *oi* se prononce *ouai*. Ex. *J'irons lundi à la Fère Champenouaise mener le viau à la fouaire* », etc. (CollompMontagnac, 1915 ; instituteur provençal [près du Verdon] ; cf. Thibault, ici 3.3 ; 3.7 ; 4.2.2) [23]

(48) « les gens [à Lagery, Marne] sont très chics pour nous, mais, par exemple, [c'est] un peu difficile pour les comprendre ; ils vous disent facilement *je l'avions, j'avions*, etc. – ils ont un faible pour l'aviation – puis pour dire *moi*, c'est *moé, toé, soé, chez soé* » (OliveMarseille, 1916 ; cf. ib.) [23]

Les marques régionales ou dialectales sont donc très présentes et même si les locuteurs se placent, dans leurs énoncés, proche du pôle du français, ils peuvent ne pas être facilement compris par un Marseillais[30]. Cette situation était déjà en place au 18e

[29] Cf. également la synthèse de Thibault (2003, 904-905 ; 907-908).

[30] La formulation euphémique « un peu difficile » rejoint celle que nous avons commenté auparavant (cf. *supra* n. 12).

siècle voire auparavant dans les régions oïliques à faible variation dialectale et elle n'a pas dû évoluer radicalement avant la deuxième Guerre mondiale.

La situation observée en Champagne semble analogue dans une partie de la Bretagne romane, dans l'est de l'Ille-et-Vilaine. Le Languedocien Louis Barthas, alors en stage à Vitré, constate :

(49) « On ne parle ici [à Vitré] que le français, on le parlerait même très bien si on ne disait pas par exemple "Vitreu" pour Vitré, "marcheu" pour marché, "Sévigneu" pour Sévigné, etc. pour tous les mots se terminant par "é" » (BarthasHomps, *ca* 1920 ; cf. Thibault, ici 3.10) [23]

Il s'agit ici d'un des rares témoignages en décalage avec le cadre par ailleurs cohérent qui ressort des correspondances et de nos connaissances sur la variation du diasystème. En principe, Vitré se trouve en dehors de la zone de faible variation dialectale d'après la carte d'O. Winkelmann. Le plus probable est que les habitants se sont adressés en français à leur hôte occitanophone et celui-ci ne s'est pas rendu compte qu'ils parlaient un dialecte bien marqué entre eux[31].

Le degré de distance des parlers lorrains par rapport au français est également difficile à évaluer. Louis Pergaud, instituteur et prix Goncourt, originaire du Doubs, note simplement une prononciation divergente pour les Ardennes :

(50) « un brave cultivateur des Ardennes, plein de bon sens paysan et souvent d'esprit le plus fin malgré son lourd accent de terroir : les Ardânnes, la mâson" (PergaudBelmont, 1915 ; cf. Thibault, ici 3.11) [23]

En revanche, les transcriptions du parler de la Meuse par Lucien Jacques font apparaître une variété dialectale bien nette :

(51) « L'homme proposa de nous mener à la mairie : "Vous s'reïe mieux ! » ; « J'essaye de l'encourager [à partir]. Elle me répond : / – Mais je n'sarai voyagi da c'tétat, m'nafant !... Faudra pourta bié qu'on s'sauvi... Mes pauv'p'tiots !... [...] Elle me passe une bouteille. / – N'la montrem... C'est don viu. Y n'saura vous faire don mau. Y vous baillera des fources... » ; « il a été forçaïe de s'sauvaïe (accent meusien) » ; « Jacquet raconte un procès qu'il a eu pour avoir, à la veille de l'ouverture de la pêche, cherchaïe des chazaïes avec un engin prohibaïe » (JacquesVarennesA, 1914) [883]

Dans ce dernier exemple, de la Lorraine romanophone, la question d'un sensible décalage linguistique interne fait clairement surface. Elle se pose de manière semblable pour les régions où les dialectes oïliques sont bien marqués, en Picardie et en Normandie septentrionale, dans le Sud-Ouest, en Franche-Comté et en Bourgogne méridionale. Les témoignages réunis par P. Rézeau concernent toutefois essentiellement la Picardie puisqu'elle est traversée par le front, tout comme la Champagne citée

[31] Jean-Paul Chauveau rejoint pleinement notre interprétation ; il s'agit, bien entendu, à la base, d'une prononciation dialectale, qui maintenait l'opposition entre [‹ə] accentué central pour un ancien /e/ accentué bref et [‹e] fermé pour un ancien /e/ accentué long : [ʃãt'ə] "chanté" *vs* [ʃãt'e] "chantée" ; cette opposition restait intacte même quand les dialectophones parlaient français.

auparavant. Les deux premiers témoignages concernent l'usage langagier parmi les Poilus, les sept suivants celui des villages picards :

(52) « je suis au milieu des gens du Nord, du Pas-de-Calais, du Calvados. On entend des "Tin ! v'la tiot Co ! D'où ché qu'té ?" (C'est la prononciation de leurs phrases). Il m'a fallu du temps pour m'habituer à eux » (MerlierRoubaix, 1916 ; Poilu originaire du Nord, mais jeunesse à Paris) [88*sq.*]

(53) « Dans ma chambre [d'hôpital] il y a une vingtaine de lits. Tous les Poilus sont du Nord et je ne comprends rien de ce qu'ils disent » (AndrieuPortSteMarie, 1915 ; Poilu gascon) [881 ; ici, il pourrait s'agir aussi du flamand]

(54) « Je suis dans un sale pays de brouillard [Pas-de-Calais] où les gens ne parlent qu'en impigeable patois » (HermannReims, 1915) [881]

(55) « C'est [Tincques, Pas-de-Calais] un joli village bien vert et bien tranquille, il y a quelques magasins. Les gens sont à peu près civilisés et l'on ne cause pas que le patois » (TardyValence, 1915) [882]

N.B. L'observation cible plutôt le fait que les habitants sont capables de parler français et disposés à le faire avec des soldats occitanophones que l'usage du dialecte picard entre eux. En revanche, le Poilu francophone, Léon Hermann (n° 54) n'a pas droit aux mêmes égards.

(56) « Famechon [Somme]. Sale patelin. Des maisons de boue et crachat, toutes en trous. Population caractérisée par : "Min bouin fieu, nous ne pouvons pas." Charmant accueil, toutefois, dans la maison où nous logeons » (BruneauGivet, 16 septembre 1916) [882]

(57) « Les gens parlent ici [à Berlancourt, Aisne sept.] le patois picard (c'est d'ailleurs la pleine Picardie). Ce patois est très compréhensible et j'ai pu répondre à des questions en picard. » (ClergeauSteLheurine, 1917 ; instituteur de la Charente-Maritime) [882]

N.B. Il faut comprendre que les habitants s'adressent en picard à René Clergeau[32].

(58) « Le pays [Hardivillers, à 11 km de Crèvecœur-le-Grand, Oise sept.], n'est pas désagréable et l'on est heureux d'entendre la conversation picarde se rapprochant assez de celle de notre pays. Dès le matin je vais boire un jus au café "A ch'koukou ki kante" ! » (ChristopheBasLieu, 1916 ; Poilu originaire du Nord et donc picardophone) [882]

(59) « Tout le monde [dans une ferme de Noyers-Saint-Martin, Oise sept.] parle picard ; j'ai beau ouvrir mes oreilles je n'arrive pas à savoir ce qu'on me dit » (BouyerPaimbœuf, 1916 ; instituteur en Loire-Atlantique) [882]

N.B. Là encore, il semblerait que l'on se soit adressé à Henri Bouyer en picard.

(60) « Quand un Poilu, un excité par la piquette de Mme Poiré mère, risque en passant une caresse à sa fille, Palmyre te lui envoie une large beigne [...] et elle crie à tue-tête ! "Ah !

[32] A. Thibault fait noter que la formulation d'un 'patois très compréhensible' plaiderait plutôt pour un picard francisé ; la configuration communicative pourrait alors être interprétée dans l'esprit de la plaisanterie linguistique suivante : « un touriste allemand en voiture, en Suisse alémanique, demande son chemin à un Suisse dans la rue ; ce dernier le renseigne, tout se passe bien ; ensuite, l'Allemand dit à sa femme : il m'a parlé en suisse allemand [= en dialecte alémanique], mais j'ai tout compris ! Et le Suisse, lui, dit à sa femme : ah, j'ai si bien parlé en Hochdeutsch [= *Schriftsprach'*] que cet Allemand ne s'est même pas rendu compte que j'étais Suisse ! ». Les habitants de Berlancourt auraient dans cette logique parlé un picard francisé, croyant parler français, et l'instituteur Clergeau aura été fier de comprendre ce qu'il croyait être leur dialecte.

que maloré ! Ils n'penchent donc qu'au mâl, ces caûchons de Parigiens !" » (GaltierParis, 1917 ; dans le Pas-de-Calais ?) [882]

L'usage du dialecte est donc de toute évidence généralisé en situation 'naturelle' et il peut même rester stable quand on s'adresse à des interlocuteurs provenant d'autres régions oïliques. Les deux témoins pour cette dernière observation proviennent du Sud-Ouest.

Malheureusement, pour les autres régions oïliques, les témoignages sont rares. P. Rézeau recense une observation concernant le francomtois, une autre la Charente-Maritime et une dernière le Croissant. Pour le francomtois, le témoin est un Sarthois, qui s'étonne de ne pas comprendre le dialecte francomtois en Haute-Saône :

(61) « Nous sommes allés à la foire de Villersexel [...]. Cela paraît drôle car on ne comprend pas tout leur patois » (BruneauSargé, 1917) [883]

Par implicite, on peut déduire que les villageois parlaient en dialecte dans le contexte de la foire locale.

Parmi les soldats, on relève de nouveau que la pratique du dialecte se réalise même en présence de locuteurs d'autres régions :

(62) « Je ne regrette pas que l'on m'a envoyé au 123^{e} [...]. Ce qui est le plus embêtant c'est que l'on croirait être avec des boches quand ils se mettent à jargonner leur patois, on est là comme une tomate qui ne comprend pas un seul mot » (MalletLuzaney, 18 avril 1916) [882]

L'agriculteur Henri Mallet de Seine-et-Marne se trouve donc confronté au dialecte charentais du 123^{e} régiment (= de La Rochelle). Il semble s'agir d'un usage non constant, au moins en présence du camarade 'francilien'.

Plus ponctuelle, l'anecdote qui relate qu'un soldat du Croissant s'adresse à des soldats allemands dans un mélange de français familier et de dialecte :

(63) « A son "Qui vive ?", les boches se voyant perdus jetèrent leurs armes en criant : "Kamerad". Alors lui, dans son patois de Montmarault : "Arreta-ma ou ben j'tire. Arretama" ! Et ils s'arrêtèrent *ma* » (GuillauminYgrande, 1915) [883]

Cet énoncé reste épisodique, mais il suppose une pratique du dialecte profondément enracinée.

2.5. Synthèse des usages langagiers – réponse à la première question

En alignant les différents témoignages concernant les usages des Français vers 1915, on obtient un portrait très homogène. Les constats réunis ne couvrent pas pleinement le territoire, mais ils renseignent sur une partie importante de l'espace et sur des constellations linguistiques diverses. On constate de manière univoque qu'en tout lieu, la variété d'usage habituelle, en contexte de communication 'naturelle', est le dialecte autochtone. La variété dialectale peut être proche du français, comme en Champagne, ou plus ou moins divergente, comme en territoire d'oc ou en Bretagne,

mais il s'agit toujours du dialecte primaire et traditionnel du lieu. De toute évidence, tout habitant de la France domine encore, au début du 20e siècle, le parler local, même si nous savons par ailleurs que le français était partout bien ancré dans les couches urbaines socio-culturellement élevées depuis les 16e/17e siècles[33].

Dans les usages oraux, la France reste donc au début du 20e s. le pays pleinement plurilingue qu'il était vers la fin du 18e siècle et dans les siècles antérieurs. Il est certain que le français est devenu désormais une langue seconde généralisée, comme nous le verrons dans la section suivante, mais les variétés traditionnelles forment encore le tissu communicatif de base. Ce constat peut ne pas surprendre les dialectologues et certains autres linguistes. Mais il ne s'agit pas d'une donnée généralement connue et reconnue dans les manuels ni encore dans la conscience des habitants de la France actuelle. Les témoignages des lettres des Poilus fournissent ici de manière indirecte la preuve d'un usage linguistique pleinement diversifié à l'oral.

3. La compétence du français à l'oral

Jusqu'ici, nous avons considéré la pratique langagière d'un oral dialectal de type spontané. L'autre face de la médaille est, bien entendu, le français. L'ensemble des soldats et de leurs épouses ont appris cette langue à l'école et la production exubérante des lettres garantit déjà à elle seule la réussite de cet apprentissage. Il reste toutefois la question de savoir dans quelle mesure le français était pratiqué à l'oral, parallèlement aux dialectes et aux idiomes régionaux.

Nous présenterons d'abord les constellations dans le cas le plus habituel d'une bonne compétence en français (3.1), puis le cas contrasté de la Flandre française et de l'Alsace (3.2), avant de nous interroger plus précisément sur la coexistence communicative du français avec les dialectes oïliques (3.3) et sur la réalisation d'un français régional en territoire d'oc (3.4).

3.1. Le français langue seconde comme langue véhiculaire

Les lettres des Poilus témoignent avec grande précision d'un certain nombre de situations où le français fait surface à l'oral. De manière prototypique, cela se produit quand des locuteurs de différents idiomes sont en contact. Voici un témoignage saillant en ce sens :

(64) « Figurez-vous que nous restons 7 à l'escouade. Il y a 1 parisien, 1 breton, 1 ardennais, 1 auvergnat, 1 normand, 1 lillois et moi [= picard]. Si chacun veut parler son patois, il nous faut un interprète, mais on s'accorde bien tout de même » (MonpoixCatenoy, 1915) [881]

[33] Cf. aussi Martel 2013b qui met en avant le bilinguisme de fait dans la bourgeoisie du Sud (où les enfants côtoyaient quotidiennement les employés de maison ou même des nourrices, à leur tour occitanophones) : « l'arrêt de la transmission familiale dans les familles des classes supérieures n'implique donc pas une rupture totale avec l'occitan ».

La coprésence de trois dialectes oïliques marqués (normand, picard, ardennais), d'une variété occitane et du breton amène les soldats à renoncer à leur idiome d'origine et – logiquement – à parler français, ce qui semble avoir été une solution fonctionnelle, consensuelle et bien acceptée par tous.

Parmi les soldats, ce choix est récurrent. Voici deux autres cas de figure qui montrent en même temps l'accès possible au français parlé par des occitanophones et les contraintes qui régissaient ce choix :

(65) « j'ai un peu causé avec deux Charentais. Le tenace provençal de l'entourage fait qu'ils sont un peu isolés » (PuechLabastideR, 1915) [880]

(66) « Madame Lahille, ça ne mérite pas de remerciement d'écrire pour un camarade. Je serais bien aise que l'on me rendrait le même service. Pierre écrirait bien mais cela lui fatigue la vue car à présent on peut parler ensemble car il raisonne très bien et parle bien français » (LahilleGratens, 1914) [884]

Dans le premier cas, Jules Puech, docteur en droit du Tarn, s'adresse bien entendu en français aux deux Poilus charentais. Mais il s'agit ici, malgré tout, d'un choix marqué : l'auteur est un homme mûr et très instruit, et il semble avoir été le seul à s'être lancé en français. – La lettre rédigée par un camarade du métayer gascon Pierre Lahille, grièvement blessé, rend compte du fait que ce dernier était en mesure de parler français avec l'auteur de la lettre – visiblement d'origine oïlique[34] –, alors qu'il devait avoir parlé gascon dans son délire, comme P. Rézeau le remarque en commentaire.

D'autres témoignages viennent appuyer la présence du français comme langue seconde, sachant qu'il est toujours indispensable de cerner les implicites des énoncés :

(67) « durant le voyage en chemin de fer, l'accueil a été partout enthousiaste, grandiose. [...] Maintenant nous sommes tout à fait au Nord, l'accueil est presque indifférent, et par endroit [*sic*, au singulier], glacial. Alors, qu'est-ce que nous ne leur disons pas en patois ! » (AndrieuPortSteMarie, 1914) [881]

N.B. La formulation du juriste gascon Charles Andrieu laisse entrevoir que non seulement lui, mais aussi ses camarades avaient le choix de s'exprimer en français et qu'ils se sont volontairement 'retirés' dans leur *patois* pour couper court à la communication.

(68) « Le village [Habeaurupt, Vosges] est assez charmant [...] et les gens parlent bien. Notre accent [du Tarn] les dérange bien un peu pour comprendre, alors nous parlons parisien » (CombesLisle, 1914 ; lettre de Paul) [881]

N.B. On retient que les habitants dans la région de Saint-Dié s'adressent aux occitanophones en une variété bien compréhensible du français et que ces derniers renoncent à leur dialecte pour parler français – comme nous l'avons déjà évoqué (1.3).

(69) « C'est [Tincques, Pas-de-Calais] un joli village bien vert et bien tranquille, il y a quelques magasins. Les gens sont à peu près civilisés et l'on ne cause pas que le patois »

[34] Comme A. Thibault l'indique, l'emploi du conditionnel pour le subjonctif (*rendrait*) pourrait plaider en faveur d'une origine en Bretagne romane (cf. Thibault, ici 4.2.1).

(TardyValence, 1915) [882]

N.B. Nous avons vu que le picard était très présent dans le quotidien des villageois. Georges Tardy souligne donc que les habitants de Tincques étaient (i) disposés et (ii) en mesure de parler français avec des méridionaux comme lui.

Les différents témoignages font ressortir que dans une situation d'incompréhension (cf. *infra* 4), les locuteurs étaient capables de passer au français. Nous n'avons trouvé aucun indice d'*infra*ction à cette règle et il est vraisemblable qu'elle est pleinement valable, au moins pour les personnes ayant été scolarisées.

En dehors de la zone faiblement dialectalisée, les habitants de la France disposent donc sans exception de deux registres voire de deux langues différentes : leur idiome traditionnel et le français, le premier étant généralisé dans l'usage quotidien, le deuxième servant comme langue véhiculaire en cas de nécessité.

3.2. Le cas de l'Alsace et de la Flandre française

Les deux seules régions où le français n'est pas connu par tous au début du 20e siècle sont la Flandre française et l'Alsace. Pour l'Alsace, le constat n'est pas surprenant (cf. *supra* 2.3), mais il est important de le retenir. Pierre Rézeau, ayant soulevé précisément cette question, a réuni une douzaine de témoignages qui ne laissent aucun doute concernant les compétences langagières des Alsaciens, au moins haut-rhinois[35] : dans leur très grande majorité, ils ne parlent pas français et ne comprennent

[35] Puisque le relevé a déjà été organisé sous cette même forme par P. Rézeau [887*sq.*], nous le reproduisons en note ; les témoignages proviennent presque exclusivement du Haut-Rhin, où passait la ligne de front :
– « je suis allé [dans le Haut-Rhin] à Oberstrass et Friesen [....]. La plupart des habitants ne parlaient pas français, j'ai dû m'expliquer en allemand » (RibolletLyon, 1914)
– « Les Alsaciens sont grands, maigres et blonds [...]. Malheureusement, on ne peut guère se faire comprendre avec ces braves gens. Très peu parlent français. Ils parlent une sorte de patois allemand » (RoumiguièresLaguépie, 1914 ; au sud-ouest de Mulhouse)
– « Le flot des enfants [à Wildenstein, Haut-Rhin] m'entoure et regarde mes croix qui provoquent des exclamations dans un charabia incompréhensible, sorte de bas-allemand dont je ne saisis pas un mot [...]. Personne n'entend le français, sauf le facteur et la cabaretière » (BedelParis, 1915)
– « Quoique l'on dise de l'Alsace, c'est toujours chez les Boches. Quelques uns parlent français, mais les autres baragouinent l'Allemand » (MartinLongefoy, 1915 ; lettre écrite de Gérardmer, Vosges)
– « Ici [à Hagenbach, Haut-Rhin] il y en a la moitié [des habitants] qui ne savent pas parler le français et qui ne connaissent que l'alsacien, ce qui rend la conversation très embêtante » (PassotPradines 54, 1915)
– « Je ne vous dirai pas où nous sommes, c'est défendu. Tout ce que je peux vous dire c'est qu'avant la guerre le patelin où nous sommes [aux environs de Dannemarie] était boche. Aussi c'est vous dire le galimatia[s] que l'on entend ici. On n'y parle guère que l'Allemand. Très peu connaissent le français et encore d'une façon imparfaite » (VerlyHerlies [Henri], 1916)
– « La généralité des habitants [aux environs de Dannemarie, Haut-Rhin] est très sympathique envers les Français. Très peu causent le Français. Les vieux l'ont conservé un peu et les enfants le savent parce qu'il[s] l'apprenne[nt] depuis 2 ans bientôt. Entre eux le langage

pas cette langue. La coexistence entre alsacien et français ne fait surface qu'en se rapprochant de la frontière linguistique[36].

Le cas est moins flagrant dans la Flandre française, où au moins les enfants jeunes et certains adultes ne connaissent pas la langue nationale :

(70) « Langue tout à fait spéciale, certains même, ici [à Bergues, Nord], ne parlent pas le français » (StPierreNantua [Amand], 1917) [887]

(71) « le Nord est le département qui possède le plus d'illettrés. [...] Et pour cause... Les gosses ne parlent que flamand ou anglais et ne connaissent pas un seul mot de français. (...) Et encore je me trouve dans une bourgade assez importante. Mais à la campagne... ce doit être pire » (MarquandAubenas, 1918) [887]

Par le contraste, la situation de la Flandre et de l'Alsace confirme très nettement la présence généralisée du français dans toutes les autres régions.

3.3. Coexistence entre dialectes oïliques et français

employé est le patois alsacien. Cela ressemble au Boche mais ce n'est quand même pas du Boche » (VerlyHerlies [Henri], 1916)
– « ils causent un jargon alsacien, aussi pas moyen de rien comprendre, entre eux ils ne parlent jamais français » (VerlyHerlies [Félicien], 1916)
– « Bons rapports avec la population [à Wesserling, Haut-Rhin]. Malheureusement, quand on leur demande une échelle, ils vous apportent de la paille. Je parle allemand plus que français ; ils comprennent un peu, mais moi je ne comprends rien du tout » (BruneauGivet, 27 juin 1917)
– « je suis allé dans une maison de vieux Alsaciens avec un ami qui connaît un peu d'allemand. [...] Je commence à très bien comprendre quand ils causent avec mon ami car la prononciation se rapproche de l'anglais » (MarquandAubenas, 1917)
– « Les Alsaciennes sont très bien, et très charmantes, mais malheureusement beaucoup ne causent pas Français » (BéroujonThizy, 1919 ; lettre écrite de Saales, Bas-Rhin).

[36] Cela est notamment évoqué pour la vallée de la Thur, entre Thann au Sud et Kruth au Nord. Les témoignages en deviennent contradictoires ; cf. Rézeau *ib.* :
– « Nous arrivons à Moosch puis à Willer [Haut-Rhin]. De ce côté et plus au sud jusqu'à Thann, la population est bien plus française que plus au nord ; elle parle le patois alsacien qui n'est pas le boche, mais s'y rapporte beaucoup, seulement tous les gens connaissent le français et ne le parlent qu'avec les soldats » (MourlotParis, 1918), et « Ces gosses [aux environs de Kruth, Haut-Rhin] causent le français quand on le leur parle mais sitôt ensemble ils hachent de la paille et emploient leur patois qui déchire les oreilles » (*ib.*) [888].
La situation paraît donc être identique à celle observée, par exemple, en Picardie,
– mais : « Ici [à Kruth, Haut-Rhin], les gens ne parlent presque pas français. Ils parlent patois alsacien, mais comprennent bien l'allemand » (OberthürRennes, 1918) [888]
– et encore : « Il parait qu'on lui a fait [à Joffre], à Thann, une grande ovation aux cris de "Fife Choffre » (RichardIssoudun, 24 novembre 1914) ; « Les habitants [de Ballersdorf, Haut-Rhin] parlent le français avec un accent dur, c'est-à-dire les *p* pour les *b* » (DartiguesCaudéran, 1917) ; « Ah ! Elles s'en donnent les petites mulhousiennes ! Fife la Vranze !... Ponchour ! Et elles m'embrassent [...]. Et ma croix de guerre : "Gu'èze gue z'est g'za ?" » (BedelParis, 1918) [23] – Ici, les auteurs des lettres ne perçoivent que les interférences avec l'alémanique dans la prononciation, sans s'arrêter sur la question de la compréhension ou non du français ; cf. Thibault, ici 3.5.

Les lettres des Poilus fournissent également un certain nombre de témoignages d'une communication asymétrique à l'intérieur de la langue d'oïl. Il s'agit toutefois dans tous les cas de figure d'une constellation particulière :

– Interlocutrice âgée :

(72) « La mère de M. le curé est une bonne petite vieille de 75 ans peut-être, qui me cause avec une volubilité excessive dans un patois du pays [Pas-de-Calais]. Quand je demande qui pourra me répondre la messe : "que c'tait pas mi qui m'en occupaille à ce temps, ma que va trouver qu'même oun'fant de chœur" » (CabaretCourgains, 1914) [882]

N.B. Il faut supposer que le prêtre Léon Cabaret, originaire de la Sarthe, parle français avec la mère de son confrère.

– Interlocuteurs de la même région :

(73) « je rencontre un fantassin marchant paisiblement, une énorme botte de paille sur la tête ! Les obus éclatent à 100 m. – Eh ben, t'as pas peur ? – Avec cha, pas d'danger, mon z'ieutenant, si un obus qué sur mi, cha f'ra ressort » (TopFontaine, 1919) [881]

N.B Si le médecin Gaston Top parle français, il est lui-même picard, ce qui justifie plus facilement la réponse en picard. Notons aussi que la connaissance du dialecte lui permet de proposer une translittération assez cohérente[37]. C'est le même cas de figure dans les citations de Lucien Jacques de la Meuse (n° 51) : l'auteur est né à Varennes-en-Argonne dans la Meuse, mais il a vécu à Paris ; il comprend donc bien le dialecte au point de pouvoir le transcrire correctement, mais il ne le parle pas.

– Approche métalinguistique et/ou ludique :

(74) « Grande conversation en patois picard [dans la Somme]. Le notaire, un petit vieillard alerte et gai, nous conte en patois quelques-unes des histoires facétieuses de la province" (CœurdeveyVerne, 1916) [882]

N.B. Edouard Cœurdevey, originaire du Doubs, est instituteur et passionné par l'écriture dialectale comme en témoigne sa correspondance[38].

(75) « je vais aller blaguer une minute avec le petit Mercier en imitant le patois h'arentais » (ReyParis, 1918)

---

[37] Cf. les autres citations de dialecte du même auteur : « Entendu dans mon infirmerie ce matin, entre deux "pouilleux" : "Mi, chest des poux ; ti, ch'est des morpions. – C'ment que te voi cha ? – Té l'prends par l'cou, té le rwètes, s'il a huit pattes et l'yeux bleus, chest un morpion !" Le moyen de s'ennuyer avec ces animaux-là ! » ; « Lecat, l'ouvrier biscuitier de chez Franchomme qui les a vus éclater [les obus] près de lui, arrive en riant et il explique : "T'as beau t'muché, si c'est cti-là qui doit t'casser l'gueule, muché ou pas muché, t'auras l'gueule cassée !" » (TopFontaine, 1919) [881].

[38] « "*Y me noyero su un meurdgie*" [en note : « "Je me noierais sur un murger", c'est-à-dire un tas de pierres provenant de l'épierrage des champs »], ai-je soufflé à Ravenet qui éclate de gaîté » ; « Leur dégoût [aux paysans] vient de ce qu'on s'éreinte "*ai rebouillie lai târre*" [en note : à travailler la terre] et qu'on ne mange que des "caniches" » ; « *Tchangie d'viande beille appétit !* » ; « *Elle o merria, n'en faut pus paila* [en note : Elle s'est mariée, il n'en faut plus parler] » (CœurdeveyVerne, 1916) [883] ; cf. aussi la citation s.v. *caniche*.

N.B. Le parisien Robert Rey, licencié en droit, fait preuve d'une approche d'observateur par rapport au dialecte.

Le dialogue asymétrique entre français et dialecte d'oïl intervient donc quand une personne très âgée rencontre un locuteur d'une autre région ou encore quand un dialectophone parle avec une personne ayant connu une éducation supérieure, mais originaire de la même région. Le français se place dans ces exemples dans la bouche d'un prêtre (Cabaret), d'un médecin (Top), d'un artiste (Jacques). Dans les deux derniers exemples, animés par un esprit ludique voire folklorique, interviennent un instituteur, un notaire et un juriste. Dans un dialogue asymétrique, le français appartient donc à des personnes cultivées et il s'agit malgré tout d'un choix marqué. Il faut en déduire que la condition communicative de base reste le dialogue symétrique : dialecte–dialecte pour deux personnes de la même origine ou français–français pour deux personnes parlant des idiomes divergents.

3.4. Le français régional

La variation régionale du français se manifeste essentiellement dans le lexique (v. ici, Carles) et dans la phonétique, dans une moindre mesure dans la grammaire (cf. ici, Thibault). Notre interrogation ne porte pas sur les caractéristiques internes de la régionalité, mais sur la question de savoir dans quelle mesure les lettres témoignent de la présence de traits régionaux en français. Cela permettra en même temps de cerner le degré de conscience de ce type de variation.

Parmi les locteurs d'oïl et pour le Lyonnais, P. Rézeau a relevé les observations suivantes :

(76) « Deux Châlonnais roulant les *r* en Bourguignons qui se respectent » (ArèneNantua, 1916) [22]

(77) « les indigènes [à Kœur-la-Grande et Kœur-la-Petite, Meuse] lisent tout haut les écussons de nos képis : "quatre-vingt-houit" » (BaquéVicFezensac, 1914) [22]

(78) « Il faudrait entendre un Lyonnais, Foulupt, s'exclamer : "Vingt dieux ! On gèl' dans cet' piaule !" Ceci dit avec son accent particulier » (BèsCastres, 1915) et « Une voix sort d'une sape éclairée et, avec un accent lyonnais prononcé, demande s'il n'y a pas de Lyonnais parmi nous » (PerrinRigny, 1915 ; Poilu bourguignon) [22]

Les indications sont succinctes, mais elles permettent de cerner clairement qu'on a affaire à un niveau de langue différent d'un français familier diatopiquement assez neutre – nous reviendrons plus loin sur ce concept – ou encore des variétés dialectales de Franche-Comté, de Lorraine ou de Lyon. Notons que la prosodie du Lyonnais est commentée autant par un locuteur d'oïl que par un locuteur d'oc.

Le constat est plus net pour les variétés méridionales du français régional, plus faciles à distinguer des énoncés dialectaux. Notons que dans les passages suivants (tous réunis chez Rézeau [22]), le terme d''accent' s'applique bien à la prononciation segmentale et *supra*-segmentale :

(79) « un officier d'administration, qui est de Marseille [...]: "Té, dotteur! Justemint on demande un médecin pour Saïgon... Et autremint voulez-vous être celui-là ? » (BedelParis, 1915; cf. Thibault, ici 3.2)

(80) « À côté de nous, le génie travaille à une mine; "l'accent" y sonne à plaisir, c'est le génie d'Avignon. C'est l'un d'eux qui m'a appris ce matin [...] que c'était dimanche. On avait annoncé pour ce matin, comme il disait, "ung grrrand bombardemung" » (TantyVersailles, 1915)

(81) « Il [un blessé] gémit avec son accent méridional si tragique en la circonstance: "Ah!... Ah!... Hélasse!... Monsieur le doqueteurre!... Enlevez-moi cette bannnde de dessus mes yeux que je voie un peu clair!... Enlevez-moi cette bannnde, monsieur le doqueteurre!..." C'est infiniment triste... Il faudra bien cependant qu'il apprenne qu'il n'a plus d'yeux, cet enfant du Midi, cet ami du soleil... » (BedelParis, 1916; cf. Thibault, ici 3.2)

(82) « ce petit juron habituel aux gens du Midi: "Ah! fi... fi... fils de putain!..." il disait "Putainque" dans son savoureux accent bordelais" (DenisChantonnay, 1915)

(83) « un petit brun [...], avec un accent bordelais à faire frémir » (ReyParis, 1915)

(84) « Il [l'aumônier] est de l'Aude et il est marrant avec son accent rocailleux » (Victor, 16 octobre 1916, dans Auriol)

Les relevés sont parfois d'une grande précision, notamment dans les translittérations du prix Goncourt Maurice Bedel et du philosophe Étienne Tanty. L'articulation orale du français régional semble pleinement impliquer les habitants des villes (Bordeaux, Marseille, n° 82 et 79) dont des personnes cultivées (aumônier, n° 84). Cela ressort également du témoignage de l'instituteur Marie-Auguste Collomp (n° 47), qui évoque le français parlé à Montagnac, à l'Ouest du Verdon, variété qu'il donne pour présente dans l'usage, identifiable par la prosodie et donc régionalisée. Si M.-A. Collomp laisse entrevoir un usage plus habituel du français, les autres énoncés que nous venons de citer semblent se placer dans un contexte impliquant des locuteurs d'origines différentes faisant appel au français en raison de la situation particulière.

Sans entrer ici dans l'étude des caractéristiques internes et de leur dimensions qualitative (cf. encore, ici, Carles et Thibault), nous pouvons retenir que la variation régionale du français est bien établie et bien présente dans ces retranscriptions d'énoncés oraux. Il est presque certain que l'essentiel des dialogues, entre locuteurs de variétés bien distinctes du français, a eu lieu dans une forme régionalisée. Il est vrai que même aujourd'hui tout énoncé français porte une marque diatopique plus ou moins forte, autant dans la prosodie que dans la phonétique segmentale et que le lexique régional reste bien présent à l'oral[39]. Mais à l'époque ce phénomène devait être encore bien plus marqué. Même les locuteurs de la zone à faible variation dialectale autour de Paris ou encore les Parisiens eux-mêmes, étaient clairement identifiables. Les différences diatopiques devaient s'estomper en fonction de l'éducation, mais en dernière instance, tout habitant de la France s'exprimait dans une variété régionalisée lorsqu'il choisissait de parler français.

[39] Cf. déjà *supra* n. 16.

Enfin, on peut supposer que les habitants de la France étaient bien conscients de cette diversité, peut-être même plus que de la variation dialectale, qui fait l'objet de davantage de surprise dans nos témoignages.

3.5. Synthèse concernant la compétence orale du français – réponse à la deuxième question

Nous pouvons retenir les quatre constats suivants :

(1) Nous avons déjà vu dans la section précédente que tout habitant de la France est *a priori* en mesure de parler la variété dialectale du lieu où il a grandi. Dans les milieux urbains et dans les couches socio-culturelles élevées, le français occupe sans doute la majorité des situations communicatives, mais dans le contexte de la Guerre et des tranchées, cette pratique est abandonnée au profit du dialecte, au moins parmi les gens de même origine régionale. Il s'avère ainsi que les idiomes traditionnels sont bien dominés par tous et que la très grande majorité des Français les emploie exclusivement en situation naturelle.

(2) De manière complémentaire, on peut retenir que presque tout habitant de la France, âgé de moins de 40 ans, était en mesure d'écrire et de parler le français[40] et que cette compétence était exploitée sans hésitation dans un contexte plurilingue. Les cas divergents de la Flandre française et de l'Alsace – qui n'était justement pas française à l'époque – soulignent encore la clarté de ce constat. Notons toutefois que le français reste encore la langue seconde, plus périphérique dans la gestion cognitive que les idiomes autochtones[41].

(3) Notons également que des communications asymétriques, notamment entre un dialecte oïlique et le français, sont possibles et se réalisent dans des situations particulières, mais que de manière générale, les locuteurs essayent de les éviter.

(4) Un dernier point, peut-être moins conscient dans l'historiographie du français, concerne la nature du français parlé par les locuteurs dialectophones. Il nous semble évident que plus encore qu'aujourd'hui sa réalisation unique était par-

[40] Il faut bien entendu compter avec une proportion d'illettrés, qui restait toutefois réduite ; Kremnitz (2018, 91) cite pour 1901 le chiffre de 17,8% d'analphabètes (d'après le *Handwörterbuch der Staatswissenschaften* dans l'édition de 1923) ; vingt ans plus tard le taux d'illettrés en France devait sans doute tourner autour de 5% parmi les personnes nées après 1877 ; cf. aussi Chaurand 1999, 587 [F. Gadet] : moins de 4 % de conscrits analphabètes à partir de 1908).

[41] Le bilinguisme des locuteurs oïliques à cette époque ressort avec une grande clarté des précieux enregistrements que Ferdinand Brunot avait recueilli dans les années 1912 et 1913 dans les Ardennes, le Berry et le Limousin. L'analyse d'A. Thibault (2017) porte sur une série de témoignages berrichons de 1913, réalisés pour l'essentiel en un français nettement régionalisé mais parfois aussi en dialecte (tel la *conversation sur le chanvre*, n° 40, ‹https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1280810›). La combinaison des différents enregistrements fournit une illustration on ne peut plus concrète des usages identifiés à travers les correspondances des Poilus.

tout un français fortement régionalisé. Le marquage régional devait être nettement plus présent et nettement plus marqué que ce que nous pouvons observer aujourd'hui.

4. L'intercompréhension entre les idiomes de France

Nous avons contourné jusqu'ici la question de l'intercompréhensibilité des différents idiomes en contact quotidien pendant la Guerre. C'est bien évidemment ici que réside la raison essentielle du choix du français comme langue véhiculaire – tant que les interlocuteurs se comprennent bien en parlant leur idiome natal, ils peuvent s'en satisfaire.

Les témoignages réunis jusqu'ici mentionnent en effet souvent cette dimension de l'intercompréhension, en général en regrettant l'inaccessibilité à un parler donné. Dans les lignes qui vont suivre, nous souhaiterions analyser de manière ciblée et systématique la question de savoir quelles variétés autochtones posaient des difficultés aux locuteurs, sachant que de telles difficultés dépendent toujours de multiples facteurs : la distance interne entre les idiomes en question, la situation communicative, les expériences personnelles des locuteurs ou encore leur capacités linguistiques individuelles.

L'interrogation est relativement simple pour les idiomes non romans de France. Comme nous avons pu le voir, le breton ou le flamand sont parfaitement incompréhensibles aux locuteurs d'une variété galloromane (n° 34 et 36 : Bès et Genaudeau pour le breton, sachant que Genaudeau est originaire de Loire-Atlantique ; n° 35 : Abjean pour le flamand). Mais l'intercompréhension entre les dialectes galloromans mérite une attention particulière.

4.1. Dialectes oïliques et occitans

La rupture de compréhension la plus récurrente dans les témoignages est celle entre les dialectes oïliques et occitans : les locuteurs des parlers d'oïl se plaignent régulièrement de ne pas comprendre les différentes variétés méridionales, sans distinction entre l'Auvergne, la Provence ou la Gascogne. En revanche, des occitanophones sont perdus face aux dialectes oïliques marqués, comme le picard, et somme toute assez déroutés par des dialectes oïliques plus proches du français comme le champenois.

Nous avons déjà cité des passages indiquant que

– un Bourguignon ne comprend pas des Auvergnats, pourtant géographiquement proches (Ducruy, n° 15), un autre se plaint du « patois incompréhensible » des occitanophones (Perrin, n° 16) ;
– les « soldats du nord » ne comprennent pas le gascon (Massignac, n° 18) ; même constat pour les habitants des villages picards (Andrieu, n° 67) ;

– entre dialectes oïliques, auvergnat et breton la communication est impossible (Monpoix, n° 64) ;
– les Poilus du Sud-Ouest ne comprennent pas le picard (Alphonse, n° 21, et Andrieu, n° 53) ;
– un Marseillais rencontre des difficultés dans la compréhension du dialecte champenois (n° 57).

Le constat est donc net : un locuteur d'un dialecte d'oc ne comprend pas un dialecte oïlique marqué et un francophone ne comprend pas l'occitan. Nous avons également vu que des locuteurs de dialectes oïliques restent dans l'incompréhension devant le francoprovençal (cf. *supra* n. 22).

4.2. Dialectes oïliques

Mais la force d'exclusion linguistique des dialectes agit également à l'intérieur des territoires d'oïl et d'oc. Pour le domaine oïlique, le cas le plus souvent cité est celui du picard, particulièrement marqué et omniprésent à cause de la ligne du Front. Nous avons déjà réuni tous les témoignages pertinents pour cette question lorsque nous nous sommes interrogé sur la présence des variétés dialectales dans l'usage quotidien (cf. *supra* 2.4). Nous souhaiterions ici mettre l'accent sur le degré de compréhensibilité des variétés oïliques en contact.

Le picard est considéré comme incompréhensible par un normalien et agrégé de lettres, originaire de Reims (Hermann, n° 53) et par un instituteur de Loire-Atlantique (Bouyer, n° 59). Un autre instituteur, de Charente-Maritime, considère en revanche que le « patois est très compréhensible » et qu'il a « pu répondre à des questions en picard » (n° 57) ; mais la formulation montre qu'il s'agit d'une situation bien spécifique d'interlocuteurs picards qui essaient de se faire comprendre par lui. La possibilité de se faire comprendre si les deux parties font des efforts ressort de manière plus nette du témoignage du prêtre Léon Cabaret, originaire de la Sarthe :

(85) « "Jomouais ! Jomouais ! Qué malheur !" disent les gens du pays [Pas-de-Calais]. J'ai oublié de dire que dans leur baragouin nous n'entendons rien du tout. Qu'ils vous fassent des compliments ou vous engueulent il faut souvent les faire répéter pour y comprendre quelque chose ! Ils disent une *boutèle* pour une bouteille Une *vielle* femme pour une vieille femme Ma *file* pour ma fille *Vouices* pour vices, et tout cela sur un ton chantant qui nous fait rigoler même quand nous n'avons pas envie » (CabaretCourgains, 1914) [882]

Même un jeune lettré, Octave Merlier, formé à Paris mais originaire de Roubaix, avoue qu'il lui « a fallu du temps pour [s]'habituer à eux » (n° 52).

Devant ces différents témoignages, qui se complètent, il devient évident que le picard est incompréhensible à un locuteur d'une région oïlique, même relativement proche. Cela n'empêche pas une possible accoutumance ou un apprentissage, comme pour tout autre idiome – une personne douée pour les langues, qui a cerné les équiva-

lences phonétiques les plus saillantes (comme on l'a vu au n° 85), peut bien entendu se familiariser avec un dialecte marqué (cf. *supra* 2.4.1).

Pour les autres régions, nous disposons d'un témoignage où un Poilu de Seine-et-Marne dit ne pas comprendre le dialecte de Charente-Maritime (Mallet, n° 62) et celui d'un Sarthois déclarant forfait, au moins partiellement, devant le francomtois : « on ne comprend pas tout leur patois » (Bruneau, n° 61).

En résumé, même à l'intérieur du territoire d'oïl, l'intercompréhension entre dialectophones d'origines différentes reste très partielle et elle est compromise à mesure que la distance linguistique augmente. Étant donné que l'usage des dialectes est pratiquement généralisé, comme nous l'avons vu auparavant, ce constat n'est pas anodin. Le plurilinguisme de la France commence très clairement avec la diversité dialectale au sein d'un même ensemble linguistique (ici oïlique).

4.3. Dialectes occitans et gascons

Les observations du domaine d'oïl rejoignent en partie seulement celles que l'on peut faire pour le domaine d'oc. En ligne générale, la coprésence de dialectes voisins peut donner lieu à des témoignages soulignant une certaine divergence, mais qui n'est pas considérée comme problématique pour la compréhension. Ainsi, la communication entre provençal, surtout occidental, et languedocien est – sans surprise – relativement immédiate (cf. $). Cela semble également être le cas pour le languedocien et le gascon, d'après le témoignage de Maurice Armengaud. Celui-ci établit une identité entre le gascon oriental de l'Ariège (Mirepoix) et le parler de Rodez.

(86) « Tout le monde [à Rodez] parle le patois, le même que nous nous causons. Je suis dans mon milieu et ne fais que causer le patois » (ArmengaudMirepoix, 1918) [881]

Mirepoix se trouve toutefois proche de la frontière linguistique et Armengaud a probablement dû prendre l'habitude, en tant que garçon de café, d'appréhender des variétés dialectales diverses.

Le décalage entre limousin et languedocien semble également ne pas mener à une rupture de communication :

(87) « je suis agréablement surpris d'entendre [à Béziers] de belles dames parler en patois, telles de vulgaires lavandières. Ici le provençal est toujours en honneur. Je m'aperçois qu'il est très facile à comprendre, ce n'est plus comme de le lire dans les poèmes de Mistral. Je le saisis très bien et je me fais fort bien comprendre avec mon limousin. Le provençal est plus pur de "francismes", très musical et gracieux infiniment sur les lèvres d'une femme » (BeaufilsDournazac, 1917) [881]

Il est vraisemblable qu'il était plus facile à Jean-Louis Beaufils de comprendre le languedocien de Béziers que cela ne l'aurait été pour un habitant de Béziers de comprendre des paysans de la Haute-Vienne septentrionale. Mais Beaufils insiste sur le fait qu'il a fait appel à son parler d'origine, sans doute quelque peu francisé suite à son long séjour à Paris.

Enfin, et c'est le cas qui nous a le plus surpris, un locuteur du francoprovençal a pu s'acclimater sans trop de peine aux parlers de la Provence méditerranéenne :

(88) « Malgré que je ne suis qu'avec des Marseillais et des Toulonnais, j'ai de bons amis. Les premiers temps je n'y comprenais rien dans leur patois, mais maintenant je comprends tout » (BéroujonThizy, 124, 1915 ; originaire du Rhône) [881]

D'après les témoignages dont nous disposons, les ruptures de compréhension ne se produisent qu'en présence de variétés plus éloignées, entre gascon et limousin, ou encore entre gascon et provençal alpin. Nous avons déjà cité le Périgourdin Jean Leymonnerie (n° 17) qui constate que les cinq locuteurs du limousin de sa compagnie ne comprennent ni le basque ni le landais et qu'inversement les Basques et les Landais ne comprennent pas le limousin. La citation est peu précise, mais elle semblerait indiquer en même temps – et sans surprise – que les bascophones sont en mesure de communiquer en gascon.

Le témoignage de Laurent Gonnet (n° 19), concerne le contraste entre le provençal alpin et le Sud-Ouest. Nous le reprenons ici puisque son interprétation demande un bref commentaire :

(89) « Mes camarades de l'escouade étant tous des méridionaux (Toulouse et Bordeaux) et ne parlant presque exclusivement que le patois, je ne me mêle guère à eux » (GonnetMonêtierB, 1916) [880]

Gonnet est originaire des Hautes-Alpes et travaille à Grenoble, mais il a étudié la reliure d'art à Marseille, une formation d'au moins deux ans ; il a donc dû se familiariser avec le provençal occidental. Il évite néanmoins le contact avec les locuteurs du languedocien et du gascon, qui, entre eux, semblent interagir spontanément, ce qui rejoint le témoignage d'Armengaud (n° 86).

En résumé, les dialectes d'oc entre eux semblent poser moins de problèmes d'intercompréhension que les dialectes d'oïl. Il nous semble toutefois notable que si le gascon peut poser des problèmes à des Provençaux des Hautes-Alpes ou à des Limousins, il reste bien accessible à des locuteurs languedociens. Si l'inverse – la compréhension du languedocien par des Gascons – est habituellement reconnu, ce constat est plus inattendu et mériterait un approfondissement. Les témoignages semblent indiquer que le languedocien est non seulement la variété compréhensible à tous les locuteurs du groupe occitano-gascon mais aussi celle qui permet le meilleur accès à toutes les autres variétés.

4.4. Synthèse concernant l'intercompréhension – réponse à la troisième question

Nous pouvons retenir que :

(1) les langues régionales (breton, flamand, basque, dialectes germaniques, corse, créole) étaient bien entendu incompréhensibles pour tous les non-locuteurs autochtones de ces idiomes ;

(2) les dialectes d'oc restent impénétrables aux dialectophones d'oïl et les dialectes d'oïl marqués sont tout aussi opaques pour les occitanophones : en domaine d'oc, la situation a fortement évolué depuis 1790 puisque les occitanophones comprennent désormais bien le français et certains de ses dialectes héréditaires. Les habitants d'oïl en revanche se voient toujours complètement coupés des dialectes d'oc. Ajoutons que les locuteurs du francoprovençal ont généralement une certaine compétence de compréhension des dialectes d'oïl (proches) et qu'ils semblent également être en mesure d'appréhender les dialectes d'oc orientaux assez facilement ;

(3) à l'intérieur des territoires d'oïl et d'oc, les variétés très marquées et éloignées entre elles posent de gros problèmes de compréhension aux locuteurs, sachant que ce phénomène est plus fort en territoire d'oïl qu'en territoire d'oc.

5. Identité et conscience linguistiques

5.1. Identité linguistique régionale

La diversité des idiomes qui se trouvent réunis au Front ne donne pas seulement lieu à la prise de conscience de cette diversité. Elle catalyse aussi un sentiment d'identité linguistique, qui est évoquée par plusieurs témoignages. Les dialectophones, autant du territoire d'oc que du territoire d'oïl, tout comme les locuteurs de langues régionales, déclarent leur bonheur de se retrouver parmi des camarades parlant la même langue[42].

Provençal et gascon :

(90) « Nous sommes maintenant quelques-uns du Midi et nous pouvons parler le provençal. Dans la salle des permissionnaires on entend parler tous les dialectes ; c'est drôle comme on se recherche parmi compatriotes et comme on se plaît dans le parler local » (CollompMontagnac, 1915) [880]

(91) « ici nous sommes entre pays, on parle patois, on est bien et on s'échange les bonnes choses des colis [...] » (Alphonse, 9 juin 1916 ; cf. *supra* n° 21)

[42] Cf. aussi le témoignage donné par Bacconnier/Minet/Soler (1985, 55) : « Vous pouvez croire qu'on est contents, et nous nous réjouissons de pouvoir bavarder un peu en patois durant les moments qu'on passe ensemble » (1917).

Picard :

(92) « je me suis donc retrouvé en pays de connaissance, et entendre le patois de chez nous [= Solre-le-Château, Nord] m'a fait une belle émotion » (BaliqueSolre, 1917)

(93) « Le pays, n'est pas désagréable et l'on est heureux d'entendre la conversation picarde se rapprochant assez de celle de notre pays. » (ChristopheBasLieu, 1916 ; cf. *supra* n° 58)

La puissance de la langue pour catalyser l'identité de groupes ressort ici avec une grande clarté. Les Poilus vont jusqu'à introduire le terme de 'compatriotes' pour des dialectophones (Montagnac) de leur régions.

5.2. Exclusion linguistique

Malheureusement, la force identitaire du langage comporte en elle une force non moindre d'exclusion. L'insécurité linguistique, l'agressivité et l'exclusion de l'autre (ou de soi-même) vont ici de pair. Même dans le contexte très solidaire de la Guerre, on constate le rejet des autres, à cause de leur idiome, la volonté de s'isoler des autres ou encore le sentiment d'exclusion. Nous avons déjà vu le récit de Charles Andrieu qui décrit comment les soldats gascons se retirent grâce à leur dialecte pour se couper du monde picard à l'accueil « glacial » (n° 57). Ou encore celui de Gonnet qui se tient à distance des Languedociens et des Gascons (n° 89). Reprenons ici les témoignages très parlants de Leymonnerie et de Puech (cf. déjà *supra* n° 17 et 20/65) :

(94) « J'ai dans ma section quatre hommes des environs de chez nous [...] nous causons du Périgord. Nous nous isolons même un peu, nous formons même un clan à part, car nous sommes entourés de Basques ou Landais que nous ne comprenons pas plus qu'ils ne nous comprennent » (LeymonnerieRibérac, 1915) [880]

(95) « j'ai un peu causé avec deux Charentais. Le tenace provençal de l'entourage fait qu'ils sont un peu isolés » (PuechLabastideR, 1915) [880]

Le sentiment d'isolement ressort très nettement du témoignage suivant :

(96) « nous sommes bien dépaysés au milieu de ces soldats [de l'Est] qui n'ont pas notre accent » (BèsCastres, 57, 1915) [880]

Les réactions devant la diversité langagière culminent dans le rejet explicite des variétés 'étrangères' :

(97) « les autres me dégoûtent avec leur patois provençal » (BreauMessac, in *PoilusHteSaintonge*, 28, 1914) [880]

(98) « cet horrible parler flamand [dans le Nord]. C'est pénible d'entendre en France parler une autre langue que la sienne » (ChennebenoistParis, 187, 1915) [881]

On retient notamment l'énoncé d'Henri Chennebenoist qui trahit toute l'arrogance du 'petit peuple' parisien envers le 'reste' de la France. Il en ressort également une conscience bien nette de la diversité linguistique du pays, même si l'auteur la regrette. L'absence généralisée de conscience dans la France d'aujourd'hui concernant son passé – et son présent – plurilingue(s) est donc un phénomène récent.

5.3. Aspects de conscience linguistique

5.3.1. Conscience globale de la variation

De façon générale, tous les énoncés que nous avons réunis témoignent en effet d'une forme de conscience de la variation linguistique sur le territoire de la France. Il s'agit d'observations et d'évaluations métalinguistiques, provoquées essentiellement par des effets de surprise devant la grande diversité des idiomes et dialectes.

Une conscience plus globale de la diversité se trouve plus rarement et uniquement sous la plume de personnalités particulièrement observatrices. Ainsi, l'artiste Lucien Jacques évoque la « Grange Babel. À la nuit, on y entend tous les patois de France » (JacquesVarennesA, 82, 1914) [880] ou l'instituteur provençal Marie-Auguste Collomp fait l'inventaire suivant :

(99) « J'entends parler le français sur toutes sortes de tons : les Ardennais, très vite et en tournant la langue dans la bouche comme si cette dernière était pleine de gravier ; les Vendéens, avec des intonations très accentuées, tour à tour graves et aiguës ; les Autunois parlent une sorte de patois français (*j'ons, j'allons al jardin, j'étions ben malheureux*, etc.). On peut faire de très curieuses comparaisons et j'aurais / l'occasion de faire de très intéressantes études, car la diversité des éléments qui composent mon entourage ira encore en s'accentuant »

« Parmi les nouveaux venus, on nous a envoyé un groupe de Normands. Nouveau sujet d'études ; bientôt le régiment réunira les différentes races de France. Il est dommage qu'on ne puisse pas retenir les accents, les intonations, les tournures ; on pourrait faire des études linguistiques et autres très intéressantes. *Viens avec mé; Pierre ira avec té et Joseph (emportera son bidon) avec sé*, disent les Normands » (CollompMontagnac, 1915) [21]

Très curieusement, cette approche reste relativement isolée. À la Guerre, les Muses sont amenées à se taire...[43].

5.3.2. Conscience des origines individuelles

Parmi les multiples observations que font les Poilus à propos de leur idiome ou de ceux des autres, on relève le phénomène d'identification d'une variété dialectale familière. Si ce n'est pas vraiment surprenant, il s'agit néanmoins d'une forme de prise de conscience de l'altérité linguistique :

(100) « Nous croisons deux hommes du train qui nous entendant causer en patois, s'arrêtent et l'un d'eux fait à haute voix cette réflexion : "En voilà qui ne sont pas loin de Brive !" » (GoulmyDonzenac, 1915) [883 n. 1]

(101) « j'ai entendu causer sur la route et reconnu le patois de chez nous qui alternait avec celui d'ici. C'était le tailleur Séguy de Mazamet et un autre Mazamétain, avec deux naturels du pays » (PuechLabastideR, 1915) [884]

---

[43] Nous reprenons sous sa forme initiale l'adage que Fr.-R. Hausmann a renversé dans son étude *Auch im Krieg schweigen die Musen nicht...* (2001).

(102) « Ça, c'était vraiment le Midi [...], l'accent du pays bas comme on dit dans le Tarn » (BèsCastres, 1916) [884]

(103) « Le 96e RI [garnisons de Béziers et d'Agde, Hérault] de la 31e DI du 16e CA revient [...], on reconnaît les Poilus à leur accent et au patois » (AmalricStSulpice, 1916) [885]

(104) « un jeune de la classe 19 me regarde et me dit : il me semble que je t'ai vu quelque part. [...] je lui dis : toi, tu dois être un gars de l'Oèse. D'où es-tu ? Réponse ; j'suis d'Creil ! » (BouchetCreil [Marc], 1918) [22]

5.3.3. Mauvaise identification des langues

À l'opposé se trouvent les énoncés qui dénotent une incompréhension totale ou au moins un rejet net d'idiomes inconnus. Ainsi, des locuteurs d'oïl peuvent, dans un esprit caustique, feindre de prendre le provençal (n° 105) ou le gascon (n° 106) pour de l'allemand :

(105) « on entonne en chœur [à l'église] le *Provençau e Catouli*. Derrière moi, un naturel du pays qui n'y comprenait goutte murmure à mi-voix : "Les v'là qui chantent en Allemand à c'te heure !" » (MartinMarseille [André], 1914) [884]

(106) « ils [des renforts du Berry et de la Bourgogne] s'ennuient un peu et surtout quand ils nous entendent à parler patois. Ils se demandent si nous sommes des boches ou des Français » (MassignacTournecoupe, 1916) [880]

Nous avons vu que le Sarthois Henry Mallet compare même le charentais avec l'allemand (n° 62). De la même manière, le flamand et l'alsacien ont pu être rapprochés de l'anglais (Marquand, n° 72 et n. 35) ou encore le flamand du breton (Abjean, n° 35, sachant que le rapprochement est de type métaphorique puisque Abjean est bretonnant).

En ligne générale, il ne semble pas s'agir là d'identification réelles, mais plutôt d'effets d'une moquerie presque provocatrice. Jean-Paul Chauveau relève, dans son commentaire à notre étude, que cette attitude « suggère que ne pas parler français, c'est parler étranger et peut-être même parler ennemi », ce qui rejoint le phénomène d'exclusion linguistique traité auparavant (5.2).

5.3.4. Utilisation consciente des dialectes

Un dernier aspect de la conscience linguistique concerne l'utilisation des dialectes occitans et gascons afin de ne pas être compris par l'ennemi allemand. P. Rézeau a réuni deux témoignages, relativement isolés, mais néanmoins significatifs, dans sa présentation :

(107) « la demande de munitions s'est faite en patois afin que les Allemands ne comprennent point que nous étions à court » (AmalricStSulpice, 1915 ; Poilu du Tarn) [884]

(108) « nous sommes obligés ordre du capitaine de parler patois a cause de l'espionnage » (Pierre Fourment, [Haute-Garonne] ; carte envoyée d'Hindlingen (Haut-Rhin), le 9 octobre [1914], dans RauzierOccitan 2016) [884]

5.4. Synthèse : identité et conscience linguistiques

Les différentes facettes concernant l'identité et la conscience linguistiques montrent que la toile de fond des usages langagiers, du plurilinguisme et des barrières que celui-ci établit donne lieu à des épiphénomènes très divers. En ligne générale, le plurilinguisme et la grande diversité des variétés internes aux diasystèmes d'oïl et d'oc sont très développés dans les faits, mais relativement peu conscients dans le savoir partagé de la République[44]. Les auteurs des lettres laissent entrevoir constamment des effets de surprise devant le constat des usages langagiers multiformes.

Dans un certain sens, cette relative absence de conscience a déterminé le regard de notre époque sur les siècles passés. Encore aujourd'hui, l'extrême diversité linguistique de la France qui régnait entre le 16e et le milieu du 20e siècle est très loin d'être généralement perçue ou admise.

6. Conclusions

6.1. Les langues de la France dans leur trajectoire diachronique

Notre analyse des témoignages métalinguistiques réunis par Pierre Rézeau montre que les *Mots des Poilus* tiennent toutes les promesses que ce livre a pu inspirer : grâce à l'excellent choix d'exemples retenus, l'ouvrage livre véritablement une 'photographie' détaillée de la situation langagière complexe du début du 20e siècle (cf. Carles/Glessgen, ici, 7).

Au-delà des observations de détail que nous avons pu faire, il nous semble important de placer la situation autour de 1910/20 dans sa trajectoire entre 1800 et 2000 : au moment de la Grande Guerre, les habitants de la France parlaient presque tous et presque partout un dialecte ; même les personnes cultivées, francophones en tout lieu, avaient encore une bonne connaissance du parler traditionnel. Par ailleurs, l'ensemble des moins de 40 ans dominait désormais le français à l'écrit et le parlait sous une forme fortement régionalisée. Ce double état de fait n'est pas généralement reconnu dans l'historiographie du français[45], mais ressort avec une grande évidence des témoignages analysés ici. Il s'oppose fortement à l'époque de l'enquête Grégoire où (1) tout le monde parlait certes sa langue autochtone, mais où (2) le français n'était de loin pas compris de tous. Il s'oppose tout autant à notre époque, du début du 21e siècle, où (1) peu de personnes parlent encore un dialecte et où (2) le français, généralisé, se réalise quotidiennement sous des formes faiblement régionalisées.

---

44 Notons que l'expérience des jeunes hommes sous les armes se limitait souvent aux usages de leur province d'origine.

45 Prenons la synthèse récente et par ailleurs excellente de Kremnitz (2018, 92-93) qui cite pour l'occitan le chiffre bien connu et sans doute juste de 10 millions de locuteurs capables de parler occitan en 1920 – soit la totalité des habitants du territoire d'oc –, mais qui suppose que la compétence en français reste vague dans les couches sociales pauvres, ce qui ne peut être juste que pour les personnes âgées de plus de 40 ans.

La période de la Première Guerre mondiale correspond donc au moment de la transition où un pays plurilingue peuplé d'individus monolingues – donc la situation vers 1800 – devient le pays presque monolingue d'aujourd'hui. Vers 1915, la France était un pays *plurilingue* habité en grande partie par des individus *bilingues* ou au moins 'di(a)glossiques'. Il s'agit de l'une des situations les plus intéressantes de l'histoire linguistique de la France. Ajoutons que, même si nous disposons de sources très variées concernant l'usage des langues vers 1900, les *Mots des Poilus* apportent une clarté nouvelle à ces constats.

Dans la trajectoire de la langue française, la situation communicative de la Grande Guerre, inséparable de ses aspects dramatiques, n'a pas été un épisode sans lendemain. Le fait que les habitants de la France aient pu prendre la mesure de la variation linguistique du pays, de ses dimensions et des barrières qu'elle pouvait générer, a mené à une prise de conscience collective des réalités langagières du pays. Les soldats ont été sensibilisés à la dimension linguistique de leur existence et aux implications des usages langagiers. Les conséquences de cette prise de conscience seront importantes: une fois revenus dans leurs familles, les soldats ont fait grand cas de ce que leurs enfants aient une bonne maîtrise du français. Cet aspect ne ressort que ponctuellement des correspondances, mais Rézeau apporte un témoignage qui nous semble très significatif *ex negativo*. Le Breton, d'origine aisée, René-Noël Abjean charge ainsi son épouse d'une tâche éducative à première vue surprenante:

(109) «Tâche aussi de leur en parler [aux enfants] le plus souvent possible en breton. Il faut bien qu'ils apprennent à parler couramment cette langue pour que plus tard ils ne soient pas embêtés s'ils tenaient commerce ou s'ils faisaient affaire avec la population du pays. Cela est d'une grande utilité pour eux, tâche de ne pas l'oublier» (AbjeanPlouguerneau, 1917) [888]

Ce témoignage, juste et clairvoyant, prend tout son sens dans un contexte où les citoyens et les familles de France souhaitent renoncer aux dialectes dans l'éducation des enfants. R.-N. Abjean a bien cerné cette volonté généralisée parmi ses contemporains, mais il avait également entrevu – à juste titre – que le bilinguisme resterait pendant longtemps encore un atout pour les commerçants en Bretagne. Son pronostic reste en effet vrai jusqu'aujourd'hui.

Si les correspondances permettent d'établir que la génération des personnes nées entre 1877 et 1897 avait une pratique presque généralisée du dialecte, il existe une rupture nette à partir de la Premiere Guerre mondiale. La génération de ceux qui sont nés entre 1918 et 1940/45 restait souvent bilingue au moins passivement, mais abandonna le plus souvent dans la pratique la langue de ses ancêtres au profit du français. Le changement d'attitude a été radical[46]. Pour l'essentiel des Français nés

[46] Kremnitz (1981, 92) décrit le cheminement d'une manière semblable, à la différence près qu'il suppose que le seuil d'un bilinguisme généralisé ne serait atteint que vers 1940 et non pas déjà vers 1920. Il admet toutefois que cette date se réfère au cas du breton, qui reste soutenu par l'Église (cf. *supra* n. 8) et dont le territoire linguistique correspond à un dixième de celui de l'occitan où le processus de substitution se serait réalisé plus tôt. Il est évident que

après 1945, les idiomes autochtones étaient désormais une forme d'expression révolue – la langue de leurs grand-parents –[47] et ceux qui sont nés après 1970 ont perdu la conscience de la situation linguistique de la France d'autrefois, c'est-à-dire un pays plurilingue avec une grande variation interne. Aujourd'hui, cette perte de conscience est pratiquement généralisée dans la société, même parmi les enseignants de français qui devraient pourtant pouvoir transmettre à leurs élèves l'histoire du patrimoine linguistique du pays.

6.2. Aspects interprétatifs

Dans un certain sens, les soldats de la première Guerre mondiale ont suivi le même cheminement mental que, 130 ans auparavant, les révolutionnaires érudits. Ces derniers avaient commencé par développer une forte conscience de l'état plurilingue de la France, où – facteur aggravant – le français n'était pas compris de tous. Ce constat avait mené dans un premier temps à la tentative de traduire les textes considérés comme essentiels pour la Révolution dans les idiomes de la France[48]. Devant l'impossibilité pratique de pouvoir mener à bien cette œuvre digne de la Tour de Babel, l'idée des traductions a été abandonnée en faveur de celle d'éradiquer les idiomes. L'abbé Grégoire n'était pas le seul à penser alors que la seule voie pour construire un pays démocratique était la participation politique et donc l'abandon des dialectes et langues régionales en faveur du français. La réalisation de cette idée a toutefois demandé un temps certain et le vecteur primordial en fut la scolarité obligatoire, introduite près d'un siècle plus tard.

Il est certain que la disparition des variétés dialectales de la France résulte de différents facteurs. L'apprentissage scolaire du français a été renforcé par une lutte systématique dans les écoles contre la pratique des dialectes[49]. L'avènement des médias de masse et la mobilité croissante ont également joué un rôle, de même que le centralisme politique qui s'est encore accentué tout au long du 20e siècle[50]. Ce sont des facteurs indéniables.

---

l'usage des langues aux différentes époques dépend fortement de l'âge et aussi du sexe des locuteurs ainsi que de l'habitat (villes *vs* campagnes et plaine *vs* montagnes, cf. Martel 2013b, 528). – Cf. également les éléments réunis par Lodge (1997, 266-270) concernant l'abandon des dialectes et langues régionales : les informations données par les différentes sources sont assez contradictoires et montrent toute la difficulté de la recherche sur l'usage des langues, soulignant par là la valeur des témoignages de première main réunis dans les *Mots des Poilus*.

47 Notons que lors de son service militaire en 1971, Jean-Paul Chauveau a pu évaluer pour des hommes nés comme lui immédiatement après la Deuxième Guerre mondiale le nombre de dialectophones en domaines d'oc et breton à environ 10% (cf. *supra* n. 20).

48 Cf. Schlieben-Lange 1985 ; Martel 2013a, 272.

49 Cf. la synthèse sur *L'interdit de la langue première à l'école* par Broudic 2013.

50 Ajoutons également l'idéologie du monolinguisme, élaborée, elle aussi, au moment de la Révolution française, et la faible prise en considération des langues régionales dans la conscience patrimoniale autant que dans la culture politique et intellectuelle du pays, jusqu'à la formation universitaire et la recherche.

Mais l'apprentissage du français était une chose, la conscience de son utilité et de son importance pour la communauté en était une autre. Les témoignages des Poilus laissent entrevoir, dans les nombreuses observations concernant les ruptures de communication entre les idiomes de la France, une prise de conscience collective parallèle à celle des révolutionnaires. Dans le contexte des tranchées, des millions de Français ont fait les mêmes constats et en ont tiré les même conclusions que l'abbé Grégoire et ses amis politiques entre 1789 et 1892. Il est vraisemblable que l'histoire des dialectes en France n'aurait pas été la même – ni dans les rythmes chronologiques ni peut-être dans les résultats actuels – sans l'expérience extrême des tranchées. Les hommes ont ressenti alors d'une part une forte solidarité au sein de la Nation et ils ont saisi d'autre part l'impact négatif de l'incompréhension entre les idiomes de la France[51]. Ils ont développé la détermination de renforcer l'identité nationale par une langue commune, choix compréhensible dans l'optique du pays et devant le souhait de ne pas mettre en danger la cohésion nationale.

La prise de conscience de la variation linguistique au moment de la Première Guerre mondiale semble ainsi avoir contribué à l'effacement de cette même variation. Cette époque a de toute évidence contribué, de manière très concrète, à l'abandon des langues autochtones et traditionnelles du pays et également des dialectes oïliques. Avec la même évidence, cet aspect de la Grande Guerre n'a pas été pris suffisamment en considération par l'historiographie linguistique du français[52]. Les témoignages des Poilus nous amènent ainsi à repenser et à préciser jusqu'aux grandes trajectoires des langues de France de notre époque.

Université de Zurich / ÉPHÉ-PSL, Paris Martin GLESSGEN

[51] Notons que la persistance plus forte des dialectes alémaniques et même lorrains en Alsace – ces derniers dans les différentes vallées des Vosges – semblerait confirmer ce constat, puisque les Alsaciens n'ont pas partagé, dans leur ensemble, l'expérience des tranchées françaises.

[52] Cf. *supra* n. 10; nous n'avons trouvé que très peu de prises de position ciblées concernant la Grande Guerre comme celle de Georg Kremnitz (2018, 91), qui formule: «Noch während des Ersten Weltkriegs kommt es zu mitunter tragisch endenden kommunikativen Problemen, wenn der Krieg auch zur Verbreitung der offiziellen Sprache beiträgt.» Le constat est juste, mais il se résume à cette seule phrase. – Plus explicite, Françoise Gadet (*in* Chaurand 1999, 588), qui souligne que cette guerre «bouleverse les mentalités et les structures de la France, en modifiant profondément l'écologie des populations [...]»; elle reste somme toute sceptique quant à l'importance de «la guerre de 14» qui n'aurait eu «que l'effet indirect d'obliger à s'entretenir en français des populations non destinées à se côtoyer» (*ib.* 587); mais elle dit également: «Un effet de ce brassage est la généralisation du français. [...] Vers les années 20, il n'est pas rare de voir une famille renoncer aux échanges en idiome local afin d'augmenter les chances sociales des enfants» (*ib.* 588). Ce dernier constat lapidaire rejoint pleinement nos conclusions.

7. Bibliographie

Auer, Peter, 2011. « Dialect vs. standard : a typology of scenarios in Europe », *in* : Bernd Kortmann / Jan van der Auwera (éds.), *The Languages and Linguistics of Europe – A Comprehensive Guide*, Berlin, de Gruyter, 485-500.

Avanzi, Mathieu / Thibault, André, 2019 (éds.). *Français, dialectes galloromans et di(a)glossie*, *Langages* 215 [= numéro thématique].

Bacconnier, Gérard / Minet, André / Soler, Louis, 1985. *La Plume au fusil. Les poilus du Midi à travers leur correspondance*, Toulouse, Privat.

Berschin, Helmut / Felixberger, Josef / Goebl, Hans, 1978 (²2013). *Französische Sprachgeschichte*, München, Hueber.

Boyer, Henri, 2013. « 'Patois' : le déni français de glossonyme », *in* : Kremnitz 2013, 169-282.

Broudic, Fañch, 2013. « L'interdit de la langue première à l'ecole », *in* : Kremnitz 2013, 353-373.

Bruneau, Charles, 1958 (²1961). *Petite histoire de la langue française*, t. 2. *De la Révolution à nos jours*, Paris, Colin.

Carles, Hélène, 2020. « Nature et trajectoires du français régional en domaines occitan et franco-provençal », *ici* 121-167.

Carles, Hélène / Glessgen, Martin, 2020. « L'écrit familial au début du XXe siècle : l'apport des *Mots des Poilus* de Pierre Rézeau », *ici* 1-24.

Certeau, Michel de / Julia, Dominique / Revel, Jacques, 1975. *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois : L'enquête de Grégoire*, Paris, Gallimard (2e éd. 2004, avec une postface).

Chambon, Jean-Pierre, 1997. « L'étude lexicographique des variétés géographiques du français en France : éléments pour un bilan méthodologique (1989-1993) et desiderata », *in* : *Lalies* 17, 7-31 [reproduit *in* : *Id.*, *Méthodes de recherche en linguistique et en philologie romane*. Textes choisis et présentés par É. Buchi *et al.*, Strasbourg, ÉLiPhi, vol. 1, 2017, 355-379.]

Chambon, Jean-Pierre, 2005. « Après le *Dictionnaire des régionalismes de France* : bilan et perspectives », *in* : Glessgen / Thibault 2005, 3-29.

Charbonneau, Hubert / Guillemette, André, 1994. « Provinces et habitats d'origine des pionniers de la vallée laurentienne », *in* : Poirier, Claude *et al.*, *Langue, espace, société. Les variétés du français en Amérique du Nord*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 157-183.

Chaurand, Jacques (dir.), 1999. *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil.

Chauveau, Jean-Paul, 2010. « Dialectes et français dans la formation des français expatriés en Amérique », *in* : Maria Iliescu / Heidi Siller Runggaldier / Paul Danler (éds.), *Actes du XXVe Congrès Internationale de Linguistique et de Philologie Romanes* (Innsbruck, 3-8 sept. 2007), vol. 7, 251-260.

Courouau, Jean-François, 2005. « L'invention du *patois* ou la progressive émergence d'un marqueur sociolinguistique français. XIIIe-XVIIe siècles », *RLiR* 69, 185-225.

Droixhe, Daniel, 1981. « Dialecte et français dans la Wallonie d'ancien régime. Une réponse inédite à l'enquête de l'abbé Grégoire (1790) », *in* : *Hommages à la Wallonie. Mélanges M.A. Arnould et P. Ruelle*, Éd. de l'Univ. de Bruxelles, 123-145.

Francard, Michel, 2005. « La frontière entre les langues régionales romanes et le français en Wallonie », *in* : Glessgen / Thibault 2005, 45-61.

Gazier, Auguste, 1880. *Lettres à Grégoire sur les patois de France (1790-1794)* [Slatkine repr., Genève, 1969 ; publication antérieure : *Revue des langues romanes* 11 (1874) – 16 (1879)].

Géa, Jean-Michel, 2015. « Le dialecte dans l'écriture de la guerre : la part absente ? », *in* : Steuckardt 2015, 53-65.

Gigon, Anne-Marie, 2004. *Correspondance d'Anne-Marie Gigon avec son époux Jean-Marie Auffray. Décembre 1915-Mai 1917*, éd. par Association Le Bas Champ, Vignoc.

Giles, Howard / Coupland, Justine / Coupland, Nikolas. 1991. *Contexts of Accommodation: Developments in Applied Sociolinguistics*. Cambridge/UK, Cambridge Univ. Press.

Glessgen, Martin, 2017. « La genèse d'une norme en français au Moyen Âge : mythe et réalité du 'francien' », *RLiR* 81, 313-398

Glessgen, Martin / Schøsler, Lene, 2018. « Repenser les axes diasystématiques : nature et statut ontologique », *in* : Martin Glessgen / Johannes Kabatek / Harald Völker (éds.), *Repenser la variation linguistique*, Actes du Colloque DIA IV à Zurich (12 -14 sept. 2016), Strasbourg, ÉLiPhi, 2018, 11-52.

Glessgen, Martin / Thibault, André (éds.), 2005. *La lexicographie différentielle du français et le* Dictionnaire des régionalismes de France. Actes du colloque en l'honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire (Strasbourg, UMB, 20-22 juin 2003), Strasbourg, Presses Universitaires.

Hausmann, Frank-Rutger, 2001. *« Auch im Krieg schweigen die Musen nicht ». Die Deutschen Wissenschaftlichen Institute im Zweiten Weltkrieg*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht.

Kailuweit, Rolf, 2015. « Korsisch als Kompensationssprache », *in* : Rolf Kailuweit / María Alba Niño (éds.), *Medien für Minderheitensprachen*, Freiburg, Rombach Verlag KG, 85-105.

Kremnitz, Georg (éd.), 2013. *Histoire sociale des langues de France*, avec le concours de Fañch Broudic *et al.*, Rennes, Presses Universitaires.

Kremnitz, Georg, 2018. *Katalanische und okzitanische Renaissance. Ein Vergleich von 1800 bis heute*, Berlin/Boston, Walter de Gruyter.

Lodge, R. Anthony, 1997. *Le français : histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard.

Martel, Philippe, 2013a. « Langues et construction nationale : la Révolution face aux 'patois' », *in* : Kremnitz 2013, 271-282.

Martel, Philippe, 2013b. « L'occitan », *in* : Kremnitz 2013, 511-532.

Martin, Jean-Baptiste, 2014. *Les poilus parlaient patois. Documents dialectaux de Rhône-Alpes, un regard différent sur la guerre de 1914-1918*, Lyon, EMCC.

Morin, Yves Charles, 2002. « Les premiers immigrants et la prononciation du français au Québec », *Revue québécoise de linguistique* 31, 39-78, ‹ https://www.erudit.org/fr/revues/rql/2002-v31-n1-rql538/006844ar.pdf › (avec le rectificatif: ‹ https://www.erudit.org/fr/revues/rql/2003-v32-n1-rql1022/012252ar.pdf › ; cf. la version corrigée sur le site de l'auteur ‹ http://ycmorin.net/wp-content/uploads/2012/11/2002_Prononciation_du-fran%C3%A7ais_au_Qu%C3%A9bec.pdf ›).

Picoche, Jacqueline / Marchello Nizia, Christiane, [4]1994 ([1]1989). *Histoire de la langue française*, Paris, Nathan.

Poirier, Claude, 1994. « La langue parlée en Nouvelle-France : vers une convergence des explications », *in* : Raymond Mougeon / Édouard Beniak (éds.), *Les origines du français québécois*, Québec, Presses de l'Université Laval, 237-273.

Rauzier, Ives, 2001 ([2]2016). *L'Occitan dans les tranchées*, Lille, TheBookEdition.com.

Rey, Alain / Duval, Frédéric / Siouffi, Gilles, 2007. *Mille ans de langue française. Histoire d'une passion*, Paris, Perrin.

Rézeau, Pierre, 1976. *Un patois de Vendée. Le parler rural de Vouvant*, Paris, Klincksieck (Bibliothèque française et romane, 38).

Rézeau, Pierre, 2018, *Les mots des Poilus dans leurs correspondances et leurs carnets*, Strasbourg, ÉLiPhi.

Schlieben-Lange, Brigitte, 1985. « La politique des traductions », *Lengas* 17, 97-126.

Steuckardt, Agnès (éd.), 2015. *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès, Inclinaisons.

Thibault, André, 2003. « Histoire externe du français au Canada, en Nouvelle-Angleterre et à Saint-Pierre et Miquelon », *in* : Gerhard Ernst *et al.*, *Romanische Sprachgeschichte* / *Histoire linguistique de la Romania*, Berlin/New York, de Gruyter, vol. 1, 895-911.

Thibault, André, 2013. « Variation diatopique et diastratique dans les Archives de la Parole du fonds Brunot : le cas des enquêtes du Berry », *Diachroniques* 6 [= Ferdinand Brunot, la musique et la langue. Autour de la parole de Ferdinand Brunot], Paris, PUPS, 121-148.

Thibault, André, 2020a. « La variation régionale chez les Poilus : phonétique et morphosyntaxe », *ici* 99-120.

Thibault, André, 2020b. « Analyse linguistique des traits phonographiques et morphosyntaxiques de la correspondance d'une femme de soldat en Bretagne romane (1915-1917) », *ici* 389-438.

Wartburg, Walther von, 1946 ([12]1993). *Évolution et structure de la langue française*, Tübingen/Basel, Francke.

Winkelmann, Otto, 1990. « Les aires linguistiques », carte, *in* : Günter Holtus / Michael Metzeltin / Christian Schmitt, *Lexikon der romanistischen Linguistik (LRL)*, vol. 5/1, XXIII.

Wolf, Heinz Jürgen, 1979 ([2]1991). *Französische Sprachgeschichte*, Heidelberg/Wiesbaden, UTB.

La variation régionale chez les Poilus : phonétique et morphosyntaxe

1. Introduction

Cette contribution est consacrée à la thématique de la variation régionale chez les Poilus dans les domaines de la phonétique et de la morphosyntaxe et repose sur l'admirable ouvrage de notre ami Pierre Rézeau. Il s'agit en effet d'une source richissime en matière de variation diatopique. Il faut savoir que, dans une étape antérieure de sa conception, ce dictionnaire devait comporter deux parties de taille à peu près égale : une première intitulée *Le français commun* (mais il s'agissait en fait d'unités lexicales retenues parce que les dictionnaires n'en ont pas tenu compte ; on y trouvait aussi de nombreux mots d'argot militaire) et une seconde consacrée en propre au français des régions. Cela revient à dire qu'environ la moitié des types lexicaux traités dans cette somme sont des régionalismes, qui couvriraient environ 500 pages à eux seuls s'ils étaient classés à part. Il va sans dire que le discours de ces scripteurs, marqué plus souvent qu'autrement par la présence de nombreux diatopismes lexicaux, recèle également plusieurs phénomènes relevant de la phonétique et de la morphosyntaxe. Nous allons tenter dans les quelques pages qui suivent d'illustrer ce que ces matériaux peuvent nous apprendre sur le français pratiqué au début du siècle dernier dans les différentes régions du pays.

2. Quelques mots sur la régionalité dans les *Poilus*

Il est raisonnable d'imaginer qu'il y avait proportionnellement plus de régionalismes à l'époque qu'il n'y en a aujourd'hui, mais il est difficile de le prouver sur la seule base de ces matériaux, car il faudrait pouvoir disposer d'un corpus comparable (à savoir, des lettres de soldats du 21e siècle) pour pouvoir mener une étude comparative fiable.

Ce qui est toutefois possible, c'est de mesurer la rentabilité de ce corpus quant au nombre de types lexicaux récoltés, en confrontant la nomenclature de l'inventaire du parler de nos soldats à celle d'un ouvrage comparable mais consacré à des régionalismes encore attestés à date récente, le DRF. Un sondage parmi les régionalismes de la lettre B (pour les *Poilus*, nous avons exclu les mots non marqués diatopiquement) nous offre les résultats suivants :

– 238 types lexicaux ont donné lieu à un article dans au moins l'un des deux dictionnaires
– 166 d'entre eux figurent dans *Les mots des Poilus*, dont 141 exclusivement
– 97 d'entre eux figurent dans le DRF, dont 72 exclusivement
– seulement 25 types lexicaux (soit un peu plus de 10% du total) sont communs aux deux nomenclatures

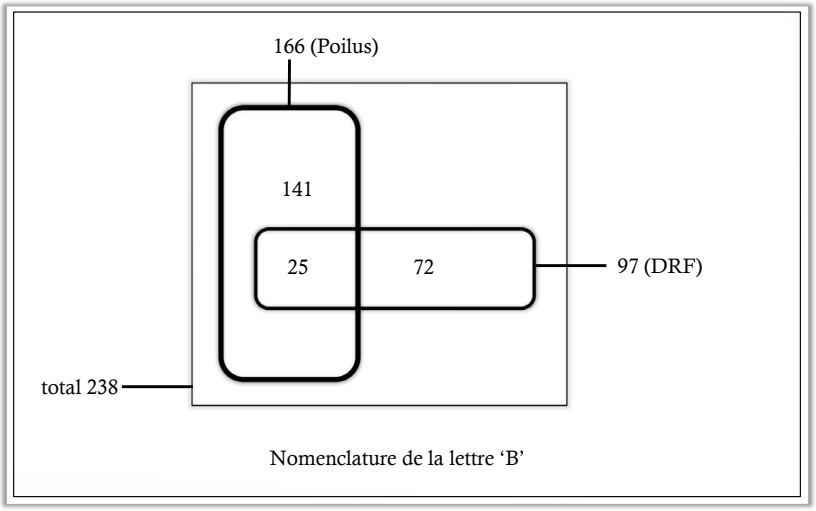

Figure 1 : le nombre de régionalismes dans les *Poilus* et dans le DRF

On constate (voir figure 1) que *Les mots des Poilus* de P. Rézeau est une excellente source pour l'histoire des diatopismes, d'abord parce que sa nomenclature semble plus riche d'environ 50% par rapport à celle du DRF, mais aussi parce que l'immense majorité des mots qu'on y trouve ne sont pas traités dans le DRF (pour les B, 141/166, soit 85%). Toutefois, inversement, la plupart des mots apparaissant dans le DRF ne se retrouvent pas dans les *Poilus* (pour les B, 72/97, soit 75%). Par conséquent, si tant est que les nomenclatures des deux ouvrages sont représentatives de l'époque qu'ils cherchent à décrire, force est de constater que les contingents de régionalismes ont beaucoup évolué avec le temps. S'il est normal qu'en un siècle certains soient tombés en désuétude et que d'autres aient fait leur apparition, le fossé entre les deux ouvrages est peut-être aussi jusqu'à un certain point un artefact dû au fait que les lettres de soldats, de par leur nature même, sont au plus près de l'immédiat communicatif : il est parfaitement naturel de n'exercer absolument aucune censure à l'encontre des mots les plus locaux lorsque l'on s'adresse à ses proches. En revanche, la nomenclature du DRF a été élaborée avec le souci de donner la priorité aux régionalismes de grande extension, lesquels nous avaient paru mériter un traitement prioritaire. Les

sources dépouillées s'adressaient souvent à des interlocuteurs beaucoup plus abstraits et éloignés : il s'agissait d'articles de presse, de romans, d'ouvrages didactiques. Nous n'étions donc pas, avec les sources du DRF, dans l'immédiat communicatif, mais bien dans des types de discours où la distance entre l'énonciateur et les interlocuteurs visés est bien plus grande. Cela doit avoir exercé une influence, d'une part sur la fréquence relative des régionalismes dans les sources, d'autre part sur leur aréologie. Il faut donc toujours tenir compte des conditions d'élaboration des sources lexicographiques avant d'en tirer des conclusions peut-être prématurées sur la représentativité de leurs nomenclatures respectives.

Quoi qu'il en soit, il faut féliciter l'auteur des *Poilus* d'avoir jeté son dévolu sur un type de source qui, justement en raison de l'immédiat communicatif qui le caractérise, lui a permis de faire une récolte qui soit en même temps riche et complémentaire – et ce, sur une période historique pour laquelle, bien sûr, on ne dispose d'aucun accès direct à l'oral (à l'exception des *Archives de la parole* de Ferdinand Brunot, v. Thibault 2017).

3. Les traits phonétiques

Le lexique n'est pas la seule richesse exposée dans cet ouvrage. À travers ce dernier, certains traits phonétiques diatopiquement marqués sont mis en relief par des graphies révélatrices (innocentes ou intentionnelles) et des passages métalinguistiques. L'auteur a pris soin de réunir dans sa longue introduction une série de citations et de renvois à certains mots-vedettes qui permettent d'attester un grand nombre de phénomènes dont on connaît souvent l'existence par ailleurs mais qui trouvent ici un ancrage dans le temps, dans l'espace et dans un genre textuel bien précis. Nous allons tenter d'ajouter, autant que possible, de nouvelles données aux renvois bibliographiques déjà présents dans l'ouvrage, afin de replacer les phénomènes à l'étude dans un contexte plus large.

3.1. Le /r/ apical

Les témoignages métalinguistiques sont particulièrement précieux lorsqu'ils permettent de documenter des phénomènes qui, bien souvent, n'ont laissé aucune trace à l'écrit. C'est le cas du [r] apical, dont il est impossible de connaître l'articulation à partir de la simple graphie :

> SAÔNE-ET-LOIRE « Deux Châlonnais roulant les *r* en Bourguignons qui se respectent » (Arène-Nantua I, 134, 1916)

L'auteur, Julien Arène, est né dans l'Ain. Le fait qu'il prenne la peine de mentionner que les Bourguignons roulent les *r* (ce qui, en l'occurrence, renvoie à un *r* apical, comme on le sait si on a déjà été en contact avec des Bourguignons âgés) nous apprend que, d'une part, le fait de pratiquer un *r* apical en France à l'époque était déjà assez exceptionnel pour être remarqué ; d'autre part, que la Bourgogne était déjà à l'époque identifiée comme une zone de maintien de cette prononciation ; enfin, que dans l'Ain

elle devait déjà avoir cédé la place au *r* postérieur. On sait que l'articulation apicale de la rhotique était aussi répandue dans l'Indre à l'époque : cf. Thibault (2017, 132) pour les plus anciens relevés acoustiques du phénomène (dans les *Archives de la parole* de Ferdinand Brunot). Son aire était certainement beaucoup plus large à l'époque coloniale, car les réalisations apicales étaient naguère encore très répandues au Canada, en domaine acadien d'une part et dans l'ouest du domaine laurentien d'autre part (ALEC 1980, vol. 1, p. 31). Eychenne (2009b, 263) relève encore l'articulation apicale de nos jours chez « la plupart des locuteurs âgés ruraux en Languedoc ».

3.2. Réalisation des voyelles nasales

Le timbre archaïsant des voyelles nasales en français méridional, mais aussi de Belgique, est caricaturé dans certaines graphies révélatrices :

MARSEILLE « un officier d'administration, qui est de Marseille […] : "Té, dotteur ! Justemint on demande un médecin pour Saïgon… Et autremint voulez-vous être celui-là ? » (BedelParis, 300, 1915 ; cf. Glessgen, ici n° 79)

ARIÈGE « A-t-on des nouvelles de l'ancien régiment de Troussel, du vaillant "cinqueïnte-neuf" [régiment ariégeois] ? »

CHARLEROI « On arriva dans une ville – Châtelet [au sud de Charleroi]. Les gens, au seuil des portes, criaient joyeusement "vive la Frince" ! » (TantyVersailles, 212, 1915)

MEUSE « Qui est-ce qui me récompinsera ? » (Maurice Genevoix, *Sous Verdun*, 1916 ; cité s.v. *récompenser*, p. 717)

Ces graphies (‹*-in*›, ‹*-int*›, ‹*-eïn*›) ont pour but d'évoquer le caractère antérieur de la plus ouverte des voyelles nasales (prononcée [ã] ou [æ̃] plutôt que [ɑ̃]) ; il s'agit d'un banal archaïsme (v. Thibault 2017, 131-132 pour des attestations berrichonnes de la même époque), également maintenu en français québécois (Thibault 2016). Quant à la graphie ‹in›, elle correspond plutôt à [ɛ̃] qu'à [æ̃] dans ces variétés conservatrices, ce qui fait que les oppositions sont en général bien préservées ; pour un portrait nuancé de la situation, v. Eychenne (2009b, 267).

Parfois, c'est l'existence d'un appendice consonantique dans la réalisation (ou la tentative de réalisation) d'une voyelle nasale qui est révélée par la graphie :

MIDI « Il gémit avec son accent méridional si tragique en la circonstance : […] Enlevez-moi cette bannnde de dessus mes yeux que je voie un peu clair !… » (BedelParis, 423, 1916 ; cf. Glessgen, ici n° 81)

VAUCLUSE « On avait annoncé pour ce matin, comme il [un habitant d'Avignon] disait, "un grrrand[1] bombardemung" » (TantyVersailles, 408, 1915)

BORDEAUX « […] il disait "Putainque" dans son savoureux accent bordelais » (DenisChantonnay, 130, 1915)

[1] Il est impossible de savoir si la graphie ‹rrr› dans *grrrand* renvoie à une rhotique apicale ou postérieure, à une vibrante (simple ou multiple) ou à une constrictive bien appuyée, etc. On sait seulement que l'articulation de cette consonne a paru suffisamment caractéristique au scripteur pour qu'il prenne la peine de la souligner par cet artifice graphique. Pierre Rézeau nous suggère qu'il pourrait aussi tout simplement s'agir d'une graphie expressive.

Dans le premier cas, la consonne est homorganique de celle qui suit (c'est une dento-alvéolaire), alors que dans les deux autres cas nous avons affaire à une vélaire, tantôt sonore, tantôt sourde, la vélaire étant celle qui apparaît lorsque la voyelle censée être nasale se retrouve en position finale. Sur ce phénomène et sa répartition aréologique clairement méridionale, cf. les témoignages suivants: «la voyelle nasale est très souvent accompagnée d'un appendice nasal, généralement articulé dans la région vélaire et parfois homorganique de la consonne suivante» (Eychenne 2009a, 244 sur le Pays basque); «elles [les voyelles nasales] sont le plus souvent réalisées comme une voyelle plus ou moins nasalisée suivie d'un appendice nasal plus ou moins saillant» (Eychenne 2009b, 267 sur le Languedoc en général); «[les] voyelles nasales […] présentent une nasalisation plus faible qu'en FR [= français de référence] (ou bien complètement absente) et apparaissent en général avec un appendice consonantique nasal qui s'assimile à la consonne suivante jusqu'à se fondre en elle. […] En fin de phrase, c'est normalement la variante vélaire qui est employée.» (Lonnemann / Meisenburg 2009, 293 sur le Tarn).

Quant à la graphie ‹un› dans *bombardemung*, elle ne signifie pas selon nous que le locuteur méridional a prononcé une voyelle nasale antérieure arrondie à la place d'un [ɑ̃], mais bien plutôt que le scripteur, un Versaillais, ne distinguait pas phonologiquement les deux voyelles nasales antérieures. Sur l'isoglosse qui sépare actuellement en deux le domaine francophone européen, selon que la distinction phonologique entre /ɛ̃/ et /œ̃/ est respectée (dans la moitié sud) ou pas (dans la moitié nord), v. Avanzi (2017, 56-57).

3.3. Prononciation du digramme ‹oi›

La prononciation du digramme ‹oi› est un autre phénomène qui, normalement, ne laisse pas de traces dans les textes, la prononciation ayant évolué pendant des siècles ([oi̯] > [oe] > [we] > [wɛ] > [wa]) sans que la graphie ne suive. Toutefois, on note grâce à certaines graphies révélatrices, insérées dans des passages métalinguistiques (ou à connotation métalinguistique), que la prononciation archaïque [wɛ] était alors encore bien installée en terres d'oïl, pas très loin du Bassin parisien, à tout le moins dans certaines catégories de mots:

OISE «[…] toi, tu dois être un gars de l'Oèse.» (BouchetCreil, 334, 1918)

MARNE «La langue [à Saint-Loup, canton de Sézanne, Marne] est exclusivement le français, parlé plus rapidement que chez nous et avec une intonation un peu particulière, ce qui en rend la compréhension un peu difficile à qui n'est pas habitué. Ainsi *oi* se prononce *ouai*. Ex. *J'irons lundi à la Fère Champenouaise mener le viau à la fouaire*», etc. (CollompMontagnac, 175, 1915; cf. Glessgen, ici n° 47)

MARNE «les gens [à Lagery, Marne] sont très chics pour nous, mais par exemple, [c'est] un peu difficile pour les comprendre; ils vous disent facilement *je l'avions, j'avions*, etc. – ils ont un faible pour l'aviation – puis pour dire *moi*, c'est *moé, toé, soé, chez soé*» (OliveMarseille, 397, 1916; cf. *ib.* n° 48)

Il est intéressant de constater que cette prononciation habituellement présentée comme d'Ancien Régime était encore bien vivante au début du 20e siècle en France même, alors qu'on aurait pu croire qu'elle était alors restreinte aux français expatriés et à leurs projections dans les créoles (v. Thibault 2009, 80) ; mais v. Thibault (2017, 130) pour une attestation orale de 1914 tirée des enregistrements des *Archives de la Parole* de Ferdinand Brunot, chez des témoins ruraux du Berry.

3.4. [ɥ] > [w]

Un phénomène qui passe aujourd'hui pour typiquement belge (v. par ex. Walter 1982, 111 ; Hambye / Simon 2009, 105-106), le fait de prononcer [w] là où l'on attendrait [ɥ], est attesté dans un département français limitrophe, la Meuse :

MEUSE « les indigènes [à Kœur-la-Grande et Kœur-la-Petite, Meuse] lisent tout haut les écussons de nos képis : "quatre-vingt-houit" » (BaquéVicFezensac, 27, 1914)

MEUSE « C'est une vieille qui arrive […] : "Seigneur ! Quelle perte ! Ils ont pris l'auvent de mon pouits pour faire du feu ! » (GenevoixChâteauneuf, 288, 1914)

Grevisse / Goosse (2016, 43) est l'une des rares sources à préciser que cet usage déborde du côté sud de la frontière : « Dans le Nord de la France et en Belgique, la semi-voyelle [ɥ] est souvent ignorée : devant *i*, on la remplace par [w] et on confond *fuir* et *fouir* ; dans les autres cas (*tuer, tua, tuons*, etc.), on prononce [y] ».

3.5. Désonorisation et sonorisation

La désonorisation des consonnes sonores en Alsace et en Lorraine, dans le français des locuteurs « dialectophones », est un trait saillant qui semble avoir marqué les esprits :

MOSELLE « De vieilles femmes [à Vic-sur-Seille, Moselle], la voix chevrotante, proclament d'un ton pénétré : Enfin foilà nos pantalons rouches ! (DuclosRouen, 33, 1916 ; cf. Glessgen, ici n° 39)

MOSELLE « Ah ! les cochons, ils ont mis le feu à notre maison ! ! ils pompardent sans arrêt le fillache ! ! » (HervouetStGMontaigu, 12, 1919 ; cf. ib. n° 39)

ALSACE « Il paraît qu'on lui a fait [à Joffre], à Thann [HRhin], une grande ovation aux cris de "Fife Choffre" » (RichardIssoudun, 24.11.1914 ; cf. ib. n. 36)

ALSACE « Ah ! Elles s'en donnent les petites mulhousiennes ! Fife la Vranze !… Ponchour ! » (BedelParis, 612, 1918 ; cf. ib.)

Le phénomène touche ici les constrictives /v/ et /ʒ/ et l'occlusive /b/ en position initiale de mot ou de syllabe (***v**oilà* > ***f**oilà, **v**i**v**e* > ***f**ife, **v**illage* > ***f**illache, **J**offre* > ***Ch**offre* ; ***b**om**b**ardent* > ***p**om**p**ardent; **b**onjour* > ***p**onchour*) ainsi que la constrictive /ʒ/ en position intervocalique et finale (*bon**j**our* > *pon**ch**our* ; *rou**g**es* > *rou**ch**es* ; *villa**g**e* > *filla**ch**e*). Le phénomène inverse, la sonorisation, illustré ici par ***F**rance* > ***V**ranze*, doit être interprété comme le résultat d'une hypercorrection (ou d'une maladresse du scripteur).

Si la désonorisation des consonnes sonores en position implosive est attestée sur un vaste territoire (« Les sonores finales ont tendance à s'assourdir dans le Nord et en Belgique, dans l'Est (jusqu'en Lyonnais), ainsi qu'en Normandie » Grevisse / Goosse 2016, 42 ; v. Walter 1982, 107 [témoins picards], 113 [témoins wallons], 117-118 [témoins lorrains et alsaciens]), la désonorisation des consonnes en position initiale est en revanche un phénomène à l'aréologie beaucoup plus limitée, qui coïncide normalement avec l'adstrat germanique (Walter 1982, 117 ; Hambye / Simon / Bardiaux 2016, 218) et est dû au fait que l'allemand ignore la constrictive sonore [ʒ] (remplacée systématiquement par sa correspondante homorganique [ʃ]), prononce [f] le graphème ‹v› et oppose des occlusives 'dures' (c'est-à-dire sourdes et aspirées) à des occlusives 'douces' (c'est-à-dire non aspirées, mais indifféremment sourdes ou sonores). Cf. le témoignage métalinguistique suivant :

ALSACE « Les habitants [de Ballersdorf, Haut-Rhin] parlent le français avec un accent dur, c'est-à-dire les *p* pour les *b* » (DartiguesCaudéran, 153, 1917 ; cf. Glessgen, ib. n. 36).

Aux oreilles des alsacianophones (et des germanophones en général), les occlusives françaises, n'étant jamais aspirées, sont toutes considérées comme des consonnes 'douces'. En les reproduisant, ils prononcent indifféremment des non-aspirées sourdes ou sonores, ce qui bien sûr choque l'oreille des francophones – et fait donc partie des principaux traits caricaturaux de l'accent allemand. Nous en avons un bon exemple dans l'extrait suivant, où /k/ est réalisé [g] :

ALSACE « Et ma croix de guerre : "Gu'èze gue z'est g'za ?" » (BedelParis, 612, 1918 ; cf. ib.)

Quant à la réalisation sonore de /s/ en position initiale de mot dans ce passage (***c**'est* > ***z**'est* et ***ç**a* > ***z**a*), elle répond aussi à un automatisme phonétique de l'allemand, qui neutralise en position initiale l'opposition phonologique entre /s/ et /z/ au profit d'un archiphonème toujours réalisé phonétiquement comme une sonore (les emprunts aux langues romanes se conforment aussi à ce moule : fr. *sauce* > all. *Soße* [ˈzoːsə], v. Philipp 1970, 62). Il ne reste plus qu'à expliquer le [z] de *gu'è**z**e*, impossible en position implosive en allemand (dans cette position, l'archiphonème résultant de la neutralisation de l'opposition entre /s/ et /z/ se réalise phonétiquement toujours comme une sourde, donc [s]). On l'attribuera à une maladresse du scripteur, plus désireux de produire une bonne caricature que de rendre compte fidèlement d'une prononciation, à la manière d'un dialectologue.

3.6. [lj] intervocalique > [j]

Le groupe [lj], qui à une certaine époque devait avoir fusionné pour certains locuteurs avec [ʎ] (reproduisant ainsi ce que le latin vulgaire avait connu jadis), subit le même sort[2] que ce dernier et devient [j] :

[2] Bourciez (1967, 189) relève pour la première fois le passage de [ʎ] à [j] dans les Mazarinades (1649), puis signale qu'Hindret (1687) présente ce trait comme « propre à la petite bourgeoisie

LOIRE: *souillier*: […] «les souilliers militaires» et «on a toujours les *souilliers* dans la boue» (DucruyÉcoche, 208 et 214, 1915, etc.).

PARIS: *yeut(e)nant*: […] «– Dites donc, mon yeutenant […], on dirait qu'ils se défendent, ces salauds-là!» (GaltierParis, 46, 1917); «Mon yeut'nant, viens donc que j' te cause» (PézardParis, 279, 1917; poème de l'auteur, intitulé *Soliloque du Poilu*) — Bauche 1920 […].

Comme Pierre Rézeau le rappelle, cette évolution avait déjà été repérée par Bauche («*miyon* ('million'), *miyard* ('milliard'), *miyeu* ('milieu'), *souyer* ('soulier'), etc.» 1928, 49). On manque toutefois de données pour en évaluer la répartition diatopique dans les régiolectes. Dans les dialectes, le FEW (12, 363, *SŪBTĒLĀRE) relève des avatars du type *souyer* dans les régions suivantes: Île-de-France, Normandie, Maine, Perche, Charente, Bourgogne, Champagne, Haute-Saône, Belfort, Doubs, Jura, ainsi qu'Alais, ce dernier totalement isolé dans le sud – il s'agit donc, essentiellement, d'un phénomène relevé dans la moitié nord du territoire galloroman, ce qui est en accord avec le fait que [ʎ] a survécu plus longtemps dans le français du sud (Bourciez 1967, 189; Walter 1977, 134 [témoin basque] et 138-139 [témoin roussillonnais]; Eychenne 2009a, 237 [témoin basque])[3].

Le passage de [lj] à [j] remonte au moins à l'époque coloniale, car il est bien attesté en français québécois; cf. l'exemple suivant:

> J'ai été pendant quatre ans en charge dla distribution de toué [= toutes les] bottines du camppe! Pis les souyers scomme [= c'est comme] les bottines, tant que lcuir a pas été ben cassé, ça donne mal aux pieds! (Jean-Claude Germain, *Mamours et conjugat: scènes de la vie amoureuse québécoise*, Montréal, VLB Éditeur, 1979, pp. 97-98; fichierTLFQ).

3.7. Lt. -ĔLLUS > *fr.* -iau

Comme l'indique Bergeron-Maguire (2018, 164-165), qui a réuni une vaste documentation sur ce phénomène, la «prononciation [jo] a été bien vivante en français populaire aux 17e, 18e et 19e siècles» tout comme «dans les parlers [dialectaux], en domaine d'oïl et dans l'est du territoire, ainsi qu'en Haute-Normandie». Les attestations se font plus rares au 20e siècle, mais en voici une qui témoigne de sa survivance en milieu paysan, à tout le moins pour le type lexical *veau*, jusqu'à la Grande guerre:

MARNE «La langue [à Saint-Loup, canton de Sézanne, Marne] est exclusivement le français, parlé plus rapidement que chez nous et avec une intonation un peu particulière, ce qui en rend la compréhension un peu difficile à qui n'est pas habitué. Ainsi *oi* se prononce *ouai*. Ex. *J'irons lundi à la Fère Champenouaise mener le* ***viau*** *à la fouaire*», etc. (Collomp-Montagnac, 175, 1915)

Contrairement à d'autres diastratismes originaires des territoires d'oïl mais suffisamment enracinés en français populaire pour s'être étendus au sud du domaine

---

de Paris»; Restaut (1745) admet qu'il n'est «pas moins ordinaire à Paris que dans les provinces»; enfin, il prévaudrait depuis la Révolution dans «tout le Nord de la France».

[3] Témoignages auxquels on ajoutera cette graphie savoyarde relevée dans les *Poilus* s.v. *penser*, p. 616a: *abilier* «habillés».

galloroman, *-iau* pour *-eau* est toujours resté cantonné à ses frontières d'origine ; il ne s'est d'ailleurs guère exporté au Québec (v. Morin 1996 et 2002), ayant probablement toujours été très stigmatisé.

3.8. Phénomène assimilatoire touchant un groupe consonantique interne ([kt] > [tt])

L'évolution d'un groupe consonantique interne par assimilation régressive est attestée dans plusieurs langues du monde car elle correspond à un effet d'anticipation articulatoire ; dans la Romania, elle caractérise entre autres l'évolution du latin à l'italien standard (cf. par ex. lat. PECTUS > ital. *petto*, Rohlfs 1966, 365). Dans l'histoire plus récente des régiolectes du français, le phénomène semble clairement caractéristique des accents méridionaux mais on manque de documentation pour bien en caractériser l'aréologie. Coquillon / Turcsan (2012, 109) l'attestent pour la région de Marseille avec /ks/ > /s/ dans *explosion, extraordinaire, Express* mais il ne s'agit pas d'un contexte intervocalique et dans cette position il est attesté dans le français populaire de bien des régions. Bauche (1928, 51) donne déjà *esprès, espatrier, esplosion* comme relevant du français populaire parisien (mais sans source). Comme l'expliquent Chabanal / Durand / Ratier (2016, 175-176), « the pronunciation of *expliquer* as [ɛsplike] in *sans les réexpliquer* (l. 65) is often considered as a feature of southern French but it is well attested in northern varieties of French ». Les nombreux cas de simplification en position finale (*infec[t], intac[t]*) souvent mentionnés dans les ouvrages consultés ne sont pas pertinents non plus ici. Coquillon / Turcsan (2012, 109) signalent aussi /gz/ > /z/ dans le mot *exemple*, où l'on a au moins affaire à un groupe consonantique en position intervocalique, mais il ne s'agit toujours pas de [kt] > [tt], tel qu'il est attesté dans ce passage :

> MARSEILLE « un officier d'administration, qui est de Marseille […] : "Té, dotteur ! Justemint on demande un médecin pour Saïgon… Et autremint voulez-vous être celui-là ? » (BedelParis, 300, 1915).

Il conviendrait d'incorporer aux protocoles d'enquête des chercheurs (nous pensons à des équipes comme celle du PFC – Phonologie du français contemporain[4]) des mots comme *docteur, facteur, acteur,* voire *accent*, afin de mieux pouvoir appréhender l'aréologie de ce phénomène assimilatoire bien connu mais mal documenté.

3.9. Délabialisation des voyelles antérieures arrondies

La prononciation de soldats d'outre-mer, en l'occurrence martiniquais, est aussi évoquée, ce qui permet de relever des informations de première main sur la prononciation antillaise. En l'occurrence, le passage suivant atteste la réalisation délabialisée de la voyelle antérieure arrondie [y] :

[4] ‹ https://www.projet-pfc.net ›.

MARTINIQUE « il nous arriva en renfort […] des Martiniquais. Ils n'étaient pas trop mauvais gars […], et surtout avaient une peur terrible des 'obis' comme ils disaient, au lieu des obus, jamais il ne leur a été possible de prononcer un 'u' » (HervouetStGMontaigu, 94, 1919 ; cf. Glessgen, ici n° 42)

On trouvera dans Thibault (2012, 15) un passage métalinguistique tiré d'un récit d'enfance de Patrick Chamoiseau qui évoque cette situation :

« Quand les enfants parlaient, le *u* se transformait en *i* selon leur loi naturelle. La viande *crue* devenait *cri*, l'homme *juste* se faisait *jiste* ; *refusé* dégénérait en *réfisé*. »

Cette caractéristique phonétique de l'accent antillais est évidemment due à l'absence de voyelles antérieures arrondies dans le créole isotope. C'est un trait qui tend à s'estomper aujourd'hui, les jeunes générations ayant une exposition beaucoup plus forte au français.

3.10. Réalisation patoise [ə] pour [e]

M. Glessgen a déjà attiré l'attention dans sa contribution (ici n° 49 et n. 31) sur un rare phénomène de phonétique patoise qui s'est immiscé dans la prononciation de locuteurs d'une variété de français régional d'oïl, plus précisément de la Bretagne romane :

ILLE-ET-VILAINE « On ne parle ici [à Vitré] que le français, on le parlerait même très bien si on ne disait pas par exemple "Vitreu" pour Vitré, "marcheu" pour marché, "Sévigneu" pour Sévigné, etc. pour tous les mots se terminant par "é" » (BarthasHomps, 547, *ca* 1920)

Nous reprenons l'explication fournie par Jean-Paul Chauveau (ib. n. 31) : « il s'agit, bien entendu, à la base, d'une prononciation dialectale, qui maintenait l'opposition entre ['ə] accentué central pour un ancien /e/ accentué bref et ['e] fermé pour un ancien /e/ accentué long : [ʃãt'ə] "chanté" *vs* [ʃãt'e] "chantée" ; cette opposition restait intacte même quand les dialectophones parlaient français. » L'intérêt de ce témoignage métalinguistique est qu'il est l'un des très rares (cf. encore ci-dessous, 3.11) à documenter un effet adstratique clair et net du patois sur le régiolecte.

3.11. Réalisation patoise [a] pour [ɛ]

Deuxième et dernier exemple d'influence patoise d'un parler oïlique sur le français régional isotope, celui d'une réalisation [a] pour [ɛ] dans les mots *Ardennes* et *maison* :

ARDENNES « un brave cultivateur des Ardennes, plein de bon sens paysan et souvent d'esprit le plus fin malgré son lourd accent de terroir : les Ardânnes, la mâson » (PergaudBelmont, 304, 1915 ; cf. Glessgen, ici n° 50)

On retrouve effectivement des attestations dialectales du type *ardâne* (FEW 25, 152a, ARDUENNA) et *mãzõ* (FEW 6, I, 235a, MANSIO) mais dans le département voisin, la Meuse.

4. Les traits morphologiques et syntaxiques

L'auteur des *Poilus* ne s'est pas arrêté à la prononciation et a également réuni de nombreux phénomènes morphosyntaxiques diatopiquement marqués (ou non, d'ailleurs), dont la plupart encore une fois sont plus ou moins bien connus ; mais le fait de pouvoir en situer précisément des attestations dans le temps, dans l'espace et dans un genre textuel nous permet, encore une fois, d'affiner notre connaissance de leur parcours diasystémique.

4.1. Traits non diatopiquement marqués

Parmi les phénomènes grammaticaux non diatopiquement marqués, on relève, en vrac, des substantifs à initiale vocalique traités comme des féminins plutôt que comme des masculins, des substantifs comme *caleçon(s)* et *pantalon(s)* qui sont toujours au pluriel, de nombreuses formes verbales analogiques (*pleuvre* « pleuvoir », *viendre* « venir », *ils croivent* « ils croient »), l'emploi d'*avoir* pour *être* comme auxiliaire des temps composés des verbes intransitifs et réflexifs (peut-être un peu mieux représenté dans le Sud) et celui du conditionnel dans les subordonnées introduites par *si* (« Si tu verrais les bateaux qu'il y a içi » SuillaudBignan, 42, 1915). Tous ces phénomènes ont en commun de relever du français populaire général car ils ont été attestés un peu partout, dans des sources diverses (et ont été répertoriés par Frei, Bauche, Delesalle, Bruant, Brun, Séguy, etc.). Précisons encore une fois qu'il est particulièrement utile pour les chercheurs qui se consacrent à l'étude des français expatriés d'avoir accès à ce genre de documentation, car la grammaire des français populaires de France est infiniment moins bien connue que son lexique, avec le résultat que des traits relevés outre-mer sont souvent interprétés comme des innovations alors qu'il s'agit en fait de maintiens.

4.2. Traits diatopiquement marqués

Les particularismes grammaticaux ne sont pas tous répandus dans tout le territoire ; plusieurs affichent une aréologie plus ou moins bien délimitée, avec une concentration d'attestations dans certaines zones. Encore une fois, Pierre Rézeau a pris soin de réunir et de classer de nombreux exemples révélateurs, plus nombreux encore que ceux qui relèvent de l'oralité générale, mais aussi de rassembler suffisamment de références bibliographiques pour pouvoir caractériser leur aire d'emploi. Nous n'allons pas reprendre ci-dessous la totalité des phénomènes soulevés par l'auteur, déjà très bien traités pour la plupart, préférant nous concentrer sur les quelques cas où nous pouvons ajouter quelque chose à la discussion.

4.2.1. Remplacement du subjonctif par le conditionnel

Il peut arriver, pour certaines variantes, que la documentation disponible se fasse très rare. Cela semble être le cas de l'emploi du conditionnel en lieu et place du

subjonctif, en particulier lorsque le verbe de la principale est déjà lui-même au conditionnel (attraction modale). Pierre Rézeau a classé ce phénomène parmi les emplois populaires et non parmi les diatopiquement marqués. Voici les trois attestations qu'il a réunies en page 19 des *Poilus* (et que nous avons pris soin de localiser) :

VENDÉE « Je voudrais bien que le beau temps serait arrivé » (PaillatMonsireigne, 27 février 1915)

MORBIHAN « je voudrait qu'il y aurait un courier au moins deux fois par semaine » (Suillaud-Bignan, 37, 1915)

SARTHE « je voudrais bien que tu serais auprès de moi pour nous aider » (BruneauSargé, 63, 1916 ; lettre de son épouse)

Les trois départements en question forment un triangle dans l'ouest d'oïl. Il se pourrait donc que nous ayons affaire à un régionalisme grammatical, en particulier lorsque l'on sait qu'il est très bien attesté dans les français d'Amérique, eux-mêmes tributaires des français régionaux de l'Ouest. La question de la disparition du subjonctif et de ses différents substituts dans l'ouest français ainsi que dans les français d'Amérique, bien attestée chez de nombreux auteurs, a été excellement traitée dans Chauveau 1998. Dans les usages nord-américains, cette disparition n'est presque jamais entière, et le subjonctif coexiste le plus souvent, dans des proportions variées, avec ses substituts (Neumann-Holzschuh / Mitko 2018, 327-336 et 351-352). Mais il existe des usages où le système semble s'être régularisé. C'est ce que nous avons découvert en dépouillant exhaustivement la source suivante, qui figure dans la bibliographie des *Poilus* et qui a été portée à notre attention par Pierre Rézeau lui-même :

> Association Le Bas-Champ (éd. scientifique), *Correspondance d'Anne-Marie Gigon avec son époux Jean-Marie Auffray, décembre 1915-mai 1917*, [s.l.], Association Le Bas-Champ, 2004. [ø ISBN ; ø BNF ; SUDOC : Université de Rennes]

L'ouvrage est complété par ce supplément, dont le titre est trompeur :

> Association Le Bas-Champ (éd. scientifique), *Petite initiation au Gallo. Recueil des mots et expressions relevés dans une correspondance échangée entre une cultivatrice de La Mézière et son mari, mobilisé en 1915*, [s.l.], Association Le Bas-Champ, 2004.

Nous avons étudié la langue de cette locutrice semi-lettrée (v. Thibault, 2020a ; 2020b), originaire d'Ille-et-Vilaine. Il s'avère qu'Anne-Marie Gigon n'utilise pratiquement jamais le subjonctif (4 att. dans tout le corpus, pour des dizaines de cas où on trouve autre chose à la place). Son usage est d'une grande systématicité : le temps et le mode du verbe subordonné sont, grosso modo, les mêmes que ceux du verbe subordonnant (attraction modale). Plus précisément,

– un verbe au présent, au futur et au passé composé dans la principale entraîne l'emploi du présent (de l'ind.) ou du passé composé dans la subordonnée
– un verbe à l'imparfait dans la principale entraîne l'emploi d'un verbe à l'imparfait ou au plus-que-parfait (de l'ind.) dans la subordonnée

– un verbe au conditionnel dans la principale entraîne l'emploi d'un verbe au conditionnel dans la subordonnée.

Les attestations citées dans les *Poilus* confirment bien l'enracinement de cet usage autour de la Bretagne romane.

4.2.2. La conjugaison en je + -(i)ons

King / Martineau / Mougeon (2011) ont présenté de façon approfondie la répartition diasystémique de *je* comme pronom de 1re personne du pluriel ainsi que sa concurrence avec *nous* et *on* ; cf. encore Bergeron-Maguire (2018, 194-196). Il s'agit d'un cas typique de diastratisme attesté depuis le 16e siècle en français, également répandu dans les parlers oïliques (« à l'exception de ceux du nord », *id.* 196). On n'en relève toutefois guère d'attestations en français au 20e siècle (sauf dans les variétés expatriées, en particulier en acadien : v. Neumann-Holzschuh / Mitko 2018, 170-172). Les quelques cas relevés dans Frantext au 20e siècle semblent relever davantage de la caricature ou du stéréotype littéraire. Les attestations suivantes attestent de sa survie en français populaire champenois jusqu'à l'époque de la Première guerre :

MARNE « La langue [à Saint-Loup, canton de Sézanne, Marne] est exclusivement le français, parlé plus rapidement que chez nous et avec une intonation un peu particulière, ce qui en rend la compréhension un peu difficile à qui n'est pas habitué. Ainsi *oi* se prononce *ouai*. Ex. ***J'irons*** *lundi à la Fère Champenouaise mener le viau à la fouaire* », etc. (Collomp-Montagnac, 175, 1915)

MARNE « les gens [à Lagery, Marne] sont très chics pour nous, mais par exemple, [c'est] un peu difficile pour les comprendre ; ils vous disent facilement ***je l'avions, j'avions***, etc. – ils ont un faible pour l'aviation – puis pour dire *moi*, c'est *moé, toé, soé, chez soé* » (OliveMarseille, 397, 1916)

4.2.3. Emploi de de *comme article partitif*

Dans certaines régions, *de* pouvait s'employer naguère comme article partitif à lui seul, sans l'article défini, dans des tournures comme *il y avait d'eau* « il y avait de l'eau », *j'ai d'argent pour trois mois* « j'ai de l'argent pour trois mois », *il tombe de neige* « il tombe de la neige », etc. (nous ne reprendrons pas ici les nombreuses attestations réunies dans les *Poilus*). Pour bien confirmer et préciser le caractère régional de ce trait, l'auteur note discrètement en bas de page :

> Même s'il a été relevé ailleurs comme un trait populaire (ainsi chez Françoise, la servante de Proust, dans GrevisseGoosse 2011, § 584 H, qui ajoute simplement : « Cela est signalé aussi dans le Midi »), cet emploi semble caractéristique d'un large quart sud-est. Stigmatisé dep. Féraud 1761, voir RézSchnFéraud, 90 s.v. *article* et 126 s.v. *pas* ; RollandGap 1810, 89 *sqq* ; SajusLescar 1821, 53 ; ReynierMars 1829, 60 *sqq* ; GabrielliProv 1836, 59 *sqq* ; AnonymeToulouse 1875, 21 ; BrunMars 1931, 51-52 ; MazodierAlès 1996 s.v. *de*.

La grande richesse des références bibliographiques sollicitées permet en effet de préciser l'aréologie du phénomène, « caractéristique d'un large quart sud-est ». Des enquêtes seraient nécessaires pour mesurer sa vitalité actuelle, mais il est fort pro-

bable qu'elle est en chute libre chez les jeunes locuteurs (voir toutefois Blanchet 1991, 121). Comme l'explique Brun (1931, 51-52), cet emploi s'explique comme un provençalisme (« le provençal […] emploie uniformément *de* ») ; il a probablement été favorisé par des contextes tels que *j'ai besoin d'argent, il y a trop d'eau, il n'y a pas/plus de pain, il faut un peu de foin*[5], propres à semer la confusion chez des apprenants pour qui le français fut, à la base, une langue étrangère.

4.2.4. L'adjectif possessif son/sa/ses *pour* leur(s)

Il s'agit là d'un usage dû à l'adstrat provençal[6] qui rappelle l'espagnol, langue qui a aussi neutralisé l'opposition entre possesseur singulier et possesseur pluriel dans la morphologie de ses déterminants possessifs (esp. *su, sus* correspondant autant à fr. *son/sa/ses* qu'à *leur, leurs*). Les deux exemples recueillis par l'auteur viennent de scripteurs de l'Hérault :

> « […] ceux que tu me nommes, je ne savais pas s'ils étaient morts ou prisonniers, mais je savais qu'ils manquaient à son régiment » (FabreSoulié, 313 et 315, 1914)
>
> « malgré la guerre, nos parents ont touché sa retraite au mois d'août » (FabreSoulié, 357, 1914 ; lettre de son épouse)

Comme le signale Pierre Rézeau lui-même, cet usage a déjà été relevé par Charles de Gabrielli en 1836 dans ses *Provençalismes corrigés*. Il est toutefois plus surprenant de le retrouver dans le français du Jura, Félix Boillot l'ayant relevé à la Grand'Combe en 1929. Un adstrat provençal ne pouvant être évoqué pour y expliquer sa présence, il faut y voir une innovation interne du français local, et/ou des patois isotopes.

4.2.5. Le pronom réfléchi pour exprimer le datif éthique

Autre point commun avec la syntaxe de l'espagnol, l'emploi des pronoms réfléchis pour exprimer le datif éthique est bien attesté dans les *Poilus* mais uniquement chez des scripteurs méridionaux.

> MARSEILLE « Dès que j'ai reçu le chandail, je me le suis essayé » (OliveMarseille, 37, 1914)
>
> MARSEILLE « ceux qui se sont embusqués et qui se font dans leurs brailles » (MartinMarseille, 587, 1916)

L'emploi connaît en fait une spécialisation avec certains verbes (*languir, quitter*), dont *penser* est de loin le mieux documenté : « Attesté dep. l'afr., cet emploi est particulièrement caractéristique de la partie méridionale de la France, où il est stigmatisé dep. le 19e s. » (p. 616 ; suivent une douzaine de lignes de bilan bibliographique).

---

[5] Ces contextes syntaxiques ont d'ailleurs provoqué des hypercorrections, réunies par Pierre Rézeau en page 24 de son opus (« 2.1.2. Hypercorrectisme ») : « Ils ont trop du travail », « il n'avait pas du pain », « un peu du foin », « plus du papier ».

[6] Selon Mistral (1878-1886), « [c]e mot [le type *lour*, etc.] est usité dans les Alpes, le Languedoc et la Gascogne plus qu'en Provence où l'on se sert généralement de *soun*, *sa*, *si* ».

4.2.6. Construction verbale impersonnelle en il

Parfois, l'influence de l'adstrat se fait sentir en creux, dans des manifestations d'hypercorrection (v. aussi n. 5). C'est le cas avec l'extension indue de l'emploi d'un sujet impersonnel *il* à des phrases déjà pourvues d'un sujet nominal animé. De tels emplois doivent être nés d'une confusion causée par des structures impersonnelles telles que *il est arrivé quelque chose, il est tombé beaucoup de pluie, il est venu un malheur, il est né une rumeur*, qui alternent avec *quelque chose est arrivé, beaucoup de pluie est tombée, un malheur est venu, une rumeur est née*, alternance qui est bloquée dans les contextes suivants (tous « de la partie méridionale de la France », p. 24-25) qui mobilisent des verbes de mouvement (*venir, partir, arriver*) avec des sujets animés humains :

DRÔME « Aujourd'hui, il est venu tout à fait à l'imprévu le général de division. » (MarquandAubenas, 101, 1916)

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE « Il est parti Joseph Brun pour Marseille et Auguste d'Adolphe pour Briançon » (CollompMontagnac, 54, 1914)

VAR « hier il est venu Mme Arduini passer 15 jour au Clot » (AndréRoquette, 116, 1916)

VAR « dimanche dernier il est venu ton Oncle Auguste passer deux jours » (AndréRoquette, 91, 1916)

ARIÈGE « Jeudi dernier il est parti des soldats » (BlazySaurat, 65, 1914)

TARN-ET-GARONNE « J'ai à peine fini ces lignes qu'il arrive la voiture[7] avec 3 blessés » (Prévot-Montauban, 95, 1915)

ARDÈCHE « Dans le bataillon, il part Mathon » (MarquandAubenas, 30, 1915)

ARDÈCHE « Aujourd'hui il est parti le premier convoi de volontaires de la classe 15 » (MarquandAubenas, 33, 1915)

On trouve aussi deux exemples avec des verbes pronominaux (*se tuer, se marier*) et, encore une fois, des sujets animés humains :

HÉRAULT « il c'est [*sic*] tué un gendarme à Servian come il devait partir au front » (PoilusMidi, 335, 1918)

HÉRAULT « Aujourd'hui il s'est marié le fils du Filitoun » (LoubetAgde, 220, 1918)

Un seul exemple concerne un sujet inanimé, pluriel :

ARIÈGE « j'ai reçu hier une lettre de Françoisou me disant qu'il est venu à la compagnie son colis, le mien et celui de Bonnel, ainsi qu'une lettre pour moi » (BlazySaurat, 166, 1915)

4.2.7. Le passé surcomposé en proposition principale ou indépendante

Cet usage, que l'on peut illustrer par l'exemple « J'ai eu souffert, mais pas maintenant » (LOT-ET-GARONNE, DespeyrièresLaussou, 56, 1914), est bien attesté chez les *Poilus* dans le sud du pays (p. 25). Il exprime en général un événement doté d'une certaine durée et ayant eu lieu dans un passé considéré comme depuis longtemps révolu.

[7] Par métonymie, « voiture » peut être considéré comme un animé (il désigne les passagers).

On peut dans presque tous les cas le gloser par « il y a longtemps, il m'est arrivé de + infinitif », sauf dans l'exemple suivant :

DRÔME « Tout de même ce Carême a eu vite passé » (GirardBuis, 348, 1915)

Ici, exceptionnellement, il semble qu'il faille plutôt le gloser par « a eu vite fait de (passer) » ; l'adverbe *vite* modifie la perspective aspectuelle. On trouve en outre un (seul) exemple au conditionnel surcomposé :

SAÔNE-ET-LOIRE « c'est lui qui m'a reconnu, moi je ne l'aurai[s] pas eu reconnu car j'étais loin de penser à lui » (DucruyÉcoche, 167, 1917)

La fonction de ce temps verbal semble être celle d'exprimer une hypothèse irréelle dans un passé antérieur.

Comme le note l'auteur (en parlant des temps surcomposés en général, mais il s'agit plus précisément de leur usage en proposition principale ou indépendante), il s'agit d'un « [f]ait régionalement marqué, par sa forte fréquence, dans la partie méridionale de la France, déjà stigmatisé dans DesgrToulouse 1786 » (p. 25). Il ajoute toutefois d'autres références qui renvoient à la Suisse romande et même à la Basse-Bretagne. Dans les dialectes, on signalera l'existence de toute une série de temps surcomposés dans les parlers du Gévaudan (Camproux 1958). Aux riches références bibliographiques déjà colligées par P. Rézeau, on ajoutera Foulet 1925, C. de Boer 1927, Cornu 1953, Jolivet 1986, Apothéloz 2010, Borel 2019, ainsi que la carte représentant l'aréologie du phénomène dans la francophonie d'Europe chez Walter (1988, 184), à compléter par les relevés récents du site Français de nos régions[8] portant sur la phrase « il a eu fumé (mais il ne fume plus) ».

4.2.8. L'auxiliaire être *s'auxilie lui-même*

Les langues qui connaissent deux auxiliaires pour former les temps composés, comme le français, l'italien et l'allemand, utilisent grosso modo *avoir* (ou ses équivalents) avec les verbes transitifs et *être* (ou ses équivalents) avec les verbes intransitifs. Or, lorsqu'il s'agit de former les temps composés du verbe *être*, là où l'italien (*sono stato*) et l'allemand (*ich bin gewesen*) optent pour l'auxiliaire *être*, le français standard a choisi *avoir*. Ce n'est cependant pas le cas de tous les régiolectes de cette langue, car le type *je suis été* est « d'usage courant dans la partie méridionale de la France, où il est attesté déjà au 16e siècle » (p. 26, n. 1). Il s'agit fort probablement d'un calque des parlers occitans, dans la plupart desquels « le verbe 'être' est son propre auxiliaire » (Ronjat 1930-1941, III, § 583, p. 198). Pierre Rézeau le documente à de très nombreuses reprises chez des scripteurs de la moitié méridionale du pays[9] avec

[8] ‹ https://francaisdenosregions.com/2018/06/10/petit-guide-linguistique-pour-les-gens-du-nord-en-vacances-dans-le-sud/ ›.

[9] Ainsi qu'à deux reprises chez un scripteur de l'Yonne (« je suis été malade » PapillonVézelay, 109, 1915) et trois fois en Vendée (« Je suis été désigné […] » CarteauStMHerm, 1915). Le phénomène a donc migré bien au nord de son bassin d'origine, à moins qu'il ne s'agisse tout simplement d'innovations du français local (polygénèse) et/ou des patois isotopes.

être copule (HÉRAULT « cette fois-ci, nous sommes été tranquilles » PouchetBaillargues, 229, 1915), avec *être* auxiliaire de la voix passive (DRÔME « je suis été blessé hier » SénéclauzeAnneyron, 208, 1916) ainsi qu'avec *être* au sens d'« aller » (HÉRAULT « Nous sommes été passer 15 jours de repos dans le village du Quesnel » Viste Soulié, 295, 1915). Dans ce dernier emploi, il semble que l'aire remontait autrefois jusqu'en Franche-Comté (v. références bibliographiques en page 27, n. 1), voire jusqu'en Bourgogne[10]. Bauche (1928, 117-118) affirme qu'en « LP [= langage populaire de Paris] on dit plus souvent *je suis été* » dans la formation des temps composés de ce verbe, mais ne fournit aucune attestation écrite datable ou localisable.

Un seul exemple concerne un autre verbe ; il s'agit de *passer* dans un emploi transitif :

SAVOIE « Dimanche je *suis passé* toute la journée avec Vincent Foret et Antoinette » (Quey-Versoye, 82, 1915)

4.2.9. Inversion des constituants phrastiques

Une particularité syntaxique du français régional de la Bretagne bretonnante, calquée sur l'ordre OVS du breton, consiste à élaborer des phrases commençant par le(s) complément(s) du verbe. Comme l'auteur nous le rappelle, le phénomène est déjà repéré depuis 1897 (BullFinistère) et est illustré dans le titre d'un recueil récent de bretonnismes, *Du café vous aurez ?*, de Jean Le Dû (2002). En voici quelques exemples :

[antéposition du COD] CÔTES-D'ARMOR « De gros baisers je dépose sur la chère tête blonde dont je raffole tant » (ArmandineBinic, 14, 1915)

[antéposition du complément circonstanciel] FINISTÈRE « Sur le plancher je dors » (MadecPtAven, 56, 1914)

[antéposition du complément circonstanciel] FINISTÈRE « nous devons quitter à cause du fort bombardement sur nous dirigé » (MadecPtAven, 165, 1915)

[antéposition de l'attribut du sujet] FINISTÈRE « Considérable a été le nombre des tués et des blessés » (MadecPtAven, 265, 1916)

[antéposition de l'attribut du sujet] FINISTÈRE « Il est excellent, rare est de trouver de si bon pâté. » (AbjeanPlouguerneau, 152, 1916)

[antéposition de l'attribut de l'objet] FINISTÈRE « Je suis toujours avec des Bretons de Quimper. Comme cela on trouve plus court le temps » (UrvoasPlonevezF, 71, 1915)

[antéposition de tout le prédicat] FINISTÈRE « Aujourd'hui vient visiter l'endroit un soldat infirmier » (MadecPtAven, 244 et 357, 1916)

4.2.10. Prépositions

La longue introduction des *Poilus* n'est pas le seul endroit où l'on peut relever des diatopismes grammaticaux dans l'ouvrage : de nombreux grammèmes sont traités à la nomenclature. C'est le cas des prépositions *après*, *contre* et *vers*.

[10] Trois attestations sont dues à un scripteur de l'Yonne, le même que celui qui l'utilise avec *être* copule (v. note précédente) : « Je suis été à la pêche » (PapillonVézelay, 166, 1915).

Trois emplois de la préposition *après* marqués diastratiquement et diatopiquement sont pris en charge dans l'article correspondant : a) avec le sens spatial de « le long de, à ; dans ; sur » ; b) comme régime prépositionnel avec les verbes *attendre, chercher* et *demander* ; c) dans la formation de la périphrase verbale aspectuelle à valeur progressive *être après (à)* + inf. « être en train de ». Nous avons retenu un exemple de chacun de ces emplois pour les illustrer :

MEUSE « j'en profite pour enlever la boue que j'ai <u>après</u> moi » (LefèvreÉtain, 477, 1917)

LOZÈRE « il attend toujours <u>après</u> sa promotion » (AstrucRecoulesF, 1918)

LOIRE « les Russes sont <u>après</u> faire du bon travail » (PassotPradines, 73, 1916)

P. Rézeau a réuni une impressionnante bibliographie autour de ces emplois, qui ont en commun d'être en même temps très stigmatisés et très répandus (jusqu'au Canada, où ils jouissent encore aujourd'hui d'une grande vitalité). Comme c'est souvent le cas avec les diastratismes, il est difficile d'en établir l'aréologie et l'appartenance sociologique avec précision. Par conséquent, les attestations réunies dans les *Poilus* sont très précieuses ; elles confirment l'enracinement de ces emplois sur de très vastes zones de l'Hexagone, et ne semblent pas confinées à des locuteurs peu lettrés.

La préposition *contre* illustre un « archaïsme surtout caractéristique d'une aire lyonnaise et romande » (p. 242) lorsqu'elle s'utilise avec le sens de « en direction de » (qu'il s'agisse d'une référence spatiale ou temporelle) :

HAUTE-SAVOIE « André est déjà parti, mais pas <u>contre</u> l'ennemi » (DuboulozAnthy, 78, 1914)

AIN « heureusement que nous allons <u>contre</u> les beaux jours » (StPierreNantua, 629, 1916)

La préposition *vers*, lorsqu'employée avec le sens de « près de (un animé ou un inanimé) », avec ou sans mouvement, s'étend sur « une vaste aire de l'est de la France et de Suisse romande » (p. 856). Les données des *Poilus* permettent d'ajouter les Vosges à cette aire déjà très étendue. Il s'agit encore une fois très clairement d'un archaïsme, comme nous l'écrivions dans le DSR (> DRF) en nous appuyant sur les données du TLF et du FEW.

LOIRE « En partant, j'ai passé <u>vers</u> mon frère […]. J'ai passé aussi <u>vers</u> mon oncle de la Serve » (DucruyÉcoche 90, 1915)

JURA « Quand donc serai-je <u>vers</u> toi ? » (ConstantNans, 29, 1915)

5. Bilan et conclusion

Comme nous l'avons vu, les lettres des *Poilus* s'avèrent très riches en diatopismes – d'une part, parce qu'il devait y avoir plus de régionalismes à l'époque, mais d'autre part aussi parce que la grande proximité entre les scripteurs favorisait leur apparition, dans un contexte où les interdits scolaires ne jouaient plus le moindre rôle. Les sujets abordés dans ces échanges épistolaires, souvent entre époux (travaux des champs, soins à apporter aux animaux, problèmes de santé, vie familiale et sociale, etc.), ont

aussi contribué à assurer une présence massive aux régionalismes, dans des champs sémantiques où ces derniers sont légion.

Les particularismes lexicaux s'accompagnent évidemment de nombreux traits relevant de la phonétique, de la morphologie et de la syntaxe. Grâce aux matériaux réunis par P. Rézeau dans son riche chapitre liminaire intitulé « Un panorama du français au début du 20e siècle », nous avons pu examiner de plus près de nombreux passages comportant des indices, involontaires ou métalinguistiques, portant sur les traits diatopiquement saillants du langage des Poilus. Il convient de se demander s'il s'agit d'archaïsmes du français général maintenus dans certaines régions, de traits dus à l'influence des patois (ou langues régionales) isotopes sur le français régional, de diastratismes plus fréquents et moins stigmatisés dans certaines zones que d'autres, ou simplement d'innovations.

Au rang des archaïsmes phonétiques de grande extension, on compte la réalisation apicale de la rhotique /r/, le timbre antérieur de la nasale /ã/, la réalisation [we] ou [wɛ] de ‹oi› ; parmi les phénomènes entraînés par des contacts de langues, citons deux réalisations vocaliques patoises ([ə] pour [e] ; [a] pour [ɛ]), la sonorisation / désonorisation des consonnes en territoire germanique et la délabialisation des voyelles antérieures arrondies dans les Antilles ; au nombre des innovations, mentionnons l'appendice consonantique des voyelles nasales dans le sud, la non-distinction entre /ɛ̃/ et /œ̃/ chez un Versaillais, le passage de [ɥ] à [w] dans la Meuse, l'évolution [lj] > [j] dans la moitié nord du domaine, l'assimilation [kt] > [tt] dans le sud ; quant à *-eau* [jo], il s'agit d'un diastratisme d'oïl dont la norme a fini par avoir raison.

Quant aux traits morphologiques et syntaxiques, on relève : des archaïsmes (certains emplois des prépositions *contre* et *vers*) ; des provençalismes (*de* comme article partitif, *son/sa/ses* pour *leur(s)*, le réfléchi pour exprimer le datif éthique, l'emploi de *être* pour s'auxilier lui-même) et un bretonnisme (l'ordre OVS) ; des innovations, comme le remplacement du subjonctif par le conditionnel, le passé surcomposé ou la construction verbale impersonnelle en *il* née d'une hypercorrection typiquement méridionale ; un diastratisme si bien combattu par la norme qu'il est aujourd'hui disparu de l'Hexagone (*je + -(i)ons*) et d'autres qui survivent mieux (*après* avec un sens spatial, comme régime prépositionnel de certains verbes normalement transitifs directs, ou encore dans une périphrase aspectuelle).

Le tableau d'ensemble est équilibré : les traits saillants de la diatopicité de nos soldats ne se résument pas à une affaire d'héritages patois ou d'influences externes, malgré l'importance de la syntaxe provençale sur le français des Méridionaux ou de la phonétique germanique sur la prononciation des Alsaciens ; on ne peut les ramener non plus à une simple histoire de survivances archaïsantes, car les innovations y occupent une bonne place aussi, aux côtés de quelques diastratismes toujours difficiles à localiser, dans le temps et dans l'espace. Fort heureusement, la prise en compte des matériaux patiemment récoltés et classés par Pierre Rézeau dans ce magnifique ouvrage permet d'affiner de plus en plus notre représentation de la variation diatopique du français dans toute son étendue, à partir d'un corpus d'environ cent mille

lettres – ce qui, on en conviendra, n'est pas rien en matière de représentativité, et ce pour une époque et un type de locuteurs qui étaient restés jusqu'à maintenant insuffisamment documentés. Que l'auteur des *Poilus* trouve ici l'expression de toute notre gratitude.

Sorbonne Université André THIBAULT

6. Références bibliographiques

ALEC = v. Dulong, Gaston / Bergeron, Gaston, 1980

Apothéloz, Denis, 2010. « Le passé surcomposé et la valeur de parfait existentiel », *Journal of French Language Studies*, 20/2, 105-126.

Avanzi, Mathieu, 2017. *Atlas du français de nos régions*, Paris, Dunod.

Bauche, Henri, 1928. *Le langage populaire. Grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris*, Paris, Payot.

Bergeron-Maguire, Myriam, 2018. *Le français en Haute-Normandie aux 17^e^ et 18^e^ siècles. Le témoignage des textes privés et documentaires*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie.

Blanchet, Philippe, 1991. *Dictionnaire du français régional de Provence*, Paris, Bonneton.

Borel, Marine, 2019. *Les formes verbales surcomposées en français*, thèse en co-tutelle sous la direction de Denis Apothéloz (Université de Lorraine) et Françoise Revaz (Université de Fribourg).

Bourciez, E. et J., 1967. *Phonétique française. Étude historique*, Paris, Klincksieck.

Brun, Auguste, 1931. *Le français de Marseille. Étude de parler régional*, Marseille, Institut historique de Provence.

BullFinistère 1897 = *Bulletin pédagogique des instituteurs et institutrices du Finistère*, n° 11 (1897), 364-365 « Tableau des expressions vicieuses » et 432-433 « Expressions vicieuses et liaisons ».

Camproux, Charles, 1958. *Étude syntaxique des parlers gévaudanais*, Montpellier, PUF.

Chabanal, Damien / Durand, Jacques / Ratier, Corinne, 2016. « French in Auvergne (Centre) : A speaker from Clermont-Ferrand », *in* : Detey, Sylvain / Durand, Jacques / Laks, Bernard / Lyche, Chantal (ed.), *Varieties of Spoken French*, Oxford, Oxford University Press, 169-178.

Chauveau, Jean-Paul, 1998. « La disparition du subjonctif à Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon et en Bretagne : propagation ou récurrence ? », *in* : Brasseur, Patrice (ed.), *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation. Actes du colloque 'Les français d'Amérique du Nord en situation minoritaire' Université d'Avignon, 8-11 octobre 1996*, Avignon, CECAV, 105-119.

Coquillon, Annelise / Turcsan, Gabor, 2012. « An overview of the phonological and phonetic properties of Southern French : Data from two Marseille surveys », *in* : Gess, Randall / Lyche, Chantal / Meisenburg, Trudel (ed.), *Phonological Variation in French. Illustrations from three continents*, Amsterdam / Philadelphie, John Benjamins, 105-127.

Cornu, Maurice, 1953. *Les formes surcomposées en français*, Berne, Romanica Helvetica.

De Boer, C., 1927. « Les temps 'surcomposés' du français », *RLiR* 3, 283-295.

DRF = v. Rézeau, Pierre (dir.), 2001

DSR = v. Thibault, André, 1997

Dulong, Gaston / Bergeron, Gaston, 1980. *Le Parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Québec, Éditeur officiel du Québec, 10 vols.

Eychenne, Julien, 2009a. « La prononciation du français au Pays basque », *in* : Durand, Jacques / Laks, Bernard / Lyche, Chantal, *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Lavoisier, 231-258.

Eychenne, Julien, 2009b. « Une variété de français conservatrice en Languedoc », *in* : Durand, Jacques / Laks, Bernard / Lyche, Chantal, *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Lavoisier, 259-284.

FEW = v. Wartburg, Walther von, 1922-2002

fichierTLFQ = fichier lexical en ligne du *Trésor de la langue française au Québec*, consultable à l'adresse suivante : ‹http://www.tlfq.ulaval.ca/fichier/default.asp›.

Foulet, Lucien, 1925. « Le développement des formes surcomposées », *Romania* 51, 203-252.

Glessgen, Martin, ici 53-97.

Grevisse, Maurice / Goosse, André, 2016. *Le bon usage: Grevisse langue française*, 16e édition, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

Hambye, Philippe / Simon, Anne Catherine, 2009. « La prononciation du français en Belgique », *in* : Durand, Jacques / Laks, Bernard / Lyche, Chantal, *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Lavoisier, 95-130.

Hambye, Philippe / Simon, Anne Catherine / Bardiaux, Alice, 2016. « French in Belgium. A speaker from Henri-Chapelle », *in* : Detey, Sylvain / Durand, Jacques / Laks, Bernard / Lyche, Chantal (ed.), *Varieties of spoken French*, Oxford, Oxford University Press, 211-222.

Jolivet, Remi, 1986. « Le passé surcomposé : emploi 'général' et emploi 'régional'. Examen des insertions dans le syntagme verbal surcomposé », *in* : Comité d'organisation des mélanges offerts à R. Sindou (ed.), *Mélanges d'onomastique, linguistique et philologie offerts à Monsieur Raymond Sindou*, t. II, 109-116.

King, Ruth / Martineau, France / Mougeon, Raymond, 2011. « A Sociolinguistic Analysis of First Person Plural Pronominal Reference in European French », *Language*, vol. 87, n° 3, 470-509.

Lonnemann, Birgit / Meisenburg, Trudel, 2009. « Une variété française imprégnée d'occitan (Lacaune/Tarn), *in* : Durand, Jacques / Laks, Bernard / Lyche, Chantal, *Phonologie, variation et accents du français*, Paris, Lavoisier, 285-306.

Mistral, Frédéric, 1878-1886. *Lou tresor dóu Felibrige, ou dictionnaire provençal-français embrassant les divers dialectes de la langue d'oc moderne*, 2 vol.

Morin, Yves Charles, 1996. « The origin and development of the pronunciation of French in Québec », *in* : Nielsen, Hans F. / Schøsler, Lene *et al.* (ed.), *The origins and development of emigrant languages*, Odense University Press, 243-275.

Morin, Yves Charles, 2002. « Les premiers immigrants et la prononciation du français au Québec », *Revue québécoise de linguistique* 311, 39-78.

Neumann-Holzschuh, Ingrid / Mitko, Julia, 2018. *Grammaire comparée des français d'Acadie et de Louisiane. Avec un aperçu sur Terre-Neuve*, Berlin (*et al.*), De Gruyter.

Philipp, Marthe, 1970. *Phonologie de l'allemand*, Paris, Presses Universitaires de France.

Rézeau, Pierre (dir.), 2001. *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, De Boeck-Duculot.

Rohlfs, Gerhard, 1966. *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti*, Turin, Einaudi.

Ronjat, Jules, 1930-1941. *Grammaire istorique des parlers provençaux modernes*, Montpellier, Société des langues romanes, 4 vol.

Thibault, André, 1997. *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain*, Genève, Zoé.

Thibault, André, 2009. « Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages », *RLiR* 73, 77-137.

Thibault, André, 2012. « Le français dans les Antilles : présentation », *in* : A. Thibault (ed.), *Le français dans les Antilles : études linguistiques*, Paris, L'Harmattan, 2012, 11-28.

Thibault, André, 2016. « Koinéisation et standardisation en français québécois : le rôle des humoristes », *in* : Remysen, Wim / Vincent, Nadine (ed.), *La langue française au Québec et ailleurs. Patrimoine linguistique, socioculture et modèles de référence*, Francfort (etc.), Peter Lang, 305-321.

Thibault, André, 2017. « Variation diatopique et diastratique dans les *Archives de la Parole* du fonds Brunot : le cas des enquêtes du Berry », *Diachroniques* n° 6, "Ferdinand Brunot, la musique et la langue. Autour des Archives de la parole de Ferdinand Brunot", PUPS, 121-148.

Thibault, André, 2020a. « Analyse linguistique des traits phonographiques et morphosyntaxiques de la correspondance d'une femme de soldat en Bretagne romane (1915-1917) », *ici* 389-438.

Thibault, André, 2020b. « La correspondance d'une femme de soldat en Bretagne romane (1915-1917) », *in* : Martineau, France / Remysen, Wim (éds.), *La parole écrite, des peu-lettrés aux mieux-lettrés : études en sociolinguistique historique*, Strasbourg, ELiPhi, 69-89.

Walter, Henriette, 1977. *La phonologie du français*, Paris, PUF.

Walter, Henriette, 1982. *Enquête phonologique et variétés régionales du français*, Paris, PUF.

Walter, Henriette, 1988. *Le français dans tous les sens*, Paris, Robert Laffont (coll. Le Livre de Poche).

Wartburg, Walther von, 1922-2012. *Französisches Etymologisches Wörterbuch : eine darstellung des galloromanischen wortschatzes*, Bonn, Klopp (1929) / Leipzig, Teubner (1934, 1940) / Bâle, Helbing & Lichtenhahn (1946-1952) / Bâle, Zbinden (1955-2002), 25 volumes.

Nature et trajectoires du français régional en domaines occitan et francoprovençal

1. La régionalité lexicale à l'époque de la Grande Guerre

1.1. État de la recherche

Une des caractéristiques les plus saillantes des *Mots des Poilus* (MP) est l'attention que Pierre Rézeau a accordé au vocabulaire régional. L'auteur du monumental *Dictionnaire des régionalismes de France* (DRF, 2001) a en effet relevé et traité l'intégralité des lexèmes régionaux qu'il a pu identifier au cours de ses lectures des correspondances. Les régionalismes représentent ainsi plus d'un tiers de la nomenclature du dictionnaire, soit environ 2 000 des quelque 5 500 lexèmes. Cet inventaire très important permet de mener une réflexion sur une matière que l'on sait trop éparpillée et insuffisamment décrite.

Depuis les travaux de J.-P. Chambon, C. Poirier, A. Thibault, J.-P. Chauveau et, bien-sûr, P. Rézeau sur les régionalismes lexicaux du français contemporain, de même que ceux de G. Roques et M. Glessgen sur la régionalité médiévale, nous savons que cet aspect du diasystème comporte un potentiel important pour la recherche[1]. La théorisation et la méthodologie adéquates pour traiter la régionalité du français ont été mises en place et de nombreux segments et lexèmes ont connu un traitement approfondi. Le développement concret et les dimensions du vocabulaire régional à l'époque moderne restent toutefois un champ d'études empirique vaste et très peu connu. La période allant du XVI^e^ au milieu du XX^e^ siècle se caractérise certes par un manque de sources propices à l'émergence écrite des régionalismes mais surtout par une exploitation insuffisante des sources disponibles par les linguistes.

Ce constat est pleinement vrai pour l'époque de la Grande Guerre. En appréhendant la thématique, nous sous sommes en effet rendu compte assez vite que cet aspect pourtant constitutif des correspondances des soldats n'avait encore jamais été pris en

[1] Cf. pour l'époque moderne les études et mises au point de J.-P. Chambon réunies dans la partie 3 de l'anthologie de ses écrits (Chambon 2017) dédiée à la *Régionalité et variation lexicale* et introduite par A. Thibault (p. 295-595), notamment ses articles fondateurs de 1997 (1997a/b, cf. Chambon 2017, 355-401) ainsi que le volume en l'honneur du 65^e^ anniversaire de Pierre Rézeau (Glessgen/Thibault 2005) ; cf. aussi l'étude récente exemplaire de Thibault 2018. Pour le Moyen Âge v. le volume en l'honneur du 70^e^ anniversaire de Gilles Roques (Glessgen/Trotter 2016).

considération de manière systématique. Grâce à la recherche aimablement communiquée par notre collègue Christophe Gérard, nous avons par exemple appris que les régionalismes traités dans cet article sont intégralement absents des corpus à ce jour constitués pour la Grande Guerre. Le constat est frappant et même si les raisons en sont multiples et complexes, cela montre – au moins pour des genres textuels comparables – qu'il reste un grand travail de dépouillement et de traitement de cette matière pour améliorer les connaissances de la linguistique variationnelle.

Il est également frappant de constater que les travaux récents sur l'époque ne prennent pas appui sur la doctrine désormais établie pour la régionalité. La brève contribution de J.-M. Géa (2015a), suivie de celle d'A. Steuckardt, J.-M. Géa et S. Fonvielle (2017), peut illustrer cette problématique. Ces études se placent dans deux ouvrages qui mettent en relief l'importance de la riche documentation écrite des années 1914 à 1918 pour l'histoire du français : *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires* (Steuckardt 2015) et *La langue sous le feu. Mots, textes, discours de la Grande Guerre* (Roynette/Siouffi/Steuckardt 2017). Pour la part régionale, la réflexion reste partielle. Les auteurs entendent préciser « la place de l'occitan dans l'écriture de la guerre », en exploitant leur corpus couvrant la période 1914-1916 (Steuckardt/Géa/Fonvielle 2017, 100). Si leur constat initial est le même que le nôtre – c'est-à-dire le manque d'études à ce sujet et la nécessité de travaux empiriques –, l'analyse de la régionalité se concentre exclusivement sur les « traits dialectaux » (*ib.*) se manifestant *ex negativo* par « une faible présence des traits dialectaux dans la syntaxe et le lexique » ainsi que des éléments onomastiques (cf. *ib.* 22), relevant d'« une forme de substrat occitan » (*ib.*). Cette approche peut être élargie sous trois aspects complémentaires : tout d'abord, l'indéniable part occitane dans le français régional est beaucoup plus développée que le relevé de J.-M. Géa ne le laisse entrevoir (cf. aussi Géa 2015b) ; mais encore – deuxième aspect – il est indispensable de distinguer les 'dialectalismes' – soit les emprunts plus ou moins occasionnels et souvent non adaptés – des 'régionalismes', qui sont des emprunts à l'occitan intégrés en contexte français (cf. *infra* 2). Enfin, le français régional ne consiste pas seulement en des emprunts aux dialectes galloromans et aux autres langues autochtones présentes sur le territoire francophone d'Europe (cf. *infra* chap. 3). Il comporte tout autant des innovations françaises et des archaïsmes, comme nous le montrerons par la suite (cf. *infra* chap. 4). L'assimilation des régionalismes lexicaux avec les seuls « occitanismes » (Steuckardt/Géa/Fonvielle 2017, 110) suppose de les concevoir comme étant un 'miroir fidèle des patois', conceptualisation que l'on sait réductrice et dépassée depuis les travaux de Chambon et Thibault, notamment.

Dans ce contexte, la parution de l'ouvrage *Les mots des Poilus* ouvre une voie d'accès nouvelle et privilégiée à ce pan du vocabulaire, puisqu'il s'agit du premier inventaire systématique des régionalismes lexicaux de cette période. Les très nombreux témoignages épistolaires des Poilus et de leurs familles fournissent une photographie précieuse de l'usage du français général, familier et régional non seulement du début du XX^e^ mais aussi de la fin du XIX^e^ siècle. Le répertoire lexicographique constitué par

P. Rézeau permet un accès plus efficace à cette matière que toute source primaire ne pourrait le faire. Nous souhaiterions donc exploiter par la suite *Les Mots des Poilus* pour la connaissance du vocabulaire régional du français, en nous concentrant sur les territoires d'oc et francoprovençal, caractérisés à l'époque par une diglossie entre les dialectes et le français (cf. Glessgen, ici).

1.2. Choix méthodologiques

Nous commencerons par établir la différence fondamentale entre régionalismes et dialectalismes (chap. 2.1) ainsi que la typologie des modes de formation des régionalismes (chap. 2.2). Nous traiterons en premier lieu les régionalismes à base dialectale (chap. 3), puis ceux qui relèvent génétiquement du diasystème français (chap. 4). Ensuite, nous examinerons les aspects diachroniques, diastratiques et diaphasiques afférents (chap. 5 et 6). Notre conclusion portera sur la nature du français qui se donne à voir dans les correspondances (chap. 7).

Pour mener à bien ces différentes interrogations, nous prenons appui sur les entrées de la lettre M- dans l'ouvrage de P. Rézeau. Nous avons relevé et examiné les 143 régionalismes de cette lettre[2] en distinguant les différents sens et syntagmes d'une entrée comme autant de lexèmes différents. 50 de ces régionalismes appartiennent au domaine d'oïl, 93 aux domaines d'oc et francoprovençal[3]. La différence des deux chiffres nous semble significative – la dimension de la régionalité et donc de la diversification lexicale apparaît ainsi plus présente dans les régions où le français appartient à un domaine linguistique différent de celui des dialectes maternels. Nous verrons à travers notre analyse qu'il ne s'agit pas là d'un effet plus marqué du 'substrat dialectal', mais d'une différenciation complexe et souvent ancienne.

Nous avons ainsi choisi de nous concentrer sur la régionalité dans les territoires d'oc et francoprovençaux, ce qui permet d'étudier la question de manière approfondie dans ses différents aspects[4]. Nous avons donc analysé de plus près les 93 lexèmes concernés, en précisant notamment les modalités de la genèse et de l'usage de ces termes[5].

---

[2] La lettre M- représente 7 % de l'ouvrage avec 380 lexèmes (dans 261 entrées) sur environ 5 500; il faut donc supposer que près de 2 000 mots ou syntagmes des MP sont catégorisés comme (potentiellement) régionaux.

[3] Pour deux autres lexèmes marqués comme régionaux, la documentation disponible plaide assez clairement pour une diffusion en fr. général (*marqué* adj. «qui porte des traces de coups» et *temps des Masques* «période du carneval»). Ce faible taux de correction montre la qualité et la précision des indications de Rézeau, qui peuvent être nuancées (cf. *infra* 2.1), mais qui se justifient pleinement dans la logique de son relevé dans tous les autres cas.

[4] Nous avons toutefois aussi réuni les 50 mots potentiellement régionaux du domaine d'oïl (cf. annexe 3).

[5] Notre présentation repose sur un inventaire lexical que nous reproduisons en annexe dans l'ordre alphabétique des entrées, en renvoyant aux sous-chapitres où nous traitons plus en détail les aspects thématiques étudiés (cf. annexe 1).

2. Etablissement de la nomenclature et structuration des données

2.1. Régionalismes vs *dialectalismes*

Notre examen nous a amené à nuancer dans un certain nombre de cas l'hypothèse initiale d'une régionalité méridionale, émise par Pierre Rézeau. L'écart entre la nomenclature des *Mots des Poilus* et celle que nous avons retenue s'explique par les différentes finalités poursuivies : P. Rézeau a choisi d'intégrer à son dictionnaire tous les usages non répertoriés dans la lexicographie du français général et il a pris en considération pour cela avec beaucoup d'attention tous les usages potentiellement régionaux. Son relevé systématique a impliqué la prise en considération de formes isolées, justement inconnues jusqu'ici par la tradition lexicographique. En attendant le dépouillement d'autres sources, de telles formes, qui sont des hapax, ne permettent pas une réflexion génétique globale et il est impossible d'établir avec sécurité leur statut de mots régionaux. Il peut s'agir de dialectalismes ou encore d'usages idiosyncrasiques. Par conséquent, notre réflexion de nature méthodologique ne pouvait pas s'appuyer sur des usages mal ou peu documentés.

La distinction la plus importante, lors de l'établissement de notre nomenclature concerne ensuite celle entre 'régionalismes du français' et 'dialectalismes'. En l'absence de théorisation bien établie, nous avons pris appui sur les critères suivants pour décider qu'il s'agissait d'un régionalisme – entendu comme 'lexème diatopiquement marqué appartenant pleinement à un diasystème du français' – ou d'un dialectalisme, entendu comme 'lexème dialectal intégré de manière ponctuelle au discours français' :

(1) Tout d'abord, la présence ou l'absence d'adaptation morphologique voire grapho-phonétique fournit très certainement un critère significatif (cf. Chauveau, ici, chap. 2). En effet, l'identification d'une adaptation morphologique est un indice de l'intégration de l'emprunt dialectal au discours français. Elle incite à considérer le lexème plutôt comme un régionalisme, son absence plaide en revanche clairement pour un dialectalisme. Le cas d'une non-adaptation reste exceptionnel dans *Les Mots des Poilus*, puisque P. Rézeau a souhaité prendre en considération la régionalité lexicale et non justement les emprunts ponctuels aux dialectes. Nous avons relevé toutefois le juron *miladious* pour lequel nous supposons un phénomène de code-mixing ponctuel[6], de même que l'emploi de ce juron pour former le délocutif *Miladious* désignant des "gens du Midi" (1915, hapax)[7].

L'adaptation grapho-phonétique n'est néanmoins pas un critère suffisant pour établir qu'il s'agit d'un régionalisme car celle-ci résulte d'une conversion assez

[6] Notons que *miladious* (attesté par Rézeau comme mot gascon en contexte fr. dès 1870) a donné lieu au type régional *mille dieux* et que le DRF (s.v. *dieux (mille –)*) fournit différents exemples pour des interférences formelles entre dialectes d'oc et français régional.

[7] Ce délocutif semble avoir été formé dans le contexte des tranchées. Il reproduit donc un juron occitan, jugé caractéristique du langage des Poilus occitanophones.

facile pour un dialectophone ayant appris le français comme langue d'écriture. Le cas de *migrer* "changer de pâturage" (1915, hapax, Lot) se présente ainsi sous une forme grapho-phonétique parfaitement française qui est courante en français dans le sens général de "effectuer une migration" ; mais dans l'emploi spécialisé et isolé des *Mots des Poilus*, il s'agit sans doute d'une adaptation ponctuelle et idiosyncrasique du synonyme occ. *migrar*[8]. Il faut supposer une trajectoire semblable pour le syntagme *petite maladie* "règles de la femme" (1918, hapax, Loire) dont la formation occasionnelle – et bien française dans sa forme – semble être motivée par le type dialectal très localisé *malèutias* de même sens[9].

(2) Un critère complémentaire – et essentiel pour établir le statut d'un régionalisme – est la fréquence d'usage des mots. Celle-ci dépend certes fortement de la contingence de la documentation et de son exploitation mais cette dernière représente néanmoins un indice précieux à condition d'être combinée aux deux paramètres suivants. On part du postulat qu'un dialectalisme connaît une fréquence restreinte (peu d'attestations) et qu'il est utilisé par peu de personnes et dans peu de genres textuels. C'est le cas de *mic* "ami, chéri" (1914, hapax), attesté chez un seul soldat ariégeois et emprunté sans doute *ad hoc* au gascon[10]. Cela vaut également pour les formes *macarels* "pâtes fraiches" (1916, hapax, Alpes-Maritimes)[11], *madurs* "les vieux" (1915, hapax, Aude)[12] et *merdassier* "boueux, fangeux (pour un pré)" (1916, hapax, Var)[13]. Les trois lexèmes sont inhabituels en contexte français et sans doute intégrés dans les lettres à partir des formes dialectales occitanes correspondantes. Le même constat concerne le type graphiquement francisé *maille* "tas de gerbes de blé dans l'aire, gerbier" (1916, hapax, Saône-et-Loire) sur la base du mot francoprovençal *maye*/*maya*[14].

---

[8] D'après Rézeau 2018 «le terme est surtout appliqué à la transhumance : s'il ne semble pas, de nos jours, marqué régionalement, il est probable qu'il le soit dans l'exemple ici analysé et corresponde à occ. *migrar*» ; cf. FEW 6/2, 79b, MIGRARE ; Ø DRF.

[9] Ce dernier est attesté à Ambert, non loin de Montbrison où vivait l'auteure de la lettre ; cf. FEW 6/1, 90b, MALE HABITUS. Le syntagme *petite maladie* étant occasionnel, il s'agit donc vraisemblablement d'un emprunt sémantique accompagné d'une adaptation syntagmatique et morphologique.

[10] Cf. gasc. *mic* s.m. (FEW 24, 450a, AMICUS) ; Ø DRF.

[11] Un emprunt est vraisemblable, même si le terme est absent des «dictionnaires consultés, y compris FEW 6/1, 65, MAKARIA» (*Les Mots des Poilus* s.v.)».

[12] Le nom est introduit comme „autodésignation d'un groupe de soldats de l'Aude, synonyme de „vieux de la vieille" ; au sens contextuel spécifique il est formé à partir d'un emprunt non adapté à l'occ. *madur* «vieux» (attesté depuis le XIII^e^ s.) avec une conversion (adj. > n.m.) ; cf. FEW 6/1, 534b, MATURUS ; Ø DRF.

[13] Cf. prov. *merdassié* adj. «sali de merde etc.» emprunté avec un affaiblissement sémantique (ordure, défection > boue) ; cf. FEW 6/2, 23b, MERDA ; Ø DRF.

[14] Cf. FEW 6/2, 53a, META ; Ø DRF. Notons que la forme oïlique parallèle *moye* est entrée dans la langue écrite jusqu'au XVII^e^ siècle et s'est régionalisée par la suite (cf. FEW *ib*., 52b/53a ; TLF s.v. et ainsi que Chauveau ici chap. 3.2).

(3) La diffusion géographique étendue ou non d'un lexème est également pertinente pour la distinction à l'étude. Nous avons ainsi écarté le verbe impersonnel *marcagner* "pleuvoir" (1915, hapax, Haute-Savoie) non seulement car il s'agit d'une variante phonétique isolée de *margagner* connue par une seule attestation mais aussi parce que celle-ci apparaît précisément dans l'aire de diffusion très étroite de son correspondant dialectal en Haute-Savoie[15]. Dans une moindre mesure, l'argument géolinguistique vaut également pour *moachon* "meule (de foin) provisoire dans un pré" (1918, hapax, Haute-Savoie), par ailleurs d'un usage isolé en contexte français[16].

Le cas est plus compliqué pour *mastron* dont le sens est difficile à établir (sans doute "individu qui n'est pas marseillais", comme P. Rézeau le propose) et qui n'est attesté qu'à deux reprises et ce chez le même auteur (1913, Marseille), ce qui fait penser à un idiosyncrasisme et/ou à un dialectalisme. Le lexème est peut-être formellement emprunté à un dérivé occitan de type *mastron*, *mestroun* "petit maître" qui a dû connaître à Marseille au XIX^e^ s. une évolution sémantique par antiphrase, parallèlement au sens "homme de peu de valeur" du mot simple *mastre*[17]. Il s'agirait donc d'un dialectalisme très localisé dont nous ne pouvons pas identifier avec certitude l'antécédent dialectal.

(4) Enfin, l'extension chronologique s'avère utile pour identifier des mots régionaux : on suppose en effet dans le prolongement des deux paramètres précédents que les dialectalismes ne connaissent pas une stabilité d'usage leur permettant de traverser les siècles de manière continue. À l'inverse du régionalisme, le dialectalisme, même récurrent, est en quelque sorte nouvellement généré dans le discours à chaque fois. La documentation ancienne d'un lexème plaide par conséquent en faveur d'un régionalisme.

À côté de ces douze dialectalismes, nous avons écarté dix formes qui sont également pour l'essentiel des hapax, mais qui s'expliquent plus facilement comme des variantes à l'intérieur du diasystème français, sans dimension diatopique identifiable : *à la martiale*, *la même chose*, *mener loin*, *des moments* et *morceau d'air*, puis la série des usages de *mettre* : *mettre* en emploi impers., *mettre de l'appétit*, *mettre la vache au taureau*, *mettre qqch à moitié* et *mettre un enfant*.

---

[15] Fr. rég. *margagner* est emprunté au verbe frpr. *margagni*, type relevé par FEW (6/1, 321b, MARGA) en Lyonnais, Savoie et Suisse romande. La variante phonétique en *-rc-* reproduit la situation dialectale, attestée pour le subst. *markáñ(ə)* en pays de Vaud et en Haute-Savoie (cf. FEW *ib.*) ; Ø DRF.

[16] Rézeau laisse entrevoir qu'il s'agit d'un emprunt vraisemblablement occasionnel au francoprovençal. Le lexème dialectal est plutôt circonscrit dans sa diffusion en Haute-Savoie, en Suisse romande et dans l'Ain ; cf. FEW 6/1, 72b, *makk* et ALJA 199 (v. ici, Chauveau, chap. 2 et 3.3) ; Ø DRF.

[17] Ce dernier n'est toutefois attesté que de manière peu fiable dans AcMars 2006 ; cf. FEW 6/1, 35b, MAGISTER (agasc. *mastron* "petit maître" Riscle 1482, bdauph. *mestroun*) et Mistral *mestroun*, *mestrou* (l.) "petit maître".

Dans deux cas, enfin, le marquage diatopique n'est pas assuré, comme P. Rézeau le souligne lui-même (*démontrer/montrer misère*, *mener le fumier*), dans un autre – *minable* «ivre»[18] – la régionalité est faiblement développée et dans le dernier, *mortalité* "décès"[19], il semble s'agir d'un emploi idiolectal.

Nous avons ainsi exclu les 26 cas cités de notre nomenclature initiale de 93 entrées et retenu les autres 67 lexèmes marqués comme régionaux par P. Rézeau. Notre examen confirme par conséquent que la grande majorité des entités relevées sont bien de vrais régionalismes traçables à l'état actuel de la recherche dans le diasystème du français. Pourtant, ce sont souvent des lexèmes qui ne sont pas enregistrés ni encore moins traités dans des ouvrages de référence et moins de la moitié d'entre eux est présente dans le DRF (26 sur 67)[20].

On voit par ailleurs que le FEW n'a pris que très partiellement en considération les régionalismes du français (cf. Carles *et al.* 2019, 162). Parfois, ils y sont présents, mais seulement très exceptionnellement ils sont catégorisés comme tels. Les formes sont alors mêlées indistinctement à la documentation dialectale (cf. aussi Greub 2016). En l'absence d'une tradition lexicographique spécialisée, le traitement des mots régionaux s'avère plus délicat et l'apport empirique et méthodologique des *Mots des Poilus* est d'autant plus précieux.

Pour synthétiser ce premier constat : nous avons retenu dans notre échantillon 67 régionalismes bien avérés (72 %) et 12 dialectalismes (13 %), soit 85 % des diatopismes marqués comme tels. Il reste dix variantes réalisées vraisemblablement à l'intérieur du diasystème français sans marquage diatopique reconnaissable (10/93 = 10,7 %) et quatre formes sujettes à caution pour diverses raisons (4/93 = 4,3 %), supposant, pour leur traitement adéquat, une documentation élargie. Sur les quelque 2 000 mots

---

[18] *minable* «ivre» semble être un spécialisation sémantique en fr. familier (parallèle à *se mettre minable*) qui n'est peut-être pas régionalement marquée. Le manque de données (1915 Alpes-de-Haute-Provence, puis fin xx^{e} s. Hérault et Haute-Garonne) ne permet pas de s'assurer de son caractère régional. Il s'agit tout au plus d'un lexème marqué diastratiquement qui est également un régionalisme de fréquence dans la partie méridionale de la France. Ø DRF, FEW 6/1, 643b-44a, **meina* (qui donne le sens de «misérable» pour les différents dialectes galloromans) ; cf. BernetRézeau 2008.

[19] *mortalité* se relève à deux reprises sous la plume de la même personne dans le sens de «décès» ; il est inconnu de la littérature secondaire par ailleurs. Le cas se rapproche des hapax précédemment cités.

[20] Ce chiffre est à considérer avec prudence. Sur les 166 mots de la lettre B- diatopiquement marqués dans les *Mots des Poilus*, André Thibault n'en a relevé que 25 dans le DRF (cf. Thibault, ici, chap. 2), soit 15 %. Pour comparer ce résultat avec notre relevé pour la lettre M-, il faut retrancher une cinquantaine d'entrées parmi les 166 mots de départ pour B- en vue des restrictions que nous avons opérées dans notre nomenclature, ce qui amènerait à un pourcentage d'identité d'environ 21 % pour B- (25/120) contre *ca* 39 % pour M- (26/67). On constate, comme pour le traitement des mots d'argot un certain équilibrage des entrées entre le début et le milieu des MP (cf. Kihaï, ici, chap. 1.3). En synthèse, il est donc sans doute raisonnable de supposer qu'environ un tiers des régionalismes des *Mots des Poilus* bénéficient déjà d'une entrée dans le DRF et que deux tiers représentent une augmentation de cette nomenclature, sachant que les MP précisent toujours la documentation du DRF.

retenus comme (potentiellement) régionaux (cf. *supra* n. 1), on peut donc supposer environ 1 400 à 1 500 mots ou syntagmes constitutifs du français régional de l'époque. Une partie de ces lexèmes a déjà été identifiée auparavant – notamment dans le DRF –, une autre a été nouvellement mise au jour par P. Rézeau dans *Les Mots des Poilus*. Presque toujours, la documentation fournie par ce nouvel ouvrage ajoute des informations précieuses sur les régionalismes en question, pour la plupart mal identifiés et dont la trajectoire est mal décrite. Nous essayerons par la suite d'ouvrir la voie à un traitement adéquat de cette matière nouvelle pour l'historiographie du français et des autres langues de France.

2.2. Typologie des modes de formation des régionalismes

La première question centrale à traiter concerne la typologie des régionalismes relevés. Comme nous l'avons déjà mentionné, la genèse des régionalismes s'inscrit dans des trajectoires très différentes parmi lesquelles il faut distinguer celles qui correspondent à des emprunts aux dialectes (au nombre de 32, chap. 3) de celles qui se placent dès l'origine au sein du diasystème français (au nombre de 35, chap. 4). Ces dernières se répartissent entre les innovations sur la base du français, pour la plupart familier (21 lexèmes, chap. 4.1) et les archaïsmes correspondant à des mots du français général dont la diffusion dans l'espace s'est restreinte pour donner lieu à des régionalismes (14 lexèmes, chap. 4.2)[21].

Dans chacune de ces catégories, il faut distinguer ensuite si les lexèmes sont concernés intégralement (formes et sens) ou si la régionalité porte seulement sur le sens des mots ou sur leur cadre syntagmatique. À côté des formes et des sens régionaux, *Les Mots des Poilus* comportent en effet de nombreuses locutions spécifiquement régionales – et c'est là l'une des multiples qualités de l'ouvrage qui rejoint les pratiques que P. Rézeau a développées dans le TLF et exploitées, entre autres, dans ses dictionnaires de locutions (cf. Bernet/Rézeau 1989, 2008, 2010). Le mérite de l'auteur réside ici dans le fait d'avoir su non seulement cerner mais aussi décrire sémantiquement ces emplois inhabituels pour le lecteur, tout linguiste soit-il[22].

Au nombre de 23, les formations syntagmatiques régionales représentent un tiers des 67 entrées de la lettre M- retenues ici. Elles sont en majorité verbales mais également adverbiales et adjectivales. Par ailleurs, elles se distribuent entre les grandes catégories retenues, avec toutefois une présence nettement plus marquée parmi les innovations françaises (11/21 soit 52 %) et les archaïsmes (6/14 soit 43 %) que parmi les emprunts (5/32 soit 15,5 %). On doit relativiser ces résultats en tenant compte du fait que la dialectologie galloromane n'a que trop peu étudié la phraséologie. Néanmoins

[21] Étant donné que nous considérons les lexèmes en fonction de leur combinaison entre forme et sens (cf. Glessgen 2011), tout nouveau sens et également toute nouvelle formation syntagmatique est décomptée ici comme une unité. Une forme lexicale peut donc donner lieu à deux ou plusieurs régionalismes (par ex. *mettre*, *main* ou *montagne*, cf. annexe 1).

[22] Nous avons retenu ici presque sans exception les définitions proposées par P. Rézeau dans les MP, qui sont exemplaires.

ces premiers résultats tendraient à montrer que la régionalisation qui s'opère en français indépendamment des dialectes est en premier lieu syntagmatique avant d'être sémantique et dérivationnelle contrairement à celle qui repose sur des emprunts, plus habituellement de type lexématique. Cette configuration correspond en effet autant aux modalités caractéristiques de l'innovation lexicale – qui s'enracine souvent initialement dans le contexte syntagmatique – qu'à celles de l'emprunt, puisque les emprunts lexicaux intégraux sont normalement plus nombreux que les emprunts sémantiques et syntagmatiques. Il n'est donc pas surprenant que parmi les régionalismes, les emprunts soient plutôt lexématiques et les innovations ou archaïsmes du français plutôt syntagmatiques[23].

Nous présenterons par la suite les différents cas de figure en essayant de mettre au clair surtout les éléments pertinents d'un point de vue génétique. Pour une meilleure orientation, la liste complète des lexèmes est reportée en ordre alphabétique dans l'annexe 1. Dans les synthèses suivantes nous indiquons la localisation des usages identifiés et les renvois à la lexicographie de référence. Les indications chronologiques sont précises – dans la mesure du possible – en ce qui concerne la date de la première attestation connue ; en revanche, nous ne pouvons indiquer un *terminus ad quem*, en l'absence d'une documentation fiable pour le XX^e^ siècle. Nous nous sommes ainsi résignée à indiquer, de manière très approximative, « dep(uis) » pour les termes pour lesquels il est probable qu'ils aient vécu jusqu'aujourd'hui ou jusqu'à un passé récent.

3. Les emprunts aux dialectes [32/67]

Parmi les régionalismes ressortent tout d'abord les emprunts du français régional aux dialectes occitans ou francoprovençaux. Ils concernent près de la moitié des lexèmes à l'étude, avec 32 entrées sur 67. Comme nous venons de le constater, ce sont plus souvent des unités lexicales simples (26) qui font l'objet d'emprunt, au détriment des syntagmes (5) et plus encore des sens (1). On commencera par présenter les rares emprunts lexicaux non adaptés (3.2.1) puis nous traiterons ceux qui le sont (3.2.2), enfin nous examinerons les emprunts sémantiques et syntagmatiques (3.2.3).

3.1. Emprunts lexicaux non adaptés [2]

Parmi les mots que l'on peut considérer comme appartenant au français régional, seulement deux ne font pas l'objet d'une adaptation morphologique ; c'est le cas de *mamé* en Languedoc oriental et de *mami* dans le domaine francoprovençal :

fr.rég.fam. *mamé*, *mamet* n.f. "(hypocoristique de grand-mère)" est un emprunt à l'occitan *mamé* de même sens (cf. DRF et FEW 6/1, 133b, MAMMA). L'emprunt (probablement tardif et documenté pour la première fois dans la correspondance des Poilus) est présent au XX^e^ siècle dans une large partie méridionale de la France (en dehors de l'Auvergne et de

[23] Nous verrons que le cas est particulièrement marqué pour les archaïsmes parmi lesquels ne se trouve aucune entrée lexématique, mais uniquement des sens ou des syntagmes régionaux (cf. *infra* 4.2).

l'essentiel de la Gascogne). L'aire où le lexème est le plus fréquent en fr. rég. se superpose à celle du représentant dialectal (cf. FEW *ib.*: Alais Hér. Pez. Puiss. Aude); – [dep. 1915, Languedoc oriental et régions avoisinantes dans une aire méridionale plus large].

fr.rég.fam. *mami* n.m. "petit enfant, bébé" est un emprunt (non adapté morphologiquement) au frpr., attesté dans une aire homogène (sud du Rhône, sud-est de la Loire, nord de la Haute-Loire, nord-ouest de l'Isère, cf. NALF); cf. FEW 24, 449b, AMICUS; GPSR (1, 345 s.v. *ami*) relève l'hypocoristique dans le canton de Vaud; Ø DRF; – [dep. 1883; le lexème dialectal est attesté dans une aire homogène placée au sud de Lyon, mais le mot régional dépasse cette aire et atteint aussi le canton de Vaud].

Même si l'absence d'intégration morphologique plaide en général en faveur d'un dialectalisme (cf. *supra* 2, sous n° 1), la diffusion de ces deux lexèmes en français de manière continue ne peut pas faire de doute. Il s'agit néanmoins d'un cas de figure plutôt inhabituel pour les régionalismes lexicaux.

3.2. Emprunts lexicaux adaptés [24]

Les emprunts ayant fait l'objet d'une adaptation morphologique représentent la voie prototypique, même si nous verrons plus loin que la trajectoire diachronique de ces emprunts est souvent variée. Les emprunts lexicaux intégraux forment en effet l'ensemble le plus important parmi les régionalismes avec 24 entrées (soit près de 36 % de notre nomenclature). Ils sont essentiellement représentés par des substantifs, au nombre de 18, contre seulement quatre verbes [*macher, se mâchurer, mastéguer*, *se mourer*], un adverbe [*mais*] et une interjection [*macarel(le)*]).

Au plan onomasiologique, ces emprunts concernent sans grande surprise dans une part significative des préparations culinaires locales (au nombre de sept: *macaronade*, *matefaim*, *melsat*, *millas*, *mique*, *molette*, *murson*) ainsi qu'un jeu spécifique à un lieu donné (*mouss*). On relève également des désignations d'objets et construction liés à la vie rurale (cinq: *mastre*, *mazet*, *mascotte*, *métive*, *murger*). Mis à part *mangeance*, l'hypocoristique *mérotte* et le juron *macarel(le)*, qui renvoient à la sphère privée, les autres emprunts nominaux concernent des domaines sémantiques généraux *madone*, *masque*, *mite*. C'est également le cas des quatre verbes et de l'adverbe cités auparavant, ce qui fait que la catégorie des sens 'généraux' est la seule qui est morphologiquement diversifiée.

Nous avons choisi de présenter les emprunts en suivant un ordre géolinguistique: en premier lieu les lexèmes à diffusion méridionale, empruntés à l'occitan (10), puis ceux empruntés au francoprovençal (4), au gascon (4) et au basque (1) et enfin ceux qui proviennent des dialectes d'oïl (5). Nous avons veillé à indiquer dans la mesure du possible l'étymon direct du lexème dialectal emprunté. Il s'agit selon les cas de continuateurs de formes protoromanes (*macher*, *mais*, *masque*, *mastéguer*, *mastre*, *métive*, *mite*, *murgier*) ou de dérivés d'époque romane à partir de mots autochtones (*machurer*, *mangeance*, *mascotte*, *matefaim*) ou encore des emprunts à d'autres langues (à l'italien pour *macaronade* et *madone*, au français pour *macarel*, au basque pour *mouss*).

(1) Occitan [10]

Parmi les dix emprunts à l'occitan, l'on observe souvent dans leur trajectoire un élargissement de l'espace par rapport à l'aire dialectale initiale. Il est en effet rare que l'aire du français régional se superpose exactement à celle du type dialectal (comme par ex. *melsat*). Les cas où l'aire du français régional est plus restreinte que celle du 'substrat' dialectal semblent également être une grande exception (c'est peut-être le cas de *matefaim*).

Par ailleurs, la plupart des emprunts suivent une voie de transfert relativement simple. Voici une série de huit emprunts 'classiques', dans l'ordre Est-Ouest :

fr.rég. *mangeance* n.f. "vermine" est emprunté à l'occitan provençal occidental et languedocien oriental *manjanço* de même sens (déverbal d'occ. *manjar*), attesté chez Mistral depuis la 1re moitié du XVIIe s. dans un quart Sud-Est. Le mot fr.rég. est attesté après 1915 dans des sens métonymiques ; FEW 6/1, 167b, MANDUCARE ; Ø DRF ; – [1802-1915, ensuite dans des sens métonymiques, quart Sud-Est].

fr.rég. *mastre* n.f. "coffre dans lequel on pétrit le pain" est emprunté à provençal-dauphinois. *mastra/mastro* de même sens (type très localisé dans le quart Sud-Est, Languedoc oriental compris, depuis le Moyen Âge, cf. FEW 6/1, 77ab, MAKTRA). L'attestation des MP documente ce lexème en français au début du XXe s., à un moment où il est probablement encore un dialectalisme (il est introduit dans la correspondance entre guillemets : *une « mastre » pour étagère*) ; Ø DRF ; – [dep. 1915, quart Sud-Est].

fr.rég. *murson* n.m. "saucisson à cuire ou saucisse à base de couenne étuvée" est emprunté à l'occitan dauphinois *mursoun* de même sens (à son tour dérivé à partir d'un type *mur-o*). Le lexème se diffuse ensuite à partir du fr. régional du Dauphiné dans une partie du quart Sud-Est ; cf. FEW 6/3, 227b-228a, MURIA ; Fréchet 1997, 2005 : Hautes-Alpes, Alpes de Haute-Provence, Ardèche, Isère, Drôme ; Ø DRF ; – [dep. 1915, quart Sud-Est].

fr.rég. *macaronade* n.f. "plat de macaronis" est emprunté au provençal *macarrounado* de même sens (à son tour emprunté à l'it. *maccheronata*) ; Ø FEW 6/1, 65b, MAKARIA ; cf. DRF (livres de cuisine, journaux, correspondance) ; Mistral s.v. *macarrounado* (sans localisation possible) ; – [dep. 1837, aire méditerranéenne].

fr.rég.pop. *macarel(le)* interj. "(juron)" est emprunté à un juron occitan *macarel* de même sens (qui s'expliquerait éventuellement par métaphore à partir du sens « femme entremetteuse »). Le substantif occitan dont la diffusion précise reste à établir est un emprunt au fr. *maquerelle* qui lui-même provient du m.néerl. *makelare* (cf. TLF s.v.) ; Ø FEW 16, 503a, *makelâre* dans ce sens, DRF ; cf. Mistral 2, 260c s.v. *macareù*, *macarèl* (lang.) ; cf. aussi G. Roques (ici, 365) qui cite *macarelle* dans un passage (E. Herscher, récit 1916, publ. 1917) dont le contexte large semble impliquer notamment des Poilus béarnais ; – [dep. 1879, quart Sud-Ouest].

fr.rég. *mazet* n.m. "petite habitation à la campagne de détente" est emprunté au languedocien oriental *mazet* (le dérivé sur occ. *mas* est attesté depuis le Moyen Âge ; cf. FEW 6/1, 263a, MANSUS : Gév. *maset* 1109, Brunel). L'emprunt n'est documenté que depuis le 1er quart du XIXe s. mais il est très probablement antérieur. Le type dialectal semble typique du languedocien oriental (Lozère Gard, Hérault). L'aire du fr. régional correspond à celle du type dialectal, mais elle inclut également le Gers (où il résulte sans doute d'une diffusion secondaire) ; cf. DRF ; – [dep. 1824, Languedoc oriental, Provence occidentale et centrale, Gers].

fr.rég. *madone* n.f. “servante de curé” est emprunté au languedocien *madona* de même sens, à son tour une métaphore à partir d’occ. *madona* « statue de la Vierge » lui-même emprunté au fr. *madone* « *id.* » (dep. XVII^e^ s.) qui l’emprunte à l’it. *madonna* « id. » ; Ø FEW 3, 126b, DOMINA ; DRF ; sens absent de Mistral s.v. *madono* ; – [av. 1898-*ca* 1920, Aude].

fr.rég. *melsat* n.m. “grosse saucisse blanche à base de bas morceaux de porc, de mie de pain et d’œuf” est emprunté au languedocien *melsat* de même sens (dérivé sur occ. *melsa*, attesté depuis le XIV^e^ s. à Foix, cf. FEW 16, 558a, *MILTIA). Les formes occ. et fr. rég. sont attestées consécutivement en 1785 et 1792. L’innovation sémantique et dérivationnelle en occitan date probablement de la deuxième moitié du XVIII^e^ s., sans doute suite à une innovation culinaire. On observe une superposition de l’aire de diffusion du fr. régional, du dérivé et du mot simple occitan (Ariège, Haute-Garonne, Tarn, Aveyron) ; Ø DRF ; – [dep. 1792, Languedoc occidental].

Dans les deux cas suivants, la trajectoire des emprunts est considérablement plus complexe :

fr.rég.pop. *masque* n.f. “personne mal habillée” est un emprunt lexical dans un large quart Sud-Est (difficile à préciser) à partir du sens métaphorique « sorcière » de l’occ. *masco* n.f. (dep. la fin du XIV^e^ s., Avignon, < protoroman *MASKA), type lexical concentré dialectalement en frpr. du Piémont, occ. provençal alpin puis côtier jusque dans le Gard et enfin en lang. rouergat (cf. FEW 6/1, 44a, *mask-*) et ayant connu différents sens secondaires dont celui qui nous intéresse. Le lexème se dérégionalise au plus tard au XVII^e^ s. en intégrant le fr. général populaire (sens 1^er^ : 1640 Oudin ‘vulg.’ ; au figuré : 1562-XIX^e^ s. Lacurne ‘pop.’) puis se restreint de nouveau géographiquement en se limitant de nouveau au Sud-Est, mais plus spécifiquement à la seule Provence au XX^e^ s., tout en maintenant le marquage diastratique développé auparavant. Le cheminement du mot est donc le suivant : occ. → fr.rég. → fr.gén.pop. → fr. rég.pop ; cf. DRF (mécanisme de l’emprunt non décrit), TLF (sans l’indication du marquage diatopique) ; – [dep. 1542, auj. Provence].

fr.rég. *mastéguer* v. intr. “manger” est emprunté à l’occitan provençal et languedocien oriental *mastégá* (attesté, au sens de “mâcher”, dep. le Moyen Âge ; < protoroman *MASTICARE). Une fois emprunté par le fr. régional, le lexème connaît une métonymie intermédiaire (“mâcher” → “manger”) qui se voit attestée chez les Poilus. Le lexème connaît ultérieurement un fort marquage diastratique associé à une connotation sémantique péjorative (“broyer avec les mâchoires d’une façon répétitive et peu discrète”) et pénètre l’argot de Marseille. Il s’est aujourd’hui dérégionalisé ayant intégré par cette voie l’argot général puis le fr. populaire.

L’attestation des MP (absente du DRF) fournit un chaînon intermédiaire qui permet de suivre au plus près le cheminement sémantique et diasystématique de cet ancien régionalisme : (a)occ. rég. → fr.rég. → fr.rég. avec sens métonymique → fr. rég.pop. avec connotation sémantique péjorative → fr.général pop. Il permet notamment de mieux documenter l’étape intermédiaire du sens métonymique “manger”, diatopiquement marqué à tout moment, mais probablement sans implication diastratique ; cf. DRF qui traite le sens secondaire fam. et péj. “broyer avec les mâchoires d’une façon répétitive et peu discrète” ; FEW 6/1, 455a, MASTICARE ; – [dep. 1904 dans des sens variables, large quart Sud-Est ; aujourd’hui non marqué diatopiquement].

On notera qu’il s’agit dans tous les cas d’emprunts à des lexèmes ayant une diffusion circonscrite à l’intérieur du territoire occitan. Les termes occitans qui intègrent le français régional ne sont jamais des mots panoccitans, c’est-à-dire diatopiquement non marqués. Si cela tient peut-être au hasard, cela pourrait aussi s’expliquer par le

fait que les lexèmes panoccitans ont plus de chance d'avoir un équivalent sémantique en français que des mots liés à un microcosme géolinguistique. Cela revient également à supposer qu'il s'agit dans un certain nombre de cas d'emprunts 'de nécessité' pour désigner des réalités spécifiquement régionales, ce qui est certainement vrai pour les réalisations culinaires.

D'un point de vue méthodologique, il est en tout cas indispensable de préciser systématiquement à quelle variété le français régional emprunte. Cela permet d'une part de comprendre la trajectoire des lexèmes en question, d'autre part de mesurer l'évolution de son extension d'emploi, laquelle tend, comme nous l'avons déjà mentionné, à dépasser son aire autochtone.

(2) Francoprovençal, gascon et basque [9]

Les emprunts au francoprovençal, au gascon et au basque sont représentés en tout par neuf lexèmes (4+4+1). Il est plus difficile ici de préciser la diffusion des mots-source à l'intérieur des espaces géolinguistiques, plus restreints et moins bien décrits par la lexicographie que l'occitan[24]. Voici les neuf emprunts dans l'ordre francoprovençal – gascon – basque :

fr.rég. *matefaim* n.m. "crêpe plus ou moins épaisse" est emprunté au frpr. *matafan* (à son tour un composé verbe-nom d'époque romane de même sens) dès le XV^e^ siècle et s'est diffusé vraisemblablement à partir de Lyon. L'aire de ce lexème en fr. régional est en cohérence avec celle du type dialectal en francoprovençal, mais plus restreinte que celle du domaine occitan (Alpes-de-Haute-Provence, Gard, Ariège, Béarn) ; en revanche, elle dépasse l'aire du type dialectal francoprovençal vers le Nord en domaine traditionnellement oïlique (Cher, Indre) ; cf. FEW 6/1, 519b, MATTUS ; cf. aussi DRF ; – [dep. 1471/72, aire orientale autour de Lyon, Suisse romande, Centre].

fr.rég. *mol(l)ette* n.f. "motte de beurre" est emprunté anciennement au frpr. **moleta* de même sens (à son tour dérivé sur frpr. *mola* et documenté dans FEW 6/3, 24a, MOLA dans ce sens sous les formes Lyon *molette* [= fr. rég.], Ruff. *molóta*, pour "boule de neige" aussi avec le type *moléta*). L'aire du fr. régional dépasse celle du lexème dialectal vers le domaine occitan (cf. FEW *ib.* et Fréchet 2015) ; Ø DRF ; – [dep. 1724, aire lyonnaise, Loire, Drôme, Ardèche, Haute-Loire].

fr.rég. *mourer se* v. en empl. pron. "tomber sur (la face)" est emprunté au frpr. *morrò* de même sens (formé par conversion sur frpr. *mourro* « museau », cf. FEW 6/3, 235a, **murr*-). Le fr. régional se diffuse à partir de la région lyonnaise vers le Sud ; Ø DRF ; – [dep. 1917, Loire, Drôme, Ardèche].

fr.rég. *mais* adv. "encore, de nouveau" est emprunté au frpr. *mais* de même sens cf. FEW 6/1, 28b, MAGIS). Dans la mesure où l'adverbe n'est plus attesté en français depuis la seconde moitié du XVII^e^ s. (*ib.* 28a), nous postulons un emprunt lexical et non sémantique. En francoprovençal ce sens résulte éventuellement d'une spécialisation sémantique ancienne de l'adverbe, proche du sens premier latin ; Ø DRF ; – [dep. 1902, Savoie, Haute-Savoie, Isère].

fr.rég.rural *mascotte* n.f. "serpe à bec recourbé" est une recatégorisation de genre (m. → fém.) sans doute ponctuelle de fr. rég. *mascot* (Gers dep. 1776) qui lui même est un emprunt

[24] Pour le francoprovençal, les lettres A-G ont bien sûr connu une description très détaillée dans le GPSR, mais celui-ci n'englobe qu'un tiers du territoire du francoprovençal.

au gascon gersois *mascòt* de même sens (cf. FEW 22/2, 80a “serpe”, Gers *mascòt*). Ce régionalisme marqué comme rural qui s’est répandu en Languedoc à partir du Gers, tend à disparaître compte tenu de la réalité qu’il désigne ; Ø DRF ; – [dep. 1776-auj., au masc. ; 1919 au fém., Gers, Languedoc].

fr.rég.fam. *mérot(t)e* n.f. “(hypocoristique de mère)” est emprunté au type dialectal correspondant en gascon béarnais (dérivé sur gasc. *mair*, cf. *mayrote*, *mayote* in FEW 6/1, 469b, MATER) par le fr. régional du Sud-Ouest ; cf. également l’attestation de l’hypocoristique à Toulouse en 1806 (*in* MP, 529), qui en est sans doute un reflet. Le type appartient également au fr. familier des XVIII^e^/XIX^e^ siècles du nord de la France (où il représente un emprunt dialectal indépendant, sans doute également travers le fr. régional ; cf. MP *ib.*) ; Ø DRF ; – [dep. 1806, Gironde, Lot-et-Garonne].

fr.rég. *millas* n.m. “entremet à base de farine de maïs, lait, beurre, œufs et sucre, parfumé à l’eau de fleur d’oranger” est emprunté très anciennement au gascon *milhas* de sens voisin (dérivé à son tour sur gasc. *milh* attesté depuis 1480). L’emprunt a lieu en fr. régional du domaine gascon et se diffuse ensuite dans un large quart Sud-Ouest (au Nord, jusqu’en Charente et Charente-Maritimes, à l’Est jusqu’en Aveyron). Le type dialectal gascon s’est vraisemblablement aussi diffusé en occitan languedocien mais moins largement que le mot fr. régional ; cf. DRF ; FEW 6/2, 84b, MILIUM ; – [dep. 1606 (sens voisin), quart Sud-Ouest].

fr.rég. *mique* n.f. “boule de pain rassis ou de farine de maïs pétrie et cuite dans un bouillon” est emprunté au gascon *mica*/*mico* (< lat. MICA) de même sens. Le traitement phonétique assure qu’il s’agit d’un emprunt au gascon et non à l’occitan (cf. les formes dialectales in FEW 6/2, 74a), même si le type régional s’est ensuite répandu en Languedoc occidental ; Ø DRF ; FEW 6/2, 74a, MICA (seulement documenté en fr. rég. de Saintonge) ; – [dep. 1606 ; Sud-Ouest ; Lot].

fr.rég. *m(o)uss* n.m. “jeu de cartes d’origine basque, proche du poker” est emprunt au basque *muss* de même sens ; Ø DRF, FEW ; – [dep. 1874, Pyrénées-Atlantiques].

(3) Dialectes d’oïl [5]

Enfin, cinq lexèmes à diffusion méridionale résultent d’emprunts aux dialectes d’oïl qui ont connu des phénomènes de diffusion allant du Nord vers le Sud. Leur trajectoire diachronique est par conséquent marquée par une nette expansion d’usage. Dans chacun des cinq cas qui illustrent un franchissement de territoire linguistique traditionnel (du domaine d’oïl vers les domaines occitano-gascons et francoprovençal), nous avons relevé des cognats dialectaux équivalents (au plan étymologique) dans les différents espaces linguistiques concernés, oïl et occitan (ou gascon ou francoprovençal). Il est donc vraisemblable que l’expansion de ces lexèmes français régionaux ait été soutenue par ces équivalents dialectaux non-oïliques. Si le ‘succès’ d’un régionalisme n’est peut-être pas nécessairement corrélé avec la coprésence d’un équivalent dialectal à l’esprit des locuteurs bilingues, cette dernière facilite très certainement la diffusion du terme.

fr.rég. *macher* v. “meurtrir, contusionner ; se meurtrir (d’un fruit)” (également employé au part.passé “en mauvais état”) est un emprunt à un type dialectal oïlique ⌜*macher*⌝ (< protoroman *MACCARE) de même sens très répandu (sauf en Île-de-France) et attesté depuis la fin du XV^e^ s. L’aire de diffusion de ce lexème en français s’est ensuite restreinte à son aire initiale à l’Ouest et s’est étendue parallèlement vers le Sud (excluant un large

quart Sud-Est) ; cf. DRF ; FEW 6/1, 67a-70b, *makk-* ; – [dep. 1465, Ouest, Centre, région lyonnaise, Auvergne, Limousin, Languedoc, Gascogne].

fr.rég.fam. *mâchurer se* v.pron. "se barbouiller, se salir" est un emprunt à un type dialectal de l'Est oïlique ⌜*machurer*⌝ (de formation romane, cf. TLF s.v.) de même sens par le fr. régional familier au XVI^e^ s., diffusé dès le XVII^e^ s. vers le Sud en domaines traditionnellement francoprovençal et occitan oriental (« avec quelques points de diffusion vers l'Auvergne et le Languedoc oriental » auxquels s'ajoutent la Belgique et la Suisse romande). Le type français coexiste avec d'autres types dialectaux selon les endroits ; cf. DRF ; FEW 6/1, 430b-431b, *mask-* ; DRF ; TLF (sans marque diatopique) ; – [dep. 1507, Est entier de la France, Belgique, Suisse romande].

fr.rég.rural *métive* n.f. "moisson ; période de la moisson" est emprunté très anciennement (continuateurs de protoroman rég. *MESESTIVA, cf. TLF) de manière parallèle dans une vaste aire occidentale. Ce régionalisme de toujours, présent dans l'écrit dès le Moyen Âge, est aujourd'hui un mot-souvenir ; cf. FEW 6/2, 51b, MESSIS ; TLF ; Ø DRF ; cf. également ici Chauveau chap. 3.2 – [dep. 1226/30, tiers Ouest de la France].

Les deux lexèmes suivants sont intéressants non seulement parce qu'ils connaissent un déplacement relativement important de l'aire d'origine, mais aussi parce que ce déplacement s'accompagne de la perte d'usage dans leur zone initiale de formation.

fr.rég. *mite* "pièce d'habillement qui s'adapte exactement à la main et la recouvre au moins jusqu'au poignet, sans séparation pour les doigts, sauf le pouce" est un emprunt probable à un type dialectal oïlique oriental *mite* (< protoroman *MITA) de même sens. Le lexème documenté dès le moyen français régional (Hainaut, Wallonie, Champagne/Ardennes, Reims) s'est ensuite diffusé vers le Sud, dans le Centre, en domaine traditionnellement francoprovençal et dans la vallée du Rhône. Cette diffusion a probablement été soutenue par la présence de cognats galloromans dans ces zones (cf. FEW). L'aire de diffusion actuelle en fr. régional tend à rayonner autour du domaine francoprovençal ; on observe un retrait de son emploi en Wallonie et en Champagne. Il semble qu'il faille exclure qu'il s'agisse d'un archaïsme du fr. général comme le laisse entendre MP. Il s'agit plutôt d'une évolution (comprenant à la fois une extension et un retrait) de l'aire de diffusion d'un régionalisme très ancien du français ; cf. FEW 6/2, 177a, *mit-* ; Ø DRF ; – [dep. *ca* 1350, Est, Centre, Nord de l'Auvergne, domaine frpr., vallée du Rhône].

fr.rég.rural *murger* n.m. "tas constitué de pierres ramassées au fil des années dans une vigne ou un champ" est emprunté à l'ancien champenois ⌜*murg(i)er*⌝ (< protoroman *MURICARIUM) de même sens par le fr. régional de Champagne dès le Moyen Âge. Ce régionalisme de toujours s'est ensuite diffusé dans un large quart Nord-Est atteignant la Franche-Comté et la Suisse romande, dépassant ainsi l'aire dialectale autochtone. À travers les siècles, il s'est perdu dans sa région d'origine pour se replier « dans une zone compacte du Centre-Est » ; cf. DRF, Gdf 5, 450-51, FEW 6/3, 229b, *MURICARIUM.– [dep. 13^e^ s. ; large quart Nord-Est, puis Centre-Est].

Nous reviendrons plus loin sur ces cinq entrées, qui partagent la particularité d'être des emprunts très précoces aux dialectes (cf. *infra* 5.1).

3.3. Emprunts sémantiques et syntagmatiques aux dialectes galloromans [6]

L'échantillon à l'étude n'a permis d'identifier qu'un seul emprunt sémantique. Ce constat surprenant est certainement lié à la difficulté particulière de cerner ce type

d'emprunt, qui s'observe dans tous les travaux consacrés à l'emprunt lexical. Voici le lexème relevé dans *Les Mots des Poilus* :

marteau n.m. "grosse dent de la partie postérieure de la mâchoire" est un emprunt sémantique au francoprovençal *marti*, *martei* (< lat. tard. MARTELLUS) de même sens (cf. DSR) ; Ø DRF ; – [dep. 1791, frange orientale allant de Belfort jusqu'au Piémont].

Les emprunts syntagmatiques sont plus nombreux mais restent néanmoins circonscrits. Les cinq cas retenus représentent des cas de diffusion assez variés. Ainsi, *faire une bonne manière* connaît une diffusion large Est-Ouest en domaine traditionnellement occitan :

fr.rég.fam. *faire une bonne manière à qqn* loc.verb. "se montrer aimable, obligeant envers" est formé à partir de la lexie fr. régional de Provence *bonnes manières* (empruntée à occ. prov. *bono maniero* « politesse », cf. Mistral). La lexie a donné lieu à d'autres locutions verbales (en fr. régional puis argotique). La loc.verb. se diffuse à partir de la Provence vers le Languedoc oriental et le sud de l'Auvergne. Elle est peut-être en voie de dérégionalisation d'après des attestations relevées par le DRF dans *le Monde* (cédérom 1987-1998 ; [ou cliché journalistique ?]). Puisque la formation de la loc.verb. semble être concomitante avec celle du syntagme, nous l'avons catégorisée comme un emprunt syntagmatique à l'occitan et non comme une innovation en fr. régional ; cf. DRF ; FEW 6/1, 281a, MANUS où la loc. de Mistral est absente mais qui enregistre apr. *maniera* « conduite » ; – [dep. 1914, Provence, Languedoc oriental, Haute-Loire].

La locution verbale *fumer les mauves* dépasse, quant à elle, son domaine d'usage dialectal occitan vers le Nord en gagnant la région de Lyon. De même, la locution phrastique *il s'en manque* remonte à partir de la Provence les territoires francoprovençal et français jusqu'en Bourgogne, franchissant ainsi deux frontières linguistiques :

fr.rég.fam. *fumer les mauves* loc.verb. "mourir, être mort et enterré" est emprunté au provençal *fuma li maulo* de même sens (occ. et fr. rég. attestés depuis le XIX^e^ s. *in Mirèio* de Mistral, éd. bilingue). Sans que l'on puisse identifier l'aire dialectale précise du syntagme, on constate que le fr. régional est répandu dans un large quart Sud-Est jusqu'à Lyon. Sans données il est difficile de dater la formation du syntagme en occ. ; Ø FEW 6/1, 129a, MALVA, DRF ; – [dep. 1859, quart Sud-Est, Lyon].

fr.rég. *il s'en manque* loc.phrast. "il s'en faut, loin de là" est selon nous empruntée à l'occitan *s'en manco*/*ne s'en manco* de même sens. Cette hypothèse est étayée d'une part par le fait que le noyau de la formation semble se placer dans la moitié sud de la France (cf. localisation des attestations régionales anciennes : Tarn 1709 [*il s'en manque bien*, occurrence relevé par G. Roques (ici, 366) dans les remarques sur Horace d'André Dacier (1709), érudit travaillant à Paris, mais originaire de Castres/Tarn], (cf. *infra*), Gironde 1823 [qui met en cause l'usage chez Diderot 1767], Haute-Loire 1835) et d'autre part par le fait que les seules attestations dialectales de la locution enregistrées par le FEW sont occitanes (et nombreuses). Les attestations relevées dans MP révèlent que la locution phrastique s'est répandue jusqu'en Loire et Saône-et-Loire ; cf. FEW 6/1, 142a, MANCUS ; Ø DRF ; – [dep. XVIII^e^ s., moitié sud de la France].

La locution *bonne main*, empruntée au francoprovençal, est difficilement traçable au sein de son territoire linguistique traditionnel en raison de la contingence lexicographique déjà évoquée (cf. *supra* n. 19) :

fr.rég. *bonne main* loc.nom. “pourboire” est sans doute emprunté à un syntagme francoprovençal non attesté (qui lui-même serait emprunté à l’it.sept. *bonamano*). L’ancienneté des attestations régionales (depuis la fin du XVIII^e^ s.) plaide plus pour un emprunt à l’italien par le canal du francoprovençal que par celui du français ; cf. FEW 6/1, 294a, MANUS ; DSR s.v. *bonne main* ; Ø DRF ; – [dep. 1791, Savoie, Jura, Suisse romande].

Enfin, *gros mal* couvre une grande partie de l’Est français (jusqu’à la Drôme), avec un épicentre probable en Champagne ; il s’agit donc d’un emprunt aux dialectes oïliques :

fr.rég. *gros mal* loc.nom. “épilepsie” est vraisemblablement emprunté à un syntagme oïlique oriental de même sens (cf. MP : champ. 1370, DMF ; bourg. 1463, cf. FEW 6/1, 126b, MALUS). Même si dans les dialectes modernes, le syntagme est essentiellement francoprovençal, l’attestation de la locution en moyen français régional accrédite l’hypothèse de l’existence du syntagme d’abord dans les dialectes oïliques. De surcroît, une formation populaire est plus probable qu’une formation (savante) en contexte médical. Néanmoins le ‘lieu’ précis de la formation de ce régionalisme de toujours reste difficile à déterminer ; Ø DRF ; – [dep. 1370, vaste aire orientale allant de la Champagne à la Drôme].

D’un point de vue géolinguistique, les emprunts réunis ici connaissent donc une diffusion plutôt large. Pour la plupart, ils ont leur épicentre en domaine francoprovençal (*marteau*, *bonne main*) ou impliquent au moins le domaine francoprovençal de France (*fumer les mauve*s avec un épicentre dans le Sud-Est, *gros mal* avec un épicentre en Champagne) ; les deux syntagmes restants (*faire une bonne manière à qqn* et *il s’en manque*) couvrent une partie importante de la France du Sud. Toutes ces tournures ont ainsi une diffusion dépassant une des grandes zones dialectales de la Galloromania et préfigurant ainsi leur intégration au français régional.

3.4. Dialectes et français – éléments interprétatifs

Ce tour d’horizon des régionalismes issus d’emprunts dialectaux appelle plusieurs remarques. La première est d’ordre quantitatif. La part d’emprunts aux dialectes est présente avec presque la moitié des entrées à l’étude (32/67). Ce chiffre peut être interprété autant ‘positivement’ que ‘négativement’. Tout d’abord, nous avons veillé à exclure de cet inventaire tous les lexèmes pour lesquels il était raisonnable de supposer des emprunts occasionnels ou spontanés sous l’effet d’un contact permanent avec le dialecte (cf. *supra* 2.1) – sans cette attention, la part des éléments dialectaux en contexte français aurait été concrètement élargie de douze unités. Les lexèmes retenus ici appartiennent de manière univoque au diasystème du français et sont pleinement intégrés dans le discours et surtout dans la langue. En revanche, nous avons vu que près de 20 % des régionalismes du Sud – *macher*, *mâchurer*, *gros mal*, *métive*, *mite*, *murger* – ont une origine dialectale oïlique (6/32), chiffre qui réduit l’impact des dialectes occitans et francoprovençaux. Ici tout comme pour les emprunts à l’occitan, il est important de prendre en considération la diffusion d’un régionalisme à un moment donné de même que sa trajectoire diachronique. Il faut en effet dépasser le point de départ localiste, qui consiste à partir d’un lieu défini pour en établir un

inventaire de ses régionalismes, inventaire qui reste par définition imprécis tant qu'il ne prend pas en considération les autres aires d'emploi des mots retenus pour ce lieu.

Il en ressort que la proportion des emprunts dialectaux parmi les mots régionaux est importante, mais elle n'est pas majoritaire ou même dominante. Ce premier constat permet de redimensionner le lien génétique entre français régional et dialecte, qui est encore trop souvent considéré comme la normalité sinon le cas de figure unique. Non seulement les variétés dialectales ne sont à l'origine que d'une partie des régionalismes (cf. *infra* 3.3 et 3.4), mais les variétés impliquées ne sont pas toujours celles attendues. Ainsi, la thèse réductrice dite du 'miroir fidèle' ne tient compte ni de la diffusion parfois considérable d'un emprunt, une fois intégré dans le diasystème du français, ni encore de l'origine dialectale oïlique de certains régionalismes typiques de la Provence, du Languedoc ou de la Gascogne.

La deuxième série de remarques est d'ordre qualitatif. Nous commençons par les liens qui s'instaurent entre l'aire de la base dialectale et celle du régionalisme. Cette relation est toujours délicate à établir mais d'autant plus intéressante à observer. L'analyse des 32 emprunts régionalisés, mais également celle des douze dialectalismes exclus de notre nomenclature (cf. *supra* 2) fournissent une image relativement homogène de la dimension géolinguistique des mots dialectaux qui sont empruntés par le français. Il ne s'agit en effet ni de mots panoccitans (cf. 3.2.2 n° 1) ni encore de lexèmes très localisés (cf. 2 n° 3). Il est vrai que nous avons utilisé le critère de faible diffusion dans l'espace pour distinguer les dialectalismes des régionalismes – mais ce critère était toujours corrélé à d'autres (le degré d'adaptation, la fréquence, la profondeur historique).

Dans l'intégralité des cas étudiés, les bases dialectales qui font l'objet d'emprunt par le français régional connaissent ainsi une certaine extension dans l'espace sans jamais couvrir intégralement un territoire linguistique donné. Il est légitime de se poser la question s'il ne faudrait pas établir un lien entre l'extension d'un mot dialectal et la formation potentielle d'un régionalisme, comme nous l'avons vu pour les emprunts syntagmatiques (*supra* 3.3). De toute évidence les bases dialectales à faible diffusion dans l'espace ne se prêtent pas à une régionalisation – il est en effet possible qu'une aire d'emploi d'une certaine étendue soit nécessaire au départ. Il est tout aussi intéressant de constater que l'aire de diffusion d'un régionalisme ne s'inscrit aucunement dans les frontières des langues galloromanes établies : cette aire peut être inférieure à l'espace d'une langue ou traverser les frontières linguistiques. En revanche, elle ne correspond presque jamais à l'aire de diffusion d'une langue donnée. La dimension communicative pertinente pour la formation d'un régionalisme n'est donc aucunement sa langue d'origine. La formation des régionalismes du français se distingue ainsi radicalement des innovations lexicales par changement sémantique ou dérivation dans le cadre d'une langue galloromane donnée, comme nous avons pu l'observer à la première époque médiévale (cf. Carles 2017, 198*sq*).

Dans un autre ordre d'idées, nous avons également vu que le régionalisme tend à dépasser l'aire dialectale initiale. À ce stade, nous pouvons retenir ce constat

comme hypothèse de travail et le mettre à l'épreuve d'une nomenclature plus large. Il semble en tout cas que la dimension de l'espace ne soit pas neutre dans la question des emprunts dialectaux et que le diasystème du français agisse comme un catalyseur sociolinguistique permettant aux régionalismes de franchir sans difficulté l'espace et même les frontières linguistiques traditionnelles. Il s'agit bien là de formations propres au français et leur espace de référence est avant tout l'espace communicatif de cette langue.

La dimension sémantique des emprunts mérite également l'attention. On remarque ainsi dans presque tous les cas observés ici une grande stabilité sémantique du lexème dialectal au moment de son emprunt en français. Les cas contraires restent rares. Seuls *masque* et *mastéguer* montrent une évolution sémantique intéressante qui oppose dialecte et français : *masque* « personne mal habillée » est emprunté à l'occitan *masco* « sorcière », *mastéguer* « manger » (sens au début du XX^e^ s.) à l'occitan *mastéga* « mâcher ». Il reste néanmoins difficile d'établir à quel moment se sont produits ces changements métonymiques et donc de dire s'ils sont immédiatement corrélés à l'emprunt ou non. En ligne générale, la régionalisation d'un mot dialectal agit donc facilement sur l'espace, mais plus difficilement sur le sens lexical ou encore sur la structure syntagmatique en question.

Une dernière observation concerne les quelques mots relevés ici qui se sont dérégionalisés à un moment donné de leur trajectoire pour intégrer le français général (cas de *masque*, *mastéguer*, *faire une bonne manière*). La correspondance des Poilus confirme alors pleinement la thèse développée notamment dans Chambon/Carles 2007 selon laquelle un mot d'origine dialectale qui connaît une diffusion très large ne représente jamais un emprunt direct du français général aux dialectes mais que de tels emprunts cheminent sans exception par les canaux des français régionaux. Cette trajectoire à deux paliers s'avère toujours vraie même si elle contredit pleinement les raccourcis téléologiques encore bien enracinés dans la lexicographie de référence, par tradition standardocentrique et peu encline à prendre en considération le vocabulaire régional[25]. Il ressort enfin de ces observations que la matière d'origine dialectale mise en évidence ici est d'une complexité réelle et qu'elle témoigne d'un dialogue souvent pluriséculaire entre dialectes, français régional et français général.

4. Les régionalismes formés dans le cadre du diasytème français [36/67]

4.1. Les innovations françaises [21/67]

La deuxième catégorie de régionalismes relevés correspond aux innovations françaises. Contrairement aux emprunts, il s'agit là de formations pleinement indépendantes des dialectes et qui se placent d'emblée exclusivement à l'intérieur du diasys-

[25] L'idée d'un emprunt direct n'est pas seulement le modèle explicatif dans l'ancien travail fondateur de K. Gebhart (*Das okzitanische Lehngut im Französischen*, 1974), mais aussi déterminant dans le traitement étymologique du TLF ou du PtRob.

tème français régional, bien que produites en territoire traditionnellement occitan et/ou francoprovençal. Comme nous le verrons, ce type de formation se développe à partir du XVII^e siècle suite à l'expansion du français auprès des couches dirigeantes de la société (cf. *infra* 5.3).

Il s'agit d'une catégorie importante, représentée par 21 entrées sur 67 (soit 31 %). Comme pour les emprunts, les cas de figure sont très variés mais assez différents de ces derniers. Ici, les régionalismes lexématiques – c'est-à-dire les nouvelles formations par dérivation – sont très minoritaires (4 entrées), alors que les innovations sémantiques sont plus nombreuses (7 entrées) et qu'enfin les innovations syntagmatiques sont de loin les plus développées (11 entrées ; cf. *supra* 3.1).

4.1.1. Innovations morphologiques [4]

Parmi les innovations morphologiques, nous enregistrons trois dérivés par suffixation (*maigret*, *mamanotte* et *marmitasse*) et un changement de catégorisation grammaticale (adjectif → nom : *mortuaire*). Pour *mortuaire*, le rôle des centres urbains semble décisif dans la création et la diffusion du régionalisme. Voici les quatre lexèmes en question :

ADJ → NOM

fr.rég. *mortuaire* n.m. "avis de décès" est une innovation lexicale par ellipse du syntagme *acte* (ou *extrait*) *mortuaire* essentiellement en français « du quart sud-est autour de Lyon » (et ponctuellement en Saintonge, cf. FEW 6/3, 152a, MORTUARIUS, et aussi en Bourgogne, cf. MP) ; Ø DRF ; – [dep. *ca* 1800, Côte-D'Or, Saône-et-Loire, Savoie, quart Sud-Est].

-asse

fr.rég. des tranchées *marmitasse* n.f. "obus de gros calibre" est dérivé à l'aide du suffixe augmentatif et expressif *-asse* à partir du n.m. d'argot militaire *marmite* de même sens. Il s'agit d'un cas isolé de formation régionale dans le contexte des tranchées (par des locuteurs du Sud de la France) mais crédible au vue du nombre d'attestations ; Ø FEW 6/2, 176b, *mit-* ; Ø DRF ; – [1915, Alpes-de-Haute-Provence, Bouches-du-Rhône, Paris, Rhône, Tarn].

-et

fr.rég. *maigret* n.m. "magret" est dérivé à l'aide du suffixe diminutif *-et* à partir du fr. *maigre* (formation parallèle à *magret* n.m. et adj. rare *maigret*). La formation gersoise repose sur l'adjectif fr. *maigre* et non sur son équivalent gascon *magre* ; cf. FEW 6/1, 6a, MACER ; Ø DRF ; – [dep. 1915, Gers].

-ot

fr.rég.fam. *mamanotte* n.f. "(hypocoristique de mère)" est dérivé probablement à l'aide du suffixe diminutif *-ot* à partir de fr. *maman*. La formation régionale en Languedoc est restée circonscrite. Nous n'avons pas identifié de formation semblable en occitan (contrairement à l'hypocoristique *mamama* en Alsace) ; Ø FEW 6/1, 134, MAMMA ; Ø DRF, Mistral ; – [dep. 1880, « petite aire sud-ouest », cf. MP].

Le cas de *marmitasse* est tout à fait singulier parmi notre nomenclature puisqu'il semble être une innovation régionale propre au langage des Poilus. Le dérivé en *-asse* est en effet formé sur un lexème d'argot militaire *marmite* de même sens (v. ici, Kihaï app.). Il s'agit du seul exemple d'argot des Poilus régionalement marqué que nous avons pu relever parmi les 143 entrées de la lettre M- que nous avons étudiées. Ajoutons que *marmitasse* reste pleinement circonscrit, dans les témoignages méridionaux, à la correspondance des Poilus. Le terme ne semble pas avoir franchi la barrière du langage de groupe pour s'instaurer dans l'usage quotidien général. Il s'agit donc d'un régionalisme avec un fort marquage diaphasique, au point d'être aux marges de ce qui peut raisonnablement être qualifié de 'régionalisme'. Le cas est tout de même intéressant car il renseigne sur la nature inconsciente et stable des mécanismes de formation des régionalismes, qui se réalisent de la même manière dans la langue générale que dans un microcosme communicatif.

4.1.2. Innovations sémantiques [6]

Les innovations sémantiques qui ont pu être relevées ici sont toutes de type métonymique. Elles concernent par ailleurs toujours des formes lexicales à très haute fréquence du français général et désignent des réalités fondamentales du quotidien.

Les trois innovations suivantes, qui se placent en domaines traditionnellement occitan et francoprovençal, semblent se former à partir des villes de Toulouse et de Lyon. Cela est particulièrement net dans le cas de *matinal* et de *mettre* (sens 2°), formés au XVII^e^ siècle pour le premier, au XVIII^e^ pour les seconds. À cette époque, seule une minorité de la population était francophone et cette minorité était urbaine et non rurale.

fr.rég. *matinal* n.m. "vent d'est" est une métonymie (doublée d'une substantivation) du français en Lyonnais au XVII^e^ s. qui s'est diffusée alentours (en suivant un axe Nord-Sud); Ø FEW 6/1, 538a, MATUTINUS, DRF; – [1668, dep. 1872, Beaujolais, Lyonnais, Forez, Ardèche, Drôme].

fr.rég. *mettre* v.tr.

1° "placer qn dans un état donné (de la maladie, de tristesse, de faim etc.)"[26] est une innovation sémantique (par ex. dans la loc.verb. non lexicalisée *mettre de l'appétit* "donner de l'appétit") en français en région lyonnaise; Ø DRF, FEW 6/2, 187a, MITTERE; relevé par les dict. rég.; – [dep. 1915, Lyonnais, Haute-Savoie, Drôme].

2° "développer par croissance qqch (de végétal ou inhérent au sujet)"[27] est une innovation sémantique en français dans la moitié sud de la France qui s'est vraisemblablement diffusée à partir de Toulouse. Nous avons dégagé ce sens à partir de la documentation donnée par MP et DRF (qui ne l'ont pas retenu en tant que tel); cf. aussi *infra* 4.1.3 les loc.verb. formées à partir de *mettre* dans ce sens; Ø FEW 6/2, 187a, MITTERE et autres sources; – [dep. 1766, Loire, Rhône].

---

[26] Nous n'avons exceptionnellement pas retenu la définition proposée par Pierre Rézeau, qui était "causer, donner (une indisposition, une affection, une maladie)".

[27] Ce sens n'est pas dégagé dans les MP s.v. *mener*.

Les innovations sémantiques du substantif *montagne* se placent au contraire sans surprise dans des zones montagneuses, en retrait par rapport aux villes :

fr.rég.rural *montagne* n.f.

1° “alpage, comprenant prés et pâturages, sur lesquels est fréquemment édifié un chalet” est une spécialisation sémantique « d’une frange centre-orientale et sud-orientale du français de France, du Jura aux Alpes de Haute-Provence » (cf. DRF) ; cf. DSR, FEW 6/3, 103a-b, *MONTANEA ; – [dep. 1761-auj., Savoie, Jura, Haute-Savoie, Suisse romande, Alpes-de-Haute-Provence].

2° “pâturage d’altitude” est une spécialisation sémantique « d’une zone compacte du quart sud-est » (cf. DRF) ; – [dep. 1740, Ariège, Auvergne et quart Sud-Est].

Enfin, le dernier cas, *main* (à débarbouiller) s’inscrit dans la même logique que les emprunts dialectaux oïliques ayant connu une diffusion méridionale secondaire :

fr.rég. *main (à débarbouiller)* n.f. “gant de toilette” est une métonymie à partir du français général *main* sans doute vers 1900 (probablement en lien avec la désignation d’un objet récent), essentiellement répandue en domaine d’oïl comprenant aussi une zone plus méridionale (allant de l’Allier jusqu’aux Cévennes) ; cf. DRF ; sens absent *in* FEW 6/1, 285b-286a ; – [dep. 1914, large bande centrale allant du Nord jusqu’aux Cévennes].

4.1.3. Innovations syntagmatiques [11]

Les formations syntagmatiques nouvelles reposent intégralement sur des lexèmes (forme et sens) du français général. Nous avons exclu en amont un certain nombre de phraséologismes de ce type, marqués comme potentiellement régionaux par P. Rézeau (cf. *supra* 2, *mettre la vache au taureau*, *morceau d’air* etc.), parce que nous n’avons pas pu avérer une distribution définie dans l’espace. Mais d’autres innovations syntagmatiques dans les correspondances sont localisées et localisables, comme *se mener bien*, *messe de sortie* et *mettre malade* :

fr.rég. *se mener bien* loc.verb. “prendre du bon temps” est une innovation syntagmatique probable en français dans le Sud-Est (Provence, Ardèche) attestée à partir du début du XX^e^ s. (1907, 1915, 1927) ; Ø FEW 6/2, 102b, MINARE, DRF ; – [1907-1927, auj. éteint ?, Ardèche, sud-est de la France].

fr.rég. *messe de sortie* loc. nom.f. “messe célébrée à l’intention d’un défunt, une semaine après son enterrement” est une ellipse du syntagme *messe de sortie de deuil*, répandu dans le Sud-Est, la Corse et les Antilles. Il semblerait que l’ellipse ait eu lieu de façon indépendante aux Antilles. MP fournit la première attestation connue ; Ø DRF, FEW 6/2, 172a, MISSA ; – [dep. 1918, Sud-Est, Corse, Antilles].

fr.rég. *mettre malade* loc.verb. “rendre malade” est une innovation syntagmatique vraisemblablement lexicalisée, formée à partir de français rég. *mettre* sens 1° “placer qn dans un état donné (de la maladie, de tristesse, de faim etc.)” v. *supra* 4.1.2 ; – [dep. 1915, Loire, Rhône].

Dans d’autres cas, les données sont moins nettes. Nous en sommes alors réduite à constater qu’un syntagme connaît une diffusion majeure quelque part, souvent « dans le Sud de la France », localisation aussi imprécise que difficile à améliorer. C’est le cas

de la locution phrastique *pas moins*, récemment traitée de manière approfondie par A. Thibault (2017) ou encore de *mettre des feuilles*. La zone est plus circonscrite dans le cas de la locution adverbiale *mieux* + adj. – une partie du Centre-Est méridional – mais la typologie reste semblable :

fr.rég.fam. *pas moins* loc.phrast. "rien de moins" est une innovation syntagmatique ; cf. FEW 6/2, 128a, MINUS ; Thibault 2017, 24-25 : les paroles ici rapportées avec commentaire métalinguistique incident garantissent que la locution était perçue comme régionale ; Ø DRF ; – [dep. 1897, moitié sud de la France].

fr.rég. *mettre des feuilles* loc.verb. "se garnir de feuilles (au printemps)" est une innovation syntagmatique lexicalisée dans la moitié sud de la France à partir de français rég. *mettre* sens 2° "développer par croissance qqch (de végétal ou inhérent au sujet)" v. *supra* 4.1.2 ; MP antédate le DRF (1925, Gers) en ajoutant une attestation en Languedoc (Tarn) ; – [dep. 1916, Béarn, Auvergne, Languedoc [Tarn, Hérault, Cévennes], quart Sud-Est].

fr.rég.pop. *mieux* + adj. loc.adv. "plus" est une innovation syntagmatique. *Mieux* est employé pour former avec un adjectif le comparatif de supériorité à la place de l'adv. *plus* ; Ø DRF, FEW mais relevé par les dict. rég. ; – [dep. 1835, Haute-Loire, Hérault, Ardèche, Isère].

Dans la plupart des cas, nous pouvons identifier ainsi l'aire d'usage d'un régionalisme syntagmatique, sans toutefois être en mesure d'identifier le noyau de sa formation. Parfois, les données disponibles – bien que toujours insuffisantes – permettent toutefois de cerner le lieu de formation probable de l'innovation et de suivre ensuite le cheminement de sa diffusion. Par exemple, c'est à partir de la Provence que paraît se répandre la locution verbale *toucher la main*, du Sud-Est pour *tâcher moyen de*, du Languedoc pour *mettre les dents*, de Lyon pour *aller du mieux* et enfin de Bourgogne pour *faire malice/des malices*. Le degré d'extension est variable ; certaines locutions connaissent une diffusion assez large (*toucher la main*, *tâcher moyen de*, *mettre les dents*) et d'autres une diffusion plus restreinte (*aller du mieux*, *faire malice/des malices*).

fr.rég. *toucher la main à* loc.verb. "serrer la main à" est une innovation syntagmatique dont l'épicentre est difficile à préciser. La locution est en usage dans une large moitié sud de la France comprenant le domaine traditionnellement francoprovençal ainsi que la Suisse romande (cf. DRF). Nous supposons toutefois une formation initiale en français régional en Provence qui se diffuse ensuite largement (l'auteur de la 1re attestation connue est Antoine de la Sale, originaire de la région d'Arles) ; – [dep. 1560-auj., moitié sud de la France et Suisse romande, fr. d'Algérie].

fr.rég.fam./pop. *tâcher moyen de* + inf. loc.verb. "s'efforcer de, essayer de" est une innovation syntagmatique en français dans le quart Sud-Est (attestée dès le XVIIe s. en Provence orientale) qui s'est diffusée à partir de là en domaine traditionnellement francoprovençal, en Languedoc oriental et en Auvergne (avec une fréquence variable selon les lieux). La locution est également présente en Belgique, Suisse romande et en Louisiane. La locution verbale est à la fois marquée diatopiquement et diastratiquement et ce de manière variable ; Ø DRF ; – [dep. 1652, Provence, Languedoc oriental, Auvergne, domaine frpr. de France et de Suisse, Belgique, Louisiane].

fr.rég. *mettre les dents* loc.verb. "avoir les dents qui poussent (à propos d'un enfant)" est une innovation syntagmatique lexicalisée dans la moitié sud de la France également formée à partir de français rég. *mettre* sens 2° v. *supra* 4.1.2 (ce sens se répand probablement à

partir de Toulouse). La locution autrefois répandue dans les villes (entre le XVIII^e^ et le début du XX^e^ s., Montpellier, Lyon, Mâcon) a connu ensuite dans le courant du XX^e^ s. un retrait dans les centres urbains. Elle semble bien vivante encore en Ardèche et en Suisse romande (zones d'expansion secondaires vraisemblablement à partir du Languedoc). Cette innovation syntagmatique se place dans le cadre d'une innovation sémantique régionale du verbe caractéristique de la même aire qui connaît d'autres emplois non lexicalisés tels que *mettre des cornes*, *du gui*, *du salpêtre*, *de la mousse*, également depuis 1766. La fixation de *mettre les dents* semblent plus marquée, comme celle de *mettre des feuilles* (v. *supra*) et *mettre du ventre* (non traité ici, cf. DRF) ; – [dep. 1766, Sud-Ouest, Auvergne, Hérault, Suisse romande (dep. 1849)].

fr.rég. *aller du mieux* loc.verb. "aller mieux, aller bien" (et var. *ne pas aller/marcher des mieux* "ne pas aller bien", *ne pas être des mieux* empl. impers.) est une innovation syntagmatique par ellipse de la locution (non marquée diatopiquement) *aller du mieux possible*. La locution semble s'être diffusée à partir de Lyon vers l'Est et vers le Sud ; Ø DRF, FEW 6/2, 670a, MELIOR, DSR ; – [dep. 1841-auj., domaine frpr. de France et de Suisse, vallée du Rhône].

fr.rég.fam. *faire malice/des malices* loc.verb. "causer de la peine, contrarier" est une innovation syntagmatique à partir de français général *malice*. La locution semble s'être formée vraisemblablement en Bourgogne (cf. FEW 6/1, 111a, MALITIA) où elle est attestée depuis la fin du XIX^e^ s., région à partir de laquelle elle s'est ensuite diffusée vers l'Ouest et le Sud (hypothèse Chambon/Rézeau *in* DRF) ; – [dep. 1878-auj., Centre, Bourgogne, région lyonnaise, Auvergne].

4.2. Les archaïsmes du fr. général [14/67]

Nous avons enfin réuni tous les régionalismes reconnaissables comme étant des archaïsmes du français général (au nombre de 14, soit près de 20 % de notre nomenclature). Cette catégorie constitutive de la régionalité lexicale a été identifiée de manière exemplaire par la recherche récente dans le domaine (cf. *supra* 1.1). Les archaïsmes ne doivent en effet pas être perçus comme des 'perdants de l'histoire' lexicale car ils montrent non seulement le caractère fortement évolutif des sens lexicaux mais surtout celui des éléments diasystématiques inhérents aux lexèmes. De la même manière que la combinaison d'une forme et d'un sens peut être à l'origine marquée diatopiquement puis se dérégionaliser, elle peut tout aussi bien être diatopiquement neutre pendant un temps donné et gagner un marquage diatopique par la suite.

Tout comme les régionalismes nés comme innovations du français, les archaïsmes régionaux concernent des syntagmes et des sens lexicaux et non des lexèmes intégraux (forme et sens). Ces derniers sont même totalement absents parmi les archaïsmes de notre échantillon où les syntagmes régionaux sont un peu plus nombreux (avec 8 entrées) que les sens (6 entrées). Cela souligne le parallélisme entre innovations et archaïsmes et cela s'inscrit bien, autant pour les uns que pour les autres, dans une typologie générale du changement linguistique (cf. *supra* 2.2).

Le processus de restriction diatopique d'un lexème général ne connaît pas *a priori* de période de prédilection. Dans la mesure où la régionalité lexicale existe et où elle se trouve dans un dialogue réciproque avec une langue standard établie, elle peut

comporter à tout moment des archaïsmes[28]. Il est néanmoins plus facile et plus sûr d'identifier les dates d'apparition d'une nouvelle formation ou même d'un nouveau sens que celles de leur disparition. Un archaïsme peut survivre à l'écrit pendant longtemps, plus encore dans la tradition lexicographique, tout comme un mot peut sortir de l'usage écrit et perdre en fréquence à l'oral, tout en restant considéré pendant un certain temps comme étant plus ou moins usuel. De ce fait, dans notre présentation lexicologique des données, l'indication de la date de la première attestation d'un lexème concerne exclusivement le français général et non pas, comme dans les autres chapitres, la date de la première attestation en français régional. Nous avons dû renoncer à cerner le moment des restrictions diatopiques, opération encore nettement plus ardue que celle de cerner l'époque de disparition d'un mot. Par ailleurs, nous avons choisi de présenter les archaïsmes ici en fonction du paramètre chronologique et non pas du type de formation, puisque cette catégorie ne pourra pas être traitée dans le chapitre suivant, dédié aux époques de formation des régionalismes[29].

Remarquons en effet que les archaïsmes régionaux se font autant l'écho de mots très anciens du français général que de formations plus récentes, du XVI^e^ au XIX^e^ siècle. Voici trois exemples de lexèmes attestés en français dès le XII^e^ siècle, soit à l'époque des premiers textes pleins[30]:

fr.rég. *matin* adv. "tôt le matin" (également dans la loc.adv. *trop matin*) est un archaïsme du français général (attesté à son tour depuis le XII^e^ s.). Il s'est maintenu seulement dans des aires «périphériques (région champenoise, Loire, Wallonie)» (cf. DRF) auxquelles s'ajoutent à présent la Savoie, l'Isère et la Drôme (cf. MP); cf. FEW 6/1, 538b-539a, MATUTINUS; – [dep. XII^e^ s. en fr.gén., Champagne, Loire, Wallonie, domaine frpr. de France, vallée orientale du Rhône].

fr.rég.fam. *de même* loc.adv. "pareillement" est un archaïsme sémantique du français général (attesté depuis le XII^e^ s.) qui s'est maintenu dans certaines aires (Normandie, Haute-Bretagne, Centre-Ouest [cf. DRF], auxquelles s'ajoutent la Loire, le Rhône et la Savoie [MP]); cf. FEW 4, 807b-808a, IPSE; – [dep. XII^e^ s. en fr.gén., Ouest, Centre-Ouest, domaine frpr. de France].

fr.rég.rural *mitaine* n.f. "gant; moufle"[31] sont des archaïsmes sémantiques du français général (attesté depuis le XII^e^ s.). Les deux sens se sont avérés être sporadiques et régionaux au plus tard depuis le deuxième tiers du XX^e^ s. Les MP ajoutent une attestation en Ariège (donc en dehors des zones de repli actuelles) en 1914, moment où la restriction diatopique

[28] Les conditions nécessaires à la formation d'archaïsmes régionaux ne sont par conséquent pas encore réunies à l'époque des *scriptae* médiévales antérieure au XIV^e^/XV^e^ siècles.

[29] Voici en synthèse la distribution des types de formation: (1) les sens lexicaux [6]: *manquer*, *matin*, *mener*, *merveille*, *minot*, *mitaine*; (2) les syntagmes [8]: *donner la main à*, *marquer mal*, *de même*, *mener du bruit*, *faire mépris à*, *faire la mine (à)*, *trouver qqn de moins*, (*tout) le monde*.

[30] Cette date, liée au développement de la scripturalité, est bien entendu contingente et ne se superpose pas au moment des innovations à l'oral (cf. Carles 2013).

[31] Nous avons choisi de réunir, comme le DRF, les sens „moufle" et „gant" car les contextes (cf. DRF) ne permettent souvent pas de les distinguer. Dans *Les Mots des Poilus*, seul le sens „gant" est documenté.

est encore moins avancée ; cf. DRF et FEW 6/2, 177a, *mit-* ; – [dep. 1188 en fr.gén., Centre-Ouest, Auvergne, domaine frpr., Sud-Est, Canada]

L'apparition des autres mots du français général à la base des archaïsmes méridionaux s'échelonne ensuite entre la fin du XVI^e^ et le début du XX^e^ siècle :

fr.rég. fam. *faire la mine* (*à*) loc.verb. "faire la moue" est un archaïsme syntagmatique du français général familier (attesté depuis le XVI^e^ s.) devenu un régionalisme dans le Sud. La locution a fait l'objet d'emprunts dans les dialectes (en frpr., gasc. et occ., cf. FEW 20, 12b, *min-*) à l'époque moderne, probablement par le canal du français régional. La locution est présente dans la lexicographie depuis le XVII^e^ s. (Cotgrave, Oudin, Furetière, Trévoux, Académie jusqu'au TLF). Le manque de dépouillement à ce jour pour le français régional ne permet pas de déterminer avec précision son extension actuelle ; Ø DRF ; – [dep. 1573 en fr.gén., Ariège, Lot + ?].

fr.rég.fam. *donner la main à* loc.verb. "apporter son aide à" est un archaïsme du français général (attesté depuis le XVI^e^ s.) devenu un régionalisme de fréquence dans le Sud et dans l'Ouest (cf. DRF) ; cf. FEW 13/2, 5b, TOKK- ; – [dep. 1573 en fr.gén., moitié sud de la France (domaine frpr. compris), Ouest, St-Pierre-et-Miquelon].

fr.rég. *faire mépris à* (qn) de (qqch) loc.verb. "mépriser" est un archaïsme syntagmatique du français général (attesté depuis la fin du XVI^e^ s.) qui s'est maintenu « dans quelques aires marginales » (cf. MP). Il a été identifié en Vendée et Loire-Atlantique, en Ariège et dans l'Aude : « la locution semble avoir déserté l'usage général dans le courant du XIX^e^ s. » (ib.) ; cf. FEW 9, 373a, PRETIUM ; Ø DRF ; – [dep. fin XVI^e^ s. en fr.gén., parties de l'Ouest et du Languedoc sud-occidental].

fr.rég. *merveille* n.f. "beignet de pâte qui gonfle en cuisant dans l'huile bouillante ; tortillon de pâte brisée qui cuit dans l'huile bouillante" est un archaïsme sémantique du français général (attesté depuis 1607). Ce sens métaphorique à partir de fr. *merveille* "objet d'admiration" s'est essentiellement maintenu de nos jours « dans une large aire sud-occidentale » et moins fortement en Provence, Haute-Savoie et Suisse romande ; cf. DRF, FEW 6/2, 144b, MIRABILIS ; – [dep. 1607 en fr.gén., aire sud-occidentale, Provence, Haute-Savoie, Suisse romande].

fr.rég. *(tout) le monde (de tel endroit)* loc.nom. "tous les gens de" est un archaïsme du français général. Cette formation syntagmatique attestée depuis 1658 est devenue par la suite un régionalisme de fréquence dans une zone centrale d'Est en Ouest (cf. FEW 6/3, 219a-b, MUNDUS) ; Ø DRF ; – [dep. 1658 en fr.gén., Ouest, Centre, Bourgogne, région lyonnaise].

fr.rég.rural *manquer* v.tr. "ne pas réussir (à propos d'un semis, d'une plantation)" est un archaïsme sémantique du français général attesté depuis le XVIII^e^ s. (cf. FEW 6/1, 140b, MANCUS, sans équivalent dialectal). Le traitement des sens régionaux des verbes courants étant insuffisant, il est difficile d'établir à ce jour son aire d'utilisation (liée sans doute à des régions peu urbanisées) ; Ø DRF ; – [dep. XVIII^e^ s. en fr.gén., Haute-Savoie + ?]

fr.rég.fam. *minot* n.m. "enfant ; jeune garçon" représente le cas particulier d'une innovation lexicale en français familier dans plusieurs centres urbains (Nîmes, Paris, Lyon, formation *min* + *-ot*) qui est devenue relativement vite un régionalisme de fréquence surtout dans le Sud-Est (avec maintien du marquage diastratique) et donc par là un archaïsme ; la chronologie détaillée ne peut pas être reconstituée et nous ne pouvons pas être certaine qu'à l'époque de la Grande Guerre il s'agissait déjà d'un régionalisme, d'autant plus que MP antédate la forme de dix ans ; cf. DRF, FEW 6/2, 97b, *min-* (qui documente seulement Frb. *minot* « petit garçon », sans doute une forme fr. rég.) ; – [dep. 1914 en fr.gén.fam., Sud-Est, Vendée]

Enfin, le cas tardif de *marquer mal* est particulièrement intéressant pour observer les allers-retours possibles entre le français régional et les dialectes. Comme on le sait, la relation n'est pas unidirectionnelle et le français induit des innovations dans les dialectes tout comme les dialectes en ont induit en français, d'abord régional, parfois ensuite général. Chambon et Rézeau ont montré dans le DRF que dans le cas de *marquer mal*, c'est l'occitan qui emprunte dès le XVIII^e^ siècle cette locution verbale au français familier bien avant qu'elle ne se régionalise en français par restriction de son aire d'usage. Cet exemple montre la perméabilité des systèmes linguistiques au début du XX^e^ siècle, à la brève (et unique) époque où les Français étaient (presque) tous bilingues.

fr.rég. *marquer mal* loc.verb. "avoir mauvaise allure" est formé à l'origine sur le modèle de français. familier *marquer bien* "faire bonne impression par sa mine, son allure, sa mise" (métonymie à partir du sens "avoir un bel aspect (personne, objet)" du fr. gén., attestée entre Ac 1694 et 1718 [FEW 16, 552, *merki*]). Les deux locutions sont en effet attestées de manière contemporaine dès la fin du XIX^e^ s., même si elles sont certainement antérieures (elles sont également présentes au Québec vers 1900) ; à ce moment, elles semblent être diastratiquement marquées mais pas diatopiquement. La loc. verbale a ensuite très tôt influencé certains dialectes occitans, dont la première attestation est antérieure à la documentation du français familier (lui aussi mal connu d'un point de vue diachronique) ; cf. mars. *marco-mau* 1795. Un emprunt en sens inverse – le français prenant appui sur l'occitan – n'est pas cohérent avec la documentation générale de cette famille sémantique et il est exclu par Chambon et Rézeau *in* DRF. En fin de parcours, les deux syntagmes connaissent des restrictions d'usage au XX^e^ s. qui en font des régionalismes dans des aires dites de repli, sachant que cette régionalisation a pu être renforcée par l'usage dialectal instauré auparavant ; – [dep. 1872 en fr.gén., Auvergne, région lyonnaise, Languedoc oriental, Provence].

Ajoutons encore que l'insuffisance de marquage diasystématique dans les dictionnaires généraux du français ne permet parfois pas d'être sûr de l'extension diatopique ancienne de certains emplois. Par conséquent, nous avons peut-être classé parmi les archaïsmes des lexèmes considérés autrefois à tort comme généraux. Si nous sommes assurée de leur restriction régionale actuelle, il n'est pas toujours exclu que celle-ci soit ancienne – tout en sachant qu'elle a pu être différente auparavant d'aujourd'hui. Nous rangeons dans cette catégorie incertaine un sens particulier de *mener* ainsi que les locutions verbales *mener du bruit* et *trouver qqn de moins* :

fr.rég.fam. *mener* v.tr. "emmener avec soi ; conduire" est un archaïsme probable du français général familier (attesté depuis la fin du XVIII^e^ s.). L'emploi familier qui n'était peut-être pas marqué diatopiquement autrefois est assurément un régionalisme de fréquence dans la moitié sud de la France (hors domaine gascon ?). MP apporte un complément de documentation pour le Languedoc et le Limousin ; cf. DRF ; FEW 6/2, 102b, MINARE ; – [dep. fin XVIII^e^ s. en fr.gén., quart Sud-Est, Languedoc occ., Limousin]

fr.rég.fam. *mener du bruit* (ou un bruit + adj.) loc.verb. "faire du bruit" est un archaïsme probable du français général (locution attestée sans marque chez Oudin et Richelet) qui d'après les attestations éparpillées dont on dispose, semble s'être conservée surtout dans une partie importante des domaines occitano-gascons et francoprovençaux ; cf. FEW 6/2, 102a, MINARE. Ø DRF ; – [dep. 1640 en fr.gén., Centre-Ouest, domaine frpr.]

fr.rég. *trouver qqn de moins* loc.verb. “regretter l’absence de qqn” est un archaïsme syntagmatique probable du français général (attesté à une seule reprise à Paris en 1765 chez Sedaine). La restriction régionale de cet emploi au Sud-Ouest est assurée par les MP en 1914 même s’il est probable qu’elle soit antérieure (cf. attestation chez E. de Guérin originaire d’Albi dès 1839) ; cf. FEW 6/2, 127b, MINUS ; Ø DRF ; – [dep. 1765 en fr. gén., Sud-Ouest].

La catégorie des régionalismes qui sont typologiquement des archaïsmes du français général fournit un levier intéressant pour comprendre les rapports qui existent entre le français général et les français régionaux. On voit bien ici que contrairement aux idées reçues les français régionaux ne sont pas une ‘déformation’ du français général. Dans le cas des archaïsmes, les lexèmes restent parfaitement identiques et seule varie l’extension de leur usage, en se restreignant diatopiquement. Dans le cas des formations régionales intervenant en français, il n’y a non seulement pas de déformation d’un lexème existant mais au contraire une part de ‘création’ dérivationnelle, sémantique ou syntagmatique qu’ignore le français général et qui suit précisément les mêmes règles et mécanismes que les autres évolutions de ce dernier.

5. La dimension diachronique des formations régionales

Le deuxième volet de notre réflexion, complémentaire à l’analyse des modes de formation, porte sur la distribution chronologique des régionalismes et sur leur vitalité à travers les époques. Nous nous basons ici sur les ouvrages lexicographiques de référence, ponctuellement précisés par P. Rézeau[32]. Comme nous venons de le dire, nous excluons systématiquement les 14 archaïsmes de cette réflexion car si certains sont très anciens en français général, nous ne connaissons néanmoins jamais l’époque de leur restriction diatopique et ils ne sont donc pas significatifs dans ce contexte.

Nous avons distingué six tranches chronologiques pour les 53 lexèmes restants : l’époque médiévale (6 lexèmes), le XVI^e^ siècle (3), puis les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles (13), le XIX^e^ et le début du XX^e^ siècle (18) et enfin les années de la Grande Guerre (13).

5.1. L’époque médiévale [6/53]

Six lexèmes sont attestés en tant que régionalismes du français à date très ancienne c’est-à-dire avant le XVI^e^ siècle. Dans l’ordre chronologique de leur première attestation, nous relevons :

métive (1226/30), *murger* (XIII^e^ s.), *mite* (*ca* 1350), *gros mal* (1370), *macher* (1465), *matefaim* (1471/72)[33].

[32] Pour les entrées *macarel* et *il s’en manque*, G. Roques fournit dans ses *addenda* aux *Mots des Poilus* (ici, 349-387) chaque fois une attestation complémentaire.

[33] Dans cette tranche chronologique, nous avons exclu les trois archaïsmes que sont *matin*, *de même* et *mitaine*.

Ces régionalismes très anciens survivent toujours après la Guerre (à l'exception peut-être de *gros mal*) et leur formation tend à se placer exclusivement dans l'interaction entre français et dialectes. Si l'on admet que la date de la première attestation de ces régionalismes est ici en cohérence relative avec le moment de leur insertion ou de leur diffusion dans le diasystème français, il est permis de qualifier ces emprunts extrêmement précoces du français régional aux dialectes de 'régionalismes de toujours', terme que nous avons adopté suite à J.-P. Chambon e P. Rézeau[34]. Dans certains cas, il peut s'agir même de mots régionaux en latin antique, notamment pour des mots d'origine gauloise ou des formations protoromanes (cf. Carles 2017, 151). Si les premiers sont absents de notre nomenclature, les dernières concernent quatre de nos six régionalismes anciens (*macher*, *métive*, *mite*, *murger*). Les mots protoromans régionaux devenus des mots dialectaux galloromans ont conservé leur particularité diatopique une fois ceux-ci empruntés en français régional. Le syntagme *gros mal* et le composé V-N *matefaim* représentent en revanche des formations dialectales de l'époque romane qui sont empruntées par le français. Il est important de noter que ces deux trajectoires se placent ainsi avant ou au tout début du processus complexe de standardisation du français et ne sont donc pas postérieures à celui-ci, comme on aurait tendance à le supposer *a priori*.

Soulignons enfin que par le choix partiellement arbitraire de retenir la date de 1500 comme *terminus post quem non* de la première attestation, nous sommes consciente de rester tributaire des aléas de la documentation. Un lexème comme *se mâchurer* (dep. 1507, v. 5.2) ou même *mazet* (dep. 1824, v. 5.4), bien qu'attestés après 1500 peuvent très bien avoir été intégrés au français régional dès l'époque médiévale.

5.2. Le XVI^e siècle [3/53]

Trois régionalismes sont attestés pour la première fois entre 1500 et 1600. Il s'agit de :

se mâchurer (1507), *masque* (1542), *toucher la main* (1560)[35].

À l'exception de *toucher la main* que l'on suppose formé en français, il s'agit de nouveau d'emprunts dialectaux. Même si notre nomenclature est restreinte, elle semble donc rendre plausible l'idée que les régionalismes anciens proviennent des dialectes galloromans.

Dans ces deux premières tranches chronologiques, la dizaine de lexèmes retenue concerne par ailleurs plutôt le vocabulaire général et seulement dans une moindre mesure le vocabulaire agricole et culinaire (*métive*, *murger*, *matefaim*).

---

[34] Par ex. Chambon in Glessgen/Thibault 2005 ; Chambon/Greub (2008, 2560) ou encore Rézeau 2016, 112.

[35] Nous avons de nouveau exclu trois archaïsmes non pertinents : *donner la main*, *faire mépris à* et *faire la mine (à)*.

Enfin, ils connaissent dans leur grande majorité des diffusions très larges (seuls *murger* et *matefaim* ont une diffusion moyenne) ; *masque* est un cas particulier car s'il a aujourd'hui une diffusion restreinte, c'est après avoir connu une phase de dérégionalisation au plus tard au XVII^e siècle.

5.3. Les XVII^e et XVIII^e siècles [13/53]

Le XVII^e siècle voit dans notre corpus l'apparition de cinq nouveaux lexèmes régionaux et le XVIII^e connaît une légère augmentation avec huit régionalismes :

> *millas* et *mique* (1606), *tâcher moyen de* (1652), *matinal* (1668), *marteau* (1673) ;
>
> *mol(l)ette* (1724), *montagne* (deux sens : 1741 ; 1761), *mettre2* (1766), *mettre les dents* (1766), *mascotte* (1776), *bonne main* (1791), *melsat* (1792).

Si l'on exclut de nouveau les archaïsmes pour lesquels nous n'avons pas assez de données chronologiques[36], les modes de formation se partagent entre sept emprunts (essentiellement intégraux : *mascotte*, *melsat*, *millas*, *mique*, *mol(l)ette*, à côté du calque *marteau* et de l'emprunt syntagmatique *bonne main*) et six innovations françaises (quatre sémantiques : *matinal*, *mettre2*, *montagne* [dans les deux sens] ; deux syntagmatiques : *mettre les dents*, *tâcher moyen de*). Ces dernières interviennent vers le milieu du XVII^e siècle (1652, 1668) et s'intensifient au milieu du XVIII^e (1741, 1761, 1766 [bis]).

La distribution sémantique évolue également, puisque les six mots du vocabulaire général (*bonne main*, *marteau*, *matinal*, *mettre2*, *mettre les dents*, *tâcher moyen de*) s'opposent à sept mots du vocabulaire agricole (*mascotte*, *montagne* [dans les deux sens]) ou culinaire (*melsat*, *millas*, *mique*, *mol(l)ette*).

On observe enfin que la diffusion de la plupart des formes empruntées aux dialectes à cette époque est rarement très large (*marteau*) et se concentre désormais en des ensembles géolinguistiques définis (le Sud-Ouest ou le territoire francoprovençal : *bonne main*, *mascotte*, *millas*, *mique*) voire restreints (Languedoc oriental ou région lyonnaise : *melsat*, *mollette*). Leur diffusion est également plus circonscrite que celle des innovations françaises qui occupent un espace moyen (*matinal*, *mettre2*, *montagne* « alpage ») voire large (*mettre les dents*, *montagne* « pâturage », *tâcher moyen de*).

En synthèse, les XVII^e et XVIII^e siècles connaissent une rupture forte quant aux modalités de formation du français régional, au moins dans les régions non oïliques ici à l'étude. Vers le milieu du XVII^e siècle, on passe ainsi des seuls emprunts à un équilibre certain entre emprunts et formations en français. Ces dernières se concrétisent par des innovations sémantiques ou syntagmatiques, mais également par la restriction diatopique de mots du français général : même si nous ne sommes pas en mesure de dater la mise en place des archaïsmes – également sémantiques ou syntagmatiques (cf.

[36] Au nombre de six : *manquer*, *mener*, *mener du bruit*, *merveille*, *trouver qqn de moins*, *(tout) le monde*.

supra 4.2) – il est évident qu'ils font leur apparition parallèlement aux innovations du même type.

Les formations françaises fournissent en même temps un indice significatif pour l'intensification du dialogue variationnel entre français et dialectes, suite à une intensification du plurilinguisme. Si l'on peut supposer que le nombre de locuteurs du français dans les villes du Sud aux XVII^e^/XVIII^e^ siècles ne dépassait pas les 5 à 10 % de la population, il s'est néanmoins instauré de manière évidente une dynamique de formation régionale dans cette variété secondaire auprès des élites alphabétisées. Cette dynamique existe dès le XVI^e^ siècle mais d'après le témoignage des régionalismes, elle prend de l'ampleur au milieu du XVII^e^ siècle et se développe encore par la suite.

5.4. Le XIX^e^ et le début du XX^e^ siècle [18/53]

Les dix-huit régionalismes suivants apparaissent dans les sources au XIX^e^ s. ou au tout début du XX^e^ siècle, avant la Grande Guerre. On relève[37] :

> *mortuaire* (*ca* 1800), *mangeance* (1802), *mérot(t)e* (1806), *il s'en manque* (1823), *mazet* (1824), *mieux* + adj. (1835), *macaronade* (1837), *fumer les mauves* (1859), *aller du mieux* (1864), *mouss* (1874), *faire (des) malices* (1878), *macarel(le)* (1879), *mamanotte* (1880), *mami* (1883), *pas moins* (1897), *madone* (1898), *mastéguer* (1904), *se mener bien* (1907).

Parmi les mécanismes de formation, sont représentés de manière assez équilibrée les emprunts (11 : syntagmes : *il s'en manque*, *fumer les mauves* ; lexèmes : *macaronade*, *macarel(l)e*, *madone*, *mami*, *mangeance*, *mastéguer*, *mazet*, *mérot(t)e*, *mouss* [< basque]) et les innovations françaises (7 : syntagmes : *faire (des) malices*, *se mener bien*, *mieux* + adj., *aller du mieux*, *pas moins* ; ellipse : *mortuaire* ; dérivé : *mamanotte*), auxquelles il faut ajouter à cette époque sans doute une grande partie des archaïsmes relevés auparavant.

Concernant la diffusion, elle est assez étroite dans six cas (*mamanotte, mami*, *mazet, mérot(t)e, mouss* et *madone*) et – à l'exception de *mamanotte* – il s'agit ici d'emprunts. Elle est moyenne pour la majorité des mots (10) dont cinq sont des innovations françaises (*mortuaire*, *mieux* + adj., *aller du mieux, faire (des) malices*, *se mener bien*) et cinq sont des emprunts (*macarel(le)*, *macaronade*, *mangeance*, *mastéguer*, *fumer les mauves*). Deux lexèmes seulement connaissent à cette époque une diffusion large et, l'un est un emprunt (*il s'en manque*), l'autre une innovation française (*pas moins*). Nous reviendrons sur ce point plus avant.

La distribution sémantique majoritaire de ces régionalismes concerne pour l'essentiel le vocabulaire général.

---

[37] Les archaïsmes sont par la force des choses moins représentés parmi les coupes chronologiques plus récentes ; nous n'avons ainsi exclu que *marquer mal* pour le XIX^e^ siècle et *minot* pour l'époque de la Guerre.

5.5. L'époque de la Grande Guerre [13/53]

Enfin, non moins de treize lexèmes font leur apparition à l'écrit pour la première fois dans la correspondance des Poilus. Il s'agit de :

> *main (à débarbouiller)* et *faire une bonne manière à qqn* (1914), *marmitasse, mamé, mastre, mettre1*, *mettre malade*, *murson*, *maigret* et *mais* (1915), *mettre des feuilles* (1916), *se mourer* (1917), *messe de sortie* (1918).

Les modes de formation se partagent de manière encore plus équilibrée entre les différents types d'emprunts (6 : syntagmatiques : *faire une bonne manière à qqn* ; sémantique ou lexical : *mais* ; lexicaux : *mamé*, *mastre*, *se mourer*, *murson*) et d'innovations (7 : sémantiques : *main*, *mettre1*, syntagmatiques : *messe de sortie*, *mettre des feuilles*, *mettre malade*, dérivationnelles : *maigret*, *marmitasse*).

Les deux régionalismes ayant une diffusion étroite (*mettre malade* et *maigret*) sont ici des innovations françaises ; la diffusion moyenne reste le mode le plus fréquent avec neuf régionalismes (parmi eux cinq emprunts – *mais*, *faire une bonne manière*, *mastre*, *se mourer*, *murson* – et trois innovations françaises, *marmitasse*, *messe de sortie* et *mettre*) ; les deux mots à diffusion large se partagent de nouveau entre emprunt (*mamé*) et innovation (*main*).

Ce dernier ensemble appelle une remarque d'ordre général. D'un côté, l'on peut constater une surreprésentation forte des cinq années 1914 à 1918 dans la trajectoire chronologique des premières attestations : près d'un quart des régionalismes par emprunt et par innovation de notre corpus fait apparition dans les correspondances de la Guerre. Cette émergence s'explique avant tout par des raisons contingentes liées au genre textuel. L'exemple de *mastre* est significatif à cet égard. Malgré son apparition tardive, ce régionalisme dont la base provençale *mastro* est attestée dès le Moyen Âge est le résultat d'un emprunt certainement réalisé bien avant la Première Guerre mondiale. La correspondance des Poilus le rend simplement visible et en grande partie par hasard. Cet ensemble montre ainsi une nouvelle fois l'apport considérable de l'ouvrage de P. Rézeau qui dégage des éléments du langage auparavant inaccessibles à l'observation linguistique.

Il est frappant de constater le très faible nombre de sens et syntagmes propres à la communication des tranchées. Ces derniers ne sont d'ailleurs nullement des 'mots de Poilus', mais tout simplement des mots en usage à l'époque de la Guerre, mais aussi très vraisemblablement dans les années antérieures. Ni les tranchées ni les correspondances n'ont catalysé le développement de régionalismes, elles leur ont seulement permis de faire surface à l'écrit. À l'exception de *marmitasse*, aucun des 66 autres régionalismes étudiés n'est lié dans sa genèse au contexte de la Grande Guerre. Nous ne sommes pas en face d'un phénomène d'innovation lexicale, mais nous appréhendons mieux, grâce aux correspondances, une facette de la langue française trop peu connue et mal documentée.

5.6. Conclusions concernant la trajectoire diachronique des régionalismes

La distribution chronologique des lexèmes de notre corpus permet une réflexion globale sur les grandes trajectoires des formations régionales. L'origine initiale de la régionalité (gallo-)romane est de toute évidence la différenciation lexicale dans l'espace du protoroman pendant l'Antiquité (celle-ci faisant également intervenir des emprunts liés aux contacts avec les langues de substrats et superstrats). Tout au long du Moyen Âge et jusqu'au début du XVII^e^ siècle, la régionalité du français se nourrit essentiellement – si ce n'est de manière exclusive – du contact linguistique par des emprunts aux dialectes environnants. La langue source pouvait être un dialecte galloroman (oïlique, occitan, gascon ou francoprovençal), roman (catalan, italien notamment) ou non-roman (basque, breton). Vers le milieu du XVII^e^ siècle s'ajoute la deuxième source de régionalité, à savoir la variation à l'intérieur du diasystème français, comme conséquence d'une présence plus établie de la variété secondaire qu'est le français dans les villes du royaume. Cette interprétation, cohérente avec toutes les informations historiques dont nous disposons, contredit par ailleurs l'hypothèse encore répandue supposant une compétence faible du français par les locuteurs dialectophones, procédant de fait à des emprunts de nécessité.

L'un des vecteurs de la régionalité est, de l'Antiquité jusqu'au XX^e^ siècle, le bilinguisme, entendu comme la gestion par un individu de deux langues ou variétés différentes. Mais il n'est pas le seul, la variation d'une variété (ici le français) dans le temps et dans l'espace en est un autre. Rappelons que la dimension évolutive n'est pas en premier lieu celle de la langue source mais davantage celle de l'espace communicatif à l'œuvre. Nous avons vu que les délimitations des régionalismes ne sont aucunement tributaires des frontières linguistiques. Elles s'organisent en revanche en trois paliers de diffusion, selon la portée dans l'espace :

(i) avant 1600, la majorité des régionalismes que nous avons relevés ici se caractérise par une large diffusion ; ceux-ci sont à cette époque exclusivement des emprunts. après 1600 en revanche, la diffusion large devient l'exception, mais rien ne distingue à cet égard les emprunts dialectaux des formations françaises ;

(ii) l'aire de diffusion des régionalismes formés après 1600 est généralement moyenne ; ce constat vaut pour la plupart des emprunts et la grande majorité des formations françaises ;

(iii) une diffusion étroite s'observe dans notre corpus seulement pour les régionalismes formés à partir de *ca* 1800 – la plus ancienne occurrence étant *mérot(t)e* en 1806 – et elle caractérise surtout les emprunts.

Les français régionaux se sont ainsi constitués au fur et à mesure – dans les régions non oïliques essentiellement depuis le XVI^e^ siècle – auprès des 5 % de la population locale qui savaient écrire et qui connaissaient (bien) le français, tout en étant bilingues.

Les régionalismes anciens relevés dans *Les Mots des Poilus* montrent la part de stabilité du français régional à travers tout le deuxième millénaire. Ni un individu ni même une génération donnée ne génère son propre français régional. Les mots régionaux se transmettent d'une génération à une autre et ceci à travers de très nombreuses générations. Les nouveaux locuteurs du français de 1900 sont intégralement bilingues et parlent un français régionalisé, plus marqué qu'aujourd'hui et soutenu par les différents dialectes en coprésence selon les endroits. La dynamique existant entre le français et les dialectes n'a cessé qu'à une époque récente et a été corrélée avec la disparition des dialectes et donc du bilinguisme (cf. *infra* 7).

Le français régional comme toutes les variétés langagières connaît une instabilité définitoire de même qu'une fluctuation non négligeable au moment où il se voit généré dans le discours (puisqu'il est possible à tout moment d'intégrer des emprunts spontanés, notamment en fonction de la compétence langagière des différents locuteurs). Mais il connaît, comme nous venons de le voir, une stabilité notable dans le temps, qui en fait une variété établie à part entière dans le diasystème historique du français.

Cette régionalité, pourtant marginalisée par la lexicographie et les grands auteurs, au point de paraître dans les témoignages des correspondances comme un phénomène typique du début du XX^e^ siècle est en réalité un mode d'expression d'une réelle tradition et profondeur historiques. Il est même l'expression langagière naturelle de l'essentiel des Français jusqu'à aujourd'hui, loin du standardocentrisme idéalisé par l'apprentissage scolaire. Grâce à la densité de témoignages du français courant dans ces correspondances et grâce à l'inventaire de P. Rézeau, nous pouvons saisir et décrire cette variété dans son usage quotidien.

6. Les dimensions diastratiques et diaphasiques

Ajoutons une dernière facette à cette réflexion sur la régionalité, en prenant en considération l'éventuel marquage diastratique et/ou diaphasique des mots régionaux. Leur marquage diatopique intrinsèque est *a priori* indépendant des autres dimensions diasystématiques, mais les différents marquages peuvent être coprésents[38]. La nature avant tout orale des régionalismes implique notamment un immédiat communicatif favorisant un faible prestige social. Toutefois, la relative faiblesse de documentation écrite rend difficile une évaluation précise des dimensions diastratique et diaphasique.

[38] Nous adoptons la théorisation du diasystème développée par Glessgen/Schøsler 2018 (cf. notamment 12-26; 32-38). Les auteurs insistent sur l'indépendance des différentes dimensions du diasystème (diatopie, diastratie et diaphasie) ainsi que du *continuum* entre immédiat et distance linguistique et en même temps sur la coprésence intrinsèque de toutes les dimensions dans chaque énoncé. Cette approche est claire d'un point de vue théorique et fonctionnelle dans l'analyse empirique.

Un premier indice pour un éventuel marquage diaphasique peut se trouver dans la distribution onomasiologique des régionalismes relevés. Dans la nomenclature à l'étude, le constat n'est toutefois que peu probant. Près de trois quarts des régionalismes relevés appartiennent à des notions assez générales (49/67 soit 73 %) : la désignation des générations, des sentiments ou actions de base (aider, être aimable, se salir, pleuvoir), les parties du corps, la santé. Ces lexèmes rendent compte du quotidien et on peut en déduire qu'ils connaissent une fréquence d'emploi importante. Toujours en tant que reflets du quotidien, d'autres lexèmes renvoient à l'alimentation (9/67), qui est un sujet récurrent dans les lettres en raison des nombreux envois de victuailles. Ce qui ressort moins dans l'échantillon présenté est le domaine agricole et rural (5/67), davantage présent dans la catégorie des dialectalismes (v. ici, Chauveau) ; il s'agit de *mascotte* „serpe à bec recourbé", *métive* „moisson", *montagne* „alpage" et „pâturage d'altitude" ainsi que de *murger* „tas de pierres ramassées dans un champ". S'ajoutent un lexème du domaine ecclésiastique (*madone*), un autre relatif à l'armement (*marmitasse*) et un juron (*macarel(le)*). En dehors de ces deux derniers, il s'agit donc de choix relativement neutres autant d'un point de vue diaphasique – la spécialisation des concepts est faible, même dans le domaine agricole – que diastratique.

En l'absence de résultats par l'approche sémantique, nous avons systématiquement reporté les éventuelles marques indiquées par *Les mots des Poilus*, mais aussi en cas de précision complémentaire, celles du DRF, du TLF ou du Petit Robert. Ces indications fournissent des éléments d'information complémentaires, malgré le manque d'attention traditionnellement accordée aux paramètres diasystématiques dans la lexicographie. Ainsi, 20 lexèmes portent une marque diastratique ou diaphasique : 14 'populaire' et/ou 'familier', 5 'rural' et 1 'arg. des tranchées'. Le dernier est, bien entendu, le mot *marmitasse* et les cinq mots 'ruraux' correspondent aux termes avec un sens agricole cités auparavant. Les catégories 'pop.' et 'fam.' sont plus problématiques. On s'interroge sur la nuance attribuée à l'une et à l'autre marque. Sont considérés par la lexicographie comme 'fam.' : *se mâchurer*, *donner la main à*, *faire malice*, *mamé*, *mami*, *faire une bonne manière à qqn*, *marquer mal*, *mener* „emmener", tandis que sont considérés comme 'pop.' voire 'pop./fam.' : *macarel(l)e*, *masque*, *mieux* + adj., *minot*, *tâcher moyen de*, *tout le monde de*.

Cet étiquetage a sans doute son fondement, mais il reste partiel et approximatif. Une *macaronade* ou une *bonne main*, par exemple, ou encore *mamanotte* appartiennent très certainement aussi à un contexte communicatif familial et il faudrait donc supposer un marquage au moins contextuel et diaphasique. Cela pourrait être moins vrai pour des mots comme *maigret*, *main (à débarbouiller)* ou *mais* „encore". En étudiant individuellement tous les lexèmes de notre corpus, il semble évident que la très grande majorité d'entre eux se place dans la logique d'un langage de l'immédiat et d'un marquage familial ou rural, impliquant par là en même temps un léger marquage diastratique impliquant un faible prestige social. Seule une minorité se place dans l'optique d'un 'géosynonyme' usuel et fréquent dont seule la sémantique

explique leur faible présence à l'écrit : il est peu question, dans les journaux, les textes juridiques ou même dans les romans, de „magrets" et de „gants de toilette".

La réflexion sur l'interaction des différents paramètres diasystématiques est ultérieurement compliquée par la dimension de la conscience linguistique : un marquage diastratique dénotant un faible prestige ou un marquage diaphasique impliquant une forte contextualisation peut facilement être conscient aux locuteurs, alors que le marquage diatopique reste quant à lui le plus souvent parfaitement inconscient. Le fait que la régionalité lexicale s'accompagne fréquemment d'un marquage familial ou rural, de par ses liens à l'univers des références quotidiennes place donc ce marquage diatopique dans une case du diasystème qui le dévalorise par rapport au standard. Ici réside sans doute une des raisons de la faible tradition d'études de la régionalité lexicale.

Un deuxième constat dans ce contexte concerne les trajectoires différentes prises par les régionalismes en traversant les variétés diasystématiques. Certains régionalismes quittent une dimension diasystématique et se redéfinissent de manière nouvelle par un autre ancrage. Cela s'observe notamment dans le cas d'une dérégionalisation temporaire ou définitive de certains lexèmes régionaux. Le phénomène est encore illustré par le cas de *masque* (v. *supra* 3.2, 3.4 et 5.1) qui est un emprunt du français populaire du Sud-Est à l'occitan *masco*. Le lexème se dérégionalise au plus tard au XVII^e^ siècle en intégrant le français général populaire (comme en atteste la lexicographie), puis se restreint de nouveau géographiquement en se limitant à la Provence au XX^e^ siècle tout en en gardant son marquage diastratique.

C'est également le cas de *mastéguer* qui, bien qu'intégré à la nomenclature du DRF connaît une dérégionalisation définitive en passant de l'argot de Marseille à l'argot général.

Il est intéressant de pouvoir suivre de près le cheminement de ce lexème d'une variété de langue à l'autre. Cet exemple souligne une nouvelle fois la nécessité de mobiliser les sources comprises entre les XVI^e^ et XIX^e^ siècle pour bien comprendre la nature des évolutions entre les différentes variétés et ainsi ne pas simplifier les mécanismes de formations.

7. Conclusions

Nous avons déjà réuni dans les différentes sous-sections une grande partie de nos conclusions. Considérons toutefois en synthèse l'apport des *Mots des Poilus* en tant que source et l'apport de l'interrogation poursuivie à notre compréhension du français de la correspondance de la Grande Guerre. Il nous semble net que l'analyse de cet ouvrage a fourni un levier utile pour cerner la nature du français pratiqué par les premières générations d'hommes et de femmes alphabétisées.

Il ne peut plus rationnellement être mis en cause que le français dont les correspondances des Poilus livrent le témoignage était fortement régionalisé et qu'il l'était

de manière parfaitement inconsciente compte tenu de l'absence quasi totale de mise en relief graphique ou métalinguistique dans les textes. Les régionalismes sont non seulement spontanés mais pleinement intégrés au discours épistolaire aux côtés de lexèmes non marqués diatopiquement[39]. Les auteurs ont appris un français écrit à l'école mais il faut supposer qu'il l'ont aussi pratiqué à l'oral : en classe d'une part mais aussi dans une certaine mesure dans la cour – l'usage du dialecte y étant peu désiré – et, surtout, dans les contextes connus de diffusion du français : les centres urbains, les marchés et les lieux d'échange. Il ne s'agit donc pas d'un français pleinement scolaire au sens 'centralisé', puisqu'il comprend une part non négligeable de français régional si bien intégrée qu'elle surgit de manière profondément naturelle dans l'écrit de proximité. Personne avant P. Rézeau n'avait mis en relief cette forte présence d'un vocabulaire régional dans les usages langagiers de l'époque ; grâce au *Mots des Poilus*, cette réalité omniprésente et méconnue est devenue désormais tangible.

La trajectoire diachronique reconnaissable des régionalismes permet également d'éliminer un autre lieu commun que l'on trouve en filigrane dans la littérature de vulgarisation (qui précède dans ce domaine la recherche) : à savoir que les français régionaux ne sont généralement pas diachroniquement secondaires par rapport au français général – la catégorie des archaïsmes est à cet égard tout à fait isolée et par ailleurs minoritaire. Les régionalismes par emprunts aux dialectes existent depuis l'apparition des *scriptae* médiévales autrement dit depuis que le français connaît une élaboration écrite[40]. Les innovations régionales intra-françaises sont quant à elles générées de manière tout à fait parallèle à l'élaboration du français dit standard.

Ajoutons enfin et pour éviter tout malentendu ce que J.-P. Chambon soulignait déjà en 1997 (1997a, 15), puis en 2005[41] : le français que l'on qualifie de 'standard' n'est jamais entièrement exempt de régionalisation lexicale. Chez tous les locuteurs, une part du lexique (aussi minime soit-elle) est toujours régionale, tout comme aux plans phonétique, phonologique et prosodique – plus facilement perceptibles –. Le degré de régionalité a de toute évidence évolué depuis la fin du Moyen Âge : la correspondance des Poilus donne à voir un français dans lequel la part de régionalité est plus marquée qu'aujourd'hui et peut-être même plus forte que vers 1800 où il était de toute manière pratiqué par beaucoup moins de locuteurs.

L'affaiblissement de la régionalité du français tout au long du XX^e^ siècle s'explique assez aisément : la part de la régionalité lexicale s'amenuise (1) lorsque le bilinguisme

[39] On notera néanmoins que le contact entre les soldats de différentes régions développe chez eux une conscience partielle de l'existence de la régionalité en tant que telle (cf. Glessgen, ici, chap. 5.3). Ils se confrontent non seulement aux dialectes des autres mais aussi à leur variété régionale du français. On peut saisir ce phénomène également quand les soldats intègrent des régionalismes d'autrui dans du discours rapporté avec un commentaire métalinguistique incident.

[40] Ces emprunts sont en voie de disparaître dans la mesure où les dialectes galloromans ne connaissent plus depuis la deuxième moitié du XX^e^ siècle la pratique ni le statut sociolinguistique suffisants pour agir sur le français.

[41] V. aussi Glessgen/Schøsler 2018, 17sq. ; 21sq.

dialecte/français disparaît, (2) quand l'alphabétisation se généralise et (3) à mesure que les médias diffusent un français régionalement plus neutre (radio, presse)[42].

En conclusion, nous souhaiterions de nouveau souligner que notre réflexion sur les régionalismes au début du XX^e siècle, n'a été possible que grâce au travail lexicographique de P. Rézeau. Ce travail unique n'a d'égal que le DRF du même auteur. Il est certain que les résultats qui peuvent être obtenus à partir de 2 000 lexèmes seront plus détaillés et plus variés que ceux qui ressortent de la centaine de mots étudiée ici. Nous sommes néanmoins convaincue que cette première approche permet déjà de mieux cerner les trajectoires de la régionalité lexicale du français. Elle fournit aussi la preuve que l'approfondissement de cette source secondaire est encore plus précieux en linguistique historique – pour les questionnements que nous poursuivons – que les seuls corpus textuels. L'engouement actuel pour la linguistique de corpus – auquel nous adhérons pleinement – ne doit pas faire oublier qu'en matière de lexicologie il est préjudiciable de négliger la lexicographie 'traditionnelle' et nous devrions ajouter 'la meilleure lexicographie' tant sa force de levier est grande.

Université de Strasbourg Hélène CARLES

8. Bibliographie

La bibliographie générale de l'ouvrage *Les mots des Poilus* (p. 950-70) et notamment celle citée dans les articles retenus de la lettre M-, utilisée pour la rédaction du présent article, n'a pas été reproduite ici.

AcMars 2006 = Académie de Marseille. *Dictionnaire du marseillais*, sous la dir. de Jean Chélini et Jean-Claude Gaudin, Marseille, Diffusion Édisud.

DRF = Rézeau Pierre (dir.), 2001. *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, de Boeck/Duculot.

FEW = Wartburg, Walther von *et al.* (dir.), 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Bonn etc., Klopp etc., 25 vols.

GPSR = Gauchat, Louis *et al.*, *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel, Attinger/Genève, Droz, 1924-.

MP = Rézeau, Pierre, 2018. *Les mots des Poilus*, Strasbourg, ÉLiPhi.

NALF = *Nouveaux atlas linguistiques de la France.*

Bernet, Charles / Rézeau, Pierre, 1989. *Dictionnaire du français parlé*, Paris, Seuil.

Bernet, Charles / Rézeau, Pierre, 2008. *On va le dire comme ça. Dictionnaire des expressions quotidiennes*, Paris, Balland.

[42] Une seule observation personnelle : nous avons pu constater auprès de nos témoins du Sud-Est – âgés de plus de 50 ans – auxquels nous avons soumis notre nomenclature, que les régionalismes connus sont pour la plupart ressentis comme en perte d'usage.

Bernet, Charles / Rézeau, Pierre, 2010. *C'est comme les cheveux d'Éléonore. Expressions du français quotidien*, Paris, Balland.

Carles, Hélène, 2013. « L'innovation lexicale chez Chrétien de Troyes », *Romania* 131, 281-337.

Carles, Hélène, 2017. *Trésor galloroman des origines (TGO). Les trajectoires étymologiques et géolinguistiques du lexique galloroman en contexte latin (*ca *800 – 1120)*, Strasbourg, ÉLiPhi.

Carles, Hélène / Dallas, Marguerite / Glessgen, Martin / Thibault, André, 2019. *Französisches Etymologisches Wörterbuch de Walther von Wartburg. Guide d'utilisation*, Strasbourg, ÉLiPhi.

Chambon, Jean-Pierre, 1997a. « L'étude lexicographique des variétés géographiques du français en France : éléments pour un bilan méthodologique (1983-1993) et *desiderata* », *Lalies* 17, 7-31 [= Chambon 2017, I, 355-379].

Chambon, Jean-Pierre, 1997b. « Les emprunts du français moderne aux dialectes ou patois : une illusion d'opique en lexicologie historique ? », *Lalies* 17, 33-53 [= Chambon 2017, I, 381-401].

Chambon, Jean-Pierre, 2005. « Après le *Dictionnaire des régionalismes de France* : bilan et perspectives », *in* : Glessgen/Thibault 2005, 3-29 [= Chambon 2017, I, 475-501].

Chambon, Jean-Pierre, 2017. *Méthodes de recherche en linguistique et en philologie romanes. Textes choisis et présentés par Éva Buchi, Hélène Carles, Yan Greub, Pierre Rézeau et André Thibault*, 2 vols., Strasbourg, ÉLiPhi.

Chambon, Jean-Pierre / Carles, Hélène 2007. « À propos su traitement des emprunts à l'occitan dans le *Trésor de la langue française* », *in* : Rézeau 2007 [= Chambon 2017, II, 1091-1101].

Chambon, Jean-Pierre / Greub, Yan, 2008. « Histoire des variétés régionales dans la Romania : Galloromania », *in* : Ernst, Gerhard *et al.* (éds.), *Romanische Sprachgeschichte*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, vol. 3, art. 214, 2552-2565.

Chauveau, Jean-Paul, 2005. « Régionalismes et dialectalismes : quelques exemples manceaux », *in* : Glessgen/Thibault 2005, 31-44.

Chauveau, Jean-Paul, 2020. « Le vocabulaire rural dans les échanges familiaux », *ici* 191-213.

Fréchet, Claudine, 1997. *Dictionnaire du parler de la Drôme*, Valence, Éditions et régions.

Fréchet, Claudine, 2005. *Dictionnaire du parler de l'Ardèche*, Valence, Éditions et régions.

Fréchet, Claudine (dir.) 2015. *Dictionnaire des régionalismes de Rhône-Alpes*, Paris, Champion.

Géa, Jean-Michel, 2015a. « Le dialecte dans l'écriture de la guerre : la part absente ? », *in* : Steuckardt 2015, 53-65.

Géa, Jean-Michel, 2015b. « 1914-1918 : comment écrire la guerre quand on est rural, peu lettré et occitanophone ? », *in* : Retali-Medori, Stella (éd.), *Paroddi Varghji. Mélanges offerts à Marie-José Dalbera-Stefanaggi*, Alessandria, Edizioni dell'Orso, 163-176.

Gebhart, Karl, 1974. *Das okzitanische Lehngut im Französischen*, Frankfurt a.M. etc., Lang.

Glessgen, Martin, 2020. « Le plurilinguisme en France au début du 20e siècle – perception et réalité », *ici* 53-97.

Glessgen, Martin / Kabatek, Johannes / Völker, Harald (éds.), 2018. *Repenser la variation linguistique. Actes du colloque DIA IV à Zurich (12-14 sept. 2016)*, Strasbourg, ÉLiPhi.

Glessgen, Martin / Schøsler, Lene, 2018. « Repenser les axes diasystématiques : nature et statut ontologique », *in* : Glessgen/Kabatek/Völker 2018, 11-52.

Glessgen, Martin / Thibault, André (éds.) 2005. *La lexicographie différentielle du français et le* Dictionnaire des régionalismes de France. *Actes du colloque en l'honneur de Pierre Rézeau*, Strasbourg, PUS.

Glessgen, Martin / Trotter, David (éds.), 2016. *La régionalité lexicale du français au Moyen Âge*, Strasbourg, ÉLiPhi.

Greub, Yan, 2016. « La régionalité dans la lexicographie du français médiéval (FEW, Gdf, TL) » *in* : Glessgen/Trotter 2016, 51-60.

Kihaï, Dumitru, 2020. « La place de l'argot dans le vocabulaire des Poilus », *ici* 171-190.

Rézeau, Pierre (éd.) 2007. *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. 1, Bruxelles, de Boeck.

Rézeau, Pierre, 2016. « La régionalité lexicale du français après 1500, à travers des régionalismes receuillis dans les correspondances de Poilus », *in* : Glessgen/Trotter 2016, 111-130.

Roques, Gilles, 2020. « En marge des Mots des Poilus de Pierre Rézeau. Commentaires et compléments », *ici* 335-387.

Roynette, Odile/Siouffi, Gilles/Steuckardt, Agnès (éds.), 2017. *La langue sous le feu. Mots, textes, discours de la Grande Guerre*, Rennes, PUR.

Thibault, André, 2017. « Le sort des consonnes finales en français, en galloroman et en créole : le cas de *moins* », in : *Revue de linguistique romane* 81, 5-41.

Thibault, André, 2020. « La variation régionale chez les Poilus : phonétique et morphosyntaxe », *ici* 99-120.

Steuckardt, Agnès (éd.), 2015. *Entre villages et tranchées, L'écriture de Poilus ordinaires*, Parthenay, Éditions Inclinaison.

Steuckardt, Agnès / Géa Jean-Michel / Fonvielle, Stéphanie, 2017. « La rencontre de l'écrit. Langue nationale et substrat dialectal dans les correspondances peu-lettrées de la Grande Guerre », *in* : Roynette/Siouffi/Steuckardt 2017, 99-110.

Annexe 1 : Mots du fr. régional en domaines occitan et francoprovençal traités dans l'article

forme / sens	dates	diffusion géolinguistique	étymon proche	type de formation et sous-sections concernées
macarel(le) interj. "(pop.) (juron)"	dep. 1879	quart Sud-Ouest	< occ. *macarel* interj. « id. »	emprunt lexical (3.2.2 n° 1) ; 5.4, 6
macaronade n.f. "plat de macaronis"	dep. 1837	aire méditerranéenne	< prov. *macarrounado* n.f. « id. »	emprunt lexical (3.2.2 n° 1) ; 5.4, 6
macher v.tr. "meurtrir, contusionner ; se meurtrir (d'un fruit)", au part.passé "en mauvais état"	dep. 1465	Ouest de la France, Centre, Limousin, Auvergne, Lyon	< dial.oïl. ⌜*macher*⌝ v.tr. « id. »	emprunt lexical (3.2.2 n° 3) ; 5.1
mâchurer se v.pron. "se barbouiller, se salir"	dep. 1507	moitié Est du territoire galloroman	< dial.oïl. ⌜*machurer*⌝ v.pron. « id. »	emprunt lexical (3.2.2 n° 3) ; 5.2, 6
madone n.f. "servante de curé"	av. 1898-*ca* 1920	Aude	< lang. *madona* n.f. « id. »	emprunt lexical (3.2.2 n° 1) ; 5.4, 6
maigret n.m. "magret"	dep. 1915	Gers	< fr. *maigre* adj. [sens général]	innovation morphologique (4.1.1) ; 5.5, 6
main (à débarbouiller) n.f. "gant de toilette"	dep. 1914	large bande centrale allant du Nord jusqu'aux Cévennes	< fr. *main* n.f. [sens général]	innovation sémantique (4.1.2) ; 5.5, 6
main : bonne main loc.nom. "pourboire"	dep. 1791	Savoie, Jura, Suisse romande	< frpr. [non attesté] < it.sept. *bonamano* n.m.	emprunt syntagmatique (3.3) ; 5.3, 6
main : donner la main à loc.verb."apporter son aide à"	dep. 1573 (fr.gén.)	moitié sud de la France, Ouest, St-Pierre-et-Miquelon	< fr. *id.*	archaïsme syntagmatique (4.2) ; 6
main : toucher la main à loc.verb. "serrer la main à"	dep. 1560	moitié sud de la France et Suisse romande ; fr. d'Algérie	< fr. *toucher* + *main* [sens général]	innovation syntagmatique (4.1.3) ; 5.2
mais adv. "encore, de nouveau"	dep. 1902	Savoie, Haute-Savoie, Isère	< frpr. *mais* adv. « id. »	emprunt lexical (3.2.2 n° 2) ; 5.5, 6
mal : gros mal loc. nom. "épilepsie"	dep. 1370	aire orientale (Champagne-Drôme)	< dial.oïl.or. [non attesté]	emprunt syntagmatique (3.3) ; 5.1

malice: faire malice/des malices loc.verb. “causer de la peine, contrarier”	dep. 1878	Centre, Bourgogne, région lyonnaise, Auvergne	< fr. *malice* [sens général]	innovation syntagmatique (4.1.3) ; 5.4, 6
mamanotte n.f. “(hypocoristique de mère)”	dep. 1880	petite aire Sud-Ouest	< fr. *maman* n.f. [sens général]	innovation morphologique (4.1.1) ; 5.4, 6
mamé, *mamet* n.f. (fam.) ”(hypocoristique de grand-mère)”	dep. 1915	Languedoc oriental et aires avoisinantes	< occ. *mamé* n.f. «id.»	emprunt lexical non adapté (3.2.1) ; 5.5, 6
mami n.m. (fam.) ”petit enfant, bébé”	dep. 1883	Sud de Lyon, Vaud	< frpr. *mami* n.m. «id.»	emprunt lexical non adapté (3.2.1) ; 5.4, 6
mangeance n.f. “vermine”	1802-1915	quart Sud-Est	< prov.occ./lang.or. *manjanço* n.f. «id.»	emprunt lexical (3.2.2 n° 1) ; 5.4
manière: faire une bonne manière à qqn loc.verb. “se montrer aimable, obligeant envers”	dep. 1914	Provence, Languedoc oriental, Haute-Loire	< prov. *bono maniero* loc.nom. «politesse»	emprunt syntagmatique (3.3) ; 5.5, 6
manque: il s’en manque loc.phrast. “il s’en faut, loin de là”	dep. 18e s.	moitié sud de la France	< occ. *s’en manco* loc. phrast. «id.»	emprunt syntagmatique (3.3) ; 5.4
manquer v.intr. “ne pas réussir (à propos d’un semi, d’une plantation)”	dep. 18e s. (fr.gén.)	Haute-Savoie	< fr. *id.*	archaïsme sémantique (4.2)
marmitasse n.f. “obus de gros calibre”	1915	sud de la France	< arg.mil. *marmite* n.m. «id.»	innovation morphologique (4.1.1) ; 5.5, 6
marquer mal loc.verb. “avoir mauvaise allure”	dep. 1872	Auvergne, région lyonnaise, Languedoc oriental, Provence	< fr. *id.*	archaïsme syntagmatique (4.2) ; 6
marteau n.m. “grosse dent de la partie postérieure de la mâchoire”	dep. 1673	frange orientale de Belfort au Piémont	< frpr. *mart(e)i* n.m. «id.»	emprunt sémantique (3.3) ; 5.3
mascotte (rural) n.f. “serpe à bec recourbé”	dep. 1776 au masc., 1919 au fém.	Gers, Languedoc	< gasc. *mascòt* n.f. «id.»	emprunt lexical (3.2.2 n° 2) ; 5.3, 6
masque n.f. “(pop.) personne mal habillée”	dep. 1542 (Rab.)	Provence	< occ. *masco* n.f. «sorcière»	emprunt lexical (3.2.2 n° 1) ; 5.2, 6
mastéguer v.intr. “manger”	dep. 1904	large quart Sud-Est, Languedoc oriental [auj. non marqué diatopiquement]	< prov./lang.or. *mastégá* v. «mâcher»	emprunt lexical (3.2.2 n° 1) ; 5.4, 6

mastre n.f. “coffre dans lequel on pétrit le pain”	dep. 1915	quart Sud-Est	< prov.-dauph. *mastra/ mastro* n.f. «id.»	emprunt lexical (3.2.2 n° 1) ; 5.5
matefaim n.m. “crèpe plus ou moins épaisse”	dep. 1471/72	aire orientale autour de Lyon, Suisse romande, Centre	< frpr. *matafan* n.m. «id.»	emprunt lexical (3.2.2 n° 2) ; 5.1, 5.2
matin loc.adv. “tôt le matin” adv., *trop ~*	dep. 12e s. (fr. gén.)	moitié est du territoire galloroman	< fr. *id.*	archaïsme sémantique (4.2)
matinal n.m. “vent d’est”	dep. 1668	vaste zone autour de Lyon	< fr. *matinal* adj. [sens général]	innovation sémantique (4.1.2) ; 5.3
mauves: fumer les mauves loc.verb. “mourir, être mort et enterré”	dep. 1859	quart Sud-Est, Lyon	< prov. *fuma li maulo* loc.verb. «id.»	emprunt syntagmatique (3.3) ; 5.4
mazet n.m. “petite habitation à la campagne de détente”	dep. 1824	Languedoc oriental, Provence occidentale, Gers	< lang. or. *mazet* n.m. «id.»	emprunt lexical (3.2.2 n° 1) ; 5.4
melsat n.m. “grosse saucisse blanche à base de bas morceaux de porc, de mie de pain et d’œuf”	dep. 1792	Languedoc occidental	< lang. *melsat* n.m. «id.»	emprunt lexical (3.2.2 n° 1) ; 5.3
même: de même loc.adv. “pareillement”	dep. 12e s. (fr. gén.)	Ouest, Centre-Ouest, domaine frpr. de France	< fr. *id.*	archaïsme sémantique (4.2)
mener du bruit (ou un bruit + adj.) loc.verb. “faire du bruit”	dep. 1640	Centre-Ouest, domaine frpr.	< fr. *id.*	archaïsme syntagmatique (?) (4.2)
mener v.tr. “emmener avec soi ; conduire”	dep. 18e s. (fr. fam. gén.)	quart Sud-Est, Languedoc occidental, Limousin	< fr. *id.*	archaïsme syntagmatique (?) (4.2) ; 6
mener: se mener bien loc.verb. “prendre du bon temps”	1907-1927, auj. éteint ?	Ardèche, sud-est de la France	< fr. *mener* [sens général]	innovation syntagmatique (4.1.3) ; 5.4
mépris: faire mépris à (qn) de (qqch) loc.verb. ” mépriser”	dep. fin 16e s. (fr. gén.)	Ouest, Languedoc sud-occidental	< fr. *id.*	archaïsme syntagmatique (4.2)
mérot(t)e n.v. (fam.) “(hypocoristique de mère)”	dep. 1806	Gironde, Lot-et-Garonne	< béarn. *mayrote* n.f. «id.»	emprunt lexical (3.2.2 n° 2) ; 5.4
merveille n.f. “beignet de pâte qui gonfle en cuisant dans l’huile bouillante ; tortillon de pâte brisée qui cuit dans l’huile bouillante”	dep. 1607 (fr.gén.)	aire sud-occidentale, Provence, Haute-Savoie, Suisse romande	< fr. *id.*	archaïsme sémantique (4.2)

messe de sortie loc.nom. “messe célébrée à l’attention d’un défunt, une semaine après son enterrement”	dep. 1918	Hérault, Sud-Est, Corse, Antilles	< fr. *messe de sortie de deuil* loc. nom.	innovation syntagmatique (4.1.3) ; 5.5
métive n.f. “moisson ; période de la moisson”	dep. 1226/30 s. [mot souvenir]	vaste aire occidentale	< dial.oïl.occ. ⌜*métive*⌝ n.f. « id. »	emprunt lexical (3.2.2 n° 3) ; 5.1, 5.2, 6
mettre 1 v.tr. “placer qn dans un état donné (de la maladie, de tristesse, de faim etc.)”	dep. 1915	large zone autour de Lyon	< fr. *mettre* v.tr. [sens général]	innovation sémantique (4.1.2) ; 5.5
mettre 2 v.tr. “développer par croissance qqch (de végétal ou inhérent au sujet)”	dep. 1766	Loire, Rhône	< fr. *mettre* v.tr. [sens général]	innovation sémantique (4.1.2) ; 5.3
mettre des feuilles loc.verb.“se garnir de feuilles (au printemps)”	dep. 1916	moitié sud de la France	< fr.rég. *mettre* 2	innovation syntagmatique (4.1.3) ; 5.5
mettre les dents loc.verb. “avoir les dents qui poussent (à propos d’un enfant”	dep. 1766	du Sud-Ouest jusqu’en Suisse romande	< fr.rég. *mettre* 2	innovation syntagmatique (4.1.3) ; 5.3
mettre malade loc.verb.“rendre malade” s.v. *mettre* 1	dep. 1915	Loire, Rhône	< fr.rég. *mettre* 1	innovation syntagmatique (4.1.3) ; 5.5
mieux + adj. loc.adv.“ plus”	dep. 1835	Hérault, Haute-Loire, Ardèche, Isère	< fr. *mieux* adv. [sens général]	innovation syntagmatique (4.1.3) ; 5.4, 6
mieux: aller du mieux loc.verb.“aller mieux, aller bien”	dep. 1864	domaine frpr. de France et de Suisse, vallée du Rhône	< fr. *aller du mieux possible*	innovation syntagmatique (4.1.3) ; 5.4
millas n.m.“entremet à base de farine de maïs, lait, beurre, œufs et sucre, parfumé à l’eau de fleur d’oranger”	dep. 1606 (sens voisin)	quart Sud-Ouest	< gasc. *milhas* « sorte d’entremet »	emprunt lexical (3.2.2 n° 2) ; 5.3
mine: faire la mine (*à*) loc.verb. ”faire la moue”	dep. 1573 (+ *à*) / 1611 (sans *à*) (fr.gén.)	Languedoc occidental (?)	< fr. *id.*	archaïsme syntagmatique (4.2)
minot n.m. “enfant ; jeune garçon”	dep. 1914	Bouches-du-Rhône, Vendée	< fr. *id.*	archaïsme sémantique (4.2) ; 6
mique n.f. “boule de pain rassis ou de farine de maïs pétrie et cuite dans un bouillon”	dep. 1606	Sud-Ouest, Lot	< gasc. *mica/mico* n.f. « id. »	emprunt lexical (3.2.2 n° 2) ; 5.3
mitaine n.f.“gant ; moufle”	dep. 1188 (fr.gén.)	Centre-Ouest, Auvergne, domaine frpr., Sud-Est, Canada	< fr. *id.*	archaïsme sémantique (4.2)

mite n.f. “pièce d’habillement qui s’adapte exactement à la main et la recouvre au moins jusqu’au poignet, sans séparation pour les doigts, sauf le pouce”	dep. *ca* 1350	tiers est du territoire gallo-roman, Centre, Auvergne	< dial.oïl.or. *mite* n.f. « id. »	emprunt lexical (3.2.2 n° 3) ; 5.1
moins: pas moins loc.phrast. “rien de moins”	dep. 1897	moitié sud de la France	< fr. *moins* [sens général]	innovation syntagmatique (4.1.3) ; 5.4
moins: trouver qqn de moins loc.verb. “regretter l’absence de qqn”	dep. 1765 (fr. de réf. ?)	Sud-Ouest	< fr. *id.*	archaïsme syntagmatique (?) (4.2)
mol(l)ette n.f. “motte de beurre”	dep. 1724	aire lyonnaise et zones adjacentes	< frpr. **moleta* n.f. « id. » < *id.* « boule de neige »	emprunt lexical (3.2.2 n° 2) ; 5.3
monde: (tout) le monde (de tel endroit) loc.nom. “tous les gens de”	dep. 1658	Ouest, Centre, Bourgogne, région lyonnaise	< fr. *id.*	archaïsme syntagmatique (4.2) ; 6
montagne n.f. “alpage, comprenant prés et pâturages, sur lesquels est fréquemment édifié un chalet”	dep. 1761	territoire frpr.	< fr. *montagne* n.f. [sens général]	innovation sémantique (4.1.2) ; 5.3, 6
montagne n.f. “pâturage d’altitude”	dep. 1740	Ariège, Auvergne, quart Sud-Est	< fr. *montagne* n.f. [sens général]	innovation sémantique (4.1.2) ; 5.3, 6
mortuaire n.m. “avis de décès”	dep. *ca* 1800	Côte-D’Or, Saône-et-Loire, Savoie, quart Sud-Est	< fr. *acte* (ou *extrait*) *mortuaire* loc.nom. « id. »	innovation morphologique (4.1.1) ; 5.4
mourer se v. en empl.pron. “tomber sur (la face)”	dep. 1917	Loire, Drôme, Ardèche	< frpr. *morrò* v. « id. »	emprunt lexical (3.2.2 n° 2) ; 5.5
mouss/muss n.m. “jeu de cartes d’origine basque, proche du poker”	dep. 1874	Pyrénées-Atlantiques	< basque *muss* n.m. « id. »	emprunt lexical (3.2.2 n° 2) ; 5.4
moyen: tâcher moyen de + inf. loc.verb. “ s’efforcer de, essayer de”	dep. 1652	Provence, Languedoc oriental, Auvergne, domaine frpr. de France et de Suisse, Belgique, Louisiane	< fr. *tâcher* [sens général]	innovation syntagmatique (4.1.3) ; 5.3, 6
murger n.m. “tas constitué de pierres ramassées au fil des années dans une vigne ou un champ”	dep. 13e s. (fr. champ.)	Nord-Est, puis Centre-Est	< achamp. ⌜*murg(i)er*⌝ n.m. « id. »	emprunt lexical (3.2.2 n° 3) ; 5.1, 5.2, 6
murson n.m. ”saucisson à cuire ou saucisse à base de couenne étuvée”	dep. 1915	quart Sud-Est	< occ. dauph. *mursoun* n.m. « id. »	emprunt lexical (3.2.2 n° 1) ; 5.5

Annexe 2 : lexèmes des domaines occitan et francoprovençal marqués comme régionaux dans les MP, mais exclus de la nomenclature de l'article

macarels n.m.pl. "pâtes fraîches"	1916 hapax	dialectalisme (2.1 (2))
madur n.m. "autodésignation d'un groupe de soldats de l'Aude, synonyme de "vieux de la vieille"	1915 hapax	dialectalisme (2.1 (2))
maille n.f. "tas de gerbes de blé dans l'aire"	1916 hapax	dialectalisme (2.1 (3))
maladie : la petite maladie loc. nom. "règles de la femme"	1918 hapax	dialectalisme (2.1 (1))
marcagner v.impers. "pleuvoir" dialectalisme	1915 hapax	dialectalisme (2.1 (3))
marqué adj. « qui porte des traces de coups, qui a des ecchymoses »	1917 hapax	mot du fr. général (n. 2)
martiale : à la martiale loc.adj. "à la façon de Marseille"	1915 hapax	régionalité non apparente (2.1 (4))
masques : temps des masques loc. nom. « période du carnaval »	1777 (réf. à Venise)-	mot du fr. général (n. 2)
mastron n.m. "individu qui n'est pas Marseillais" ?	1913 hapax	dialectalisme (2.1 (3))
même : la même chose loc.adj. "pareil, semblable"	1916	régionalité non apparente (2.1 (4))
mener le fumier loc.verb. "transporter le fumier"	1757-	régionalité non apparente (2.1 (4))
mener loin loc.verb. "prendre beaucoup de temps"	1917 hapax	régionalité non apparente (2.1 (4))
merdassier adj. "boueux, fangeux (pour un pré)"	1916 hapax	dialectalisme (2.1 (2))
mettre emploi impers. "tomber (à propos de la neige)"	1917 hapax	régionalité non apparente (2.1 (4))
mettre de l'appétit loc.verb. « donner de l'appétit » s.v. *mettre* 1	1916 hapax	régionalité non apparente (2.1 (4))
mettre la vache au taureau loc.verb. "faire saillir la vache par le taureau"	1917 hapax	régionalité non apparente (2.1 (4))
mettre qqch à moitié loc.verb. "faire diminuer de moitié"	1915 hapax	régionalité non apparente (2.1 (4))
mettre un enfant loc.verb. "accoucher"	1914 hapax	régionalité non apparente (2.1 (4))
mic n.m. "ami, chéri"	1914 hapax	dialectalisme (2.1 (2))
migrer v. intr. "changer de pâturage (à propos D'un troupeau)	1915 hapax	dialectalisme (2.1 (2))
miladious interj. "(juron du Midi)"	1870-	dialectalisme (2.1 (1))
miladious n.m.pl. "gens du Midi"	1915 hapax	dialectalisme (2.1 (1))
minable adj. "ivre"	1915 hapax	régionalité non apparente (2.1 (4))
misère : démontrer / montrer misère loc.verb. "faire pitié, avoir l'air malheureux	1914, 1917	régionalité non apparente (2.1 (4))
moachon n.m. "meule (de foin) provisoire dans un pré"	1918 hapax	dialectalisme (2.1 (3))
moments : des moments loc.adv. "parfois, de temps en temps"	1915 hapax	régionalité non apparente (2.1 (4))
morceau d'air loc.nom. "souffle d'air"	1915 hapax	régionalité non apparente (2.1 (4))
mortalité n.f. "décès"	1914, 1915	régionalité non apparente (2.1 (4))

Annexe 3 : liste des mots d'oïl potentiellement régionaux

machine "batteuse" ; "battage des céréales"
maçon "beignet de Mardi gras"
maguette "chèvre"
mal : pour faire mal "pour comble de malchance"
mange-fer "scories retirées des foyers de combustion où se fait la houille
manquer "être défaillant, faire défection (ici, moyen de locomotion)
maraîchinage "fréquentation des jeunes gens avant le mariage, aux rites admis et codifiés par la coutume, comportant notamment le baiser prolongé sur la bouche"
marouillat "flaque de boue, bourbier"
maté "abattu, épuisé"
Mathurin : le gars Mathurin "(surnom du cochon)"
mècle "raisin noir"
mélarde "méteil, mélange de blé et D'orge"
meler "sécher sous l'effet de la chaleur (ici pour un fruit), melé "séché au four"
*melon*2 "petite meule (de foin)"
même : de même "pareil, semblable"
même : être à même de + inf. «être en train de + inf."
mérice/mérisse "gâteau traidtionnel compact et assez sucré, de longue conservation"
méridienne : la méridienne danse "l'air surchauffé entre en vibration"
messier : chemin messier "sentier, chemin à travers la campagne"
mesure "mesure de surface agraire correspondant à 4 ares 497"
mettre, 11 emplois et loc. verbales
mi "baiser"
migé/mijet "soupe froide d'été"
mignonne "baiser"
mik " café (additionné d'eau-de-vie)
mille "mesure de poids"
milloque "flan à base de farine de maïs"
miot "soupe froide faite de dés de pain trempés dans du lait"
misère : avoir de la misère "rencontrer des difficultés"
misère(s) : faire de la misère/des misères à qqn "chercher noise à etc"
misérer "travailler dur, peiner"
moche "motte de beurre"
mogette "haricot sec"
moment : au premier moment "dès que possible, à la première occasion"
moment : dans le moment "en ce moment, actuellement"
moment : dans le moment que "au moment où, lorsque"
moment : de ce moment "en ce moment, actuellement"
mon "(interjection pour renforcer une assertion)"
monde : être du monde "être en vie"
moque "gros vere à anse"
mortuel "avis de décès"
moudre "écraser des pommes dans un moulin pour faire du cidre
mouillant "humide ou susceptible dêtre impraticable en raison de la pluie (en parlant d'une terre)"
mouillasse "temps pluvieux ; pluie"
mouille "humidité, eau"
mouiller1 "pleuvoir"
moûter "produire du moût"
mouver "déplacer, remuer"
muchot "escargot"
musse "passage, cachette, abri dans lequel on se glisse"

3. La variation diastratique et diaphasique

La place de l'argot dans le vocabulaire des Poilus

1. Les 'argots' dans *Les mots des Poilus* de Pierre Rézeau

1.1. L'étiquetage dans Les mots des Poilus

Le dictionnaire de Pierre Rézeau comporte 3 729 entrées[1] et *ca* 5 500 lexèmes traités. À partir de cette nomenclature, *ca* 800 entrées et sous-entrées ont été étiquetées comme relevant de l'argot soit un mot sur sept dans l'ensemble du Dictionnaire (14,5%). Nous aurons à préciser ce chiffre par la suite (cf. *infra* 1.3.), mais il devient d'emblée évident que la part des différentes couches d'argot est significative dans les correspondances des Poilus. Pierre Rézeau marque en effet 747 lexèmes parmi les trois grandes catégories qu'il retient :

- l'argot des tranchées avec 386 occ. = ATr
- l'argot militaire avec 134 occ. = AMil
- l'argot tout court avec 227 occ. = Arg

L''argot des tranchées' correspond dans cette optique à des innovations lexicales datables entre 1914 et 1918, souvent métaphoriques et sémantiquement liées à la guerre. Leur genèse se place par conséquent avec une grande probabilité dans le contexte communicatif des Poilus. L''argot militaire', quant à lui, reste également lié aux références à l'armée et à la guerre, mais il s'inscrit dans une chronologie plus large – les premières attestations sont datées entre le milieu du 19e et le début du 20e siècle – et couvrent des champs sémantiques plus vastes (v. 3.1.2). L''argot' tout court, enfin, se place en dehors du contexte militaire et reflète un vocabulaire plutôt sociolectal, toujours fortement métaphorique. L''argot' remonte pour l'essentiel au 19e siècle (v. 3.1.1.), certains de ses lexèmes aussi à une époque antérieure (fin 16e, déb. 17e s.).

Pierre Rézeau distingue par ailleurs plusieurs sous-ensembles liés à des corps spécifiques, notamment l'argot de l'aviation ou de caserne ou encore, de manière très ponctuelle, d'autres corps d'armée. En tout, il s'agit de 52 entrées, ce qui amène la nomenclature à 799 lexèmes :

---

[1] Total des entrées dans *Les mots des Poilus* : 3 729. Distribution par lettres : A = 195 ; B = 377 ; C = 534 ; D = 192 ; E = 178 ; F = 204 ; G = 220 ; H = 51 ; I-J = 73 ; K = 15 ; L = 85 ; M = 261 ; N = 60 ; O = 47 ; P = 446 ; Q = 34 ; R = 254 ; S = 181 ; T = 210 ; U-V = 83 ; W-X-Y-Z = 29.

– l'argot de l'aviation avec 36 occ.
– l'argot de caserne avec 7 occ.
– l'argot de l'artillerie avec 2 occ.
– l'argot de la cavalerie avec 2 occ.
– l'argot des transmissions avec 2 occ.
– l'argot des artilleurs avec 1 occ.
– l'argot des hôpitaux avec 1 occ.
– l'argot des tirailleurs avec 1 occ.

Ces lexèmes peuvent toutefois être rattachés soit à l'argot des tranchées soit à l'argot militaire, en fonction de la chronologie. Dans le cas des lettres A- et M-, que nous étudierons de plus près par la suite, on peut retenir les rattachements suivants :

– argot de l'aviation : *atterrir soi-soi comme une fleur* "atterrir en douceur" (1916-1918) = ATr
– argot de l'aviation : *manche (à balai)* "commande manuelle des gouvernails d'un avion" (dp. 1911) = AMil
– argot de caserne : *montre de la classe* "montre factice tenant lieu d'éphéméride pour décompter les jours de service restant à accomplir à partir du père Cent" (1911-1914) = AMil

Pour les lettres A- et M- à l'étude, ces regroupements augmentent donc l'argot militaire de deux entrées, l'argot des tranchées d'une entrée[2].

On peut enfin ajouter à ces différents ensembles 11 lexèmes étiquetés comme 'armement', 'artisanat des tranchées', 'jeux de caserne' ou 'domaine militaire' :

'armement'

anti(-)tank(s) "conçu pour mettre les tanks hors de combat" (1916 ; 1937) = ATr

avion-canon "avion armé d'un canon" (1915–1916) = ATr

auto-canon "canon auto-tracté" (dp. 1906) = AMil

[2] Pour l'argot de l'aviation, 10 des 36 lexèmes appartiennent à l'AMil, 26 à l'ATr ; pour l'argot de caserne 6 des 7 entrées sont de l'AMil, 1 de l'ATr. Voici les autres cas en détail avec un ou deux exemples pour chaque sous-groupe :
– l'argot de l'aviation : *caisse à savon* "avion usagé" (1909 = AMil) ; *bébé* "monoplace de chasse Nieuport" (1916 = ATr) ;
– l'argot de caserne : *lit en bascule* "lit disposé en porte-à-faux, par manière de farce, de manière qu'il s'effondre quand on s'y allonge" (1882 = AMil) ; *(l') article 29* "(article inexistant, invoqué dans les cas absurdes)" (1914 = ATr) ;
– l'argot de l'artillerie : *tube* "pièce d'artillerie" (1915 = ATr) ; *tuyau* "canon" (1916 = ATr) ;
– l'argot de la cavalerie : *ours* "cheval" (1914 = ATr) ; *pédale* "étrier" (1903 = AMil) ;
– l'argot des transmissions : *couineur* "appareil permettant de produire les signaux morse tels qu'ils sont transmis par la télégraphie sans fil" (1917 = ATr) ; *ficelle*[1] "fil téléphonique" (1916 = ATr) ;
– l'argot des artilleurs : *pétard* "sous-chef mécanicien" (1914 = ATr) ;
– l'argot des hôpitaux : *luxer* "remplacer" (1916 = ATr ;
– l'argot des tirailleurs : *nâz* "(dénomination du tirailleur)" (1895 "tirailleurs algériens et sénégélais" = AMil).

'artisanat des tranchées'

baguifier "transformer (un morceau de métal) en bague" (1915) = ATr

baguiste "soldat qui fabrique des bagues" (1915) = ATr

bijouterie "confection de bibelots" (1915) = ATr

bijoutier "soldat qui fabrique divers bibelots (à partir de douilles d'obus et de cartouches ou de divers métaux recyclés)" (1917) = ATr

'jeux de caserne'

quille soûle "(un joueur, debout, les bras le long du corps, raidi, se laisse tomber sur les autres qui l'entourent, accroupis ou assis par terre, et doivent le repousser quand il se laisse tomber sur eux)" (1904) = AMil

'domaine militaire'

éclateur 1. "dispositif de bois, de fer, de ciment, de roc destiné à faire éclater un obus à la surface d'un ouvrage afin d'en neutraliser ou d'en atténuer les dégâts" (1916) = ATr

2. "soldat spécialisé dans la neutralisation des obus non éclatés" (1915) = ATr

pare-obus "construction qui met à l'abri des obus" (1890) = AMil

patrouilleur "soldat envoyé en patrouille" (1827) = AMil

L'argot des tranchées passe ainsi à 393 entrées, l'argot militaire à 138 entrées. Le cumul des trois types d'argot après ces regroupements atteint donc 810 entrées. Les différents rattachements aux trois étiquettes principales distinguées par Rézeau ne sont pas indispensables dans la logique du dictionnaire, mais ils ouvrent la voie à une interprétation ultérieure des données. Les trois ensembles se caractérisent en effet par une distribution complémentaire nette et leur différenciation s'avère extrêmement utile pour cerner les dynamiques évolutives du vocabulaire non-standard à l'étude. Leur introduction systématique constitue ainsi un des apports méthodologiques majeurs des *Mots des Poilus*. Nous présenterons par la suite les caractéristiques générales des trois ensembles (1.2), avant de revoir plus en détail la catégorisation des lexèmes concernés pour l'échantillon des lettres A- et M- (1.3) et de dresser pour ce même échantillon l'inventaire des trois 'argots', proches dans l'esprit mais néanmoins bien distincts.

1.2. Les trois 'argots' dans Les mots des Poilus

Sous l'étiquette 'argot' tout court, ont été signalés essentiellement les mots appartenant au registre argotique parisien. Comme nous venons de le dire, les premières attestations de ces mots sont antérieures à 1914 (ce qui les distingue de l''argot des tranchées') et d'un point de vue sémantique, ils n'ont pas de référence liée directement à la guerre ou à l'armée (ce qui les distingue de l''argot militaire'). La dimension sociolectale de cet argot ressort de la définition de Marcel Cohen, selon lequel l'argot était « tout ce qui n'est pas admis dans la langue écrite ou dans la langue soutenue des gens cultivés » (1916, 71). Cette définition génère toutefois des superpositions avec

certains termes issus de l'argot militaire : « le langage parisien (lexique familier), qui emprunte un peu à tous les langages, a beaucoup emprunté à la caserne, avant la guerre, surtout depuis que le service militaire a été généralisé ; il a reçu beaucoup, depuis la guerre, de l'armée en campagne. Souvent il a emprunté dès leur apparition des termes nouveaux nés à l'armée ; quelquefois il a contribué à généraliser à l'armée même un terme qui y était d'abord régional (voir plus loin sur *marmite*) » (Cohen *ib.*, 73) ; il y aurait donc eu « recoupement du langage parisien et du langage militaire, surtout du plus récent langage parisien et du langage des tranchées ; mais il faut se souvenir qu'ils sont deux, et non pas un, comme M. Sainéan a tort de le dire » (*ib.*).

Il nous semble en effet important de distinguer avec P. Rézeau dans une catégorie à part l''argot militaire' qui concerne les mots apparus avant la guerre de 14-18, mais qui restent sémantiquement liés au contexte de la guerre et de la vie militaire. Cet inventaire était sans doute connu par certains combattants de la Première Guerre mondiale déjà du temps de leur service militaire, alors que l'argot tout court était surtout connu des habitants de Paris et de ses environs.

En dernier lieu, c'est seulement l''argot des tranchées' qui se place dans le contexte immédiat des Poilus. Pierre Rézeau réserve cette étiquette aux seuls mots attestés à partir de 1914 et circonscrits aux mots nés de la Guerre de 14-18 ; on verra que dans la grande majorité des cas, ils n'ont pas survécu après 1918. Lors de la première attestation de ce syntagme (en commençant par Lazare Sainéan dès 1915), il était utilisé pour caractériser l'ensemble de la langue des combattants de la Grande Guerre.

> Le syntagme apparaît très tôt dans la presse de l'époque, comme dans *Le Miroir : entièrement illustré par la photographie*, n° 109, p. 14, du 26 décembre 1915 : « Brusquement ceux-ci [les patrouilleurs] se « planquent », comme dit l'argot des tranchées, c'est-à-dire se couchent sur le sol pour se dissimuler » [notons que *planquer* n'appartient pas à l'argot des tranchées dans la définition de P. Rézeau mais à l'argot tout court, étant connu bien avant la Guerre][3].
>
> À signaler également à quelques jours d'intervalle le *Journal des débats politiques et littéraires*, n° 362, p. 1, du 29 décembre 1915, qui présente l'*Argot des tranchées* de Sainéan[4].

Pour Sainéan, l'argot des tranchées « n'est en effet qu'un fragment de l'argot parisien » (1915, 60), ce qui a déjà appelé la critique contemporaine par Marcel Cohen et Robert Gauthiot dans leur compte rendu sur *L'argot des tranchés d'après les lettres des Poilus et les journaux du front*. Pour Marcel Cohen, l'argot des tranchées serait

---

[3] Pendant la Guerre, le tirage du *Miroir* passe de 300 000 à un million d'exemplaires ; en 1920 il cesse d'être diffusé, tout comme la plupart des termes faisant véritablement partie de l'argot des tranchées (v. *infra* 3.2.).

[4] La circulation des journaux dans les tranchées est un des vecteurs principaux pour la diffusion des mots argotiques parmi les corps militaires. Gallica récense plus de deux cents titres de journaux s'adressant de manière spécifique à l'infanterie, l'artillerie, la cavalerie, au génie, aux chasseurs, à la 'Coloniale', aux régiments de 'Zouaves', à l'armée d'Orient ainsi qu'aux camps de prisonniers. Un grand nombre de ces titres n'ont connu que quelques numéros ; d'autres ont continué bien après la Guerre, comme le *Crapouillot* ou le *Canard enchaîné*.

un ensemble composite dont il faut distinguer les couches et qui se distingue de l'argot parisien. Robert Gauthiot refuse l'idée même d'une langue spécifique aux Poilus :

> « Non, la guerre n'a pas déterminé la création soudaine d'une langue ; elle n'a même pas causé la formation de termes nouveaux en nombre appréciables. La mitrailleuse, l'une des armes principales de cette guerre, s'appelle "moulin à café" comme en 1870 et sous la Commune ; le gros obus porte le nom ancien de ‹ marmite ›, bien que le rôle de l'artillerie se soit singulièrement développé, et le ‹ boyau ›est un vieux terme technique » (1916, 81).

Avec plus de distance, nous pouvons plus facilement retenir aujourd'hui les trois ensembles distingués par P. Rézeau qui sont, au moins en théorie, clairement distincts et qui s'inscrivent dans des trajectoires différentes dans leur genèse et leur diffusion.

1.3. Catégorisation de détail

Une fois admises les trois étiquettes principales, qui nous semblent aussi justifiées que fonctionnelles, nous avons souhaité cerner avec plus de précision la distribution des lexèmes relevés par Pierre Rézeau. L'objectif des *Mots des Poilus* était en effet avant tout de constituer une nouvelle documentation et non pas de fournir une étude ciblée sur l'argot. Nous avons retenu pour notre étude de détail les lettres A- et M- qui comportent un ensemble de 107 mots étiquetés comme 'argot' : 35 entrées et sous-entrées sur 195 pour A- (soit 17 %), 72 entrées sur 261 pour M- (soit 27,5 %), avec une nette augmentation dans le pourcentage concerné[5].

Pour pouvoir mieux cerner les dimensions des distinctions opérées par Rézeau, nous avons passé son étiquetage au crible. Cela nous a amené dans un certain nombre de cas à un changement d'étiquetage, pour des raisons de chronologie voire de sémantique. En tout 14 lexèmes sont ainsi passés des catégories de l'argot militaire ou de l'argot tout court dans celle de l'argot des tranchées :

– 6x AMil > ATr

mahé, *Marie-Louise* et *mitraille* = ATr car la première attestation est de 1914

faire le mur /sauter ~ = ATr car la première attestation est de 1915

maître et *mèche à briquet* = ATr car la première attestation est de 1916

– 8x Arg > ATr

(se) faire menotte, *moblo* et *en avoir dans le moulin* = ATr car la première attestation est de 1914

abîmer (avec la variante développée : *abîmer les meubles*), *aligner* [TLF cite un exemple de 1916] et *manoche* = ATr car la première attestation est de 1915

morfler = ATr car la première attestation est de 1917

(se) mélanger (les viandes) = ATr car la première attestation est de 1918

[5] Nous rejoignons en cela André Thibault et Hélène Carles qui ont étudié, parallèlement à nous, le premier la lettre A-, la seconde la lettre M- dans l'optique des mots régionaux (v. Carles, ici ; Thibault, ici).

Ajoutons que, pour la lettre A- où nous avons pu constater un pourcentage relativement faible de mots marqués comme 'argot' dans *Les mots des Poilus* (36 occ.), il nous semble justifié de catégoriser nouvellement une vingtaine de lexèmes répertoriés sans étiquette[6]. Cela amène le nombre d'entrées argotiques pour la lettre A- à 62[7] sur 195 soit 27 %, précisément comme pour la lettre M-.

Voici la liste des ajouts que nous proposons :

– Arg. :

assaisonner "frapper (par un projectile d'arme à feu)". 'Attesté en 1912 (Chautard 1931) ; déjà en 1807 ("assaisonner de coups de pied et de coups de poing", dans DoillonArgot, 1350)'.

– AMil. :

porte annamite "porte faite d'un cadre de bois garni de barbelé, qu'on replie pour fermer un boyau en cas d'attaque" (1898, 1917).

anti(-)aérien "qui lutte contre les avions ennemis" (dp. 1900 ; 1916 ; dp. Lar 1922) ; v. *anti(-) avions* qui est dans ATr.

– ATr. :

complet d'Adam (1915) "(pour qualifier la nudité intégrale d'un homme)". 'Synon. *costume de ver* de terre*. Variante peu usuelle, non retrouvée à date antérieure dans les sources consultées, de *costume d'Adam*, de même sens, lequel est attesté en 1787'.

baraque/baraquement/cabane Adrian (1915-1919) "construction légère préfabriquée". 'Attesté en 1915 (« un nouveau type de baraquements, dits baraquements Adrian, est en voie d'exécution » Le ministre de la Guerre, 21 décembre, dans *Journal officiel de la République française. Débats parlementaires*, 2215)'[8].

aéro "(abréviation d'aéroplane)" (1914-1917). 'EsnaultPoilu sous la forme populaire *aréo*'.

'Créations d'auteur : *aéroboche* (1915) et *aéronable* (1915)[9] [*aéron[ef] + [dirige]able*]'.

---

[6] Après hésitation, nous avons maintenu dans cette catégorie le verbe *amarrer*, attesté dans les MP uniquement avant la Guerre (1913) et dans le TLFi s.v. bien après celle-ci : « *Arg.* „Manœuvrer pour tromper ou voler." (La Rue 1954) ». Il est donc difficile de savoir s'il a connu une circulation réelle dans les tranchées, mais il s'agit bien d'un mot de l'argot. – Dans une autre configuration, nous avons également maintenu le mot tabou *abricot* « sexe de la femme » dont les origines sont anciennes, mais qui est bien entré dans l'argot parisien.

[7] = 36 avec étiquette 'argot' etc. + 3 avec étiquette 'armement' + 23 sans étiquette.

[8] Même si la première attestation est tirée d'une source 'officielle', l'utilisation de la locution semble être contemporaine des Poilus et son premier emploi de nature orale : « [...] dits baraquements Adrian ». Cf. aussi la remarque s.v. *Adrian* : 'Auguste-Louis Adrian (1859–1933), intendant militaire, est surtout connu pour avoir créé le « casque Adrian », distribué aux fantassins à partir de septembre 1915'. La loc. *casque Adrian* n'a pas été traitée ds MP mais semble appartenir au même paradigme. V. aussi s.v. *Bessonneau*.

[9] Contrairement à *aéronable* qui semble être effectivement une création d'auteur, *aéroboche* a connu un emploi constant dans la presse de 1915 à 1918 (*Excelsior*, 27 janvier 1915 ; *Le Figaro*, 6 mars 1915 ; *La Dépêche*, 16 avril 1915 ; *L'Echo d'Alger*, 22 juillet 1915 ; *Paris-Midi*, 27 décembre 1915 – *Le Journal*, 6 janvier 1918 (dans la rubrique « Communiqué sous-officiel de l'Arrière »)). À signaler une attestation d'un journal tenu par le rémois Alfred Wolff (dimanche 11 octobre 1914) : « Aperçois Cernay en ruine. Un aéro boche survole les

albochine adj. "allemande" (1914-1915). 'Dérivé sur *alboche**, suff. *-in*, *-ine* (TLF), forme idiolectale, probablement'.

alcolitros "alcool solidifié en tablettes" (1914-1915). 'peut-être s'agit-il d'un nom de marque'.

Algérie "vin rouge d'Algérie" (1915).

allemand, *-ande* "gris (en parlant d'une couleur)" (1915). 'Synon. *feldgrau**'.

ampli "appareil destiné à augmenter les sons" (1917–). 'De *amplificateur*, par apocope. — Première attestation par rapport aux données de DDL (1934 ; repris dans FEW et Rob). — Frantext (1949) ; TLFSuppl (1973)'.

anti(-)avions "qui lutte contre les avions ennemis" (1916 ; TLF 1964) ; mais v. *anti(-)aérien* qui est dans AMil.

antipoilu "coiffeur" (1915). 'Par plaisanterie'.

Anzac "soldat originaire d'Australie et de Nouvelle-Zélande" (1916). 'Emprunt à l'anglais (1915, OED) ; acronyme de *Australian and New Zealand Army Corps'*.

apter "déclarer apte au service armé" (1917). 'Dérivé sur *apte* adj. "déclaré bon pour le service armé".'

auto-bouillante "boîte de conserve qui se réchauffe d'elle-même" (1915–1916). 'Attesté en 1915, comme nom de marque'.

auto-cylindre "rouleau compresseur" (1916).

auto-projecteur "voiture automobile équipée d'un projecteur lumineux" (1915-1918). 'FEW : (Lar 1922-1982)'.

autotracté "conçu pour être tracté par un dispositif intégré" (1914 ; Rob 1968).

bottes aviateur "bottes en cuir souple, lacées sur le devant, du coup-de-pied au genou" (1917) *'aviateur* est une apposition à valeur d'adj., comme dans le plus récent *blouson aviateur*.'

Nous avons également pu identifier dans la lettre M- cinq lexèmes non catégorisés qui appartiennent très probablement à l'argot des Poilus :

makoko ouistiti "(désignation raciste du Noir)" (1918). 'Mot composé, non retrouvé dans les sources consultées. De Makoko ("royaume au nord du fleuve Congo, à la fin du 19e s.", ainsi désigné du nom de son roi, le Makoko ; "habitant de ce royaume") et ouistiti (appliqué péjorativement à une personne, dep. 1918, Genevoix dans TLF ; mais ici, le mot est à prendre dans le sens injurieux de "variété de singe")'.

matriculé "marqué, strié" (1917) 'métaphore du matricule qui imprime sa marque'.

miaulée "sifflement, miaulement (d'une balle d'arme à feu)" (1915).

mitraillette "arme automatique, de petit calibre, à tir rapide montée sur un affût" (dp. 1917).

monomoteur "avion équipé d'un seul moteur" (dp. 1915)[10].

batteries de 75 situées à Pommery, le bruit l'y dirige » (cf. ‹ https://reims1418.wordpress.com/2014/10/11/68journal-de-la-grande-guerre-le-11-octobre-1914/ ›).

[10] Initialement attesté en 1904, *monomoteur* appartiendrait au jargon de la mécanique et a été employé plus particulièrement pour désigner un bateau de courses muni d'un moteur à une seule hélice (cf. *La Locomotion automobile : revue des voitures et véhicules mécaniques*, p. 230 : « Triomphe du monomoteur actionnant une bonne hélice, sur le trimoteur actionnant trois hélices. [...] Dans les cruisers c'est le *Vas-Y* avec moteur Delahaye qui triomphait sans effort »).

En tout, nous avons donc retenu pour les deux lettres 141 lexèmes argotiques (soit 28 % des entrées pour A- et M-) dont la grande majorité représente des formations de l'époque de la Grande Guerre :

(1) Arg / argot = ancien et général	(2) AMil = argot militaire = ancien et spécifique	(3) ATr = argot des tranchées = nouveau et spécifique	total
19 lexèmes (14%)	22 lexèmes (16%)	100 lexèmes (70%)	141 (100%)

Nous avons vu que l'application des étiquettes a évolué entre A- et M-, en devenant plus systématique ; notamment l'attribution de l'étiquette 'argot des tranchées' semble être devenue plus claire pour Rézeau au fur et à mesure de son travail[11]. En extrapolant les chiffres des deux lettres telles que nous les avons retenues sur l'ensemble des 5 500 lexèmes, il faudrait donc supposer qu'entre 1 050 et 1 100 lexèmes appartiennent aux trois grandes catégories d'argot, soit en réalité 20% et non pas seulement 14,5% comme nous le pensions au début. La part de l'argot des tranchées est également plus importante que ce que montraient les premiers décomptes, en pleine cohérence avec les objectifs des *Mots des Poilus*.

1.4. Inventaire

Nous proposons par la suite un inventaire de la nomenclature que les MP réunissent d'après notre catégorisation précisée pour les lettres A- et M- :

(1) Argot des tranchées [100]

ATr = né dans les tranchées	
Lettre A 40 occ.	*abeille*, *abîmer*, *aboyeur*, *complet d'Adam*, *baraque Adrian*, *aéro*, *aéroboche*, *aéronable*, *albochine*, *alcolitros*, *Algérie*, *aligner*, *allemand*, *ampli*, *anti(-)avions*, *antipoilu*, *anti(-)tank(s)*, *Anzac*, *apter*, *araignée*, *arbalète*, *argon(n)ite*, *arrivée*, *arrosage*, *arroser*, *Arthur*, *assassin*, *atterrir soi-soi comme une fleur*, *attiger la sauce*, *Auguste*, *auto-bazar*, *auto-bouillante*, *autobus (à viande)*, *auto-cantine*, *autochir*, *auto-cylindre*, *auto-projecteur*, *autotracté*, *bottes aviateur*, *avion-canon*.
Lettre M 60 occ.	*machine à coudre*/etc., *magdalena*, *mahé*, *mailloche*, *La Main de ma sœur*, *maître*, *makoko ouistiti*, *malle (des Indes)*, *manche à gigot*, *manchon*, *mandoline*, *manoche*, *maou-maou*, *mappemonde*, *Marie-Louise* "conscrit", *Marie-Louise* "bombe", *Marie-Noire*, *marmitage*, *marmitaille*, *marmitasse*, *marron glacé*, *matriculé*, *Maxime*, *mèche à briquet*, *médaux*, *(se) mélanger (les viandes)*, *mémère*, *(se) faire menotte*, *explosif Mercier*, *message*, *(tôle) métro*, *métro*, *miau*, *miaulée*, *miauleuse*, *Michel*, *michelin*, *michon*, *mie de pain mécanique*, *minard*, *mine*[2], *minen*, *minenwerfer*, *minet*, *mitraille*, *mitraillette*, *mitrailleuse*, *mitrailleuse à fayots*, *mobiliser*, *mobilo*, *moblo*, *monomoteur*, *monter en (première) ligne/aux lignes/aux tranchées/là-haut*, *monter (le sac)*, *montage*, *morfler*, *en avoir dans le moulin*, *Muller*, *faire/sauter le mur*, *(masque à) museau de cochon/de porc/de chien*.

[11] Cf. aussi Carles (ici 121-168) quant au traitement des régionalismes, qui se précise également entre la lettre A- et la lettre M-.

(2) Argot militaire [22]

AMil = formation antérieure à 1914	
Lettre A 11 occ.	*permission d'abreuvoir*, *(astiqué) à l'ail*, *porte annamite*, *anti(-)aérien*, *armoire (à glace/portative)*, *arti*, *as de carreau*, *autant pour les crosses !*, *auto-canon*, *auxi*, *azor.*
Lettre M 11 occ.	*manche (à balai)*, *marabout*, *marchis*, *margis*, *marmite*, *donner un coup de pied à la marmite / renverser la marmite*, *marmiter*, *miaule*, *montre de la classe*, *mouche (volante)*, *moulin à café/poivre.*

(3) Argot [19]

Arg = formation antérieure à 1914, hors contexte militaire	
Lettre A 10 occ.	*abricot*, *Alboche*, *ange*, *arigot*, *asphyxier*, *assaisonner*, *attigé*, *attiger*, *attiger la cabane*, *avaro.*
Lettre M 9 occ.	*macchabée*, *mahomet*, *en avoir marre*, *marré de*, *mettre les bâtons/bois/bouts/cales/cannes*, *mie de pain à ressort*, *mirabelle*, *se faire de la mousse*, *[être] mûr*

2. Étymologie : l'origine des mots d'argot

Les différents ensembles argotiques se caractérisent par une créativité lexicale particulière, autant sémantique que formelle. À distance d'un siècle, l'évaluation de Marcel Cohen à propos du « langage militaire » s'avère ainsi profondément erronnée :

> « Il est assez *inorganisé* pour ne connaître aucun procédé général de déformation des mots ou de création des termes nouveaux » (1916, 72).

2.1. Changement sémantique sans changement formel

Une majorité des lexèmes argotiques correspond à des innovations purement sémantiques, sans aucun changement formel. Les métaphores dominent par rapport aux métonymies, qui sont habituellement plus fréquentes dans les changements sémantiques sans un marquage diaphasique particulier. S'ajoutent par ailleurs d'assez nombreuses déonymisations, également à dominance métaphorique.

La distribution sémantique des trois types d'argot s'inscrit dans une série de catégories bien définie, mais avec des préférences très variables. L'argot militaire ne connaît pas de métonymies et une seule déonymisation contre huit métaphores. L'argot est présent dans les trois grands mécanismes de changement, mais se concentre, parmi les métaphores, sur les concepts de type végétal et alimentaire. L'argot des tranchées enfin développe de nombreuses métaphores à partir de référents animaux et désignant des objets. Les concepts végétaux sont en revanche absents. Par ailleurs on constate un grand nombre de formations déonymiques, essentiellement à partir de noms de personne.

En voici l'inventaire :

(1) Métaphores

référence	argot des tranchées	argot militaire	'argot'
humaine	*antipoilu* *mémère*		
spirituelle		*marabout*	*ange*
animale	*abeille* *aboyeur* *permission d'abreuvoir* *araignée* *miaou* *miaulée* *miauleuse* *minet* *mouche (volante)* *(masque à) museau de cochon/de porc/de chien*		
végétale		*(astiqué) à l'ail*	*abricot* *arigot* *mirabelle* *[être] mûr*
météorologique	*arrosage* *arroser*		
alimentaire	*marron glacé* *mie de pain mécanique*		*assaisonner* *mie de pain à ressort*
objet	*machine à coudre* *mailloche* *malle (des Indes)* *manche à gigot* *manchon* *mandoline* *manoche* *mappemonde* *marmitage* *marmitaille* *marmitasse* *mèche à briquet* *message* *(tôle) métro* *métro* *michon* *mitraillette* *mitrailleuse* *mitrailleuse à fayots*	*armoire (à glace/ etc.)* *manche (à balai)* *marmite* *marmiter* *montre de la classe* *moulin à café/poivre*	

(2) Métonymies

argot des tranchées	argot militaire	'argot'
aligner "tuer" *argon(n)ite* "gastro-entérite" *arrivée* "arrivée d'un obus ; détonation d'un obus" *atterrir soi-soi comme une fleur* "atterrir en douceur" *assassin* "soldat ; canon 75" *attiger la sauce* "abuser, exagérer" *mitraille* "ensemble des mitrailleurs d'une unité"		*asphyxier* "boire" *attiger* "abuser, exagérer" *attiger la cabane* "id."

(3) Déonymisations

argot des tranchées	argot militaire	'argot'
Algérie "vin rouge d'Algérie" *allemand* "gris (en parlant d'une couleur)" *Arthur* "canon français de 75" *Auguste* "artilleur français ; tireur allemand" *magdalena* "variété de gabion" *makoko ouistiti* "(désignation raciste du Noir)" *Marie-Louise* "bombe très haute et d'effets épouvantable ; conscrit de la classe 1914, 1915 ou 1916" *Marie-Noire* "obus" *Maxime* "(surnom du soldat allemand, plus particulièrement du tireur)" *Michel* "(surnom du soldat allemand, particulièrement de l'artilleur)" *michelin* "viande (dure)" *Muller* "(surnom du soldat allemand, particulièrement de l'artilleur)"	*azor* "sac du soldat"	*macchabée* "cadavre" *mahomet* "mèche de cheveux"

2.2. Dérivation sans changement sémantique

Un deuxième ensemble concerne les troncations qui n'affectent pas la dimension sémantique. Ce mécanisme, qui est souvent considéré comme prototypique de l'argot, est pleinement exploité par l'argot militaires (4 lexèmes) [marqué entre crochets] et l'argot des tranchées (6 lexèmes) [sans marquage] :

aéro "(abréviation d'*aéroplane*)"
ampli "appareil destiné à augmenter les sons"
arti "artillerie" [AMil]
autochir "unité mobile d'interventions médico-chirurgicales"
avaro "incident" [Arg.]
auxi "soldat du service auxiliaire" [AMil]

marchis “maréchal des logis” [AMil]
margis “maréchal des logis” [AMil]
maîtro “maître-ouvrier”
médaux [medɔks] “médecin auxiliaire”
mobilo “garde mobile”
moblo “mobilisation”

2.3. Dérivation et composition avec changement sémantique

Le troisième ensemble d’innovations concerne les différents mécanismes de formation des mots qui s’accompagnent d’un changement sémantique par métonymie ou métaphore. Ici, les lexèmes de l’argot des tranchées sont clairement dominants:

Conversion:

marmiter “lancer de gros obus” [AMil]

Suffixation:

alboch-ine “allemande”
argon(n)-ite “gastro-entérite”
marmit-age “bombardement par de gros obus”
marmit-aille “ensemble d’obus”
marmit-asse “obus de gros calibre”
min-ard “obus allemand”
min-et “obus”
mitraill-ette “arme automatique, de petit calibre, à tir rapide montée sur un affût”
mont-age “fait de monter le sac”.

Abréviation, troncation, mots-valises:

Alboche “soldat allemand” [Arg.]
alcolitros “alcool solidifié en tablettes”
Anzac “soldat originaire d’Australie et de Nouvelle-Zélande”
arigot “pied” [Arg.]

Composition:

Adrian: baraque ~ “construction légère préfabriquée”
aéroboche “avion allemand”
aéronable “avion (allemand)”
annamite: porte ~ “porte faite d’un cadre de bois garni de barbelé, qu’on replie pour fermer un boyau en cas d’attaque” [AMil]
anti(-)aérien “qui lutte contre les avions ennemis” [AMil]
anti(-)avions “qui lutte contre les avions ennemis”
antipoilu “coiffeur dans les tranchées”
anti(-)tank(s) “conçu pour mettre les tanks hors de combat”

auto-bazar "bazar ambulant"
auto-bouillante "boîte de conserve qui se réchauffe d'elle-même"
autobus (à viande) "autobus qui transporte la viande de boucherie des abattoirs aux centres de livraison"
auto-canon "canon auto-tracté" [AMil]
auto-cantine "cantine ambulante"
auto-cylindre "rouleau compresseur"
auto-projecteur "voiture automobile équipée d'un projecteur lumineux"
autotracté "conçu pour être tracté par un dispositif intégré"
aviateur: bottes ~ "bottes en cuir souple, lacées sur le devant, du coup de pied au genou"
monomoteur "avion équipé d'un seul moteur"

Formations de syntagmes et locutions:

permission d'abreuvoir "permission pour aller au café" [AMil]
Adam, complet d'~ "(pour qualifier la nudité intégrale d'un homme)"
ail: (astiqué) à l'~ "très propre" [AMil]
armoire (à glace/portative) "sac du soldat" [AMil]
as de carreau "sac du soldat, particulièrement du fantassin" [AMil]
attiger la cabane "abuser, exagérer" [Arg.]
attiger la sauce "abuser, exagérer"
La Main de ma sœur "(surnom de La Main de Massiges, plateau de la commune de Massiges (Marne), dont les contours forment comme une main gauche posée à plat)"
donner un coup de pied à la marmite / renverser la marmite "quitter précipitamment un endroit sans laisser au repas le temps de cuire"
en avoir marre "être excédé au plus haut point" [Arg.]
marré de "excédé de, dégoûté de" [Arg.]
marron glacé "obus (de 75)"
explosif Mercier "bouteille de champagne"
mettre les bâtons/bois/bouts/cales/cannes "partir (précipitamment)" [Arg.]
mouche (volante) "éclat d'obus; balle" [AMil]
moulin à café/poivre "mitrailleuse (en action)" [AMil]
mousse: se faire de la ~ "se tracasser, s'inquiéter" [Arg.]
(masque à) museau de cochon/de porc/de chien "masque contre les gaz"
mie de pain mécanique "pou (de corps)"
mie de pain à ressort "pou; puce" [Arg.]
mitrailleuse à fayots "cuisine roulante"
[être] mûr "en état d'ébriété" [Arg.]

Divers:

Exclamation: *autant pour les crosses!* "autant pour moi!" [AMil]

Comparaison: *atterrir soi-soi comme une fleur* "atterrir en douceur"

Onomatopées: *maou-maou* "avion bombardier (allemand)", *miaou* "bruit de sifflement d'un obus"

2.4. La 'cible' sémantique des innovations lexicales

Les différents changements lexicaux observables dans l'argot des tranchées se nourrissent de champs sémantiques très divers pour confluer dans les domaines 'cibles' qui évoquent le quotidien des soldats. Nous donnons ci-dessous quelques exemples des catégories sémantiques les plus représentées parmi les mots nouvellement créés :

- armes : *mirabelle* "balle (de fusil ou de mitrailleuse)"
- artillerie : *arti* "(abréviation de *artillerie*)"
- aviation : *manche (à balai)* "commande manuelle des gouvernails d'un avion"
- attirail défensif : *araignée* "entrelacs de fil barbelé"
- vie du soldat : *montre de la classe* "montre factice tenant lieu d'éphéméride pour décompter les jours de service restant à accomplir à partir du père Cent"
- alimentation : *michelin* "viande (dure)" (cf. supra 2.1, déonymisations)
- paquetage : *mèche à briquet* "fourragère honorifique"
- maladie, mort : *argon(n)ite* "gastro-entérite" ; *morfler* "*être blessé, être tué*"
- anatomie : *mahomet* "mèche de cheveux"
- sexualité : *(se) mélanger (les viandes)* "s'unir charnellement"
- général : *abîmer* « exagérer »
- ennemi : *Maxime* "(surnom du soldat allemand, plus particulièrement du tireur)"
- relief : *La Main de ma sœur* "(surnom de La Main de Massiges, plateau de la commune de Massiges (Marne), dont les contours forment comme une main gauche posée à plat)"

3. Chronologie

3.1. Époque de formation

3.1.1. Argot des tranchées

En fonction de la documentation, l'argot des tranchées englobe les innovations lexicales datables entre 1914 et 1918. Nous sommes conscient que tel ou tel mot pourrait être antidaté et ainsi ne plus être considéré comme appartenant à cette catégorie, mais les datations proposées par Rézeau dans les *Mots des Poilus* sont d'une précision remarquable.

Dans certains cas de figure, l'argot des tranchées développe ultérieurement des mots de l'argot 'tout court' ou de l'argot militaire.

> Par ex. *monomoteur* désignait en 1904 un "bateau de courses muni d'un moteur à une seule hélice" (cf. n. 10), pour se référer en 1915 à un "avion équipé d'un seul moteur".
>
> De même, la loc. *attiger la sauce* "abuser, exagérer" (1916) du temps des Poilus, se base sans doute sur la loc. argotique *attiger la cabane* "id." (1902), et même sur *attiger* "id." attesté beaucoup plus tôt en 1596 (v. 3.1.2. et 3.1.3. pour d'autres exemples).

3.1.2. Argot militaire

Pour les lettres A- et M-, l'essentiel du stock lexical remonterait à la deuxième moitié du 19e s. En tout cas, la consultation de l'ouvrage de E. Bardin (*Dictionnaire de l'armée de terre*, 8 vol., 1841-1851), ne répertorie pas les sens retenus ds MP[12]. Il est très probable que l'argot militaire ait commencé à prendre de l'importance avec la guerre franco-prussienne de 1870-1871, suivie immédiatement par l'introduction du service militaire obligatoire[13]. À cette époque, l'argot militaire était d'un usage oral car les recrues qui arrivaient de toute la France étaient encore largement analphabètes et ignoraient souvent le français.

C'est précisément pour remédier à cette situation que le commandant Perrinon mit en place un outil d'apprentissage (breveté en 1875) sous la forme d'un tissu carré de 70 cm de côté : le « Mouchoir militaire d'instructions » permettant à chaque soldat d'avoir un accès rapide aux consignes militaires. Le succès en fut visiblement immédiat car cinq années plus tard, le ministère de la guerre, dans une circulaire du 29 novembre 1880, rend officiels treize modèles de mouchoirs[14] comme aide-mémoires

---

[12] À signaler toutefois ds le *Dictionnaire de l'armée de terre* [son auteur, E. Bardin, tout en coopérant à la rédaction du Complément du dictionnaire de l'Académie française de 1838–1842, se montre assez critique envers les Académiciens (v. p.ex. s.v. *moucheter*] :
– *araignée* : s.v., mais avec le sens de « MINE qui ne se POUSSE pas directement, mais se compose de RAMEAUX divergents, terminés par autant de FOURNEAUX, destinés à prendre feu simultanément. On compare ces BRANCHES, ces GALERIES, ces RETOURS à des pattes d'araignées ». Ou ds AcC 1838 s.v. : « (art milit.), Nom donné aux branches ou galeries qui aboutissent à des fourneaux de mine ». Nous sommes encore loin du sens ds MP "entrelacs de fil barbelé, en forme de sphère d'environ 1 m de diamètre, jetés dans un boyau, une brèche, pour l'obstruer rapidement, ou devant les lignes pour renforcer les défenses (Esnault)".
– *armoire* : s.v., mais avec le sens suivant : « un des EFFETS D'AMEUBLEMENT des PAVILLONS des OFFICIERS ». Il était d'usage, en 1822, d'allouer « indifféremment aux OFFICIERS ou une Armoire ou une COMMODE fermant à CLEF ». C'est probablement en se référant, par plaisanterie, à cette pièce d'ameublement réservée seulement aux officiers qu'on est arrivé plus tard au sens de "sac du soldat, particulièrement du fantassin". AcC 1838 s.v. répertorie un sens plus ancien encore : « (anc. T. milit.), Lieu où les armes étaient mises en dépôt ».
– *bombe en marmite* : s.v. *bombe* et s.v. *en marmite* mais sans définition ; l'exemple *bombe en melon* (s.v. *bombe* et s.v. *en melon* mais sans définition également) qui est cité immédiatement après *bombe en marmite*, suggérerait qu'il serait question d'un type particulier de bombe, pour le premier en forme de marmite et pour le second, en forme de melon. S.v. *bombe* on peut lire que ce type de bombe a cessé d'être utilisé en France (probablement vers le milieu du 18e s.), « si ce n'est comme BOMBE DE FOSSÉS ». Citons aussi dans ce sens le commentaire étymologique (n° 3) du TLFi, s.v. *marmite* : « 1637 *bombes ou grosses grenades* [...] *en forme de marmites de fer* (J. Boyvin, *Le Siège de la ville de Dole*, p. 122) ».
– *mouche de fleuret* : s.v. mais avec le sens de "marque (de charbon) laissée par le bout du fleuret sur l'habit de l'adversaire". V. également l'entrée *mouchette*. Nous sommes encore loin du sens ds MP, *mouche (volante)* "éclat d'obus ; balle".

[13] Loi du 27 juillet 1872 sur le recrutement de l'armée, promulguée au *Journal officiel* du 17 août 1872, *Bulletin des lois*, n° 101, p. 97.

[14] Un aperçu de quelques modèles est accessible sur le *Portail des bibliothèques municipales spécialisées* : ‹https://bibliotheques-specialisees.paris.fr/in/faces/browse.xhtml?query=Createur%3A+%22Perrinon%2C++P.+%28Commandant%29%22›.

iconographiques pour le démontage-remontage des armes, instructions pour le paquetage, le secours aux blessés, l'hygiène, etc.[15].

Voici en ordre chronologique les 22 lexèmes de l'argot militaire pour les lettres A- et M- :

– 2 lexèmes sont attestés déjà aux 16e et 17e s. : *renverser la marmite* (Brantôme)[16] et *marmite* (1637) ;

– 13 lexèmes sont attestés pour l'essentiel pendant la deuxième moitié du 19e s., le plus ancien étant de 1833 : *azor* (1833), *marchis* (1841), *mouche (volante)* (1855), *as de carreau* (1858), *moulin* à café*/à poivre/à rata/à secouer le paletot* (1869)[17], *armoire à glaces/ portative/*à poils (1869)[18], *miaule* (1875-1880), *(astiqué) à l'ail* (1887), *marabout* (1888), *margis* (1888), *marmiter* (1894), *arti* (1894), *porte annamite* (1898) ;

– 7 lexèmes sont attestés au début du 20e s. : *anti(-)aérien* (1900), *permission d'abreuvoir* (1901), *autant pour les crosses !* (1902), *auto-canon* (1906), *manche (à balai)* (1911), *montre de la classe* (1911), *auxi* (1913).

3.1.3. Argot

L'argot, essentiellement attesté au 19e s. et connu au début de la Guerre par une certaine partie des combattants, a vite trouvé sa place dans les tranchées servant souvent de base à la création de termes nouveaux. Importé dans les tranchées par les habitants de Paris et des grandes villes, l'argot a connu une diffusion orale mais également scripturale grâce à la presse et à la correspondance avec les familles, seul moyen de communication des combattants avec leur proches[19].

---

[15] Indice très important, ces mouchoirs seront supprimés officiellement par une circulaire du 2 mars 1909 : signe qu'au seuil de la Grande Guerre, l'Armée savait déjà bien lire et surtout écrire. La preuve nous est fournie de façon magistrale par *Les mots des Poilus.*

[16] La loc. *donner un coup de pied à la marmite* est attestée, quant à elle, plus tard, en 1871 (v. Roques, ici p. 366).

[17] A signaler plus tardivement *moulin à poivre* et *moulin à rata* (1915), tandis que *moulin à secouer le paletot* (1918) serait une « variante moins usuelle, semble-t-il, de *machine* à secouer le paletot* ».

[18] V. également la n. 12, – *armoire*. Avec le même sens et chronologiquement très rapprochés : *armoire portative* (1873) ; *armoire à glaces* (1879) ; *armoire* (1886).

[19] Chaque lettre reçue au foyer était non seulement attendue avec impatience (annonce d'un 'appétit linguistique') mais lue et relue à plusieurs reprises et avec une attention particulière (assimilation et apprentissage) : « Des lettres, mais elles sont anciennes, on les dévore tout de même. Je les sais presque par cœur [...] » (24 octobre 1914, Marie Escholier, *Les saisons du vent*, p. 67). Les lettres reçues sont également lues par le voisinage : « Je vais au Bastié piquer à la machine et on me montre des lettres de deux soldats. Elles sont sur la cheminée de la cuisine retenues par le chandelier de cuivre, chacun peut les lire. Maintenant la lettre d'un soldat appartient à tout le monde » (19 octobre 1914, *ib.*, p. 64). Parmi les mots courants, les lettres contenaient des termes incompréhensibles mais chaque Poilu prenait le soin de les expliquer en générant ainsi des commentaires métalinguistiques. Le dictionnaire de Pierre Rézeau abonde de tels exemples (v. pp. 13-14 pour plus de détails) : « comme on dit dans le métier », « selon l'expression chère aux poilus », « comme on dit en termes militaires », « comme nous l'appelons », etc.

Les 19 lexèmes retenus dans les lettres A- et M- s'inscrivent dans la chronologie suivante :

- 2 lexèmes sont attestés déjà aux 16e et 17e s. : *attiger* (1596)[20] et *abricot* (1640) ;
- 14 lexèmes sont attestés tout au long du 19e s. : *attigé* (1807), *assaisonner* (1807)[21], *avaro* (1840), *asphyxier* (1841)[22], *mahomet* (1847), *mie de pain à ressort* (1847)[23], *Alboche* (1860), *macchabée* (1866), *arigot* (1883), *se faire de la mousse* (1886), *mettre les bâtons/bois/bouts/cales/*cannes (1888)[24], *en avoir marre* (1888)[25], *marré de* (1890), *ange* (1896), *mirabelle* (fin 19e s.) ;
- 1 au tout début du 20e s. : *[être] mûr* (1901).

3.2. Disparition et survie des lexèmes après la Guerre

Il s'avère que parmi les trois types d'argot étudiés, l'argot tout court a connu une survivance plus forte que les deux autres. Une faible partie seulement des termes de l'argot semble ne pas avoir connu de continuité après la Première Guerre Mondiale (4 sur 19) :

arigot, *mahomet*, *marré de*, *mirabelle*

Les quinze autres mots restent en usage au moins une grande partie du 20e siècle :

abricot, *Alboche*, *ange, asphyxier*, *assaisonner, attigé*, *attiger, attiger la cabane, avaro*, *macchabée*, *en avoir marre*, *mettre les bâtons/bois/bouts/cales/cannes, mie de pain à ressort*, *se faire de la mousse*, *[être] mûr*

En revanche, parmi les mots de l'argot militaire une moitié n'a pas connu de continuité (10 sur 22), une autre reste en usage pendant encore quelques décennies :

- disparition : *porte annamite*, *armoire (à glace/portative...)*, *arti*, *auxi*, *marabout*, *marchis*, *marmiter*, *miaule*, *montre de la classe*, *mouche (volante)*

- survie au 20e siècle : *permission d'abreuvoir*, *(astiqué) à l'ail*, *anti(-)aérien, as de carreau, autant pour les crosses !, auto-canon*, *azor, manche (à balai)*, *margis, marmite, donner un coup de pied à la marmite / renverser la marmite*, *moulin à café/poivre*

---

[20] Les loc. *attiger la cabane* et *attiger la sauce* sont beaucoup plus tardives (1902 et 1916).

[21] Initialement le sens argotique attesté en 1807 est + humain "assaisonner de coups de pied et de coups de poing", pour passer en 1912 à un trait – humain "frapper (par un projectile d'arme à feu)".

[22] A l'origine *asphyxier* apparaît dans des locutions figées : *asphyxier le pierrot* (1841), *asphyxier le ver* (1878), *asphyxier un perroquet* (1901), pour connaître un emploi sans complément en 1915, *asphyxier.*

[23] L'argot connaît *mie de pain* "pou" (1837) et les tranchées ont fait circuler la loc. *mie de pain mécanique* (1915).

[24] Avec le même sens : *mettre les bâtons* (1902) ; *les mettre* (1914) ; *mettre les bouts (de bois)* : « usuel à Lille avant 1914 » ; *mettre les bois* (1916) ; *mettre les cales* (1916) ; *mettre les quilles* (1920 « (mais en ce sens *jouer des quilles*, dep. 1846, TLF) »).

[25] À signaler également les impersonnels *il y en a marre* (1907) ; *et puis c'est marre* (1916).

Le constat le plus surprenant concerne les termes de l'argot des tranchées, qui dans 75 cas sur 100 n'ont pas connu de continuité après la Guerre :

abeille
abîmer
aboyeur
complet d'Adam
baraque/baraquement/ cabane Adrian
aéro
aéroboche
aéronable
albochine
alcolitros
Algérie
aligner
allemand(e)
antipoilu
Anzac
apter
arbalète
argon(n)ite
arrivée
Arthur
assassin
atterrir soi-soi comme une fleur
attiger la sauce
Auguste
auto-bazar
auto-bouillante
autobus (à viande)
auto-cylindre
machine à coudre etc.
magdalena
mahé
mailloche
La Main de ma sœur
maître
makoko ouistiti
malle (des Indes)
manchon
mandoline
maou-maou
mappemonde
Marie-Louise "conscrit"
Marie-Louise "bombe"
Marie-Noire "obus"
marmitaille
marmitasse
marron glacé
matriculé
Maxime
mèche à briquet
médaux
mémère
explosif Mercier
message
(tôle) métro
métro
miau
miaulée
miauleuse
Michel
michelin
michon
minard
mine[2]
minen
minenwerfer
minet
mitraille
mitrailleuse
mitrailleuse à fayots
mobiliser
moblo
montage
monter (le sac)
Muller
(masque à) museau de cochon/de porc

Seulement un quart des termes de l'argot des tranchées s'est maintenu après la Guerre (25 sur 100) :

ampli
anti(-)avions
anti(-)tank(s)
araignée
arrosage
arroser
autochir
auto-projecteur
autotracté
avion-canon
auto-cantine
bottes aviateur
manche à gigot
manoche
marmitage
(se) mélanger (les viandes)
(se) faire menotte
mie de pain mécanique
mitraillette
mobilo
monomoteur
monter en (première) ligne, etc.
morfler
en avoir dans le moulin
faire/sauter le mur

La faible longévité de ces véritables *Mots des Poilus* contredit avec grande clarté l'idée reçue que l'argot (en tant que tel) aurait son fondement dans les tranchées et dans la Grande Guerre. Si les soldats exploitent dans les grandes lignes les mécanismes de l'argot plus ancien – tout en favorisant certains types d'innovation –, ils ne créent pas les bases pour une nouvelle variété diaphasique du français.

4. Interprétation et synthèse

L'argot est considéré comme un vocabulaire véhiculé et entretenu par un groupe sociologique donné. Il demeure – surtout au début – obscur et cryptique pour les autres membres de la communauté des locuteurs. En fonction de l'époque, sa genèse et sa pratique sont surtout de nature orale et il a tendance à se renouveler assez rapidement, notamment dans les champs sémantiques 'cible' qui fonctionnent comme centres d'attraction de processus d'euphémisation ou de dysphémisation.

Dans le cas de l'argot des tranchées, la finalité cryptique n'a pas la même intensité que dans le cas de l'argot des malfaiteurs. Si pour ce dernier, le but principal est de cacher le sens des réalités, ce n'est pas le cas de l'argot des tranchées qui mise sur l'expressivité en exploitant la similarité des concepts en question. Une balle ou un éclat d'obus peuvent être évoqués par le bruit et la piqûre de l'*abeille*. La bouteille de champagne est nommée *explosif Mercier*, en associant le nom de marque très connu au son du débouchage bruyant de la bouteille. C'est toujours en prenant appui sur l'acoustique qu'un canon a été comparé à un *aboyeur* et une grenade à un chat qui miaule, *miauleuse*, etc.

En se référant à des mots qui ont une qualité ou un aspect comparables, l'argot des tranchées ne prend nullement appui sur la régionalité mais sur des mots que tout le monde à cette époque comprenait et utilisait. La principale fonction de l'argot des tranchées n'est donc pas de cacher mais de comparer les réalités avec un humour à visée euphémique.

Les soldats jouent ainsi avec les mots en leur attribuant un sens lié à la guerre lorsque ces mots désignent, à l'origine, un objet ou une action inoffensives. L'argot exploite en cela la dimension antinomique des concepts :

– Objet inoffensif (ou action inoffensive) = arme (défense)

  arroser et *arrosage* "attaquer en lançant des bombes ou des obus de façon intense et continue", *assaisonner* "frapper (par un projectile d'arme à feu)" [Arg.], *machine à coudre* "mitrailleuse", *mailloche* "gros obus", *malle (des Indes)* "gros obus", *manche à gigot* "pétard...", *manchon* "obus", *mandoline* "grenade à manche", *mappemonde* "dispositif de fil de fer barbelés utilisé comme défense passive", la série suivante basée sur le plus ancien *marmite* "gros obus" : *marmitage* "bombardement par de gros obus", *marmitaille* "ensemble d'obus", *marmitasse* "obus de gros calibre", *marmiter* "lancer de gros obus" [AMil]), *marron glacé* "obus (de 75)", *message* "canon", *métro* "(pour désigner un gros obus)", *michon* "obus", *mirabelle* "balle" [Arg.], *moulin à café/poivre* "mitrailleuse" [AMil].

– Humain ou animé = arme

  abeille "balle, éclat", *aboyeur* "canon", *araignée* "entrelacs de fil barbelé", *Marie-Louise* "bombe", *Marie-Noire* "obus", *mémère* "obus", *miauleuse* "grenade", *minet* "obus", *mouche (volante)* "balle" [AMil].

Beaucoup plus rarement, on utilise des mots qui désignent une arme (donc en rapport direct avec la guerre) pour parler de choses sans danger – la dysphémie n'est pas de mise dans l'argot des tranchées :

> *explosif Mercier* "bouteille de champagne", *mitrailleuse* "machine à écrire", *mitrailleuse à fayots / à haricots* "cuisine roulante".

La mise en place de l'argot des tranchées s'est faite progressivement et il a fallu un temps d''accommodation' à cet espace clos qu'étaient les tranchées. *Les mots des Poilus* montrent que la langue permettait toutefois une évasion de l'inertie des tranchées. Les soldats lançaient par là un défi plus ou moins inconscient au langage officiel et rangé.

Les mots des Poilus sont nés dans le contexte de la guerre et se réfèrent à ses réalités. Avec la fin de la Première Guerre Mondiale et la disparition des tranchées, la plupart des termes de cette époque s'éteignent. Il s'agit d'un épisode très significatif, mais évanescent dans la trajectoire du lexique français.

Université de Zurich Dumitru KIHAÏ

5. Bibliographie

Bardin, Étienne-Alexandre, 1841-1851. *Dictionnaire de l'armée de terre, ou Recherches historiques sur l'art et les usages militaires des anciens et des modernes*, 17 vols, Paris.

Cohen, Marcel, 1916. Compte rendu de Lazare Sainéan, *L'argot des tranchées*, *Bulletin de la société de linguistique de Paris* 20, 69-75.

Escholier, Marie, 1986, *Les saisons du vent. Journal août 1914 - mai 1915*, Carcassonne, GARAE/Hésiode.

Gauthiot, Robert, 1916. « Lettre sur l'argot des tranchées », *Bulletin de la société de linguistique de Paris* 20, 75-82.

Rézeau, Pierre, 2018. *Les mots des Poilus*, Strasbourg, ÉLiPhi.

Sainéan, Lazare, 1915. *L'argot des tranchées : d'après les lettres des Poilus et les journaux du front*, Paris, E. de Boccard.

Le vocabulaire rural dans les échanges familiaux

C'est seulement sous le Second Empire que la population rurale de la France a commencé à décroître et c'est seulement en 1931, selon Fernand Braudel (1986, 185-6), que la population citadine a égalé en nombre la population rurale avant de la dépasser définitivement et sans retour, si l'on en juge par le mouvement général des populations du monde. Evidemment ces proportions dépendent de la limite à partir de laquelle on catégorise une agglomération comme ville. Mais le mouvement que traduisent ces statistiques est indéniable, à partir d'une population estimée rurale à 90 % à la fin du Moyen Âge. On doit donc admettre que les soldats français de la Première Guerre mondiale étaient majoritairement des ruraux.

De ce fait on s'attend à ce que les échanges de correspondance entre les Poilus et leurs familles soient marqués de ruralismes et donc, par conséquence, de régionalismes, puisque la diffusion de l'usage du français a d'abord été un phénomène citadin et qu'elle n'avait pas encore, au début du 20e siècle, effacé l'essentiel des usages linguistiques provinciaux. Et le monde rural restant encore à cette époque dominé par les activités agricoles et la formation des agriculteurs s'y faisant toujours sur place, les régionalismes agricoles devaient en faire le fonds commun. *Les mots des Poilus* sont tout à fait conformes à cette présupposition. Quels que soient les domaines qu'on envisage, on y trouve des listes de termes agricoles et une variété qui concerne l'espace français dans son ensemble.

1. La représentativité du lexique agricole

Au début du 20e siècle, le monde rural s'oppose au monde citadin par son mode de vie et, aussi, par sa structuration: les campagnes, les villages et les bourgs sont interdépendants et liés par des relations économiques et sociales fortes. Mais du point de vue linguistique, des différences internes sont notables. Pour s'en tenir aux mots, puisque ce sont *Les mots des Poilus* qui font l'objet de ces journées, les paysans n'utilisaient pas tout à fait le même lexique que les ruraux au milieu desquels ils vivaient. J'ose fonder cette affirmation sur ma seule expérience personnelle, postérieure de quelques décennies au premier quart du 20e siècle. J'ai vécu mon enfance et mon adolescence dans un milieu rural où il suffisait d'ouvrir la fenêtre pour voir la campagne, le bétail et les travaux agricoles en cours. Les contacts avec le monde agricole étaient fréquents au sein de la famille et dans le voisinage et c'était aussi des contacts linguistiques parce que les agriculteurs utilisaient encore volontiers le parler dialectal avec leurs proches et que ma mère leur répondait spontanément dans ce qui était sa

première parlure, alors qu'elle utilisait le français avec ses enfants. Ainsi j'ai toujours entendu parler le patois local, mais il m'a fallu passer quelques mois d'été successifs chez mes oncles et tantes pour apprendre le lexique local des travaux agricoles, car à cette époque les enfants étaient associés activement à ces travaux. Le lexique des travaux agricoles ne s'apprenait et n'était activé normalement qu'au travail, ce qui impliquait qu'il relevait de l'immédiat communicatif le plus étroit pour une bonne part. Il m'est arrivé d'être moqué un jour de mon enfance, je devais avoir 8-9 ans, pour ne pas connaître tous les sens du substantif masculin *bourri*: je savais que c'était le nom de l'âne, comme le disait un Poilu du Loir-et-Cher, et aussi celui d'un ignorant, mais j'ignorais qu'on appelait également ainsi un appareil à confectionner les fagots, faute d'avoir pu utiliser cet outil, comme je l'ai fait seulement quelques années plus tard. Voilà ce qui distinguait un jeune rural d'un jeune paysan: le vocabulaire technique agricole ne lui était pas familier.

C'est donc, aussi, que les limites socio-lexicales n'étaient pas infranchissables. Des contacts fréquents et quelques expériences personnelles permettaient à un rural d'enrichir son vocabulaire passif. Ce qui était encore possible dans la seconde moitié du 20e siècle, l'était bien plus au début du siècle. Nous en verrons quelques témoignages à partir des correspondances.

La stratification sociolinguistique affectait même le monde paysan lui-même. Etant donné la stricte répartition des rôles entre les hommes et les femmes qui régnait alors, il y avait une part du vocabulaire agricole qui était propre aux hommes et une autre aux femmes. C'est ainsi que faisant plus tard des enquêtes dialectologiques j'ai dû constater, par exemple, qu'il était vain de questionner les femmes sur le vocabulaire des labours: elles pouvaient savoir que tel nom dénommait une pièce de la charrue, mais elles étaient incapables de l'identifier ni de la décrire. La seule exception que j'ai rencontrée était une femme qui avait dû labourer avec l'aide de son beau-père pendant la première guerre mondiale, son mari étant mobilisé. Car les travaux masculins et féminins étaient encore profondément distincts. Dans les exploitations agricoles les hommes s'occupaient des affaires extérieures: ils géraient les cultures et les pâturages. Les femmes étaient chargées des affaires intérieures, celles de la maison et de ses dépendances, les étables, la basse-cour et le jardin, et donc de la laiterie, de la volaille et des légumes. La guerre, dans les fermes comme dans les usines, a changé la vie des femmes: elles ont dû assumer le travail qui était antérieurement l'affaire des seuls hommes. C'est ainsi que le domaine réservé des hommes est devenu un domaine partagé par lettres, comme en témoignent abondamment les correspondances familiales des Poilus, dans lesquelles les épouses donnent des nouvelles des travaux de la ferme et les époux ne sont pas avares de conseils sur les meilleures solutions! Ces correspondances documentent ainsi quelques centaines de mots plus connus, par ailleurs, par la lexicographie dialectale que par la littérature.

J'ai donc concentré mon attention sur quelques aspects du vocabulaire agricole, comme étant le plus typique de la ruralité et comme illustrant au plus haut point l'immédiat communicatif du monde rural, qui affleure régulièrement dans un cer-

tain nombre de correspondances des Poilus. J'ai limité l'examen au vocabulaire qui a trait aux récoltes de l'été : les céréales, les foins et fourrages, enfin les légumes et les fruits. Comme on pourra le constater, les quelques dizaines de types lexicaux tirés de ces correspondances esquissent en quelques traits les diverses facettes de la France rurale. Il y manque cependant l'extrême nord, c'est-à-dire essentiellement la partie de la France qui était occupée et se trouvait exclue des échanges de correspondance.

2. Mise à l'écrit de l'oralité

L'entre-soi rural se fait jour par l'intermédiaire de la mise à l'écrit qui joue un rôle non négligeable. Toutes les correspondances dépouillées sont en français, alors qu'il est clair que ce n'était certainement pas l'usage premier de certains des scripteurs. De ce fait le lexique employé a subi quelques adaptations. Celles-ci oscillent entre deux pôles : ou bien la reproduction plus ou moins adroite de l'oralité, ou bien une transposition plus ou moins avancée de celle-ci. Ces deux polarisations se conjuguent avec le choix entre un dialectalisme et un régionalisme.

J'illustrerai le pôle de l'immédiat le plus étroit par un exemple extrême. Pierre Rézeau n'a pas retenu le vocabulaire qu'on peut glaner dans « une centaine de précieuses lettres en gallo adressées par une cultivatrice à son mari » (*Les mots des Poilus* 882). Effectivement cette cultivatrice du village de La Mézière, en Ille-et-Vilaine, essaie tant bien que mal de mettre sur le papier son parler dialectal dans une graphie à la diable. L'exemple le plus significatif pour moi est le nom de la digitale qu'elle emploie à propos de la confection d'un médicament : *coquard*, qui représente une prononciation [kɔˈcar], que les éditeurs lemmatisent plus correctement en *cotiard*, qui est un dérivé du verbe *cotir* "éclater", représenté dans *Les mots des Poilus* par son participe passé devenu adjectif *coti* "meurtri, contusionné" (Loir-et-Cher) et qui serait à classer dans le FEW sous KOPTEIN (2, 1156b) à côté de renn. *cotissoire* f. "fleur de digitale, que les enfants font éclater". La palatale antériorisée [c] y est représentée par le graphème *qu*, en vertu de correspondances avec des mots tels que *quitter* [ciˈtə], *quelques* [cɔk], qui dans le parler local présentent le même phonème à l'initiale. Mais c'est aussi un dialectalisme de très faible extension. Sur les plus de 400 attestations du nom de cette plante récoltées par l'ALBRAM (178-179) en Haute-Bretagne, Maine et Anjou, ce type lexical *cotiard* n'a été relevé que dans trois communes (pts 41, 49 et 3140) groupées, au nord de Rennes, dans un rayon d'une dizaine de kilomètres autour de La Mézière. Voilà qui peut illustrer le degré extrême de l'étroitesse du rayon d'usage linguistique que peuvent documenter ces correspondances privées.

Comme le montre cet exemple, certains des scripteurs ne cherchent pas à représenter exactement leur oralité ou en sont incapables, puisque leur alphabétisation a été faite exclusivement en français. Mais le plus souvent les notations sont des adaptations qui témoignent d'une bonne connaissance des rapports entre la langue écrite et l'oralité locale. C'est ainsi que des locuteurs des parlers francoprovençaux graphient de façon unanime par le digraphe *ch* des affriquées ou des interdentales selon les

parlers. Par exemple des Savoyards savent transposer régulièrement en français les formes de leur dialecte francoprovençal pour des noms de tas de foin provisoires dans le pré tels que :

– *cuchet* représentant [ky'tsɛ, ky'tse, ky'ʃɔ, 'ksɔ] (ALJA 199)
– *moachon* représentant [mwɑ'θɔ̃, mɑ'θɔ̃, mwɑtsɔ̃] (ALJA 199).

Dans une aire à cheval sur les départements de la Saône-et-Loire, du Rhône et de la Loire, les airelles sont dénommées par un type lexical propre qui se réalise sous les formes [bi'tso, bə'tso, bi'tsø] (ALLy 490 ; ALB 656* ; FEW 21, 96b), mais ce que l'on rencontre dans la correspondance, c'est la forme *bichot* n. m., conforme aux relevés de régionalismes et de l'écrit (Vurpas ; Michel 1992, 33, *bicho*).

Bien sûr, tous ces exemples ne sont pas des transpositions effectuées dans l'instant : elles n'auraient pas cette régularité. Ils témoignent que dans ces zones de bilinguisme les mots peuvent avoir une double vie, selon le registre linguistique employé, du fait des nombreuses correspondances entre les deux langues dont les locuteurs bilingues sont conscients et qu'ils savent activer lorsque besoin est.

Les occitanophones transposent systématiquement les voyelles finales atones par le *-e* dit muet du français (*pile*, *corde*, *coucourde*), sauf pour *api* "céleri" dont la voyelle finale atone ne peut pas être transposée par le *-e* muet du français sous peine de défigurer le mot.

Ils savent calquer morphologiquement par *déramer* v. tr. "faner" (Lot) le verbe occitan *deromá* v. tr. "défaire les andains" (ALLOc 645), *empiler* v. tr. "mettre en tas (un végétal qu'on a coupé ou arraché)" (Lot) à partir de [api'la] "mettre les gerbes en tas" (ALLOc 688).

Le même Poilu (MolesCatus) emploie les locutions verbales *faire le(s) passages* et *faire les traces* pour l'action de couper les céréales à la faux autour du champ afin de permettre le passage de la moissonneuse. Il s'agit d'une opération, aujourd'hui périmée depuis au moins cinquante ans, mais que, à ses débuts, la mécanisation de la moisson avait rendue obligatoire et qui a engendré une grande variété de locutions trop récentes pour s'organiser en grandes aires. Ces deux locutions donnent l'impression d'expressions descriptives personnelles. Certes *faire les passages* est attesté à quelques reprises en Normandie, Haute-Bretagne, Poitou, Saintonge, Touraine, Lorraine, Orléanais (ALIFO 162, ALN 132, ALBRAM 51, ALO 65, ALCB 404, ALLR 572), dans les interstices laissés par des types particuliers bien représentés : *détourer, détourailler, dériver, dérayer, déborder, débaler, débasser*, etc. *faire les perces, les pistes, les enrais, les enfrais*, etc. qui démontrent l'inventivité des parlers locaux pour dénommer un procédé nouveau, toujours alors capable de répondre au défi de la mécanisation récente des travaux agricoles. Dans les parlers français, cette locution a toutes les apparences d'une dénomination passe-partout francisant *faire la passée*, plus courant et plus marqué au sens de "passage, brèche, trouée" (FEW 7, 711b, *PASSARE). Mais dans la France méridionale aussi bien *faire les passages* que *faire les traces* paraissent liés au substantif ['trasos] pl. qui se rencontre dans le Lot et le Tarn,

['traso] sg. dans l'Aveyron, le Tarn et le Tarn-et-Garonne au sens de "passage dans la neige" (ALLOc 52) et au type *passatge* employé au même sens dans le Lot, le Lot-et-Garonne, la Dordogne et la Gironde (*ibid.*). Ce Poilu traduit ou calque les dénominations métaphoriques, à partir du sens de « passage dans la neige que l'on ouvre à la main, par exemple afin de pouvoir circuler d'une partie à l'autre d'une ferme » (*ibid.*), qui devaient être employées par les moissonneurs, mais dont la lexicographie ne fournit pas d'exemple. Aussi bien *passatge* que *traça* n'avaient pas été relevés jusqu'ici dans ce sens précis (Ø FEW 7, 713b-714a, *PASSARE : 13/2, 144b, *TRACTIARE). Le français fonctionne en tel cas comme la mise à l'écrit de la langue de communication entre proches.

On voit par ces quelques exemples que le bilinguisme des locuteurs du francoprovençal et de l'occitan favorise, voire exige, ce type de transposition et que l'immédiat communicatif, pour être passé par la médiatisation écrite, n'en est pas pour autant éliminé. Il y a un immédiat communicatif propre à chacun des registres linguistiques employés. Les expéditeurs de ces courriers savent d'expérience que leurs lecteurs sont capables de reconnaître leurs lexèmes sous le vêtement graphique et les calques obligatoires.

Le pôle opposé est cependant bien représenté. Il y a des formes graphiques qui représentent exactement l'oralité la plus basique, notée sans retouche ni enjolivement. Une forme comme *rèbe* n. f. "variété de navet fourrager" (Vendée) est le représentant dialectal parfaitement régulier de RAPA, le pluriel du latin RAPUM, dans la zone galloromane où les traitements phonétiques oïliques se sont superposés à des traitements occitans.

La forme *troki* n. m. "maïs" (Saône-et-Loire) est une variante de *turquie* n. m., ellipse de *blé de Turquie*, qui est bien attestée dans le Centre-Est, à cheval sur les domaines oïlique et francoprovençal (Saône-et-Loire, Jura, Loire, daupha., FEW 19, 191b-192a, *Türk*). Mais elle est marginale par rapport à la forme dominante, à voyelle labiale d'avant, [tœr'ki, trø'ki] (une dizaine d'attestations dans ALB 778 ; Ø ALFC 565 et ALJA 395) et totalement opaque à qui ne la connaît pas.

Il y a deux attestations de la forme du type *truffe* n. f. "pomme de terre" qu'est *treuffe* (Côte-d'Or) et qui est bien répandue en Bourgogne et Franche-Comté (FEW 13/2, 385b-386a, TŪBER). Mais il est significatif qu'un Poilu l'emploie dans un syntagme dialectal, en formule conclusive d'une lettre à sa femme : « Je pense souvent à ma grousse treuffe et je l'embrasse bien fort ». On est ici dans les relations amoureuses à l'intérieur d'un couple ; on ne peut pas avoir communicatif plus intime.

On voit que l'emploi de telles formes, qui relèvent de la langue de proximité entre les correspondants, est significatif tout autant d'un mouvement de rapprochement maximal par le canal de l'écrit que de méconnaissance des lexèmes français correspondants. Les dialectalismes peuvent témoigner du naturel spontané et naïf des scripteurs, mais ils peuvent tout autant participer d'un jeu verbal sur la connivence linguistique des correspondants. Car ces termes agricoles ne se relèvent pas seulement

sous la plume des agriculteurs. Pour décrire leurs conditions de vie rustiques, certains Poilus recourent à des types lexicaux typiquement agricoles dont ils partagent la connaissance avec leurs correspondants.

Un Poilu du Vaucluse, qui est dentiste de profession, par la graphie *boùcas*, indiquant une diphtongue dans la syllabe initiale, manifeste clairement qu'il emploie un terme occitan. Son *boùcas* n. m. "foin grossier» correspond au provençal *baucas* n. m. "grande touffe de graminées" (FEW 1, 311b, *BALCOS) que Mistral a employé (M, Rivière) et enregistré lexicalement, mais il n'a jamais été signalé par la lexicographie différentielle.

Un Poilu du département du Nord qui est médecin ne craint pas d'employer la locution *aller à tas* "monter se coucher sur le tas de paille dans la grange", sûr que ses correspondants comprendraient cette locution qui devait être traditionnelle, mais qui n'est pas autrement enregistrée. On n'a pas de peine à imaginer les situations dans lesquelles cette locution pouvait s'employer, ne serait-ce qu'à l'adresse des mendiants qu'on hébergeait pour la nuit.

Un ancien normalien, agrégé de lettres, originaire de la Côte-d'Or, utilise sans précaution oratoire *tisse* n. f. "tas de gerbes dans un champ". C'est une forme caractéristique de la Haute-Marne et de la Bourgogne d'un type lexical du sud-est oïlique (sud Champagne, Bourgogne, Franche-Comté), appliqué plus souvent au tas de gerbes dans la grange ou le grenier (ALCB 411, ALB 438, ALFC 303) qu'à la meule dressée dans le champ (ALCB 411, ALB 437, ALFC 297) (FEW 13/1, 354, *TĪSKA, corrigeant 17, 320b, **tas*). C'est très volontairement qu'il emploie la dénomination précise qu'il connaît et qu'on emploie en français localement, comme le prouvent les attestations textuelles des 18e et 19e siècles que Pierre Rézeau a su trouver et le régionalisme relevé dans la seconde moitié du 20e siècle (Taverdet ; Navette-Taverdet 1991, 141). C'est qu'à cette époque la communauté de langue passive pouvait encore s'activer quand on en éprouvait le besoin. Il n'est sans doute pas anodin que l'éditrice de la lettre, en 2000, ait édité : *lisse*. Comme elle porte le même nom que l'auteur de la lettre, cela signifie que, près d'un siècle plus tard, les connaissances familiales partagées sont devenues autres.

Ainsi que le montrent ces correspondances de guerre, au début du 20e siècle, dialectalismes et régionalismes participaient encore des jeux langagiers entre tous les ruraux qui recréaient une connivence par delà l'éloignement et dédramatisaient la situation.

3. La représentation des activités agricoles

Mais c'est aussi par les réalités dénommées que le lexique régionalisé qui émerge dans les correspondances est d'abord représentatif. Que ce soient les cultures, les façons qu'on leur donne ou les transformations qu'on leur fait subir, tout le cycle cultural que subissent les plantes cultivées est évoqué. Ce lexique est aussi révélateur

du quant-à-soi des ruraux qui adoptent, maintiennent ou transforment les dénominations reçues transitoirement ou bien qui créent leurs propres dénominations.

3.1. Les dénominations des céréales

Si l'on prend l'exemple du vocabulaire qui concerne les céréales, on voit que l'entier du domaine est représenté dans le lexique. Les principales céréales sont mentionnées, le blé, l'avoine, l'orge et le méteil. Les activités cardinales qu'on leur consacre et que sont les semailles, la moisson et les battages sont représentées dans le lexique. Mais ce qui donne lieu au plus grand nombre d'entrées ce sont les dénominations des différentes meules de gerbes ou de paille, que le lexique français ne sait dénommer, le plus souvent, que par des mots passe-partout. Car ce sont des termes obligatoires de la vie paysanne, appris dès l'enfance. C'est la description de la vie ordinaire qui revient chaque année avec l'été, comme le vocabulaire des plagistes aujourd'hui.

Les noms des céréales principales n'offrent de particularismes que dans des locutions nominales, où un adjectif caractérise la couleur ou la taille des grains et qui se réfèrent à des variétés dont on peut trouver des attestations dans la littérature spécialisée mais que la lexicographie française ignore et qu'on est bien en peine d'identifier :

avoine rouge loc. nom. f. "(dénomination de diverses variétés d'avoine, notamment hâtives, aux grains d'un fauve roussâtre)" (Aude) ;

blé rouge loc. nom. m. "froment d'automne à épi roux, sans barbes" (Isère) ;

gros blé loc. nom. m. "blé Poulard, variété très résistante à la verse et à l'égrenage" (Isère) ;

petit blé loc. nom. m. "blé de printemps (?)" (Isère) ;

petits blés loc. nom. m. pl. "id." (Yonne).

Les documents anciens contiennent de semblables attestations de *gros blé* sans qu'on puisse déterminer si elles se référaient toutes à une même et seule variété, d'autant plus que le représentant de BLADU avait une valeur générique à date ancienne (cf., par exemple, FEW 15/1, 129b, *BLĀD, et note 27). Cependant se rencontrent de façon continue du 16e au 18e siècle, en Bretagne et dans le Maine, par exemple, des mentions d'une semblable locution : *froment rouge*, dans des redevances en nature. Encore dans les parlers contemporains de ces régions ont été recueillies de telles dénominations descriptives : *blé rouge*, *froment rouge* en Morbihan, Ille-et-Vilaine et Loire-Atlantique (ALBRAM 2) où on les opposait à la variété, dénommée *froment blanc* ou *blé blanc*, qui les a supplantées au 20e siècle. On voit ainsi se maintenir les dernières traces de spécialisations dénominatives anciennes, avant que commence le règne des variétés commercialisées par l'industrie agricole.

La seule céréale mentionnée sous des dénominations régionales, c'est l'orge de printemps à deux rangs, qui apparaît dans les lettres des Poilus sous les types *baillarge* n. f. en Vendée et Vienne et *paumelle* n. f. dans le Vaucluse. Ce sont les deux types lexicaux entre lesquels se partage le domaine français pour ce type d'orge qui n'était cultivé anciennement que dans la moitié sud de la France. De ce fait *paumelle* est une

dénomination récente en français. La plus ancienne attestation que j'en connaisse est de 1517 dans un inventaire d'un petit noble de Saint-Maudez dans les Côtes d'Armor (Nassiet 1993, 175). Cela s'accorde avec l'aire de ce type lexical en Bretagne qui a la forme d'un triangle, dont la base est à la côte de la Manche et la pointe au sud de l'Ille-et-Vilaine (ALBRAM 1). Cette aire représente une expansion depuis les ports de la côte, semblable à celle qu'on peut voir en Normandie et Picardie. C'est un emprunt, avec adaptation suffixale, de l'ancien provençal *palmola* n. f., attesté depuis le 12e siècle, qui a été adopté par un certain nombre de parlers francoprovençaux et occitans contemporains (FEW 7, 517a, PALMŬLA), sous l'influence du français, ce dont témoigne le Poilu du Vaucluse.

Le second, *baillarge* n. f., est lui aussi un régionalisme attesté depuis 1300 dans le sud-ouest oïlique (Gdf 1, 554c-555a ; ALO 46 ; ALBRAM 1), où a été adoptée la forme féminine de l'adjectif BALEARICUS qui qualifiait cette céréale chez les Romains. C'est un choix ancien, distinct du correspondant masculin *baillarc* qui a été retenu, au proche, par le nord-ouest occitan et le gascon (ALAL 1492 ; ALG 274) et, au loin, par le picard.

Ces deux dénominations se réfèrent à une céréale destinée à l'alimentation animale et relèvent du vocabulaire strictement agricole.

Un autre exemple est fourni par une attestation de *mélarde* n. f. "méteil" (Sarthe) qui correspond à une aire à cheval sur le Maine, la Touraine et le Blésois (ALIFO 40 ; ALBRAM 8 ; FEW 6/2, 163, MĪSCŬLARE), dénomination régionale employée pour un mélange d'orge et d'avoine destiné à l'alimentation animale. Ce sont des céréales secondaires dont les noms sont à usage interne au monde agricole.

On voit sur ce seul exemple que les échanges épistolaires concentrent les régionalismes dans le cadre restreint de l'entre-soi. C'est encore plus manifeste si l'on envisage la description des céréales. Les seuls substantifs descriptifs des céréales qui soient régionalisés concernent les déchets, les balles de céréales :

balouffe n. f. "balle des céréales" (Côte-d'Or, tandis que ALB 464 ne l'atteste qu'en Saône-et-Loire) est essentiellement un type francoprovençal et occitan (voir FEW 1, 21b, BALLARE ; ALLy 5, 72).

bouffe n. f. "débris de paille, balle des céréales" (Côte-d'Or) est un type bien répandu en Côte-d'Or et Saône-et-Loire (ALB 464), mais aussi en francoprovençal et occitan (ALLy 5, 72 ; FEW 1, 597a, BUFF-, PUFF-).

Ces deux types lexicaux sont largement représentés dans les parlers oïliques, francoprovençaux et occitans du quart sud-est de la France et *baloffe* n. f. est déjà bien attesté, aux 15e et 16e siècles, dans documents ou chez des auteurs originaires de la même zone (Gdf 1, 565a ; DMF), comme dans les *Affaires de Jacques Cœur*, chez Du Pinet (1542) et Laurent Joubert (1587), mais il n'en reste pas moins que ce sont des sous-produits sans aucune valeur commerciale et le plus souvent destinés à faire de l'engrais. Lors des battages, comme je l'ai expérimenté personnellement, on en confiait le soin aux enfants, ce qui était sans danger pour eux et sans risque pour l'exploitant. C'est dire la valeur d'échange restreint de ces substantifs.

3.2. La moisson

Il est notable que les substantifs régionaux utilisés pour dénommer les principales opérations auxquelles donnent lieu les céréales concernent essentiellement la région la mieux représentée parmi les correspondances étudiées, l'ancien Poitou-Charentes. La concurrence de *semailles*, *moisson* et *battages* laissait peu de latitude aux dénominations régionales, respectivement *les couvrailles*, *la métive* et *les batteries* qui caractérisent une vaste zone occidentale débordant plus ou moins sur le Centre. Ces substantifs y sont attestés dès le Moyen Âge et la lexicographie du français les a parfois enregistrés, comme régionalismes, ainsi *couvrailles* (cf., en complément de FEW 2, 1146b, Rézeau 2016, 116-117) et *métive* (FEW 6/2, 51b, MĔSSIS). Le cas de *batterie* (FEW 1, 294a, BATTUERE) doit être mis en relation avec la fréquence de la dénomination verbale *dépiquer* v.tr. "égrener les épis des céréales en les foulant, en les roulant ou en les battant au fléau", relevée chez des correspondants de Haute-Garonne, Gers, Hérault, Landes, Lot et Tarn et qui a eu un meilleur succès dans la lexicographie française qui l'enregistre continûment depuis Boiste 1829. Dans le Sud comme dans l'Ouest, à la différence du reste de la France, le battage se faisait traditionnellement encore jusqu'au milieu du 20e siècle à la suite de la moisson, en plein air et par entraide. Ces régionalismes y dénommaient traditionnellement un moment fort de la vie du monde agricole et s'y sont maintenus tant qu'ils n'ont pas été rendus obsolètes par la généralisation des machines agricoles.

Mais c'est surtout pour les diverses opérations auxquelles donnent lieu ces activités que sont fréquentes les spécificités régionales. Le ramassage de la moisson se fait en plusieurs temps qui donnent lieu à divers amoncellements. Il y a d'abord les tas de gerbes que l'on fait provisoirement dans le champ pour favoriser le séchage des céréales et en attendant leur transport à la ferme. Là où les citadins ne voyaient que des meules de céréales, pour les paysans il s'agissait d'amoncellements dont l'emplacement, la durée, la forme et la taille étaient réglées traditionnellement et qu'évoquaient précisément pour eux les dénominations dont ils se servaient. Dans les correspondances un certain nombre de dénominations de tas de céréales sont susceptibles de dérouter les lecteurs d'aujourd'hui. Mais ce n'était sûrement pas le cas des destinataires auxquels les contextes suffisaient pour résoudre les ambiguïtés possibles du fait de l'homonymie ou de la polysémie. Les correspondants partagent le même lexique et leurs lettres sont la transposition écrite de leur oralité familiale ou amicale. Je ne reviens pas sur *tisse* que j'ai déjà évoqué.

Voici quelques exemples où la graphie oblige à choisir entre des homonymes. Le cas le plus simple est celui de *maille* n. f. "tas de gerbes de blé dans l'aire" (Saône-et-Loire) qui est une forme dialectale correspondant au français *moie* s.f., l'un des continuateurs du latin MĒTA "cône ; meule ; borne" qui se sont maintenus à travers tout le gallo-roman. Certains dictionnaires comme le TLF, s.v. *moye*, l'enregistrent, mais il est sorti de l'usage du français commun au cours du 17e siècle. En réalité, aussi bien *moye* que le diminutif *moyette* sont en français contemporain des résurgences à partir d'usages régionaux. Le Poilu qui emploie *maille* en ce sens n'a rien d'autre en vue que

la dénomination familière pour sa correspondante. Dans le contexte du travail des moissons il n'y a aucune ambiguïté pour eux. Aucun d'eux ne fera la confusion avec les *mailles* d'un tricot, d'un filet, d'une chaîne, etc. Ceci est d'autant plus clair que les relevés dialectologiques du milieu du 20e siècle localisent le type lexical et la forme en cause de façon très précise. Les cartes « la meule de gerbes dans les champs » et « la meule de gerbes dans la grange » de l'*Atlas Linguistique de la Bourgogne* (ALB 437 et 438) n'offrent rien de semblable en Saône-et-Loire. Par contre ce type lexical domine le nord du domaine voisin dans la Loire et le Rhône (ALLy 67 « la meule de gerbes dans le champ ») et une enquête sur les parlers brionnais (Rossi 2004, 514) a retrouvé *maille* n.f. "meule ovale dans le champ" dans trois communes de l'extrême sud-est de la Saône-et-Loire (Semur-en-Brionnais, Chenay-le-Châtel, Anglure-sous-Dun). Or le Poilu, qui est né à Coublanc (Saône-et-Loire) et qui habite le village limitrophe d'Ecoche (Loire), est originaire de cette même petite aire du Brionnais, la seule qui ait conservé ce type lexical en Bourgogne.

De même pour un concurrent de la même région, *plongeon* s. m. "meule de gerbes" (Loire), l'homonymie avec le français courant *plongeon* s. m. "action de plonger" rend le sens de ce substantif totalement opaque pour qui ne le connaît pas. Mais au sens de "meule de gerbes", c'est un terme qui occupe, depuis le 13e siècle, une vaste aire centrale, à cheval sur les domaines français, francoprovençal et occitan, de la Champagne jusqu'au sud du Massif Central (cf. Chambon MélVarFr 1, 41-42 ; FEW 9, 82b, *PLŬMBIARE) et qui est attesté, de façon isolée dans le sud du Forez, à une dizaine de kilomètres (ALLy 67, point 56) de Montbrison, où le Poilu était plâtrier-peintre et d'où sa femme, passementière, lui raconte les travaux de la moisson chez sa mère, tous deux donc ruraux liés au monde agricole.

Le cas de *barge* s. f. "gros tas d'une récolte (de céréales ou de fourrage)" (Vendée) est semblable. Cet occidentalisme, attesté de la Normandie jusqu'au Périgord, vaste région où il est localisé dès le moyen français grâce aux dépouillements de Pierre Rézeau (bmanc. 1453, MotsPoilus 586, s.v. pailler ; saint. 1460, Mourain 2003, 88 ; saint. 1540, DuPineauR 60 ; ang. 1605, Le Loyer, TLF), connaît deux homonymes en français contemporain : *barge* s. f. "bateau à fond plat" et *barge* s. f. "oiseau échassier migrateur", avec lesquels il n'a aucun rapport visible aussi bien pour les simples locuteurs que pour les historiens de la langue (FEW 1, 253a, *BARGA).

D'autres dénominations sont apparemment plus claires. Ainsi la forme interne des substantifs *pailler* s. m. "tas de paille dressé dans l'aire après le battage des céréales" (Vendée) et de *gerbière* n. f. "tas de gerbes de céréales dans l'aire" (Tarn) est transparente, mais leur sens n'en est pas pour autant évident. Cette *gerbière* se distingue morphologiquement du substantif masculin *gerbier* des manuels d'agriculture et, en tant que synonyme de celui-ci, représente, presque exclusivement, une adaptation de l'occitan *garbiera* qui est d'usage dans la France méridionale depuis Olivier de Serres et enregistré par Cotgrave. La forme interne de *pailler* est claire, elle aussi, mais son sens varie, dans les dictionnaires et même selon les dictionnaires, entre "tas de paille" et "lieu où l'on entrepose la paille". Il y a deux attestations dans la correspondance

des Poilus, l'une au sens de "grenier à foin et à paille" en Haute-Garonne et l'autre au sens de "tas de paille dans l'aire", en Vendée, c'est-à-dire justement là où les relevés régionaux attestent ces sens : en Languedoc et dans le Centre-Ouest, notamment (FEW 7, 502b-503a, PALEARE ; ALLOc 654 ; ALLOr 814, 815* : « l'usage d'édifier dans la cour de la ferme une meule de paille provenant du battage était peu fréquent ou inconnu dans bien des localités »). Nous avons désormais besoin des lexicographes pour comprendre ce qui était évident pour les correspondants de la Première Guerre.

Un cas similaire est celui de *pignon* n. m. "meule de blé" (Puy de Dôme), sens métaphorique du français *pignon* "mur de maison dont la partie supérieure est en forme de triangle" qui s'est implanté comme régionalisme du français dans le Puy-de-Dôme et le Velay et, de là, dans les parlers occitans du nord-ouest du Puy-de-Dôme et de l'est de la Creuse, mais qui fonctionne comme régionalisme surplombant les dénominations occitanes. Voir sur celui-ci Chambon (1999, 26-7).

L'emploi de *pile* n. f. "tas de gerbes provisoire dans un champ moissonné" (Lot) pourrait passer pour une dénomination approximative à partir de *pile* "amas de choses entassées les unes sur les autres", mais il existe des parlers où l'on a relevé l'emploi de ce substantif, pour dénommer des tas de gerbes en Haute-Bretagne et dans le Sud-Ouest par exemple (FEW 8, 476b, PĪLA). C'est particulièrement le cas pour une petite aire compacte voisine du Lot dans le Tarn-et-Garonne où ['pilo] n. f. dénomme un tas de gerbes en croix dont les épis se superposent au centre (ALLOc 686) et où "mettre les gerbes en tas" se dit [api'la] (*ibid*. 688). C'est donc le correspondant francisé attendu d'une forme de l'oralité locale, de même que le verbe *empiler* v.tr. "mettre en tas (un végétal qu'on a coupé ou arraché)" (Lot) employé par le même scripteur pour les gerbes aussi bien que pour les foins et fourrages.

Ce n'est pas non plus une approximation que *tas* n.m. "réserve de foin ou de paille (dans une grange)" (Nord) qu'on a déjà vu. C'est en effet un type lexical dominant l'ouest de la Picardie au sens de "partie de la grange où on entasse les gerbes" (ALPic 58 « la travée de grange ») et qui se prolonge en Haute-Normandie, et auquel correspond plus au sud, en Basse-Normandie et Perche, le dérivé *tasserie* n. f. (ALN 150 et ALIFO 180 « gerbier en grange »).

Toutes ces dénominations manifestent la connivence linguistique entre les correspondants : scripteur et lecteurs partagent le même lexique et ne s'embarrassent pas d'explications ni ne cherchent un terme moins marqué. Tout au plus francisent-ils le terme qui est usuel entre eux et leurs correspondants, le terme technique de leur métier de paysans. Ils sont sûrs de leur compréhension mutuelle.

3.3. Les dénominations des foins et fourrages

Si nous passons au foin et aux fourrages, nous verrons de semblables configurations. Donnent lieu à des relevés essentiellement les fourrages dont la dénomination commune en français est d'apparition tardive et n'a pas encore atteint une audience

nationale. C'est le cas du sainfoin, dont le nom n'est attesté en français que depuis le milieu du 16e siècle, en même temps que sa culture a été introduite dans la moitié nord du pays à partir de la France méridionale. Il a plusieurs concurrents dans le lexique des lettres des Poilus, qui proviennent de la moitié sud de la France où la culture de la plante n'a pas été, comme dans la France septentrionale, diffusée par « en haut ».

chapre n. m. "sainfoin" (Puy-de-Dôme) est la forme française d'un type lexical propre au Puy-de-Dôme et à l'Allier (ALF 1705 ; ALAL 372 ; FEW 21, 148a). Indice supplémentaire de l'immédiat communicatif étroit de cette correspondance, le même Poilu emploie le dérivé *chaprier* n. m. "pré semé en sainfoin" (Puy-de-Dôme) qui manque dans la lexicographie (FEW 21, 148a), à la différence du féminin *chaprière* n. f., dont Pierre Rézeau cite quelques exemples du 18e siècle.

Les domaines occitan et francoprovençal conservent, sous deux variantes suffixales en -ELLU et -ITTU, une dénomination du sainfoin qui y est attestée depuis 1496 (FEW 12, 134b, SPARGĔRE). C'est la forme féminine du type en -ITTU introduit en français par Olivier de Serres qui apparaît : *esparcette* n. f. "sainfoin" (Isère, Lot, Vaucluse). Celle-ci pourrait être, en Isère, une francisation de la forme dialectale féminine qui domine en domaine francoprovençal (cf. ALJA 238), mais ailleurs ce doit être la forme régionale, celle qu'enregistre exclusivement la lexicographie du français contemporain, car dans les relevés dialectaux c'est le masculin qui l'emporte largement (ALF 1705 ; ALMC 158* ; ALP 227).

Cette dénomination est concurrencée en domaine francoprovençal par les variantes *pelagras* et *pellaga* n. m. "sainfoin" (Haute-Savoie) d'un type que Pierre Rézeau documente depuis 1752 dans une aire qui comprend l'Ain, la Savoie et la Haute-Savoie et déborde sur la canton de Genève (FEW 21, 148a ; ALJA 238). Il est notable que ce type, comme le type *chapre*, sont non seulement régionaux, mais inconnus avant l'époque moderne et d'étymologies inconnues.

Le maïs, mis à part dans certaines régions comme le Sud-Ouest, reste encore assez souvent au début du 20e siècle une plante fourragère destinée, en vert, à l'alimentation animale, comme en témoigne la locution *pointe de maïs* loc. nom. f. "extrémité des tiges de maïs, qu'on coupe en vert pour nourrir le bétail" (Lot). Dans la moitié nord de la France c'est une plante dont la culture est limitée à certaines régions. Comme le notait un Manceau, dans ses souvenirs, écrits avant 1820 : « Dans le même temps [que la pomme de terre] nous vint aussi le turquis » (Chauveau 2012, 95). Et l'introduction a pu être encore plus tardive, comme le rapporte le commentaire de la carte ALIFO 45 au point 32 en Eure-et-Loir : « Le témoin a vu du maïs pour la première fois de sa vie en 1914, vers Meaux ». La dénomination de cette plante originaire d'Amérique s'implante en français au cours du 16e siècle par l'intermédiaire de l'espagnol. Mais elle a été concurrencée, dès cette époque, par des dénominations formées sur le modèle adopté pour d'autres plantes et animaux empruntés aux Amériques et qui se maintiennent encore au début du 20e siècle régionalement :

blé d'Inde loc. nom. m. "maïs" (Sarthe), forme française de hmanc. ['bje d ɛ̃ d] de l'est de la Sarthe (ALBRAM 29* p 116, 121)

blé de Turquie loc. nom. m. “maïs” (Haute-Vienne) et par ellipse : *turquie* n. m. “maïs” (Jura), et même la forme dialectale *troki* n.m. “maïs” (Saône-et-Loire), déjà évoquée.

Ce n’est que dans la seconde moitié du 20e siècle que ces dénominations ont été totalement périmées par la généralisation de la culture du maïs-grain, dénomination que je trouve pour la première fois sous la plume de Parmentier, qui distingue en 1812 le *maïs-grain* et le *maïs-fourrage* (Antoine Augustin Parmentier, *Le maïs ou blé de Turquie apprécié sous tous ses rapports* ; éd. revue et corrigée ; Paris, Imprimerie impériale ; 1812, p. 94), tandis qu’il n’avait pas encore senti, dans la première édition, la nécessité de l’opposer au *maïs fourrage* (id., *Mémoire couronné le 25 août 1784 par l’Académie royales des Sciences, Belles Lettres et Arts de Bordeaux*…. ; Bordeaux, Pallandre, 1785, pp. 57, 136).

Le nom de la vesce est d’origine latine et sa culture a été précoce au point que lat. *vĭcia* a été emprunté en domaines celtique et germanique (FEW 14, 413b, *vĭcia*). Néanmoins, d’autres plantes fourragères, comme la gesse par exemple, du fait de leur ressemblance, ont concurrencé d’autant plus facilement la dénomination commune de la vesce cultivée que c’est une plante destinée, elle aussi, à l’alimentation animale. Dans les correspondances des Poilus elle est mentionnée sous trois types lexicaux bien localisés :

– le type propre au Centre-Ouest (Poitou, Saintonge, Limousin, Périgord) où il est attesté depuis 1407 : *garrobe* n.f. “vesce cultivée” (Vendée) (FEW 19, 67b, *ḫarrūba*). Le classement de ce type par Wartburg sous un étymon arabe n’implique pas une telle origine, puisqu’il paraît pouvoir être rapproché d’un latin médiéval *garropa* signalé en Poitou vers 1100 comme dénomination d’une vesce (FEW 21, 146a) et des types anciens et modernes occit. *garrofa* et fr. *jarroce*, etc. ;
– d’un type *dravière*, qui est attesté depuis le 14e siècle et qui domine le nord du domaine d’oïl (FEW 3, 157b, DRAVOCA, et note 2), une variante *gravière* n.f. “vesce cultivée” (Aube) couvre le centre de la Champagne (ALCB 379) ;
– *pesette* n. f. “vesce fourragère” (Ain), qui est un diminutif de *pois* propre en ce sens au domaine francoprovençal depuis le 16e siècle (FEW 8, 6607a, PĪSUM ; ALF 1379 ; ALB 335 p 109 ; ALFC 532) et qui est attesté comme régionalisme dans l’Ain (Chambon 1999, 232).

L’implantation de ces différentes dénominations est ancienne et sur des aires stables, typiques de régions linguistiques à l’identité forte. Ces caractéristiques leur valent une emprise évidente et non questionnable pour ceux qui les emploient dans leurs relations avec leurs proches.

Enfin une espèce d’agrostide, non identifiable, mais l’une « des quelques espèces *d’Agrostis* [qui] tiennent une grande place dans nos prés et pâturages », comme le disait un botaniste, « et [dont] deux d’entre elles *A. vulgaris* et *A. alba* donnent un foin de qualité » (Chevalier 1949, 570), est dénommée par un type lexical largement attesté pour dénommer des plantes traçantes, telles que la renouée, mais sans identification bien nette (FEW 13/2, 168, *TRAGĪNARE) :

traînasse n.f. “graminée vivace cultivée comme plante fourragère, agrostide” (Lot).

3.4. Le fanage et ses différentes opérations

Le travail du fanage proprement dit exemplifie deux attitudes. En domaine d'oïl on n'hésite pas à employer, au lieu des dérivés *fanage* et *fanaison* du français commun, une forme régionale et dialectale comme *fanerie* n. f. "fenaison" (Mayenne, Sarthe). Celle-ci s'appuie sur un usage étendu à travers les parlers du nord-ouest et sur son intégration au sein du modèle des substantifs dénommant les grands travaux comme la *batterie* "battage des céréales", la *couperie* "moisson", etc. Elle n'est sûrement pas très ancienne, car ce même substantif est attesté du 15e au 18e siècle comme une dénomination du fenil dans le Maine et en Bretagne : *fennerie* / *fenerie* (Laval 1444-1452 ; Basse-Bretagne av. 1617), *fannerie* (Vannes 1455/1458 ; Laval 1744-1749), d'après des relevés personnels, qui a même été calquée par le breton *foenneri* n. f. "fenil" (dep. 1633, Deshayes 2003). Cet usage suffixal original illustre la créativité encore active à l'époque contemporaine des parlers dialectaux.

En domaine francoprovençal, par contre, ce sont des formes rarissimes dans les parlers dialectaux qui ont été utilisées. La forme qui s'est imposée en français moderne pour le verbe *faner* est irrégulière par rapport au *fener* de l'ancien et du moyen français, comme l'a montré Straka (1987, 249) : « les formes en *a*… sont toutes le résultat d'une action analogique ou d'une assimilation de *e* à *a* de la syllabe suivante (le plus souvent accentuée) ou, au contraire, d'une dissimilation *e-e* en *a-e* ». De ce fait la réfection en *foiner*, à partir du substantif *foin*, bien répandue dans l'Est, n'a pas concurrencé les formes francoprovençales (elle manque ALJA 188), mais s'est imposée en français régional, d'où la petite collection d'exemples de *foiner* chez les Poilus de Haute-Savoie, à côté d'un seul exemple de *fener*, francisation de la forme dialectale dominante de type *fena* (ALJA 188).

Un cas comparable est celui du nom du regain dans la même zone : *refoin* n. m. "herbe qui repousse dans une prairie après une première fauche" (Isère, Savoie), qui n'apparaît que rarement dans les relevés dialectaux, entre Lyon et Vienne (ALLy 42, p 51, 52, 63 [rə'fwẽ]) et dans l'Isère (ALJA 233 p 79 [rə'fẽ]) et en Suisse romande (FEW 1, 456a), tandis que Pierre Rézeau a pu en fournir une série d'exemples en français depuis le 17e siècle dans cette zone. Les Poilus ne recourent pas, dans leurs lettres, aux dénominations du regain : frpr. *revioure* (FEW 10, 361b, RĔVĪVĔRE) et *recort* (FEW 2, 1183, CŎRDUS), de leur usage oral dialectal.

Les opérations successives commencent par l'action de défaire et éparpiller les andains. Un agriculteur du Lot francise en *déramer* v.tr. l'occitan *deromá* "défaire les andains" (ALLOc 645), dérivé de *ram* m. / *rámo* f. "andain" (ALLOc 641), propre aux parlers du centre-nord occitan (FEW 10, 39b-40a, RAMUS ; ALCe 297* ; ALAL 1616* ; ALMC 941 ; ALLOc 645), comme on en a d'autres exemples en Velay et Puy-de-Dôme. Le synonyme *désandainer* des dictionnaires du français contemporain (FEW 24, 405a, *ambĭtus*), qui est emprunté aux parlers dialectaux d'une bonne moitié de la France, n'a eu aucun rayonnement. En tout cas le même agriculteur utilise à

d'autres occasions un verbe passe-partout : *ouvrir* v. tr. "étendre (de l'herbe qui a été fauchée)" (Lot) qui n'a pas été retrouvé par ailleurs.

Pour charger le foin dans la charrette, l'usage était répandu d'amasser le foin en gros rouleaux entre lesquels on faisait passer la charrette. Ce rouleau, fait à la fourche ou au râteau, ne se confond pas avec l'andain, qui est abattu à la faux. Il y a deux dénominations de ces rouleaux notées dans les écrits des Poilus originaires des domaines francoprovençal et occitan. Et ce sont deux raretés. Le *rouet* n. m. "ligne de foin séché que l'on forme après le fanage pour en faciliter le ramassage" (Haute-Savoie) correspond très bien, malgré ce qui est dit, aux formes dialectales frpr. ['rwɛ, 'rwe] de Haute-Savoie (ALJA 201) où l'on connaît aussi une forme féminine *rouèta* (*ibid*.). Le FEW (10, 491a, RŎTA), qui ne disposait pas encore de ces données ne mentionne que de rares féminins de ce type dans le domaine francoprovençal : RhôneN. [rwɛt], [rɔt] […] bern. *r ü a t* f., Dampr. [rɥɔt] "foin étendu en petites lignes", [rjɔt].

La seconde dénomination se rencontre sous la plume de l'agriculteur du Lot qui aime les mots régionaux. C'est le substantif *corde* n. f. "ligne de foin séché que l'on forme après le fanage pour en faciliter le ramassage" (Lot). Le FEW n'en donne que deux attestations, en Normandie (cf. ALN 190 : Calvados et Seine-Maritime) et dans le Tarn : havr. *corde* "andain", Tarn ['kɔrdo] ALF 40 p 764 et note 26 : « Ähnliche bed. auch bei vielen ablt. ». Mais les cartes ou listes correspondantes "rangée de foin" ou "rouleau de foin" des atlas régionaux (ALAL 1618 ; ALMC 946 ; ALLOc 646* ; ALG 1115 ; ALLOr 755*), qui sont parus depuis, documentent le correspondant occitan çà et là depuis le Massif Central jusqu'au sud du Languedoc, quoiqu'il manque dans le Lot (ALLOc 646*) d'où vient le seul Poilu à utiliser ce mot. On peut en conclure que les enquêtes, si minutieuses aient-elles été, n'ont pu recueillir toutes les possibilités lexicales de chaque parler. Pour de telles réalités on voit que les termes dialectaux sont sans concurrents et que les locuteurs se contentent de les franciser. Ces substantifs *rouet* et *corde* sont du francoprovençal et de l'occitan francisés, de la même manière que le synonyme occidental que j'ai appris dans mon enfance et qui fait désormais partie de mes souvenirs : *rande* s. f., non mentionné par les Poilus, est un gaulois *RANDA romanisé (FEW 10, 56a) qui, bien que répandu jusqu'en Amérique par l'acadien *mettre le foin en rante* (Cormier 1999, 330), n'a jamais eu, en ce sens, l'honneur de l'écrit autre que dialectal. Voilà de l'immédiat communicatif permanent et ubiquiste.

Les noms des petits tas de foin qu'on amoncelle provisoirement dans le pré par temps menaçant pour éviter que le foin déjà presque sec ne prenne l'humidité n'ont d'usage qu'entre paysans. Il n'y a rien d'étonnant d'y rencontrer un petit gisement de termes dialectaux, qui se présentent sous un vêtement graphique francisé :

cuchet n. m. "foin mis en tas le soir ou avant une averse" (Haute-Savoie) est une graphie francisée d'un type [ky'tsɛ, ky'tse] qui n'a de correspondants qu'en Suisse Romande, dans le Jura et l'Ain (FEW 2, 1491b, *KŪKKA ; ALJA 199), mais qui n'a pas été noté en Haute-Savoie. Cependant la commune de la famille qui emploie ce terme est toute proche du

canton de Genève où règne ce type sous les formes [ku'tsɛ], [ky'tsɛ] et « français populaire *cuchet* » (Tappolet 1909, 47) ;

moachon n. m. “meule de foin provisoire dans un pré” (Haute-Savoie) est une variante, qui a des correspondants exacts [mwɑ'θɔ̃, mɑ'θɔ̃, mwatsɔ̃], d'un type qui couvre une aire à cheval sur la Suisse romande et la Haute-Savoie (FEW 6/1, 72b, MAKK- ; ALJA 199).

melon n. m. “petite meule (de foin)” (Vendée) est une forme approximativement notée d'un type *mulon* très répandu et très ancien (FEW 6/3, 307b-308a, MUTŪLUS ; MourainR 203) et qui est bien attesté en Vendée (ALO 27 « petit tas provisoire » ; 28 « tas de grosseur variée »), mais que le scripteur n'interprète ni ne relie au français *meule* (de foin) (FEW 6/3, 27a, MŎLA).

Les dénominations des amoncellements durables sont moins marquées. Le nom de *perche* n. f. “meule de fourrage montée autour d'une perche” (Drôme) n'est pas documenté par la carte correspondante de l'ALP 220 « la meule de foin » (ni non plus ALJA 229 « une meule de foin ») qui atteste bien, dans le nord du domaine, le correspondant occitan ['pɛrtjo, 'pɛrʃo] du nom de la perche autour de laquelle on dresse ce type de tas. Cette dénomination métonymique à partir de la perche autour de laquelle on dresse le tas n'est pourtant pas inconnue dans cette région, cf. mdauph. ['pɛrtyo] “meule de foin autour d'une perche”, SN. [= St-Nicolas-de-Macherin, dans les Terres-Froides, Isère] ['pɛrtja] (FEW 8, 279a, PĔRTĬCA). Voilà encore un exemple où l'écrit transpose un terme de la communication avec l'entourage le plus proche.

3.5. Les dénominations des légumes et des fruits

Ce n'est pas non plus un hasard si, parmi les plantes légumineuses, ce sont les plantes réservées à l'alimentation du bétail qui donnent lieu au plus grand nombre de types lexicaux régionaux. Il y a même une forme authentiquement dialectale, comme je l'ai déjà signalé : *rèbe* n. f. “variété de navet fourrager” (Vendée), qui est dominante en Vendée (ALO 262) et distincte de la forme *rabe*, qui couvre le reste de la région poitevine, mais qui, selon Pignon, est « un mot voyageur » (Pignon 1960, 432).

Plusieurs autres dénominations mentionnées s'appliquent à la betterave fourragère et ce sont toutes des formations d'époque moderne. Le type noté sous la plume d'un Sarthois *lisette* n. f. “betterave fourragère” (Sarthe) correspond bien à l'une des implantations dialectales de ce type (ALBRAM 250) qui s'est implanté dans l'ouest et le nord-est oïliques (FEW 3, 69b, DĪCERE), de même qu'en Lyonnais (*ibid.*), dans la Drôme (ALP 461) et l'Isère (ALJA 432). C'est une forme dissimilée attestée depuis 1811 (*Les mots des Poilus*) de *disette* qui est connu depuis 1798 (FEW), par ellipse de *racine de disette*, documenté depuis 1788. Le point de départ est français, mais l'appropriation par le monde paysan en a opacifié la formation.

Quelques-unes de ces dénominations témoignent de l'application de noms d'autres plantes légumineuses. Car la culture de la betterave, dont le nom français n'est pas attesté avant Olivier de Serres au début du 17e siècle (TLF), n'a pas une longue tradition. La bette, qui dénomme en français une plante dont on mange les côtes ou cardes, conformément à son nom latin BĒTA emprunté, dénomme, dans certaines régions, une

plante de la même famille, la betterave fourragère. Ainsi *bette* n. f. “betterave fourragère” (Vendée), entre autres régions de l’Ouest, du Centre et de l’Est (ALN 337; ALBRAM 252; ALO 261; ALCe 277; ALCB 694; FEW 1, 344a, BĒTA), qui, au lieu du composé descriptif retenu par le français commun *betterave*, a seulement changé le sens du premier élément.

Semblablement, dans d’autres régions, c’est le nom de la carotte qui sera utilisé, d’où dans les lettres des Poilus: *carotte* n. f. “betterave fourragère” (Drôme, Isère, Puy-de-Dôme) et *carotte fourragère* loc. nom. f. “id.” (Côte-d’Or, Doubs, Jura), qui témoignent pour une répartition plus large du régionalisme par rapport aux relevés dialectaux où le type *carotte* “betterave fourragère” est typique de la Saône-et-Loire, de l’Ain, de l’Isère, du nord de la Drôme et du Puy-de-Dôme (ALB 776; ALJA 432; ALAL 1579). Dans ce cas également, ce sens régional de *carotte* est né, comme l’a démontré Chambon (2006), dans le français de Lyon, d’où il s’est diffusé en concurrence avec des dénominations dialectales qu’il a seulement en partie éliminées.

Une aire du Centre-Est, essentiellement lyonnaise, a fourni un autre type de dénomination régionale, dont Pierre Rézeau retrace le point de départ dans des travaux agronomiques du 19e siècle, et qui sont sans correspondants dans les relevés dialectaux (manquent ALB 776 et ALP 461 «la betterave»): *collet vert* loc. nom. m. “betterave fourragère” (Côte-d’Or) et *colvert* n. m. “carotte fourragère” (Drôme), mais qui ont été relevés comme régionalismes dans l’Ain (Chambon 1999, 244) et la Drôme (Fréchet 1997, 60).

La culture de la betterave fourragère, puis celle de la betterave à sucre se sont développées à l’époque moderne, entre le 17e et le 19e siècle. Elles ont donné lieu à diverses dénominations qui se sont implantées régionalement et dessinent un patchwork dont les correspondances des Poilus témoignent. C’est visiblement en français que se déterminent les innovations lexicales de cette époque moderne, mais, comme en témoignent ces échanges épistolaires de ce début du 20e siècle, le monde agricole demeure fractionné et s’approprie les nouveautés, le plus souvent, régionalement.

De la même façon, la culture des plantes comestibles pour les humains découvertes en Amérique ne s’est implantée en France qu’à partir du 17e siècle et leur diffusion dans les campagnes aura été lente.

Comme on le sait, le succès de la pomme de terre a été tardif en France. Les correspondances des Poilus la mentionnent par quelques dénominations. Le seul type lexical largement répandu à travers la France qui soit mentionné est le type *truffe* n. f. (FEW 13/2, 385b-386a, TŪBER), à travers une forme *treuffe* n.f. “pomme de terre” en Côte-d’Or, bien implantée dans cette région (ALB 752).

Une attestation de *quenelle* n. f. “variété de petite pomme de terre de forme allongée, à chair jaune, fine et ferme” sous la plume d’un soldat, dans le civil médecin à Nantua, dans l’Ain, complète un blanc de la carte qui avait été dessinée dans le DRF de ce régionalisme de l’ancienne région Rhône-Alpes, par analogie de la spécialité culinaire lyonnaise des quenelles de brochet (FEW 16, 339a, *knödel*).

Deux autres dénominations sont d'extension géographique restreinte et elles sont nettement dialectales. C'est le cas de la forme *parotte* n. f. de Haute-Saône, d'un type *poirette* bien représenté en Lorraine et Franche-Comté, lui aussi, sous des formes dialectales (ALFC 755 ; ALLR 113). Et c'est une adaptation localisée du type *poire de terre*, propre au nord-est de la France et à la Suisse romande et qui représente un calque de l'allemand *Grundbirne* n. f., solution alternative de l'emprunt au 18e siècle sous la forme *crompire* (FEW 16, 96a) qui est presque disparue au début du 20e siècle en dehors de la zone limitrophe de l'allemand (ALF 1057).

Le second exemple est celui de *caniche* n. f. qu'un Poilu du Doubs note dans ses carnets dans un passage où il rapporte des propos en dialecte tenus par des paysans. L'ALFC (555 pt 31) n'en a relevé qu'une attestation et le FEW (21, 126b) seulement une autre à Bournois, toutes dans la même petite région, jointive de l'aire de *poirette*. Elle jouxte spatialement quelques attestations d'un type synonyme et paronyme *coriche* n. f., disséminées au sud de l'aire *poirotte* : Jura suisse, Territoire-de-Belfort, Doubs (*ibid.* ; ALFC 555). Ces dialectalismes d'envergure très restreinte et dont les rapports ne sont pas clairs, restent des énigmes (Dondaine 2002, 284 et 288 ; Chambon 2003, 507).

Enfin un terme descriptif des pommes de terre se rencontre dans la lexie *pailles de pommes de terre* n. f. pl. "fanes de pommes de terre" (Vienne). Il semble bien qu'on ait là une extension d'emploi d'un générique, puisque *pailles* se rencontre à quelques reprises çà et là dans la région couverte par l'ALO pour dénommer les fanes de pois (ALO 268) ou les fanes de carottes (ALO 272). On aurait affaire au mouvement inverse de la focalisation sur les types lexicaux étroitement spécifiques qu'illustraient les exemples précédents.

Le haricot, lui aussi venu d'Amérique, ne s'est implanté en France qu'au 17e siècle. Il est notable que la forme du mot, entre les pluriels *haricots* et *zaricots*, ne se soit définitivement stabilisée en français que tardivement. Il n'y a rien de surprenant à trouver deux types lexicaux régionaux pour dénommer ce légume. L'un, *pois* n. m. (Lot-et-Garonne, Sarthe, Vienne), applique à cette nouvelle plante le générique traditionnel des plantes légumineuses semblables, comme fréquemment dans les usages dialectaux et régionaux de ces régions (ALBRAM 273, ALO 267 ; ALLOc 240) et dont les précédents remontent au 17e siècle. Le type *mogette* n. f. "haricot sec" (Vendée) représente, dans le sud-ouest d'oïl, une solution différente, puisque c'est l'emprunt d'un occitanisme (cf. DRF 686-687).

Le nom français actuel de la *tomate* ne s'est imposé qu'au cours du 18e siècle (TLF ; FEW 20, 81b-82a, TOMATL). Il avait été précédé par la lexie *pomme d'amour* f. (dep. 1557), qui s'est maintenue en Provence, tant en occitan (ALP 452) qu'en français, jusqu'à l'époque contemporaine et qu'emploient deux Poilus (Bouches-du-Rhône, Alpes-Maritimes).

Le topinambour, originaire d'Amérique du nord, mais peu estimé, n'a droit qu'à une seule mention sous la forme apocopée *topine* n. f. (Vienne) qui est cependant bien

répandue dans l'Ouest, le Centre et le Centre-Est dans le parler familier, dialectal ou régional (FEW 20, 83a, *Tupinambás*).

Le français *radis* est un emprunt de l'italien *radice* au cours du 16e siècle, mais cette dénomination du *raphinus sativus* n'a pas partout supplanté le nom des plantes comestibles du genre du raifort qui avaient précédé sa culture, les représentants du latin RAPHANUS. C'est ainsi que la lexie régionale *petite rave* "radis" (Rhône, Jura) s'est maintenue, parallèlement aux formes dialectales, jusqu'à l'époque contemporaine comme nom du radis dans une large aire autour de Lyon (ALF 1687; FEW 10, 64a, RAPHANUS).

Parmi les salades seules la mâche et le pissenlit donnent lieu à des dénominations particulières. Les dénominations canoniques du français ne sont pas très anciennes: *pissenlit* (depuis 1466/1474, DMF), *mâche* (depuis 1611, FEW 9, 156a, *pōmum*) et surtout elles ne se sont imposées dans la langue du commerce que tardivement. Ceci est vraisemblablement lié au fait que le pissenlit est resté très longtemps une plante de cueillette plutôt que de culture et de commerce.

Les deux principaux concurrents de *mâche* sont documentés dans les correspondances: le type *doucette*, au singulier (Côte-d'Or, Meuse, Yonne) et au pluriel (Ain, Bouches-du-Rhône, Jura, Var), règne sur le sud et l'est de la France, aussi bien dans l'usage dialectal (ALF 1615, ALIFO 278, ALB 829, ALCe 111, ALFC 499) que régional (DRF 373-374). Le type *boursette* n. f., attesté dans les correspondances sous la forme *broussette* des Côtes-d'Armor, domine l'Ouest (ALN 353, ALBRAM 238, ALIFO 278, ALF 1615) désormais comme dialectalisme, comme le prouve le fait que les maraîchers nantais, qui s'en sont fait une spécialité, ont abandonné la dénomination régionale. Il est significatif que les éditeurs de la correspondance du Poilu qui emploie *broussette* aient glosé le mot par «cressonnette»: ce que tout le monde comprenait régionalement au début du 20e siècle, n'est plus connu au siècle suivant.

Trois dénominations concurrentes de *pissenlit* se rencontrent, qui se localisent toutes dans l'Est. Examinons-les de la plus connue à la plus rare. La première, *dent-de-lion* n. f. "pissenlit" (Ain), que les dictionnaires du français enregistrent comme un synonyme de *pissenlit*, et non comme un régionalisme (LarL 1972; TLF; Robert 2005), occupe typiquement une aire lyonnaise où s'est implanté, dès le 16e siècle, en français et de là en francoprovençal, une adaptation du *dens leonis* des botanistes médiévaux; voir Rézeau (2007, 219-20), pour une histoire de ce régionalisme.

Les deux autres types lexicaux évoquent aussi le caractère dentelé des feuilles de pissenlit. Ce n'est plus le lion, mais le chien qui se retrouve dans la dénomination *dent de chien* qu'un Poilu de la Région parisienne découvre à Baccarat. Et il n'y a qu'au sud-est de la Lorraine qu'un tel type lexical ait été noté sur une petite aire à l'époque contemporaine dans l'usage dialectal (ALLR 89; ALFC 539*).

Le dernier exemple, *comâche* n.m. "variété de pissenlit" (Saône-et-Loire) est notable dans cette collection lexicale, car c'est un hapax (manque ALB 838; FEW 2,

1314b, KREMASTER). Mais c'est un emploi métaphorique du nom de la crémaillère (cf. Tournus *comâche* n. m. "crémaillère", etc., *ibid*. 1312b) qui a de nombreux parallèles, notamment, en Bourgogne et Franche-Comté, les formes [kroːˈlɑm, kœrˈloːm] "pissenlit" (ALB 838), ou les dérivés de [krɛːˈmɑːj] "crémaillère", tels que [krɛmaˈjɔ], etc. (ALFC 539) et les *cramias* de Suisse romande (DSR 278). Dans tous les cas il s'agit de dialectalismes maintenus dans l'usage régional. Il est significatif que le scripteur, un ecclésiastique, mette le terme entre guillemets.

Je termine par une petite collection de noms de fruits. Il n'est pas surprenant que les dénominations régionales concernent surtout des fruits sauvages, telles que les myrtilles et les prunelles. Pour les premières, j'ai déjà évoqué le *bichot* n. m. lyonnais, qui est le correspondant du dialectalisme local. Son équivalent lorrain et alsacien *brimbelle* n. f., mentionné par un Vosgien et par un Gascon qui en fait la découverte chez ses hôtes vosgiens, est l'un des régionalismes, tels *airelle*, *bleuet* et *lucet*, qui concurrencent toujours *myrtille* dans les dictionnaires du français contemporain.

Les prunes sauvages et prunelles apparaissent sous trois formes différentes qui relèvent d'un même type étymologique lointain. La *pelosse* d'un Poilu de l'Ain témoigne pour une aire du Centre-Est où le terme est attesté aussi bien comme régionalisme que comme dialectalisme (ALJA 477; FEW 1, 624b, BŬLLUCA). La *blosse* n. f., dont parle un ecclésiastique bretonnant du Finistère, est le correspondant français, emprunté au français de Haute-Bretagne, du breton *polos* coll. ou *bolos* coll. de même origine. Enfin le *balossier* n. m. "prunier" (Marne) correspond à la zone champenoise ou la *baloce* dénomme « soit les fruits des variétés ordinaires du prunier domestique […] soit les fruits de la même espèce, mais plus ou moins sauvage » (ALCB 659). Qu'un type étymologique qui couvre une bonne moitié de la France soit représenté par trois formes distinctes : *pelosse*, *blosse* et *balossier*, mais dont la parenté est évidente, est révélateur d'un champ de communication segmenté. Toutes les productions naturelles qui ne sont pas commercialisées maintiennent encore, en ce début de 20e siècle, leurs dénominations régionales, voire locales.

Un cas semblable à celui-ci est celui de *castille* n. f. "groseille rouge à grappes" (Vendée) qu'une vaste région du Centre-Ouest oppose à *groseille*, qui y est le nom exclusif de la groseille à maquereau (DRF 219-220). La plus ancienne attestation, en 1560, sous la plume d'un jardinier manceau caractérise ce groseillier à grappes comme une plante sauvage : « castiliers, qu'on appelle groisiliers sauvages […] » (« Traicté de la maniere de semer et faire pepinieres de sauvageaux, enter de toutes sortes d'arbres, et faire vergers, redigé par escrit par Frere Dany, religieux de l'Abaye Saint Vincent lez Le Mans », in : *Quatre traictez utiles et délectables de l'agriculture* ; Paris, C. l'Angelier, 1560, p. 94v), qui peuvent donc être greffés et introduits dans les jardins. C'est seulement à partir du 15e siècle que ce type d'arbuste a été domestiqué et que les noms indigènes de la flore sauvage ont pu se stabiliser.

La *badie* n.f. "cerise" (Côtes-d'Armor) illustre le même mouvement. Originellement c'est un nom de cerises sauvages (formé à partir de mfr. *bade* s. f. "plaisanterie,

jeu folâtre") qui, de même que la variante *badiole*, croisée avec *babiole*, stigmatise des petits fruits (FEW 19, 31a, *bāṭil*).

Fruits sauvages ou fruits domestiqués régionalement et tardivement, ces dénominations témoignent de leur caractère endogène et de leur faible rayon de validité.

4. Conclusion

Jacques Le Goff a dit plaisamment que le Moyen Âge s'était terminé en 1914. Et, de fait, la Première Guerre mondiale, par sa durée et par l'ampleur des populations mobilisées, a constitué un événement inédit et aux conséquences sociales très importantes. Mais elle marque aussi une rupture. *Les mots des Poilus*, par l'expérience en grandeur nature dont témoignent les relevés de Pierre Rézeau, démontrent que s'est alors déterminé en France un changement capital : on y lit clairement que la structuration millénaire du territoire par la diversité linguistique et dialectale était entrée en phase terminale. La guerre s'est déroulée à une époque qui, du point de vue linguistique, était sans précédent. Tous les mobilisés avaient bénéficié de la scolarité obligatoire et savaient lire et écrire, sauf exception. Leurs familles comportaient des membres qui en étaient aussi capables. Mes arrière-grands-parents paternels étaient illettrés, mais mon grand-père pouvait communiquer par lettres avec eux par l'intermédiaire de ses sœurs. Cette situation aura permis de mettre en évidence, pour ainsi dire sur pièces, une réalité sociolinguistique que l'on connaît par d'autres moyens. La variation linguistique est, encore à cette époque, omniprésente, mais la diffusion de la langue nationale s'y révèle tout aussi omniprésente, parce qu'il n'y a pas encore de solution alternative à l'écriture en français pour la communication à distance. Le français est devenu quasiment la seule langue écrite des populations françaises.

Et la seule variation de l'écrit est désormais celle des régionalismes, où survivent encore quelques localismes. La variation lexicale s'y taille la part du lion, le lexique étant la composante la moins contrainte de la langue. Le vocabulaire agricole en constitue alors un élément central, parce que le monde rural est encore ordonné autour de l'agriculture, mais surtout parce que la scolarisation s'est concentrée sur les savoirs basiques et que la formation professionnelle des agriculteurs se fait encore à l'intérieur de la famille ou du voisinage. Les innovations des pratiques culturales des siècles précédents se sont encore moulées dans un lexique frappé au coin régional, voire local, mais cette créativité lexicale est désormais à bout de souffle.

L'immédiat communicatif se dévoile ainsi par les nombreux termes de nécessité qui s'imposent aux locuteurs quand ils doivent parler de certaines réalités, et dont je n'ai retenu qu'une petite sélection parmi les quelque trois cents entrées de ce type que j'avais relevées dans *Les mots des Poilus*. Mais il se manifeste aussi dans des emplois plaisants destinés, tout à fait consciemment et volontairement, à faire vivre par delà la distance, l'ambiance familiale ou amicale. Dans le contexte national de l'armée, le

régionalisme se révèle ainsi sous deux de ses aspects qui vont devenir, du fait de l'étiolement des langues et parlers régionaux, les plus saillants : la dominance lexicale et le marquage de l'appartenance communautaire.

ATILF-CNRS, Université de Lorraine Jean-Paul CHAUVEAU

5. Références bibliographiques

Les sigles sont ceux du FEW, voir *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes. Complément* ; 3e édition publiée par Jean-Paul Chauveau, Yan Greub et Christian Seidl ; Strasbourg, ELiPhi ; 2010.

Braudel, Fernand, 1986. *L'Identité de la France*, t. 3, Paris, Arthaud.

Chambon, Jean-Pierre, 1999. *Étude sur les régionalismes du français, en Auvergne et ailleurs*, Paris, Klincksieck.

Chambon, Jean-Pierre, 2003. « A propos du *Trésor étymologique* comtois de Colette Dondaine », *RLiR* 67, 499-532.

Chambon, Jean-Pierre, 2006. « Pour l'étude des régionalismes du français moderne : carotte "betterave" et formations connexes », *in* : *id.*, *Méthodes de recherche en linguistique et en philologie romanes*. Textes choisis et présentés par E. Buchi, H. Carles, Y. Greub, P. Rézeau et A. Thibault, Strasbourg, ELiPhi, 2017 vol. 1, 503-536.

Chauveau, Jean-Paul, 2012. « Le français d'un rural manceau d'Ancien Régime », *in* : Francis Manzano (éd.), *Mémoires du terrain : enquêtes, matériaux, traitement des données. Actes du colloque de Lyon, 12 et 13 mars 2009*, Lyon, Publications du Centre d'Etudes Linguistiques, 67-95.

Chevalier, Auguste, 1949. « Sur une importante graminée fourragère (*Agrostis gigantea* Roth) méconnue jusqu'à ce jour dans les flores françaises », *Journal d'agriculture traditionnelle et de botanique appliquée* 325-326, 570-576.

Cormier, Yves, 1999. *Dictionnaire du français acadien*, Montréal, Fides.

Deshayes, Albert, 2003. *Dictionnaire Étymologique du breton*, Douarnenez, Le Chasse-Marée.

Dondaine, Colette, 2002. *Trésor étymologique des mots de la Franche-Comté*, Strasbourg, Société de Linguistique Romane.

Fréchet, Claudine, 1997. *Dictionnaire du parler de la Drôme*, Valence, Editions E & R.

Mourain de Sourdeval, Charles, 2003. *Premier dictionnaire du patois de Vendée*. Édition présentée par Pierre Rézeau, La Roche-sur-Yon, Centre vendéen de recherches historiques.

Nassiet, Michel, 1993. « Les activités d'un petit noble au début du 16e siècle d'après son inventaire après décès », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* 100, 165-178.

Pignon, Jacques, 1960. *L'Évolution phonétique des parlers du Poitou (Vienne et Deux-Sèvres)*, Paris, d'Artrey.

Rézeau, Pierre, 2007. *Richesses du français et géographie linguistique*, t. 1, Bruxelles, De Boeck.

Rézeau, Pierre, 2016. « La régionalité lexicale du français après 1500, à travers des régionalismes recueillis dans les correspondances de Poilus », *in* : Glessgen, Martin / Trotter, David (éd.), *La régionalité lexicale du français au Moyen Âge*, Strasbourg, ELiPhi, 111-130.

Rossi, Mario, 2004. *Dictionnaire étymologique et ethnologique des parlers brionnais, Bourgogne du sud*, Paris, Publibook.

Straka, Georges, 1987. « Sur le traitement de l'*e* devant nasale en syllabe initiale : *fener-faner*, mais *fenouil*, *fanaison* », *in* : G. Lüdi / H. Stricker / J. Wüest, *« Romania ingeniosa ». Festschrift für Prof. Dr. Gerold Hilty zum 60. Geburtstag. Mélanges offerts à Gerold Hilty à l'occasion de son 60e anniversaire*, Bern, Peter Lang, 237-259.

Tappolet, Ernst, 1909. « Les termes de fenaison dans les patois romands », *in* : *Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande* 8, 26-55.

Taverdet, Gérard / Navette-Taverdet, Danièle, 1991. *Dictionnaire du français régional de Bourgogne*, Paris, Bonneton.

Vurpas, Anne-Marie / Michel, Claude, 1992. *Dictionnaire du français régional du Beaujolais*, Paris, Bonneton.

L'immédiat et la distance communicatifs – L'apport des *Mots des Poilus*

1. Introduction

L'objectif de cette contribution est de présenter le modèle de l'immédiat et de la distance communicatifs, élaboré par les linguistes allemands Peter Koch et Wulf Oesterreicher, et d'illustrer l'utilité des données rassemblées par Pierre Rézeau dans son dictionnaire des *Mots des Poilus* pour la description de la variation dite diamésique proposée par Koch et Oesterreicher.

2. L'immédiat et la distance : binarité médiale, continuum conceptionnel

Le concept de l'immédiat communicatif vs. la distance communicative est né de l'insatisfaction de Peter Koch (* 1951, † 2014) et de Wulf Oesterreicher (* 1942, † 2015) avec la différentiation traditionnelle entre scripturalité et oralité ou entre 'langue écrite' et 'langue parlée'. Cette dichotomie fait allusion en premier lieu à une différence médiale entre l'utilisation du code graphique par opposition au code phonique. Cette différence est incontestablement importante pour l'analyse de la communication, car chaque réalisation de la langue obéit à ses propres règles, par exemple au niveau du marquage de la segmentation de ses unités fonctionnelles, mais elle s'avère, de par son caractère binaire, assez facile à appliquer : on a affaire ou bien à quelque chose d'écrit ('scripté') ou bien à quelque chose de parlé ('prononcé'). Ce qui est moins facile, c'est la décision de la position exacte d'un acte communicatif entre le 'typiquement' écrit et le 'typiquement' oral du point de vue de sa conception, car cette dimension conceptionnelle se présente sous forme d'un continuum. Pour éviter toute ambiguïté entre la distinction médiale et la distinction conceptionnelle, Koch et Oesterreicher (1985) suggèrent, à propos de la dernière, de désigner les pôles du continuum par les termes de l'immédiat et de la distance communicatifs. La figure 1 illustre les deux dimensions ainsi identifiées pour un échantillon de genres textuels et discursifs.

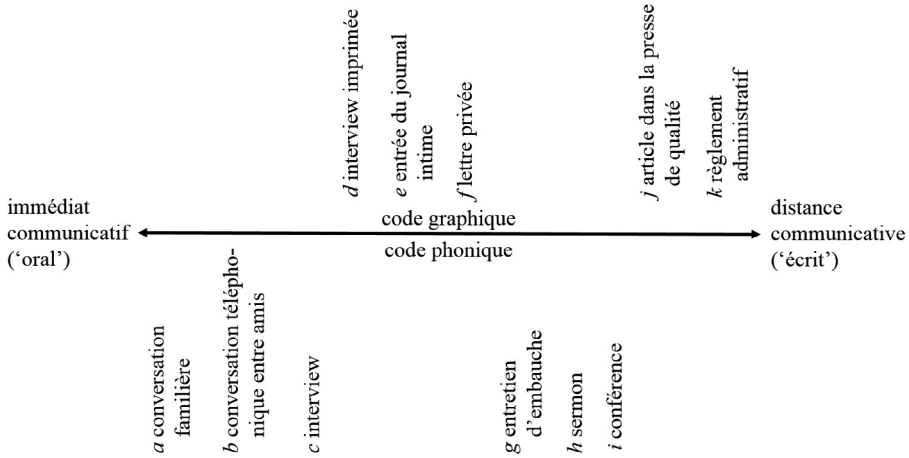

Figure 1: Genres textuels / discursifs entre l'immédiat et la distance communicatifs (d'après Koch / Oesterreicher 1990; 2012; modifié)

Afin de déterminer la position d'un genre textuel / discursif dans ce schéma, Koch / Oesterreicher évoquent deux groupes de facteurs qui caractérisent respectivement l'immédiat communicatif et la distance communicative, facteurs qui sont souvent reliés entre eux par antonymie: ainsi, il y a à chaque pôle des conditions de communication spécifiques qui mènent les interlocuteurs à mobiliser des ressources linguistiques particulières décrites par Koch / Oesterreicher comme 'stratégies de verbalisation'. La figure 2 réélabore le schéma de la figure 1 en y ajoutant la liste (non exhaustive) des conditions communicatives et des stratégies de verbalisation associées à l'immédiat et à la distance communicatifs.

De cette représentation graphique du modèle, on peut déduire, par exemple, que la communication de l'immédiat se déroule plutôt dans un environnement familier / privé où l'échange communicatif a lieu face à face et se caractérise, sur le plan linguistique, par une planification énonciative limitée (et, par là, par un haut degré d''émergence' interactionnelle), alors que la communication de la distance a lieu dans des environnements publics où la connaissance mutuelle de même que le savoir partagé (le *common ground*) des interlocuteurs sont limités, tandis que les échanges communicatifs générés dans de tels environnements font preuve d'un degré de planification et d'élaboration linguistiques plus élevé. La représentation de l'espace bi-dimensionnel entre l'immédiat et la distance en forme de trapèze (ou plutôt de deux triangles opposés) symbolise les affinités qui, selon Koch / Oesterreicher, existent entre le médium et les traits conceptionnels: plus un genre médialement / matériellement graphique (ou phonique) s'approche du pôle de la distance (ou de l'immédiat), plus il est tributaire des conditions communicatives et plus il accumule les traits de verbalisation qui la (le) caractérisent, et *vice versa*.

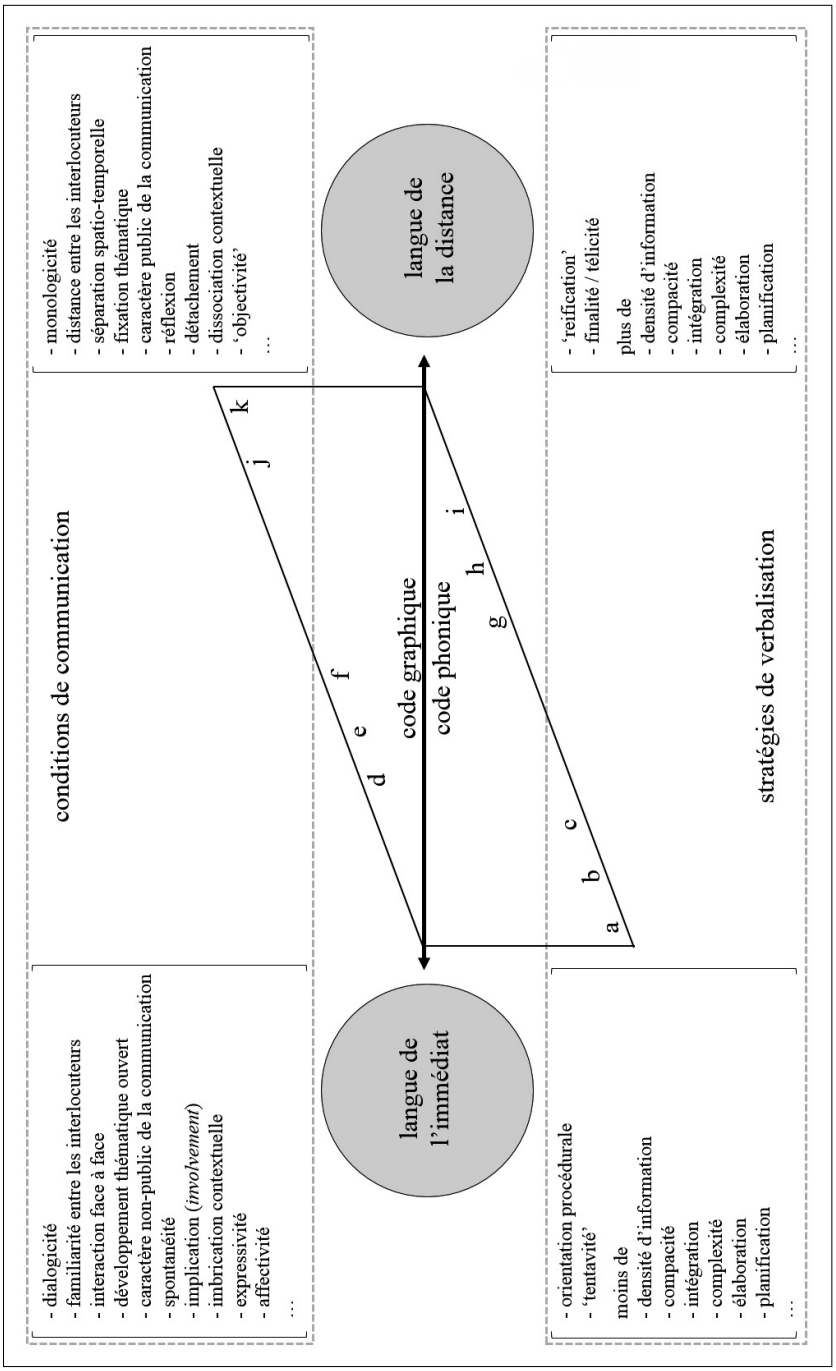

Figure 2 : Le continuum entre l'immédiat et la distance communicatifs et ses affinités médio-conceptionnelles (d'après Koch / Oesterreicher 1990 ; 2012 ; modifié)

À part l'organisation interne du continuum entre l'immédiat et la distance communicatifs, Koch et Oesterreicher se sont intéressés à son rapport avec les dimensions variationnelles des langues 'historiques' individuelles telles qu'elles ont été identifiées par Eugenio Coseriu dans son modèle diasystématique de l'« architecture de la langue ». Les auteurs n'attribuent pas seulement au continuum immédiat–distance le statut d'une dimension de plein droit dans l'espace variationnel de la (ou des) langue(s), à côté des dimensions diatopique, diastratique et diaphasique ; ils considèrent cette dimension, qu'ils désignent comme 'diamésique', comme étant la plus centrale et la plus englobante du diasystème parce qu'elle peut absorber et intégrer tous les éléments soumis au dynamisme entre les niveaux de variation qu'ils appellent 'chaîne variationnelle'. La figure 3 résume leur approche, avec la chaîne variationnelle symbolisée par les flèches épaisses.

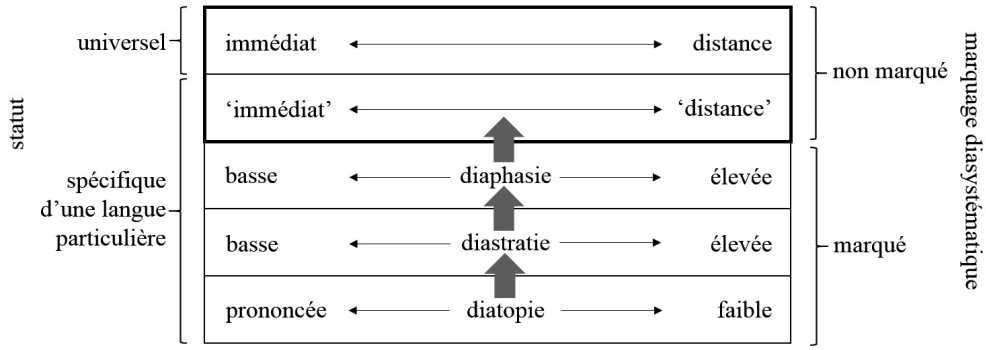

Figure 3 : L'espace variationnel des langues entre immédiat et distance communicatifs (d'après Koch / Oesterreicher 1990 ; 2009 et *passim* ; modifié)

Autre précision importante : le continuum immédiat–distance n'opère pas seulement comme dimension variationnelle supérieure au sein de l'architecture de la (ou des) langue(s) individuelle(s), mais contient des éléments qui doivent être considérés comme universels, ce qui découle tout naturellement du caractère universaliste du modèle esquissé *supra*.

Ce modèle de Koch et Oesterreicher a rencontré un grand succès parmi les linguistes des pays germanophones, où il a inspiré beaucoup de travaux (cf. Feilke / Hennig [ed.] 2016 et l'article d'Oesterreicher / Koch dans ce volume), mais aussi parmi les linguistes hispaniques grâce à la traduction de leur manuel de 1990 en espagnol (Koch / Oesterreicher 2007). La réception est restée plus timide dans les pays francophones et quasiment inexistante dans l'aire anglo-saxonne.

3. Immédiat vs. distance communicatifs et la scripturalité des 'semi-lettrés'

Si le modèle de Koch et Oesterreicher avait été conçu pour mieux saisir la variation diamésique dans les textes écrits comme dans les discours oraux, c'est surtout par rapport à l'étude de la langue parlée que ce modèle a été mis à profit. Cependant, son apport pour une meilleure compréhension de la scripturalité et de ses principes sous-jacents n'est pas négligeable. Une distinction bien utile introduite par les deux linguistes allemands est celle entre 'passage au graphique' (*Verschriftung*) et 'passage à l'écrit' (*Verschriftlichung*), qui éclaircit la relation entre l'immédiat phonique (A), la distance phonique (B), l'immédiat graphique (C) et la distance graphique (D) représentés dans la figure 4, qui reprend l'élément central des triangles opposés de la figure 2 :

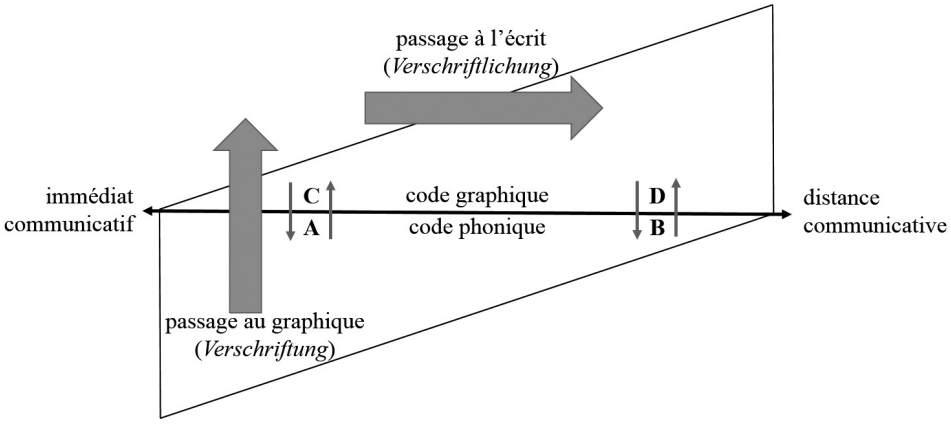

Figure 4 : Passage au graphique vs. passage à l'écrit
(d'après Koch / Oesterreicher 2009 ; modifié)

Les auteurs définissent cette distinction, qui est particulièrement pertinente pour la genèse diachronique de la culture scripturale dans les langues historiques, mais aussi pour l'acquisition de la compétence scripturale chez l'individu, comme suit :

> on entendra par *passage au graphique* la transposition purement médiale de la réalisation phonique dans le code graphique (A → C ou B → D) ; en revanche, il y a *passage à l'écrit* dans tous les processus d'élaboration conceptionnelle tendant vers le pôle de la distance (A/C → B/D) (Koch / Oesterreicher 2009, 2575)

Une compétence complète de la langue écrite ne présuppose donc pas seulement une connaissance des rapports entre phonèmes et graphèmes (ce qui correspond *grosso modo* à l'orthographe) mais aussi une maîtrise des stratégies d'expression et de verbalisation qui caractérisent les différents genres écrits et notamment ceux proches

du pôle de la distance communicative. Or, dans la réalité il existe des locuteurs-scripteurs qui ne disposent que d'une maîtrise partielle des techniques appropriées du passage au graphique et du passage à l'écrit ; Oesterreicher les a étudiés, notamment dans le contexte historique de l'expansion coloniale des langues ibéro-romanes, sous le nom de *semi-cultos* (cf. par ex. Oesterreicher 1994). L'étude de la production écrite de ces locuteurs-scripteurs semi-lettrés est particulièrement instructive car leur compétence incomplète, voire très limitée dans l'application des deux passages de scripturalisation y laissent transpercer des structures de l'oralité, témoignages précieux surtout pour la période avant l'avènement des techniques d'enregistrement sonore, qui ont permis la documentation et l'étude de l'oralité 'authentique'.

Parmi les mobilisés de la Première Guerre mondiale, la part de locuteurs-scripteurs semi-lettrés était sans aucun doute importante, et leur correspondance a rapidement suscité l'intérêt des linguistes (cf. par ex. la fameuse étude du Suisse Henri Frei [1929]). Avec *Les mots des Poilus* on dispose désormais d'un corpus extrêmement riche et facilement accessible de cette scripturalité souvent imprégnée de traits de l'immédiat communicatif et qui témoigne du défi que constituait la mise à l'écrit pour ses auteurs. Ainsi, si certains scripteurs font preuve d'une bonne connaissance de l'orthographe normative du français, caractérisée comme l'on sait par une forte tendance étymologisante, et ne commettent que quelques lapsus dans leur application, comme avec *temp* "temps" ou *pleine* "plaine" en (1)[1] :

(1) « cette boue détestable qui nous fatigue tant car nous marchons la plus part du temp comme dans la pate de seigle tu sais que ca tire c'est le terrain qui fait ça […] aussi parfois je me dis qu'il vaudrait mieux monter le travers de Bellugues quoique ça grimpe qu'ici en pleine » (FloiracCouzou, 87, 1915 ; s.v. *travers*)

d'autres scripteurs appliquent au moment du passage au graphique des stratégies phonologisantes, comme avec *inci* "ainsi" dans (2) :

(2) « tu peut faire des conpliment a les picière, que tu as acheter le sauçisson car il est tres bon inci que la chair salée » (PouchetBaillargues, 22 octobre 1915 ; s.v. *que*[1])

Cette tendance phonologisante se montre aussi, quoique indirectement, au niveau paradigmatique à travers certaines confusions entre les catégories grammaticales, provoquées par l'homophonie. Ainsi, dans l'ex. (2), on constate le choix de *peut*, forme verbale 3S, au lieu de *peux* 2S, et de l'infinitif *acheter* au lieu du participe ; dans (3) cela mène à une forme infinitive fantaisiste *mortaliter* pour "mortalité", elle-même probablement une hypercorrection de *mort* :

(3) « la mortaliter de son Mari qu'est mort à l'hopital » (PireaudNanteuilBourzac, 96, 1914 ; s.v. *mortalité*)

À noter, en plus, comme cas curieux d'un passage au graphique difficile, la segmentation erronée du groupe nominal 'l'épicière' dans (2), que le scripteur rend par

[1] Les éléments en discussion dans les exemples (1) à (61) tirés de l'ouvrage de Pierre Rézeau sont soulignés dans un souci de clarté.

les picière. D'autre part, les données des *Mots des Poilus* mettent en évidence des tentatives parfois peu heureuses de passages à l'écrit, comme par exemple l'utilisation de la voix passive périphrastique dans le but de supprimer l'expression du sujet énonciateur, structure impersonnelle presque emblématique du style écrit et proche du pôle de la distance communicative. Si l'application de cette périphrase diathétique dans les lettres des Poilus donne le plus souvent un résultat acceptable, comme dans (4), on trouve aussi des emplois marqués comme dans l'ex. (5), où l'utilisation du passif impersonnel avec le verbe modal *trouver* crée un effet de style d'une certaine maladresse :

(4) « les 45 km qui nous séparent de Toul et de Neufchâteau ont été vite avalés » (Marquand-Aubenas, 343, 1919 ; s.v. *kilomètre*)

(5) « Les sardines ont été trouvées bonnes, quoique moi je les trouvais salées, néanmoins elles ont fait manger » (GenaudeauFrossay, 287, 1916 ; s.v. *manger*)

Il n'est pas toujours aisé de décider si l'emploi d'une construction marquée dans l'écrit des Poilus est attribuable à une stratégie de passage à l'écrit ou à d'autres facteurs. Un cas de ce genre est la topicalisation. On sait que le français, langue SVO très rigide, a recours à des topicalisateurs morphologiques tels *quant à* ou *par rapport à* afin de placer des constituants régis dans des positions initiales de la phrase. Ces topicalisateurs, qu'on peut qualifier de diamésiquement neutres, sont évidemment attestés dans le corpus, comme dans (6) ou – bien qu'employé d'une manière marquée – dans (7) :

(6) « Quant aux vendanges, ça ne moûtait pas fort dans les baquets » (BardinAiguillonMer, 11 octobre 1916 ; s.v. *baquet*)

(7) « Sous le rapport de la "cuistance", autrement dit de la cuisine, nous n'avons pas à nous plaindre » (BouconAnnecy, 35, 1915 ; s.v. *cuistance*).

Rézeau lui-même relève parmi les particularités de l'ordre des mots des exemples (analysés comme des cas d'inversion) où l'extraposition de l'élément topicalisé se fait sans marquage morphologique, comme dans (8) et (9), menant à un effet de style presque 'poétique' :

(8) « De gros baisers je dépose sur la chère tête blonde dont je raffole tant » (ArmandineBinic, 14, 8 septembre 1915 ; [MP 28])

(9) « Considérable a été le nombre des tués et des blessés » (MadecPtAven, 265, 1916 ; *ibid.*).

Est-ce que les scripteurs optent pour ces linéarisations marquées dans un effort de mise à l'écrit, ou est-on devant une trace d'oralité, voire même un régionalisme oral comme le laisse supposer le fait que Rézeau range ces exemples sous le paragraphe II de son chapitre « Un panorama du français au début du 20e siècle », paragraphe en principe réservé aux traits linguistiques « qui sont à la porte du français de référence » [MP 21] ?

3. L'immédiat communicatif dans la correspondance des Poilus : Quelques exemples de la morpho-syntaxe

Dans ce qui suit, nous illustrerons l'utilité du corpus des *Mots de Poilus* par rapport à trois phénomènes morpho-syntaxiques moins problématiques, car ils font partie de ce que Koch / Oesterreicher décrivent, dans leur manuel de 1990, comme des traits caractérisant l'immédiat communicatif de la langue française. Une note brève sur les marqueurs du discours clora ce paragraphe.

3.1. Emploi variable du négateur préverbal ne

La tendance du français oral contemporain à l'élision du marqueur de négation préverbal *ne*, décrit par Koch / Oesterreicher (1990, 157) comme un trait spécifique de l'immédiat communicatif de cette langue, est un sujet classique de la variation morpho-syntaxique française et a généré un nombre considérable de recherches, étant donné que l'absence du négateur *ne* n'est ni complète ni aléatoire (*cf.* Meisner 2016, 13*sq.* et Meisner / Robert-Tissot / Stark 2016 pour un état de la question). Bien que les contraintes de la mise à l'écrit exigent l'emploi de *ne*, son emploi variable est bien attesté dans la correspondance des Poilus, comme le démontrent les ex. (10-13) :

(10) « je ne veux pas quitter mes camarades d'hier, quêter un planquage de plusieurs mois » (DemeurisseParis, 201, 1917 ; s.v. *placage*)

(11) « Il doit en avoir plein le c. (mais je veux pas parler militairement) » (CollompMontagnac, 217, 1915 ; s.v. *cul*)

(12) « je ne pense pas qu'ils nous la ferons [*sic*] passer au bleu » (LefèvreÉtain, 233, 1915 ; s.v. *bleu*)

(13) « Je pense pas que ça retourne gêler aussi fort » (CollayMontbrison, 6 février 1917 ; Jeanne ; s.v. *retourner*)

Meisner (2016, 62*sq.* et *passim*) insiste sur le type du sujet grammatical comme facteur linguistique déterminant l'emploi ou l'absence du *ne* préverbal dans l'immédiat communicatif. Selon cette auteure, les sujets morpho-phonétiquement 'lourds' (c'est-à-dire : les sujets lexicaux) favorisent le maintien du *ne*, alors que les sujets 'légers' (pronominaux clitiques) favorisent son absence. Si l'on examine, à titre d'exemple, la distribution du *ne* dans les occurrences à polarité négative du verbe *abonder* dans les données des *Mots des Poilus*, on trouve cette analyse partiellement confirmée : le négateur est présent après les sujets lexicaux (ex. 14-15 ; à noter le sujet particulièrement 'lourd', car assorti d'une relative spécifiante, en [15]), mais il est absent après le sujet clitique *on* dans (16) :

(14) « la gamelle n'abonde pas de trop » (DucruyÉcoche, 218, 1917)

(15) « le greluchon qui rase […] "n'abonde" pas de servir le client » (BoassonLyon, 142, 1916)

(16) « On abonde pas de fumer et de boire à leur santé » (ForayStJeanReyssouze, 381, 1914)

L'absence du négateur préverbal dans (16) pourrait s'interpréter aussi comme un effet de mise au graphique, car le *ne*, asyllabique devant la voyelle initiale du verbe, se confondrait avec l'élément consonantique du clitique, qui se dénasaliserait devant la voyelle. Que ce soit par motivation phonétique ou pour des motifs morpho-syntaxiques, l'absence du *ne* ne paraît pas surprenante dans cet exemple. Avec les pronoms sujets forts *nous* et *ça*, phonétiquement plus 'lourds' que leurs équivalents clitiques *on* et *ce*, par contre, le négateur est présent :

(17) « Nous n'abondons pas à manger nos poires » (StPierreNantua, 1174, 1917)

(18) « nous n'abonderions pas de les manger » (BlanchardAmbierle, 88, 1914)

(19) « Ça n'abonde plus depuis l'incendie » (PestierTarare, 228, 1917)

Reste, parmi les occurrences d'*abonder* à polarité négative relevées dans *Les mots des Poilus*, l'ex. (20) qui ne se conforme pas aux hypothèses avancées, si ce n'est la présence du pronom de complément d'objet qui favoriserait l'omission du *ne* en position préverbale :

(20) « nous ne sommes pas trop mal heureux, le travail nous abonde pas » (LapougePerpezac, 7 février 1919)

3.2. Les subordonnées concessives en malgré que

Koch et Oesterreicher, dans leur manuel de 1990, consacrent un paragraphe détaillé à la subordination syntaxique, où ils soulignent la préférence de l'immédiat communicatif pour le mode paratactique, alors que le mode hypotactique est cultivé surtout dans la langue de distance. Cependant, ils mettent leurs lecteurs en garde contre la conclusion hâtive d'un rejet de principe de la subordination syntaxique dans la langue de l'immédiat, car les subordonnées complétives et relatives (*cf.* 3.3.) y sont bien attestées, de même que certains types de propositions circonstancielles. Or, parmi les subordonnées à valeur adverbiale qu'ils discutent sur la base d'exemples tirés de corpus oraux, ils ne mentionnent pas les concessives, ou bien à cause de leur rareté effective dans l'immédiat communicatif ou bien parce qu'ils les considèrent implicitement comme un sous-type des subordonnées causale ou conditionnelle. En effet, ce qui caractérise le lien entre une proposition (morphologiquement) subordonnée p mise en relation avec une proposition matrice q dans une phrase complexe à valeur concessive, est soit une 'cause contraire' (Morel 1996, 6) soit une condition inopérante (Riegel / Pellat / Rioul, 2014, 861), ce qui peut être formalisé comme suit : « bien que p, q → si p, normalement $\neg q$ ». Vue la complexité de cette relation sémantique, il n'est pas surprenant que les subordonnées concessives n'apparaissent que tardivement dans l'acquisition de la L1, et on peut s'attendre à une fréquence d'emploi basse. Cette hypothèse se voit confirmée par des études sur corpus comme celles de Detti (2017) et Pusch (2017) dont sont extraits les chiffres du tableau 1 :

Subordonnées introduites par la conjonction	Detti (2017 ; sur corpus écrits), N=383	Pusch (2017 ; sur corpus oraux), N=270
même si	67%	non relevés
bien que	13%	30%
encore que	5%	9%
malgré que	—	16%
quoique	15%	45%

Tableau 1 : Subordonnées concessives en français (européen) : fréquence

Ce qui apparaît dans ces chiffres, c'est, d'un côté, la proportion élevée (certes à vérifier pour l'oralité) des concessives introduites par *même si* et l'emploi plutôt limité des conjonctions spécifiquement concessives *bien que*, *encore que* et *quoique* (cependant présentées comme prototypiques pour exprimer cette relation sémantique dans les ouvrages normatifs), et, de l'autre côté, un écart diamésique évident pour la conjonction *malgré que*, pour laquelle l'entrée du TLFi précise les éléments suivants :

> *Malgré que,* loc. conj. [Marque la concession ; loc. considérée comme incertaine par les puristes, même suivie du subj. ; se rencontre except. avec l'ind. dans l'usage oral] Synon. de *bien que, encore que, quoique.*

Dans la partie lexicographique proprement dite des *Mots des Poilus*, on trouve 5 occurrences de *malgré que* (plus une dans la partie analytique de l'ouvrage), contre 32 pour *quoique* (*cf.* les ex. [1] et [5]), 11 pour *bien que* et une seule pour *encore que*, mais on se gardera d'attribuer une trop grande représentativité à ce comptage. Parmi les 6 subordonnées concessives introduites par *malgré que* repérées, cinq contiennent un groupe verbal à l'indicatif, alors que dans un seul cas, cité sous (26), le verbe est au subjonctif :

(21) « et un peu de dégraiss[a]ge ça me fera pas de mal encore, malgré qu'il n'y a pas encore si longtemps que j'ai eu » (SuillaudBignan, 57, 1915 ; s.v. *boudin*)

(22) « ma santé est très bonne malgré que nous fatiguons beaucoup » (NublatMontrigaud, 156, 1914 ; s.v. *peine*)

(23) « malgré que nous sommes dans les tranchées, nous avons des moments de bon temps tout de même » (*apud* s.v. *palet*)

(24) « Malgré que nous étions tous les deux ployés dans de grosses couvertures […] je n'ai pu dormir » (BargeBarraisBussolles, 3, 1915 ; s.v. *ployer*)

(25) « Malgré que je ne suis qu'avec des Marseillais et des Toulonnais, j'ai de bons amis. » (BéroujonThizy, 124, 1915 ; [MP 881])

(26) « car malgré qu'elles aillent doucement, elles sont tôt loin » (GaymardGrâne, H. G., 432, 1916 ; s.v. *soigner*)

Les ex. (22-24) et (26) rentrent dans une catégorie d'usage de la concessive que Morel (1996, 6 et *passim*) appelle 'concession logique', avec une relation concessive

au niveau du *dit* (Riegel / Pellat / Rioul 2014, 862), et dans ce cas la subordonnée peut suivre la proposition matrice, comme dans (22), ou la précéder comme dans les autres occurrences. L'ex. (21), par contre, correspond à une 'concession rectificative' (Morel 1996, 10 et *passim*) au niveau du *dire*, qui représente « une remise en cause par le locuteur de ce qu'il vient d'énoncer » (Riegel / Pellat / Rioul *ibid*.) ou en tout cas un affaiblissement du degré d'assertion de l'énonciation précédente. Ce type d'usage de la concessive, très courant avec la conjonction *encore que* mais possible aussi avec *bien que* et *quoique*, est en principe limité à la postposition et on lui attribue une tendance accentuée vers le mode indicatif ; or, comme on a vu, cette corrélation entre type fonctionnel et choix modal ne paraît pas opérante pour les concessives en *malgré que*.

L'ex. (25) est plus difficile à classifier fonctionnellement, car la relation concessive y est basée sur certaines inférences que seule une contextualisation plus large peut éclaircir. En effet, Pierre Rézeau cite cet exemple dans une annexe analytique de son dictionnaire où il parle du contact de langues et de variétés dialectales entre les Poilus et des problèmes d'intercompréhension :

(25') « Malgré que je ne suis qu'avec des Marseillais et des Toulonnais, j'ai de bons amis. Les premiers temps je n'y comprenais rien dans leur patois, mais maintenant je comprends tout » (BéroujonThizy, 124, 1915 ; originaire du Rhône)

3.3. Les subordonnées relatives

Dans leur paragraphe consacré à la syntaxe paratactique / hypotactique, qui fait partie de la discussion des traits universels caractérisant la zone de tension entre immédiat et distance communicatifs, Koch et Oesterreicher (1990, 100) traitent sommairement les propositions relatives et soulignent qu'elles constituent un 'risque' potentiel pour la langue de l'immédiat moins planifiée à cause de leur imbrication parfois inévitable dans la proposition matrice, vu que la relative doit suivre à proximité le groupe nominal auquel elle se réfère. Ils reviennent à ce sujet au moment de présenter les traits spécifiques de l'immédiat communicatif du français en évoquant certaines allomorphies dans le paradigme des subordonnants relatifs et pour discuter la construction « cette boue détestable qui nous fatigue tant » de l'ex. (1) *supra*, type de clivée considéré comme typique de l'oral (*ib.*, 100/153). Or, les relatives de l'immédiat communicatif français constituent un champ de recherche beaucoup plus vaste que les remarques de Koch / Oesterreicher ne le laissent supposer.

Le système des constructions relatives du français de distance ('français standard') est relativement rare d'un point de vue typologique, comme l'indiquent clairement les cartes 122A et 123A du WALS (Dryer / Haspelmath [eds.] 2013), qui montrent que de tels systèmes de relativisation se rencontrent presque uniquement dans les langues européennes. Dans ces systèmes, les morphèmes subordonnants, généralement appelés 'pronoms relatifs', accomplissent trois tâches à la fois : (1) celle de marqueur de la subordination, (2) celle d'anaphore de l'antécédent nominal et (3) celle de marqueur de la fonction syntaxique ou 'casuelle' (Riegel / Pellat / Rioul 2014, 796) que l'anté-

cédent pronominalisé remplit dans la subordonnée (*cf.* Lehmann 1984). Dans l'immédiat communicatif, cette accumulation de fonctions est souvent évitée (sans pour autant 'simplifier' nécessairement le système en tant que tel), et cela surtout quand l'antécédent occupe dans la relative une position autre que celle du sujet grammatical et du COD, fonctions syntaxiques qui se trouvent à la tête de la hiérarchie d'accessibilité à la relativisation de Keenan et Comrie (1977). Pour le français, ces relatives ont été systématisées par Françoise Gadet (2003 ; *cf.* aussi Gadet 1995), qui identifie 4 types de relatives réservées à l'immédiat communicatif : (1) la relative résomptive, (2) la relative réduite, (3) la relative pléonastique et (4) la relative dite 'plébéienne'.

Tous ces types de relatives 'non-standard' sont attestés dans la correspondance des Poilus. Les ex. (27-29) rentrent dans la catégorie des relatives résomptives, où après un subordonnant *que* invariable l'anaphore se réalise sous forme d'un pronom personnel (fort ou clitique) ou d'un déterminant possessif, qui en même temps indique la fonction syntaxique de l'antécédent dans la subordonnée. Frei (1929) les a appelées 'relatives à décumul', désignation fort appropriée car on voit que dans cette construction, les trois tâches du pronom relatif de distance sont réparties entre plusieurs morphèmes. Dans (27) ce décumul concerne la fonction du sujet, dans (28) celle du COD et dans (29) celle du complément du nom d'une construction possessive :

(27) « Reçois, cher époux, de toute la famille, mille et bons baisers et de ta femme qu'elle languit que tu viennes » (Pouchet Baillargues, 275, 1915 ; lettre de Joséphine ; s.v. *que*[1])

(28) « Je me languis de recevoir et de déguster ces pouprions, que je pense les manger avec plaisir » (OliveMarseille, 229 et 231, 1915 ; s.v. *pouprion*)

(29) « Tout le tabac que je touche je le vend à un copain que son paquet ne suffit pas pour aller jusqu'à l'autre » (DoncheLarpin, 43, 1915 ; lettre de F. Donche ; s.v. *que*[1])

Gadet considère ces cas comme spécifiques de la langue de l'immédiat, tandis que les relatives à décumul qui portent sur un sujet à trait [+masculin] « s'avèrent peu stigmatisantes » (Gadet 2003, 252) et se rencontrent aussi dans la scripturalité plus proche du pôle de la distance, d'autant plus qu'avec un pronom résomptif *il* ces relatives s'assimilent à la construction impersonnelle (cf. Riegel / Pellat / Rioul 2014, 749-753) qui, elle, est plutôt réservée à la distance communicative. Dans *Les mots des Poilus*, il y a deux exemples de la relative à pronom résomptif *il* dont le deuxième (31) illustre cette ambiguïté latente avec la construction impersonnelle :

(30) « il y en a même un [cadavre] qu'il a sa main au passage que nous rentrons dans la tranchée. La main, on y marche dessus » (FournetSauzet, 185, 1915 ; lettre de son frère ; s.v. *y*)

(31) « un morceau de ma tomme qu'il me reste » (NublatMontrigaud, 172, 1915 ; s.v. *tomme*)

Si dans ces exemples, le pronom relatif *qui* est décumulé en *que* + *il*, on trouve aussi dans les lettres des soldats des occurrences du cas opposé où une combinaison du subordonnant *que* suivi d'un pronom *il* (référentiel ou indéfini) est rendu par le scripteur comme forme contractionnelle *qui* (cf. 32-33), phénomène qui se rencontre aussi dans les complétives où c'est le complémenteur qui fusionne avec *il(s)* sujet (cf.

34-35). Ces occurrences doivent s'interpréter comme un effet de mise au graphique erronée.

(32) « D'après le temps qui fait, de la pluie souvent, je crois que l'ouvrage te manque pas à faire » (ÉchardourNDMonts, 19 décembre 1918 ; s.v. *grange*)

(33) « la belle lettre de ma Tatan Marie qui m'a fait grand plaisir de la lire » (DuperronBelmont, 33, 1917 ; s.v. *tatan*).

(34) « je t'assure qui nous font barder, tout les matins a 6 heures nous sommes a cheval » (LapougePerpezac, 21 septembre 1915 ; s.v. *barder*)

(35) « vous me parlez beaucoup du niston, […] il fait déjà fantaisie, il lui faut déjà des bouts en verre […] mais si Madame R dit qui tire de moi, cependant je n'ai jamais eu besoin de ce pastis, moi, pour m'engraisser » (OliveMarseille, 119, 1915 ; s.v. *bout*)

Les relatives dites 'réduites' sont introduites par le seul subordonnant *que* sans qu'il y ait d'élément pronominal résomptif ; par conséquent, « la nature du lien entre relative et antécédent n'est pas précisée » (Gadet 2003, 253). Cela correspond à la stratégie de relativisation par morphème jonctif invariable attestée dans maintes langues et variétés. Les ex. (36-37) illustrent ce cas de figure, qui concerne souvent des antécédents en position oblique dans la relative :

(36) « tu peut faire des conpliment a les picière, que tu as acheter le sauçisson car il est tres bon » (= [2])

(37) « j'ai un crayon que la mine ne vaut rien » (LefèvreÉtain, 423, 1916 ; s.v. *que*[1])

Les relatives pléonastiques « sont caractérisées par la double présence d'un pronom relatif et d'un élément résomptif » (Gadet 2003, 254), qui a comme mission d'indiquer la fonction syntaxique de l'antécédent qui par ailleurs est déjà identifiée par le pronom relatif. (38) en fournit une illustration typique, où le complément en *de* (*suffisamment de tuyaux d'acier*) est pronominalisé par le pronom relatif *dont* et le pronom adverbial *en* :

(38) « C'est des tuyaux d'acier de 30 centimètres chacun et qui s'emboitent les uns dans les autres et dont on en met suffisamment pour en faire la largeur du reseau a faire sauter (DoncheLarpin, 157, 1917 ; lettre de F. Donche ; s.v. *crocodile*)

L'ex. (39), toujours avec le pronom relatif *dont*, est moins typique et plus complexe :

(39) « le pontonnier de Gintrac d'ont je lui fait aussi ses lettres » (FloiracCouzou, 58, 1914 ; s.v. *dont*)

Le *dont* semble renvoyer à une relativisation d'un complément de nom qui se trouve en relation de possession / appartenance avec *ses lettres*, mais le pronom résomptif indique plutôt une relativisation d'un complément du verbe *faire* (sans qu'une lecture 'possessive' soit totalement exclue).

Les relatives 'plébéiennes' (terme que Gadet emprunte à Damourette et Pichon) « présentent un relatif standard suivi de *que* » (Gadet 2003, 255). L'auteure souligne que dans ses données du français européen, cette construction n'apparaît que dans les relatives introduites par *où*, qui ont la particularité d'osciller entre une classification

comme subordonnée relative ou comme subordonnée circonstancielle de lieu[2]. Les exemples repérés dans la correspondance des Poilus se limitent aussi au nexus *où que* :

(40) « Nous sommes pour aller toujours où que ça tape dur. […] il faut trop souvent y aller à la fourchette » (DuryLaClayette, 274, 1915 ; Stéphane ; s.v. *fourchette*)

(41) « je t'ai envoyé une lettre où que j'indique les terres à guarreter » (ÉchardourNDMonts, 18 septembre 1916 ; s.v. *guareter*)

Il reste à examiner un certain nombre d'emplois remarquables de *dont* dans les données des Poilus. Les grammairiens décrivent *dont* comme un pronom relatif qui pronominalise des groupes prépositionnels introduits par *de*, « quelle que soit la fonction du groupe prépositionnel ainsi formé, pourvu que le relatif ne soit pas complément d'un nom lui-même précédé d'une préposition » (Riegel / Pellat / Rioul 2014, 386). L'emploi le plus courant de *dont* est celui où la relativisation se réfère à un complément de nom en relation de possession, comme en (42) et dans des exemples cités *supra* :

(42) « Il en ai de même pour un camarade de Granier dont les lettres ne parvenaient pas chez lui » (QueyVersoye, M.M., 52-53, 1914 ; s.v. *mortuaire*)

Or, dans *Les mots des Poilus*, on trouve dans l'exemple suivant une relative introduite par *dont* dont l'analyse pose problème :

(43) « les choses suivantes que je n'ai pu trouver ici et dont j'ai oublié d'emporter de Périgueux » (TirefortToulouse, 67, 1915 ; s.v. *dont*)

On pourrait penser, d'une part, que le *dont* pronominalise *les choses* en tant que COD à la forme partitive du verbe *emporter* (*emporter de ces choses*). D'autre part, il est aussi possible que le scripteur de cette phrase a été amené à employer *dont* par influence du complément circonstanciel *de Périgueux* ou par le COD du verbe *oublier*, réalisé à la forme infinitive introduite par *de* ; dans ce cas on aurait affaire à un pléonasme particulier, différent de celui qui caractérise les relatives pléonastiques présentées avant, où le *dont* se substituerait au pronom relatif *que*. Il n'est peut-être pas sans importance que ce scripteur soit originaire de Toulouse, car sous l'entrée *dont* du dictionnaire de Rézeau, on trouve aussi les exemples (43-44), produits par des soldats d'origine méridionale, où le *dont*, relatif à fonction casuelle oblique, apparaît à la place de *que* relatif à fonction de COD (à noter le pronom résomptif pléonastique dans [45]) :

(44) « Marcelin dont je n'avais pas vu avant mon départ » (FloiracCouzou, 49, 1914)

(45) « un petit encrier et un porteplume dont je me le suis fait prêté » (ArmengaudMirepoix, 21, 1914)

[2] Dans le français américain l'ajout du subordonnant *que* est fréquent voire de règle avec d'autres conjonctions adverbiales telles *si*, *quand* ou *comment* ; cela vaut notamment pour les variétés acadiennes (cf. Neumann-Holzschuh / Mitko 2018, 665ss). Il paraît que l'ajout du *que* à d'autres pronoms relatifs est exceptionnel et quasiment inexistant dans ces variétés du français aussi (Gadet 2003, 255).

Cet emploi marqué de *dont* serait alors un trait du français régional méridional, dû éventuellement à une interférence de l'occitan où, dans certaines variétés du Sud-Ouest, l'emploi de *dont* comme pronom relatif en fonction non-oblique est attesté (*cf.* Pusch 2001). Cependant, cette hypothèse d'un diatopisme basé sur un effet de contact de langues est infirmée ou en tout cas mise en question par une occurrence semblable (avec *dont* en fonction sujet et pronom personnel résomptif) produite par un scripteur originaire de la Savoie :

(46) « des pères de famille dont chez eux ils sont attendus » (QueyVersoye, M.M., 129, 1915)

Ce même scripteur savoyard et un Poilu vendéen fournissent en outre deux exemples, eux aussi répertoriés par Rézeau sous le lemme *dont*, où ce morphème se substitue à d'autres relatifs obliques :

(47) « j'ai écrit hier une lettre à mes parents dont je donne beaucoup d'explication » (Quey-Versoye, M.M., 62, 1915)

(48) « Vous devez avoir reçu ces derniers jours une autre lettre de moi dont je vous ai demandé un colis de conserves » (PoguMormaison, 44, 1915)

3.4. Les marqueurs de discours

Koch et Oesterreicher (1990) traitent en détail ce qu'on appelle actuellement le plus souvent 'marqueur de discours / marqueurs discursif' sous le titre 'Mots de discours et stratégies équivalentes' (*Gesprächswörter und äquivalente Verfahren* ; cf. Koch / Oesterreicher 1990, 50-72) comme trait universel de la langue de l'immédiat. Ils y soulignent que ces marqueurs sont opérationnels sur deux niveaux assez différents : celui de l'organisation du discours (par ex. par rapport à la structure informationnelle des énoncés ou la gestion des tours de parole) et celui du marquage des dimensions subjective et intersubjective du discours (par rapport aux fonctions expressive, appellative et phatique de la langue) où le terme de 'marqueurs pragmatiques' serait probablement plus à propos.

Les mots des Poilus contiennent de nombreux exemples de marqueurs discursifs, comme dans (48) où *donc* introduit une liste d'exemplification :

(49) « nous n'avons touché qu'une fois la distribution, donc ballon, soutache et compagnie » (OliveMarseille, 65, 1914 ; s.v. *ballon*)

et de marqueurs pragmatiques comme dans (50), où *quoi* interjectif marque l'expressivité subjective du locuteur-scripteur, ou dans (51), où *alors* sert à signaler la force illocutoire d'un acte de langage (probablement rhétorique) dans un échange communicatif rapporté par le locuteur-scripteur :

(50) « Voilà qu'on nous donne un cantonnement [...]. Chalchat nous y promet monts et merveilles […], la musique du régiment tous les jours, des rues animées et des béguins à faire. La grande vie, quoi ! » (PézardParis, 244, 1917 ; s.v. *femme*)

(51) « – Alors nous allons nous bomber de jus ce matin ? » (DelfaudStDenisPin, 353, 1916 ; s.v. *bomber [se]*)

C'est au même plan de l'intersubjectivité qu'opèrent les marqueurs impliquant des verbes de cognition et de perception tels *voir* et *savoir*, que Schneider (2007) appelle 'clauses parenthétiques réduites' à cause du fait qu'ils apparaissent dans le discours sans complémenteur *que* associé par lequel ils pourraient théoriquement entrer dans un lien de rection avec la proposition dans laquelle ils sont insérés :

(52) « Tu vois, l'histoire vaut le raconter » (ChirosselLoriol, 73, 1915 ; s.v. *raconter*)

(53) « tu vois, je suis comme toi, je fais le c… ici ! » (TantyVersailles, 116, 1914 ; s.v. *con*)

(54) « Tu sais, il faut guérir vite […]. Sois bien sage, reste à ton lit » (AstrucRecoulesF, 17 juin 1915 ; s.v. *à*)

(55) « On est réduit à boire de l'eau et, tu sais, un canon de temps en temps, cela ne fait pas de mal » (PlondNogent, 73, 1914 ; s.v. *canon*)

Dans la correspondance des soldats dépouillée par Rézeau, ce dernier marqueur *tu sais* est attesté aussi à la forme invertie *sais-tu*, tombée en obsolescence dans le langage de l'immédiat actuel :

(56) « Peux-tu me faire […] le calot que je te demandais il y a quelques temps. Rien ne presse sais-tu ! » (VerlyHerlies, 207, 1916 ; s.v. *savoir*)

(57) « mais comme disaient les bons Belges cet hiver "c'est la guerre, Monsieur, sais-tu ! ! !" » (BouchetChâtellerault, 197, 2015 ; s.v. *savoir*)

Finalement, le corpus fournit un échantillon remarquable de combinaisons de différents marqueurs de discours, comme dans les ex. (58-61) :

(58) « Nous avons un lieutenant, quand il est à l'exercice, eh bien, ça barde ! » (BergerRozier I, 193, 1915 ; s.v. *barder*)

(59) « Ah ben, tu parles d'un cocu celui-là ! Au deuxième jour, il prend la fine blessure » (BèsCastres, 111, 1916 ; s.v. *parler*)

(60) « Tout à coup j'entends : "Mais c'est Francis Genaudeau, et bien quoi on ne parle plus au paisan ?" » (GenaudeauFrossay, 280, 1916, F ; s.v. *paysan*)

(61) « Et celui qui a l'appétit le plus triomphant s'entend dire par les autres, jaloux et humiliés : – *Dis donc, fils, si tu n'aimes pas ça, on pourrait te faire cuire un œuf !* » (PézardParis, 301, 1917 ; s.v. *aimer*)

Il est à noter que bon nombre d'occurrences de marqueurs discursifs dans la correspondance des Poilus se trouvent dans des segments de discours rapporté ou discours 'mis en scène' (cf. ex. [51], [57] et [60-61]).

4. Conclusion

Les exemples cités et analysés dans cette contribution montrent que l'ouvrage *Les mots des Poilus* de Pierre Rézeau, au-delà de sa valeur lexicographique, historique et culturelle, est une excellente ressource linguistique pour la recherche sur la dimension diamésique du français de France dans la première moitié du 20e siècle et sur les traits de l'immédiat communicatif universels et spécifiques à cette langue. Les

données fournies par ce dictionnaire permettent, en outre, de mettre en perspective la dynamique de cet immédiat communicatif sous forme de 'diachronie de courte durée', renforcée par la comparaison avec les données des corpus oraux plus récents.

Université Albert-Ludwig de Fribourg-en-Brisgau Claus D. PUSCH

5. Références bibliographiques

Detti, Tommaso, 2017. *Der Ausdruck der Konzessivität im heutigen Französisch und Italienisch*, Frankfurt am Main, Peter Lang.

Dryer, Matthew S. / Haspelmath, Martin (eds.), 2013-. *The World Atlas of Language Structures Online*, Leipzig, Max Planck Institute for Evolutionary Anthropology, ‹http://wals.info› (23/02/2020).

Feilke, Helmuth / Hennig, Mathilde (eds.), 2016. *Zur Karriere von "Nähe und Distanz". Rezeption und Diskussion des Koch-Oesterreicher-Modells*, Berlin / Boston, DeGruyter.

Frei, Henri, 1929. *La grammaire des fautes*, Paris, Geuthner.

Gadet, Françoise, 1995. « Les relatives non standard en français parlé : le système et l'usage », *in* : Andersen, Hanne L. / Skytte, Gunver (éds.), *La subordination dans les langues romanes*, Copenhague, Université de Copenhague, 141-162.

Gadet, Françoise, 2003. « La relative en français, difficile et complexe », *in* : Kriegel, Sibylle (ed.), *Grammaticalisation et réanalyse. Approches de la variation créole et française*, Paris, CNRS Editions, 251-268.

Keenan, Edward L. / Comrie, Bernard, 1977. « Noun Phrase Accessibility and Universal Grammar », *Linguistic Inquiry* 8/1, 63-99.

Koch, Peter / Oesterreicher, Wulf, 1985. « Sprache der Nähe – Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte », *Romanistisches Jahrbuch* 36, 15-43.

Koch, Peter / Oesterreicher, Wulf, 1990 ([2]2011). *Gesprochene Sprache in der Romania: Französisch, Italienisch, Spanisch*, Tübingen, Niemeyer (2[e] édition : Berlin / Boston, DeGruyter).

Koch, Peter / Oesterreicher, Wulf, 2007. *Lengua hablada en la Romania. Español, francés, italiano*, Madrid, Gredos.

Koch, Peter / Oesterreicher, Wulf, 2008. « Comparaison historique de l'architecture des langues romanes », *in* : Ernst, Gerhard *et al.* (éds.), *Romanische Sprachgeschichte. Histoire linguistique de la Romania*, tome 3, Berlin / New York, DeGruyter, 2575-2610.

Koch, Peter / Oesterreicher, Wulf, 2012. « Language of Immediacy – Language of Distance : Orality and Literacy from the Perspective of Language Theory and Linguistic History », *in* : Lange, Claudia / Weber, Beatrix / Wolf, Göran (éds.), *Communicative Spaces. Variation, Contact, and Change*, Frankfurt a. M. *et al.*, Peter Lang, 441-473.

Lehmann, Christian, 1984. *Der Relativsatz. Typologie seiner Strukturen – Theorie seiner Funktionen – Kompendium seiner Grammatik*, Tübingen, Narr.

Morel, Mary-Annick, 1996. *La concession en français*, Gap / Paris, Ophrys.

Meisner, Charlotte, 2016. *La variation pluridimensionnelle. Une analyse de la négation en français*, Bern *et al.*, Peter Lang.

Meisner, Charlotte / Robert-Tissot, Aurélia / Stark, Elisabeth, 2016. « La présence/absence de *ne* », *Encyclopédie Grammaticale du Français*, ‹ www.encyclogram.fr › (23/02/2020).

Neumann-Holzschuh, Ingrid / Mitko, Julia, 2018. *Grammaire comparée des français d'Acadie et de Louisiane (GraCoFAL). Avec un aperçu sur Terre-Neuve*, Berlin / Boston, DeGruyter.

Oesterreicher, Wulf, 1994. « El español en textos escritos por semi-cultos. Competencia escrita de impronta oral en la historiografía indiana », *in* : Lüdtke, Jens (éd.), *El español en América en el siglo XVI*, Frankfurt am Main, Vervuert, 155-190.

Oesterreicher, Wulf / Koch, Peter, 2016. « 30 Jahre 'Sprache der Nähe – Sprache der Distanz'. Zu Anfängen und Entwicklung von Konzepten im Feld von Mündlichkeit und Schriftlichkeit », *in* : Feilke, Helmuth / Hennig, Mathilde (éds.), *Zur Karriere von "Nähe und Distanz". Rezeption und Diskussion des Koch-Oesterreicher-Modells*, Berlin / Boston, DeGruyter, 11-72.

Pusch, Claus D., 2001. « Aperçu de la subordination relative en gascon : Variation morphologique et particularités fonctionnelles », *in* : Kremnitz, Georg *et al.* (éds.), *Le rayonnement de la civilisation occitane à l'aube d'un nouveau millénaire*, Wien, Edition Praesens, 571-582.

Pusch, Claus D., 2017. « *Bien que* en français parlé : une conjonction concessive entre grammaire et discours », *in* : Dostie, Gaétane / Lefeuvre, Florence (éds.), *Lexique, grammaire, discours : Les marqueurs discursifs*, Paris, Champion, 325-341.

Riegel, Martin / Pellat, Jean-Christophe / Rioul, René, [5]2014. *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Schneider, Stefan, 2007. *Reduced Parenthetical Clauses as Mitigators. A corpus study of spoken French, Italian and Spanish*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins.

TLFi : ATILF / Université de Lorraine, *Trésor de la langue Française informatisé*, ‹ http://www.atilf.fr/tlfi › (23/02/2020).

Lettres de Poilus : éléments de syntaxe

1. L'écrit des peu lettrés

La Grande Guerre, avec la mobilisation massive, a généré une production écrite considérable. Tous les soldats écrivent à leur famille et à leurs proches, souvent tous les jours, alors que la plupart n'étaient pas habitués à écrire dans leur vie au village. Les analphabètes disposent de cartes postales préremplies. Les peu lettrés, qui ont quitté l'école dès la fin de la scolarité primaire, sans passer le certificat d'études, écrivent quotidiennement sur des feuillets ou des cartes postales, à l'encre ou au crayon de papier. La diversité des scripteurs explique la « richesse et diversité du parler des Poilus » (Rézeau 2018, 11). Cependant, les peu lettrés gardent quelques habitudes scolaires, notamment dans l'organisation de leur texte : leurs lettres comportent des formules stéréotypées, surtout au début et à la fin, et la pratique de la rédaction leur a appris à doser le narratif et le descriptif (Branca-Rosoff 1990). Et, même s'ils éprouvent de grandes difficultés linguistiques, notamment en orthographe, ils ont conscience du poids de la norme, qui provoque des « hypercorrectismes » (Rézeau 2018, 24).

Quel genre d'écrit ?

Si l'on se réfère au modèle de P. Koch & W. Oesterreicher (2001), les lettres de Poilus, qui tendent vers le pôle de l'immédiat communicatif, représentent un « parlé graphique » : elles se rattachent à l'écrit au niveau médial et au parlé au niveau conceptionnel, en raison notamment de la faible distance communicative qui les rapproche du « parlé phonique » (Steuckardt 2014, 354) : communication privée, interlocuteur intime, vive émotionnalité, « diaphonie effective » (Roulet 1993, 36), … Oui, mais les lettres de Poilus sont de l'écrit quand même, soumises aux contraintes de ce canal, malgré le poids du niveau conceptionnel. Car le poids du média graphique est renforcé par le déterminisme de l'écrit scolaire. Ainsi, au niveau graphique, les graphies certes ne sont pas normées, mais on ne saurait parler d'une « orthographe phonétique », au sens d'une simple transcription de l'oral (Pellat 2015). Les scripteurs ne choisissent pas toujours la graphie la plus simple pour transcrire un phonème, mais préfèrent une graphie plus recherchée : *laursque, inçi, ceula, comptant* (pour *content*), ... C'est aussi le cas en syntaxe (*infra*).

Objectif de cette étude

Dans cette étude de la correspondance de soldats peu lettrés, on examine des aspects syntaxiques de leurs lettres dans la perspective du questionnement sur la tension entre l'écrit médial et le parlé conceptionnel, autrement dit, sur l'influence de l'oral sur l'écrit, contrainte voire contrariée par le poids de l'écrit scolaire.

Corpus d'observation

P. Rézeau fait une synthèse éclairante des faits de grammaire du « français commun » et des « variétés régionales du français » dans *Les mots des Poilus* (2018, 18-20 et 23-28), tout en détaillant dans son dictionnaire certains mots grammaticaux (*aussi, comme, pas, quand, quant, que, qui, quoique*, ...). Mais une étude de syntaxe implique une observation de phrases et de discours continus. Pour ce faire, nous avons recours à des lettres du « Corpus 14 » de Montpellier. Ce projet a été initié par Agnès Steuckardt et porté par le laboratoire Praxiling (Université Montpellier 3 - Paul Valéry), qui regroupe des chercheurs de diverses universités, travaillant sur un corpus de lettres enrichi par la numérisation et la transcription d'archives privées, avec le soutien des Archives départementales de l'Hérault. A la suite de la grande collecte nationale de 2013, le corpus était constitué au départ (2014) de 650 lettres et cartes (157 800 mots) écrites par dix scripteurs, les trois quarts originaires de l'Hérault et le dernier quart de l'Ain et de la Marne. Ce projet donne à voir, dans leur authenticité, les lettres et cartes d'un soldat ordinaire de 14 (Steuckardt, 2015a).

Nous avons choisi deux scripteurs de l'Hérault pour leurs usages (degrés de maitrise) différents de la langue[1] :

Laurent Pouchet (1884-1916) : 299 cartes et lettres à sa famille, belle-famille et à ses amis.

Pierre Fabre (1889-1973), blessé et hospitalisé en août 1914 : 50 lettres à sa femme Marie.

Chacun pratique son idiolecte, mais leurs usages sont largement concordants. Pour l'orthographe, Laurent éprouve des difficultés, y compris pour le découpage en mots de la chaine graphique. Pierre pratique une orthographe assez normée.

Ces scripteurs manifestent quelques usages régionaux (Steuckardt 2014 ; Géa 2015) : une utilisation fréquente de la graphie *a*, là où l'on attendrait *an* ou *en* (« il la n'est de meme pour moi », Laurent), marque d'une nasalisation incomplète et une graphie *s* pour l'initiale du verbe *changer* (dissimilation des chuintantes*:* « je compte passer le conseil vers la fin de ce mois si je ne sange pas d'hopital », Pierre). Dans une situation de diglossie, la forte prédominance du français chez ceux du corpus 14 s'explique par différentes raisons, notamment le patriotisme des soldats et l'emploi de la langue nationale comme langue véhiculaire.

[1] Les transcriptions que nous donnons reproduisent fidèlement l'orthographe et la ponctuation des lettres manuscrites.

2. Les lettres de Poilus, de l'écrit teinté d'oral

2.1. Deux lignes de défense à franchir, la ponctuation et l'orthographe

Les scripteurs font une grande économie des signes de ponctuation, qui « donne au lecteur le sentiment d'un flux verbal » (Steuckardt 2015b, 91). Les majuscules ne sont guère employées pour marquer les débuts de phrases. Mais cette absence de ponctuation, notamment de virgules et de points, n'empêche pas de percevoir l'organisation des phrases et des discours, propre à chacun. Laurent, qui est le seul de nos scripteurs à utiliser le point-virgule, fait une utilisation personnelle de *car* (*infra* 3.1.). Et les rituels épistolaires contribuent à la structuration des textes (Branca-Rosoff 2015 et *infra* 3.2.).

(1) Laurent, 9 septembre 1914

« Bien chere Epouse et cher
Petit Albert, et cher Parents
Je vien de nouveau vous faire savoir l'état de ma santée qu'elle
se p trouve faurt bonne et j epense qu'il
la n'est dé méme pour vous autres
Je me demande çi vous ma
vai écri au sujet de mai lettre ou
carte que je vous est envoyez car de puis
le temp que nous avon quitai… Mont-
pellier je n ai rien reçu je ne sai pas
çi vous éte malade ou çi le
travail vous en paiche décrire car
je pence que les Vendanges
doive avoir commençai ; (...)

(2) Pierre. Avignon le 8/7 – 15

« Ma tres chère Adorée
Me voiçi de nouveau
revenu a Avignon nous sommes
arrivé hier aussoir quatre que
nous etions ensemble chez le même
proprietaire nous etions estropies
tant les uns comme les autres
Nous avions tombé chez des bonnes
personnes ils voulaient nous garder
quoi que nous ne puissions pas travailler (...) »

La graphie des lettres comporte beaucoup d'erreurs d'orthographe : outre le découpage aléatoire des mots (soudés ou séparés à tort), l'orthographe lexicale et grammaticale cause aux scripteurs de grandes difficultés, qui correspondent aux zones de

fragilité de l'orthographe française (Lucci et Millet 1994 ; Pellat 2015). Cependant, on ne saurait parler de transcription phonétique, les scripteurs choisissant parfois un graphème complexe au lieu d'un simple (Laurent aime bien *au* pour *o* : *laursque, faurt*, ...). Là aussi, les graphies non normées n'empêchent pas le texte de rester lisible même si, parfois, on doit lire à haute voix une sorte de rébus, comme chez Laurent : *il la n'est de meme pour moi = il en est de même pour moi.*

2.2. De l'oral dans l'écrit

L'écriture cursive des lettres est continue et soignée, dans une bonne mise en page de lignes régulières, si ce n'est que, par manque de place, le second feuillet d'une lettre est serré sur deux colonnes. On relève très peu de ratures, qui manifestent surtout un changement d'idées en cours de rédaction.

– *La déixis orale* se manifeste par l'emploi du pronom *ça* (*ça* ou *sa*. Laurent : *sa* = 26 ; Pierre : *ça* = 44). Cependant, s'agissant d'un texte écrit, le pronom *ça* (sujet, complément, ...) est souvent anaphorique, et il est fortement concurrencé par *cela*, plus écrit, qui a un nombre d'occurrences important (Laurent : *cela* ou *ceula* = 97 ; Pierre = 44).

(3) « je pense de terminer le séjour de guerre
comme jusqua présent ébien ca ira trés
bien en fin il faut éspaire que sa continura jusqua
prèsent je suis sain et sauf ; » (Laurent, 28 oct 1914)

(4) « Sur l'Extrait de Néssance
il faut aussi le tempon d'Enregistrement mais ça le maire
doit le savoir. » (Pierre, 17 juil. 1915)

Le pronom *on*, quant à lui, est majoritairement employé au sens de *nous*, comme à l'oral, tout en pouvant aussi désigner d'autres que *nous*, dans un sens indéfini (Laurent = 269 ; Pierre = 19). Mais *nous* est massivement employé, principalement en fonction sujet (Laurent = 516 ; Pierre = 150).

(5) « La manille roule toujours celement
c'est la manille a la nouvelle mode
je trois quarts du temps nous ne savons
pas ou nous en sommes. des fois il y en
a ___ de jouer ces cartes que
les autres en on la pleine main ou lon
fait sauter quelque carte pour tourner une
manille enfin ce n'est que la rigolade
tout les temps. » (Pierre, 28.3.1915)

– *Les omissions*, courantes à l'oral, n'existent pratiquement pas : la négation d'une phrase se fait presque toujours avec *ne* (Laurent = 525 ; Pierre = 187), l'écrit jouant le rôle d'un filtre normatif. Comme autres mots négatifs, *pas* est le plus employé (Laurent = 676 ; Pierre = 222), mais on rencontre 4 *point* chez Pierre, archaïque ou régional.

(6) « je ne sais pas les
nouvelles du Midi mes celle du nord en fin du pas
de calais et de ces environ ne sont pas trop mauvaize » (Laurent, 14 nov. 1914)

Le pronom *il*, sujet de l'impersonnel, est régulièrement employé*: il faut* (Laurent = 105 ; Pierre = 14), *il me semble* (Pierre = 7).

– *La forme emphatique* assure l'expressivité, comme à l'oral. On trouve *moi je* dans un contexte contrastif, peu important (15 et 14) par rapport à je seul (Laurent = 1967 *je* ou *j'ai*). *C'est* est associé à *que* pour extraire un constituant : « c'est du tabac Belge que nous avon trouver dans les maisons » (Laurent, 8.11.1914) ; ou bien l'expression *c'est que* est associée à une relative substantive précédente dans une construction détachée : « ce que je sais et que j'ai vu faurt bien c'est que nautre 75 fait un travail fameux » (Laurent, 8.11.1914).

La locution *quant à* signale un changement de thème chez Laurent (12) : « et quand a la saucisse nous allon la faire cuire pour diner » (24.01.1915). Enfin, *voilà* est employé principalement par Laurent pour introduire un complément de temps (52) et, dans quelques cas, comme présentatif introduisant un groupe nominal ou une complétive, associé à *que* : « et voila, que lautre jour, une idée ma pris en parlent avec Bres » (21.03.1915). Pierre emploie *voilà* uniquement comme présentatif (10) : « voila ce que je puis t expliquer » (6/2em 15). Relevons par ailleurs quelques occurrences de *que* relatif universel, qui permet, associé à *il*, le décumul des fonctions : « j'ai reçu des nouvelles de Louise ; qu'elle me di que Me Daumas va étre mobilisé » (14.12.1915)

2.3. Polyphonie : la « représentation du discours autre »[2]

On est frappé, à la lecture des lettres, par la fréquence du verbe *dire*, à l'infinitif, au participe passé *dit* ou aux 1e, 2e et 3e personnes du singulier du présent de l'indicatif (Laurent= 70 ; Pierre = 18). Ce verbe, suivi d'une complétive commençant par *que*, introduit un discours indirect, qui marque la co-présence de l'interlocuteur (*tu dis*) dont le scripteur cite ou reformule le discours, l'autocitation du locuteur (*je dis*) ou bien le discours rapporté d'une tierce personne (*il, elle dit que*) ou la rumeur publique (*on dit que*). Alors que l'oral spontané tend à privilégier le discours direct, ce discours indirect, courant à l'écrit, contribue à la structuration de la lettre où il introduit la polyphonie. Ce peut être un simple moyen de reformuler, en le résumant au besoin, le discours d'autrui, ce qui permet au locuteur de s'appuyer sur cette citation pour poursuivre son propre discours.

[2] J. Authier-Revuz 1992 ; 1993.

(7) « Tu me di que c'est le
petit dantoine quilla lacoqueluche
pour tant Josephine ma vez di
que c'était le petit ratout
Albert ; c'est ma lheureux camméme » (Laurent, 4 sept. 1915)

A la première personne, ce peut être une simple répétition, mais *je dis que*, forme performative explicite, peut aussi introduire une contestation de la parole d'autrui (Gomila 2015) :

(8) « Tu as et vous avez confience en Dieu et a la
Sainte Vierge vous prenez tout pour son
amour. Moi je dis que c'est le contraire que
vous faîtes. ce n'est pas de cette manière
qu'on prend tout pour l'amour de Dieu
c'est pour cela qu'il vous puni et nous en
puni tous » (Pierre, 2 / 3 15).

3. L'organisation du discours épistolaire

Les lettres des Poilus suivent une organisation déterminée par le genre épistolaire, qui les rapproche alors du pôle de la distance communicative.

3.1. Marqueurs de structuration du texte

Contrairement à la simplicité syntaxique souvent attribuée à l'oral spontané, qui se manifeste par la parataxe et subordonnées limitées (relatives en *qui* et *que*, complétives en *que* et quelques circonstancielles en *quand* et *si*), les lettres des Poilus possèdent une structuration élaborée. La phrase complexe comporte diverses structures de coordination et de subordination, marquées par des termes spécifiques.

– *Coordination.* Les conjonctions de coordination et les adverbes de liaison sont, pour certains, très fréquents. On n'a pas relevé, dans les lettres de Laurent et de Pierre, *donc, en effet, or, néanmoins, toutefois*, connecteurs qui sont à leur place dans un discours argumentatif. L'opposition est faiblement exprimée par *pourtant* (Laurent = 6) et *cependant* (Pierre = 6), en position initiale, et fortement par *mais*, surtout chez Laurent (55 *mais* + 251 *mai*), moins chez Pierre (85 *mais*). En l'absence de ponctuation phrastique, il est difficile de savoir si ces termes coordonnent des propositions (ou sous-phrases) dans une phrase complexe ou des phrases dans un texte. Mais l'emploi d'une majuscule dans *mais* indique clairement qu'il est au début d'une phrase dans un texte, même si Laurent le fait parfois précéder d'un point-virgule.

(9) « Nous avons ici de tres belles journees il
a fait deux ou trois jours magnifiques
cest d'omage de falloir y rester dedans

Mais que veux-tu on ai maintenant habitué
a tout. » (Pierre, 4.02.1915)

On rencontre la même incertitude avec *car*, deuxième conjonction bien représentée, très fortement chez Laurent (610 ; Pierre = 38), où elle contribue nettement à la structuration du texte. On rencontre souvent *car* dans la formule d'ouverture de la lettre. Laurent fait un usage personnel intense de cette conjonction : « *car* introduit plutôt qu'une explication, une forme de commentaire sur ce qu'il vient de dire » (Steuckardt 2015b, 98), car « Laurent procède par retour sur ce qu'il vient d'écrire, il explique, commente, reprend, nuance » (Steuckardt 2015b, 97). Ce mouvement de pensée de Laurent se manifeste aussi avec *mais*.

(10) « Le 3 jai reçu une lettre
de loncle de perpignan qu'il me
di que tu lui écrive car il ma
de mender çi tu était morte ou
en vie, car il lui tarde de savoir
de vos nouvelles ; mai je lui édit
que tout le monde alez bien méme
il veut que çe soit toi qui lui
ècrive. » (Laurent, 5 juillet 1915)

Pierre emploie *alors* (26) moins souvent que Laurent (8 *alaur* et 138 *a laur*) :

« Tu te chagrine principalement quand tu te trouve quelques jours sans nouvelles Alors c'est la desolation dessuite qu'est-il devenu il est mort peut-être. » (2/1/15)

Selon le contexte, l'adverbe *alors* a une valeur temporelle ou logique (conclusive).

Enfin, Laurent utilise aussi fortement (151) une expression de coordination peu employée par Pierre (7), qui la place dans une formule finale : *ainsi que, «* exprimant une idée d'union, d'addition complémentaire » (TLFi).

(11) j'ai reçu le petit colis inci que la
lettre avec le petit image, que tu
ma envoyer inçi que celle de
Josephine (Laurent, 28 juin 1915)

Chez Laurent, malgré sa graphie particulière, *inci* ou *inçi que* donne à sa phrase « une syntaxe cérémonieuse » (Branca-Rosoff 2015, 47) qui n'est pas due au hasard et se rencontre beaucoup dans les formules de début et de fin de lettre.

– *Subordination.*

Les subordonnées circonstancielles sont introduites, dans les lettres de Laurent et de Pierre, par *lorsque* (*laursque*), *quand, avant que* et chez Laurent, rarement, par *puisque* et *parce que*. Le temps est donc privilégié dans les séquences narratives de ces lettres.

(12) « Il ma fait tellement pitié quand
il est parti qu'ils me semblait toujours qu'il
arriverait tellement triste qu'il allait
vous faire croire a tous que j'etais bien
plus gravement blessé que ce que je suis » (Pierre, 19/10/14)

Dans les lettres de Laurent, même si elle n'a pas une grande fréquence (7), on relève la locution concessive *malgré que*, stigmatisée par les puristes (voir ici même C. Pusch).

(13) « a laur tu voi
que malgré qu'il fasse
froid je peut y tenir car
malgré ça il ne fait pas
chaud car il pleut tout » (Laurent, 15 déc. 1914)

3.2. Des lettres d'un genre particulier

Les lettres de Poilus se rattachent au genre épistolaire, plus précisément au « modèle épistolaire populaire » (Moreux et Bruneton Governatori 1997, cités par Branca-Rosoff 2015, 42), qui se caractérise par un schéma structurel présent au début et à la fin de la lettre. Après la date, le lieu et l'adresse au destinataire, l'ouverture comporte souvent un accusé de réception, un échange de nouvelles commenté sur la santé de chacun, ...

(14) « Le 9 Septembre 1914
Bien chére Epouse et cher
Petit Albert, et cher Parents
Je vien de nouveau vous
faire savoir l'état de ma santée qu'elle
se p trouve faurt bonne et j epense qu'il
la n'est dé méme pour vous autres »

Chaque scripteur, comme Laurent, élabore des formules stéréotypées stables qu'il reprend d'une lettre l'autre, avec une syntaxe prévisible et un vocabulaire récurrent. Ces formules se retrouvent également à la fin de la lettre pour prendre congé avec le destinataire :

(15) « (...) rien
plus avous dire pour le moment bien
embrasser le petit ratout ; et toi cher Epouse
inci que Parents je vous embrasse du fond
du coeur un gros baiser de Vermelle
ton Epous et fils pour la vie »
Laurent Pouchet (8 décembre 1914)

Pierre fait un peu plus varier ses débuts de lettres :

(16a) « Lycee de Pau le 6 / 12- 14
Ma chere petite femme
C'est avan daller me coucher
que je viens passer un petit moment au pres
de toi, de notre cher enfant, et aupres de vous
tous.
J'ai reçu aujourd'hui ta carte et une lettre
me disant ou me racontant un peu vos affaires » (Pierre)

(16b) « Lycee de Pau le 13 / 1er 15
Chère Epouse
Suis toujours en bonne santé et desire que ma
presente vous en trouve demême a tous. » (Pierre)

(16c) « Embrasse petit Aime et Elise pour moi
Le Bonjour a tous au Soulie bas et a la Fajole
bien des choses a mes beaux parents et a Marie
Ton Epoux qui tembrasse comme il t'aime »
Pierre (17/3/15)

Avec leurs adresses répétées au(x) destinataire(s), ces lettres ressemblent à une conversation familiale entre le soldat et ceux qui sont au loin, conversation ponctuée, comme on l'a vu, par le discours indirect qui insère dans le discours premier celui des autres.

Mais, entre l'ouverture et la clôture de la lettre, le scripteur organise plus librement son texte, évoquant les événements de la tranchée, conseillant sa famille lointaine, ... Chacun a son style, alliant à sa manière le cadre de la lettre et un contenu individualisé, qui mérite d'être étudié de près. Car, malgré les formules stéréotypées, la dimension personnelle des lettres de Poilus est sensible.

4. Brève conclusion

La dimension scripturale des lettres de Poilus est bien attestée, malgré une certaine oralité au niveau conceptionnel déterminée par leur genre épistolaire particulier. Car le poids de l'écrit appris à l'école modèle leurs usages graphiques. Cette étude de quelques aspects syntaxiques, qui oscillent entre l'immédiat et la distance communicative, mériterait d'être complétée par une analyse détaillée de l'organisation du texte, entre liberté et figement.

Université de Strasbourg – UR LiLPa Jean-Christophe PELLAT

5. Bibliographie

Authier-Revuz, Jacqueline, 1992. « Repères dans le champ du discours rapporté », *L'Information grammaticale* 55, 38-42 ; 1993, *id*., *L'Information grammaticale* 56, 10-15.

Branca-Rosoff, Sonia, 1990. « Conventions d'écriture dans la correspondance des soldats », *Mots / Les langages du politique*, n° 24, « Parole de la grande guerre », 21-36.

Branca-Rosoff, Sonia, Schneider, Nathalie 1994. *L'écriture des citoyens. Une analyse linguistique de l'écriture des peu-lettrés pendant la période révolutionnaire*, Paris, Klincksieck.

Branca-Rosoff, Sonia, 2015. « Rituels épistolaires ou flux verbal », *in* : Steuckardt, Agnès (éd.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès, Inclinaison, 41-52.

Ernst, Gerhard, 2003. « Les peu lettrés devant les normes de la textualité », *in* : D. Osthus / C. Polzin-Haumann / C. Schmitt (éds), *La norme linguistique*, Actes du colloque tenu à Bonn le 6 et le 7 décembre 2002, Bonn, Romanistischer Verlag Hillen, 83-98.

Géa, Jean-Michel, 2015. « Le dialecte dans l'écriture de la guerre : la part absente ? », *in* : Steuckardt, Agnès (éd.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès, Inclinaison, 53-65.

Gomilla, Corinne, 2015. « Paroles de poilus : une caresse sous la mitraille », *in* : Steuckardt, Agnès (éd.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès, Inclinaison, 157-167.

Koch, Peter / Österreicher, Wulf, 2001. « Gesprochene Sprache und geschriebene Sprache. Langage parlé et langage écrit », *in* : *Lexicon des romanistischen Linguistik* (LRL), Tübingen, Max Niemeyer Verlag, I, 2, 584-627.

Lucci, Vincent / Millet, Agnès, 1994. *L'orthographe de tous les jours : enquête sur les pratiques orthographiques des Français*, Champion.

Pellat, Jean-Christophe, 2015. « Les graphies des Poilus, loin des canons orthographiques », *in* : Steuckardt, Agnès (éd.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès, Inclinaison, 67-77.

Rézeau, Pierre, 2018. *Les mots des Poilus*, Strasbourg, ÉLiPhi.

Roulet, Eddy, 1993. « De la structure diaphonique du discours épistolaire : à propos d'une lettre d'Aurore Dupin à sa mère », *in* : *Mélanges offerts à Jean Peytard, Annales littéraires de l'Université de Besançon* 502, 85-99.

Steuckardt, Agnès, 2014. « De l'écrit vers la parole. Enquête sur les correspondances peu lettrées de la Grande Guerre », *in* : F. Neveu / P. Blumenthal / L. Hriba / A. Gerstenberg / J. Meinschaefer / S. Prévost (éds), 4e Congrès Mondial de Linguistique française, disponible en ligne.

Steuckardt, Agnès (éd.), 2015a. *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès, Inclinaison.

Steuckardt, Agnès, 2015b. « Sans point ni virgule », *in* : Steuckardt, Agnès (éd.), *Entre village et tranchées. L'écriture de Poilus ordinaires*, Uzès, Inclinaison, 91-100.

Langue littéraire *vs* Langue familiale : Une même langue pour dire la guerre ?

L'histoire ne se révèle pas tant dans les faits
que dans les « révolutions intimes de la langue »
Edgar Quinet[1]

La première guerre mondiale bouleversement majeur tant sur le plan social, économique que politique n'a pas épargné la langue. Mais quelles furent les répercussions de cet ébranlement linguistique sur la poétique ? La guerre de 14-18 semble avoir contribué à la reconfiguration des rapports entre langue littéraire et langue familiale dans la littérature. Afin de cerner au plus près le lien entre langue littéraire et langue familiale lors de cette période il nous a semblé intéressant de comparer des œuvres littéraires reconnues, qui ont été écrites lors du conflit, au plus près de l'événement, et des lettres de soldats à leurs familles, issues du magnifique ouvrage de Pierre Rézeau : *Les mots des Poilus*. Il serait intéressant de commencer notre étude par un rapide panorama des relations entre langue familiale et langue littéraire dans la littérature depuis le XIX^e^ siècle afin de mieux comprendre si la guerre de 14-18 constitue une rupture radicale ou si au contraire elle s'inscrit dans une évolution. Il faudrait ensuite analyser l'influence de la littérature et de la langue littéraire dans les lettres de Poilus. Enfin, il conviendrait de se demander si au-delà de ces différences entre langue littéraire et langue familiale ne s'élabore pas une langue singulière pour dire la guerre.

1. Panorama des relations entre langue littéraire et langue familiale dans la littérature du XIX^e^ au XX^e^ siècle

1.1. Michelet, Sand, Hugo : « Parler pour les muets… mais parler aux sourds »[2]

Les écrivains du XIX^e^ siècle ont essayé de rendre dans leurs écrits la langue du peuple. Or cet essai se solde par un échec. On se souvient du constat de Michelet dans *Nos Fils,* œuvre testamentaire parue en 1869, au moment même où il achève de publier son *Histoire de France* :

> Je suis né peuple, j'avais le peuple dans le cœur. J'ai pu, en 46, poser le droit du peuple plus qu'on ne fit jamais…Mais sa langue, sa langue, elle, m'était inaccessible. Je n'ai pas pu le faire parler. (Michelet [1869], 1980, *Nos Fils*, V, 2, 387)

---

1 *Histoire de mes idées : Histoire d'un enfant* [1858]*, O.C*, t. XV, 153.

2 Victor Hugo, [1869], 1985, *L'homme qui rit*, Roman III, 757-758.

Il regrette de n'être pas parvenu à transcrire sa langue maternelle: («Je suis né peuple») dans son écriture de l'Histoire. Même constat d'échec chez Sand, qui dans l'avertissement de *François le Champi,* pose clairement le problème:

> La forme me manque, et ce sentiment que j'ai de la simplicité rustique ne trouve pas de langage pour s'exprimer. Si je fais parler l'homme des champs comme il parle, il faut une traduction en regard pour le lecteur civilisé, et si je le fais parler comme nous parlons, j'en fais un être impossible, auquel il faut supposer un ordre d'idées qu'il n'a pas (Sand, [1848], *François le Champi*, «Avant-propos», 25-26).

Ainsi Sand se dit-elle confrontée à un double écueil. La langue familiale ne saurait être transcrite dans la littérature au risque de ne pas être comprise du lecteur, mais dans le même temps donner au paysan la langue de l'écrit serait faire de lui une chimère: «C'est pour moi une cause de désespoir que d'être forcé d'écrire la langue de l'Académie, quand j'en sais beaucoup mieux une autre qui est si supérieure pour rendre tout un ordre d'émotions, de sentiments, de pensées», déclare l'écrivain narrateur de l' «Avant-propos» de *François le Champi* (*ib.*).

Sand, consciente de son «bilinguisme», déclare vouloir faire entrer le patois, qu'elle juge mieux à même d'exprimer des émotions, dans la littérature. Or le patois, qui est sa langue familiale n'a pas encore droit de cité dans la littérature. Pour résumer on pourrait dire que les romantiques prennent conscience du plurilinguisme de la société, mais ne parviennent pas encore à faire du roman «une chambre d'écho polyphonique des parlers» (Grenouillet/Reverzy 2006, 14).

1.2. Zola, Vallès, Barbusse ou comment l'oral pénètre dans l'écrit sur la pointe des guillemets

Le roman réaliste semble marquer le début de l'intrusion de la langue familiale dans le roman. Elle entre alors dans le roman, mais pour ainsi dire sur la pointe des guillemets[3]. La parole est alors donnée au peuple, mais seulement dans le discours direct. Chez Zola, outre l'entrée de l'argot, que l'on avait déjà constaté dans *Les Misérables* de Hugo, le discours direct libre se mêle à l'indirect pour donner au lecteur l'impression de l'oralité populaire, mais la parole d'autorité du narrateur semble anéantir cet effort de plurilinguisme.

Vallès, autre nom majeur dans l'histoire de cette évolution, a quant à lui, façonné une langue bigarrée inspirée autant par la culture scolaire que par le sociolecte de son milieu d'origine. Il recourt fréquemment aux italiques ou aux guillemets pour introduire sa langue familiale, la ponctuation servant alors à souligner la différence entre les deux codes. Toutefois Vallès hésite sans cesse dans son œuvre entre particularisa-

[3] Nelly Wolf dans son ouvrage, *Le Peuple dans le roman, de Zola à Céline* a recours à la formule: «La langue parlée et la langue du peuple [...] pénètrent dans le roman entre guillemets» (Wolf 2000, 154). Je reprendrai cette formule que je trouve très pertinente en la nuançant toutefois, préférant dire qu'elle entre «sur la pointe des guillemets» pour souligner que la langue parlée entre comme par effraction dans le roman.

tion de la langue familiale pour faire saillir non seulement son originalité, mais aussi son impossibilité à se fondre dans la langue écrite, et mélange de la langue écrite et de la langue familiale pour tenter de n'en faire qu'une seule langue. Cette oscillation permanente entre ces deux pôles contradictoires est caractéristique d'une œuvre, qui fait entendre la langue familiale sans toutefois remettre en cause le cloisonnement énonciatif.

Ainsi si la langue familiale entre dans l'écrit c'est sur la pointe des guillemets, il n'en demeure pas moins au sein du roman un net cloisonnement énonciatif. Il y a une séparation étanche entre le récit en français national et des dialogues en langue populaire ou entre une langue narratoriale académique et la langue familiale[4]. Ce cloisonnement énonciatif traduit et trahit même, pourrait-on dire, un cloisonnement sociologique. En effet on voit souvent dans le style narratif écrit en français national la représentation dans la langue de la communauté nationale, tandis qu'on a tendance à voir dans l'oral, reflet des paroles des personnages, l'expression du peuple, vu lui-même même comme un être séparé[5].

Dans le roman d'Henri Barbusse, *Le Feu*, paru en 1916, le narrateur parle dans un français académique, alors que la parole des soldats est une transcription du français oral et populaire.

> J'la veux, mais, tu sais, j'la marierai bien, moi. Elle s'appelle Eudoxie Dumail. Avant j'pensais pas à l'épouser. Mais depuis que j'connais son nom de famille, i' m'semble que c'est changé, et j'marcherais bien. Ah ! nom de Dieu, elle est si jolie, c'te femme. Et c'est pas tant encore qu'elle soit jolie… Ah !...Le gros garçon débordait d'une sentimentalité et d'une émotion qu'il cherchait à me prouver par des paroles. — Ah ! mon vieux !…Y a des fois qu'i' faudrait me r'tenir avec un crochet, martela-t-il avec un sombre accent, tandis que le sang affluait aux quartiers de chair de son encolure et de ses joues. Elle est si belle, elle est… Et moi, j'suis… Elle est si pas pareille — t'as remarqué, j'suis sûr, toi qui r'marques —. C'est une paysanne, oui, eh bien, elle a je n'sais quoi qu'elle a qu'est pire qu'une Parisienne, même une Parisienne chic et endimanchée, pas ? Elle… Moi, j'… Il fronça ses sourcils roux. Il aurait voulu m'expliquer la splendeur de ce qu'il pensait. Mais il ignorait l'art de s'exprimer, et il se tut ; il restait seul avec son émotion inavouable, toujours seul malgré lui. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 138)

Barbusse donne la parole aux sans-voix en les faisant s'exprimer dans leur langue, alors que le narrateur intervient dans un français académique pour commenter les propos de Lamuse. Les paroles du soldat restent encadrées par celle du narrateur, qui assume encore les fonctions traditionnellement dévolues à celui-ci : description, narration, commentaire.

---

4 Cf. Roynette/Siouffi/Smadja/Steuckardt 2014.

5 On lira les analyses de Wolf (2000, 34) : « C'est en suivant la voie traditionnelle que la plupart des auteurs exposent sans la trancher la question du dualisme définitionnel attaché aux classes populaires. Le style narratif, composé en français national, représente et constitue alors dans la langue la communauté nationale, tandis que les paroles des personnages, censées charrier et reproduire des idiomatismes populaires, désignent le peuple en tant qu'être séparé ».

> Oui, c'est ça, la guerre, répète-t-il d'une voix lointaine. C'est pa' aut' chose. Il veut dire, et je comprends avec lui : « Plus que les charges qui ressemblent à des revues, plus que les batailles visibles déployées comme des oriflammes, plus même que les corps à corps où l'on se démène en criant, cette guerre, c'est la fatigue épouvantable, surnaturelle, et l'eau jusqu'au ventre, et la boue et l'ordure et l'infâme saleté. C'est les faces moisies et les chairs en loques et les cadavres qui ne ressemblent même plus à des cadavres, surnageant sur la terre vorace. C'est cela, cette monotonie infinie de misères, interrompue par des drames aigus, c'est cela, et non pas la baïonnette qui étincelle comme de l'argent, ni le chant de coq du clairon au soleil ! » Paradis pensait si bien à cela qu'il remâcha un souvenir, et gronda. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 417)

Le narrateur laisse certes la parole à ses personnages, mais traduit leurs pensées dans des commentaires dans un français académique. Ainsi si la langue orale est insérée dans le texte, mais elle n'est pas encore intégrée, elle est simplement juxtaposée à la langue écrite, créant un fort effet de contraste. En effet les interventions du narrateur, d'un lyrisme parfois déroutant, tranchent avec la langue des soldats :

> Après plusieurs haltes où on se laisse tomber sur son sac, au pied des faisceaux – qu'on forme, au coup de sifflet, avec une hâte fiévreuse et une lenteur désespérante à cause de l'aveuglement, dans l'atmosphère d'encre – l'aube s'indique, se délaie, s'empare de l'espace. Les murs de l'ombre, confusément, croulent. Une fois de plus nous subissons le grandiose spectacle de l'ouverture du jour sur la horde éternellement errante que nous sommes (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 119)

Il n'est pas rare de trouver sous sa plume des « soleils éteints »[6] à faire pâlir Baudelaire. Ainsi à ce français littéraire se juxtapose un français oral.

Pour transcrire la langue orale, il emploie non seulement les mots de la langue orale, mais mime aussi son accentuation et copie enfin sa syntaxe. Ainsi quand il fait parler Bécuwe, il reproduit « l'accent quasi belge et chantant de ceux de « ch' Nord »[7].

> Sin jus, on va-t-i'pas l'fouaire recauffir ? demande Bécuwe. – Avec quoi, en soufflant d'ssus ? Bécuwe, qui aime le café chaud, dit : – Laissez-mi bric'ler cha. Ch'n'est point n'n'affouaire. Arrangez cheul'ment ilà in ch'tiot foyer et ine grille avec d'fourreaux d'baïonnettes. J'sais où c'qu'y a d'bau. J'allau en fouaire des copaux avec min couteau assez pour cauffer l'marmite. V's allez vir… (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 201)

Ainsi il s'attache ainsi à reproduire, à restituer la prononciation populaire jusqu'aux accents, auxquels le lettré parisien qu'il est a été confronté grâce au brassage social permis par la guerre. Il a recours pour cela à un grand nombre de métaplasmes « altérations du mot par adjonction, suppression ou inversion de sons ou de termes » (Dupriez 2003, 289). On peut en effet relever dans l'extrait ci-dessus différents métaplasmes (« bric'ler »,; « n'affaire » pour « une affaire »), et des faits de prononciation particuliers comme la prééminence du – i (« vir » pour voir, « ine grille »), mais aussi la transformation des chuintantes en vélaires sourdes [k] : « recauffir ». À cela s'ajoute l'intégration d'un lexique oral, de termes empruntés à l'argot : « Sin

[6] Barbusse ([1916], 2018, 135).

[7] Barbusse ([1916], 2018, 67).

jus », mais on relève aussi dans cet extrait quelques termes de dialecte qui ont été amalgamés au français : « ilà » (celui-là). Enfin sur le plan syntaxique[8], on peut noter les négations incomplètes (« on va-t-i'pas »), mais aussi les absences d'inversion dans les tournures interrogatives. Ainsi Barbusse reproduit la syntaxe orale dans ce qu'elle avait de plus original[9].

En effet, il fait un remarquable travail d'intégration en parvenant à assimiler différentes couches lexicales de la langue du front issue des origines géographiques et sociales diverses des Poilus. Il y a comme un millefeuille de parlers dans l'écrit de Barbusse, le langage écrit académique et le langage oral, puis au sein du langage oral une couche de langage courant à laquelle s'ajoutent des interférences diastratiques (couche populaire) ou diatopiques (parlers régionaux). En effet, Barbusse reproduit-il non seulement l'accent du Nord, mais aussi son phrasé. Il procède de la même façon avec différents parlers régionaux, en précisant toutefois de quel accent il s'agit pour le lecteur qui ne le reconnaîtrait pas.

> Il se glisse jusqu'au comptoir… — Une chopine de ving et du bonn… — Du blanc ? — Eh oui ! — Vous, mon garçon, vous êtes du Midi, dit la patronne en lui remettant une petite bouteille pleine et un verre et en encaissant ses douze sous (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 212)

Il mime le parler du Sud en redoublant les consonnes : « Elle est drolle », dit Fouillade[10].

Ainsi sa transcription du français oral respecte-t-elle toujours sa spécificité, que ce soit son besoin d'invariabilité, de brièveté, d'expressivité ; mais aussi sa variété (dialectes, sociolectes, idiolectes), et surtout son inventivité constante. Toutefois, on reproche souvent à Barbusse d'avoir préservé la distinction entre une langue narratoriale académique et une langue orale. Nelly Wolf est parmi les plus sévères quand elle déclare :

> Cette dichotomie de la voix du récit et de celle des personnages trouve son point d'expression le plus achevé, et aussi le plus absurde, dans le roman d'Henri Barbusse, *Le Feu*[11].

Même s'il s'agit là bien évidemment d'une construction *a posteriori* pour rendre les effets de l'oral à l'écrit, lui adresser ce reproche d'artificialité semble relever d'une illusion rétrospective et paraît aussi absurde que de l'accuser de ne pas avoir été Céline.

En effet pouvait-il faire exploser cette frontière entre langue littéraire et langue familiale dans une société encore plurilingue d'individus bilingues ? Outre le fait qu'il ait pu vouloir jouer de ce contraste, il me semble que l'histoire de la langue nous montre qu'il était alors encore impossible de briser cette frontière. En effet, l'alphabétisation de masse consécutive aux lois Ferry a permis la maîtrise par les soldats

8 Cf. Smadja 2013.

9 Bianchi (2013, 13-26).

10 Barbusse ([1916], 2018, 115).

11 Wolf (2000, 154).

des deux codes, le français oral et le français écrit, mais ces derniers préfèrent alors toujours s'exprimer dans leur langue familiale.

Toutefois la langue orale entrée dans le roman sur la pointe des guillemets se libère peu à peu du discours direct pour conquérir la parole narratoriale. On pourrait dater ce mouvement de libération de la langue orale des guillemets de Barbusse. Il y a certes un contraste que nous avons pu observer précédemment entre une parole narratoriale en langue écrite et la transcription de la langue orale dans les dialogues. Toutefois, si Barbusse ne rompt pas totalement le cloisonnement énonciatif, il le fait vaciller dangereusement. On ne compte plus les coups portés à l'édifice. Il n'est pas rare que des descriptions, ou des narrations traditionnellement réservées à la voix narratoriale soient confiées à des membres de l'escouade. On pense par exemple à la narration faite par Eudore de sa permission. L'intégralité du récit lui est alors confié. Il raconte dans sa langue sur plusieurs pages jusqu'à la fin du chapitre sa permission.

> Ma femme, je l'ai vue, bien sûr, mais une petite fois seulement. Y-a-pas eu plan d'avoir mieux. C'est pas d'veine, j'dis pas, mais c'est comme ça (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 163)

Il se fait alors le narrateur de sa propre histoire. Il en va de même des descriptions ou mêmes des commentaires, fonctions traditionnellement assumées par le narrateur et qui sont dans *Le Feu* déléguées aux personnages du roman. Ainsi s'il y a indéniablement en certains passages un cloisonnement énonciatif, il tend à s'effriter en d'autres.

Barbusse permet la continuation du processus débuté par Zola de l'intrusion de l'oral à l'écrit, mais plus encore il entame celui de transgression du principe du cloisonnement énonciatif qui peut être vu comme un cloisonnement sociologique. Ainsi Barbusse fait-il plus que prêter une voix aux sans-voix, il leur donne une voix en faisant entendre leur langue dans le roman, non seulement dans les dialogues, mais jusque dans des fonctions traditionnellement dévolues au narrateur.

1.3. Céline, Giono, Ramuz

Céline se dit redevable à Barbusse pour son travail sur l'oralisation :

> Que lira-t-on en l'an 2000 ? Plus guère que Barbusse, Morand, Ramuz et moi-même, il me semble. (Céline, « Lettre d'avril 1949 », 1986, 389)

Céline serait le premier à avoir radicalement brisé ce cloisonnement des voix, qui va jusqu'à l'oralisation de la voix narrative. Le narrateur de *Voyage au bout de la nuit* se réclame du peuple, dont il parle le langage et dont il se fait l'observateur dans sa narration. Il perçoit les gens des faubourgs « de dedans »[12]. Il oralise la voix narrative et par là même donne fictivement la parole à un homme du peuple qui devient dès

[12] Céline (1963, 58) : « Je n'ai pas vu les choses de dehors mais de dedans. […] Je serais fort riche à présent si j'avais bien voulu renier un peu mes origines ».

lors sujet parlant dans le roman (Meizoz 2001, 101-106). Cette oralisation de la voix narrative a été préparée par toute une réflexion sur le style littéraire. Entre 1924 et 1926, les entretiens de Ramuz, Barbusse et Claudel dans les « Nouvelles littéraires » font émerger une nouvelle définition du style littéraire, fondé sur le modèle de la langue parlée. Dans son essai sur Flaubert, le critique Albert Thibaudet, professeur à l'université de Genève, propose la définition suivante :

> Le style languit et meurt quand il devient une manière d'écrire ce qui s'écrit, de s'inspirer, pour écrire, de la langue écrite. […] Avoir un style pour un homme comme pour une littérature, c'est écrire une langue parlée. Le génie du style consiste à épouser certaines directions de la parole vivante pour les conduire à l'écrit. […] À la base d'un style, il y a donc ceci : un sens de la langue parlée, une oreille pour l'écouter. (Thibaudet, *Gustave Flaubert*, [1922] (1982), p. 23)

Le style littéraire semble selon lui se fonder sur le modèle de la langue parlée, du moins il consiste à suivre « certaines directions de la parole vivante ». Il prône ici l'alliance de la langue orale et de la langue écrite, vue comme une condition de survie de la langue écrite. Des écrivains iront encore plus loin que cette alliance appelée de ses vœux par Thibaudet en faisant littéralement fusionner langue orale et langue écrite. De cette fusion naît une langue changeante, instable, mais dotée d'une incroyable énergie créatrice.

Ainsi ce bref parcours au sein des XIX^e^ et XX^e^ siècle nous a-t-il révélé une lente évolution de Michelet à Céline dans le traitement de l'oral à l'écrit. L'oral entre dans l'écrit d'abord sur la pointe des guillemets avant de s'infiltrer et de s'attaquer à la voix narrative même. De repoussoir la langue orale devient modèle dynamisant. La littérature se fait le reflet d'une société qui de plurilingue après la Révolution française devient monolingue et d'individus qui de bilingues deviennent monolingues. Bref pour schématiser à grands traits, les romantiques prêtent une voix, la leur, aux muets de l'Histoire, mais ne parviennent pas à faire entendre leur langue dans la littérature. Les romanciers réalistes donnent la voix au peuple en faisant entendre sa langue mais leur langue, la langue écrite garde encore le contrôle de la narration. Enfin à partir de Céline, il y a véritablement fusion de la langue écrite et de la langue orale ce qui génère une nouvelle langue, instable, mais éminemment créatrice.

2. L'entrée du français académique dans les usages et les pratiques

Si la langue orale entre dans la littérature, le français écrit s'introduit aussi dans les pratiques et les usages de ceux qui avant la guerre ne s'exprimaient qu'à l'oral dans leur langue familiale.

2.1. Des lettres en français

La première guerre mondiale est le premier moment où des millions de Français s'écrivent dans la langue nationale. Ces milliers de lettres constituent un témoignage précieux des usages de la langue. On pourrait se demander pourquoi ces lettres sont

écrites en français et non dans une transcription de leur langue familiale. Il convient d'interroger ce choix.

2.1.1. Le poids de l'école

La raison la plus évidente est que la classe d'âge envoyée au front a été scolarisée en français suite aux lois Ferry de 1881-1882. Le poids de l'école est primordial dans l'émergence de cet usage. L'acquisition de la lecture, de la « lecture courante » à la « lecture expressive » et la maîtrise de l'écriture restent les enjeux primordiaux de l'école[13].

Une rapide analyse de programmes, qui malheureusement ne sont pas aussi détaillés que de nos jours, permet de cerner quels savoirs on entend alors transmettre aux enfants au cours des six ou sept années qu'ils passent à l'école publique jusqu'à l'obtention, vers l'âge de 13 ans, de leur certificat d'études. Les horaires du français, tous exercices additionnés, sont « d'environ deux heures », « tous les jours » en 1882. En 1887, ils se font plus précis avec un horaire affecté à chaque composante de l'enseignement de la langue : grammaire, orthographe. En lecture, aucun auteur n'est cité ; on ne parle que de « morceaux choisis », il n'y a pas de titres pour les poèmes des récitations. Il convient alors de se tourner vers les sujets d'examen donnés aux élèves. Ils se révèlent le reflet des préoccupations d'une époque, comme dans l'énoncé de cette composition de géographie du 26 février 1908 :

> Aimez vos parents et la France, notre patrie, si grande et si belle. [...] Le drapeau est l'emblème de la patrie. La vue du drapeau national réjouit le cœur et donne le courage d'affronter tous les dangers de la guerre. Chaque régiment est fier du sien et il y tient comme on tient à une partie de soi-même. » (Exercices d'écriture, 4 avril et 6 juin 1906) « Oui, la France est un beau pays, puisqu'elle est notre Patrie, et nous la devons servir et défendre »[14].

On voit ici très bien le poids de l'école, non seulement dans l'apprentissage de la langue, mais aussi dans la construction d'un esprit attaché à sa patrie, à son drapeau.

2.1.2. Le brassage social et régional

Ensuite la guerre, de par le brassage social et régional qu'elle entraîne est un des facteurs déterminants de l'usage du français. Le narrateur du *Feu* distingue derrière la multiplicité des êtres qui constituent son escouade, une unité : celle de la langue.

---

[13] Des auteurs, comme Barbusse dans *Le Feu*, soulignent toutefois que la lecture n'est pas toujours aisée pour les soldats. Barbusse ([1916], 2018, 144) : « Il lit en suivant les lignes avec son doigt, en hochant la tête d'un air convaincu, et en remuant la lèvre comme une dévote ». Toutefois la lecture et l'écriture de lettres constituent une des activités qui rythment la journée. Barbusse ([1916], 2018, 145) : « Biquet s'installe à la table, comme un monsieur, pour répondre. Il dispose avec soin et vérifie le papier, l'encre, la plume, puis promène bien régulièrement, en souriant, sa grosse écriture le long de la petite page ».

[14] Gusmaroli Paul, « Composition de géographie, 26 février 1908 », *Cahiers de classe de Paul Gusmaroli, octobre 1905-décembre 1909*, coll. Les Arts Vailhan.

> Le même parler, fait d'un mélange d'argots d'atelier et de caserne et de patois, assaisonné de quelques néologismes, nous amalgame, comme une sauce, à la multitude compacte d'hommes, qui, depuis des saisons, vide la France pour s'accumuler au Nord-Est ». (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 70)

La langue est un facteur de cohésion sinon de la nation, du moins des groupes de soldats. Si au début de la guerre, les soldats pouvaient encore se rapprocher des hommes de la même région, plus la guerre avançait, plus les pertes s'accumulaient, plus il était difficile de continuer à parler la langue de sa région d'origine. Le français n'était pas la langue du quotidien de ces soldats, mais elle le devient du fait même de l'expérience de la guerre.

2.1.3. L'impact de la presse

La lecture des lettres des Poilus nous indique que la presse, même si elle est souvent critiquée, est très lue dans les tranchées. Les journaux remplissent leur mission d'information :

> Des journaux nous font connaître "l'héroïque" population parisienne à propos de l'envoi de trois bombes d'avions dans la banlieue de Saint-Denis. Ce sont là crottes de pigeon[15].

Ils leur reprochent cependant souvent leur manque d'impartialité.

> « Vous voyez d'après les journaux les opérations militaires, elles sont assez favorables à notre sujet, seulement considérez, comme on dit vulgairement, "le journal est un bon âne", il porte ce qu'on y met » (BlazySaurat, 194, 1915) [52].

Cette remise en question de la parole des journaux est aussi présente dans la littérature, dans *Le Feu* notamment :

> — Oh là là ! on la connaît, celle-là ! Ça et les aut' bobards qu'les journaux nous balancent par s'ringuées. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018)

Cette critique donne parfois lieu à des pages pleines de sarcasmes :

> — C'est des journalistes, dit Tirette. — Des journalistes ? — Ben oui, les sidis qui pondent les journaux. T'as pas l'air de saisir, s'pèce d'chinoique : les journaux, i' faut bien des gars pour les écrire. — Alors, c'est eux qui nous bourrent le crâne ? fait Marthereau. Barque prend une voix de fausset et récite en faisant semblant de tenir un papier devant son nez : — « Le kronprinz est fou, après avoir été tué au commencement de la campagne, et, en attendant, il a toutes les maladies qu'on veut. Guillaume va mourir ce soir et remourir demain. Les Allemands n'ont plus de munitions, becquètent du bois ; ils ne peuvent plus tenir, d'après les calculs les plus autorisés, que jusqu'à la fin de la semaine. On les aura quand on voudra, l'arme à la bretelle. Si on attend quèq'jours encore, c'est que nous n'avons pas envie d'quitter l'existence des tranchées ; on y est si bien, avec l'eau, le gaz, les douches à tous les étages. Le seul inconvénient, c'est qu'il y fait un peu trop chaud l'hiver… Quant aux Autrichiens, y a longtemps qu'euss i' s n'tiennent plus : i' font semblant… » V'là quinze mois que c'est

[15] Nous citons les témoignages extraits des *Mots des Poilus* avec le sigle utilisé par Rézeau, l'année et, entre crochets, la page dans l'ouvrage de Rézeau ; nous renonçons en revanche à l'indication de la page de l'édition utilisée par ce dernier.

> comme ça et que l'directeur dit à ses scribes: «Eh! les poteaux, j'tez-en un coup, tâchez moyen de m'décrotter ça en cinq sec et de l'délayer sur la longueur de ces quatre sacrées feuilles blanches qu'on a à salir. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018)

On rit à la lecture de cette dénonciation pleine d'humour des mensonges de la presse, qui n'hésite pas à tuer plusieurs fois par jour Guillaume de Prusse. Les lettres des Poilus participent aussi de cette remise en cause de la presse:

> Tu as sans doute vu sur les journaux que dans certaines tranchées on était comme dans les châteaux, mais fais erreur à ces mensonges (DebiaisBéthines, 49, 1915) [348][16].

Toutefois s'ils remettent en question la parole des journaux qui fait entendre la voix des autorités, ils ne les attendent pas avec moins d'impatience: «Depuis huit jours nous sommes sans journaux. Il me tarde que le cycliste les porte» (FagetCassaigne, 210, 1917) [670].

Ainsi la presse apparaît-elle comme un puissant vecteur du français écrit dans les tranchées.

2.1.4. Une dimension politique à ce choix

On pourrait enfin discerner une dimension politique à ce choix d'écrire en français. Les soldats se pensent meilleurs patriotes, donc meilleurs soldats d'écrire en français.

> «tu me dis dans ta lettre que le grand père a du mal a lire les lettres je ne comprend pas si cet parce que cest écri en français cest normal pour moi cest normal cest quon na pas appri a écrire a lécole dans avec le patois écrire ça me vient pas en patois et puis le français c'est la langue de la patrie comme ça tu pourra dire que je suis un bon soldat» (Amédée Bouscarle, de Manosque, 5 janvier 1915, dans Steuckardt 2015, 65) [21].

En se battant pour la France, les soldats perçoivent et vivent la langue comme le reflet de la patrie. Toutefois, on est face au paradoxe d'une langue qui devient langue nationale et qui dans le même temps perd de son poids international au profit de l'anglais.

2.2. Un fonds culturel commun

Jean-Norton Cru reproche à ceux qu'il qualifie dédaigneusement de «littérateurs» de voir la guerre à travers l'influence modélisatrice de la culture littéraire. Or les Poilus eux-mêmes ne sont pas exempts de cet arrière-plan, du fait même de leur fréquentation de l'école. En effet ils jouissent en 1914 d'un fond culturel commun transmis par l'école de la République.

2.2.1. Les morceaux choisis des programmes scolaires

Il est indéniable que les Poilus n'ont pas lu in-extenso les grands classiques, mais ils les ont étudiés dans des morceaux choisis à l'école. Dans *Le Feu* de Barbusse, le

[16] Rézeau (2018, 348).

personnage du Caporal Bertrand, d'origine ouvrière, témoigne d'une culture littéraire et classique dont on peut aisément deviner l'origine scolaire :

> De quels yeux ceux qui vivront après nous et dont le progrès, qui vient comme la fatalité, aura enfin équilibré les consciences, regarderont-ils ces tueries et ces exploits, dont nous ne savons pas même, nous qui les commettons, s'il faut les comparer à ceux des héros de Plutarque et de Corneille, ou à des exploits d'apaches ! (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 340)

S'interrogeant sur le bien-fondé, la légitimité de ses actes, il se tourne naturellement vers les grands textes du patrimoine littéraire pour trouver une réponse à ses interrogations. Il semble alors pressentir que l'héroïsation est dans les discours plus que dans les actes.

Dans *Le Feu*, encore, le personnage de Volpatte, lui moins lettré, est lecteur de littérature populaire et de journaux. On retrouve aussi traces de ces lectures de feuilleton dans les lettres des Poilus. Ces derniers donnent par exemple le nom de Zigomar, nom du héros éponyme du roman de Léon Sazie, paru en feuilleton dans *Le Matin* en 1910, et de Fantômas, célèbre personnage de fiction crée par Pierre Souvestre, à deux avions allemands.

> Voilà Zigomar et Fantômas*. Qui donc ? dites-vous. Vous avez bien lu. Ce sont deux avions allemands fameux et terribles par leur audace. Fortement blindés, ils défient les balles de nos mitrailleuses et se jouent de nos 75 et de nos obus explosifs. Ils descendent à 150 m, parfois à 50 m et l'aviateur, penché sur le sol, cherche ce qui est bon à tuer. Il survole nos tranchées, en arrêtant son moteur, et floc, floc, floc et zi, zi, zi, zi, voilà les balles qui sifflent partout […]. Pas un de nos avions n'ose se frotter à eux ». (MerlierRoubaix, 96, 1917) [364].

2.2.2. Les lectures au front.

De plus malgré les conditions difficiles, la pluie, le froid, la boue, l'omniprésence de la mort, les Poilus ont beaucoup lu (Gilles 2013). Du fait du coût économique du livre, c'est majoritairement à travers la presse qu'ils lisent les romans, sous la forme de feuilletons. Les soldats s'enthousiasment pour *Le Feu* d'Henri Barbusse, qui parut dans le quotidien *L'Oeuvre* sous forme de feuilleton à partir de 3 août 1916 puis intégralement en novembre 1916. C'est le grand succès de libraire de l'année, qui obtient, on le sait, le prix Goncourt. En deux ans 250 000 exemplaires du *Feu* sont acheminés sur le front. Ce livre qui voulait être écrit pour parler autant aux civils qu'aux mobilisés semble avoir réussi son pari. En effet il soutient la gageure de montrer la guerre à ceux qui ne la font pas et d'en faire le fidèle récit à ceux qui la font. Il constitue un trait-d'union entre l'avant et l'arrière[17].

> Je vous remercie beaucoup [de l'envoi du Feu de Barbusse], ce sera le sûr antidote du kafard qui me reste ». (MarquandAubenas, 213, 1917) [164].

[17] Barbusse ([1916], 2018, 389) : « Y a pas un seul pays, c'est pas vrai, dit tout à coup Volpatte avec une précision singulière. Y en a deux. J'dis qu'on est séparés en deux pays étrangers : l'avant, tout là-bas, où il y a trop de malheureux, et l'arrière, ici, où il y a trop d'heureux ».

Il a servi, à en croire les témoignages, de thérapie à bien des soldats. Nul doute que sa façon d'aborder la guerre les ait influencés dans les récits qu'ils faisaient à leurs familles.

La lecture pourrait permettre une évasion hors du théâtre des opérations et pourtant à en juger par les livres qui sont lus, elle les ramène à leur quotidien. Nous avons cité *le Feu* d'Henri Barbusse, mais il est intéressant de noter que *Guerre et Paix* de Tolstoï est aussi alors plébiscité et qu'on continue de lire *La Débâcle* de Zola. À la fin du mois d'octobre 1914, l'historien de l'art Elie Faure écrit à sa femme : « Ce qui manque le plus, ce sont les bouquins » (Faure 2005). Il faut bien sûr relativiser cette assertion, qui est celle d'un universitaire, enrôlé dans la guerre.

Cependant même les Poilus les moins lettrés écrivent la guerre sur la base d'un imaginaire commun transmis par la langue de l'école de la Troisième République, valorisant suite à la débâcle de 1870 l'héroïsme et les vertus du courage et du sacrifice.

Ainsi semble-t-il y avoir interpénétration entre langue littéraire et langue familiale, la littérature cherchant à transcrire au plus près la langue familiale et en retour la langue familiale n'étant pas exempte de l'influence de l'écrit du fait du poids prépondérant de l'école et des enseignements de la troisième République, mais aussi de la presse ou encore des lectures au front.

3. Une langue singulière pour dire la guerre

Ce qui frappe à la lecture croisée de ces témoignages d'écrivains sur la guerre et de ces lettres de Poilus, c'est leur profonde ressemblance. Que l'expérience de la guerre soit une, cela se comprend assez aisément, mais plus troublant est qu'elle se dise sur le même mode.

3.1. De l'incommunicabilité au silence

La guerre confronte les hommes à l'incommunicable, la langue ne permet plus de communiquer l'expérience inouïe qu'ils vivent ou ont vécue.

3.1.1. Incommunicabilité avec ceux qui ne partagent pas mon expérience

De manière tout à fait paradoxale, l'incommunicabilité de l'expérience de la guerre est mise en texte dans les lettres, comme dans les récits de guerre, que nous avons étudiés. Cette incommunicabilité relève avant tout d'une impossibilité à partager une expérience avec ceux qui ne l'ont pas vécue. Dans *Le Feu* de Barbusse, un des personnages reconnaît que :

> — Non, on n'peut pas s'figurer. À cette parole un brusque éclat de rire se déchira. — D'abord, comment, sans y avoir été, s'imaginerait-on ça ? — I' faudrait être fou ! dit le chasseur. (…) T'auras beau raconter, s'pas, on t'croira pas. Pas par méchanceté ou par amour de s'ficher d'toi, mais pa'ce qu'on n'pourra pas. Quand tu diras plus tard, si t'es encore vivant pour placer ton mot : « On a fait des travaux d'nuit, on a été sonnés, pis on a manqué s'enliser »,

> on répondra : « Ah ! » ; p'têt' qu'on dira : « Vous n'avez pas dû rigoler lourd pendant l'affaire. » C'est tout. Personne ne saura. I' n'y aura qu'toi. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 419-420)

L'extrait insiste sur l'incapacité non du locuteur, mais sur celle de l'auditeur. L'incommunicabilité vient dès lors du fait que personne ne pourra entendre leur récit. L'italianiste André Pézard, que cite Pierre Rézeau, évoque cette incommunicabilité dans une vision dantesque :

> Oh ! vous autres […] qui serez plus tard, vous ne comprendrez jamais, vous ne sentirez jamais, vous serez comme des étrangers et des ennemis, vous ne saurez point […] comment la Mort se dresse vivante contre les hommes ». (PézardParis, 273, 1917) [174]

Les termes choisis pour renvoyer le lecteur hors de la relation de communication sont d'une grande violence. Il est assimilé à un « étranger », à un « ennemi » même. Pézard nous dénie la capacité de comprendre, mais aussi de sentir, et enfin de savoir. « Je ne puis absolument pas te décrire » … « Tu ne peux t'imaginer … » sont autant de *leitmotiv* des lettres, mais aussi des romans : « Mon vieux, tu peux pas te figurer, tu peux pas, tu peux pas…il souffle »[18], qui traduisent à la fois l'incapacité de dire, mais aussi, et surtout celle d'entendre.

> On aura beau l'expliquer, vous ne pourrez-vous en faire une idée. […] on ne pourra jamais trouver le mot le plus ignoble pour expliquer ce que c'est que les orgies d'une guerre » (JacquierAAnthy, 150, 1915) [581].

On retrouve cette idée d'un libertinage de la mort, transformée en orgie, dans l'œuvre de Jünger : « Kurze, rasende Fieber waren diese Orgien der Wut »[19]. Rien ne semble pouvoir exprimer l'inexprimable, pourtant, et c'est là tout le paradoxe, ils ne cessent d'essayer de le faire :

> Rien ne peut exprimer le bruit impressionnant que produit l'explosion de départ des 420 […], le souffle violent (le tramway, disent nos hommes) de leur passage dans l'air et leur formidable éclatement accompagné d'une épaisse colonne de fumée noire où voltigent des mottes de terre, des rocs, des débris de toutes sortes. (AllemaneBordeaux, 49, 1915) [836].

L'incommunicabilité peut naître d'une incapacité à entendre, celle-ci engendrant parfois en retour une incapacité à parler. Dans *Le Feu*, lors d'une permission à une dame qui leur demande :

> — La vie des tranchées, c'est dur, n'est-ce pas ?
> Les soldats répondent :
> — Euh… Oui… Ah ! dame, c'est pas rigolo toujours…

On est saisi par le bafouillement qui trahit l'hésitation et la gêne des soldats, mais aussi par les poncifs employés, comme une réponse à ceux de la dame. La dame renchérit alors :

---

[18] Barbusse ([1916], 2018, 223).

[19] Jünger ([1922], 1926, 28).

> — Quelle admirable résistance physique et morale vous avez ! Vous arrivez à vous faire à cette vie, n'est-ce pas ? — Mais oui, dame, on s'y fait, on s'y fait très bien… — C'est tout de même une existence terrible et des souffrances, murmure la dame en feuilletant un journal illustré qui contient quelques sinistres vues de terrains bouleversés. On ne devrait pas publier ces choses-là, Adolphe !…Il y a la saleté, les poux, les corvées… Si braves que vous soyez, vous devez être malheureux ?… Volpatte, à qui elle s'adresse, rougit. Il a honte de la misère d'où il sort et où il va rentrer. Il baisse la tête et il ment, sans peut-être se rendre compte de tout son mensonge : — Non, après tout, on n'est pas malheureux… C'est pas si terrible que ça, allez ! La dame est de son avis : — Je sais bien, dit-elle, qu'il y a des compensations ! Ça doit être superbe, une charge, hein ? Toutes ces masses d'hommes qui marchent comme à la fête ! Et le clairon qui sonne dans la campagne : « Y a la goutte à boire là-haut ! » ; et les petits soldats qu'on ne peut pas retenir et qui crient : « Vive la France ! » ou bien qui meurent en riant !… Ah ! nous autres, nous ne sommes pas à l'honneur comme vous : mon mari est employé à la Préfecture, et, en ce moment, il est en congé pour soigner ses rhumatismes. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 386)

L'euphémisation des souffrances endurées est ici frappante. Les soldats vivent ce jour-là leur réponse comme « leur première parole de reniement ». La logorrhée de l'arrière est ici très bien mise en scène et tranche avec les non-dits, les silences de ceux qui reviennent des combats. La première fois que les soldats pourraient raconter leurs souffrances, faire entendre leur vérité face aux mensonges de la presse qui exaltent la guerre, ils se contentent de valider les discours de l'arrière, des « planqués », comme le mari de cette dame qui est « en congé pour soigner ses rhumatismes ». Barbusse parvient néanmoins à faire entendre à travers les propos de cette femme une dénonciation par contraste des mensonges de l'arrière et une critique de la mobilisation, qui ne mobilise pas tout le monde.

3.1.2. Un en-deçà du langage

L'œuvre de Barbusse abonde en récits de soldats dont le sens semble échapper au narrateur.

> Tous parlent à la fois. On reconstitue confusément, à la hâte, le drame dont ils s'éveillent sans bien savoir encore. En quittant la sentinelle à moitié endormie, ils se sont trompés et ont pris le Boyau International, dont une partie est à nous et une partie aux Allemands. Entre le tronçon français et le tronçon allemand, de barricade, de séparation. Il y a seulement une sorte de zone neutre aux deux extrémités de laquelle veillent perpétuellement deux guetteurs. Sans doute le guetteur allemand n'était pas à son poste, ou bien il s'est caché en voyant quatre ombres, ou bien s'est replié et n'a pas eu le temps de ramener du renfort. Ou bien encore l'officier allemand s'est fourvoyé trop en avant dans la zone neutre… Enfin, bref, on comprend ce qui s'est passé sans bien comprendre.

La difficulté de compréhension vient du fait qu'aucune voix ne parvient à se détacher des autres. Ces voix singulières s'ajoutent les unes aux autres sans parvenir à fusionner en une voix de la multitude. Toutefois, dans cet extrait le narrateur arrive encore à reconstituer un sens de ces bribes de discours désordonnées.

Parfois le sens est rendu difficile non seulement parce que les voix se mélangent, mais parce qu'aucun discours de personnages ne se détache de la cacophonie

ambiante. De ce brouhaha aucune voix humaine ne ressort rendant impossible toute tentative de compréhension :

> Sur cette étendue confuse et houleuse, les voix mélangées font le bruit de la mer qui se brise sur le rivage ; et, surmontant ce murmure sans limites, des ordres encore, des cris, des clameurs, le remue-ménage de quelque déballage et de quelque transbordement, des fracas de marteaux-pilons redoublant leur sourd effort parmi les ombres, et des rugissements de chaudières. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 155)

Le langage, du fait de circonstances extérieures à son énonciation, peut être incompréhensible, mais parfois la perte de sens touche le discours même. L'incommunicabilité prend alors une forme plus viscérale, elle se transforme en une impossibilité à parler. Dans *Le Feu* de Barbusse, on ne parvient souvent plus à parler, seulement à bredouiller, à bafouiller, ou encore à barboter :

> Ils bafouillaient, ils grognaient comme des fauves sur leur espèce de banquise disputée par les éléments, avec leurs sombres masques en lambeaux. La protestation qui les soulevait était tellement vaste qu'elle les étouffait. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 422)

La protestation qui ne parvient pas à être mise en mots devient mortifère.

> Non, mais j'bouge pas, barbota aussitôt une voix étouffée et terrorisée qui sourdait de la masse, couverte d'une housse limoneuse épaisse et si bossuée qu'elle semblait piétinée. J'vas t'dire : j'crois qu'j'ai l'ventre crevé. Mais j'en suis pas sûr, et j'ose pas l'savoir. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018)

La parole jaillit parfois de la terre, comme une parole originelle, matricielle, dont on ne saisit plus le locuteur perdu dans l'indifférenciation de la matière. On semble revenir à un stade antérieur du langage.

> Je perçois confusément des fragments de phrases. Toujours l'affreuse monotonie des histoires de blessures : — Nom de Dieu ! À c't'endroit-là, je crois bien que les balles elles se touchaient toutes… — Il avait la tête traversée d'une tempe à l'autre. On aurait pu y passer une ficelle. — Il a fallu une heure pour que ces charognes-là allongent leur tir et finissent de nous canarder… Plus près de moi, on bredouille à la fin d'un récit : — Quand j'dors, j'rêve, et il me semble que je le retue ! D'autres évocations bourdonnent parmi les blessés inhumés là, et c'est le ronron des innombrables rouages d'une machine qui tourne, tourne… Et j'entends celui qui, là-bas, de son banc, répète : « Quand tu te désoleras ! », sur tous les tons, impérieux ou piteux, tantôt comme un prophète, tantôt comme un naufragé, et scande de son cri cet ensemble de voix étouffées et plaintives qui essayent de chanter effroyablement leur douleur. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 374-375)

Le langage humain semble ici perdre sa spécificité. Il est assimilé par le biais de la métaphore aux bourdonnements d'insectes et au ronron des machines. Animalisé, réifié, il revient à une dimension originelle, celle de cri, mais un cri qui semble encore sinon mélodieux, du moins rythmé. De ce cri ils essayent de faire jaillir un chant. Ce cri, arraché à la douleur, essaye de se mêler à ces souffles à bout de souffle pour former un chant, qui serait un retour à une dimension primitive du langage. En effet, ces voix proches de la mort semblent remonter à l'origine, à un en deçà du langage.

Cette incapacité à parler renvoie à une incapacité bien plus fondamentale, celle de la littérature, de la lyrique traditionnelle, de l'élégie à dire la plainte de ces hommes et de ces femmes. L'inouï de la douleur ne semble pas pouvoir trouver d'équivalent verbal. Le chant est un horizon, mais ne semble pas pouvoir être atteint.

La relation de guerre garde alors les accents d'un cri que rien ne parvient à articuler :

> Par intermittences, des cris d'humanité, des frissons profonds, sortent du noir et du silence de leurs grandes âmes humaines.

Le langage, brisé par la guerre, est parfois même réduit à la trivialité d'un bruit du corps, faisant remonter le discours à un en deçà du langage. La parole est dès lors rapprochée d'un frisson, voire même d'un gargouillement. La voix humaine est souvent assimilée à un bruit corporel, comme si seul le corps pouvait parler :

> Il faut se battre ! gargouilla la voix rauque d'un corps qui, depuis notre réveil, se pétrifiait dans la boue dévoratrice. Il le faut ! – et le corps se retourna pesamment. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 424)

La voix, telle un trouble intestinal, gargouille. Le corps parle en lieu et place de la voix, la souffrance couvre la voix :

> Moi, fit un nouvel interlocuteur, si je n'y crois pas, c'est… Une quinte de toux terrible continua affreusement la phrase. Quand il s'arrêta de tousser, les joues violettes, mouillé de larmes, oppressé, on lui demanda : — Par où c'que t'es blessé, toi ? — J'suis pas blessé, j'suis malade. — Oh alors ! dit-on, d'un accent qui signifiait : tu n'es pas intéressant. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 370-1)

La toux termine la phrase comme si aucun langage ne pouvait mieux rendre compte de la maladie que son symptôme.

La langue, enfin, telle un liquide organique, semble sourdre des corps blessés, elle peut jaillir des blessures des soldats.

> J'écoute, je suis la logique des paroles que profèrent ces pauvres gens jetés sur ce champ de douleur, les paroles qui jaillissent de leur meurtrissure et de leur mal, les paroles qui saignent d'eux. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 431)

Seule la blessure semble pouvoir témoigner. La blessure prend la parole. Les mots ne sont plus un langage mais deviennent bien plus, ils deviennent le sang de ces hommes.

La disparition de la parole s'explique par la souffrance,

> Un gémissement s'éleva d'un brancard, et pendant un instant voleta tout seul dans le silence, comme si c'était une réponse. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 370)

mais aussi par les atrocités vues :

> Ils ne savent plus répondre, ils ne savent plus parler. Ils s'éveillent lentement du cauchemar, il leur faut des heures très longues pour remonter à la conscience » (ButeauChâteauroux, 255, 1918) [3].

Dans *Le Feu* de Barbusse, les soldats disent en avoir trop vu :

> Nous en avons trop vu ! — Et chaque chose qu'on a vue était trop. On n'est pas fabriqué pour contenir ça. Ça fout l'camp d'tous les côtés ; on est trop p'tit. — Un peu, qu'on oublie !

On peut dès lors se demander comment un sens est encore envisageable, alors même que le langage ne semble plus possible. Le sens ne vient plus tant du discours, de ce qui est dit, mais bien plutôt des conditions de son énonciation.

> Il cracha de la boue, la bouche barbouillée, la face déterrée comme une bête. — Qu'on dise : « Il le faut », bredouilla-t-il d'une étrange voix saccadée, déchirée, haillonneuse. Bien. Mais beau ! Ah ! merde alors ! Il se débattait contre cette idée. Il ajouta tumultueusement : — C'est avec des choses comme ça qu'on dit, qu'on s'fout d'nous jusqu'au sang ! Il recracha, mais, épuisé par l'effort qu'il avait fait, il retomba dans son bain de vase et il remit la tête dans son crachat. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 418)

Qu'importe finalement ce qu'a à nous dire cet homme, ce que le lecteur retient ce sont tous les liquides : boue, vase, sang qui lui emplissent la bouche. L'écriture se fait alors mimétique de cette parole impossible, qui retourne à son point de départ sans n'avoir pu rien dire. En effet, le paragraphe commence par le crachat pour finir dans le crachat. La force des images nous renvoie à la vanité de l'effort humain face aux souffrances du corps.

Ce retour à un stade archaïque du langage témoigne de la méfiance généralisée dans les pouvoirs du langage, mais aussi de la violence de la guerre qui tue les hommes et détruit la possibilité même d'une langue et enfin de la perte de sens.

3.1.3. Un au-delà du langage : le silence

L'incommunicabilité se mue parfois en ce que nous nommerons un au-delà du langage, en silence[20]. Le silence des permissionnaires dans *Le Feu* de Barbusse semble naître de l'oubli :

> Quand j'sui' été en permission, j'ai vu qu'j'avais oublié bien des choses de ma vie d'avant. Y a des lettres de moi que j'ai relues comme si c'était un livre que j'ouvrais. Et pourtant, malgré ça j'ai oublié aussi ma souffrance de la guerre. On est des machines à oublier. Les hommes, c'est des choses qui pensent un peu, et qui, surtout, oublient. Voilà ce qu'on est.

Le silence s'explique alors simplement par l'oubli des atrocités, une fois retourné à la vie civile…on parlerait aujourd'hui de résilience.

Le silence peut aussi être signe du refus de parler. A Bérénice qui lui demande de lui parler de sa guerre, Aurélien rétorque : « Je n'aime pas en parler… Tout lui est bon pour revenir…Il ne faut pas lui donner l'occasion de me poursuivre, à cette vieille

[20] On a parlé du « silence du combattant » de retour du front, développé par Brice Parain et Jean Paulhan.

maîtresse. Elle me fait horreur »[21]. Dans *La Guerre comme* expérience intérieure, Jünger évoque un personnage qui reste muet :

> Es sind ja auch nicht die Tatsachen, sondern gerade das Ungewisse, das Unbeschreibliche, das dumpfe Ahnen, das manchmal hervorschwelt wie der Rauch eines verborgenen Schiffsbrandes. Vielleicht ist alles auch nur ein Hirngespinst. Und doch lag es wieder so greifbar, so bleiern schwer auf den Sinnen, wenn eine verlassene Schar unter dem Gewölbe der Nacht durch unbekanntes Gelände kreuzte, fern und näher von eisernen Wuchten umdröhnt. Entriß sich dann plötzlich in ihrer Mitte ein Glutstrahl der Erde, so trieb ein Schrei von erschütternder Erkenntnis ins Unendliche. Dann mochte den Hirnen im letzten Feuer der dunkle Vorhang des Grauens jäh emporgerauscht sein, doch was dahinter auf der Lauer lag, das konnte der erstarrte Mund nicht mehr verkünden. (Jünger Ernst ([1922], 1926, 18)[22]

Et pourtant cette bouche pétrifiée ne permet-elle pas mieux de dire la guerre que bien des discours. Le silence serait le mieux à même de témoigner. Il traduit parfois mieux que bien des discours cette impossibilité à traduire en mots l'intraduisible. Le silence est bien sûr le signe d'une incapacité littérale à parler, mais il est aussi une dénonciation par contraste des flots de parole de l'arrière. Il est enfin le symptôme profond d'un sentiment d'illégitimité à parler, comme si seuls les morts le pouvaient.

Toutefois, s'il semble y avoir un scepticisme général face au pouvoir du langage, il y a dans le même temps prise de conscience des dangers du silence. Elie Faure écrit à propos des *Désastres de la guerre de Goya* qu'« il est pour l'ensemble des hommes, un désastre plus irrémédiable que les supplices et la mort », « c'est de n'avoir ni le courage ni la force de les conter » (Faure, 1937). Il faudra parfois du temps pour raconter. Ce n'est par exemple qu'en 1946 que Cendrars donne une description inouïe, transposée sans être métaphorique, de la mutilation de son bras dans le récit « Le Lys rouge »[23].

Cette incapacité à parler, née d'une perte de confiance dans les pouvoirs du langage à dire l'horreur du réel, entraîne des stratégies énonciatives pour traduire en mots l'intraduisible.

3.2. Cette incommunicabilité se traduit dans les textes

3.2.1. Impossibilité du récit

La méfiance envers le langage entraîne une impossibilité du récit.

> Zitternde Leuchtbälle hingen über dem Würgen, dessen Geist kein Bericht fassen kann, und das keinen Zuschauer hatte außer den in dunklen Winkeln Verblutenden, deren aufge-

[21] Aragon Louis, [1944], *Aurélien*, Chapitre XXIX, p. 256.

[22] Jünger, ([1922], 1997, 52) : si tout à coup (…) un jet de feu s'arrachait à la terre, on entendait jaillir dans l'infini le cri bouleversant d'une prise de conscience intégrale. Peut-être, dans les derniers feux de ces cerveaux, le noir rideau de l'horreur s'était-il envolé à fins bruissements : mais ce qui restait tapi derrière, la bouche pétrifiée ne pouvait plus en donner message.

[23] Si l'on excepte le bref texte de 1918. « J'ai tué ». Blaise Cendrars mettra plus de 20 ans pour réellement écrire sa guerre, « J'ai saigné » paraît en 1938, « La Main coupée », en 1946.

rissenen Augen diese Wüstheit das letzte Bild war, das sie mit hinübertrugen in das große Schweigen. (Jünger Ernst, ([1922], 1926, 28)[24]

La capacité du récit à rendre compte de l'expérience est ici niée. En effet, dans les textes que nous avons étudiés les descriptions sont toujours préférées au récit. Elles sont le plus souvent présentées en une suite de scènes morcelées, toujours juxtaposées, sans véritable lien narratif entre elles. Elles s'ajoutent les unes aux autres, s'accumulent, sans être liées par un fil conducteur. Ce sont souvent les images qui font le lien entre les différents chapitres du *Feu*. Face à une telle impossibilité du récit se développe une esthétique du fragment. Cette esthétique du fragment s'explique bien entendu le plus souvent par les conditions mêmes de l'écriture, sans cesse interrompues par un bombardement, mais aussi les conditions de leur publication, le plus souvent en feuilleton, mais avant tout par une difficulté plus fondamentale à donner un sens.

Chez Barbusse, les descriptions prennent souvent la forme d'un inventaire, comme dans le chapitre XIV intitulé « Le Barda ». Ce chapitre est un long et très complet inventaire de tout ce que le soldat transporte en permanence avec lui. Il est introduit par cette remarque : « J'épèle de l'œil l'abondante exposition »[25]. Les descriptions peuvent aussi prendre la forme d'un catalogue, on se souvient que le catalogue est un des moments clés de l'épopée, mais le narrateur du *Feu*, au lieu de faire le catalogue des armes et des guerriers, fait celui des « planqués » :

— Y a les ordonnances, et à un moment, y avait même les tampons des adjudants. — Les cuistots et les sous-cuistots. — Les sergents-majors et le plus souvent les fourriers. — Les caporaux d'ordinaire et les corvées d'ordinaire. — Qué'ques piliers de bureau et la garde du drapeau. — Les vaguemestres. — Les conducteurs, les ouvriers et toute la section, avec tous ses gradés, et même les sapeurs. — Les cyclistes. — Pas tous. — Presque tout le service de santé. — Pas des brancardiers, bien entendu, puisque non seulement i's font un foutu métier, mais qu'i's s'logent, avec les compagnies et en cas d'assaut, chargent avec leur brancard ; mais les infirmiers. — C'est presque tous curés, surtout à l'arrière. Parce que, tu sais, les curés qui portent le sac, j'en ai pas vu lourd, et toi ? (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 190)

Toutefois, le désir de mettre en ordre le réel se heurte parfois à son impossibilité, les descriptions prennent alors la forme d'un entassement hétéroclite. Dans une lettre à sa femme, Barbusse se met à décrire un champ de bataille : « [il] est semé d'énormes trous d'obus. On y heurte à chaque pas des éclats d'obus, grands et petits, par places, des sacs, des armes, des effets échappés des sacs crevés : une chemise, un mouchoir, une chéchia, un béret (…) dans les tranchées, c'est un bouleversement extraordinaire, un capharnaüm d'armes, de cartouches, de grenades, de fusées, d'équipements mêlés aux cadavres. Les tranchées elles-mêmes n'ont, par instants, plus forme de tranchées ; elles sont comblées, bossuées, crevées, ce sont des ruines de terre[26]. Dans *Le Feu*,

[24] Jünger, ([1922], 1997, 66) : Un carnage dont nul récit ne peut donner une idée, qui n'avait point de spectateur, hormis ceux qui se vidaient de leur sang dans les coins sombres, et dont les yeux exorbités emportaient cette dernière image de chaos dans les terres du grand silence.

[25] Barbusse ([1916], 2018, 243).

[26] Barbusse (1937, 121).

il reprend cette même idée d'amoncellement composite pour décrire un champ de bataille :

> Une atmosphère écœurante rôde avec le vent autour de ces morts et de l'amoncellement de dépouilles qui les avoisine : toiles de tentes ou vêtements en espèce d'étoffe maculée, raidie par le sang séché, charbonnée par la brûlure de l'obus, durcie, terreuse et déjà pourrie, où grouille et fouille une couche vivante. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 218)

Ainsi l'impossibilité du récit semble conduire à une esthétique du fragment, du patchwork, devrait-on dire, tant on sent que les auteurs essayent par d'autres moyens : réseau d'images, échos des couleurs, de suturer les différentes descriptions entre elles.

3.2.2. Le recours à l'euphémisme

La condamnation de la rhétorique au nom d'un idéal de transparence, conduit nos auteurs à dénoncer ses usages. Dans *Le Feu* de Barbusse, l'élan de l'emphase de la déclaration « Mon ami, t'as été un héros formidable » vient se briser dans le commentaire indigné du soldat :

> J'veux pas qu'on m'dise ça ! Des héros, des espèces de gens extraordinaires, des idoles ? Allons donc ! On a été des bourreaux. On a fait honnêtement le métier de bourreaux. On le r'fera encore, à tour de bras, parce qu'il est grand et important de faire ce métier-là pour punir la guerre et l'étouffer. Le geste de tuerie est toujours ignoble –quelquefois nécessaire, mais toujours ignoble. Oui, de durs et infatigables bourreaux, voilà ce qu'on a été. Mais qu'on ne me parle pas de la vertu militaire parce que j'ai tué des Allemands. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 437)

Ce rejet de la rhétorique trouve sa source, comme on le voit par cet exemple, dans le dégoût inspiré par les autorités et les discours de l'arrière qui y ont abondamment recours. Toutefois ce refus de la rhétorique officielle n'est pas né de la guerre, mais à la fin du XVII^e^ siècle et s'est nettement accentué au cours de la deuxième moitié du XIX^e^ siècle pour connaître un point d'orgue avec la disparition des classes de rhétorique au tout début du XX^e^ siècle. Ainsi la classe d'âge envoyée au front n'a pas suivi d'enseignement de rhétorique. Cependant, les écrivains-soldats et les soldats écrivains se heurtent à une contradiction, car même pour dire la retenue, il faut avoir recours aux figures de style, à l'euphémisme plus particulièrement. Pour dire la mort, les soldats disent qu' « il y a longtemps qu'il n'a plus mal aux dents » ou que « Les dents ne lui font plus mal ». Pour dire l'ennemi, ils préfèrent employer le terme de Kamarade, avec un K, pour mimer la prononciation germanique : « les "Kamarades" […] viennent troubler à plusieurs reprises la partie [de cartes] que nous sommes obligés d'abandonner ». (CabaretCourgains, 412, 1915) [171]. Pour ne pas dire les blessés :

> La bêtise à la hauteur de l'horreur. Pour ne pas démoraliser les troupes par le nombre effarant des pertes journalières, il vient d'être décidé que dans les postes de secours, les blessés ne seront plus des blessés, mais "des rondins". Quand le sergent infirmier commande par téléphone tant de voitures pour des rondins couchés et tant pour rondins debout, personne ne peut ni ne doit comprendre. On a baptisé Daquiot [le major] : "Le panseur de rondins" » (JacquesVarennesA, 222, *1915) [745].

Dénoncé par les soldats, car employé par les autorités, l'euphémisme est ici employé pour cacher une réalité, dans un but mobilisateur. Si les soldats dénoncent cet emploi de l'euphémisme quand il est le fait des autorités, ils n'hésitent pas à l'utiliser pour ne pas inquiéter leurs familles. Il devient alors une sorte de politesse de l'horreur.

> Le bombardement était effroyable. Dans ma lettre du 29, j'ai gazé encore les plus affreux détails pour ne pas vous faire trop de peine ». (BaquéVicFezensac, 186, 1915) [415].

Le soldat avoue avoir eu recours aux euphémismes, et dans le même temps, par le choix du verbe « gazer », dévoile non sans humour noir, l'horreur de la réalité.

L'emploi de la synecdoque enfin, en leur permettant de dire la partie pour le tout est une autre stratégie énonciative pour ne pas dire l'ennemi. Nombreux sont les soldats dans les lettres à désigner les soldats allemands par une métonymie fondée sur la couleur (feldgrau*) des manteaux des combattants allemands :

> Ah, nous l'avons perdue depuis longtemps, cette sensiblerie du début qui nous arrachait des larmes quand, sous l'effet de nos 75, nous voyions les Feldgrau tomber en grappes ! (CassagnauSteRadegonde, 63, 1915) [367].

Ainsi les lettres comme les textes recourent à l'emploi de l'euphémisme, que l'on peut voir comme l'avers d'une médaille dont le revers est l'exagération, comme si la réalité ne pouvait être décrite sans l'usage de ces figures de l'atténuation ou de l'exagération, tant la réalité dépasse l'entendement. La rhétorique, condamnée au nom d'un idéal de transparence et dans une volonté de se différencier de l'emphase et de l'abstraction de l'arrière, est réhabilitée car loin de faire écran, elle permet de mieux donner à voir la réalité.

3.2.3. Le « ça »

Enfin, une autre stratégie pour dire la guerre sans la dire est l'usage de l'indéfini pour désigner les choses de la guerre. Chez Barbusse, ne pouvant mettre l'horreur en mots, les soldats se limitent au « ça », qui la nomme par défaut. « On n'a jamais vu ça »[27] et ce ça annule en lui-même toute possibilité de récit. Dans les lettres aussi le recours au « ça » pour dire l'indicible est très fréquent.

> « Ça a bardé où nous sommes passés. Mais maintenant les Teutons sont loin » (RoumiguièresLaguépie, 19, 1914) [87].

Il est remarquable qu'au moment même où s'élaborent les travaux de Freud sur la seconde topique se propage dans la littérature comme dans les lettres des Poilus le « ça » en lieu et place du langage.

Ainsi confrontés à une véritable inadéquation du langage et de ses outils à l'expérience sensible, les écrivains-soldats tout comme les soldats-écrivains ont alors l'idée de décrire la guerre comme une expérience sensible.

---

[27] Barbusse ([1916], 2018, 410).

3.3. Une prose de la pure sensation

Jean Norton Cru avoue que :

> Les mots sont destinés à être compris tandis que les choses du front, serties dans leur atmosphère, ne peuvent être perçues que par les cinq sens et surtout, par contrecoup, par l'âme. C'est avec notre chair que nous avons compris la guerre. (Cru, *Témoins*, [1929], 2006)

La guerre est une expérience de la chair, des sens. Les écrivains-soldats se prennent alors à rêver, selon Catherine Trévisan, « d'une écriture qui s'alimenterait sans médiation au magma des sensations éprouvées pendant la guerre »[28]. Dorgelès confesse que :

> Ce n'était pas en gonflant mes enveloppes de brouillons indéchiffrables que je composais le plus, mais en traînant mon barda de secteur en secteur, en crevant de soif, en tremblant de froid, en partageant la griserie inquiète des veilles d'offensive et l'aigre accablement des retours. Je pouvais jeter mon crayon et mon bloc : je m'imprégnais bien mieux jusqu'aux moelles, quand je comptais, les dents serrées, les cinq coups furieux d'une salve. (Dorgelès, *Bleu horizon*, 1949, 18)

Cet aveu souligne combien la guerre est non une expérience intellectuelle, mais une expérience sensible, qui passe avant tout par le corps.

3.3.1. La vue

La critique a beaucoup parlé de l'importance de la vue dans la relation de la guerre. Si les visions sont certes saisissantes, l'odeur de la guerre n'est pas moins entêtante, les bruits ne sont pas moins frappants, les goûts nous donnent l'idée de la guerre jusqu'au dégoût.

3.3.2. L'odeur

Il n'est pas rare que les auteurs nous décrivent l'odeur entêtante de la mort. Barbusse décrit ainsi un homme parti à la recherche du corps de son frère tué lors d'une attaque :

> On l'a rentré, les joues égratignées aux ronces des fils de fer, les mains sanglantes, avec de lourdes mottes de boue dans les plis de ses vêtements et puant la mort. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 307)

On sent cette même odeur dans les lettres quand un poilu écrit à sa famille :

> Je suis suffoqué par l'odeur [d'un cadavre] et le soir je ne peux pas manger, j'ai le sentiment dans le nez pendant 2 jours ». (PoizotStQuentin, 39, 1914) [774].

Cette odeur de cadavre imprègne jusqu'au goût des aliments dans une sorte de cuisine funèbre, voire cannibale.

> Nous croûtons. Tout sent le mort. Le ragoût, le pâté de foie, tous les mets sentent le cadavre. (HaasSand, 163, 1915) [272].

---

[28] Trévisan (2001, 161).

3.3.3. Le bruit

Les écrivains-soldats rendent aussi dans leurs descriptions les bruits de la guerre. Dans *Le Feu*, Barbusse nous donne souvent à entendre le désordre de la guerre par des énumérations hétéroclites et variées :

> Une sourde rumeur, faite un mélange d'exclamations, de bribes de conversations, d'ordres, de quintes de toux et de chants, monte de cette dense cohue endiguée par les talus. Ce tumulte de voix est accompagné par le roulement des pieds, le tintement des fourreaux de baïonnette, des quarts et des bidons métalliques, par le grondement et le martèlement des soixante voitures du train de combat et du train régimentaire qui suivent les deux bataillons. Et c'est une masse telle qui piétine et s'étire sur la montée de la route que, malgré le dôme infini de la nuit, on nage dans une odeur de cage aux lions. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 118)

Il ne nous donne pas seulement à entendre les bruits des mitraillettes ou des canons, non il rend avec précision tous les bruits de la guerre, ceux des balles, comme ceux des blessés :

> Les coups secs et violents des balles dans la terre et aussi des claquements sourds et mous suivis de geignements, d'un petit cri, et , soudain, d'un gros ronflement de dormeur qui s'est élevé puis a graduellement baissé….Enfin la mitrailleuse s'est tue dans un énorme silence. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 306)

Et plus frappant encore, il parvient à donner à entendre le silence. Les lettres ne font pas moins résonner les bruits de la guerre :

> Nouvelle sérénade boche à coups de "valises"! […] Symphonie en boum majeur! Quel beau concert!». (AudollentClermontF, 162, 1915) [850].

Ainsi la langue qui est le mieux à même de rendre compte de l'expérience de la guerre est une langue de la sensation, la guerre étant avant tout une expérience sensible. La guerre passe avant tout par le corps du soldat qui ressent le froid, la soif, la peur.

3.4. Le genre endeuillé de l'épopée

Jean- Norton Cru pense l'épopée inadéquate à dire la guerre moderne. Or l'inadéquation dont parle Jean-Norton Cru semble plutôt relever de sa définition même de l'épopée. En effet, il emploie une définition essentialiste, qui ne prend pas en compte ses métamorphoses au cours des siècles. Or on retrouve dans ces textes les caractéristiques du genre endeuillé de l'épopée, que nous avons pu étudier dans la poésie des années 1830[29]. De la mort de l'épopée classique serait alors né un genre nouveau, mais un genre qui porterait le deuil de l'épopée classique. L'épopée endeuillée me semble hanter ces textes, qui conservent certains critères définitoires de l'épopée, mais les réaménagent, les modifient jusqu'à en faire une épopée moderne certes, mais une épopée malgré tout.

[29] Elie Bénédicte, (à paraître), *Le Deuil de l'épopée : origine d'un genre nouveau*, Droz.

3.4.1. Le deuil de l'étendue

Un des critères premiers de l'épopée est l'étendue. Les textes que nous avons lus s'étendent tous sur plusieurs milliers de pages, mais au lieu de dire la complétude, ils révèlent la fondamentale incomplétude, l'impossibilité de l'achèvement. L'étendue ne signifie plus la maîtrise, la totalisation, mais avoue l'inquiétude autour de la perte. L'écriture abondante apparaît comme un substitut symbolique, une réparation métaphorique d'une perte originelle. L'écriture se fait alors rêve d'immortalité, tentative d'exorciser la finitude, conjuration de la peur de la disparition définitive, stratégie pour la différer[30]. L'étendue cache alors le disparate et le morcellement de ces textes. Cette forme éclatée a pour enjeu de dire l'aporie d'une histoire qui a perdu tout sens (tout but, mais aussi toute signification) et toute valeur. Le réel ne semble plus pouvoir se comprendre que sur le mode du fragment. Ce deuil de l'étendue est toutefois riche d'un gain esthétique et éthique paradoxal : l'épopée si étendue fût-elle, était limitée, cette épopée nouvelle en fragments semble infinie, les fragments pouvant s'agréger à l'infini les uns aux autres. D'un genre vaste, mais limité, les textes étudiés appartiennent à un genre « raccourci », mais illimité. Cet infini est certes poétique, mais avant tout humain.

3.4.2. Le deuil du merveilleux

Ayant fait le deuil d'un merveilleux désormais impossible, les textes que nous avons étudiés, ne contiennent pas de descente aux Enfers, passage obligé de toute épopée, au sens strict du terme, mais sont dans leur intégralité une longue descente aux Enfers, dans un monde d'où toute transcendance semble s'être absentée. Les descriptions des tranchées les rapprochent des Enfers :

> Chacun hésite avant de s'engloutir dans la mince ténèbre souterraine. (…) Nous descendons vers l'agitation de quelque infernale officine, par la voie de cette fosse ensevelie, dont une rambleur rouge sombre, où s'ébauchent nos massives ombres, courbées, commence à empourprer les parois. Dans un crescendo diabolique de vacarme, de vent chaud et de lueurs, on roule vers la fournaise. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 396)

Nul besoin de rendre visite aux morts, ils sont aux côtés des vivants. Leurs corps gisent sur la terre des hommes :

> Tout un pan de glaise s'était détaché du monticule où nous étions vaguement adossés, déterrant complètement, au milieu de nous, un cadavre assis les jambes allongées. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 426)

Ces derniers leur marchent dessus parfois sans s'en rendre compte. Dans une lettre de juin 1915, Barbusse s'attarde longuement sur le piétinement par les vivants des morts non ensevelis :

> Dans le boyau même, il y avait des cadavres qu'on ne peut retirer de là ni ensevelir (on n'a pas eu le temps jusqu'ici) et qu'on piétine en passant. L'un d'eux qui a un masque de boue et

[30] Barberger 1998, 95.

deux trous d'yeux, laisse traîner une main qui est effilochée et à moitié détruite par les pieds des soldats qui se hâtent, en foule, le long de ce boyau. On a pu le voir, le boyau étant couvert à cet endroit, on a allumé, une seconde. N'est-ce pas macabre, ces morts qu'on use de la sorte comme de pauvres choses ? ». (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 151)

Un détail de cette lettre, une main effilochée est repris dans *Le Feu* :

Un projecteur arrête en ce moment sur nous son grand bras articulé et féerique, qui se promenait dans l'infini – et on découvre que l'emmêlement de poutres déracinées et enfoncées, et de charpentes cassées, est peuplé de soldats morts. Tout près de moi, une tête a été rattachée à un corps agenouillé, avec un vague lien, et lui pend sur le dos : sur la joue une plaque noire dentelée de gouttes caillées. Un autre corps entoure de ses bras un piquet et n'est qu'à moitié tombé. Un autre, couché en cercle, déculotté par l'obus, montre son ventre et ses reins blafards. Un autre, étendu au bord du tas, laisse traîner sa main sur le passage. Dans cet endroit où l'on ne passe que la nuit – car la tranchée, comblée là par l'éboulement, est inaccessible le jour – tout le monde marche sur cette main. À la lumière du projecteur, je l'ai bien vue, squelettique, usée – vague nageoire atrophiée. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 290)

Après ces extraits, il n'est peut-être pas nécessaire d'insister sur la violence qui suinte à chaque page de ces textes. On se souvient des descriptions de l'*Iliade, o*u de l'*Odyssée* dans lesquelles s'amoncelaient les cervelles et les membres brisés.

Affreuse s'élevait la plainte
Des têtes fracassées, et tout le sol fumait de sang[31].

Les descriptions de Barbusse ou de Genevoix n'ont rien à leur envier. Barbusse parle à différentes reprises de l'enfer terrestre[32]. Ces hommes, semblent évoluer dans « ces sombres immensités de Styx »[33]. Il ne nous est pas tant donné à voir les combats : « Les hommes sombres se pressent sur elle en grinçant et grondant, comme sur un monstre, au sein des ténèbres »[34], que leur tragique issue :

Barque, raidi, semble démesuré. Ses bras sont collés le long de son corps, sa poitrine est effondrée, son ventre creusé en cuvette. La tête surélevée par un tas de boue, il regarde venir par-dessus ses pieds ceux qui arrivent par la gauche, avec sa face assombrie, souillée de la tache visqueuse des cheveux qui retombent, et où d'épaisses croûtes de sang noir sont sculptées, ses yeux ébouillantés : saignants et comme cuits. Eudore, lui, paraît au contraire tout petit, et sa petite figure est complètement blanche, si blanche qu'on dirait une face enfarinée de Pierrot, et c'est poignant de la voir faire tache comme un rond de papier blanc parmi l'enchevêtrement gris et bleuâtre des cadavres. Le Breton Biquet, trapu, carré comme une dalle, apparaît tendu dans un effort énorme : il a l'air d'essayer de soulever le brouillard ; cet effort profond déborde en grimace sur sa face bossuée par les pommettes et le front saillant, la pétrit hideusement, semble hérisser par places ses cheveux terreux et desséchés, fend sa mâchoire pour un spectre de cri, écarte toutes grandes ses paupières sur ses yeux ternes et troubles, ses yeux de silex ; et ses mains sont contractées d'avoir griffé le vide. Barque et Biquet sont troués au ventre, Eudore à la gorge. En les traînant et en les transportant, on les a encore abîmés. Le gros Lamuse, vide de sang, avait une figure tuméfiée et plissée dont les

[31] Homère, *Odyssée*, XXII, 308-309.

[32] Barbusse ([1916], 2018, 307).

[33] Barbusse ([1916], 2018, 422).

[34] Barbusse ([1916], 2018, 159).

> yeux s'enfonçaient graduellement dans leurs trous, l'un plus que l'autre. On l'a entouré d'une toile de tente qui se trempe d'une tache noirâtre à la place du cou. Il a eu l'épaule droite hachée par plusieurs balles et le bras ne tient plus que par des lanières d'étoffe de la manche et des ficelles qu'on y a mises. La première nuit qu'on l'a placé là, ce bras pendait hors du tas des morts et sa main jaune, recroquevillée sur une poignée de terre, touchait les figures des passants. On a épinglé le bras à la capote. Un nuage de pestilence commence à se balancer sur les restes de ces créatures avec lesquelles on a si étroitement vécu, si longtemps souffert. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 307)

Le pathétique de la souffrance des guerriers a certes toujours été présent dans l'épopée, que l'on songe à *L'Iliade* d'Homère ou aux *Lusiades* de Camöens. Il y a toutefois dans les textes que nous avons étudiés une réorientation de l'épopée de l'admiration en une épopée de la compassion. On assiste à une héroïsation des victimes, « des sublimes victimes »[35], pour reprendre les termes de Chateaubriand. Le lecteur souffre certes avec les vaincus, mais l'auteur ne lui donne point les vainqueurs à admirer. Y en a-t-il d'ailleurs des vainqueurs dans cette mêlée sans nom ? Ces soldats, victimes de la guerre et de sa barbarie, sont vus dans le même temps comme des bourreaux. Barbusse ne nous épargne aucun détail morbide. La violence physique semble être volontairement soulignée dans un but évident de dénonciation. Ainsi Barbusse, comme Genevoix, met à distance le modèle de l'épopée de la violence guerrière, sans toutefois évacuer la violence du texte. Bien qu'ayant des positions idéologiques différentes sur la guerre, ils se rejoignent dans un même refus de chanter la guerre. Pour certains par refus de la guerre bien évidemment, mais pour tous de façon plus radicale par une impossibilité du chant.

3.4.3. Le deuil du vers

Il n'est pas étonnant que la plupart de ces textes soient en prose et non en vers. Le recours à la prose ainsi n'est pas une pure question de forme, mais engage une vision du monde. Le vers de par sa totalité organique ne saurait dire aussi bien que la prose le morcellement du monde. Ces textes semblent avoir fait le deuil de l'harmonie du vers, mimétique de l'harmonie du monde. Le désordre prosodique mime alors le désordre du monde, mais aussi le désordre affectif des personnages. De nombreux poètes qui utilisaient le vers avant la guerre ont écrit en prose suite à la guerre.

3.4.4. Du deuil de l'héroïsme à la mise à mort de l'Homme

Il est intéressant de relever qu'à rebours du mécanisme d'héroïsation entrepris par les autorités au lendemain de la guerre, les textes étudiés s'ingénient à détruire tout héroïsme.

---

[35] François-René de Chateaubriand, ([1809], 1997, « Examen des Martyrs », *Les Martyrs, Œuvres romanesques et voyages*, Paris, Gallimard, t. II, p 85 : « J'aurais célébré dans sa personne ces pauvres que Galérius faisait jeter dans la mer, ces milliers de chrétiens attachés à des gibets, brisés par des roues, déchirés par des ongles de fer : sublimes victimes, qui, ne prononçant à la mort que le nom de Jésus-Christ, ont laissé leur propre nom inconnu aux hommes : stat nominis umbra ».

L'absence de héros est frappante dans ces textes. La figure du héros est morcelée. On assiste à une pluralisation du sujet de l'épopée. Le texte n'offre jamais au lecteur une vue surplombante par un narrateur omniscient qui ferait le récit des événements, mais une vue fragmentée, par l'alternance des focalisations. Le texte juxtapose en un effet de polyphonie les différents points de vue qu'aucune synthèse (celle d'un narrateur omniscient) ne vient dépasser. On ne sait rien du narrateur du *Feu*, pas même son nom. Nul être ne se dégage de la masse, aucune figure de héros ne parvient à infléchir le cours des événements. Ils sont un groupe, une escouade, un collectif : « Dans notre groupe disparate, dans cette famille sans famille, dans ce foyer sans foyer qui nous groupe, il y a, côte à côte, trois générations qui sont là, à vivre, à attendre, à s'immobiliser, comme des statues informes, comme des bornes »[36]. Ces hommes, loin d'être plongés dans l'action, sont plongés dans une interminable attente. « Ils attendent. L'attente s'allonge, s'éternise »[37]. Derrière les différences de ces hommes qui forment l'escouade « malgré les diversités d'âge, d'origine, de culture, de situation, et de tout ce qui fut, malgré les abîmes qui nous séparaient jadis, nous sommes en grande ligne les mêmes »[38], le narrateur dégage un facteur d'unité : « le même parler, fait d'un mélange d'argots d'atelier et de caserne et de patois, assaisonné de quelques néologismes, nous amalgame, comme une sauce, à la multitude compacte d'hommes, qui, depuis des saisons, vide la France pour s'accumuler au Nord-Est[39]. Ainsi la langue est ce qui les unit et les rassemble. Mais plus encore que la langue, ce qui les rassemble est une même souffrance, l'unité du genre humain se lit dans la souffrance de ces hommes :

> Éclopés, balafrés, difformes – immobiles ou agités – cramponnés sur cette espèce de barque, ils figurent, clouée là, une collection disparate de souffrances et de misères. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 366)

Si de ces textes ne se dégage aucune figure héroïque, c'est aussi parce que ces textes mettent en scène de façon bien plus fondamentale la mise à mort de l'héroïsme. Ces soldats ne se battent pas tant d'homme à homme, qu'ils ne luttent pour leur survie. Au chapitre XI, du *Feu*, (d'ailleurs divisé en 24 chapitres alors que l'on sait que depuis l'*Iliade*, l'épopée est divisée en 24 chants), le narrateur fait le récit sur le mode épique d'une lutte contre les intempéries. Ainsi ces textes ne disent pas tant les exploits guerriers, qu'une guerre de tranchées semble rendre impossible, mais la lutte contre la faim : « nous arrivons à Verdun à 20 h trempés, fringallés et fatigués » (GrangerLancôme, 125, 1916) [384], mais aussi contre le froid : « Je voudrais bien que la guerre finisse avant l'hiver, car rien que de penser aux nuits rigoureuses de l'hiver passé […], cela nous décourage à tous » (ArmengaudMirepoix, 40 et 51, 1915) [31], contre le sommeil : « on avait […] plutôt sommeil. […] "on avait les yeux au fond de la tête", selon l'expression de l'un de nous » (BarbusseAsnières, 157, 1915)[575], ou

[36] Barbusse ([1916], 2018, 67).
[37] Barbusse ([1916], 2018, 324).
[38] Barbusse ([1916], 2018, 69).
[39] Barbusse ([1916], 2018, 70).

l'humidité : « plusieurs jours moullé comme des rats [...] il y avait des flaques ou l'on enfonçait jusqu'aux oreilles » (QueyVersoye, M. M., 53, 1914) [712], ou la promiscuité : « les brancardiers attendent […], tassés comme des oignons au fond de l'abri » (ChaussisStMardRéno, 154, 1917) [577] et enfin contre un de leurs ennemis les plus redoutables la boue : « j'en profite pour enlever la boue que j'ai après moi, car si tu me voyais tu ne me toucherai[s] pas avec une pincette ». (LefèvreÉtain, 477, 1917) [638]. Les soldats du *Feu* combattent les mêmes ennemis :

> Pour se défendre contre la pluie qui vient d'en haut, contre la boue qui vient d'en bas, contre le froid, cette espèce d'infini qui est partout. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 70)

On ne peut pas manquer de noter l'ironie de Barbusse qui, dans un monde déserté par toute transcendance, met en scène une trinité : pluie, boue, froid, qui n'a rien de sacrée.

Il y a un rejet de la figure du héros :

> De pauvres malheureux incroyables, mais aussi des sauvages, des brutes, des bandits, des salauds. — Pire que ça ! mâcha celui qui ne savait employer que cette expression. — Oui, je l'avoue ! Dans la trêve désolée de cette matinée, ces hommes qui avaient été tenaillés par la fatigue, fouettés par la pluie, bouleversés par toute une nuit de tonnerre, ces rescapés des volcans et de l'inondation entrevoyaient à quel point la guerre, aussi hideuse au moral qu'au physique, non seulement viole le bon sens, avilit les grandes idées, commande tous les crimes – mais ils se rappelaient combien elle avait développé en eux et autour d'eux tous les mauvais instincts sans en excepter un seul : la méchanceté jusqu'au sadisme, l'égoïsme jusqu'à la férocité, le besoin de jouir jusqu'à la folie. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 423)

On assiste, comme nous venons de le voir, à la mise à mort de l'héroïsme, mais plus encore nous assistons à la mise à mort de l'Homme. L'homme semble subir dans ces textes un long processus de deshumanisation. D'abord, les soldats deviennent méconnaissables avant de ne plus être identifiables. Ainsi sont-ils dans un premier temps méconnaissables car engoncés dans tant et tant de pelures pour se protéger du froid :

> Peaux de bêtes, paquets de couvertures, toiles, passe-montagnes, bonnets de laine, de fourrure, cache-nez enflés, ou remontés en turbans, capitonnages de tricots et surtricots, revêtements et toitures de capuchons goudronnés, gommés, caoutchoutés, noirs, ou de toutes les couleurs — passées — de l'arc-en-ciel, recouvrent les hommes, effacent leurs uniformes presque autant que leur peau, et les immensifient. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 63)

Il y a ensuite cette idée récurrente que leurs familles ne les reconnaîtraient plus :

> On a peut près tous les pied gelé qui nous fon très souffrir de ce moment* et nous sommes pas a reconnaitre. Vous me verrer de ce moment* je vous ferait peur (PetitAmilly, 118, 1916) [717].

Ou encore

> Ils ne se reconnaissent plus, on ne les reconnaît plus le soir quand ils rentrent au village, dans leurs capotes verdies par les gaz des obus, noircies par le sang, des fusils tordus à la main. Ils gardent leurs yeux fixes de fous. Ils ne savent plus répondre, ils ne savent plus parler.

Ils s'éveillent lentement du cauchemar, il leur faut des heures très longues pour remonter à la conscience » (ButeauChâteauroux255, 1918) [3].

Dans ces extraits, l'homme est d'abord méconnaissable puis n'est plus reconnaissable, mais il est encore identifiable comme homme. Toutefois l'humain perd au fil des textes peu à peu de sa spécificité, il est très souvent assimilé par le biais de la comparaison à l'animal. Dans *Le Feu*, Barbusse, compare l'homme à une limace à une souris…à des insectes aussi : « Des multitudes fourmillent par masses distinctes »[40]. Il est frappant de constater que les animaux qui servent de comparaisons sont des insectes ou des rongeurs. Cela s'explique assez simplement par leur position de bête terrée, de bête traquée, enfouie dans la terre. L'homme n'est parfois pas totalement animalisé, il se situe alors entre la bête et l'homme : « Il brandit sa hache d'homme quaternaire et semble lui-même un pithécanthrope affublé d'oripeaux, embusqué dans les entrailles de la terre »[41].

On assiste aussi à une végétalisation de l'humain. Dans *Le Feu*, les soldats prennent des corps tombés lors de l'attaque pour des troncs d'arbres :

Dans la paroi, derrière moi, se creuse une excavation, et là un entassement de choses horizontales se dresse comme un bûcher. Des troncs d'arbres ? Non : ce sont des cadavres. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 304)

Enfin il n'est pas rare d'assister à une minéralisation de l'humain. Dans *Le Feu*, le narrateur décrit sa rude petite tête pierreuse. Cette récurrence du motif de la minéralisation de l'humain peut s'expliquer assez naturellement par les paysages crayeux traversés.

La région que nous traversons dans la matinée torride, c'est le pays de la craie. — I's empierrent avec de la pierre à chaux, ces salauds-là ! (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 101)

L'homme se confond dès lors avec le paysage, ou par le biais de la métaphore avec les objets qui l'entourent :

Les articulations s'étirent avec des crissements de bois qui joue et de vieux gonds : l'humidité rouilles les hommes comme les fusils, plus lentement mais plus à fond. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 218)

A la suite de ce soldat, on pourrait se demander :

Les hommes, où sont les hommes ? Peu à peu, on les voit. Il y en a, non loin de nous, qui dorment affalés, enduits de boue des pieds à la tête, presque changés en choses ». (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 411)

Cette animalisation, mais aussi cette végétalisation et enfin cette minéralisation de l'homme attestent qu'il perd sa spécificité. L'homme, enfin n'est plus qu'un amas de boue :

[40] Barbusse ([1916], 2018, 51).

[41] Barbusse ([1916], 2018, 61).

> Nous sommes dans des boues liquides inexprimables. La pluie tombe toujours. Les hommes des tranchées ne sont que des paquets de boue » (LagardeChampagnac, in PoilusHteSaintonge, 71, 1915) [2].

dont on n'hésite pas à décrire le pourrissement. Dans *Le Feu*, l'homme retourne à la matière et semble presque digéré par la terre.

> Aucun flot humain ne précède le nôtre ; en avant de nous, personne de vivant, mais le sol est peuplé de morts : des cadavres récents qui imitent encore la souffrance ou le sommeil, des débris anciens déjà décolorés et dispersés au vent, presque digérés par la terre. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 343)

La terre absorbe les corps jusqu'à saturation. Toutefois la terre arrive à ne plus pouvoir les absorber, « comme un cimetière dont on aurait enlevé le dessus »[42]. Il n'est dès lors pas rare que le narrateur sente :

> Par terre, à droite, quelque chose [qui] s'étend. C'est une rangée de morts. Instinctivement, en passant, le pied l'évite et l'œil y fouille. On perçoit des semelles dressées, des gorges tendues, le creux de vagues faces, des mains à demi crispées en l'air au-dessus du fouillis noir. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 393)

On ne parvient plus à identifier les morts. Le corps de l'un étant mêlé, voire confondu à celui de l'autre dans une macabre étreinte :

> Entre deux corps, sortant confusément de l'un ou de l'autre, un poignet coupé et terminé par une boule de filaments. D'autres sont des larves informes, souillées, d'où pointent de vagues objets d'équipement ou des morceaux d'os. Plus loin, on a transporté un cadavre dans un état tel qu'on a dû, pour ne pas le perdre en chemin, l'entasser dans un grillage de fil de fer qu'on a fixé ensuite aux deux extrémités d'un pieu. Il a été ainsi porté en boule dans ce hamac métallique, et déposé là. On ne distingue ni le haut, ni le bas de ce corps ; dans le tas qu'il forme, seule se reconnaît la poche béante d'un pantalon. On voit un insecte qui en sort et y rentre. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 217)

Le vivant n'est plus identifiable dans le mort. D'où l'idée de l'échange des identités entre un soldat en train de mourir et son compagnon d'infortune vivant :

> Tu t'appelleras Léonard Carlotti, voilà tout. C'est pas une affaire. Qu'est-ce que ça peut t'fiche ? Du coup, tu n'auras pus d'condamnation. Tu ne s'ras pas traqué, et tu pourras être heureux comme je l'aurais été si c'te balle ne m'avait pas traversé le magasin. — Ah ! merde alors, dit l'autre, tu f'rais ça ? Ça, ben, mon vieux, ça m'dépasse ! — Prends-le. Il est là dans mon livret, dans ma capote. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 376)

Confrontés à ces carcasses, ils en viennent à nier la spécificité de l'humain, mais plus encore celle des restes humains. Dans *Le Feu* Barbusse mêle les cadavres à tout un tas de vieux objets. Le cadavre n'est alors plus qu'un déchet parmi d'autres :

> On dirait un terrain vague et sale, marécageux, à proximité d'une ville, et sur lequel celle-ci aurait déversé pendant des années régulièrement, sans laisser de place vide, ses décombres, ses gravats, ses matériaux de démolition et ses vieux ustensiles : une couche uniforme d'or-

[42] Barbusse ([1916], 2018, 343).

> dures et de débris parmi laquelle on plonge et l'on avance avec beaucoup de difficulté, de lenteur.[…]Quelques trous d'obus où pourrissent des chevaux gonflés et distendus, d'autres où sont éparpillés les restes, déformés par la blessure monstrueuse de l'obus, de ce qui était des êtres humains. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 221-2)

Il y a dans ces citations la hantise d'un corps traité comme un reste indifférent et repoussant, un rebut, un « ce » que le pronom tente de représenter dans toute sa violence tout en le cachant. Les accueillir dans l'écriture était selon la thèse développée par Michelet dans son *Histoire de France*, leur offrir une sépulture. Michelet leur donnait une voix afin qu'ils se résignent au silence du sépulcre : « Les ombres sont retournées moins tristes dans leurs tombeaux »[43]. Or chez nos auteurs, comme des morts mal enterrés, ils reviennent hanter les vivants. Les morts s'exhument de terre, *Le Feu* est peuplé de morts-vivants, « je contemple ces morts qui peu à peu s'exhument des ténèbres, exhibant leurs formes raidies et maculées »[44] dans un macabre défilé[45]. Si les morts viennent hanter les vivants, les vivants semblent eux revenir de la mort. Genevoix se décrit après une longue description de blessés comme « un fantôme lucide »[46].

> Des corps qui gisaient s'érigèrent à moitié hors du linceul de boue qui, de leurs membres, coulaient en pans, en lambeaux liquides, et ces spectres macabres crièrent : — Allons-nous-en !

L'horreur dans laquelle ils sont souvent abandonnés en fait des morts vivants (« Maintenant nous voici retranchés du monde ». JacquesVarennesA, 172, 1915) [3]. Le pitoyable défilé de ceux qui « descendent » des tranchées est hallucinant :

> 1914 « Hier soir deux bataillons de biffins sont revenus des tranchées après avoir passé 29 jours dedans. Il faut avoir vu arriver ces pauvres bougres-là pour savoir ce que c'est que la guerre. Tout était écrit sur leur gueule ravagée et moite. 29 jours ! L'impression est grise et incolore, leurs yeux sont tous pareils et sans expression. Ils ne réagissent même plus. Il y en a deux qui arrivaient derrière, deux pauvres diables qui se traînaient appuyés l'un à l'autre et s'aidant de leurs bâtons pour marcher. […] Je verrai toujours ce défilé-là. Il y a quelques civils qui se sont découverts. J'ai trouvé cela épatant. On aurait tous dû se découvrir. Je ne connais

---

[43] Michelet Jules, ([1869], 1974), « L'Héroïsme de l'esprit », *Œuvres complètes*, Paul Viallaneix éd., Paris, Flammarion, t. IV, p. 41 – Ce titre a été donné par l'éditeur à un brouillon destiné à la Préface de *L'Histoire de France* de 1869.

[44] Barbusse ([1916], 2018, 288).

[45] On pourrait se demander s'il n'y a pas dans ces textes une remotivation de la danse macabre, « genre très en vogue vers la fin du Moyen-Âge, dans le théâtre, la poésie, la musique et les arts plastiques, sous la forme de représentations allégoriques de la mort ou d'une procession de morts, généralement sous forme de squelettes, accompagnant des vivants au tombeau. Il s'agissait de rappeler aux humains leur mortalité et aussi leur égalité devant la mort, d'où la représentation de personnages de toutes les classes sociales. » Corvisier André, *Les Danses macabres*, Que Sais-je ?, PUF, p. 23.

[46] Genevoix (1990, 609) : « D'avance, quoique je fasse ou qu'il m'arrive, cette journée ne m'étonnera plus. Tout m'est égal. Non que mes sens s'engourdissent ou s'émoussent : je n'éprouve nulle fatigue, nulle surexcitation non plus…comment suis-je parvenu à cet équilibre inconcevable, à cette vie de fantôme lucide »

rien de plus poignant que ces spectacles muets et sans parade et on en voit de ce goût-là tous les jours ». (LégerArgentan, 20 et 22, 1914) [3].

Leur mort n'est pas seulement devant eux, mais aussi derrière. Ils semblent revenir de la mort, non en avoir triomphé, mais l'avoir traversée.

1916 « Vous dire d'où je viens, vous ne comprendriez pas ; je reviens de la mort car je n'ai jamais vu une boucherie comme où nous étions ; le régiment a eu beaucoup de pertes, 60 % ; d'une compagnie ils sont revenus 30 sur l'effectif. J'ai souffert le martyre pendant huit jours ; c'est-à-dire que j'ai été fou huit jours, tout le monde l'était ou presque et quelques-uns y sont restés ». (MaretCommer, 123, 1916) [3].

Ils sortent littéralement de terre et semblent près d'y retourner :

1918 : Le petit jour éclaire des faces livides, des yeux fixes, des bouches ouvertes. Ils sont devenus vieux tout à coup, des loques centenaires près de retourner à la terre. (ButeauChâteauroux, 255, 1918) [3].

On voit se presser vers ce débouché, pour goûter un peu d'air pâle, se détacher de la nécropole, comme des morts à demi réveillés, un troupeau d'hommes paralysés par les ténèbres en même temps que par la faiblesse. (Barbusse, *Le Feu*, [1916], 2018, 373)

On ne sait plus vraiment si ces pages décrivent des morts ou des vivants. La mort n'est plus une limite, les frontières entre les vivants et les morts semblent abolies. Dans les tranchées adverses, les soldats ne sont pas moins des spectres :

Schritt nach solchen Tagen der Frontsoldat durch die Städte des Hinterlandes in grauen, schweigenden Kolonnen, gebeugt und zerlumpt, dann erstarrte sein Anblick selbst das gedankenlose Treiben der Sorglosen dahinten. « Wie aus dem Sarge genommen », flüsterte einer seinem Mädchen zu, und jeder erbebte, den die Leere der toten Augen streifte. (Jünger ([1922], 1926, 15) [47]

Les textes étudiés font le deuil de l'héroïsme, mais plus encore de l'Homme et de sa spécificité. Ce dernier est tour à tour animalisé, végétalisé, minéralisé, transformé en objet, avant que « sa carcasse » ne soit traitée comme un déchet. Toutefois ce déchaînement de violence semble encore en 1918 pouvoir revêtir un sens : « Qu'est-ce que cela signifie au fond tout ça » [48] ? s'interrogent les soldats du *Feu*. Les écrivains soldats cherchent tous un sens à « tout ça ». Cette tuerie revêt une dimension apocalyptique, c'est-à-dire qu'elle est porteuse de la révélation d'un sens : « Ces hommes en débris, ces vaincus isolés et épars dans la victoire, ont un commencement de révélation » [49]. Ces textes s'inscrivent dès lors dans une conception téléologique de l'Histoire : « Si la guerre actuelle a fait avancer le progrès d'un pas, ses malheurs et

[47] Jünger ([1922], 1997, 48) : Lorsque (…) le soldat front traversait les villes de l'arrière, en colonne grises et muettes, voûté, dépenaillé, sa vue parvenait à figer sur place l'insouciant train-train des écervelés de ces lieux. « On les a sortis des cercueils », chuchotaient-ils à l'oreille de leur bonne amie, et tous ceux qu'effleurait le vide des yeux morts se mettaient à trembler.

[48] Barbusse ([1916], 2018, 417).

[49] Barbusse ([1916], 2018, 370).

ses tueries compteront pour peu »[50]. Cette vaste boucherie semble revêtir un sens. Le sang dans un parallèle christique déconcertant devient salvateur, il aurait été versé « pour la guérison du monde »[51]. Le monde est certes un tas de détritus, mais il n'a pas encore perdu toute signification. Les autorités élaborent alors un discours faisant de ces corps en lambeaux des héros. Se remémorant la cérémonie du choix du corps du soldat inconnu, Dorgelès écrit : « Hier, on a amené le corps broyé d'un soldat ; demain, repartira un héros de légende »[52]. La mort du soldat trouve ici une compensation immédiate, de sa mort renaît la France, mais aussi une réparation future dans la promesse d'une éternelle survie dans la mémoire collective : « A nous le Souvenir, à eux l'immortalité » proclame la devise du Souvenir français. L'homme est en morceaux, mais la patrie est intègre, elle a retrouvé l'Alsace-Lorraine. Ces textes peuvent alors être envisagés dans leur dimension fondatrice, ils participent à la création d'un récit national fondateur. On retrouve cette idée chez de nombreux écrivains, ces hommes seraient morts pour que vive la France :

> Elle est atroce cette guerre. Elle est infecte. Mais il y a aussi du sang et des immondices dans un lit d'accouchée, et c'est sur cette boue pitoyable et fétide, et d'une pauvre chair martyrisée et sale, qu'on voit s'élever pourtant le plus consolant de tous les miracles, le faible et invincible cri d'un destin mystérieux qui commence (…). Peut-être ils habiteront un monde enchanté, ceux qui nous remplaceront. (Paul, *Le Tombeau sous l'arc de triomphe*, 1925)

Chez Barbusse, ces innombrables cadavres semblent être le terreau d'un monde pacifié, qui aurait perdu à jamais le goût de la guerre. L'offrande de ces corps serait salvatrice. Ainsi on retrouve dans ces textes de Genevoix, de Barbusse, de Dorgelès, mais aussi dans les lettres des soldats une épopée, mais une épopée qui porte le deuil de l'étendue, du merveilleux, du vers, de l'héroïsme, tout en les réinventant. Il est toutefois un deuil qui semble impossible celui de ces hommes, non le deuil collectif qui a été orchestré par les autorités, mais le deuil particulier de chacun est dénié, assourdi[53]. Les larmes sont absentes de ces textes, de ces lettres quand elles apparaissent elles sont aussitôt réprimées. Dans « Ceux de 14 », Genevoix rapporte qu'on a reproché à un officier sa sensibilité excessive, « parce qu'il éprouvait une souffrance chaque fois qu'un de ses hommes mourait, et qu'il a eu l'orgueil de ne s'en point cacher »[54].

Cet interdit des larmes fait écho à la réprobation platonicienne des larmes dans l'épopée. Alors qu'on pleure beaucoup dans l'*Iliade*, Platon considère qu'il faut supprimer de l'épopée les plaintes rituelles des guerriers de grande renommée car non seulement « un homme digne de ce nom considérera que pour l'homme digne de ce nom dont il est le camarade, mourir n'est pas chose effrayante », mais les pleurs doivent être réservés aux femmes — « et encore pas à celles qui ont de la gravité » —

---

50 Barbusse ([1916], 2018, 438).
51 Barbusse ([1916], 2018, 439).
52 Dorgelès ([1919], 1996, 119).
53 Trévisan (2000, 45).
54 Genevoix (1990, 624).

ou aux hommes « dépourvus de valeur »[55]. Cette condamnation des pleurs comme manifestation de faiblesse, de vulnérabilité, de lâcheté ne semble pas rendre compte des pleurs dans l'épopée homérique. Les sanglots de l'homme sont chez Homère pleins de force, de violence, d'énergie virile[56]. Mais la condamnation platonicienne a durablement marqué les esprits et si les œuvres épiques antiques continuent de se répandre en pleurs, on pense notamment à Énée, dans l'épopée classique les héros semblent privés de larmes. Les larmes toutefois reviennent dans l'épopée romantique et l'inondent. Cet interdit ici est l'interdit d'un deuil personnel. Les larmes ou les pleurs sont absentes des correspondances de Poilus retranscrites dans l'ouvrage de Pierre Rézeau. Dans *Le Feu*, on trouve de nombreuses occurrences des larmes, mais jamais elles ne désignent l'écoulement d'un sentiment. Elles sont des larmes d'alcool, des larmes de sueur, des larmes provoquées par un bâillement, etc… Pendant la guerre, le narrateur de *La Recherche* reçoit une lettre de Saint-Loup, mobilisé qui évoque les funérailles d'un soldat : « Les pauvres parents ont eu la permission de venir à l'enterrement à condition de ne pas être en deuil et de ne rester que cinq minutes à cause du bombardement ». Saint-Loup avoue avoir été touché par le spectacle de la douleur de ce père, qui venait de perdre un fils. Toutefois, on comprend l'interdit des larmes dans la façon que Saint-Loup a de tenter de légitimer ses propres larmes et de les atténuer par le recours à l'euphémisme :

> Le pauvre père était dans un tel état que je t'assure que moi, qui ai fini par devenir tout à fait insensible à force de prendre l'habitude de voir la tête du camarade, qui est en train de me parler, subitement labourée par une torpille ou même détachée du tronc, je ne pouvais pas me contenir en voyant l'effondrement du pauvre Vaugoubert qui n'était plus qu'une espèce de loque. Le Général avait beau lui dire que c'était pour la France, que son fils s'était conduit en héros, cela ne faisait que redoubler les sanglots du pauvre homme qui ne pouvait pas se détacher du corps de son fils. (Proust, *A la recherche du Temps perdu*, [1927], 1989, 323)

Les larmes de ce père montrent le refus de substituer le deuil personnel au deuil collectif, mais aussi de substituer la compassion à l'exaltation des héros. Les larmes sont dans les textes un sursaut. Loin d'être un moment de pathos pitoyable, il s'agit bien plutôt d'un moment où la faiblesse se fait grandeur. Pleurer devient dès lors un geste politique. Pleurer est un geste de résistance au discours des autorités. Les larmes sont un appel, les sanglots un sursaut[57]. Proust nous montre la force de la vulnérabilité. Ce moment pathétique devient épique. L'homme semble refuser d'échanger la mort d'un être cher contre un symbole, fut-il celui de la patrie.

Les autorités s'emparent de ces corps pour orchestrer un deuil collectif, sur lequel elles puissent avoir une emprise. On voit bien ici la mise en place d'un processus

---

[55] Platon (1993, 54).

[56] Voir Monsacré (1984, 440) : « Dans sa façon de pleurer, l'homme révèle que la souffrance est une condition de son héroïsme : c'est peut-être lorsqu'ils ne pensèrent plus avec les catégories de l'héroïsme que les hommes firent aux femmes le don des larmes. Si Ulysse pleure, en écoutant dans l'Odyssée l'aède Démodocos, faisant le récit de ses exploits, c'est précisément parce que l'Iliade est désormais reléguée dans un passé perdu ».

[57] Cf. Didi-Huberman (2016, 45).

d'appropriation de ces corps voulue par les autorités. Ces hommes ont déjà donné leur vie pour la France, il faut maintenant que leur famille leur donne leur mort.

Ces textes portent le deuil de ces hommes pour les réinscrire dans la mémoire collective en écrivant le récit national qui a pour tâche de révéler la nation et de souder l'identité nationale. Ainsi ces textes constituent-ils une épopée qui certes porte le deuil du grand genre, mais ce deuil est condition même de la renaissance du genre en une épopée moderne. Le genre endeuillé de l'épopée semble le mieux à même de dire le deuil collectif et d'ériger un monument scripturaire à tous ces morts sans sépulture.

*
* *

La guerre entre dans les lettres et fait vaciller la frontière entre langue écrite et langue familiale, elle permet aussi l'entrée de la langue écrite dans les pratiques et les usages de tous les Français, elle devient bien plus que la guerre, un facteur d'unité nationale. C'est une étape décisive entre la société plurilingue de la Révolution et la société monolingue actuelle. Mais au-delà émerge avec la guerre une nouvelle façon de la dire qui est une réactualisation du genre de l'épopée. Les lettres comme les romans parviennent à faire entendre une voix singulière pour que celles qui se sont tues soient entendues.

Université de Zurich Bénédicte ELIE

4. Bibliographie

4.1. Corpus primaire

Barbusse, Henri, [1916], 2018. *Le Feu*, présentation par Denis Pernot, GF.

Barbusse, Henri, 1937. *Lettres de Henri Barbusse à sa femme (1914-1917)*, Flammarion.

Barbusse, Henri, 1955. *Les Etrangers*, Europe, n° 119.

Bertrand, Adrien, [1915], 1925. *L'Appel du sol*, Paris, Calmann-Lévy.

Catulle-Mendès, Jane, 1925. *France ma bien-aimée*, « Ceux qui n'ont pas souffert », Amiens, Edgar Malfère, coll. « Le Hérisson ».

Céline, Louis-Ferdinand, 1932. *Voyage au bout de la nuit, Romans*, I, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », notice d'Henri Godard.

Céline, Louis-Ferdinand, 1963. « Lettre à Elie Faure, 2 mars 1935 », *Céline, L'Herne*, n° 5.

Céline, Louis-Ferdinand, 1986. « Lettre d'avril 1949 », *Cahiers Céline*, n° 7, Gallimard.

Cendrars, Blaise, [1918], 1962. *J'ai tué, Aujourd'hui,* Œuvres Complètes, 4.

Cendrars, Blaise, [1946], 1960. *La Main coupée*, Œuvres Complètes, 5.

Delteil, 1926. *Les Poilus, épopée*, Grasset.

Dorgelès, Roland, [1919], 1996. *Les Croix de bois*, réédition avec une préface inédite de l'auteur (1964), Albin Michel.

Dorgelès, Roland, 1923. *Le Réveil des morts*, Albin Michel.

Dorgelès, Roland, 1949. *Bleu horizon, Pages de la grande guerre*, Albin Michel.

Drieu la Rochelle, Pierre, [1934], 1982. *La Comédie de Charleroi*, Paris, Gallimard, coll. « Folio ».

Genevoix, Maurice, [1949], 1990. *Ceux de 14*, Flammarion, coll. « Points » [comprend *Sous Verdun* (1916), *Nuits de Guerre* (1916), *La Boue* (1921), *Les Eparges* (1923)].

Hugo, Victor, [1869], 1985. *L'homme qui rit*, Roman III, Laffont, coll. Bouquins, 757-758.

Jünger, Ernst, [1922], 1926. *Der Kampf als inneres Erlebnis*, E. S. Mittler & Sohn, Berlin.

Jünger, Ernst, [1922], 1997. *La Guerre comme expérience intérieure*, trad. fr., Christian Bourgeois.

Jünger, Ernst, [1920], 1974. *Orages d'acier,* trad. fr. Christian Bourgeois, coll. « Folio ».

Laby, Lucien, [1914-1919], 2001. *Les Cahiers de l'aspirant Laby, Médecin dans les tranchées*, avant-propos de Stéphane Audoin-Rouzeau, texte préparé et annoté par Sophie Delaporte, Hachette.

Michelet, Jules, [1869], 1980. *Nos Fils*, V, 2, Paris/Genève, Slatkine.

Platon, 1993. *République,* traduction, livre III, coll. Folio/Essais.

Porchon, Robert, 2008. *Carnets de route, suivi de lettres de Maurice Genevoix*, La Table ronde.

Quinet, Edgar, *Histoire de mes idées : Histoire d'un enfant, O.C*, t. XV.

Pézard, André, [1918], 2013. *Nous autres à Vauquois, 1915-1916,* préface de Michel Bernard, La Table ronde.

Proust, Marcel, [1927], 1989. *À la recherche du Temps perdu,* IV : *Le Temps retrouvé*, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade ».

Raynal, Paul, 1925. *Le Tombeau sous l'arc de triomphe*, Stock.

Remarque, Erich Maria, [1928], 1977. *À l'Ouest rien de nouveau*, trad. fr., Stock.

Remarque, Erich Maria, [1931], 1977. *Après*, trad.fr., coll. « Folio ».

Rézeau, Pierre, 2018. *Les mots des Poilus*, Préface d'Annette Becker, ELIPHI/SLR, Strasbourg.

Rolland, Romain, 1915. *Au dessus de la mêlée*, Paul Ollendorf.

Rolland, Romain, 1916. « A l'Antigone éternelle », *Demain*, Genève.

Sand, Georges, [1848], 1983. *François le Champi*, « Avant-propos », Le Livre de Poche.

4.2. Corpus secondaire

Barberger, Nathalie, 1998. *Michel Leiris. L'écriture du deuil*, Presses Universitaires du Septentrion.

Benjamin, Walter, 2000. *Œuvres*, 3 vol., trad. M. de Gandillac, P. Rusch et R. Rochlitz, Paris, Gallimard, Folio.

Bianchi, Nicolas, 2013. « Le Murmure des tranchées, Stylistique de la langue orale dans *Le Feu* d'Henri Barbusse », *Les Cahiers Henri Barbusse*, 38.

Corbin, Alain, 2000. *Historien du sensible.* Entretiens avec Gilles Heuré, Paris, Éditions La Découverte.

Cru, Jean Norton, [1929], 2006. *Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*, Paris, Les Étincelles, Rééd. Presses Universitaires de Nancy, préface et postface de Frédéric Rousseau.

Didi-Hubermann, Georges, 2016. *Peuples en armes. L'œil de l'histoire 6*, Minuit, « Paradoxe ».

Dupriez, Bernard, 2003, *Gradus. Les procédés littéraires*, Paris.

Faure, Elie, 1937. *Les Désastres de la guerre de Goya*, Vienne, Ed. du Phaïdon.

Faure, Elie, 2005. *La Sainte Face*, édition préfacée par Carine Trevisan, Paris, Bartillat.

Gilles, Benjamin, 2013. *Lectures de poilus: livres et journaux dans les tranchées: 1914-1918*, Paris, Autrement.

Grenouillet, Corinne / Reverzy , Eléonore, 2006. « Liminaire », *in* : *ead*. (éds.), *Les Voix du peuple dans la littérature des XIX^e^ et XX^e^ siècles*, Presses universitaires de Strasbourg.

Kiviniemi, Anne-Laure, 2016. *Figures du discours et rapport de place dans les écrits des poilus*, édition de la Maison des sciences de l'homme, 156, 97-120.

Meizoz, Jérôme, 2001. *L'Âge du roman parlant (1919-1939). Écrivains, critiques, linguistes et pédagogues en débat*, préface de Paul Bourdieu, Genève, Droz.

Monsacré, Hélène, 1984. *Les Larmes d'Achille, Le héros, la femme et la souffrance dans la poésie d'Homère*, Albin Michel.

Grenouillet, Corinne / Eléonore Reverzy, 2006. « Liminaire », Les Voix du peuple dans la littérature des XIX^e^ et XX^e^ siècles, textes réunis par Corinne Grenouillet et Eléonore Reverzy, Presses universitaires de Strasbourg.

Prochasson, Christophe, 2006. « La langue du feu : science et expérience linguistiques pendant la Première Guerre mondiale », *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 53/3.

Rouayrenc, Catherine, 2002. « L'oralité chez Céline », *Actes du 22^e^ colloque d'Albi, Langages et significations*, « L'oralité dans l'écrit et réciproquement… », Toulouse, Presses de l'Université Toulouse-Le Mirail.

Roynette, Odile, 2004. *Les mots des soldats*, Paris, Belin.

Roynette, Odile, 2010. *Les mots des tranchées. L'invention d'une langue de guerre 1914-1919*, Armand Colin.

Roynette, Odile / Siouffi, Gilles / Smadja, Stéphanie / Steuckardt, Agnès, 2014. « Langue écrite et langue parlée pendant la Première Guerre mondiale : enjeux et perspectives », *Romanistisches Jahrbuch* 64, ‹ https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01235090/document ›.

Smadja, Stéphanie, 2013. *La Nouvelle prose française. Étude sur la prose narrative au début des années 1920*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux.

Spitzer, Léo, 1920. « Die Sprache der soldaten », *in* : *Studien zu Henri Barbusse*, Bonn, F. Cohen.

Thibaudet, Albert, 1982. *Gustave Flaubert*, Paris, Gallimard.

Trévisan, Carine, 2001. *Les Fables du deuil*, Paris, PUF.

Trevisan, Carine, 2003. « Lettres de guerre », *Revue d'histoire littéraire de la France* 103.

Wolf, Nelly, 2000. *Le Peuple dans le roman, de Zola à Céline*, PUF.

4. Le cas de l’italien et de l’allemand

La documentazione semicolta contemporanea in italiano

Il monumento che Pierre Rézeau ha eretto alla lingua e alle parole delle reclute francesi suscita diverse reazioni, e sentimenti altrettanto vari. Stupore anzitutto, per il fatto di vedere nel XXI secolo compiere individualmente un'impresa titanica quale ormai portano a termine solamente *équipes* di molti ricercatori, assisititi da sofisticati sistemi di trattamento dei dati; un'impresa che invece Pierre Rézeau, con una pazienza e una potenza di lavoro che ricorda lessicografi e ricercatori del XIX secolo, ha condotto per proprio conto, nel corso di anni di solitaria dedizione. Inoltre, quest'impresa suscita ammirazione per la chiarezza della struttura che il dizionario nel suo insieme presenta; per la lucidità e la razionalità con la quale sono organizzate le singole voci, anche quelle più complesse, come per esempio – ma è un solo esempio – il verbo *faire* in tutte le sue articolazioni, o ancora il pronome relativo *dont*, con il ventaglio dei suoi possibili usi regionali, la cui variabilità peraltro presenta analogie con il caso italiano; e, *the last but not the least*, per la sobrietà delle esposizioni, per l'erudizione misurata delle esplicazioni, con ricorsi a esempi esterni al *corpus* esaminato.

Ma il lavoro di Pierre Rézeau suggerisce o piuttosto sollecita anche delle considerazioni comparative in altri campi, analoghi e limitrofi a quello da lui così egregiamente coltivato. È qui opportuna, o meglio doverosa, una premessa personale. L'italianista che scrive non è per formazione e per mestiere un linguista in senso proprio e tecnico, ma piuttosto uno storico che a più riprese, nel corso della sua carriera, per esigenze di ricerca, si è fatto filologo ed editore di testi non letterari, soprattutto di documenti epistolari e di relazioni diplomatiche e militari, talvolta di semicolti, in particolar modo del XVI secolo; ma poi anche di testi delle prime decadi del XX secolo, e peraltro proprio relativi alla Grande guerra, come una volta gli italiani chiamavano la Prima Guerra Mondiale. Dunque, il problema della lingua di questi testi, che si presenta in fase di studio e di edizione, mi sta particolarmente a cuore; e il lavoro di Pierre Rézeau suggerisce, talvolta direttamente talvolta indirettamente, riflessioni che mi sembrano meritevoli di essere avviate anche, come nel mio caso, in campi differenti e da da angolazioni disciplinari solo in parte convergenti.

In effetti, questo grande tesoro della lingua dei combattenti francesi che sono *Les mots des Poilus* impone con forza una domanda che al suo primo affacciarsi può essere formulata in modo molto semplice: cosa è stato fatto di analogo o di comparabile per le corrispondenze di guerra dei soldati italiani? La risposta, un po' veloce, che può essere immediatamente offerta è la seguente: in un senso generale ma anche

piuttosto generico è stato fatto molto; ma nello specifico, ossia quanto a un vocabolario organico e ragionato, non è stato fatto nulla di veramente comparabile quanto ad ampiezza, sistematicità e metodicità. Nulla di comparabile, anche se, ovviamente, non mancano i risultati di diverse forme di interesse linguistico nei confronti di queste espressioni di scrittura spontanea da parte dei combattenti, e soprattutto, in anni più vicini a noi, dei combattenti semicolti o incolti.

Ora, il proposito o per meglio dire il modesto obiettivo di questo mio intervento è di presentare un veloce bilancio, relativo alla realtà italiana, di quanto fin qui si è compiuto, e mostrare anche alcuni esempi di queste scritture di guerra di semicolti. Si tratta di sondare che cosa un domani potrebbe permettere a un gruppo di ricercatori assistiti da buona volontà e solide competenze di compiere un'impresa analoga a quella di Pierre Rézeau, indicando anche – ed è forse l'unico contributo personale che mi sento di poter offrire – per quali ragioni storiche e culturali, e dunque anche linguistiche, il caso italiano presenta delle caratteristiche d'ordine generale che lo differenziano sensibilmente da quello francese.

È chiaro che il recente centenario ha moltiplicato – in Italia come ovunque – il numero degli studi sul soggetto. I risultati, come accade per le occasioni celebrative, sono spesso del tutto effimeri, o di valore limitato; ma talvolta, invece, sono degni di maggiore attenzione e destinati a una vita più lunga di quella dell'occasione celebrativa che li ha prodotti. Tra le tante iniziative, come più rispondente a scopi di studio linguistico di questi testi, ricorderò il convegno dedicato alle «Voci della Grande Guerra», svoltosi a Firenze nel febbraio del 2017 e organizzato dalla massima istituzione linguistica italiana, l'Accademia della Crusca, con la collaborazione dell'Istituto di linguistica computazionale[1]. Tra le iniziative che hanno fatto seguito ai lavori di questo convegno c'è l'avvio della digitalizzazione di un vasto e variegato corpus di testi relativi alla Prima Guerra Mondiale, con la possibilità di condurre sofisticate interrogazioni in linea[2]. Ma per il momento, se molteplici sono i documenti di carattere ufficiale che sono stati digitalizzati (proclami, giornali militari, testimonianze diaristiche e scritture di memoria, ecc.), assai più limitato è il lavoro che è stato fatto per le corrispondenze di soldati. Ed è appunto una della lacune che l'iniziativa fiorentina intende colmare. Negli atti del convegno dell'Accademia della Crusca segnalo in particolare, come rilevante per il nostro tema, l'intervento di Lorenzo Renzi per un'analisi linguistica comparata tra le corrispondenze della truppa e quelle degli ufficiali (2018).

Inoltre vanno segnalate varie iniziative, tra le quali una della Presidenza della Repubblica italiana, che offrono bensì una grande quantità di materiale messo in linea, ma quasi sempre poco utilizzabile dal punto di vista dello studio linguistico,

[1] Si veda Volpi 2018 (*Voci della Grande Guerra*). Per un inquadramento piuttosto storico-cultirale che non linguistico, segnalo l'utile sintesi d'insieme di Caffarena 2014.

[2] Si veda il sito ‹www.vocidellagrandeguerra.it› per il progetto di digitalizzazione e di studio dei testi che è stato avviato a seguito del convegno omonimo (ultima consultazione: 15/09/2019).

poiché i testi sono tutti passati al filtro di una trascrizione in vista di una migliore leggibilità per il pubblico degli utenti. Circostanza che si constata facilmente quando accanto alla trascrizione c'è anche l'immagine del manoscritto originale[3].

Segnalate queste iniziative, che sono ovviamente solo alcune delle molte che hanno visto la luce nell'occasione del centenario, veniamo ad alcune considerazioni di ordine generale. Per cominciare, non dico nulla di particolarmente orginale se osservo che la Prima Guerra Mondiale ha rappresentato per l'Italia un momento cruciale anche per quanto riguarda la lingua, tanto per la lingua scritta quanto per quella parlata: ha veramente rappresentato un'autentica svolta per le sorti dell'italiano quale effettiva lingua di comunicazione, concreta lingua d'uso, lingua di una nazione che attraverso quella guerra sentiva compiersi il proprio Risorgimento nazionale. Il che era un po' il ritornello della retorica e della propaganda di guerra, ma aveva una qualche verità, e in particolare proprio per la questione della lingua e per la genesi di quello che viene definito l'«italiano popolare», in quanto ben distinto dai vari dialetti. In proposito, e tenendo presente la funzione di svolta costituita dalla Prima Guerra mondiale, basti pensare ai tanti fondamentali studi di Tullio De Mauro, anche se la nozione stessa di «italiano popolare» è stata in seguito non poco contestata per la sua ambiguità da tanti studiosi[4].

Rimane comunque incontestabile che quella guerra rappresentò per la prima volta nella breve storia nazionale italiana l'incontro di masse popolari abituate fin lì esclusivamente ai rispettivi dialetti; masse che si ritrovano a dover in qualche modo comunicare nelle trincee. La Prima Guerra mondiale ha davvero impresso un'accelerazione vertiginosa alla diffusione della pratica della scrittura, non solo perché ha obbligato grandi masse, generalmente seppur non esclusivamente rurali, a prendere in mano la penna e a confrontarsi con l'uso scritto attivo della lingua, ma soprattutto perché tutto ciò accadde, come è stato spesso notato, simultaneamente e in un lasso di tempo estremamente concentrato. Qualcosa di simile, ma in scala ridotta e più diluita nel tempo, si era verificato negli anni immediatamente anteriori alla guerra per l'immenso flusso di emigrati che l'Italia sparse nel Nord e nel Sud America: la ferita dell'allontanamento, di per sé stessa, obbligò tanti dialettofoni a scrivere o a chiedere che si scrivesse per loro; si trattava di dialettofoni per i quali fino ad allora la comunicazione scritta familiare era stata del tutto superflua, né in fondo alcun altro tipo di scrittura si imponeva. Insomma, la guerra, con l'emigrazione, porta all'esistenza quel fenomeno oramai ben studiato dell'italiano popolare. Nelle scritture di guerra que-

[3] Tra questi siti segnalo però, proprio per le ricche riproduzioni fotografiche che consentono una visione diretta del documento, il contributo di Federico Croci, *La memoria dei soldati in trincea nelle testimonianze dei soldati in trincea*, in ‹www.novecento.org/pensare-la-didattica/parole-in-trincea-la-memoria-della-grande-guerra-nelle-testimonianze-scritte-dei-soldati-1868/› (ultima consultazione: 15/09/2019).

[4] Ovvio, come dicevo, il rinvio a De Mauro 1973 [1963], e più particolarmente le pp. 105-109 per la funzione della burocrazia e dell'esercito nell'unificazione linguistica italiana, specie durante la Prima Guerra Mondiale. Sulla problematica di veda anche Sanga 1980. Per una discussione della nozione di 'italiano popolare' cfr. Berruto 1983.

sta *koiné* linguistica viene forgiata nell'urgenza stessa della situazione. Come è stato mostrato da più parti, certe dinamiche semplificatorie di allontanamento dalla norma classica di orgine letteraria e bembesca, ancora oggi in atto nell'italiano contemporaneo, cominciano a mostrarsi proprio nelle corrispondenze dei semicolti durante la guerra.

Inoltre, con un'osservazione generale di metodo che riprendiamo dall'introduzione di Mirko Volpi al volume degli atti dell'Accademia della Crusca, va detto che se la guerra ha sollecitato la produzione di una enorme quantità di scritti, a tutti i livelli, una particolare attenzione andrà diretta agli assi di variazione diafasica e diastratica, quale mai si era verificata in Italia e in italiano. All'interno di tale vastità di esiti, le punte di interesse non si manifestano soltanto nel fenomeno del cosidetto italiano popolare, cioè delle scritture dei semicolti (lettere, diari, appunti, zibaldoni, per lo più), ma anche in altre forme di scrittura prevenienti da "borghesi", ossia scritture di tipo ufficiale e anche non ufficiali (giornalistiche, propagandistiche, letterarie), nelle quali in special modo culminano modalità del linguaggio politico maturate lungo tutto l'Ottocento, che poi a loro volta saranno fagocitate dal fascismo e dalla sua retorica. Ma è questo è un po' un altro discorso[5].

Detto questo, il perimetro del mio rapido intervento riguarda esclusivamente le corrispondenze epistolari di guerra, lettere e soprattutto cartoline, lasciando da parte le molte registrazioni diaristiche e le narrazioni sincrone, le quali per lo più erano dovute a ufficiali di complemento; e sono dunque espressione di un livello di lingua assai superiore a quello che si reperisce nella comunicazione familiare affidata da soldati di truppa e da sottoufficiali a una modesta cartolina.

Partiamo anzitutto da un dato quantitativo: è stato calcolato che durante tutto il periodo della guerra viaggiarono in provenienza dal fronte e dirette verso il fronte circa due milioni e settecentomila lettere e cartoline postali al giorno, per un totale di circa quattro miliardi di corrispondenze ordinarie. E ciò escludendo altri generi di invii, come pacchi e raccomandate, ecc. Quindi abbiamo in questo senso dati tutto sommato comparabili a quelli della Francia e della Germania – dieci miliardi di lettere per la Francia e trenta miliardi per la Germania[6]. Sono dati comparabili perché bisogna tener conto della più breve durata del conflitto per l'Italia, che entrò in guerra contro l'Austria-Ungheria nel maggio del 1915 e contro la Germania solo nell'agosto del 1916; tenuto conto anche di una demografia più tenue e del minor numero in assoluto di mobilitati; e in certa misura, ma solo in certa misura, del minor grado di alfabetizzazione delle popolazioni rurali, che furono le più fortemente richiamate, anche in proporzione e rispetto alla popolazione urbana, necessaria per mantenere il livello produttivo dell'industria di guerra. È un aspetto sul quale tornerò in seguito.

---

[5] Cfr. comunque le osservazioni, qui riprese, in Volpi 2018, Introduzione a *Voci della Grande Guerra*, 7-8. Si veda anche Volpi 2015 per le preziose indicazioni metodologiche, che ho qui tenuto presenti.

[6] Traggo queste indicazioni quantitative da Caffarena 2015, 39-44, al quale rinvio anche per i dati e la letteratura critica relativa alle altre realtà europee.

In secondo luogo va tenuto presente un dato culturale di fondo: l'interesse per questi testi è altrettanto antico di quello che la bella e dotta introduzione di Pierre Rézeau attesta per la Francia. Ossia, anche in Italia l'interesse per le corrispondenze dei combattenti è praticamente sincrono al prodursi dei testi. Risale cioè agli anni stessi della guerra, o a quelli immediatamente successivi. Bastino qui due esempi illustri e ben noti. Il primo è quello dell'ufficiale austriaco Leo Spitzer, addetto alla censura delle corrispondenze dei prigionieri di guerra italiani, il quale già nel 1920 pubblicò gli esiti di un attento scrutinio delle lettere che erano passate sotto i suoi occhi, e ne traeva uno studio onomasiologico sulle perifrasi o circonlocuzioni della nozione di «fame» in queste lettere; e quindi l'anno successivo studiava a parte e commentava linguisticamente un gruppo di queste lettere[7]. Inutile dire chi sia poi divenuto Leo Spitzer negli studi romanistici e linguistici del XX secolo. Sarebbe più interessante soffermarsi, perché forse non sufficientemente messo in luce, sul ruolo che questi studi hanno avuto nello svolgimento intellettuale del grande filologo. Qualcosa in questo senso è detto nella prefazione che Lorenzo Renzi ha scritto per la traduzione italiana del secondo studio di Spitzer, giunta con ben mezzo secolo di ritardo e ristampata nel 2014.

L'altra testimonianza di un interesse precocissimo nei confronti di questa produzione epistolare spontanea e popolare è quella offerta dal filosofo e uomo politico italiano Benedetto Croce. Un interesse, il suo, non principalmente linguistico, ma che non escludeva affatto l'interesse per la lingua. A lui, già nel corso della guerra si rivolse qualche genitore di caduto per avere un breve testo o una prefazione da premettere a un'edizione privata che la famiglia del caduto andava preparando. In ogni caso, Croce comprese immediatamente che la guerra, quella guerra, andava producendo delle testimonianze storiche, culturali, linguistiche, del tutto inedite per la realtà italiana; testimonianze che rischiavano di andare perdute proprio in ragione del carattere tutto privato ed effimero che esse avevano. Così, come nel 1911, appena nominato senatore aveva chiesto la costituzione di archivi fonografici per la conservazione dei dialetti italiani, alla fine della guerra, con analogo scopo di conservazione, Croce decise di consacrare una parte del grande archivio personale alla raccolta di lettere, diari, scritti provenienti da combattenti italiani della grande guerra. Nel corso degli anni e dei decenni successivi, anche grazie a donazioni di materiali da parte di famiglie di caduti e alla collaborazione di altri ricercatori, questa documentazione si accrebbe fino a rappresentare diverse centinaia di corrispondenti, per migliaia e migliaia lettere e cartoline (ma anche diarii e altre testimonianze di guerra, come opuscoli, fogli volanti, proclami). Negli anni Trenta uno degli studiosi più vicini a Croce, Adolfo Omodeo, trasse da tale vasta documentazione uno studio rimasto celebre, e ancora oggi continuamente ristampato (Omodeo 1968). Evidentemente, l'aspetto linguistico non era prioritario nell'interesse di Omodeo, il quale però non mancava di rilevare che l'insieme delle lettere dei combattenti italiani restituiva una varia Italia delle regioni e dei dialetti che «la presente idea della nazione» stava stu-

[7] Spitzer 1920, 1921 e 2014 per la traduzione italiana.

pidamente cercando di cancellare (e si capiva a cosa Omodeo potesse alludere negli anni Trenta quando scriveva della «presente idea di nazione»).

Dai tempi di Spitzer, di Croce e di Omodeo, molto evidentemente si è fatto, tanto dal punto di vista delle acquisizioni documentarie, della loro conservazione e valorizzazione, della loro pubblicazione a stampa e nei vari tipi di supporti che le moderne tecnologie informatiche consentono, quanto da quello dello studio linguistico. Rimane tuttavia che nel complesso l'interesse prevalente e le motivazioni prioritare per cui ci si rivolge a questo genere di testi rimangono di carattere storico e sociologico, nonché, a livello di storia locale, il bisogno della conservazione memoriale e anche l'esercizio della *pietas* nei confronti di una generazione di giovani italiani inghiottita dalla guerra.

Fatte queste premesse generali, ne vanno avanzate alcune altre di carattere più specifico. Quando si affrontino le lettere dei combattenti italiani con una attenzione particolare per la lingua, vanno in effetti formulate delle cautele di ordine metodologico, che non sempre si trovano ragionate nei molti studi italiani che sono stati fatti fin qui su questo genere di scritture, studi che comprensibilmente hanno in primo luogo un obiettivo – come già indicavo –di salvaguardia della memoria storica, di ricostruzione storico-culturale, di *pietas* memoriale.

Osservavo che abbiamo a che fare con strati della popolazione che solo attraverso e durante la guerra accedono alla scrittura, con dinamiche analoghe a quelle che erano prodotte per i grandi fenomeni migratori. E qui si pone il problema dell'analfabetismo di massa, ancora fortissimo nelle prime decadi del Novecento, in Italia più che in altre nazioni europee, almeno quando si abbia in mente l'Europa continentale. Nello studiare il fenomeno e la lingua delle corrispondenze di guerra la circostanza va messa a fuoco con attenzione, senza sottovalutarla ma senza neppure sopravvalutarla. In effetti, quasi ogni reggimento disponeva di uno scrivano *ad hoc* per la corrispondenza familiare, così come quasi ogni borgo rurale aveva un parroco o una maestra elementare che si prestava a far da scrivano pubblico per la gente del proprio villaggio. Il che comporta che in piccoli archivi che conservano le corrispondenze dei giovani di un paese in guerra, non è raro il caso in cui molte lettere, quali che fossero i mittenti, hanno la stessa mano di scrittura, perché i giovani erano in uno stesso reggimento, e si avvalevano di uno stesso scriba. Non è raro neppure che queste lettere, piuttosto che permetterci di studiare la lingua dei soldati, ci permettono di verificare quella dei maestri elementari i quali, richiamati al fronte, venivano poi addetti a questa funzione. E magari talvolta provenivano da un'altra regione rispetto a quella del soldato al quale prestavano la penna – per cui la loro lettera poteva avere una patina dialettale che non corrispondeva alla loro. Dunque, forte analfabetismo delle masse rurali chiamate alle armi, certo; ma anche capacità di palliare a questo fenomeno con la scrittura da parte di scrivani collettivi, più o meno improvvisati per la funzione.

Un ulteriore elemento non dirò di distorsione ma di differenza rispetto al caso delle lettere dei combattenti francesi studiate da Rézeau, è nel fatto stesso che l'Italia era, e come non mai fu tra il 1890 e il 1915, un paese di forte emigrazione, al punto che

– com'è noto – le città con il maggior numero di italiani erano e rimarranno fino alla metà del secolo New York e San Paolo del Brasile. Ora furono circa mezzo milione coloro che, richiamati o volontari, tornarono in Italia per combattere: un ottavo del totale dei combattenti. Le corrispondenze di costoro, individuabili in numero significativo, perché erano spesso dirette ai familiari rimasti nel paese di origine in Italia, piuttosto che ai familiari oltreoceano, e comportano fenomeni linguistici di mescidanza assai particolari e significativi.

Un'ulteriore cautela quando ci si avvicini alla lingua di queste corrispondenze, e si cerchi soprattutto di captare i diversi elementi dialettali, è la relativa disomogeneità delle provenienze, con delle regioni o della aree sovrarapresentate e altre sottorapresentate. È fortemente rappresentata tutta la pianura padana, la Puglia, la Sardegna. Sono piuttosto sottorappresentate – e mi riferisco sempre a scritture di semicolti – tutte le regioni e soprattutto le città di mare, come la Liguria, Napoli, Palermo, Catania, Venezia. Da quelle zone, i coscritti erano prevalentemente destinate alla Marina militare, dove alle brevi crociere di guerra seguivano lunghi periodi alla fonda nei porti, che consentivano forme più distese di comunicazione.

A questo si aggiunga una problematica legata alla conservazione archivistica e alla valorizzazione dei documenti: per una infinità di ragioni, che non è qui il caso di richiamare, si fatto molto di più al Nord, e soprattutto nelle regioni coinvolte dal fronte della guerra (Veneto, Trentino, Venezia Giulia), che non al Sud (a parte il caso del tutto isolato dell'archivio privato di Benedetto Croce), e quindi il divario di documenti del Sud si spiega anche con questa ragione.

Ora credo che sia opportuno offrire e commentare brevemente alcuni esempi di queste scritture, ossie tre brevi testi epistolari la cui riproduzione fotografica è disponibile in linea, e che riproduco qui in appendice con una mia trascrizione. Sono testi che offrono un campione significativo, anche se molto limitato dell'italiano popolare, o dei semicolti, in tutta la sua fenomenologia di approssimazioni grammaticali, interpuntive, ortografiche, morfologiche, nonché ovviamente nella sintassi e nel lessico.

Anche a colpo d'occhio ciò che si constata come un primo rivelatore della scarsa competenza linguistica di questi epistolografi semicolti, a livello di grafia e di interpunzione, sono le mancanze nelle accentazioni (*si* per "sì" nella terza lettera, dove manca anche l'accento alla località, *Nogaré*) o all'inverso le accentazioni incongrue, qui presente nel *ché* polivalente nella prima lettera, il *quì* nella seconda.

Frequente il caso di scrizioni continue: *venescrivo*, *voialtri* nella prima lettera, *ancorche* nella terza. In linea generale, sono molto frequenti in questo genere di scritture le mancate separazione delle parole, spesso spiegabili con ragioni fonosintattiche, soprattutto in presenza di monosillabi atoni. E qui si ha un caso, non razionalizzabile (mi sembra), di incongrua separazione in *an dare* nella seconda lettera. Non sorprende l'uso piuttosto caotico delle minuscole e delle maiuscole, come si constata nella seconda lettera (*Guera*, *Genitori* maiuscolo; *dio* minuscolo), e anche nelle terza, con ripresa della maiuscola anche senza un punto fermo che preceda.

Non sorprende neppure il mancato uso di una razionale punteggiatura, e soprattutto dei punti fermi, indizio di un debole dominio sintattico della frase, che è spesso la resa scritta di un parlare ipoarticolato. Tutto ciò è evidente soprattutto nella seconda lettera, mentre nella prima si manifesta un uso più sorvegliato per quanto non sicuro dell'interpunzione.

Se poi passiamo alla fonetica, siamo sul terreno in cui le scritture dei soldati, come in genere i semicolti, si mostrano più permeabili al dialetto. Nulla da segnalare nella prima lettera, mentre la seconda si notano gli scempiamenti delle consonanti doppie dell'italiano, tipicissimi in tutti i dialetti settentrionali, in questo caso ligure: *guera*, dele, *ogi*, *adeso*, *toca*, *combatere*, *coragio*. Nella terza lettera, segnalo lo scempiamento di *averti*, per "avverti".

Per il vocalismo, si nota come fenomeno chiaramente allineato alla fonetica dialettale settentrionale il passaggio di *-e-* a *-i-* in *dinari* nella terza lettera.

Molto connotati dialettalmente i fenomeni del consonantismo, legati all'orgine lombarda nella seconda lettera, e sono di fatto assibilazioni dell'africata dentale: *grasie* per "grazie" (sebbene sopra aveva pur scritto correttamente *notizie*). E ancora *rincrese* per "rincresce".

È comunque nella sintassi e più in generale nella costruzione del testo che queste lettere mostrano le incertezze e i limiti dei semicolti. Si nota anzitutto l'uso approssimativo delle preposizione, anche nella prima lettera: *mi trovo a questo posto*, invece di "in", *da voialtri* per "di"; una preposizione sconnessa nella seconda *da grasie a dio*.

La sintassi è faticosamente gestita, con dipendenti che solo a senso trovano la loro linea, con riferimenti a senso, frequenti e comunque permessi nell'orale: per es. nella prima lettera, *ve ne scrivo <u>una</u> al giorno*, dove *una* è la lettera o la cartolina, che lo scrivente non nomina.

Ma ciò che più caratterizza e rende meglio il tratto semicolto di questi documenti epistolari è l'andamento paratattico che genera ingorgi di segmenti. Così, chiaramente, nel testo della terza cartolina, dove l'andamento caotico è accentuato dalla mancanza di interpunzione e da una sostanziale prossimità alla dimensione orale.

Per quanto riguarda la testualità si noterà, soprattutto nella terza cartolina, il ricorso a formule o espressioni tipiche dell'epistolarità, ossia legate alla variazione diamesica, e cioè soprattutto nei saluti e nelle formule di chiusura. Formule ed espressioni alquante incongrue, e che sarebbero persino al limite del comico, se non fossero invece commoventi.

Université de Strasbourg Emanuele CUTINELLI-RENDINA

Bibliografia

Berruto, Gaetano 1983. «L'italiano popolare e la semplificazione linguistica», *Vox Romanica* 42, 38-79.

Caffarena, Fabio, 2014. *Lettere dalla grande guerra. Scritture del quotidiano, monumenti della memoria, fonti per la storia. Il caso italiano*, Milano, Unicopli.

De Mauro, Tullio, 1973 [1963]. *Storia linguistica dell'Italia unita*, Bari, Laterza.

NOVECENTO, didattica della storia in rete: ‹www.novecento.org›.

Omodeo, Adolfo, 1968 [1936]. *Momenti della vita di guerra. Dai diari e dalle lettere dei caduti 1915-1918*, Torino, Einaudi.

Renzi, Lorenzo, 2018. «Lettere di soldati, lettere di ufficiali», *in*: Volpi 2018, 33-63.

Sanga, Glauco, 1980. «Lettere di soldati e formazione dell'italiano popolare unitario», *in*: S. Fontana e M. Pieretti (edd.), *La Grande Guerra. Operai e contadini lombardi nel primo conflitto mondiale*, Milano, Silvana Editoriale, 1980, 43-65.

Spitzer, Leo, 1920. *Die Umschreibungen des Begriffes «Hunger» im Italienischen. Stilistisch-onomasiologische Studie auf Grund von unveröffentlichtem Zensurmaterial*, Halle a. d. S., Karras, Kröber & Nietschmann (trad. it.: *Perifrasi del concetto di fame. La lingua segreta dei prigionieri italiani nella Grande guerra*, trad. di Silvia Albesano, a cura di Claudia Caffi, Milano, il Saggiatore, 2019).

Spitzer, Leo, 1921. *Italienische Kriegsgefangenenbriefe. Materialien zu einer Charakteristik der volkstümlichen italienischen Korrespondenz*, Bonn, Hanstein. – trad. it. 2014. *Lettere di prigionieri di guerra italiani 1915-1918*, trad. di Renato Solmi, presentazione di Lorenzo Renzi, Torino, Bollati Boringhieri.

Volpi, Mirko (ed.), 2018. *Voci della Grande Guerra*. Atti della Giornata di Studi, Firenze, Villa Medicea di Castello, 10 febbraio 2017, Firenze, Accademia della Crusca ‹www.vocidellagrandeguerra.it›.

Volpi, Mirko, 2015. «Possibile che accoppino proprio me? Lettere di (e a) soldati pavesi durante la Grande Guerra», *Bollettino della Società Pavese di Storia Patria* 115, 271-293.

Appendice

Figura 1

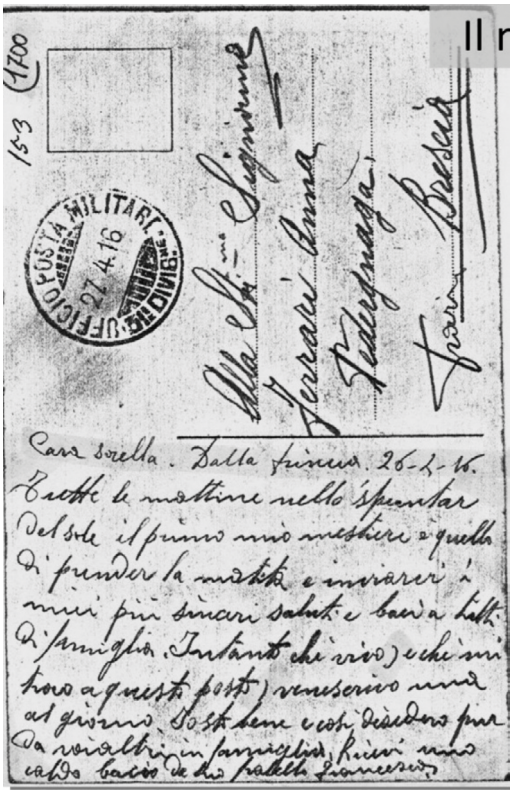

Cara sorella. Dalla trincea. 24-4-16.

Tutte le mattine nello ' spuntar del sole il primo mio mestiere è quello di prender la matita e inviarvi i miei più sìnceri saluti e baci a tutti di famiglia. Intanto ché vivo) e ché mi trovo a questo posto) venescrivo una al giorno. Io sto bene e così desidero pur da voialtri in famiglia. Ricevi uno caldo bacio da tuo fratello Francesco

Fondo Ferrari – Archivio di Stato di Brescia – cartolina postale riprodotta dal sito: ‹http://www.novecento.org/pensare-la-didattica/parole-in-trincea-la-memoria-della-grande-guerra-nelle-testimonianze-scritte-dei-soldati-1868/#_ftnref6›.

Figura 2

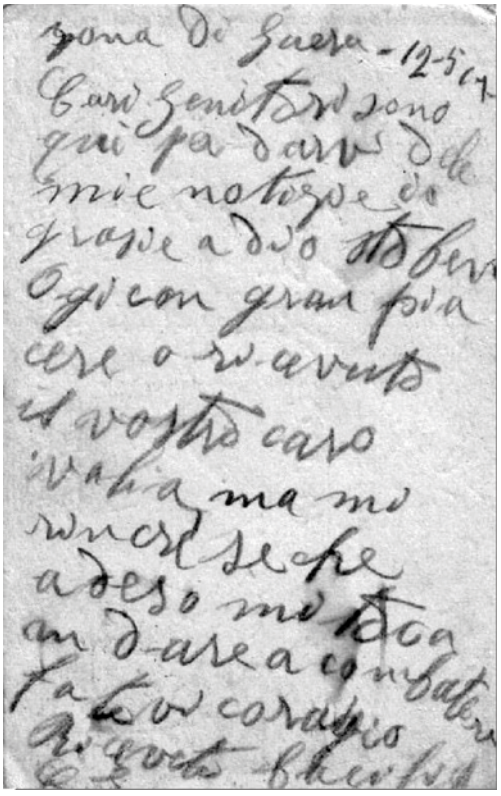

zona di Guera – 12 – 5 17 –

Cari Genitori sono

quì per darvi dele

mie notizie da

grasie a dio sto ben

Ogi con gran pia

cere o ricevuto

il vostro caro

valia ma mi

rincrese che

adeso mi toca

an dare a combatere

fatevi coragio

ricevete baci [firma illegibile]

Soldato semplice Giacomo Camelia – Archivio di Parrocchiale di Rialto (Savona) – cartolina riprodotta dal sito: ‹http://www.novecento.org/pensare-la-didattica/parole-in-trincea-la-memoria-della-grande-guerra-nelle-testimonianze-scritte-dei-soldati-1868/#_ftnref6›.

Figura 3

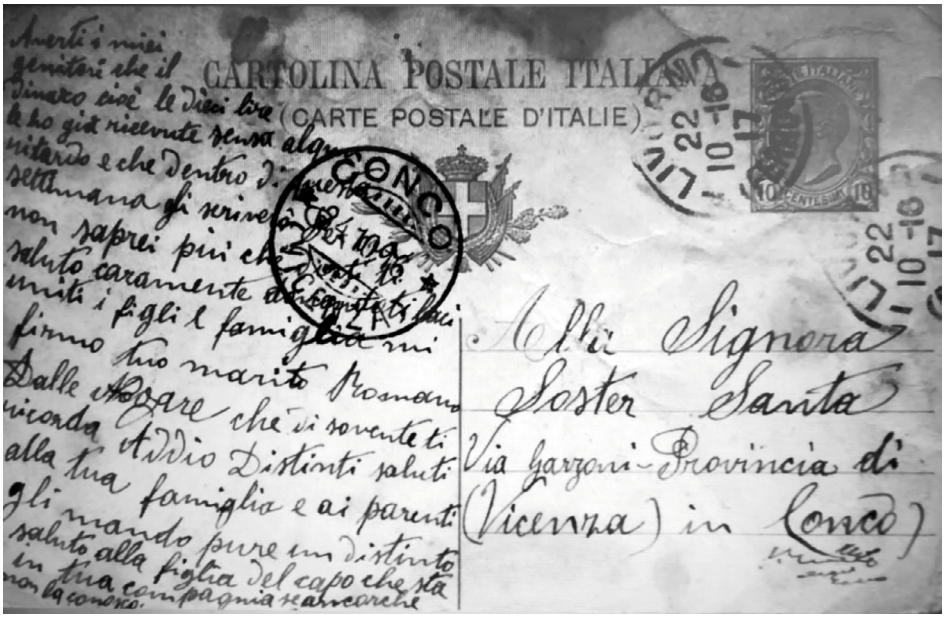

Averti i miei
genitori che il
dinaro cioè le dieci lire
le ho già ricevute senza alqun
ritardo e che dentro di questa
settimana gli scriverô
non saprei più che dirti
saluto caramente dandoti [lettura incerta per il timbro postale] baci
uniti i figli e famiglia mi
firmo tuo marito Romano
Dalle Nogare che si sovente ti
ricorda Addio Distinti saluti
alla tua famiglia e ai parenti
gli mando pure un distinto
saluto alla figlia del capo che sta
in tua compagnia se ancorche
non la conosco.

Soldato semplice Romano Soster – Archivio dell'Istituto per la storia della Resistenza e della Società Contemporanea della Marca trevigiana – cartolina riprodotta dal sito: ‹http://www.istresco.org›.

L'italiano nelle lettere della Grande Guerra, con particolare attenzione al lessico

Non è necessario saper fare dei versi, per essere un poeta; il poeta vede le cose come fosse la prima volta; ogni soldato che renda imparzialmente conto di quanto vede, diventa poeta.

Robert Musil

1. Questioni preliminari

Data la focalizzazione di questo volume sulla lingua dei soldati francesi, come emerge dal poderoso lavoro di Pierre Rézeau, *Les mots des Poilus*, uno sguardo alla limitrofa situazione italiana non può prescindere, almeno come sfondo, da alcune questioni al centro della ricerca degli ultimi anni, tanto più che si tratta notoriamente di storie (socio)linguistiche – quella francese e quella italiana – molto diverse. Ci si soffermerà su aspetti più strettamente linguistici che sono in qualche modo complementari al bel quadro offerto in questo volume, non solo dal punto di vista storico, da Emanuele Cutinelli-Rendina (cf. qui, 283-294), e così da offrire, intersecando discipline diverse, punti di vista convergenti.

È noto che sono state proprio le forme primarie della scrittura (lettere, diari, autobiografie) per mano dei cosiddetti semicolti la fonte principale per delineare a partire dagli studi degli anni '70 la varietà dell'italiano popolare o, con etichetta più recente, della scrittura semicolta[1]. Nel dibattito più recente un importante lavoro di Enrico Testa del 2014 ha avanzato l'ipotesi, con dovizia di documentazione, della presenza di

[1] «Ancora una volta le testimonianze scritte rimangono il luogo privilegiato per scorgere quelli che D'Achille (1994: 52) definisce tipi testuali e caratteristiche comuni dell'italiano popolare» (Amenta 2004: 249). Quanto all'etichetta, ora si preferisce (da Bruni 1978) quella di italiano dei semicolti, praticamente negli studi quasi sovrapponibile a quella di italiano popolare. Funge da fondamentale spartiacque e messa a punto, rispetto ai primi e importanti lavori di De Mauro e Cortelazzo, il lavoro di D'Achille 1994 (al quale si rinvia per tutta la ricerca sull'italiano popolare dai suoi esordi), mentre per un quadro aggiornato sulla ricerca recente si vedano Fresu 2014 e 2016.

un italiano comune, nascosto o, per dirla con l'autore, «pidocchiale»[2], cioè di un italiano senza ambizioni letterarie, di comunicazione, pratico, variamente diffuso ben prima del Novecento; quadro certamente suggestivo ma che va letto tenendo conto delle importanti riflessioni e puntualizzazioni, non solo sull'ampiezza del fenomeno, fornite da Pietro Trifone[3]. Nel nostro caso ciò vale a chiedersi quale e quanto italiano fosse disponibile tra gli scriventi delle milioni di lettere prodotte durante il primo conflitto mondiale; è utile ricordare che nel primo Novecento il quadro socio-linguistico dell'Italia ha alle spalle quello drammatico, all'altezza dell'Unità, ben descritto dall'affresco demauriano, al confronto con gli altri stati nazioni dell'Europa: senza entrare nella diatriba dei calcoli, ricordiamo che la popolazione del Regno appena fatto era al 75%-80% analfabeta e che anche nelle ipotesi più generosa (Trifone 2016: 150) affiora un paese che per due terzi è linguisticamente «straniero in patria», con l'aggiunta, poi, della notevole disparità tra centri urbani e campagne, tra sud e nord: è un disegno fortemente in ritardo per ciò che riguarda non solo le capacità alfabetiche di scrittura e lettura, ma anche l'italiano della comunicazione parlata quotidiana. Nel decennio 1911-1921 l'analfabetismo in Italia scende sì al 40%, ma a fronte dell'1% in Germania, Austria e paesi del nord Europa.

Un'altra questione è l'approfondimento tanto del profilo degli scriventi quanto delle tipologie delle produzioni scritte, gli uni e le altre sempre più eterogenei e diversificati grazie ai disseppellimenti dell'ultimo quindicennio anche per l'occasione del centenario della Grande Guerra. Tale complessità richiede l'accertamento dei campi di tensione non solo tra lingue diverse al fronte (i dialetti diversi dei soldati), ma anche tra varietà diverse d'italiano, e la verifica dei modelli linguistici di riferimento e dei canali e modalità di fruizione, dall'italiano letterario che emerge attraverso le reminiscenze scolastiche, alla cosiddetta koinè giornalistico-burocratica postunitaria[4], alla lingua della stampa periodica, dei fogli di propaganda patriottica e dei volantini, veicolo di stereotipi e frasi fatte.

Insomma un'analisi di queste produzioni deve andare di pari passo con le linee della ricerca recente che possiamo così sintetizzare:

(1) l'italiano popolare è interpretato non più come devianza, allontanamento della norma, quasi per sottrazione, ma, al contrario, come processo verso l'italiano, quindi di acquisizione e di conquista (non a caso l'avvicinamento agli studi sull'interlingua);

(2) si tende a evitare una polarizzazione netta dei due estremi dello scritto letterario e dell'italiano popolare, del colto e del semicolto, perché si tratta, con Fresu (2015: 8) «di una visuale dicotomica oggi impensabile, se si considera

[2] Espressione che Testa (2014: 3) mutua da un romanzo di Tommaso Landolfi, *La pietra lunare. Scene della vita di provincia* del 1939 («le parole e le espressioni più adatte, di tipo strettamente familiare, pidocchiale diremmo»).

[3] Trifone 2016, da leggere con le utili riflessioni di Montuori (2014).

[4] Così Tesi (2005: 187 e 191sgg).

l'apporto che la sociolinguistica ha offerto alle indagini anche di taglio diacronico, promuovendo un approccio fondato sull'interazione delle variabili, che non imputa alla sola differenziazione diastratica gli scostamenti dalla norma, sistematici (e spesso invariabili), che si riscontrano nei testi degli illetterati». In tal senso gli ultimi studi tentano di rintracciare le varietà e le modalità intermedie all'interno delle competenze scrittorie[5], di sviscerare il condizionamento posto dalle tipologie testuali e quindi la consapevolezza testuale dello scrivente, cioè la sua capacità di adeguare la scrittura al tipo di testo (per es. il semicolto che scrive un testamento olografo, pur tra i vari impacci della sintassi, ha in mente un progetto preciso che tenta di realizzare, anche per quel poco che sa di giuridico[6]);

(3) lo studio di varietà substandard, diastraticamente marcate, è anche indirizzato a individuare i processi di acquisizione dell'italiano nei circuiti meno tradizionali e non ufficiali, a illustrare il rapporto dialettico (e le zone d'ombra) istituito con varietà prestigiose e con generi testuali modellizzanti, ad accertare le modalità di penetrazione di varietà di italiano circolanti (non solo quello letterario) e quindi il grado di accostamento da parte degli illetterati ad alcuni dei modelli normativi coevi.

2. Grande guerra e scrittura: il caso italiano

L'enorme quantità di scrittura prodotta durante la grande guerra costituisce un «momento importante dell'italianizzazione» (Testa 2014: 101); non a caso proprio dal legame fortissimo tra la scrittura popolare e l'evento bellico è nata la riflessione sull'italiano popolare, con gli importanti lavori di Leo Spitzer durante lo svolgimento del suo incarico a Vienna nell'Ufficio Centrale della censura postale dell'esercito imperialregio (settembre 1915 - novembre 1918).

---

[5] Cfr. sulle varietà intermedie Librandi 2004 che precisa come non si possa più parlare di poli opposti, di scriventi colti e semicolti, così come del resto si è finito di guardare ai secoli tra i primi del Cinquecento e l'inizio del Novecento come a un mondo separato tra un'oralità dominata dal dialetto e una scrittura governata da pochi privilegiati in grado di usare l'italiano letterario; l'autrice preferisce infatti parlare non più di diverse gradazioni di semicolti, ma di diverse gradazioni di scrittura, dal momento che fino all'Unità è normale il degradare dall'alto verso il basso di varietà differenti, appartenenti a un repertorio linguistico che, almeno sul piano della scrittura, esisteva anche nei secoli dell'età moderna.

[6] Sul testamento olografo mi permetto di rinviare a Lubello 2018: negli scriventi semicolti è facilmente individuabile come costante la tensione tra la scrittura che tenta di indirizzarsi verso una lingua altra (l'italiano per parlanti dialettofoni), la norma giuridica modellizzante e l'emergenza del sostrato, involontario e incontrollato, che produce brusche collisioni tra strutture e tratti di varietà di italiano molto distanti. D'altra parte anche nelle scritture di migrazione si può osservare una pur minima capacità di *variatio*: lo scrivente che dalla lettera passa alla scrittura diaristica, di memoria, autobiografica, tenta di modulare anche la propria scrittura innervandola maggiormente di frasi fatte, stereotipate, di reminiscenze letterarie di scuola (un quadro d'insieme, non più su singoli scriventi o gruppi, è il lavoro di Salvatore 2017).

Il processo di alfabetizzazione e quindi di italianizzazione delle masse dialettofone avveniva da una parte con l'intensificarsi dei processi di industrializzazione e di migrazione che consentivano di far incontrare retroterra culturali e linguistici molto diversi, dall'altra, con il contatto attivo con la scrittura da parte di persone abituate alla comunicazione solo parlata (al tempo del primo conflitto mondiale non era ancora iniziata l'attività di trasmissione radiofonica dell'Eiar, che esordì nell'ottobre 1924), ciò che segnò indubbiamente un radicale cambiamento mentale, una mutazione antropologica. Né va dimenticato che durante il conflitto entrarono in gioco modalità nuove, meno canoniche di apprendimento dell'italiano.

La guerra diventa officina di scrittura di massa, ma non solo degli illitterati, ancorché preponderanti; officina che negli ultimi anni si è arricchita di un ventaglio ampio di situazioni e occasioni di scrittura e sottogeneri testuali[7]: la lettera, il genere per eccellenza (nella molteplice casistica di lettera privata, ufficiale, ai giornali, dal fronte, dal campo di prigionia, di risposta dei familiari, dagli istituti psichiatrici, dai giornali per propaganda, ai giornali per protesta; le lettere, asimmetriche, ai superiori di supplica e devozione, o alle madrine di guerra[8], ecc.), la scrittura di memoria (diario, autobiografia, resconto, agendina), il taccuino «del combattente» (fornito in dotazione, durante il primo conflitto mondiale, dalle autorità militari ai soldati parzialmente alfabetizzati), il libro delle scuole reggimentali (in varia forma, dal sillabario al libro di lettura, strumenti di acculturazione "ufficiali" concepiti per l'utenza militare), il canzoniere dei soldati (quaderni in cui i soldati trascrivevano canti, filastrocche, proverbi, ecc. insomma letteratura orale e cantata di guerra), i bollettini, i dispacci, gli avvisi pubblici, i testi di propaganda, ecc. Non meno variegato il quadro degli scriventi[9]: accanto ai soldati, già molto diversificati, gli ufficiali, il personale medico, le infermiere, le crocerossine, i preti di campo, e figure adibite ad hoc a scribi del campo, i maestri, i preti in battaglia, i cappellani di marina, ecc. Insomma uno spazio di scrittura ampio e articolato in cui l'italiano conosce come mai prima una forte accelerazione, movimentato – si badi bene – da spinte contemporanee e non

[7] Ricchissima la bibliografia sul tema così come innumerevoli le edizioni, parziali o complete, di documenti: si rinvia pertanto, oltre che agli importanti lavori di Caffarena 2014 e di Antonelli 2014, ai tre volumi più di altri centrati su aspetti linguistici e che restituiscono complessivamente ricche informazioni sulla ricerca degli ultimi anni e su nuove prospettive di studio: Fresu 2015, Baggio 2016 e Volpi 2018. In particolare Cantoni 2015 fornisce un censimento delle risorse disponibili in rete per rintracciare ampia documentazione sulla Grande Guera. Merita inoltre segnalazione il progetto descritto in Volpi 2018 sul corpus di *Voci della Grande Guerra* (in collaborazione con l'Accademia della Crusca; cfr. ‹http://www.vocidellagrandeguerra.it/›). Per quanto riguarda alcuni materiali inediti citati in questo contributo si fa riferimento al corpus Metropolis in corso di allestimento presso il Laboratorio LeGIt dell'Università di Salerno sotto la direzione di chi scrive.

[8] Su cui si veda Fresu 2015: 9, nota 11.

[9] Anche dal punto di vista degli scriventi disponiamo di molti lavori; ricordiamo almeno tra gli ultimi: Renzi 2015 per gli ufficiali, Fresu / Cappai 2018 sui diari di alcune crocerossine della Grande Guerra, Amenta 2015 su scriventi colti (come i medici di campo); sugli "appunti del combattente" cfr. Muzi 2015; infine si vedano i vari contributi contenuti in Fresu 2015 sui vari sottogeneri di produzioni scritte e su diversi profili di scriventi.

in contrasto che agiscono sia dal basso sia dall'alto e si incrociano anche negli stessi scriventi; come ha ben messo in luce Fresu nella sua introduzione (2015), «l'evento bellico, dunque, va (ri)visto come stimolo di scrittura che muove in una doppia direzione: *dal basso*, ossia dalle classi culturalmente più svantaggiate, ma anche *dall'alto*, ossia per le masse, e, soprattutto, a uso e misura di esse» (Fresu 2015:15-16).

3. Soldati scriventi: le parole dal fronte

Da un mosaico linguistico di scriventi e scritture frastagliato e articolato è arduo inferire osservazioni linguistiche generali e sistematiche d'insieme. La stessa categoria del soldato scrivente si differenzia non solo per la disparata provenienza geografica, ma anche per la diversa scolarizzazione, per l'ambiente sociale di appartenenza, per la professione esercitata e, non ultimo, per la diversa situazione comunicativa (il soldato al fronte, in riposo, il prigioniero, il ricoverato psichiatrico, il profugo, l'emigrato che da terre lontane viene richiamato in Italia per andare al fronte). A ciò si aggiunga che l'analisi linguistica non dovrebbe prescindere da alcune informazioni basilari ma purtroppo non sempre disponibili: chi è che scrive effettivamente e in quale condizione? Sarebbe questo il tema della scrittura delegata (ai vari scrivani incaricati al fronte, e non solo), ovvero di filtri e patine presenti in alcune forme di koinè al fronte (processo, del resto, speculare a ciò che avveniva in molti paesi del Regno in cui le famiglie dialettofone si rivolgevano, per rispondere alle lettere ricevute dal fronte, ai maestri o ai preti o a qualche concittadino alfabetizzato).

Ciò premesso, il breve sondaggio che segue non è finalizzato a descrivere la solita fenomenologia dell'italiano popolare, ormai ben nota e sviscerata, pur nella variabilità diatopica dei sostrati che segnano le scritture[10], quanto piuttosto ad accertare le componenti in gioco, tratti comuni e di convergenza, i serbatoi di lingua, i tipi e modelli di italiano a cui si attinge, la modulazione e varianza delle scelte lessicali, quella miscela insomma che caratterizza l'italiano di milioni di queste produzioni scritte; quindi il grado di acquisizione, o almeno di accostamento, da parte degli illetterati ai modelli normativi dell'epoca, in un'esperienza di scrittura di massa all'interno della scrittura privata.

In linea con il lavoro di Rézeau, si farà una breve *expertise* sul lessico, anche se sono spesso i tratti della morfo-sintassi e soprattutto della testualità, meno segnati diatopicamente, quelli che più consentono di ravvisare l'influsso di modelli linguistici e si lasciano ricondurre a tratti comuni. Il sondaggio che segue si basa su otto fonti, testi in parte inediti di scriventi di varia provenienza, ma comparabili per tipologia testuale (lettere, con l'eccezione di due diari) e grado di istruzione (in gran parte elmentare di base).

[10] Sulla cosiddetta sgrammatica dei smicolti è esaustivo il quadro dei fenomeni ricorrenti e caratterizzanti fornito da Fresu 2014.

Sigla	Luogo di nascita	Scrivente	Grado di istruzione	Fonte
Bar	Matino (LE)	Antonio Barone (1894 - ?)	Immatricolato come 'non sa leggere né scrivere' ma nel 1919 è congedato con il possesso di una discreta padronanza nell'it. scritto	Castrignanò 2014
Bor	Roccapiatta (TO)	Enrico Borno (1889 - ?)	Probabilmente terza elementare	Giordano / Sansoé 2018
Com	Brescia	Fauso Cominelli (1898 – 1918)	Terza elementare	Cinini 2015
Dia	Mede (PV)	2 diari : Antonio Zacconi (1897 - ?) e Carlo Medicina (1890)	Pochi anni di scolarizzazione	Demuru 2015
Dom	Rovigo	Domenico C. (ricoverato ospedale psichiatrico Genova Quarto)	Probabilmente elementare	Testa 2014, 100-104
Metr-1	Sassano (SA)	Vincenzo Penna (1896-1917)	Breve formazione in un'accademia di musica	varie lettere inedite (dal corpus Metropolis)
Metr-2	Casal Velino (SA)	Domenico Cammarota (1886-1916)	Probabilmente terza elementare	varie lettere inedite (dal corpus Metropolis)
Ten	Pagliera (CH)	Pietro Tenaglia (fine Ottocento - post 1943)	Elementare	Napolitano 2019

Daremo quindi uno sguardo al peso che ha la variante diatopica (a), alle altre componenti del lessico delle lettere dei soldati (b), alle modulazioni di registro della scrittura (c), all'influsso di alcune norme modellizzanti (d) e infine ad alcuni tipi prototipici nella formazione delle parole (e).

(a) Parole in diatopia

Gli elementi marcati diatopicamente, dialettali, sono usati in modo parsimonioso, con pudore, quasi sempre quando lo scrivente ignora la voce italiana (il cosiddetto vuoto oggettivo con Cortelazzo 1972: 28) o quando ha bisogno di usare una forma particolarmente espressiva, anche affettivamente (popolarismi)[11]; si ravvisa insomma il condizionamento posto dal fatto stesso di scrivere che impone una discreta sorveglianza nel limitare per quanto è possibile il ricorso a dialettalismi evidenti. In aggiunta lo stile spesso formulare che contraddistingue le brevi lettere di guerra e in

[11] Esemplare, tra i molti lavori sulla presenza del dialetto nella scrittura semicolta, Vanelli 2009.

alcuni casi la reticenza per timore di censura cooperano a restringere l'orizzonte delle scelte lessicali.

Nel complesso il lessico materno, familiare, quello dialettale, è emarginato o estromesso dalle lettere ai propri cari (né va escluso, quando certificabile, il processo della scrittura delegata per cui al fronte il soldato che detta una lettera si sforza anche di farsi capire *in primis* dal suo trascrittore). Un'eccezione è costituita dalla condizione di prigioniero, in cui proprio la censura sollecita un allargamento del lessico in funzione di nascondimento, di gergo criptico, ma tale da permettere la comprensione da parte del destinatario[12]: nelle lettere dei prigionieri studiate da Spitzer (e si veda ora Spitzer 2019), il ricorso al dialetto è motivato dalla necessità di eludere la censura a cui le lettere venivano sottoposte ed è per questo che tale incidenza le distingue molto dalle altre corrispondenze, non solo di guerra ma anche dalle lettere dei semicolti in contesto migratorio.

Limitandoci al lessico del nostro corpus, nel complesso la presenza del dialetto nel lessico o è il colore fonetico di termini uguali in italiano e dialetto (*dilore di testa* Metr-2; *pesse da piedi* 'pezze da piedi' Com, *secrestano*, *pontura* 'iniezione' Com, *riesere* 'riuscire' Com) o nella trascrizione quasi dialettale di forme italiane: *O Spetale de campo* Metr-2; *spedale* Ten, *a ricuisire il fieno* 'requisire' Com; *sigge* 'esige (denaro)' Ten. Talvolta la parola dialettale preme su quella italiana provocando ibridazioni (*con un sacco digiurii* Metr-2; *metraglia* 'mitragliatrice' è forse legato a *Mitraglieri*, letto nei documenti dell'esercito, Com).

Più marcati in senso dialettale: *gallette* 'bozzolo' Com, *an* 'in' Com, *non potete capere* Metr-2 (anche *o fatto presto a cape* Metr-2), *idda cià* 'lei ha' Metr-2, *giuloscie* 'gelosia' Ten, *scioldo dicorpo* 'diarrea' Ten, *sciuscietto*, 'figlioccio, chi è stato tenuto a battesimo o a cresima da qualcuno' Bar, *guarda di suagnarla bene* (la mamma) Bor (piemontese *suagnè* 'curare, proteggere').

Più spesso si tratta di regionalismi e geosinonimi diffusi, come i pan-settentrionali in Dia: *chiaro* 'luce artificiale', *scuro* 'buio', *meliga* 'mais', *pelandroni* 'scansafatiche', *sardegnolo* 'sardo'; e inoltre: *abbasso* 'di sotto' Com[13], *a casa a lavorare con lortaglia* Com, *tiene un sergente amico* Metr-1, *le mozzarelle guaste* Metr-1, *pigliare* per *prendere*, *assai* per *molto*, i diffusissimi *comare*, *compare* (anche con scrizioni dialettali come *commare* e, con metaplasmo, *commara* in Bar), *babbo* al nord, *paesane* 'compaesani' Ten, *stati con meno inpiccio* Metr-2, l'uso familiare di *mamma* per *nonna* in Com, *non sono accomodato male a dormire* Com, *sapere* 'domandare, chiedere' Com, *si siamo fatto anghe un bicchiere* 'abbiamo bevuto un bicchiere' Ten, *salme* (unità di misura) Ten, *tengo altro chedirvi* Bar, *quello affetto cheio tenevo* Bar.

[12] Fondamentale il lavoro di recente pubblicato (in versione italiana, ma del 1920) di Spitzer 2019; un esempio di lettere censurate è fornito da Bellosi / Savini 2002.

[13] Al di fuori del lessico si registrano varie perifrasi di tono regionale: in Dia *essere dietro a* + infinito, con valore progressivo, *Il pezzo di sinistra era già a posto il terzo era dietro ad andare in posizione*; condivisa con il piemontese la perifrasi *fare che* + infinito, con desemantizzazione del verbo *fare*, *I nostri fecero che forzare la porta.*

Rare le forme estranee alla propria parlata: il frequente toscanismo *fo* per *faccio*, diffuso prevedibilmente attraverso la letteratura toscaneggiante (*Pinocchio*, *Il libro cuore*): *eccovi fo sapere* Metr-1, *ti fo sapere* Ten (mentre in Com il *fo* concorda con il dialetto lombardo locale).

In alcuni casi la forma, apparentemente dialettale, è suffragata da documentazione italiana precedente: *direzione* 'indirizzo per la corrispondenza' Bar, *derizione* Ten (già in Pietro Chiari nel '700).

(b) Altre componenti del lessico

Genericismi vs. parole concrete: nel lessico di queste lettere si addensa un alto numero di termini concreti, il cui uso è certamente legato alla forte situazionalità del testo; gli scriventi tentano di restare saldi e ancorati a una dimensione esistenziale personale attraverso l'uso di parole, espressioni, modi di dire che ricordano o evocano una vita quotidiana lontana e forse perduta. I termini generici impiegati, invece, sono quelli con un'alta polisemia e il cui significato è spesso affidato alla deissi extratestuale: *cuella robba* (e *roba*) Dom, *dell'affare* Metr-1; l'astratto per definire concetti concreti: *settimana* per 'paga settimanale' Ten; aggettivi e verbi factotum: *buona lettera, buona salute* Ten, *cattivi tempi* Ten, *fare il fieno* Bor, *farmi mettere inabile* Bor.

Come la testualità spesso oralizzante, anche il lessico è sensibile a trascrivere modulazioni del parlato, per es. nella frequente sostituzione di verbi che riguardano la comunicazione scritta con verbi del campo semantico dell'oralità: in Com il verbo *leggere* non è per nulla presente e al suo posto si trovano forme *come o sentito sulla lettera*; *mi a scritto una cartolina lui e mia detto he*; *mi a scritto giuglio e mia detto he lanno messo nei lanciabombe e mia detto he forse va a bresia*.

Lessici speciali: sono in relazione alle categorie di scriventi e alle particolari condizioni in cui si produce il testo; termini medici sono quelli noti anche a non specialistici (per es. *varicocele* Metr-1) o i tecnicismi dei servizi postali ben diffusi (*telegrame in Metr-2, francobolli*, *vaglia* Com, *cartoline in franchigia* Metr-1, *cartoline in franchigie* Bor) o della contemporaneità (*Cinematografi* Metr-1, *automobili* Metr-1); più abbondante, come è ovvio, il lessico militare, sia in forme comuni (*autocarri, motocicli*, *bregatiere, trincea, esonero*, *licenza, fronte, libera uscita, camerata, marmitta, rancio,* espressioni come *fatti inabili ai servizi di guerra* Metr-1), sia in forme diffuse con la guerra: *batterie anti aree* 'antiaeree' Metr-1*,* anche con caratterizzazioni gergali: *trincerone* 'trincea di resistenza' Metr-1.

In tal senso converrà soffermarsi su scritture di maggiore respiro, come i diari e i resoconti, in cui la necessità di precisione e di racconto forniscono dettagli interessanti e precisi grazie al ricorso a vari tecnicismi del linguaggio militare, come per esempio il nome di una delle armi più caratteristiche della Grande Guerra, lo *shrapnel*: in Dia Zacconi scrive *sdrapnel*, mentre in Medicina alternano forme con grafia corretta e usi più o meno alterati, *Srapnells* o *Sraphnels* (*Intanto i colpi arrivavano sempre con più*

furia e tentavano a battere qua e là la strada dove noi dovevamo passare. Ad un tratto cessarono, diversi dei compagni hanno riuscito a raccogliere le spolette degli Srapnells che tendevano di colpire; *ecco che siamo scoperti dal nemico che inizia a spararci con colpi di Shrapnels e le palette ci sibillano intorno*). Nei due esempi appena citati sono presenti i termini tecnici *spolette* 'congegni che attivano l'esplosione della granata' e la forma scempia *palette* 'costituite di metallo e scagliate all'atto dello scoppio'. Nel diario di Zacconi ricorrono espressioni del linguaggio militare come *piccolo posto*; dell'artiglieria pesante sono i nomi di due elementi dei cannoni scomponibili per il traino pesante (*a furia di sparare si spacca un cuneo a freno ed un pancone di coda [...] C'è ordine di fare un piccolo traino; portare a Misurina il pancone di coda danneggiato che pesa dieci quintali*); Medicina parla inoltre di *parco*, *parco d'assedio* e *parco della batteria*, cioè del parco di artiglieria, e di *pezzi*, cioè dei pezzi dell'artiglieria pesante (*Si va al parco e si fa istruzione ai pezz*i); sono presenti anche termini più propriamente gergali: *caramella* per 'proiettile', *cinquina* per 'paga del soldato, assegnata ogni cinque giorni'; diffusissimo nella Grande Guerra *imboscarsi,* un neologismo presto diffuso nella lingua d'uso. Sempre con il conflitto si affermano vari gergalismi militari come *marcare visita*, e alla cui origine non di rado si trova una spinta all'eufemismo: *stare all'albergo delle stelle* per 'dormire all'addiaccio' (Dia/Zacconi); alcune espressioni poi proverbiali in senso traslato sono usate in senso proprio, come *fare zaino a terra*, che avrebbe poi assunto anche valori metaforici come 'abbattere case o campanili' o 'partorire'; anche l'uso di prendere *armi e bagagli* per 'smobilitare il campo' avrebbe dato origine a un'espressione idiomatica.

(c) Parole in diafasia

Come ha precisato Gibelli (2012: 476) nello straordinario mondo sommerso delle scritture di milioni di persone per le quali la scrittura era un mezzo quasi sconosciuto, la pur «sgangherata prosa contadina, marcata a fuoco dal conflitto del bisogno di dire e la difficoltà di farlo, sembra gareggiare, in pagine di misteriosa grandezza, con la più potente letteratura europea testimone del trauma». La modulazione di registro può avvenire tanto in direzione di un tono affettivo, familiare (il ricorso, specie in chiusa, a ipocoristici di vicinanza e familiarità: *vosto Fili tonin* Dom, *minuccia* Metr-1, *comari Marioccia* Metr-2; espressioni colloquiali: *sto benone* Metr-1) quanto nella ricerca di immagini e metafore efficaci e pregnanti, come nella descrizione della condizione nell'ospedale psichiatrico la perorazione di Antonio e la sua 'scelta' di manicomio: *che io sono in paradiso e mi volete trassinar al inferno* Dom, anche metaforicamente *amè melano gia curata lanima* Dom.

Colpiscono, in questa tensione verso uno stile più sostenuto, determinata certamente dalla situazione di scrittura, scelte lessicali (e di collocazione) più ricercate: *immancabilmente vi scrivo* Metr-1, *nel seno della loro famiglia* Metr-1, *esternarvi il mio sentimento* Metr-1, *il pericolo che li sovrasta* Metr-1, *nulla mi divaga la mente* Metr-1, *con sommo piacere* Metr-1, *incantevole* (di Palermo) Metr-1, *castegateli*

'puniteli' Metr-2, *similmente ve posso asicurare di me* Metr-2, *e riunirne tutte novellamente con le nostre famiglie* Metr-2[14].

Nella scrittura più distaccata e su progettazione tipica del diario va da sé che trovino più spazio usi retorici e figurati: in Dia gli scriventi ricorrono spesso a similitudini (Zacconi paragona una bombarda a un barile di vino; in entrambi i diari il suono delle armi ricorda, come di frequente negli scritti di guerra, una musica) e i paragoni vengono per lo più istituiti con elementi interni al mondo contadino, alle pratiche della vita quotidiana, alle usanze della comunità: i soldati che rimangono a lungo isolati sui monti vengono definiti *selvatici*, con una parola che unisce al significato etimologico l'uso figurato tipico anche del dialetto; particolarmente ricercato il verbo *sibilare* riferito alla guerra, in una frase nella quale il più comune *scoppiare* è stato attribuito alla mobilitazione.

Alcuni elementi più aulici sono anche prelevati o calcati sulle forme patetiche tipiche del melodramma (cfr. d). Il ricorso alle perifrasi è più spiccato nei diari, per es. per riferirsi alla morte e si noti l'uso di *ingordigia* per sottolineare l'eccezionalità della fame. A tale proposito è utile appena un cenno al sottogenere delle lettere di prigionia visto l'imponente materiale che ora è disponibile anche nell'edizione italiana a cura di Claudia Caffi (Spitzer 2019): nei frammenti annotati dal censore non sono registrate le date né le indicazioni sui prigionieri, sicuramente di diversa istruzione (per Spitzer i «privilegi stilistici delle "classi elevate"» sarebbero di minor peso di quanto si pensi solitamente), mentre si annota la destinazione o il luogo di partenza delle lettere per capire l'incidenza della diatopia sulle produzioni dei vari scriventi. Il ricorso a metafore, allusioni, giochi di nascondimento è frequentissimo nei messaggi cifrati dei soldati prigionieri, nelle parole in codice, le cosiddette *Deckwörter*, e in cui quindi il dialetto diventa risorsa per il camuffamento; elemento cruciale è il fatto che anche i meno istruiti vogliono farsi capire dal destinatario (perciò nelle lettere è alto non solo il tasso di dialogicità ma anche quello di indissicalità)[15].

(d) Parole e norme / testi modelizzanti

Nella scrittura semicolta in generale si allineano elementi delle più varie provenienze «maldestramente amalgamati» (Cortelazzo 1972: 43). Lo studio della presenza e della diffusione di tali forme consente di capire quali modelli di lingua agissero tra le classi popolari, la loro penetrazione e quindi i meccanismi di semialfabetizzazione del popolo, nel quadro di quello che Petrucci (1978: 193) ha chiamato un «caos didattico nel quale regnava il più assoluto spontaneismo».

---

[14] Nella stessa direzione alcune collocazioni e ordini delle parole marcati: *quelle sconzolanti notizie* Bar, *un elegante Cinema* Metr-1 (collocazione), *parmi di parlarvi* Metr-1.

[15] E per parlare di cibo e di fame cripticamente si chiama in causa addirittura Alessandro Magno; ma è soprattutto Dante, con il richiamo al conte Ugolino, il motivo utilizzato più di tutti per numero di occorrenze e di varianti.

Uno di questi serbatoi di riferimento è certamente l'italiano burocratico che per i semicolti ha agito nel passato come riferimento, modello prestigioso da cui attingere frasi fatte e stilemi, quelli per es. riversati in documenti pratici e lettere all'autorità, come l'anteposizione del cognome al nome, l'abuso di *codesto*/*cotesto*, *costì*, l'impiego del cataforico *il sottoscritto* con frequente passaggio successivo alla prima persona. Proprio l'alto livello di formularità ha costituito un sorta di prontuario variegato, memorizzato nel tempo e all'occasione utilizzato quasi a esibizione di una qualche competenza anche in testi e contesti non pertinenti, in cui la scrittura incerta dei semicolti si innalza, a volte goffamente, utilizzando tratti, stilemi, moduli strutturanti tipici del linguaggio (giuridico)-amministrativo e in cui si riverbera nell'insieme il processo lento e diseguale dell'italianizzazione[16].

Dal nostro corpus: *Ho ricevuta la tanto cara vostra lettera, nella quale ne ho prelevato l'ottime stato della vostra buona salute* Metr-1, *stante il suo indirizzo sbagliato* Metr-1, *letera del due corente mese* Metr-2, *la data dei 25 corente mese* Metr- 2, *e cetere* Metr-2, *vengo con cuesta mia cartolina per farvi sapere le mie notizie* Com, *Cara moglia vengo affarti questa cartolina per darti notizie* Ten; anche in strutture morfosintattiche qui non prese in oggetto come l'enclisi pronominale e l'uso di forme participiali (giusto ad es.: *baciovi affettuosamente Metr-1, Stante il cambiamento che ci è stato Metr-1*); diffusa anche la tendenza a far precedere il cognome: *sotto mi fermo e sono tuo marito Tenaglia Pietro* Ten.

Testi di propaganda, patriottici: da qui provengono vari stilemi e scelte lessicali che intonano alla patria e alla guerra come servizio: *la vittoria e l'ora della pace si avvicina* Metr-1*, In questi giorni solenni, per tutti i padri, e le madre* Metr-1*, quest'ora solenne mi trovo sotto le armi, fra le file dell'esercito, al quale mi onoro di appartenere! Servo la Cara madre Patria e sono certo adempirò a mio dovere. E se la patria avrà duopo dell'opera mia, ad essa consacrerò ogni mia energia* Metr-1, *(lettere cartoline) non lo potute ippo stare* Metr-2, *l'ubbidienza deve essere pronta, ed assoluta* Metr-1, *ubbidirò sempre a chicchessia* Metr-1.

Epistolografia (privata): la familiarità diretta o indiretta con il genere della lettera si nota frequentemente nelle scelte che scandiscono l'incipit e la chiusa secondo formulari fissi (*distinti saluti*) ben acquisiti e che possono anche richieggiare testi di varia natura: *i più fervidi auguri* Metr-1, *ed abbracciandovi mi dico vostro figlio Vincenzino* Metr-1*, vi bacio la destra e mi dico vostro figlio Vincenzino* Metr-1, *alla vostra stimata lettera* Metr-2, *e mi firmo per sempre il vostro fratello* Metr-2, *desiderata lettera/cartolina* Com; in Barone: *ricevuta latua*, *nontengo altro chedirvi*, *i ppiù cordiali auguri*, *saluti di stintamente*, *saluto caramento*, *finisco di scrivere salutando di core*, *mi Creta sempre il suo affezionato*, *lamia direzione*, addirittura l'intero *incipit* della lettera appare strutturato secondo moduli epistolari preconfezionati: *Amatissima Commare ricevuta lavostra amata edesiterata lettera cheportava latata delle 19 Corrente e ssa miassicurava lottimo stato della vostra buona e per- fetta salute ditutti*

[16] Su questo aspetto rinvio a Lubello 2017: 89-97.

difamiglia come al pari vi assicuro di me ecc. E più avanti: *lavostra amata lettera*; *nontengo Altro chedirvi salutando di vero core*; *salutando distintamente*; *vi saluto voi distintamente di vero Cuore*; *Di vero Core Tuo Affezionatissimo Compare Barone Antonio Buone Notizie.*

Ambito religioso (messa, catechismo, ecc.): in Bar *groglia* e *requimaterma*, tratte (con visibile deformazione/adattamento popolare) dal latino della messa (la prima calcata sul *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto ecc.*; la seconda sul *Requiem aeternam dona eis Domine* ecc.); *che Agnello pasquale sia apportatrice di gioia* Metr-1.

Melodramma, opera lirica: come si è detto, alcuni elementi più aulici sono calcati sulle forme patetiche tipiche del melodramma, direttamente o indirettamente in quanto diffusi nella cultura orale, quindi come elemento ricorrente nelle scritture popolari (cfr. Cortelazzo 1972: 47-48); in Bar si registra: *sconzolanti notizie*, *riconosceza e terna*, *fiori eterni*, *il mio povero core*, *sconzolante notizia*, *e passato allaltra vita*, *non patisce altro*, *incoraggiare quel core affritto*, *che sconzolazione per il povero core*, *questo e unmondo di passaggio e di patimenti e nonaltro*; in Bor: *ti lascio baciandoti dal mio piu vivo quore*. Da personaggi e movenze di melodrammi e opere note anche al popolo richiami vari si trovano nelle lettere dei prigionieri, per camuffamento nella perifrasi di fame: la *Signora Slandrona*, «Mi fa visita di spesso la Signorina Boheme»; «cui si può cantare la canzone "si muore disperato"» (il richiamo è alla Tosca); «quà chi non riceve pacchi va a cantare l'aria del Trovatore»; «cosi spero di non fare come la Fanciulla del Vesst, si ritornerò».

(e) Formazione delle parole

Quanto all'analisi interna, tra i tipi più frequenti nella formazione delle parole, si segnalano fenomeni noti e prototipici della scrittura semicolta:

- la produttività del suffisso zero: *racomanda* 'raccomandate' Dom, *sei andata alla vacina* 'vaccinazione' Bor, *la morbida del terreno* 'la morbidezza' Dia, *traballo* per *traballio* in Dia;
- presenza abbondante di diminutivi affettivi: *la tua letterina* Metr-1, ipocoristici vari e frequenti (vd. in c);
- scambio di prefissi e suffissi e processi analogici: *vita cana* 'da cane' Metr-1, in Bar *dispiacentemente* è costruzione analogica (o paretimologica, cfr. Cortelazzo 1972: 74-77) esemplata sul tipo: *spiacente* + suff. *-mente* = **spiacentemente* > *dispiacentemente*; sempre in Bar la forma *caramento* va considerata, più che un caso di metaplasmo, come un tentativo di adattamento grafico di una parola estranea all'idioletto dello scrivente; il prefisso intensivo *s-* in *screpitìo* e *screpitare*, per probabile analogia con *strepitare* in Dia; inoltre in Dia/M l'apparente verbo denominale *traballare* (transitivo) sarà da considerare come malapropismo per *trabalzare* 'spostare o spingere rapidamente da una parte all'altra' (*quando hanno i giorni di riposo non è giusto che devono andare in soccorso all'artiglieria e traballare i cannoni da una parte all'altra*).

– la preferenza per costrutti lessicali di tipo analitico (*malato al cervello* 'pazzo'), per lo più con il verbo *fare*: *fare il campo* 'addestramento' Com, *fare il giuramento* Com, *fare il matto* in Com, *venire indietro* 'tornare', *fare il capace* Ten, *fare il certificato* Ten, *fare buone feste* Ten, *ce do la crurela* 'querelare' Ten, *dare qualche riguardo* Ten.

Motivati diversamente sono poi i classici distintivi della scrittura semicolta, i malapropismi, termini storpiati per accostamento paraetimologico ad altri termini più familiari e usi impropri (anche sono nel significato) per influsso di termini corradicali: *crurela* per *querela* Ten, *ribaceremo* per *riabbraceremo* Ten, *cuoramente* costruito incrociando *caramente* e *cuore* Ten; fraintendimento di tecnicismi: *molla di alimentazione* diventa *molla di lementazione* Ten; (*appena arriva pacco*) *velo farò consapevole* Metr-1, *ottenere la riforma* Metr-1, *io che ho ideato di non andare mai in prigione* Metr-1, *una caricatura, fatemi sapere se vi porto l'orologio e la catena* Metr-1, *giovani effetti dal varicocele* 'affetti da'; confusione in Metr-1: *alla linea di resistenza della nostre fronte, il sosilio forse per sussidio* in Metr-2, *de non ve afrigere tanto* Metr-2, *ve scrivo questi poche versi (ma per righi)* Metr-2, *un muletto maschile* Ten, *pasta brusca* Bor, *ti languisco molto te e il moi poverino* 'mi manchi' Bor, *convalisenza* in Bor (per influsso di *licenza*). Per definire con un unico sostantivo astratto l'inadeguatezza dei cavalli per la guerra, Medicina (Dia) utilizza in maniera inappropriata *malignità* (*ho visto anche qualche soldato a cadere da cavallo tanto era la malignità di quelle bestie*). Possono condurre alla deformazione di un vocabolo per accostamento paraetimologico anche alcune espressioni idiomatiche: *arrivare a frotte* diventa *a flotte* Dia/Z.

4. A mo' di conclusione

Il ricco policromo che risulta sfogliando le lettere dei soldati è difficilmente riducibile a categorie generali, perché comprende storie di scriventi diversi e quadri sociolinguistici molto differenziati; tuttavia esso lascia intravedere chiaramente l'utilità di descrivere tendenze comuni, come si è visto per il lessico (in maggior misura nella sintassi e nella testualità), e soprattutto il rapporto con norme e modelli di riferimento che agiscono in quell'italiano che si stava via via diffondendo; perciò risultano meritori, oltre a nuovi disseppellimenti, anche quei corpora (online come quello presso la Crusca; cfr. Volpi 2018) che permetteranno finalmente di descrivere più compiutamente traiettorie e ambiti d'uso di parole regionali e italiane, e soprattutto di indagare il processo lungo e complesso dell'italianizzazione in uno spazio di scrittura in cui, dall'alto e dal basso, diverse lingue e varietà di lingua si incontrano.

Il fronte è stato, paradossalmente, luogo di divisione e di scontro, ma anche, almeno nella storia linguistica dell'italiano, luogo di conguaglio linguistico, di koinizzazione, di incontro.

Università di Salerno Sergio LUBELLO

5. Bibliografia

Amenta, Luisa, 2015. «La guerra tra le righe: analisi linguistica di un epistolario in «italiano colto» di Sicilia (1916–1917)», *in*: Fresu 2015, 133-149.

Amenta, Luisa, 2004. «Un esempio di scrittura di semicolti: analisi di Fontanazza di Vincenzo Rabito», *Rivista italiana di dialettologia* 28, 249-270.

Antonelli, Quinto, 2014. *Storia intima della Grande Guerra. Lettere, diari e memorie dei soldati dal fronte*, con un dvd del film di Enrico Verra *Scemi di guerra*, Roma, Donzelli.

Baggio, Serenella (ed.), 2016. *Memoria della guerra. Fonti scritte e orali al servizio della storia e della linguistica*, Trento, Università degli Studi di Trento (Labirinti 161).

Bellosi, Giuseppe / Savini, Marcello (edd.), 2002. *Verificato per censura. Lettere e cartoline di soldati romagnoli nella prima guerra mondiale*, Cesena, Società Editrice «Il Ponte Vecchio».

Bruni, Francesco, 1978. «Traduzione, tradizione e diffusione della cultura: contributo alla lingua dei semicolti», *in*: AA.VV., *Alfabetismo e cultura scritta nella storia della società italiana*. Atti del Seminario di Perugia (29-30 marzo 1977), Perugia, Università degli Studi, 195-234.

Caffarena, Fabio, 2014. *Lettere dalla grande guerra. Scritture del quotidiano, monumenti della memoria, fonti per la storia. Il caso italiano*, Milano, Unicopli.

Cantoni, Paola, 2015. «Esplora le storie: scritture popolari on-line dalla Grande guerra», *in*: Fresu 2015, 35-54.

Castrignanò, Vito Luigi, 2014. «Imparare l'italiano in trincea: lettere di un semicolto dal fronte della "Grande guerra" (1917/18)», *in*: *La lingua variabile nei testi letterari, artistici e funzionali contemporanei. Analisi, interpretazione, traduzione*, testi presentati al XIII Congresso della SILFI (Palermo, 22–24 settembre 2014), raccolti in CD da Francesco Paolo Macaluso, Palermo, Centro di Studi Filologici e Linguistici italiani.

Cinini, Giancarlo, 2015. *Lingue in guerra. Interazioni tra dialetto bresciano e italiano nell'epistolario del semicolto Faustino Cominelli*, Tesi non pubblicata discussa presso l'Università di Bologna nell'anno accademico 2014-2015, ‹https://www.academia.edu/24287619/Lingue_in_guerra._Interazioni_tra_dialetto_bresciano_e_italiano_nellepistolario_del_semicolto_Faustino_Cominelli›, 20.10.2019).

Cortelazzo, Manlio, 1972. *Lineamenti di italiano popolare*, Pisa, Pacini.

D'Achille, Paolo, 1994. «L'italiano dei semicolti», *in*: Serianni, Luca / Trifone, Pietro (edd.), *Storia della lingua italiana*, 2: *Scritto e parlato*, Torino, Einaudi, 41-79.

D'Achille, Paolo, 2010. «Italiano popolare», *in*: Simone, Raffaele (ed.), *Enciclopedia dell'italiano*, vol. I., Roma, Istituto dell'Enciclopedia Italiana, 723-726.

De Mauro, Tullio, 1963. *Storia linguistica dell'Italia unita*, Roma/Bari, Laterza.

Demuru, Cecilia, 2015. «"Che cosa vuoi? La pace". La Grande guerra nell'archivio di scrittura popolare di Vigevano», *in*: Fresu 2015, 93-112.

Fresu, Rita, 2014. «Scritture dei semicolti», *in*: Giuseppe Antonelli *et al.* (a cura di), *Storia dell'italiano scritto*, 3: *Italiano dell'uso*, Roma, Carocci, 195-223.

Fresu, Rita (ed.) 2015. *«questa guerra non è mica la guerra mia». Scritture, contesti, linguaggi durante la Grande guerra*, Roma, il Cubo.

Fresu, Rita, 2016. «*L'italiano dei semicolti*», *in*: Lubello, Sergio (ed.), *Manuale di linguistica italiana*, Berlin-Boston, De Gruyter, 328-350.

Fresu, Rita / Cappai, Barbara, 2018. *Donne e Grande guerra. Lingua e stile nei diari delle crocerossine. Il caso di Sita Camperio Meyer*, Milano, FrancoAngeli.

Gibelli, Antonio, 2012. «La letteratura degli illetterati», *in*: *Atlante della letteratura italiana* diretto da Sergio Luzzatto e Gabriele Pedullà, vol. III, *Dal Romanticismo a oggi*, a cura di Domenico Scarpa, Einaudi, Torino, 472-476.

Giordano, Giulio / Sansoé, Rebecca, 2018. *Così scrivevano. Lettere di militari nella prima guerra mondiale*, Torino, Claudiana.

Librandi, Rita, 2004 [ma 2005]. «Varietà intermedie di italiano in testi preunitari», *in*: Rika Van Deyck, Rita *et al.* (edd.), *La variabilité en langue*, vol. 1: *Langue parlée et langue écrite dans le présent et dans le passé*, Gand, Communication & Cognition, 77-103.

Lubello, Sergio, 2017. *La lingua del diritto e dell'amministrazione*, Bologna, il Mulino.

Lubello, Sergio, 2018. «Il diritto dal basso: il testamento olografo, ovvero la lettera postrema», *in*: Vito Castrignanò *et al.* (a cura di), *In principio fuit textus. Studi di linguistica e filologia offerti a Rosario Coluccia*, Firenze, Cesati, 449-557.

Montuori, Francesco (2014). recensione a Testa 2014, ‹http://www.alfabeta2.it/2014/04/17/litaliano-nascosto/›, 20.10.2019.

Muzi, Paolo, 2015. «Il bersagliere Ettore Di Clemente ed i suoi "Appunti del combattente" (18 agosto– 6 ottobre 1915)», in: Fresu 2015, 113-132.

Napolitano, Dana, 2019. *Lettere dal fronte. Cartoline di un semicolto abruzzese nella Prima guerra mondiale*, Santa Maria Nuova, Le Mezzelane editrice.

Petrucci, Armando, 1978. «Scrittura, alfabetismo ed educazione grafica nella Roma del primo Cinquecento: da un libretto di conti di Maddelena pizzicarola in Trastevere», *Scrittura e Civiltà* 2, 163-208

Renzi, Lorenzo, 2018. «Lettere di soldati, lettere di ufficiali », in: Volpi 2018, 33-63.

Salvatore, Eugenio, 2017, *Emigrazione e lingua italiana. Studi linguistici*, Pisa, Pacini.

Spitzer, Leo, 1976. *Lettere di prigionieri di guerra italiani (1915-1918),* Torino, Boringhieri (con presentazione di Lorenzo Renzi, Milano, Il Saggiatore, 2016); ed. or. Id., 1921, *Italienische Kriegsgefangenenbriefe. Materialien zu einer Charakteristik der volkstümlichen italienischen Korrespondenz*, Bonn, Hanstein.

Spitzer, Leo, 2019. *Perifrasi del concetto di fame*, Edizione italiana a cura di Claudia Caffi, traduzione di Silvia Albesano, Milano, il Saggiatore, 2019 (ed. orig. 1920).

Tesi, Riccardo, 2005. *La lingua moderna e contemporanea*, Bologna, Zanichelli.

Testa, Enrico, 2014. *L'italiano nascosto. Una storia linguistica e culturale*, Torino, Einaudi.

Trifone, Pietro, 2016. «Varietà di lingua nel passato», *in*: Lubello, Sergio (ed.), *Manuale di linguistica italiana*, Berlin/Boston, De Gruyter, 146-161.

Vanelli, Laura, 2009. «Italiano popolare e dialetti in un epistolario friulano della I Guerra Mondiale», *in*: Marcato, Gianna (ed.), *Dialetto. Uso, funzioni, forma*. Atti del Convegno Sappada/Plodn (Belluno, 25-29 giugno 2008), Padova, Unipress, 161–170.

Volpi, Mirko (ed.), 2018. *Voci della Grande Guerra*. Atti della Giornata di Studi, Firenze, Villa Medicea di Castello, 10 febbraio 2017, Firenze, Accademia della Crusca.

La recherche sur l'écriture privée : perspectives germanistiques[1]

1. Introduction

Vu la recherche abondante et variée consacrée à l'écriture privée dans le contexte de la Première Guerre mondiale en France et en français, il semble pertinent de poser la question concernant l'état de la recherche Outre-Rhin dans ce domaine.

En germanistique, les écrits du quotidien sont un sujet de recherche récent, les études en histoire de la langue se basant traditionnellement sur des textes littéraires (cf. Elspaß 2000, 268). Parmi les textes relevant de la sphère du quotidien, nous pourrons distinguer la correspondance officielle et publique des textes écrits à des fins privées, comme des journaux intimes, des chroniques ou des lettres privées (Elspaß 2000, 268)[2]. Ce sont ces derniers sur lesquels nous nous concentrons dans la présente contribution. Ces textes sont d'un accès difficile sous plusieurs aspects : ils dépendent des aléas de la conservation, ils sont souvent gardés en famille loin des archives publiques et ils ont été longtemps négligés car ils n'étaient pas considérés dignes d'être conservés. Pour les XIX^e^ et XX^e^ siècles, ce sont surtout des textes d'un contenu historique ou esthétique qui ont été préservés ; en revanche, les textes des gens ordinaires sont plus rarement conservés et par conséquent pris en compte (Riecke 2016, 228). La négligence à l'égard de ces textes est aussi due en partie à une dépréciation d'écrits éloignés de l'orthographe normée. La valorisation du standard comme symbole social entraîne la corrélation entre compétence orthographique et intelligence des scripteurs qui est « ganz und gar unangemessen[e] » (Riecke 2016, 232). Cette attitude explique aussi qu'une grande partie des études en histoire de la langue traite des textes privés produits par des scripteurs faisant partie d'un groupe social privilégié, cultivé et bien instruit, comme par exemple l'étude des lettres du noble allemand de la Baltique, Eduard von Oettingen, envoyées à sa femme entre 1856 et 1902 (Voeste 2015). Même appartenant à la communication privée entre les

---

1 Je tiens à remercier les éditeurs de cette publication, tout particulièrement Martin Glessgen qui m'a invitée et encouragée à élaborer une contribution sur la perspective germanistique.

2 Messerli (2002, 178-190) présente un résumé des instructions et des manuels de rédaction épistolaire dans l'aire germanophone particulièrement en Suisse. Le journal intime en tant que type de texte n'apparaît que vers la deuxième moitié du XVIII^e^ siècle (cf. Messerli 2002, 213-230 pour un aperçu de l'évolution du journal intime et de la chronique personnelle).

époux, ces lettres ne se caractérisent pas par une proximité avec le langage de l'immédiat[3] (Voeste 2015, 170)[4]. Les textes rédigés par des personnes issues des milieux privilégiés ne constituent pas le sujet de cette contribution, nous portons notre intérêt plutôt sur les écrits des gens ordinaires. Les textes privés et personnels naissent souvent dans des situations de bouleversement individuel, social ou politique qui incite les individus à écrire et ces moments sont particulièrement importants chez les gens ordinaires n'ayant pas l'habitude d'écrire (Riecke 2016, 229 ; Schikorsky 2000, 451). Par conséquent, ces moments sont intimement liés à l'histoire individuelle mais aussi à l'histoire socio-politique de la communauté linguistique allemande.

La question méthodologique concernant les sources disponibles et leur identification ainsi que l'intérêt pour la scripturalité des groupes sociaux modestes ou jusqu'à présent marginalisés unissent la germanistique et la linguistique francophone. En revanche, elles se distinguent par rapport à l'angle de recherche sous lequel les écrits sont appréhendés. La Première Guerre mondiale est très présente dans la recherche francophone et aussi dans la mémoire et la culture collectives, par exemple à travers la Mission du Centenaire ou la Grande Collecte. Dans l'aire germanophone, il semble que la Seconde Guerre mondiale est plus présente non seulement dans la conscience de la communauté linguistique mais également dans la recherche[5]. La Grande Guerre en tant qu'événement historique et communicatif ne joue qu'un rôle de moindre importance dans la recherche linguistique germanistique face à la Seconde Guerre mondiale (cf. Horan 2007)[6]. D'une part, la recherche germanophone sur l'écriture privée se caractérise par la contribution au développement de l'approche théorique de la sociolinguistique historique et par la mise au point de l'histoire de la langue 'd'en bas' ; d'autre part, les objets d'étude pris en compte sont surtout les langues urbaines ('Stadtsprachen') et les langues des ouvriers ('Arbeitersprachen').

---

[3] Les termes 'langue de l'immédiat' et 'langue de distance' renvoient au modèle élaboré par Peter Koch et Wulf Oesterreicher (1985), décrit en français par Krefeld (2015).

[4] L'analyse des journaux intimes de Thomas Mann et d'Harry Graf Kessler avec l'objectif de corréler les usages linguistiques, notamment les variantes graphiques et la segmentation de mots composés, avec le vieillissement des auteurs tout en prenant en considération également des facteurs endo- et exogènes en est un autre exemple (Schuster 2015). En dehors de la période qui nous intéresse, Arzberger (2007) analyse un corpus de lettres de la fin du XVII^{e} siècle écrites par des membres de la noblesse allemande et y étudie le choix de langue et l'alternance entre l'allemand et le français.

[5] La prédominance de la Seconde Guerre mondiale n'est pas seulement le fait des travaux de linguistique mais se reflète également dans des publications d'historiens étudiant l'histoire de la correspondance militaire en général (cf. Ebert 2010).

[6] L'impact de la Première Guerre mondiale sur la linguistique est analysé dans Abrashi (2016) qui étudie l'influence de l'événement socio-politique de la guerre sur les sciences du langage. Les répercussions du III^{e} Reich sur la linguistique et les sciences humaines ont fait l'objet de travaux de Römer (1985), qui examine les influences de l'idéologie des races en diachronie, et de Hausmann (1998). Un aspect également étudié est le langage des victimes des nazis dans les ghettos (Riecke 2001 ; Feuchert / Riecke 2002).

2. Les approches méthodologiques en diachronie germanistique pour l'époque 1850/1950

Dans la recherche germanistique, quatre domaines de recherche importants se sont constitués par rapport à l'étude de l'usage linguistique à l'écrit des divers groupes variés: la sociolinguistique historique (2.1) avec l'approche de l'histoire de la langue 'd'en bas' (2.2), la recherche dans une perspective historique sur les langues urbaines (2.3) et sur les langues des ouvriers (2.4).

2.1. L'approche de la sociolinguistique historique

La sociolinguistique historique naît dans les années 1980 (Willemyns / Vandenbussche 2006, 146; Elspaß 2015, 388) avec le principal objectif de relier de façon plus prononcée la linguistique historique à des questions sociolinguistiques, plus précisément à des questions portant sur la corrélation entre le changement linguistique et le changement social (Mattheier 1988, 1430)[7]. La germanistique d'alors, et surtout le groupe de recherche autour de Mattheier à Heidelberg, assume un rôle prépondérant dans la mise au point de ce courant. Il ne s'agit pas d'une discipline radicalement nouvelle à proprement parler, la sociolinguistique historique est pratiquée depuis que la recherche porte sur l'histoire des langues et les interactions de la langue en tant que système et de la communauté linguistique dans laquelle elle est pratiquée (Mattheier 1999, 1; Nevalainen / Raumolin-Brunberg 2012, 23)[8].

Les fondateurs de la sociolinguistique historique élaborent un certain nombre de projets de recherche isolés au niveau régional sur l'histoire des langues nationales, par exemple à Bruxelles, Heidelberg et Helsinki, dont le but est d'examiner les changements et l'usage de la langue en temps de bouleversements politiques et sociaux. Ces projets se concentrent presque toujours sur une langue dans une région spécifique (Willemyns / Vandenbussche 2006, 158); ce souci de l'ancrage régional sera toujours présent dans d'autres projets portant sur une région bien circonscrite, comme par exemple la Rhénanie (Macha 1994; Elspaß 2000).

Un aspect essentiel de la sociolinguistique historique concerne la valorisation et l'identification de nouvelles sources textuelles, qui permettent de préciser les développements de la langue en les corrélant avec les différents types de textes et registres ainsi qu'avec des facteurs sociologiques des scripteurs tels que le genre, l'âge, l'éducation ou le statut socio-économique (Elspaß 2015, 388-389):

> Wirklich neue Einblicke verspricht jedoch vor allem die Einbeziehung der vertikalen Dimension, das heißt die Berücksichtigung von Texten, die nicht von der sprachlichen Elite, von professionellen oder zumindest gebildeten Schreibern sowie von gelernten Druckern

---

[7] L'étude de Romaine (1982) est généralement considérée comme un travail pionnier (cf. aussi Conde Silvestre / Hernández Campoy 2012, 1; Willemyns / Vandenbussche 2006, 146).

[8] L'historicité est déjà présente dans les premières études sociolinguistiques de Labov, puisque son argumentation fait référence à la dimension historique (Mattheier 1999, 1).

> und Korrektoren, herrühren, sondern von einfachen Leuten, von mehr oder weniger geübten Laienschreibern unterschiedlichsten Bildungsstandes, geschrieben wurden (Graser 2011, 15).

Pour les XIX^e^ et XX^e^ siècles, différents corpus de textes sont à la disposition de la recherche[9]. La constitution de corpus se complique au fur et à mesure qu'on remonte dans l'histoire de la langue, dans la mesure où les textes privés requièrent une contextualisation détaillée à l'aide d'informations qui sont souvent difficiles à obtenir (Elspaß 2015, 390 ; Graser 2011, 45). Le XIX^e^ siècle se prête particulièrement à des recherches sur l'usage linguistique de grandes parties de la communauté linguistique car, grâce à l'alphabétisation massive, la majorité de la population allemande est capable de s'exprimer à l'écrit. Ceci explique pourquoi nous disposons pour ce siècle de textes rédigés par des auteurs d'un statut social plus varié (Elspaß 2002b, 89). En particulier, les mouvements migratoires de la population et l'obligation de l'apprentissage de l'écrit contribuent au nivellement des diverses variantes linguistiques et à l'émergence d'un langage courant commun (Grosse 1989, 10). De plus, le XIX^e^ siècle est profondément marqué par la révolution industrielle qui constitue un facteur d'accélération en ce qui concerne l'appropriation du genre épistolaire de la part des 'petites gens' (Grimberg / Hölscher 1989, 90-91). Ceci est illustré par le projet *Sprachwandel und Sprachwachstum im Ruhrgebiet des 19. Jh. unter dem Einfluß der Industrialisierung*, dans le cadre duquel un corpus d'une grande variété de textes avec différentes fonctions pragmatiques est constitué couvrant la période entre 1789 et 1918 (cf. Grosse / Grimberg / Hölscher / Karweick / Kuntz 1987). Ces matériaux comprennent aussi des textes issus de situations quotidiennes écrits par de petites gens ('kleine Leute') sans éducation secondaire, représentant la majorité démographique de la population et qui, par conséquent, sont d'un grand intérêt pour l'histoire de la langue (Grosse 1989, 12).

Le corpus présenté dans Grimberg et Hölscher (1989) privilégie le genre épistolaire au XIX^e^ siècle et met l'accent sur le motif de la rédaction, élément essentiel pour la production écrite de groupes sociaux plus modestes, qui est souvent lié à une séparation quelconque. Dans de nombreux cas, cette séparation qui incite les petites gens à écrire est associée à des évènements historiques de grande ampleur (Schikorsky 1999, 11).

2.2. L'histoire de la langue 'd'en bas'

L'histoire traditionnelle des langues retrace généralement l'évolution d'une langue à travers son utilisation dans des œuvres littéraires, des textes administratifs et juridiques, avec une attention particulière aux personnalités ayant un statut social

[9] L'étude de textes antérieurs au XIX^e^ siècle est possible, comme le montre par exemple le recueil sur l'allemand au XVII^e^ siècle de Denkler, Elspaß, Hüpper et Topalović (2017) qui se base sur une variété de textes authentiques, notamment des inscriptions commémoratives de décès ('Totengedächtnisinschriften'), des tracts, des procès-verbaux, des inventaires après décès ('Nachlassinventare') ou un journal intime.

relativement prestigieux. Cette approche ne s'intéresse pratiquement pas aux textes de la langue quotidienne, surtout pas aux textes écrits par des minorités, des groupes marginalisés ou à faible prestige social (Elspaß 2005, 6-7; Thun 2011, 359). En germanistique, comme dans d'autres philologies, l'histoire de la langue a longtemps été dominée par l'étude de la langue standard, une orientation appelée par Milroy (2001, 535) 'l'idéologie du standard', qui donne aux histoires des langues européennes en quelque sorte une perspective téléologique (Elspaß 2007b, 3)[10]. De cette pratique naissent des synthèses lacunaires, dans la mesure où des textes manuscrits, informels et représentant le langage quotidien, ne sont pas pris en compte à l'exception de manuscrits d'écrivains, intellectuels ou autres personnes influentes (Elspaß 2007b, 4): «Mit dieser perspektivischen Verengung auf ‚untersuchungswürdige' Protagonisten und Quellen der Sprachgeschichte hat sich die Sprachhistoriographie freilich lange den Blick auf große Teile der Sprachrealität verstellt» (Elspaß 2005, 7).

Les tâches de l'historien de la langue ne sont cependant pas encore accomplies tant qu'il ne décrit que l'histoire d'une seule variété, même si elle jouit d'un grand prestige (Ernst 1995, 45). Cette conception unidimensionnelle se reflète également dans les manuels dans lesquels l'intégration de textes privés reste généralement un vœu pieux quoique les recherches soulignent souvent l'importance de ces textes pour l'histoire des langues (Elspaß 2017, 16; Schmid 2017, 41). Des travaux récents montrent cependant une prise de conscience: l'histoire de l'allemand de Young et Gloning (2004) se base sur des textes variés et décrit l'usage de la langue au quotidien et s'intéresse à la rédaction de lettres pour la période du haut allemand moderne (1700 à 1945). L'histoire de l'allemand de Riecke (2016) prend en compte les textes de personnes moins habituées à écrire, notamment les lettres privées du XX^{e} siècle.

L'élaboration d'une histoire des langues 'd'en bas' par Elspaß est une contre-proposition complémentaire, qui cible l'usage linguistique de la majorité démographique (Elspaß 2005, 5). Cette nouvelle orientation prend non seulement en compte la langue de l'élite et la littérature, mais aussi la réalité linguistique à un moment historique donné dans toute sa diversité, et en particulier les variétés «links und rechts des Weges zur Standardsprache» (Elspaß 2005, 8). La composante terminologique 'd'en bas' se réfère à deux dimensions: tout d'abord, l'accent est mis sur l'utilisation de la langue des groupes sociaux traditionnellement désignés comme les couches sociales inférieures représentant environ 95 % de la population; la seconde dimension se réfère à la langue de tous les jours ou à l'oralité conceptuelle comme base communicative d'une société, en dessous d'une langue standard sur-réglementée (Elspaß 2005, 472). Le genre épistolaire se prête particulièrement à cette approche 'd'en bas':

> Prototyp für sprachliches Handeln im sozialen Gefüge und Ausgangspunkt für sprachliche Variation und sprachlichen Wandel ist die dialogische Alltagssprache im privaten Nähebereich. Authentische und ‚natürliche' historische Alltagssprache wird allerdings nur in

[10] Cf. aussi Salmons (2012, 288-289) qui parle d'un «[…] sometimes near-obsessive focus on the standard, where the establishment of norms has almost teleological value, and seems at times to function as a license to ignore any changes going on elsewhere in the language».

schriftlich vermittelter Form greifbar – am ehesten in privaten Briefen von eben jenen Schreiberinnen und Schreibern, deren Sprache am wenigsten an der Schriftsprache ihrer Zeit geschult war (Elspaß 2005, 20).

Cette approche est en même temps une tentative d'émancipation rétrospective de la majorité démographique (Elspaß 2012, 161) et de sa réhabilitation dans l'histoire de la langue (Vandenbussche 2006, 454).

Dans l'étude de l'histoire de l'allemand vue 'd'en bas', il convient de mentionner tout particulièrement l'étude de Elspaß (2005) sur l'utilisation quotidienne de l'allemand dans les lettres écrites par les émigrés au XIX^e siècle. Le corpus comprend 648 lettres de tous les pays et régions de langue allemande[11], dont la majorité des scripteurs n'a reçu qu'une éducation élémentaire (Elspaß 2005, 2 ; Elspaß 2007a, 155). Les lettres donnent une image authentique et représentative de l'usage de la grande majorité de la population allemande au XIX^e siècle (Elspaß 2007a, 151). L'émigration est un déclencheur productif pour la rédaction de textes en général et plus particulièrement chez les personnes peu habituées à l'écriture[12] : la situation de communication contribue à réduire la barrière qu'imposait souvent l'écriture, ce qui permet aux scripteurs de gagner une certaine assurance à l'écrit en se débarrassant partiellement des lourdes normes prescriptives (Grimberg / Hölscher 1989, 121). Les lettres sont souvent conçues comme une conversation entre absents et caractérisées, d'un côté, par une affinité avec l'immédiat communicatif et par une influence marquée de l'oral, et, d'un autre côté, par l'usage de structures formulaires et ritualisées (Grimberg / Hölscher 1989, 123-126).

Par la suite, Elspaß a publié différentes études prenant comme base ce corpus de lettres avec des angles de recherche variés : la langue régionale, l'épistolarité, le langage des femmes[13] ou bien des questions méthodologiques. Dans une étude comparée (Elspaß 2002a), il confronte le langage utilisé dans les nouvelles technologies (par exemple chat ou courrier électronique) avec les caractéristiques de l'écriture privée des gens ordinaires dans les lettres (orthographe, phonétique, lexique et syntaxe). Le langage dans les nouvelles technologies, souvent évalué comme indiquant un changement linguistique, est en réalité la continuation d'éléments relevant de la langue de

[11] Cf. Lehmkuhl (2011).

[12] L'intérêt des lettres des émigrés comme source pour l'histoire de la langue est également mis en avant par Macha (1994), qui se fonde sur un autre corpus d'environ 500 lettres rédigées dans la deuxième moitié du XIX^e siècle par des personnes ayant émigré de l'Eifel aux États-Unis, en Argentine ou au Brésil. Malheureusement, le corpus n'est disponible que dans des transcriptions faites par l'historien Scheben, les originaux n'étant plus consultables (Macha 1994, 519).

[13] Elspaß (2002b) étudie une éventuelle spécificité de genre en comparant les lettres écrites par des hommes et des femmes. Les hommes et les femmes ne se distinguent pas selon la compétence scripturale, mais par leur conscience des rôles bourgeois de genre : les femmes se montrent plus sensibles quant au prestige social de certaines formes linguistiques, utilisent des expressions marquant les rôles de genre dans une perspective d'ascension sociale et tendent à éviter le dialecte, stigmatisé comme peu féminin (Elspaß 2002b, 106).

l'immédiat communicatif qui sont déjà bien attestés dans des textes de la fin du XIXe siècle (Elspaß 2002a, 27).

Ce même corpus de lettres d'émigrés a été utilisé pour d'autres travaux en linguistique, ainsi par McLelland (2007), qui étudie les caractéristiques de l'expression écrite des femmes et les éléments typiques de la communication épistolaire, comme par exemple les formules d'ouverture et de clôture (McLelland 2007, 48).

Dans la perspective de l'histoire de la langue 'd'en bas' s'inscrivent également les travaux de Schikorsky (1990), qui se concentre sur des témoignages personnels authentiques et inédits tels que des lettres et des journaux intimes. Son corpus comprend 20 textes écrits entre 1802 et 1905 par 18 auteurs différents (Schikorsky 1990, 43-44); un critère de sélection des textes est la possibilité de compléter les textes et leurs auteurs par des données supplémentaires (Schikorsky 1990, 40). Schikorsky qualifie les auteurs des textes comme petites gens ('kleine Leute') ayant suivi une éducation primaire puis une formation artisanale ou commerciale (Schikorsky 1990, 3). Dans une autre étude, Schikorsky (1998) observe l'usage linguistique à l'écrit au XIXe siècle d'un couple issu de couches sociales différentes, à partir d'une correspondance du professeur Jacob Henle et de son épouse Elise, une ancienne nourrice.

Dans le cadre de l'histoire de l'allemand 'd'en bas', les travaux de Schiegg (2016) offrent une perspective spécifique. Ils traitent des textes et des lettres autobiographiques écrits par des patients d'établissements psychiatriques, issus de classes sociales inférieures, au cours du XIXe et au début du XXe siècle. Schiegg examine 6.500 lettres écrites, qui peuvent être attribuées à la communication privée et publique (Schiegg 2015, 171). Un aspect essentiel est l'étude du contact linguistique et scriptural dans le medium écrit (Schiegg / Sowada 2019) et du contact entre le dialecte local et l'allemand standard (Schiegg 2016), en relation avec la flexibilité linguistique et la conscience linguistique des scripteurs (Schiegg 2015).

2.3. La recherche sur les langues urbaines historiques ('historische Stadtsprachenforschung')

L'histoire de la langue d'en bas est étroitement liée à la recherche sur les langues urbaines d'un point de vue historique. Le point de départ est la richesse linguistique dans les villes en ce qui concerne les variétés, registres et styles et les études portent essentiellement sur le plurilinguisme urbain, le contact linguistique et le changement linguistique. Cette perspective socio-pragmatique met en avant tout l'éventail de la scripturalité pratiquée dans des centres urbains en prenant en considération des textes imprimés et manuscrits relevant de différents domaines. Des études affinées contribuent à préciser la situation historique des langues et leurs évolutions respectives (Elspaß / Negele 2011, 7).

Comme ce n'est que dans la deuxième moitié du XIXe siècle que la communauté linguistique allemande est massivement capable de lire et d'écrire (Grosse 1989, 12),

la plupart des travaux sur les langues urbaines se concentre sur l'histoire de l'allemand à partir de ce moment-là (cf. Pickl / Elspaß 2019)[14].

Les études sur les langues urbaines historiques ne présentent pas seulement une affinité marquée avec l'histoire de la langue d'en bas mais également avec la recherche sur la langue des ouvriers.

2.4. La langue des ouvriers ('Arbeitersprache')

Depuis la fin des années 1970, la recherche germanophone se caractérise par l'attention portée à une variété appelée 'langue des ouvriers' ('Arbeitersprache'), documentée dans des textes manuscrits des auteurs marginalisés à partir du XIX^e^ siècle[15]. Cette approche, conduite par le groupe de recherche de Mattheier, constitue le premier contre-projet systématique d'une histoire de la langue dominée par l'usage élitiste de la langue et, en même temps, une incitation pour d'autres sociolinguistes à chercher des textes similaires pour constituer des corpus dans d'autres langues (Vandenbussche / Elspaß 2007, 147-148). Initialement, les caractéristiques de ces écrits sont attribuées au langage des ouvriers ; pourtant, au fur et à mesure que l'on s'intéresse au XIX^e^ siècle, il apparaît clairement qu'il s'agit plutôt d'une faible maîtrise de l'écriture en général que d'une caractéristique attribuable à la condition ouvrière (Vandenbussche 2006, 439-440).

Le terme 'Arbeitersprache' est souvent utilisé sans préciser les porteurs de cette variété. De plus, le terme n'est pas employé de façon unanime et requiert un maniement au moins prudent (Mihm 1998, 283 ; Klenk 1998, 337). Mattheier (1986, 222) le conçoit comme style linguistique ('Sprachstil') et Schlieben-Lange (1983, 144-145) comme type de texte spécifique. Plus tard, Mattheier (1989, 107) et Mihm (1998, 284) postulent qu'un langage des ouvriers en tant qu'entité linguistique ou sociolinguistique n'existe pas. La difficulté de cette approche tient non seulement au manque de recherches approfondies sur l'histoire de la langue au XIX^e^ siècle et à l'absence de sources disponibles, mais surtout au fait qu'une vérification de l'usage linguistique des ouvriers ne peut être réalisée qu'en fonction d'une ville ou d'une région donnée. Pour ce faire, il faut des témoignages sur l'usage linguistique varié dans un grand nombre de différentes couches sociales de cette région et des informations sur le col-

[14] On notera aussi les travaux de Graser (2011) et Ebert (1998). Graser (2011) rassemble un corpus de lettres, rapports, pétitions, pasquilles, textes satiriques ou documents falsifiés d'Augsbourg des XVI^e^ et XVII^e^ siècles (Graser 2011, 16-17). De façon sommaire sont décrites les caractéristiques dues à une maîtrise incomplète des conventions de la langue écrite et les particularités dues à l'influence de l'oralité régionale (Graser 2011, 40-42). Ebert (1998) travaille sur un corpus de textes rédigés à Nuremberg au XVI^e^ siècle et analyse l'usage de l'allemand écrit des jeunes Nurembergeois et son évolution lors de leur passage à l'âge adulte (Ebert 1998, 176-177).

[15] Le travail pionnier est l'article de Basler (1914) sur le langage des ouvriers où il cite aussi quelques textes authentiques.

lectif local des ouvriers tout en corrélant les données sociales avec les données linguistiques (Mihm 1998, 286).

Dans le cadre de la recherche sur le langage des ouvriers, Klenk (1997; 1998) étudie le langage des mineurs au XIX[e] siècle dans des pétitions, des lettres de demande et de réclamation. Mais son corpus se situe dans la communication officielle, caractérisée par une situation asymétrique entre les interlocuteurs qui n'éclaire pas l'écriture privée de ces auteurs, bien qu'il s'agisse d'un corpus riche et abondant.

3. Sources et élaboration des sources concernant l'époque 1914/1918

À l'intérieur de la recherche germanophone, un grand nombre d'approches s'occupe de la langue quotidienne dans des écrits de sujets au statut social varié; ces études contribuent ainsi à la connaissance de l'histoire de l'allemand dans ses variétés diverses. Les approches se situent autour de différents événements extralinguistiques qui incitent de larges parties de la population à écrire. Les questions des sources textuelles, de leur identification et de leur mise à disposition se retrouvent dans tous ces travaux, qui se basent sur des corpus de textes authentiques, en partie accessibles au public. Cependant, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, la Première Guerre mondiale ne figure que partiellement comme moment déclencheur majeur dans la recherche germanophone, qui se concentre plutôt sur l'émigration, les sociolectes ou d'autres guerres telles que la guerre de 1870/71 ou la Seconde Guerre mondiale. Le groupe de recherche *Feldpost-Archiv* composé de différents historiens se propose de valoriser les correspondances militaires de la Seconde Guerre mondiale en tant que source pour la recherche historique, de mettre à disposition ces sources et les travaux déjà existants et aussi de créer une plateforme pour l'échange et la coopération scientifique. Sur le site web, Schwender rassemble une quantité extraordinaire de collections de textes publiées et par des maisons d'éditions et en autoédition[16]. Pour la guerre de 1870/71, Schikorsky (1999) publie une correspondance conjugale échangée pendant la guerre de 1870/71 dont la transcription répond aux besoins de la recherche linguistique. Un autre exemple est le recueil de différents textes du XIX[e] siècle (Grimberg / Hölscher), qui inclut également des lettres envoyées par un soldat, à côté des lettres et cartes postales conventionnelles, lettres d'émigration et rapports de vétérans. Ces orientations scientifiques expliquent en partie pourquoi il n'y a pas de recueils de textes authentiques de 1914-1918 en linguistique germanophone comme la publication de Pierre Rézeau (2018), le *Corpus 14*[17] ou les corpus constitués par France Martineau[18] pour le français.

Toutefois, au cours de la Première Guerre mondiale, environ 29 milliards de lettres, cartes postales et colis ont été envoyés en Allemagne (Kellner / Neuhoff 2014,

[16] Les collections sont consultables en ligne sous Schwender (2020).

[17] Laboratoire PRAXILING [2020].

[18] Par exemple, le *Corpus de français familier ancien* (Martineau 2011) dont des échantillons sont disponibles sur Internet.

14), dont 11 milliards du front vers l'arrière et 17,7 milliards de l'arrière vers le front (Latzel 2014, 473). Un grand nombre de collections de textes privés rédigés pendant la Première Guerre mondiale a été publié par des historiens (cf. entre autres Budde 2019, Meier 1966, Prase / Lorenz / Zwarg 2015, Reitz 2013, Schüling 2012, Ulrich 1997), souvent sur des personnages connus (Dogramaci 2014, Schwilk 2014) ou avec un ancrage régional bien précis (cf. Landesverein Badische Heimat e.V. / Landesverband Baden-Württemberg im Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge e.V. 2014). «Sich dem Ersten Weltkrieg auf dem Weg von Selbstzeugnissen anzunähern, hat noch keine allzu lange Tradition in der deutschsprachigen Historiografie» (Budde 2019, 18). Malheureusement, ces textes publiés ont souvent subi des normalisations concernant la graphie et la ponctuation, ce qui ne les qualifie pas toujours pour une utilisation à des fins linguistiques (cf. aussi Kellner / Neuhoff 2014, 16): «Nur um die Leserfreundlichkeit zu bewahren wurde stellenweise behutsam korrigiert» (Budde 2019, 22).

Le 'Museumsstiftung Post und Telekommunikation' a constitué, en coopération avec les historiens Clemens Schwender et Katrin Kilian, la collection probablement la plus vaste de documents de correspondance militaire des XVIII^{e}, XIX^{e} et XX^{e} siècles. La collection entière comprend 120.000 lettres, dont 3.000 sont numérisées et accessibles via Internet. Dans les sous-collections sont archivées des correspondances militaires des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles[19], de la Première Guerre mondiale[20] et de la Seconde Guerre mondiale[21]. La collection du musée contient également une compilation de correspondances échangées entre la République fédérale d'Allemagne et la République démocratique d'Allemagne[22] et des lettres confisquées envoyées de la RDA[23].

Grâce aux travaux des historiens, nous disposons de différents corpus de correspondances privées de la Première Guerre mondiale. Néanmoins, ces corpus n'ont guère été exploités pour des analyses linguistiques jusqu'à présent.

4. État des travaux interprétatifs sur la correspondance militaire

L'état des corpus constitués en histoire sur la correspondance militaire souligne la présence du sujet dans la recherche historique. La correspondance privée échangée pendant et après la Première Guerre mondiale constitue un objet d'étude pour des analyses sur l'histoire des gens ordinaires, sur leurs mentalités et leurs idées (cf. par exemple Ulrich 1997), car ces textes peuvent être considérés comme 'written oral history' (Jones 2002, 130).

[19] Museumsstiftung Post und Telekommunikation [2020a].
[20] Museumsstiftung Post und Telekommunikation [2020b].
[21] Museumsstiftung Post und Telekommunikation [2020c].
[22] Museumsstiftung Post und Telekommunikation [2020d].
[23] Museumsstiftung Post und Telekommunikation [2020e].

En général, la correspondance militaire en tant que source historique pour des études scientifiques n'est prise en compte par les chercheurs qu'au début du XX^e^ siècle. Ce ne sont pas les historiens qui s'efforcent d'archiver et de constituer de larges collections, mais les folkloristes. En germanistique, ce sont surtout les folkloristes, les chercheurs en littérature et culture et les spécialistes des médias qui s'occupent de la correspondance militaire (Ebert 2007, 263). Au début des années 1980, la correspondance militaire allemande est pour ainsi dire redécouverte comme source d'une histoire 'd'en bas' (Ebert 2007, 266), particulièrement en ce qui concerne la Seconde Guerre mondiale (cf. ci-dessus).

C'est tout récemment que l'on a découvert que les corpus de la correspondance militaire privée se prêtaient à des analyses non seulement historiques mais également linguistiques (Jones 2002, 151). La lettre en tant que représentant par excellence de la communication privée est cependant bien illustrée par différentes recherches germanistiques depuis des années (cf. par exemple Ermert 1979) ; la recherche sur le savoir épistolaire et sa transmission dans des manuels est également bien attestée et depuis le XIX^e^ siècle, il y a des manuels spécifiques dédiés à la communication des soldats (Diekmannshenke 2011, 47)[24]. Néanmoins, les lettres les mieux étudiées, sont les lettres d'amour[25], les lettres à un éditeur ou bien les lettres de menace et de chantage, tandis que les lettres envoyées et reçues par les soldats ne sont que rarement étudiées (Diekmannshenke 2011, 47-48).

L'importance de l'émigration en ce qui concerne la production écrite des personnes de tout statut social a été confirmée par différentes études. Quelques travaux en linguistique germanophone montrent que les contextes de guerre peuvent également fonctionner comme un moteur de la production écrite (Schikorsky 1999, 23). Les motifs d'écrire varient entre justification, soulagement, conservation ou maintien de l'identité, ce dernier aspect étant particulièrement important (Schikorsky 2000, 451) ; lors de la guerre, la lettre peut aussi être comprise comme signe matériel de vie (Schikorsky 2000, 454).

Schikorsky (1992, 295) estime que la correspondance militaire est une source textuelle à laquelle on n'a prêté que peu d'attention jusqu'à présent, surtout dans la recherche linguistique. Elle consacre plusieurs de ses travaux à l'analyse de textes écrits pendant la guerre, comme la collection d'environ 130 lettres rédigées pendant la guerre franco-prussienne de 1870/71 par le couple Albert et Friederike Böhme issu de Braunschweig (Schikorsky 1999). Il s'agit d'une édition avec transcription diplomatique, sans coupures, ni modifications (Schikorsky 1999, 34). Cette publication, qui

[24] Pour un aperçu sur les manuels épistolaires entre 1880 et 1980 voir Ettl (1984).

[25] La lettre d'amour est étudiée par Wyss (2002 ; 2010) qui la conçoit comme texte appartenant aux écrits quotidiens. Elle analyse la forme et les fonctions des lettres d'amour aux XIX^e^ et XX^e^ siècles en se basant sur un corpus de plus de 5.000 lettres issues des archives de Zurich (Zürcher Liebesbriefarchiv, ZLA). Ces lettres s'inscrivent dans la pratique de la communication amoureuse tout en dépassant le cadre du quotidien (Wyss 2002, 86). Dans Wyss (2010) elle présente un aperçu de l'évolution du type de texte 'lettre d'amour'.

se situe dans une approche de la micro-histoire, est précédée par une introduction situant la correspondance aux niveaux historique, social et individuel, et qui fait ressortir le contraste de certains éléments narratifs avec la vision représentée dans des écrits officiels. Selon Schikorsky (1999, 23), il s'agit de la compilation la plus vaste d'une correspondance de guerre qui couvre toute la période de la guerre et qui ne présente que peu d'interruptions. L'expression linguistique et l'usage de la langue ne sont pris en compte que dans une moindre mesure : les lettres se caractérisent par une ambivalence entre une forte imprégnation de la langue parlée familière et une conscience des normes d'écriture qui se manifeste dans des formes surgénéralisées ou hypercorrectes (Schikorsky 1999, 28-29 ; Schikorsky 2000, 454-455). Le couple choisit par exemple des graphies comme *gedoch* 'jedoch', *Schlagt* 'Schlacht' ou *gemütlige* 'gemütliche' probablement car ils associent [j] avec une prononciation régionale et familière de [g] qu'ils cherchent à corriger à l'écrit (Schikorsky 2000, 455). Le choix des mots *Gattin* ou *Gatte* pour s'adresser à son époux ou son épouse correspond également à une volonté de s'exprimer dans un registre élevé (Schikorsky 2000, 455). L'extrait suivant d'une lettre d'Albert Böhme, apprenti menuisier, témoigne d'une écriture peu experte :

> Deinen mir lieben Brief von 22 dieses Monats habe Ich am Monntagabend den 26 Erhalten und mich recht gefreut das Du noch wohl und munter bist was mich anbetrifft bin Ich bis jetzt auch noch wohl und munter, Geliebte Friederike Ich hatte am Sontage 2 Briefe geschrieben einen an Dich und einen zuhaus und hatte sie am Nachmittag vortgeschickt und jegen Abend ging August Mieleke und Ich zu Bruder Wilhelm, wir sahen das seine Hand verbunden war Er hatte sich am Feuer beim Kochen verbrandt dan Erzählten wir uns ein wenig über unsere Familien angelegenheiten und dan gingen wir wieder nach unsern Lager zurück [...] Liebe Friederike sage zu Antonien Ich hätte das nicht so böse gemeint wie sie sich vielleicht denck, Ich hätte nach dem schon viele grüße von Ihr bekommen Liebes grehtchen Ich habe Dich im lesteren Briefe geschrieben das Ich das Pakeht erhalten habe, und meine freude sehr groß gewesen ist […] (Schikorsky 1999, 71).

La syntaxe paratactique semble imprégnée par la structuration orale, les consonnes doubles graphiques sont réduites (*verbrandt* 'verbrannt', *dan* 'dann'), les graphies substituent <f> à <v> (*vortgeschickt* 'fortgeschickt') et la segmentation des mots varie (*Familien angelegenheiten* 'Familienangelegenheiten'). En même temps, les graphies de Böhme montrent des surgénéralisations de règles qu'il a apprises mais qu'il ne semble pas avoir intériorisées complètement : la gémination de consonnes simples comme dans *Monntagabend* 'Montagabend', l'emploi de <h> pour l'allongement vocalique *Pakeht* 'Paket' et *Grehtchen* 'Gretchen' ou bien l'emploi de <ck> au lieu de <k> dans *denck* 'denk'. Des formules typiques de début de lettre sont répétées à l'intérieur de la lettre pour introduire une nouvelle thématique, par exemple *Liebe Friederike* (cf. ci-dessus) ou *Theure Gattin !* (Schikorsky 1999, 73), tandis que les techniques pour la structuration textuelle comme la ponctuation ou l'organisation en paragraphes ne sont que rarement appliquées (Schikorsky 2000, 454).

Dans une étude sur la stylistique de la correspondance militaire, Schikorsky (1992) identifie cinq stratégies linguistiques et pragmatiques à la base d'un corpus de

lettres écrites entre 1814 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Elle y observe un renversement des maximes de communication (information, vérité, pertinence, clarté, précision, cf. Grice 1975) qui résulte de l'opposition entre besoin de communication et incapacité de s'articuler par écrit. Les stratégies identifiées sont: dissimuler, banaliser, poétiser, phraséologiser, soigner son image (Schikorsky 1992, 301).

L'intérêt des lettres écrites pendant les temps de guerre pour l'histoire de la langue se retrouve chez Diekmannshenke (2011) qui, d'un point de vue plutôt thématique, observe l'usage linguistique au quotidien et, plus particulièrement, la réception de la propagande de la part de la population ainsi que son appropriation (Diekmannshenke 2011, 49-50). L'étude examine aussi les stéréotypes linguistiques et l'argumentation relevant du répertoire communicatif commun imprégné de l'idéologie nazie dans l'usage écrit des Allemands à la base des correspondances militaires de la Seconde Guerre mondiale. Les correspondances montrent une argumentation basée sur des stéréotypes lexicaux comme *le juif* ('der Jude') ou sur le topos de la légende du coup de poignard ('Dolchstoßlegende') (Diekmannshenke 2011, 50-54). Ces lettres relèvent d'une catégorie épistolaire à part entière et leur catégorisation reste encore à expliciter (Diekmannshenke 2011, 59). Diekmannshenke (2011, 53) souligne également l'importance des cartes postales, des journaux intimes ou des carnets de guerre pour la recherche sur la répercussion de la propagande dans l'expression linguistique individuelle.

La Seconde Guerre mondiale constitue également le cadre de l'étude d'Ott (2001), la seule analyse linguistique monographique qui se fonde sur un corpus de correspondances militaires. Il y applique une analyse holistique à 169 lettres de soldats de la Sarre, rédigées entre 1941 et 1944 sur le front de l'Est et à 149 rapports de la 'Wehrmacht' sur la campagne militaire sur le même front à la même période. L'objectif est d'identifier des structures récurrentes dans les deux types de textes. Cette approche sert également à déterminer des traditions discursives qui constituent les types de textes (Ott 2001, 285): d'une part, les scripteurs utilisent un vocabulaire stéréotypé, surtout en début et en fin de lettre, d'autre part, ils emploient des expressions familières régionales, comme par exemple *Jäb* pour *Jakob* (Ott 2001, 93) ou *dämpen*, expression régionale pour *fumer* (Ott 2001, 133). Parmi les stratégies illocutoires, l'auteur identifie les actes expressifs (par exemple saluer), assertifs (comme la description des batailles) et directifs (par exemple commander des objets ou de la nourriture) comme éléments constitutifs de la lettre militaire (Ott 2001, 283).

La seule étude linguistique sur la correspondance militaire de la Première et de la Seconde Guerre mondiale est due à Jones (2002), qui s'attache aux circonstances de production de ces lettres à travers une approche interdisciplinaire. Les lettres privées échangées entre le front et l'arrière sont écrites aussi bien par des gens ordinaires peu habitués au genre épistolaire que par des intellectuels familiers avec la rédaction des lettres. La structure et la réalisation linguistique diffèrent en fonction des auteurs et leur biographie (Jones 2002, 134). Ce sont surtout les lettres des auteurs n'ayant pas l'habitude de se servir de l'écrit dans leur quotidien d'avant-guerre qui

naissent des circonstances historiques : « Solche Briefe wären ohne den Krieg wohl nicht geschrieben worden. Die Ausnahmesituation erfordert von den Menschen kaum geübte Formen der Kommunikation. Deshalb wird die gewohnte Art des mündlichen Berichterstattens kurzerhand auf die schriftliche Mitteilung übertragen » (Jones 2002, 135)[26]. L'étude poursuit surtout une approche centrée sur la description thématique de la correspondance militaire et s'intéresse à la description de la situation de communication. Parmi les extraits de lettres présentées dans l'étude[27], il y a aussi des textes rédigés par des personnes issues de milieux modestes. Les deux extraits d'une correspondance conjugale de la Seconde Guerre mondiale suivants montrent que l'écriture est fortement marquée par la langue parlée[28].

> […] Liebe Muttie die guten Zeiten sind vorbei jetz muß ich auch nach vorne also liebe Muttie weis du bescheidt ich bin bei der 5 Kompanie heute Abend müssen wir nach vorne liebe Muttie mach Dir kein Kummer […] (Golovçanskij 1991, 264).

> Gott zum Grus und dir Liber Mann zur freide. Liber Mann wir deilen dir mit das wir noch alle Gesund sind das selbe winschen wir dir auch von ganzen Herzen […] Liber Mann Izt Grüst u Küst dich vielmals dein Libes u treies Weib dein Liebe Kinder dein Liber Vader Bitte Andword […] (Golovçanskij 1991, 277).

Les graphies présentent une prononciation relâchée (*weis* 'weißt', *jetz* 'jetzt'), elles sont influencées par des traits relevant probablement d'une prononciation régionale (*freide* 'Freude', *winschen* 'wünschen', *deilen* 'teilen') et elles réduisent souvent les graphèmes muets (*liber* 'lieber') ; de plus, l'organisation syntaxique semble suivre le flux verbal. Au niveau de la réalisation graphique, la segmentation des mots ne correspond pas toujours à l'orthographe (*das selbe* 'dasselbe') et des éléments purement graphiques comme l'emploi de majuscules peuvent ne pas être respectés ; quelques graphies enfin montrent des surgénéralisations, comme par exemple *bescheidt* 'Bescheid'.

Pour conclure ce bref panorama de l'écriture privée allemande, voici une carte postale écrite par Auguste Jeandon, agent de police alsacien mobilisé dans l'armée impériale[29].

---

[26] La corrélation que l'auteure établit entre le maniement compétent de la langue avec une expression linguistique élégante et un esprit éveillé qui remet en question la guerre elle-même (Jones 2002, 135) semble au moins problématique et devrait être nuancée.

[27] Les lettres utilisées pour l'étude proviennent d'autres collections de correspondances militaires publiées.

[28] Malheureusement, l'étude de Jones (2002) présente seulement les textes sans en décrire plus en détail les caractéristiques linguistiques. Pour attirer l'attention sur l'intérêt de ces textes, nous en mentionnons à titre d'exemple quelques traits importants.

[29] Cette carte postale fait partie d'un fonds qui contient également des documents en français. La correspondance de la famille Jeandon constitue, avec d'autres fonds, le corpus d'analyse de ma thèse de doctorat *Le français écrit des peu-lettrés dans des ego-documents de la région frontalière franco-allemande pendant la Première Guerre mondiale*, qui observe les pratiques d'écriture des gens ordinaires.

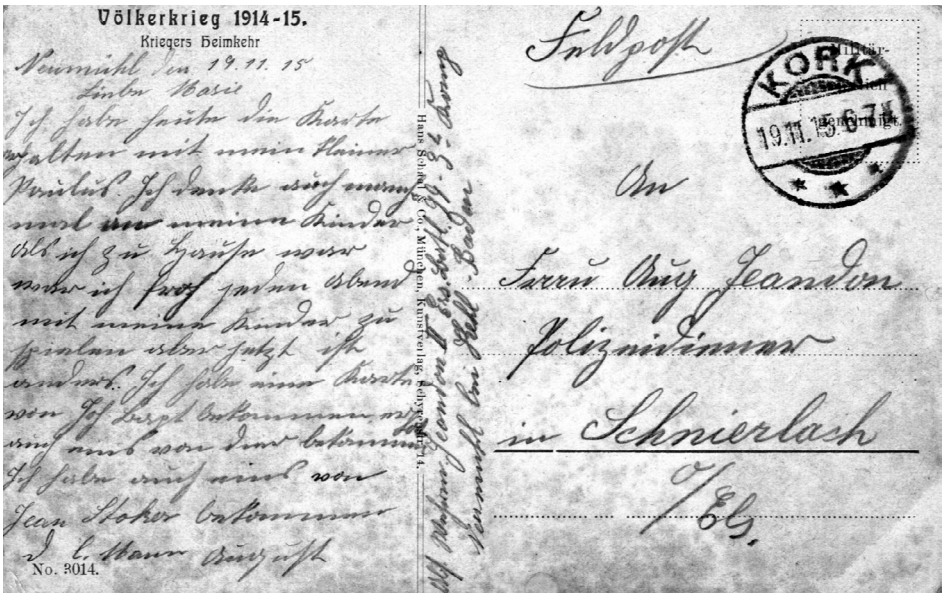

Neumühl den 19.11.15

Liebe Marie
Ich habe heute die Karte
erhalten mit mein kleiner
Paulus. Ich denke auch manche
mal an meine Kinder
Als ich zu Hause war
war ich froh jeden Abend
mit meine Kinder zu
spielen aber jetzt ist
anders. Ich habe eine Karte
von Joh Bapt bekommen er hat
auch eins von dier bekommen
Ich habe auch eins von
Jean Stoker bekommen
d[ein]. l[ieber]. Mann August[30]

L'histoire mouvementée des Alsaciens et des Lorrains et leur situation particulièrement compliquée lors de la guerre se reflète aussi dans leur compétence linguistique et le choix de langue. Une caractéristique particulière se manifeste dans le choix de

[30] Cette carte postale du fonds Jeandon est archivée dans les Archives municipales de Nancy, sous la cote 100_Num_134_002_019. Je remercie Pascale Étiennette, directrice des Archives municipales de Nancy, de m'avoir accordé l'autorisation de publier cette carte postale.

l'écriture latine pour les patronymes Jean Stoker et Jeandon ainsi que pour le toponyme Schnierlach face à l'écriture cursive allemande employée en général dans l'aire germanophone[31].

5. En guise de conclusion

Si l'on considère les études interprétatives sur les correspondances militaires de la Première Guerre mondiale, il est évident que la germanistique ne dispose que de quelques études plutôt isolées et ponctuelles. L'élaboration de larges corpus, le travail systématique sur ces textes et les analyses linguistiques détaillées de l'expression écrite des scripteurs, au-delà d'une analyse thématique des lettres, ne sont que partielles et restent souvent encore vagues. Ceci s'explique, d'une part, par l'histoire des intérêts de recherche que les germanistes ont portés vers la langue des ouvriers, les langues urbaines et les textes produits dans le contexte de l'émigration surtout au XIX^{e} siècle ; d'autre part, la Seconde Guerre mondiale semble souvent prendre le pas sur la Grande Guerre dans la perception populaire et scientifique allemande. La constitution de corpus en histoire et dans les archives du 'Museumsstiftung Post und Telekommunikation' pourrait être un point de départ pour les linguistes.

Si nous acceptons l'hypothèse de Schikorsky (2000, 462), selon laquelle les lettres privées de gens ordinaires se ressemblent du point de vue structurel, formel, thématique et stylistique à travers les époques beaucoup plus qu'elles se rapprochent des écrits de contemporains au statut social plus élevé, nous serions tentée de comparer, dans une perspective translinguistique, ces écrits produits en Allemagne et en France. Ceci requerrait, bien évidemment, encore un travail méthodologique et empirique du côté allemand.

Université de Heidelberg Lena SOWADA

6. Références bibliographiques

6.1. Sources numériques

Laboratoire PRAXILING (UMR 5267, Université Paul-Valéry Montpellier-CNRS), [2020]. *Corpus 14*, ‹http://www.univ-montp3.fr/corpus14/›, dernier accès 15.1.2020.

Lehmkuhl, Ursula, 2011. *Deutsche Auswandererbriefsammlung*, ‹www.auswandererbriefe.de›, dernier accès 16.1.2020.

Martineau, France, 2011. *Corpus de français familier ancien*, ‹http://polyphonies.uottawa.ca/corpus/i-corpus-de-francais-familier-ancien/›, dernier accès 15.1.2020.

[31] Les formes de l'alternance d'écriture et les différentes fonctions sont analysées dans Schiegg / Sowada 2019 ainsi que dans la thèse doctorale mentionnée ci-dessus.

Museumsstiftung Post und Telekommunikation, [2020a]. *Feldpost aus dem 18. und 19. Jahrhundert*, ‹https://briefsammlung.de/feldpost-19tes-jh/›, dernier accès 15.1.2020.

Museumsstiftung Post und Telekommunikation, [2020b]. *Feldpost aus dem Ersten Weltkrieg*, ‹https://briefsammlung.de/feldpost-erster-weltkrieg/›, dernier accès 15.1.2020.

Museumsstiftung Post und Telekommunikation, [2020c]. *Feldpost aus dem Zweiten Weltkrieg*, ‹https://briefsammlung.de/feldpost-zweiter-weltkrieg/›, dernier accès 15.1.2020.

Museumsstiftung Post und Telekommunikation, [2020d]. *Post von drüben. Deutsch-deutsche Briefwechsel zwischen 1949 und 1990*, ‹https://briefsammlung.de/post-von-drueben/›, dernier accès 15.1.2020.

Museumsstiftung Post und Telekommunikation, [2020e]. *« Das klingende Sonntagsrätsel » und die Briefe aus der DDR*, ‹https://briefsammlung.de/das-klingende-sonntagsraetsel/›, dernier accès 15.1.2020.

Schwender, Clemens, 2020. *Literatur / Bibliography*, ‹http://www.feldpost-archiv.de/05-literatur.shtml›, dernier accès 15.1.2020.

6.2. Collections de textes imprimées

Budde, Gunnila, 2019. *Feldpost für Elsbeth. Eine Familie im Ersten Weltkrieg*, Göttingen, Wallstein.

Dogramaci, Burcu (ed.), 2014. *In der Schlacht. Briefe des jüdischen Künstlers Bruno Jacob aus dem Ersten Weltkrieg*, Köln / Weimar / Wien, Böhlau.

Golovçanskij, Anatolij (ed.), 1991. *Ich will raus aus diesem Wahnsinn. Deutsche Briefe von der Ostfront 1941 - 1945. Aus sowjetischen Archiven*, Wuppertal, Hammer.

Landesverein Badische Heimat e.V. / Landesverband Baden-Württemberg im Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge e.V. (ed.), 2014. *« Solange die Welt steht, ist soviel Blut nicht geflossen ». Feldpostbriefe badischer Soldaten aus dem Ersten Weltkrieg 1914 bis 1918*, Ausgew., mitgeteilt und kommentiert von Marcel Kellner und Knud Neuhoff, Freiburg i.Br. / Berlin, Rombach, Schriftenreihe der Badischen Heimat, 9.

Meier, Reinhold (ed.), 1966. *Feldpostbriefe aus dem Ersten Weltkrieg (1914 - 1918)*, Stuttgart, Kohlhammer, Lebendige Vergangenheit, 2.

Prase, Eva / Lorenz, Stephan / Zwarg, Matthias (ed.), 2015. *Überlebe ich, so schreibe ich weiter: Feldpost aus dem Ersten Weltkrieg*, Chemnitz, Chemnitzer Verlag.

Reitz, Jürgen (ed.), 2013. *Musketier Adam Schmidt. Feldpostbriefe aus dem 1. Weltkrieg*, Gelnhausen, Wagner.

Schikorsky, Isa, (ed.), 1999. *« Wenn doch dies Elend ein Ende hätte ». Ein Briefwechsel aus dem Deutsch-Französischen Krieg 1870/71*, Köln / Weimar / Wien, Böhlau, Selbstzeugnisse der Neuzeit, 7.

Schüling, Hermann (ed.), 2012. *Kriegsbriefe des 1. Weltkrieges nebst einem Kriegstagebuch nach den Originalen in chronologischer Ordnung*, Gießen, Schüling.

Schwilk, Heimo (ed.), 2014. *Ernst Jünger. Feldpostbriefe an die Familie. 1915-1918. Mit ausgewählten Antwortbriefen der Eltern und Friedrich Georg Jüngers*, Stuttgart, Klett-Cotta.

Ulrich, Bernd, 1997. *Die Augenzeugen. Deutsche Feldpostbriefe in Kriegs- und Nachkriegszeit 1914 - 1933*, Essen, Klartext, Schriften der Bibliothek für Zeitgeschichte, 8.

6.3. Littérature secondaire

Abrashi, Teuta, 2016. « Der Erste Weltkrieg und die deutsche Sprachwissenschaft », *Studia Germanistica* 19, 5-22.

Arzberger, Steffen, 2007. « The choice between German and French for the German nobility of the late 18th century », *in* : Elspaß, Stephan / Langer, Nils / Scharloth, Joachim / Vandenbussche, Wim (ed.), *Germanic Language Histories 'from Below' (1700-2000)*, Berlin / New York, De Gruyter, Studia Linguistica Germanica, 86, 334-341.

Basler, Otto, 1914. « Die Sprache des modernen Arbeiters. Ein Versuch ihrer Darstellung », *Zeitschrift für deutsche Wortforschung*, 15, 246-270.

Conde Silvestre, Juan Camilo / Hernández Campoy, Juan Manuel, 2012. « Introduction », *in* : Hernández Campoy, Juan Manuel / Conde Silvestre, Juan Camilo (ed.), *The Handbook of Historical Sociolinguistics*, Malden, Mass. [*et al.*], Wiley Blackwell, Blackwell handbooks in Linguistics, 1-8.

Denkler, Markus / Elspaß, Stephan / Hüpper, Dagmar / Topalović, Elvira (ed.), 2017. *Deutsch im 17. Jahrhundert. Studien zu Sprachkontakt, Sprachvariation und Sprachwandel. Gedenkschrift für Jürgen Macha*, Heidelberg, Winter.

Diekmannshenke, Hajo, 2011. « Feldpostbriefe als linguistischer Forschungsgegenstand », *in* : Didczuneit, Veit / Ebert, Jens / Jander, Thomas (ed.), *Schreiben im Krieg. Schreiben vom Kriege. Feldpost im Zeitalter der Weltkriege*, Essen, Klartext, 47-59.

Ebert, Jens, 2007. « Private Mitteilungen als mediale Botschaften. Zur Veröffentlichungsgeschichte deutscher Feldpostbriefe », *in* : Glunz, Claudia / Pełka, Artur / Schneider, Thomas F. (ed.), *Information Warfare. Die Rolle der Medien (Literatur, Kunst, Photographie, Film, Fernsehen, Theater, Presse, Korrespondenz) bei der Kriegsdarstellung und -deutung*, Göttingen, V&R unipress, Schriften des Erich Maria Remarque-Archivs, 22, 261-269.

Ebert, Jens, 2010. « Die Bedeutung der Feldpost bei der Prägung des Kriegsbildes im 20. Jahrhundert », *in* : Glunz, Claudia / Schneider, Thomas F. (ed.), *Wahrheitsmaschinen. Der Einfluss technischer Innovationen auf die Darstellung und das Bild des Krieges in den Medien und Künsten*, Göttingen, V&R unipress, Schriften des Erich Maria Remarque-Archivs, 25, 207-216.

Ebert, Robert Peter, 1998. *Verbstellungswandel bei Jugendlichen, Frauen und Männern im 16. Jahrhundert*, Tübingen, Niemeyer, Germanistische Linguistik, 190.

Elspaß, Stephan, 2000. « Rheinische Sprachgeschichte von 1700 bis 1900 », *in* : Macha, Jürgen / Neuss, Elmar / Peters, Robert (ed.), *Rheinisch-westfälische Sprachgeschichte*, Köln / Weimar / Wien, Böhlau, Niederdeutsche Studien, 46, 247-276.

Elspaß, Stephan, 2002a. « Alter Wein und neue Schläuche ? Briefe der Wende zum 20. Jahrhundert und der Texte der neuen Medien – ein Vergleich », *in* : Schmitz, Ulrich / Wyss, Eva Lia (ed.), *Briefkommunikation im 20. Jahrhundert*, Duisburg, OBST, Osnabrücker Beiträge zur Sprachtheorie, 64, 7-31.

Elspaß, Stephan, 2002b. « Sprache und Geschlecht in Privatbriefen ‹ einfacher Leute › des 19. Jahrhunderts », *in* : Brandt, Gisela (ed.), *Bausteine zu einer Sprachgeschichte des weiblichen Sprachgebrauchs V. Vertextungsstrategien und Sprachmittelwahl in Texten von Frauen. Internationale Fachtagung. Dresden 10.-12.9.2001*, Stuttgart, Heinz, Stuttgarter Arbeiten zur Germanistik, 89-108.

Elspaß, Stephan, 2005. *Sprachgeschichte von unten. Untersuchungen zum geschriebenen Alltagsdeutsch im 19. Jahrhundert*, Tübingen, Niemeyer, Germanistische Linguistik, 263.

Elspaß, Stephan, 2007a. « ‹ Everyday language › in emigrant letters and its implications for language historiography the German case », *Multilingua. Journal of Cross-Cultural and Interlanguage Communication* 26/2-3, 151-165.

Elspaß, Stephan, 2007b. « A twofold view ‹ from below › : New perspectives on language histories and language historiographies », *in* : Elspaß, Stephan / Langer, Nils / Scharloth, Joachim / Vandenbussche, Wim (ed.), *Germanic Language Histories 'from Below' (1700-2000)*, Berlin / New York, De Gruyter, Studia Linguistica Germanica, 86, 3-9.

Elspaß, Stephan, 2012. « The Use of Private Letters ans Diaries in Sociolinguistic Investigation », *in* : Hernández Campoy, Juan Manuel / Conde Silvestre, Juan Camilo (ed.), *The Handbook of Historical Sociolinguistics*, Malden / Mass [et al.], Wiley Blackwell, Blackwell handbooks in Linguistics, 156-169.

Elspaß, Stephan, 2015. « Grammatischer Wandel im (Mittel-)Neuhochdeutschen – von oben und von unten. Perspektiven einer Historischen Soziolinguistik des Deutschen », *Zeitschrift für germanistische Linguisitk (ZGL)* 43/3, 387-420.

Elspaß, Stephan, 2017. « Einleitung : Deutsch im 17. Jahrhundert in alter und neuer Sicht », *in* : Denkler, Markus / Elspaß, Stephan / Hüpper, Dagmar / Topalović, Elvira (ed.), *Deutsch im 17. Jahrhundert. Studien zu Sprachkontakt, Sprachvariation und Sprachwandel. Gedenkschrift für Jürgen Macha*, Heidelberg, Winter, 9-18.

Elspaß, Stephan / Negele, Michaela, 2011. « Einleitung », *in* : Elspaß, Stephan / Negele, Michaela (ed.), *Sprachvariation und Sprachwandel in der Stadt der Frühen Neuzeit*, Heidelberg, Winter, Sprache - Literatur und Geschichte. Studien zur Linguistik/Germanistik, 38, 7-13.

Ermert, Karl, 1979. *Briefsorten. Untersuchungen zu Theorie und Empirie der Textsortenklassifikation*, Tübingen, Niemeyer, Germanistische Linguistik, 20.

Ettl, Susanne, 1984. *Anleitungen zu schriftlicher Kommunikation. Briefsteller von 1880 bis 1980*, Tübingen, Niemeyer, Germanistische Linguistik, 50.

Feuchert, Sascha / Riecke, Jörg (ed.), 2002. *‹ Im Eilschritt durch den Gettotag… ›. Oskar Singers Reportagen aus dem Getto Lodz (1942–1944)*, Berlin / Wien, Philo.

Graser, Helmut, 2011. « Quellen vom unteren Rand der Schriftlichkeit – die Stimme der einfachen Leute in der Stadt der Frühen Neuzeit ? », *in* : Elspaß, Stephan / Negele, Michaela, (ed.), *Sprachvariation und Sprachwandel in der Stadt der Frühen Neuzeit*, Heidelberg, Winter, Sprache - Literatur und Geschichte. Studien zur Linguistik/Germanistik, 38, 15-48.

Grice, Herbert Paul, 1975. « Logic and Conversation », *in* : Cole, Peter / Morgan, Jerry L. (ed.), *Speech acts,* Syntax and Semantics*,* 3, New York, Academic Press, 41-58.

Grimberg, Martin / Hölscher, Thomas, 1989. « 'Als ob man spräche'. Die private Korrespondenz », *in* : Grosse, Siegfried / Grimberg, Martin / Hölscher, Thomas / Karweick, Jörg (ed.), *«Denn das Schreiben gehört nicht zu meiner täglichen Beschäftigung». Der Alltag kleiner Leute in Bittschriften, Briefen und Berichten aus dem 19. Jahrhundert. Ein Lesebuch*, Bonn, J.H.W. Dietz Nachf., 89-150.

Grosse, Siegfried / Grimberg, Martin / Hölscher, Thomas / Karweick, Jörg / Kuntz, Helmut, 1987. « Sprachwandel und Sprachwachstum im Ruhrgebiet des 19. Jahrhunderts unter dem Einfluss der Industrialisierung », *Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik* 54/2, 202-221.

Grosse, Siegfried, 1989. « Vorbemerkung », *in* : Grosse, Siegfried / Grimberg, Martin / Hölscher, Thomas / Karweick, Jörg (ed.), *«Denn das Schreiben gehört nicht zu meiner täglichen Beschäftigung». Der Alltag kleiner Leute in Bittschriften, Briefen und Berichten aus dem 19. Jahrhundert. Ein Lesebuch*, Bonn, J.H.W. Dietz Nachf.

Hausmann, Frank-Rutger, 1998. *«Deutsche Geisteswissenschaft» im Zweiten Weltkrieg. Die «Aktion Ritterbusch» (1940 - 1945)*, Dresden / München, Dresden University Press, Schriften zur Wissenschafts- und Universitätsgeschichte, 1.

Horan, Geraldine, 2007. « Er zog sich die ‘neue Sprache’ des ‘Dritten Reiches’ über wie ein Kleidungsstück : Communities of Practice and Performativity in National Socialist Discourse », *Linguistik online* 30/1, 57-80.

Jones, Ilse-Angelika, 2002. « ‹ Ja, wir sind arme Schweine geworden… ›. Feldpostbriefe aus dem Ersten und Zweiten Weltkrieg », *in* : Schmitz, Ulrich / Wyss, Eva Lia (ed.), *Briefkommunikation im 20. Jahrhundert*, Duisburg, OBST, Osnabrücker Beiträge zur Sprachtheorie, 64, 125-158.

Kellner, Marcel / Neuhoff, Knud, 2014. « ‹ Ich schreibe halt so, wie ich’s sehe… › . Editorische Notizen zur Kriegsbriefsammlung des Landesvereins Badische Heimat », *in* : Landesverein Badische Heimat e.V. / Landesverband Baden-Württemberg im Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge e.V. (ed.), 2014. *» Solange die Welt steht, ist soviel Blut nicht geflossen « . Feldpostbriefe badischer Soldaten aus dem Ersten Weltkrieg 1914 bis 1918*, Ausgew., mitgeteilt und kommentiert von Marcel Kellner und Knud Neuhoff, Freiburg i.Br. / Berlin, Rombach, Schriftenreihe der Badischen Heimat, 9, 13-16.

Klenk, Marion, 1997. *Sprache im Kontext sozialer Lebenswelt. Eine Untersuchung zur Arbeiterschriftsprache im 19. Jahrhundert*, Tübingen, Niemeyer, Germanistische Linguistik, 181.

Klenk, Marion, 1998. « Briefe preußischer Bergarbeiter von 1816 bis 1918. Eine soziolinguistische Studie zur Arbeiterschriftsprache im 19. Jahrhundert », *in* : Cherubim, Dieter / Grosse, Siegfried / Mattheier, Klaus J. (ed.), *Sprache und bürgerliche Nation. Beiträge zur deutschen und europäischen Sprachgeschichte des 19. Jahrhunderts*, Berlin / New York, De Gruyter, 317-340.

Koch, Peter / Oesterreicher, Wulf, 1985. « Sprache der Nähe - Sprache der Distanz. Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Sprachtheorie und Sprachgeschichte », *Romanistisches Jahrbuch* 36, 15-43.

Krefeld, Thomas, 2015. « L’immédiat, la proximité et la distance communicative », *in* : Polzin-Haumann, Claudia / Schweickard, Wolfgang (ed.), *Manuel de linguistique française*, Berlin / Boston, De Gruyter (Manuals of Romance Linguistics, 8), 262-274.

Latzel, Klaus, 2014. « Feldpost », *in* : Hirschfeld, Gerhard / Krumeich, Gerd / Renz, Irina (ed.), *Enzyklopädie Erster Weltkrieg*, Paderborn, Ferdinand Schöningh.

Macha, Jürgen, 1994. « ‹ …Ich will nich ueber Ammireka nicht stronsen… › . Briefe von Eifel-Auswanderern als sprachhistorische Quelle », *in* : Nikolay-Panter, Marlene / Janssen, Wilhelm / Herborn, Wolfgang (ed.), *Geschichtliche Landeskunde der Rheinlande. Regionale Befunde und raumübergreifende Perspektiven. Georg Droege zum Gedenken*, Köln / Weimar / Wien, Böhlau, 516-533.

Mattheier, Klaus J., 1986. « ‹ Lauter Borke um de Kopp › . Überlegungen zur Sprache der Arbeiter im 19. Jahrhundert », *Rheinische Vierteljahrblätter* 50, 222-252.

Mattheier, Klaus J., 1988. « Das Verhältnis von sozialem und sprachlichem Wandel », *in* : Ammon, Ulrich / Dittmar, Norbert / Klaus J. Mattheier, Klaus J. (ed.), *Sociolinguistics – An international handbook of the science of language and society*, Berlin / New York, De Gruyter, Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft, 3/1-2, 1430–1452.

Mattheier, Klaus J., 1989. « Die soziokommunikative Situation der Arbeiter im 19. Jahrhundert », *in* : Cherubim, Dieter / Mattheier, Klaus J. (ed.), *Voraussetzungen und Grundlagen der Gegenwartssprache. Sprach- und sozialgeschichtliche Untersuchungen zum 19. Jahrhundert*, Berlin [*et al.*], De Gruyter, 93-109.

Mattheier, Klaus J., 1999. « La sociolinguistique historique : remarques préliminaires », *in* : Mattheier, Klaus J. (ed.), *Historische Soziolinguistik*, Tübingen, Niemeyer, *Sociolinguistica*, 13, 1-3.

McLelland, Nicola, 2007. « ‹ Doch mein Mann möchte doch mal wissen… ›. A discourse analysis of 19th-century emigrant men and women's private correspondence », *in* : Elspaß, Stephan / Langer, Nils / Scharloth, Joachim / Vandenbussche, Wim (ed.), *Germanic Language Histories 'from Below' (1700-2000)*, Berlin / New York, De Gruyter, Studia Linguistica Germanica, 86, 45-68.

Messerli, Alfred, 2002. *Lesen und Schreiben 1700 bis 1900. Untersuchung zur Durchsetzung der Literalität in der Schweiz*, Tübingen, Niemeyer, Germanistische Linguistik, 229.

Mihm, Arend, 1998. « Arbeitersprache und gesprochene Sprache im 19. Jahrhundert », *in* : Cherubim, Dieter / Grosse, Siegfried / Mattheier, Klaus J. (ed.), *Sprache und bürgerliche Nation. Beiträge zur deutschen und europäischen Sprachgeschichte des 19. Jahrhunderts*, Berlin / New York, De Gruyter, 282-316.

Milroy, James, 2001. « Language ideologies and the consequences of standardization », *Journal of Sociolinguistics* 5/4, 530-555.

Nevalainen, Terttu / Raumolin-Brunberg, Helena, 2012. « Historical Sociolinguistics : Origins, Motivations, and Paradigms », *in* : Hernández Campoy, Juan Manuel / Conde Silvestre, Juan Camilo (ed.), *The Handbook of Historical Sociolinguistics*, Malden / Mass [et al.], Wiley Blackwell, Blackwell handbooks in Linguistics, 22-40

Ott, Carsten Alexander, 2001. *Eine linguistische Beschreibung der historischen Textmuster. '(Saarländischer) Feldpostbrief' und 'Deutscher Wehrmachtbericht' anhand ausgewählter Zeiträume und Beispiele*, Frankfurt a.M., Peter Lang, Arbeiten zu Diskurs und Stil, 7.

Pickl, Simon / Elspaß, Stephan (ed.), 2019. *Historische Soziolinguistik der Stadtsprachen. Kontakt - Variation - Wandel*, Heidelberg, Winter, Germanistische Bibliothek, 67.

Rézeau, Pierre, 2018. *Les mots des Poilus. Dans leurs correspondances et leurs carnets*, Strasbourg, ÉLiPhi.

Riecke, Jörg, 2001. « Zur Sprache der Opfer des Nationalsozialismus. Oskar Rosenfelds Aufzeichnungen aus dem Getto Lodz », *in* : Brandt, Gisela (ed.), *Historische Soziolinguistik des Deutschen V. Soziofunktionale Gruppe und sozialer Status als Determinanten des Sprachgebrauchs. Internationale Fachtagung Rostock 25.–27.9.2000*, Stuttgart, Heinz, 237–254.

Riecke, Jörg, 2016. *Geschichte der deutschen Sprache. Eine Einführung*, Stuttgart, Reclam, Reclams Studienbuch. Germanistik.

Römer, Ruth, 1985. *Sprachwissenschaft und Rassenideologie in Deutschland*, München, Fink.

Romaine, Suzanne, 1982. *Socio-historical linguistics. Its status and methdology*, Cambridge [et al.], Univiversity Press, Cambridge studies in linguistics, 34.

Salmons, Joseph, 2012. *A History of German. What the past reveals about today's language*, Oxford, University Press.

Schiegg, Markus, 2015. « Der flexible Schreiber in der Sprachgeschichte : Grammatische Variation in süddeutschen Patientenbriefen des 19. Jahrhunderts », *Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik* 82/2, 169-205.

Schiegg, Markus, 2016. « Code-Switching in Lower-Class Writing : Autobiographies by Patients from Southern German Psychiatric Hospitals (1852-1931) », *Journal of Historical Sociolinguistics* 2/1, 47-81.

Schiegg, Markus / Sowada, Lena, 2019. « Script switching in nineteenth-century lower-class German handwriting », *Paedagogica Historica*, 1-20. DOI : 10.1080/00309230.2019.1622574.

Schikorsky, Isa, 1990. *Private Schriftlichkeit im 19. Jahrhundert. Untersuchungen zur Geschichte des alltäglichen Sprachverhaltens « kleiner Leute »*, Tübingen, Niemeyer, Germanistische Linguistik, 107.

Schikorsky, Isa, 1992. « Kommunikation über das Unbeschreibbare. Beobachtungen zum Sprachstil von Kriegsbriefen », *Wirkendes Wort* 42, 295-315.

Schikorsky, Isa, 1998. « Vom Dienstmädchen zur Professorengattin. Probleme bei de Aneignung bürgerlichen Sprachverhaltens und Sprachbewußtseins », *in* : Cherubim, Dieter / Grosse, Siegfried / Mattheier, Klaus J. (ed.), *Sprache und bürgerliche Nation. Beiträge zur deutschen und europäischen Sprachgeschichte des 19. Jahrhunderts*, Berlin / New York, De Gruyter, 259-281.

Schikorsky, Isa, 2000. « Briefe aus dem Krieg. Zur Schreibpraxis kleiner Leute im 19. Jahrhundert », *in* : Messerli, Alfred / Chartier, Roger (ed.), *Lesen und Schreiben in Europa 1500-1900. Vergleichende Perspektiven*, Basel, Schwabe, 450-465.

Schlieben-Lange, Brigitte, 1983. *Traditionen des Sprechens. Element einer pragmatischen Sprachgeschichtsschreibung*, Stuttgart [*et al.*], Kohlhammer.

Schmid, Hans Ulrich, 2017[3]. *Einführung in die deutsche Sprachgeschichte*, Stuttgart, Metzler.

Schuster, Britt-Marie, 2015. « Kriegsausbruch, Kriegs Ausbruch, KriegsAusbruch. On the possible connection between linguistic variation and age, based on personal journals from 1892 to 1944 », *in* : Gerstenberg, Annette / Voeste, Anja (ed.), *Language Development. The lifespan perspective*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, IMPACT : Studies in Language and Society, 37, 189-229.

Thun, Harald, 2011. « Die diachrone Erforschung der français régionaux auf der Grundlage des Corpus Historique du Substandard Français », *in* : Schlaak, Claudia / Busse, Lena (ed.), *Sprachkontakte, Sprachvariation und Sprachwandel. Festschrift für Thomas Stehl zum 60. Geburtstag*, Tübingen, Narr, 359-394.

Vandenbussche, Wim, 2006. « A Rough Guide to German Research on 'Arbeitersprache' during the 19th Century », *in* : Andrášová, Hana (ed.), *Germanistik genießen. Gedenkschrift für Hildegard Boková*, Wien, Praesens, Schriften zur diachronen Sprachwissenschaft, 15, 439-458.

Vandenbussche, Wim / Elspaß, Stephan, 2007. « Introduction : Lower class language use in the 19th century », *Multilingua. Journal of Cross-Cultural and Interlanguage Communication* 26/2-3, 147-150.

Voeste, Anja, 2015. « Tired mind or tired hand ? Linguistic changes in the private letters of a Baltic German nobleman », *in* : Gerstenberg, Annette / Voeste, Anja (ed.), *Language Development. The lifespan perspective*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins, IMPACT : Studies in Language and Society, 37, 166-188.

Willemyns, Roland / Vandenbussche, Wim, 2006. « Historical sociolinguistics : coming of age ? », *in* : Ammon, Ulrich (ed.), *Perspektiven der Soziolinguistik*, Tübingen, Niemeyer, Sociolinguistica, 20, 146-165.

Wyss, Eva Lia, 2002. « Fragmente einer Sprachgeschichte des Liebesbriefs. Liebesbriefe des 20. Jahrhunderts im Spannungsfeld von Sprach-, Kommunikations- und Mediengeschichte », *in* : Schmitz, Ulrich / Wyss, Eva Lia (ed.), *Briefkommunikation im 20. Jahrhundert*, Duisburg, OBST, Osnabrücker Beiträge zur Sprachtheorie, 64, 57-92.

Wyss, Eva Lia, 2010. « Der Liebesbrief zwischen Kunst, Alltagsschriftlichkeit und populärer Kultur. Zur Bestimmung und historischen Variation einer Textsorte », *in* : Arend, Helga (ed.), *„Und wer bist du, der mich betrachtet ?" Populäre Literatur und Kultur als ästhetische Phänomene. Festschrift für Helmut Schmiedt*, Bielefeld, Aisthesis, 351-373.

Young, Christopher / Gloning, Thomas, 2004. *A History of the German Language Through Texts*, London / New York, Routledge.

5. Annexe : matériaux complémentaires

En marge des *Mots des Poilus* de Pierre Rézeau. Commentaires et compléments.

Les mots des Poilus constitue une somme lexicographique de grande ampleur et d'une valeur scientifique exceptionnelle. Dans les pages qui suivent, je voudrais apporter quelques commentaires, compléments ou retouches mineurs, sans remettre en cause les mérites d'un ouvrage mené avec une grande rigueur.

1.1. Le *poilu* y est à l'honneur et l'article qui lui est consacré lui donne tout son lustre linguistique. Rézeau [660-661] souligne bien, en reprenant une remarquable citation de DauzatArgotG 73-74, un linguiste contemporain averti, attentif aux variations langagières, que « le civil, depuis 1914, a donné une nouvelle valeur au mot : le Poilu est désormais le soldat combattant (qui s'oppose à 'l'embusqué'), le héros qui défend notre sol » et Dauzat de suivre l'extension sociologique et géographique du terme, ce à quoi acquiesce à juste titre Rézeau, en y apportant sa contribution. Mais si *poilu* a triomphé, il ne doit pas faire oublier son concurrent malheureux *troufion*, qui n'a pas droit à une entrée dans l'ouvrage, en vertu du fait que son étude n'apporte rien de neuf à son histoire, telle qu'elle est décrite dans le TLF et EsnaultArgots. Pourtant si *troufion* est le parent pauvre de la lexicographie[1], il s'est bien vengé en étant toujours bien présent dans le même sens, celui de "simple soldat effectuant son service militaire", depuis plus d'un siècle. Les Poilus l'emploient aussi : « il y a eu, vers 2 ou 3 heures de l'après-midi, une longue et bruyante conversation entre soldats boches et *troufions* français » (PergaudLettres, 20 décembre 1914, dans L. Pergaud, *Œuvres complètes*, t.5, *Correspondance*, Paris, Club de l'honnête homme, 1975, p.248) ; « Rocher qui fait à Alençon son apprentissage de *troufion*. Dur métier à son âge et qui n'a pas l'air de lui plaire extrêmement » (PergaudLettres, 16 janvier 1915, p.273). Dès le début de la guerre, *troufion* a été évincé par *poilu*, éviction que Dauzat explique ainsi : « Plusieurs années avant la guerre, l'ouvrier parisien appelait plaisamment un homme quelconque un *poilu*, tandis qu'il nommait le soldat *troufion* : il entrait de l'ironie dans ce dernier mot, qui évoquait les recrues campagnardes, hébétées et balourdes, à la Polin. Avec la guerre, le *troufion* est devenu le *poilu* : toute une révolution en un simple changement de nom » (DauzatArgotG 1918, 51). Le TLF cite un exemple de Barbusse et date le mot de 1894 (EsnaultArgots < Virmaître 1894, p.296 : « *trouffion* : petit troupier (argot du peuple) ») mais déjà en 1887, on a : « *troufion*, m. (popular), soldier » (A. Barrère, *Argot and slang*,..., Londres, Whittingham, 1887, p.471).

[1] Le mot n'est pas dans le FEW et son étymologie n'est pas établi de façon convaincante.

1.2. Nombreux sont les mots ou expressions qui doivent à leur usage par les Poilus d'être passé dans la langue générale. On en trouvera un bon nombre dans l'ouvrage. J'en retiens un, particulièrement bien documenté ici, *carafe*.

1.2.1. L'article *carafe* s'ouvre ainsi : (argot de l'aviation) 1.1. *avoir la carafe* loc. verb., "avoir une panne (de moteur)"(1918), appuyé par *rester en carafe* loc. verb. "être immobilisé à la suite d'une panne de moteur" (1916), lui-même accompagné d'un emploi figuré (sans rapport avec l'aviation) au sens de "être délaissé (en parlant de filles restées seules)" (1915). L'historique note que ces attestations sont contemporaines des données antérieures, représentées en l'occurrence par Déchelette 1918, où on lit : « Carafe, f. Autom. *Rester en carafe*, rester en panne. Aviat. Les aviateurs disent dans le même sens : *Avoir une carafe, avoir la carafe*. Au figuré, *rester en carafe*, rester seul, attendre quelqu'un qui ne vient pas ».

1.2.2. Au fond, la section 1 des *Mots* confirme tout à fait l'article de Déchelette, qui cependant s'ouvre sur un domaine non représenté ici, le vocabulaire de l'automobile, auquel les aviateurs ont emprunté les locutions. De fait, Enckell 2017, auquel il est renvoyé, contient un exemple antérieur (1911, Tristan Bernard[2]) de *carafe* comme substantif autonome au sens de "panne (automobile)"[3], qu'Esnault avait relevé au sens de "panne (aviation)" en 1917[4]. Pour la première apparition du sens, on reste fixé à la date de 1896, fournie par EsnaultArgots qui donne « Le train part et je *reste en carafe* » (pop. 1896), mais l'exemple, à cette date, semble créé par Esnault[5] et la date, elle-même invérifiable, est prise à Chautard p.486 qui dit seulement : « *rester en carafe* (1896) seul » – dont la glose semble venir de l'emploi figuré de Déchelette – et explique que « c'est la position d'un client ne pouvant régler ses consommations, qui a les yeux fixés sur la carafe, réfléchissant au moyen de se tirer d'embarras ». Cette explication pseudo-étymologique, peut être appuyée par cette citation de V. Breyer, qui présente comme étant de l'argot courant *être en carafe*, « [pour traduire] la posture d'un monsieur qui s'est fourré dans une situation inextricable » (*L'Auto*, 21 novembre 1905, p.3, col.3) ; mais c'est là un développement secondaire, car Breyer rebondit – il le dit lui-même –, par une interprétation explicative, sur l'emploi fait la veille dans les colonnes du même journal, où on lisait : « J'ai bien vu le moment où il (le coureur cycliste) *restait en carafe* au dernier virage » (*L'Auto,* 20 novembre 1905, p.3, col.4). Le syntagme doit d'ailleurs beaucoup au journal *L'Auto*, qui l'applique très vite à l'automobile : « Tu te rappelles, le jour qu'on a *resté en carafe* sur la montée de Pougues, rapport au tuyau

---

[2] Nous verrons plus bas plusieurs emplois d'*en carafe* chez cet auteur dans les colonnes de *L'Auto*.

[3] Pour ma part, j'ai relevé quelques années plus tôt le sens de "panne (automobile)" : « C'est la belle '*carafe*', grogna Jacques, rien à faire » (*L'Auto,* 22 décembre 1907, p.1, col.1) ; « Cette fois ça y est bien, la *carafe* en pleine forêt à vingt kilomètres de tout patelin » (*L'Auto*, 10 novembre 1907, p.1, col.1).

[4] Aussi « *carafe*, panne » ds DauzatArgG.

[5] D'après les exemples anciens (v. infra), on attendrait plutôt « le train ne part pas et *je reste en carafe* ».

d'arrivée d'essence qui s'avait rompu » (*L'Auto*, 4 décembre 1907, p.1, col.1). Le même journal souligne même son emploi sous le titre : « Major Taylor *en* '*carafe*' », il ajoute : « Je suppose que tous nos lecteurs, surtout les Parisiens, connaissent aujourd'hui l'expression à la mode : *rester* '*en carafe*'. Pour ceux qui l'ignorent, nous dirons simplement que cela veut dire : rester en détresse ; rester pour compte » (*L'Auto*, 15 mars 1908, p.5, col.1).

1.2.3. On a très vite employé la loc. adj. *en carafe*, datée de 1917 dans *Les mots des Poilus*, mais qu'on lit antérieurement[6], toujours dans *L'Auto* : « 'En carafe' [immobilisé par un moyen de transport [ici un train] défaillant] dans les Alpes » (*L'Auto*, 17 novembre 1906, p.1, col.6) ; « une bicyclette '*en carafe*' [= "abandonnée"] » (*L'Auto*, 2 août 1907, p.5, col.1) ; « Nous nous étions arrêtés pour une petite réparation dans le garage le plus important d'une ville du Centre. La réparation devait durer deux heures. J'étais allé me promener dans la ville, avec cet état d'âme particulier du chauffeur '*en carafe*', qui fait les cent pas dans la rue principale, et cherche éperdument ce qu'il pourrait acheter dans les boutiques, afin de tuer le temps » (*L'Auto*, 19 août 1907, p.1, col.1) : « ils passent, sans daigner les voir, devant les voitures *en carafe*, et méprisent d'une façon générale l'immobilité, cet excès de lenteur (*L'Auto*, 9 septembre 1907, p.1, col.2, [Tristan Bernard]) ; « j'ai ma broche, mais, comme vous dites, vous autres, n'oublie pas surtout que je suis '*en carafe*' à l'hôtel » (*L'Auto*, 13 septembre 1907, p.1, col.2). *« 'En Carafe' »* [titre d'un article de Tristan Bernard qui se termine ainsi : « Plus tard, j'ai humilié bien des chauffeurs avec le récit de cette panne historique, et quand ils disent avec vanité qu'ils ont eu une heure, trois heures, six heures d'arrêt sur la route, je leur raconte négligemment que, tout petit, avant les autos, dans Dijon plein de neige, je me suis trouvé pendant quarante-huit heures *en carafe*, et même en carafe frappée[7]... » (*L'Auto*, 30 décembre 1907, p.1, col.1 et 2).

1.2.4. Le verbe pivot peut aussi changer, après *rester* (le plus ancien), on a eu souvent *laisser*, que la lexicographie n'a pas relevé, sauf DauzatArgG qui enregistre « *carafe (laisser en)*, laisser en plan » d'après le témoignage d'Antonin Duraffour. Antérieurement, on a : « Ils se contentent d'aller courir là où les prix les attirent, *laissant en* '*carafe*' les directeurs qui leur offrent des 20 ou 30 francs de premiers prix (*L'Auto*, 25 juin 1907, p.5, col.3) ; « On a l'air de ne plus en faire cas, de le *laisser en* '*carafe*' » (*L'Auto,* 26 mai 1908, p.3, col.5) ; « Je m'indigne avec juste raison de voir un simple galonné *laisser en carafe* des représentants de la nation sous le fallacieux prétexte d'aller prendre un verre » (*Le Rire*, 3 juillet 1909, p.4) ; « Je vous demande un peu si c'est raisonnable de laisser chanter toute une soirée des Alvarez et des Bréval pendant que nous autres, on nous *laisse en carafe »* (*La Vie parisienne*, 18 septembre 1909, p.688).

---

6 Déjà « *en carafe*, abandonné, inutilisé, usuel à Paris, dès 1903 » (EsnaultPoilu 133).

7 *Carafe frappée*, carafe dans laquelle l'eau a été congelée par le froid artificiel, très à la mode dans la seconde moitié du 19e siècle.

1.3. Au total, pour ce mot, comme pour bien d'autres, l'ouvrage de Rézeau fournit un instantané précis et précieux de l'usage. Il prend toute sa valeur en le comparant avec l'historique bien informé qui est donné en fin d'article, historique toutefois tributaire de l'état actuel de la lexicographie. On pourra regretter dans ce registre quelques omissions, dues au principe, d'ailleurs discutable et heureusement assez souvent négligé, de retenir surtout ce qui est absent des dictionnaires généraux particulièrement du TLF [10][8].

2.1. Ainsi, à côté de *popoter* (dep. 1844, attestation isolée)[9], *popotard* et *popotier*[10], dûment enregistrés, on attendrait que soit faite une place à *popote*, mot bien connu des Poilus, dans des sens variés, mal dégagés dans les dictionnaires.

2.2. Popote. Au sens, le plus ancien, celui de "cantine, organisation qui prend en charge les repas (ici des Poilus)", on a : « je trouve le colis de Marthe : fruits frais et confits, foie gras, chocolat. [...] Marthe est proclamée pour l'énième fois 'bienfaitrice de la popote' » (CazenavetteTournay, 5 février 1915) ; « Nous ambulons la moitié de la nuit, de Montvert, Pontoizeau et moi, à la recherche d'une *popote*. — Enfin on trouve, grâce à une brave femme qui veut bien nous accueillir » (PergaudCarnet, 23 mars 1915, ds L. Pergaud, *Mélanges*, 3e édition, Paris, Mercure de France, 1938, p.281) ; « D'abord celui [= le pinard] du ravitaillement, puis ensuite celui que notre *popote* achète aux coopératives du Wettstein avec ses propres deniers. Chaque jour, matin ou soir, quand c'est possible, des corvées se rendent au Wettstein où se trouvent les cuisines et nous rapportent 'la cuistance' et le 'pinard' [...] Ainsi, avec tous les suppléments que notre *popotte* fait acheter, nous réussissons à ne pas trop mal manger » (Grobon[11], 21 août 1915, p.104-105) ; « Nous avons notre *popote*, pour nous seuls. Nous touchons nos vivres à une Cie du 96e territorial et une dame du village, nous fait la cuisine » (AstrucRecoulesF, 8 octobre 1917) ; « La *popote* va bien, très bien même. C'est une 'jeune Alsacienne' qui nous fait la soupe et qui la fait très bien » (AstrucRecoulesF, 18 octobre 1917) ; « Je viens de couper du bois, une partie de la matinée pour notre *popote* » (AstrucRecoulesF, 27 novembre 1917) ; « l'intendance n'avait pu fournir que la ration ordinaire, et le ravitaillement privé n'existait pas. Notre pauvre chef de *popote* en était au désespoir » (L. de Grandmaison *Impressions de guerre*

[8] Je ne comprends pas bien le bien-fondé de l'indication : « TLF, repris de Frantext », récurrente dans maintes notices (par exemple, *anti-aérien*) ; on sait bien, et P. Rézeau mieux que d'autres, que Frantext est fondé à son origine sur les textes saisis pour le TLF et que le TLF a donc préexisté à Frantext. Rien d'étonnant donc à ce que des exemples donnés par le TLF se retrouvent maintenant dans Frantext.

[9] L'indication : « TLF (non daté : ex. de 1917...) » peut être corrigée et précisée. On lira en effet non 1917 mais 1907 et on en identifiera la source : *Gil Blas*, 3 octobre 1891, p.1 col.6 [D'Esparbès].

[10] Ex. supplémentaire : « Hier au soir quand nous avons été souper, Mr et Mme Bûche (*Busch*) (nos *popotiers*) et leur fils (un gamin insupportable d'ailleurs), jouaient tous 3 aux dominos. » (AstrucRecoulesF, 26 novembre 1917).

[11] « Visions de guerre de la vallée de Munster par Louis Grobon, Carnet de route d'un ancien combattant de la première guerre mondiale » ds *Annuaire de la Société d'histoire du val et de la ville de Munster*, 1964, p.92-111.

de prêtres soldats, 2ème série, Plon, Paris, 1917, p.203). C'est d'ailleurs proche du sens le plus anciennement attesté, dans la chanson *La popote* : « Dans nos petites villes, Des cuisiniers fameux Ont ouvert des asiles Aux garçons malheureux. La savante gargote Ne désemplit jamais. [refrain] Eh ! gai ! c'est la *popote* De nos gens de palais » (M. Desboutin, *Chansons et chansonnettes*, Paris, Plon, 1852, p.101-104). Ce sens de "cantine" précède sa spécialisation militaire[12], assez gauchement définie par EsnaultArgots : « "table commune" [off. en Kabylie, 1857]) » = « chaque table d'officier, chaque *popote*, comme on la nomme, a, chaque jour, quelque invité » (É. Carrey, *Récits de Kabylie : campagne de 1857*, Paris, Michel Lévy frères, 1858, p.93), confirmée par : « Les officiers charment les ennuis de ce séjour par la chasse, les promenades à cheval, et approvisionnent les *popôtes* (pensions de campagne) de lièvres, perdrix, cailles. etc. ; » et « mais enfin, il reste sur le carreau assez de lièvres pour ravitailler les *popôtes* d'officiers, dont la cuisine commence à être un peu maigre » (« Souvenirs d'un médecin sur le Sahara algérien, à la fin de l'année 1855 » dans *Revue de Toulouse et du Midi de la France*, t.18 (1863/2), p.131 et 365).

2.2.1. De là est née une construction *faire la popote* (*de*) "faire la cuisine (et gérer l'achat des provisions de bouche) (pour)" : « Depuis hier soir avec le copain de Millau nous *faisons la popote* des sous-officiers » (AstrucRecoulesF, 11 décembre 1914) ; « J'ai assez d'argent pour l'instant, d'ailleurs depuis que nous *faisons la popote* des sous-off. nous dépensons moins. » (AstrucRecoulesF, 22 décembre 1914) ; « Le lieutenant a demandé alors à Victor et au caporal de l'Hérault, avec qui je suis très bien, qui pourrait s'occuper de la cuisine des officiers. Immédiatement, j'ai été celui qui, des trois sections, faisait le mieux la cuisine et le lieutenant de répondre : 'Je vais proposer Astruc pour notre cuisine'. Aussitôt après le lieutenant me faisait appeler en me disant : 'Est-ce que vous accepteriez de *faire notre popote* ?' » (AstrucRecoulesF, 16 mai 1915) ; « Mon lieutenant est parti aux tranchées ce matin, le capitaine est ici alors pour *faire la popote* des deux c'est un peu plus de tracas. A 9 heures j'avais le dîner du lieutenant de prêt pour le lui envoyer pour 11 heures. A 11 heures j'ai fait dîner le capitaine. Je viens de faire le souper du lieutenant pour le faire partir à 3 heures et j'ai déjà mis en train celui du capiston pour 6 heures. » (AstrucRecoulesF, 7 juin 1915). Dès 1859 on a : « Les zouaves *faisaient leur popote* dans la gare, et la légion étrangère en gardait les abords » (Ch. Adam, *La guerre d'Italie : histoire complète des opérations*

[12] En voici une description en 1859 : « La 'popote', puisqu'il faut l'appeler par son nom, et que le terme est consacré, est l'association que forment, les soldats aussi bien que les officiers, pour faire 'bouillir la marmite', autre terme également consacré. A chaque halte, à chaque campement, la popote s'organise. L'intendance fournit le pain, la viande, le sel, le vin, le riz et le café ; c'est là le fond du repas pour les soldats comme pour les officiers. Si d'aventure un coq égaré ou quelque mouton sans asile rôde dans les environs, on ne lui refusera certes pas une place dans la marmite ou devant le feu » (*Le Monde illustré*, 6 août 1859, p.86). Le brigadier-fourrier, désigné par le capitaine pour la *popote des officiers*, a une responsabilité assez vaste : « C'était en 1899. J'étais alors brigadier-fourrier, à Sfax, au 4e spahis. J'étais bien noté et comme, en outre, je ne buvais pas, le capitaine adjudant-major m'avait désigné pour la *popote des officiers.* Vraiment, une bonne place. Le marché, les comptes, marquer les livres de la bibliothèque qui sortaient... (Benoit, *Atlant.,* 1919, p.22 ds TLF).

militaires dans la péninsule, Paris, Librairie populaire des villes et des campagnes, 1859, t. 1, p.329) et « Hier au soir, je voyais à Castiglione cinq ou six blessés autrichiens occupés à faire la cuisine devant un groupe de blessés français étendus à l'ombre sur une litière de paille. 'Vous avez donc fait des cuisiniers de vos prisonniers ? demandai-je à l'un de nos soldats. — Oh ! non, répondit-il, c'est chacun à son tour ; seulement, nous les avons priés de *faire la popote* aujourd'hui, parce que nous voudrions savoir ce que c'est que la cuisine allemande' » (E. Texier, *Chronique de la Guerre d'Italie*, Hachette, Paris, Hachette, 1859, p.279).

2.2.2. De la construction *faire la popote*, naît le substantif autonome *popote* au sens de "nourriture préparée" : « Les cuisines sont loin, mais la *popote* nous vient par chemin de fer Decauville sur wagon fourneau, la soupe arrive très chaude » (AstrucRecoulesF, 23 décembre 1916),

2.2.3. puis, par métonymie, *popote* "local où on l'on mange" : « La *popote* des Officiers est installée au rez-de-chaussée » (CazenavetteTournay, 23 novembre 1914) ; « je vais diner à la *popote* » (CazenavetteTournay, 9 mars 1915) ; « Trois bombes, dont une incendiaire, sont tombées en plein sur notre pacifique *popote* » (L. de Grandmaison, *Impressions de guerre de prêtres soldats*, Paris, Plon, 1916, p.54) ; « Ici belle installation, une maisonnette agréable, des lits de fer à une place, 1 ou 2 dans chaque chambre, *popote* particulière et la ville à côté » (AstrucRecoulesF, 7 octobre 1917) ; « Mais le plus bel éloge qui, à ma connaissance, ait été fait du lieutenant Régat, je l'entendis un jour à table, à la *popote*, alors qu'on espérait encore le sauver » (L. de Grandmaison, *Impressions de guerre de prêtres soldats*, 2e série, Paris, Plon, 1917, p.137) ; d'où *table de popote :* « Quelles bonnes fêtes innocentes nous avions connues, étroitement groupés autour de notre *table de popote* ! » (ID., ibid., p.204) ; « Au prochain repos, je retrouvai mon vieux Lorrain à notre *table de popote*, où j'eus même la chance d'être son voisin » (ID., ibid., p.276).

3.1. À côté des mots de large diffusion, les lettres des Poilus véhiculent aussi des mots très locaux. Un bon exemple est le mot *dédène* "eau de vie", daté de 1910, il est déclaré terme d'origine inconnue et le FEW 21, 498b l'enregistre comme tel, qui donne : « Ard. *dedenne* f. "eau de vie de fruits" BrunMskr, *dédaine* "mauvaise eau-de-vie" Vauch ». BaldingerEtym 3, n°5120 ne va pas plus loin mais ajoute une attestation de fr. rég. (1933, Champagne) : « "eau-de-vie" (« après avoir bu un petit verre de *dédaine* pour se donner du courage » Ch. Braibant, *Le Roi dort*, 290 (Denoël et Steele) », fournie par J. Chaurand aux DDL.

3.1.2. Pourtant l'étymologie en est connue depuis longtemps. Elle est déjà implicite dans un article, paru en 1928, dans la *Nouvelle revue de Champagne et de Brie.* G. Robert, « L'eau-de-vie d'aine à Reims au XVIIIe siècle », p.216-228, y écrit : « En Champagne, on ne distillait pas, comme en d'autres pays, le vin lui-même, trop recherché déjà, mais les marcs de raisin ou *aines* (en note : *Acinum* (grain de raisin) donne *aisne*, puis *aine*), après que le vin en avait été exprimé. L'eau-de-vie d'aine était déjà

appréciée dans la région, et vu son bon marché qui contrastait avec la cherté des eaux-de-vie de vin tirées d'ailleurs, elle était consommée à peu près exclusivement » Et il donne un texte de 1675 qui décrit la fabrication de cette *eau de vye*. Elle est nommée « l'eau-de-vie tirée du marc des raisins du pais », dans un avis signé des « doyen, docteurs, professeurs et apoticaires jurez » de Reims en date du 27 mars 1723, avis qui débouchera sur un arrêt du Conseil d'Etat du 6 juillet 1723 confirmant aux Rémois l'usage de distiller le marc de raisin. Et G. Robert (p.228) conclut : « Le droit de distiller les marcs ne paraît plus avoir été contesté par la suite. Les Rémois et les vignerons de la Montagne continuèrent à fabriquer l'eau-de-vie d'aine... et à la consommer. Elle n'a pas disparu depuis lors, mais les usages en sont moins variés qu'au XVIIIe siècle. L'usage interne a prévalu, et pas sous forme de remèdes. Comme leurs devanciers, les contemporains trouvent toujours la *dédaine*, ainsi qu'on l'appelle familièrement, nécessaire pour les soutenir et les réjouir dans leurs travaux ».

3.1.3. On lit *eau-de-vie d'aine* en 1903 dans C. Heuillard, *Etude sur le patois de la commune de Gaye, canton de Sézanne (Marne)*, Ste-Menehould, 1903 s.v. *aîne*, où on lit : « *aîne* m. marc de raisin ; *eau-de-vie d'aine* : eau-de-vie de marc. — Bas latin, *acinus*, pépin de raisin ». *Eau-de-vie d'aines* et *dédaine* se lisent conjointement en 1931 : « Avec les marcs de raisin on faisait *l'Eau-de-vie d'Aines*...vignerons et laboureurs prenaient avec plaisir leur petit verre de *Dédaine* avant d'aller à leur travail » (O. Guelliot, *Géographie traditionelle et populaire du département des Ardennes*, Paris, E. Nourry, 1931, p.247). On citera aussi ce passage éclairant : « En plus des fruits, on distille parfois au village, les '*Aines*', c'est-à-dire les marcs provenant de la fabrication du cidre, après leur fermentation. L'on donne au produit obtenu le nom '*d'eau-de-vie d'aines*'. On dit souvent que l'on va 'boire une *dédaine*', terme s'appliquant, d'ailleurs, par extension, à toute eau-de-vie distillée sur place. [...] Un écrivain ardennais, Jean Rogissart, dans la Revue « L'automobilisme ardennais » n°83 de Mars-Avril 1952, traite incidemment le sujet, dans un article de tête intitulé « Hostelleries d'Ardenne » L'auteur, décrivant les ressources et spécialités gastronomiques de la région, s'exprime ainsi : "Sait-on qu'il y eut longtemps, dans une humble auberge du Vouzinois, un authentique tableau, dessiné par Verlaine, un portrait où *l'eau-de-vie 'd'aisne*' luisait bleue dans le verre à gros... fond" » (‹ http ://ardenneaparis.free.fr/sorcy/eaudevie.htm ›). Le même site contient un glossaire du patois de Sorcy-Bauthémont près de Rethel (Ardennes), élaboré vers 1951-52, où on lit[13] : « *dédaine* (n.f.) : toute eau-de-vie fabriquée au village ».

3.1.4. L'évolution sémantique de *eau-de-vie d'aines* à *dédaine* se compare donc à celle d'*eau-de-vie de marc* "eau-de-vie faite avec du marc de raisin" (1793 dans TLF ; mais avant 1769, dans *Recueil des pièces qui ont remporté le prix de l'Académie royale des sciences depuis leur fondation jusqu'à présent*, t. 7, 1751-1761, Paris, Panckoucke, 1769 : *Quels sont les moyens les plus propres à porter l'économie à la perfection dans*

[13] ‹ http ://ardenneaparis.free.fr/index_js.htm ?H=600 ;W=800 ;M=%27AAP_MenSorcy.htm%27 ;P=%27sorcy/avertir.htm%27 ›.

les Verreries de France?, p.29), raccourci en *marc* “id.” (1879 dans TLF). Ces matériaux seront à ranger sous ACĬNUS dans FEW 24, 108.

4.1. Autre cas, bien localisé, *les Trois Filles* (s.v. *fille*) : il s’agit d’un nom de lieu, un paysage vu depuis la Motte, une colline dominant Vesoul, où est érigée une chapelle. Le curé-poilu, auteur de la lettre écrit : « Nous montons là-haut pour y jouir d’un coup d’œil unique. C’est le Ballon d’Alsace, autrement dit les trois points culminants qui s’élèvent très distinctement au-dessus de la chaîne des Vosges et que les habitants de Vesoul nomment ‘les trois filles’ ». Rézeau n’a pas retrouvé ailleurs cette appellation et n’exclut pas « une certaine confusion de la part de l’auteur ». En tout cas le panorama, vu de la Motte, est bien observé, et c’est ainsi qu’on peut le voir sur tout le parcours entre Luxeuil et Vesoul. Il s’agit d’un groupe de trois sommets arrondis, que l’on voit se détacher en arrière fond de la première ligne bleue des Vosges, réunissant, de gauche à droite, le Ballon de Servance (1216 m. à 53 kms), le Ballon Saint-Antoine (1033 m. à 51 kms) et un massif constitué de trois mamelons, dont la Planche des Belles Filles (1146m. à 49 kms) est l’élément central, d’où peut-être ce nom des *trois filles*. Quant à la confusion, consistant à citer le Ballon d’Alsace, invisible depuis la Motte, masqué qu’il est derrière le Ballon de Servance, on peut l’attribuer, soit à l’auteur de la lettre, soit à son guide local ; elle fait intervenir un lieu particulièrement symbolique, puisqu’il marque la frontière franco-allemande depuis l’annexion de l’Alsace et porte en son sommet une vierge en bronze polychrome, ex-voto de 1860, et une statue de Jeanne d’Arc symbolisant l’attachement des Français à l’Alsace, inaugurée en 1909. En tout cas, cette désignation de « les trois filles », que je n’ai jamais entendue, cadre bien avec le paysage en question.

5.1. Plusieurs fois l’ouvrage permet de mettre la puce à l’oreille pour détecter un régionalisme, déjà médiéval. Ainsi *ballonge* “benne ovale dans laquelle on déverse le contenu des hottes de vendange”, donné comme bourguignon et relevé en Côte d’Or. Le mot médiéval est donné comme bourguignon dans le FEW 5, 411a. Il est enregistré sans marque régionale dans le DMF, dont les deux exemples se localiseraient en Bourgogne (1363) et Dijon (1444). Or l’attestation « dijonnaise » de 1444 (que le DMF a reprise aussi à Gdf, mais qu’il convient de citer comme *Ecorch. Ch. VII*, T., 1444, 349) concerne Sainte-Marie-en-Chaux, près de Luxeuil, et on lui adjoindra « pluseurs arches, cuves, *bellonges* à gouverner vin » (*Ecorch. Ch. VII*, T., 1444, 376), qui concerne Ailloncourt près de Luxeuil aussi, deux localisations en accord avec les formes patoises relevées à Gruey, Brotte et Luxeuil dans FEW 5, 411a. Le mot est donc, à l’origine, tout autant comtois que bourguignon. Pour le moyen français, à la citation unique du DMF tirée d’*Invent. mobiliers ducs de Bourg.* P., t.1, 1363, 5, on peut joindre d’autres formes tirées du même volume : *ung balange* (1377, 549), *une belonge* (1363, 18 et 1364, 31) ; on ajoutera *beslonge* (1397, Dijon ds G. Ferrand, « Le greffier, les jurés tauxeurs et les experts : l’inventaire après décès et sa mise en oeuvre à Dijon à la fin du Moyen Âge (1389-1588) » ds L. Feller et A. Rodríguez (éd.), *Expertise et valeur des choses au Moyen Âge. II – Savoirs, écritures, pratiques,* Madrid,

Casa de Velázquez, p.265, 2016). On lit aussi dans DC s.v. *berlongus* : « Certains vielz cuveaulx et *berlongues* appareilloient pour vendanges » (1387, à localiser [mais sûrement pas parisien, contrairement à ce qu'on lit dans FM 11,130], Arch. JJ 131, pièce 15). Certes, le vignoble bourguignon a fait son succès et c'est ainsi que le mot a pu être relevé très sporadiquement dans le Centre et jusqu'en Saintonge à époque moderne.

6.1. Mais les régionalismes ne sont pas toujours aussi précisément localisables. *Faire les dents longues à qqn* "donner des envies à qqn", est attesté, en 1915, dans la Marne, mais sous la plume d'un fin lettré, le latiniste L. Hermann. La locution se retrouve en français d'Alsace et Rézeau l'a traitée avec des exemples modernes (2012-2014) dans son DRFA ; effectivement les blogs alsaciens en contiennent maints exemples à partir de 2006. On la trouve déjà en Alsace, en 1937 : « Devant notre maison les poilus campaient ; je m'approchais d'eux, curieux et inquiet. Ils me tendaient leurs mains engageantes, mais j'avais trop peur d'eux et me tenais à dix mètres. Une énorme tranche de pain blanc et un morceau de lard eurent raison de ma timidité, mais à peine avais-je saisi ma tartine que je me sauvais (ce n'était plus par peur, mais pour aller 'faire les dents longues' à mes frères et camarades). C'était si bon le pain blanc ! Je n'en aurais cédé une miette à personne » (M. Haedrich [natif de Munster] dans *L'Alsace française* : 10 janvier 1937, p.4).

6.1.1. L'Alsacien connaît en effet le tour *einem langi Zähn machen* « *lüstern machen* [= "aiguiser la convoitise chez qqn"] », attesté depuis 1895 dans le parler de Strasbourg. Mais le français connaît aussi *faire les dents longues,* dans le sens de "rendre affamé", qui n'est pas très éloigné de celui de "donner des envies à qqn", d'autant que l'expression est souvent employée dans une métaphore filée : « Toutefois, malgré ce brutal argument du fait qui légitime l'ouvrage [il s'agit des *Huguenots* de Meyerbeer] et lui imprime la sanction publique, la critique consciencieuse quoique réduite à la plus maigre curée, ne doit pas donner sa démission. Il lui reste quelques bribes ; elle doit les ramasser. Il faut bien qu'elle se soutienne pour pouvoir prendre plus tard sa part des festins que, dit-on, l'admiration se hâte de lui préparer. Les Huguenots lui *font les dents longues* ; gare à l'embryon avorté destiné à la dédommager de ce jeûne forcé » (*Revue du Théâtre* 8, 1836, p.220) ; « Que les agriculteurs se syndiquent ; qu'ils opposent association à association, journaux à journaux, pétitions à pétitions, agitation à agitation ; surtout qu'ils réclament pour l'agriculture, énergiquement bruyamment, sous toutes les formes et sans se lasser jamais, la mise sur le pied d'égalité avec le commerce et l'industrie. Leur devise doit être Opposition à tout ministère qui nous refusera l'égalité en s'opposant à la création de Chambres d'agriculture. Puisqu'on leur fait *faire les dents longues*, qu'ils osent du moins les montrer à qui mériterait de les sentir » (*La Croix*. *Supplément*, 23 octobre 1897, p.4, col.2) ; « M. Gambetta, en effet, n'est pas un homme, c'est une bande, c'est l'incarnation d'une faction de faméliques, à qui un jeûne longtemps prolongé ont *fait les dents longues* et aiguës » (*La Revue socialiste*, 20 février 1880, 116) ; « [un ermite d'une quarantaine d'années, a organisé à l'intention des femmes un pèlerinage très spécial]. Mais l'ermite se fit vieux, et le bon Dieu qui écoutait ses prières et donnait au bout de neuf mois des

fruits superbes à celles qui passaient neuf nuits à l'ermitage, fit la sourde oreille, et [...] le pèlerinage tomba en trois ou quatre années. Comme l'ermite faisait bonne chère, et mangeait à peu près ses revenus, il commença à *faire les dents longues*. Il se décida à prendre un collaborateur, un trimardeur de 28 ans, solide et bien planté, qui se convertit prestement et fit les prières sacramentelles à la place de l'ermite. L'ermitage reprit sa vogue [...]» (*La Calotte*, 20 janvier 1901, p.5, col.1) ; « Quant au Dr Foray, s'il était aussi assidu aux déjeuners de Mme Gravier, c'était tout simplement, parce qu'il les trouvait excellents. L'exil lui avait *fait les dents longues*, et l'estomac vide » (*Le Pays*, 11 mars 1903, p.3, col. 1).

6.1.2. Ces expressions continuent le plus ancien et très usuel *avoir les dents longues* « être affamé » (depuis Villon, v. DMF et TLF) ; en particulier un emploi comme « l'on a le temps d'*avoir les dents longues*, lorsqu'on attend, pour vivre, le trépas de quelqu'un » (Molière, *Médecin malgré lui* II, 2) montre qu'on peut passer du sens propre de « être affamé » à un sens figuré d'« avoir des envies ». Ainsi, faute d'avoir pu retracer l'histoire de l'expression alsacienne, on ne peut pas exclure que les formes françaises, qui semblent les plus anciennes, soient originales et qu'elles aient pu passer en Alsace et y rencontrer un succès durable.

6.2. Autre expression médiévale, le fameux *vin ferré* "vin chaud" (ici sous *ferré*). L'ancien français connaissait le *vin ferré*, dont le sens précis est sujet à discussion (v. TL 3, 1760 ; HenryŒn 2, 320-321) mais ce syntagme ne réapparaît qu'au 17e siècle, dans Nicolas Venette, *Traité du scorbut,* La Rochelle, Jacob Mancel & Louys Chuppin, 1671, p.203. Sa préparation est ensuite expliquée par Luca Antonio Porzio, *La medecine militaire ou l'art de conserver la santé des soldats dans les camps*, Paris, Briasson, 1744, p.326 : « On prépare ce vin, en y faisant tremper un morceau d'acier ou de fer pendant quatre ou cinq heures, & même davantage, si on veut qu'il ait plus de force », puis en 1755 par Malouin, cité par Rézeau : « *ferrer le vin*, c'est-à-dire y plonger du fer rougi au feu. *Le vin ferré* ainsi est bon pour raffermir les dents », d'où la définition classique : "vin dans lequel on a trempé un fer incandescent". Dans le cas présent, l'éditeur de la lettre a pourtant glosé *vin ferré* en ces termes : « vin et alcool ; *ferré* en rapport au *fil de fer* qui est l'une des appellations de l'eau-de-vie en argot militaire », ce qui pourrait être corroboré par «*fil de fer*, m., 1, Vin : « Ce vin est bien mauvais, c'est du vrai fil de fer », 81e t., 1915 ; — 2, Eau-de-vie ; camp de Ger, 1916-17. » (Esnault-Poilu 215) ; la glose de l'éditeur n'est donc pas invraisemblable. On notera d'autre part que l'auteur du passage cité est un lettré (inspecteur de l'enseignement primaire) et qu'il utilise la même formule que les auteurs du Moyen Âge, *bon vin ferré.*

6.3.1. Parfois, l'attestation ancienne est sans lien avec la forme moderne. C'est le cas de *noir, il fait noir comme terre* "(pour indiquer une profonde obscurité)", le caractère régional de la locution – je dirais non « locution » mais « expression »–, relevée ici en Loire-Atlantique et en Vendée, est souligné à juste titre ; elle semble assez caractéristique de l'Ouest, dressons-en un inventaire : « *il fait noir comme terre* ici » (H.-J. Etiennez, « Geneviève », dans *Journal des journaux*, janvier 1848,

p.234 [Nantes]) ; « *Il faisait tout noir, noir comme terre*, et ils ne voyaient pas à un pas devant eux. » (1856 « De Rezay et du Pays de Rais », dans *Revue des provinces de l'Ouest,* t. 4, 1856, repris dans P. Sébillot, *Petite légende dorée de la Haute-Bretagne*, Nantes, 1897, p.206) ; « Cape de Diou, s'écria soudain Olivier, sais-tu qu'*il fait noir comme terre* » (*Les Veillées chrétiennes*, 8 septembre 1864, n°63, p.286, col.3) ; « il *fait noir comme terre* » (*Le Pays*, 20 octobre 1864, p.3, col.3, [Charles Paul Aclocque alias Charles d'Amezeuil]) ; « *il fait noir comme terre* » (*Revue de l'Avranchin*, 1890, n°1, p.24 [Avranchin]) ; « le voilà descendu dans un souterrain *noir comme terre* » (*Revue des traditions populaires*, t.12, 1897, n°6, p.290 [Loire-Atlantique])[14] ; « *il faisait encore noir comme terre* » (*La Revue hebdomadaire*, t.10, 1937, n°41, 9 Octobre, p.158 [Raymonde Vincent, (Berry, près de Châteauroux)]) ; « *il fait noir comme terre* » (N. Dondel Du Faouëdic, *Voyages loin de ma chambre*, t. 1, Bouteloup/Téqui, Redon-Paris, 1898, p.12) ; « *Il fait noir comme terre* » (A.-J. Verrier et R. Onillon, *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou*, 1908, t.2, p.277) ; « *il faisait noir comme terre* » (Serge Laforest [= Serge-Marie Arcouët, Nantais], *L'escalade de Gaunce*, Paris, Fleuve Noir, 1969, p.112) ; « *noir comme terre* : nuit noire » (G. Vivant, *N'en v'la t'i' des rapiamus ! : glossaire de patois du pays nantais*, *Reflets du passé*, Nantes, 1980, p. 290) ; « *Il faisait noir, noir, noir comme terre* » (J. André, M.-J. Coulon, Cl. Naud, *À Grand-Lieu, un village de pêcheurs : Passay se raconte*, Siloë, Nantes, 2000, p.82) ; « Quelques vieilles maisons avec des bouts de couloirs, où *il fait noir comme terre* » (Ch.-A. Klein, *Le paysan dépaysé*, C.L.D., Chambray, 1982, p.63 [Sologne]) ; « Pour éviter qu'il ne *fasse « noir comme terre »*, comme disait mon père, on choisissait de préférence les périodes de pleine lune ou de premier quartier » (H. Mosset, *L'énigme du Trompe-Souris : chroniques et récits pour que vivent nos villages*, Nantes, Éd. du Petit véhicule, 1997, p.103 [Loire-Atlantique]).

6.3.2. Au contraire, le texte ancien cité par Rézeau, contenant seulement la locution adjectivale *noir comme terre,* daté de 1330-1340, qui est en fait de peu après 1297 = SLouisPathMirF 5 (1, 85), est hors de ce domaine et, à cette date, cette forme de la seule locution adjectivale est tout à fait isolée[15] (on dit d'ordinaire *noir come more, come arrement, come corbel, come cendr(é)e*, *come un deable, come pos)* ; elle ne réapparaît, toujours isolément, qu'au milieu du 17e s. Ces deux apparitions isolées sont donc sans lien avec l'expression *il fait noir comme terre.* On notera enfin cette élaboration littéraire : « J'ai bien dormi. D'un sommeil noir[16], *noir comme terre* et comme

[14] Se comprend comme « un souterrain [où *il fait*] *noir comme terre* ».

[15] Certes on lit bien *cheveulx noirs comme terre* ds RENÉ D'ANJOU, *Cuer am. espris* W., 1457, 162 et *cheveulx noirs comme tarre* ds RENÉ D'ANJOU, *Cuer am. espris* B. 406, éditions qui transcrivent le BnF fr. 24399, qui porte en réalité *noirs comme tacre*, comme l'avait bien lu le Comte de Quatrebarbes, *Œuvres du Roi René*, t.3, p.149, ce qui est aussi la leçon du ms. de Vienne 2597 (ds René d'Anjou, *Livre du cuer d'amours espris : texte et miniatures publiés et commentés* par O. Smital et E. Winkler, Vienne, Édition de l'Imprimerie de l'État autrichien, 1927, p.127 : « grosse poingnie de cheveulx, *noirs comme tacre* et longz d'une toise ou plus »). Ce *noir comme tacre* prendra place dans l'article *tacre*[2] "sorte de poix ou d'enduit noir" du DMF.

[16] Le thème du *sommeil noir*, associé à la mort, est commun à Th. Gautier et P. Verlaine.

elle, profond » (M. Sorgue, *Lettres à l'Amant*, Tome 1, 9 juin 1963), au premier abord étonnante chez un écrivain vivant dans la zone Castres-Albi-Toulouse, mais plus en accord avec l'Amant, François Solesmes, natif de Saint-Pompain (Deux-Sèvres).

7.1. À l'occasion, le mot puisé dans une lettre de Poilu, sous une apparence rurale, s'insère dans un fait idiosyncrasique, tel *dépomponner* "enlever les feuilles inutiles de la vigne pour favoriser le mûrissement des raisins". L'auteur de l'exemple unique du mot, « non retrouvé dans les sources consultées », Paul Voivenel, auteur par ailleurs prolifique, emploie plusieurs fois le mot[17] et le définit même ainsi, dans un emploi qu'il transfère à son domaine professionnel de neuropsychiatre : « nos émotions soulagent la sensibilité accumulée, l'émondent, la '*dépomponnent*', pour employer la délicieuse expression qui veut dire *couper les vrilles de la vigne* » (*Chronique Médicale*, 1920, p.297). De fait, c'est cette définition qu'il convient de choisir et qui s'accorde avec le mot *rognage*, que Voivenel donne comme le terme français et que le TLF définit s.v. *rognage* (Dans l'article ROGNER[1]) : "coupe de l'extrémité des sarments de vigne qui ont atteint une certaine longueur", avec cet exemple : « Le *rognage* a pour but de concentrer la sève dans la base des sarments afin de leur permettre de nourrir les raisins ».

7.2. Le mot *dépomponner*, clairement dérivé de *pomponner*, et sans rapport avec la vigne, existait antérieurement : « À ce moment la brillante charrue, toute *dépomponnée*, était sous le hangar, honteuse, délaissée, parmi les vieux outils et de vieux harnais » (E. Duranty, *Le malheur d'Henriette Gérard*, Paris, Poulet-Malassis et De Broise, 1861, p.323) ; « Enfin d'Hantrepont apparaît, très défrisé, très *dépomponné*, et mon œil inquisiteur aperçoit, par l'entrebâillement du pardessus soigneusement boutonné, un plastron chiffonné d'une nuance invraisemblable. » (*Gil Blas*, 31 mars 1897, p.1, col.5).

7.3. Dépomponner existera même ensuite : « Le pauvre lion était tellement affamé qu'il accepta d'être rasé, *dépomponné*, couvert de poils de chien » (O. de Bouveignes, *Sur les lèvres congolaises*, [1948 ?], Collection Lavigerie, 3e série, no 16, p.139) ; « Je passe devant une usine désaffectée convertie en château fort. Je la salue de mon heaume *dépomponné* et je tombe sur une carrière abandonnée » (J. Ch. Rémy, *La randonnée*, Paris, Stock, 1970, p.54) ; « La joyeuse veuve chantonne, se *dépomponne*, se prépare pour la nuit (M. Genève, *Le défunt libertin*, Paris, Barrault, 1989, p.38).

[17] On trouvera, sous la plume de P. Voivenel, d'autres exemples d'emplois figurés avec : « Difficile, incertaine, l'Histoire est faussée par des mécanismes évidents. — D'abord, offerte au fragile cerveau de l'enfant, elle est à la fois condensée et simplifiée. On la *dépomponne*. On ne laisse, des fruits, que les noyaux. Pour offrir une muraille nette, hostile au regard, on saccage la végétation et sa faune » (*L'Archer*, septembre 1930, p.381) ; « Autre chose que l'accoutumance *dépomponne* les phrases d'un soldat. Ici encore s'accentue la différence de la vie et de la littérature » (*L'Archer*, juin 1931, p.772) ; « N'oubliez jamais qu'un enfant trop sage est un enfant malade. Gardez- vous bien de le mettre en espalier, de couper ses vrilles, de le '*dépomponner*' : la vie ne s'en chargera que trop vite » (*L'Archer,* 1939, p.113).

8. On hésite moins à qualifier de régionalisme un mot d'un Poilu inconnu qu'un mot utilisé par un grand écrivain. Ainsi *place, être par les places* "être sens dessus dessous", est donné comme « caractéristique de l'Ouest » et « absent de la lexicographie générale » ; pourtant, on le lit déjà deux fois chez Balzac, le tourangeau : « Et M. Bongrand a raison, vous ne pourriez pas soutenir un pareil spectacle. *Tout est par les places*. On va et on vient partout comme dans la rue, les plus beaux meubles servent à tout, ils montent dessus, et c'est un fouillis où une poule ne retrouverait pas ses poussins » (1841/42, H. de Balzac, *La Comédie Humaine*, Tome III, *Ursule Mirouët*, éd. M. Bouteron, Paris, Gallimard, 1959, p.419) ; « On met les petits pots dans les grands, et *tout est par les places* dans la cuisine » (1842/1843, *Œuvres complètes de H. de Balzac*, t.6, *La Rabouilleuse*, Paris, Michel Lévy, 1869, p.275). Ce tour *tout est par les places* "est sens dessus dessous" avait été relevé en 1878, en Vendée, par Rézeau avec : « Le Père Fort était au lit. *Tout était par les places* à l'évêché et dans la maison des Pères, et l'émoi était dans la ville. On aime beaucoup le Père Fort. Le bruit de sa sérieuse indisposition s'est bien vite répandu dans Roseau et a jeté l'alarme dans la congrégation catholique » (*Journal d'Armand Massé*, éd. D. et P. Rézeau, 1, 81), et il se retrouve dans : « Au bahut *tout est par les places*. Va y avoir ein galas à s'en faire peter la berdouille (R. Onillon, « Discours du banquet du centenaire du lycée David-d'Angers », dans Revue de l'Anjou, 1906, p.425, repris dans Verrier/Onillon, t.2, 372b, aussi t.2, 151b s.v. *préparés* et 353b[18]) ; « *Tout est par les places*, je suis triflée comme quat' sous » (*La Revue hebdomadaire*, 20 octobre 1906, p.352 [Louis Haugmard]). L'ancienneté de cette forme est assurée par son usage au Québec, comme me l'indique Jean-Paul Chauveau, qui me cite : « par-les-places loc. adj. "en désordre" : *tout' mes affaires étaient par-les-places quand j'ai arrivé* » (Hosea Phillips, *Étude du parler de la paroisse Evangéline (Louisiane)*, Paris, Droz, 1936, p.97) et « *tout est par place* "tout est en désordre" » (ALEC 275 p 38, 84 [= région de Montréal]). Le Poilu brestois, en l'occurrence le lexicographe, G. Esnault, en présente donc une légère variante (sans *tout*), lui qui écrit « les papiers du curé la bibliothèque administrative de la mairie sont par les places ».

Le succès dans l'Ouest de cette expression est aussi confirmé par des variantes, avec d'autres verbes : *laisser tout par les places* "laisser tout sens dessus dessous", « il est si dérangé qu'il *laisse tout par les places* » (LeGonidec 1819, dans MélVarFr 3, 158) :

« *mettre tout par les places*, « faire de grands préparatifs pour recevoir qqn » » (Verrier/Onillon, t.2, p.123b s.v. *place*) ; et antérieurement : « Quelle ne fut pas ma surprise devant l'empressement et l'obséquiosité avec lesquels je fus reçue par la R. Mère Prieure et par ses religieuses ! [...] On *mettait tout par les places*, on bichonnait mes chevaux, on leur prodiguait avoine et caresses, pendant qu'on me servait, au parloir, un déjeuner tel que je n'en avais jamais vu ni sur ma table, ni sur la table des meilleurs hôtels que j'eusse fréquentés. » (*L'Aurore*, 30 novembre 1899, p.1, col.5 [Benjamin Guinaudeau, prêtre démissionnaire (= ? Guinaudeau, Jean Benjamin Ernest, natif de Saint-Michel-en-l'Herm, Vendée)] ; et, déjà relevé par Rézeau

[18] Et même dans la métalangue de Verrier/Onillon, t.1, 423a s.v. *gana* (*à*) : « A l'abandon, en désordre [...] 'Etre à gana', *tout est par les places* ».

(*Journal d'Armand Massé*, éd. D. et P. Rézeau, 2, 363) : *mettre tout par les places* « faire tout son possible, se mettre en quatre », avec : « L'aimable confrère *avait mis tout par les places* pour nous bien recevoir » (*Ibid*., 1, 71), « Il a le coeur dans la main : il *a tout mis par les places* pour nous recevoir (*Ibid*., 1, 410), « Dans tout mariage, il y a la demoiselle d'honneur ; si une jeune fille d'une case pauvre est appelée à remplir cette fonction, ses parents *mettront tout par les places* et se saigneront aux quatre membres pour pouvoir se procurer l'argent dont ils ont besoin pour la circonstance » (*Ibid*., 1, 102)

jeter tout par les places : « *être en foutillon*, « de mauvaise humeur, *jeter tout par les places* » » (Verrier/Onillon, t.1, 406a s.v. *foutillon*) et au Québec : « *Par*, « Au milieu ». Ex. Cet enfant *jette tout par les places* et par les fenêtres » (Dionne 1909, 480).

Ces expressions se rattachent à un sens ancien de *place*, celui de « sol d'une pièce d'habitation », dont le DMF (ajouts) donne un exemple assuré[19] : « Item o Hamon Brieut et Pierre Mesdet de curer et delivrer *la place de la chambre* desur la fosse des prisons de Lambale de la pierre, terre et sablon quy y estoint chaistz du relieff de la maczonnerie en fesant la reparacion d'icelle tour et prison et auxi curer le vis et le delivrer du relieff qui y estoit chaist » (*Comptes Lamballe* C.-L., 1436, 328[20]) et dont on trouve quelques autres attestations : « Le lendemain matin ledict Geolier trouua ledict Abbé mort, estandu sur la *place de la chambre* ou il couchoit (Jean Bouchet, *Les annales d'Aquitaine, faicts & gestes en sommaire des roys de France, & d'Angleterre, & païs de Naples & de Milan*, J. et E. de Marnef, Poitiers, 1545, f°122v°) ; « et estantz entrez au dict chapitre avons veu plusieurs coffres et armoires effoncees et les claveures levees et plusieurs lettres lacerees et rompues, espandues *parmy la place*, paroissant avoir este foulees avec les piedz (Saint-Brieuc 1592, ds J. Geslin de Bourgogne et A. de Barthelemy, *Anciens évêchés de Bretagne. Histoire et monuments. Diocèse de Saint-Brieuc* ; Paris/Saint-Brieuc, Dumoulin/Guyon, t. 1, 1854, p.385) ; « Au derriere desquels deux derniers logix, avons veu y avoir un apantif aiant six touaizes de longueur et deux touaizes de largeur, aussy ruiné de tout

[19] L'exemple « ladite fonture jettée parmi la place de la chambre d'icelli hostel en terre » (*Reg. crim. Chât*., II, 1389-1392, 216), glosé d'abord « milieu d'une pièce », définition corrigée en « sol d'une pièce d'habitation », me laisse incertain. Je dirais *parmi la place de la chambre* « au milieu de la pièce », puisqu'*en terre* signifie déjà « sur le sol ». Cf. encore : « Et ce lieu que le soir devant resambloit ung triumphe et maintenant et en si peu de temps estoit si desolé : les tables abatues d'un costé, les bancqs et les hetaulx renverséz parmy la salle, les otz separéz de la chair *par my la place* ou les chiens les rongoient et y prenoient leur refection » (LA MARCHE, *Triumphe dames* K.-B., p.1488, 60/63) ; « fist le cappitaine ranger tous les hommes d'un cousté les femmes d'un aultre et les enffans d'aultre et donna aux principaulx des hachotz es aultres des cousteaulx et es femmes des patenostres et aultres menues choses, puys gecta *parmy la place* entre les enffans des petites bagues et agnuz dei d'estaing desquelz firent une merveilleuse joye » (Jacques Cartier, *Relations*, éd. M. Bideaux, Montpellier, PUM, 1986, p.155).

[20] Un exemple antérieur, concernant des travaux semblables, avec : « Item a Hamon Brieut et Pierres Mesdet pour avoir curé et delivré *la place de la chambre* desur la fosse des prisons de Lamballe de la pierre, terre et sablon qui y estoint chaistz du relief de la la maczonnerie et auxi curé et delivré ycelle fosse de la pierre et terre qui y estoint choist par cause de l'abatue d'icelle tour sellon le devis d'une cedulle de ce feste du dabte du XIIe jour de decembre (1422) : VII l. » (1422 ds *Comptes Lamballe* C.-L., 1436, 260 n.58).

boys de cherpante, *par la plasse*, terrasse et couverture, n'y restant que les murailles […] » (Vannes 1614, ds A. Guyot-Jomard, « La fin des résidences ducales, tours, forteresses, manoirs et châteaux », *Bulletin de la société polymathique du Morbihan,* 1889, p.268)[21]. J'ajoute même, ce qui peut paraître plus surprenant, deux passages de lettres de Mme de Sévigné : « Mme de Longueville, Mme de Gamaches pleuroient de tout leur cœur. La Gêvres avoit pris le parti des évanouissements ; la Brissac de crier les hauts cris, et de se jeter *par la place* » (5 février 1672) ; « À certains endroits vous jetterez le livre [du P. Maimbourg] *par la place* » (1er déc. 1675). On notera aussi l'emploi du verbe *jeter*, que nous avons vu plus haut dans l'expression *jeter tout par les places* « être de mauvaise humeur ». Le fait serait à mettre en liaison avec le fait que Mme de Sévigné séjournait souvent, depuis son mariage en août 1644, au château des Rochers-Sévigné, situé à proximité de Vitré en Ille-et-Vilaine, d'où elle écrira 297 lettres, dont celle du 1er décembre 1675. Nous ne quittons pas la Bretagne avec ce passage d'une lettre de P. Desforges-Maillard, natif du Croisic : « Despreaux, qui s'est à peine mis au lit, qu'éveillé au bruit affreux d'une troupe de Chats, il saute *en place*[22], il se promene dans sa chambre, il se remet au lit, il fait tout ce qu'il peut pour se procurer le sommeil » (*Mercure de France*, septembre 1726, p.1983).

9.1. Voici maintenant les remarques ponctuelles que j'ai réunies[23] :

agroumer (*s'*) "se pelotonner" est daté de 1915, on dira 1895 avec : « On a quand même attrapé la grippe tous les deux. On *s'agroume* près de la cheminée, comme deux petites [sic] vieux mais

[21] Je dois ces deux dernières attestations bretonnes à J.-P. Chauveau, que je remercie.

[22] Le contexte indique bien qu'il s'agit du plancher de la chambre, par opposition au lit ; cf. encore : « ma sœur est malade, elle a été toute la nuit *par les places* » (LeGonidec 1819, MélVarFr 3, 158).

[23] Menus détails. *Coiffer* lire : 14 décembre 1914 (et non 1917) ; *complanter* lire : AHP 6, 506 (et non 507) ; *égard* lire : dep. 1422, TLF (et non FEW) ; *faire* 362a (*faire malade* dans GuillMach, où ?) ; *fantaisie* lire : EsnaultPoilu 232 (et non 230) ; *grangeon*, le doc. de 1479, n'est que le résumé d'un acte et il n'est pas sûr que l'acte contienne effectivement le mot ; *grappé*, est probablement une « mauvaise lecture » pour *grappe,* dans une lettre, dont l'auteur lui-même reconnait qu'il écrit très mal, du fait de ses *doigts « grappés »*, mot mis entre des guillemets dont on ne sait s'ils sont de l'auteur ou de l'éditeur ; *guitoune*, le mot s'emploie encore, mais pas au sens de "tente", mais en celui de "petit abri" » ; *mignotie* plutôt "faiblesse de caractère, fait de se plaindre pour des riens" ; *misère*§4Hist. lire : *Courrier des Tribunaux* (au lieu de *Gazette des tribunaux*) ; *mochement* lire : Céline, 1936 (au lieu de Céline, 1926) ; *moucher*, dans « mfr. *moucher* "sauter hors de l'eau...", depuis Lar 1907 », l'indication mfr. est étrange ; *ours*, ex. coupé lire : « On m'a appris que le voisin était juteux, que veux-tu il doit faire l'ours et le montrant pour avoir des galons... » P. Cazenave, 1915 ; *passer* 602a 2.1. lire : *Quatrelles* (au lieu de *Quatrellys*) ; *patte,* 606b *patte-croche*, lire : t.1, 328 (au lieu de t.1, 528) ; *pelosse*, je ne vois pas l'attestation annoncée dans GdfC : *pelorce* de Gdf 6, 71b est un autre mot ; *pied* 631§8 l'exemple de DorgelèsAmiens appartient au paragraphe précédent ; *plus* 656§3 lire : en 1605 (au lieu de 1665) ; 657§7.2 lire : MoreuxRToulouse (au lieu de MoreauxRToulouse) ; *renforcir* dep. 1492, renvoyer au DMF (dep. 1372) ; *sacriste*, l'afr. *ca* 1250 ne se localise pas à Dijon, mais en Flandres ; *sarmenter* dep. 1508, renvoyer au DMF (dep. 1425-1450) ; *talure*, lire non pas Tulle (1297), mais Toul (1297), qui concorde mieux avec Metz (1336) ; p.940, Muenier lire : Coulevon (et non Courlevon) ; p.965, Pénet lire : Pénet, Martin (et non Max).

aussi qu'est-ce qu'il fait froid ! » (1895, Ardèche, dans Hélène Gimond, *Les cahiers de Sophie : notre grand-mère à tous* (éd. M.-J. Volle), Montmélian, La Fontaine de Siloé, 2005, p.219)[24]

année, *bonne année, bonne santé, le paradis à la fin de vos jours*, cette formule traditionnelle de vœux de nouvel an n'est pas datée ici ; pour ma part, j'ai trouvé un texte de 1726, montrant, par le commentaire ironique qui l'accompagne, qu'elle était déjà traditionnelle alors, et sous une forme approchante : « Je vous souhaite, mon Révérend Père, *une bonne et heureuse année, accompagnée de plusieurs autres, avec l'accomplissement de tous vos souhaits, et le Paradis à la fin de vos jours*. Ah ! diroit un autre que vous, délicat hors de saison, l'élegant exorde pour un Eleve des Muses ! Ventre Apollon, quel début, suportable à peine dans les Lettres d'un Procureur, ou dans les complimens surannés d'une Grisette de la dernière volée ! » (*Mercure de France*, août 1737, p.1755 ; lettre de vœux de P. Desforges-Maillard, datée du 3 janvier 1726, et adressée au Père J.-A. du Cerceau)

as, passer à l'- "être supprimé", est daté de 1894 (FEW), on dira 1893 avec : « Et en attendant, il fait *passer 'à l'as*', comme une simple muscade, les revendications en question, toutes renvoyées au Sénat...aux calandes [sic] grecques » (*Le Grelot*, 18 juin 1893, p.2, col.4)

baver, *en – des ronds de chapeau*, "être dans une situation pénible" est daté de 1900 ; mais a été précédé par *faire déballer des ronds de chapeau* (*en zigzag*) "ennuyer" : « — un diable, (à une écossaise). — Mademoiselle veut-elle en suer une. — l'écossaise. — Tu me *fais déballer des ronds de chapeau en zigzag* ! » (*Revue comique normande*, 4 mai 1895, p.2, col.2) ; « Parce que ça me court sur l'haricot. — Le professeur n'ayant point compris le sens élevé de cette réplique, en sollicita une autre émise en meilleur français. — Eh ! bien, répartit l'autre, parce que *ça me fait déballer des ronds de chapeau* » (*Revue comique normande*, 12 février 1898, p.3, col. 2) ; « Quant à la poésie, affirmais-tu en propres termes, *ça te faisait déballer des ronds de chapeaux* » (*Le Travailleur normand*, 16 février 1896, p.2, col.2) ; aussi *roter, en – des ronds de chapeau* "être à la peine", est daté ici de 1914, on dira 1898 avec : « Le fait est qu'il devait *en roter des ronds de chapeau*, comme dit M. d'Haussonville » (*La Lanterne*, 20 janvier 1898, p.1, col.4)

bec, tomber sur un bec de gaz "éprouver une déception soudaine" est daté de 1914, on dira 1902 avec : « S'il y en a qui, comme vous dites, '*tombent sur un bec de gaz*', vous voyez que ce n'est pas le cas des « Aciér[ies] de Fr[ance] ». Mais n'exagérons pas. Les « Mines de Villefranche » ont fourni une surprise agréable ; cependant on est, malgré tout, resté loin, bien loin des promesses faites à cette époque. » (*Journal des finances*, 28 juin 1902, p.10, col.1) ; « Il espérait sans doute davantage, mais, suivant l'expression consacrée, il est *tombé sur un bec de gaz* en la personne de cette sournoise de Palette, qui avait probablement oublié de lui faire part de ses intentions conquérantes » (*L'Auto*, 22 octobre 1902, p.2, col.4 [course de chevaux])

bibi, ajouter *bibi lolo* "moi" : « Et comme c'étaient 3 sergents qui causaient ainsi et qu'ils n'entendent rien en anglais ils ont choisi tout de suite '*bibi lolo*' comme interprète » (AstrucRecoulesF, 25 décembre 1917). Depuis 1856 : « Dix de chance (il prend la dame de pique) et quarante de *bibi-lolo*, cinquante ! » (*Figaro*, 14 août 1856, p.2, col.3) ; de *bibi* "moi" (Enckell 2017, dep. 1855)

bouchon, mettre un bouchon à qqc "mettre une sourdine à" est daté de 1896 avec un renvoi à Chautard, qui n'est pas clair, on peut dire 1902 avec : « Tommy ne s'attendait pas à celle-là, et il riait aux éclats à l'absurdité d'une idée pareille sans parvenir à *mettre un bouchon à* sa gaieté » (*La Revue hebdomadaire*, mars 1902, p.437)

---

[24] Ajouter au FEW 4, 163b : bgât. [= DSèvres, région située au centre-ouest du département] a*groumer* et *s'agroumer*, v. a. et pr. synonymes d'*affouzeler* et *s' a.* [« *affouzeler* (*s'*), v. a., Se dit des animaus quand, tout en restant debout, ils rassemblent leurs pieds »] dans C. Puichaud, *Dictionnaire du patois du bas-gâtinais*, in RPh 7,172.

bout, ajouter *au bout droit de* « à l'extrémité de » : « En attendant, je suis *au bout droit de* mon tunnel dont j'ai fermé une partie avec une toile de tente » (CazenavetteTournay, 27 novembre 1914). Non répertoriée dans la lexicographie, cette loc. prép. est attestée depuis 1553 : « mais rentrons à ceste heure au grand corps de logis. *Au bout droit de* cestuy la, tourné vers Orient, doit auoir une allée voultée longue & large au possible » (*L'architecture et art de bien bastir du seigneur Leon Baptiste Albert, traduicts de latin en françois*, par Ian Martin, Paris, Keruer, 1553, f°184r°) ; au 19e siècle on a : « *Au bout droit de* cette aile principale, qui ne compte pas moins de 100 fenêtres et à laquelle on accède par un élégant perron central, en outre d'entrées nombreuses pour les différents services affectés au monument, se dresse énorme la cathédrale » (avant 1896, P. Verlaine, *Œuvres posthumes*, Paris, Messein, 1922, p.238) ; « un pignon complémentaire, mené par un autre pignon complémentaire mis *au bout droit de* B1 avec D5 comme intermédiaire » (*Revue de mécanique*, t.1, 1897, p.384)

bricoler v. tr. Hte-Garonne "solliciter, employer, occuper quelqu'un" pour « *je suis* à tout moment *bricolé* », qui est dit « construction absente en ce sens de TLF et de FEW 15/1, 285 », mais j'ai relevé (dans MélHilty 195-197), chez Balzac, divers emplois avec le sens de "tenir qqn comme avec une laisse", dont, en particulier : « Toutes [les femmes mariées] *sont bricolées* par les lois, en guerre avec leurs maris à propos de tout » (*Le Père Goriot*, 124)

brifton, faire le – "préparer à manger, faire la cuisine", est daté de 1915, on dira 1906 pour *préparer le brifton* : « Ben quoi ! C'est comme ça qu'tu *prépares le* '*brifton*' *?* — T'as dit que, pendant, la grève, on vivrait d'amour et d'eau fraîche. Je fais chauffer le rôti ! » (*Le Rire*, 23 juin 1906, illustré par une caricature représentant une femme nue, se chauffant devant son fourneau, apostrophée par son mari)

ajouter *cantonnement, au/en cantonnement d'alerte* "en état de vigilance maximum dans le lieu, proche de l'ennemi, où la troupe s'est installée temporairement" : « Pendant toute cette période, du 7 au 11 août, le groupe a été constamment sur pied, le soir *au cantonnement d'alerte*, les chevaux harnachés, les hommes couchant auprès d'eux, sans que personne puisse se déshabiller. (*Carnets de guerre d'A. Callies*, 1914-1918, retranscrits et commentés par E. Labayle, Château-Thierry, E. Labayle, 1999, p.531) ; « tout habillé comme un soldat *au cantonnement d'alerte*, il s'étendit sur son lit et souffla la bougie » (Alain-Fournier, *Le Grand Meaulnes*, éd. A. Rivière et Fr. Touzan, Paris, Garnier, 1986, p.190). Attesté depuis 1873 : « Quoique placé *en cantonnement d'alerte*, il [= le chef de la reconnaissance] ne s'était pas gardé avec soin » (É. Bouchet, *La guerre dans le Nord (1870-1871)*, Beghin, Lille, 1873, p.32). Ø ds TLF ; l'ex. d'Alain-Fournier est enregistré ds GLLF s.v. *alerte* 1, 116b avec la définition « l'état de danger lui-même annoncé par ce signal »

caouadji "café" est daté de 1878 (< EsnaultArgots), on dira 1877 avec : « le *caoudji* [sic] le café » (*La Petite presse*, 30 août 1877, p.3, col.3, L'argot du régiment)[25]

ajouter *capiston* "capitaine" : « Mon lieutenant est parti aux tranchées ce matin, le capitaine est ici alors pour faire la popote des deux c'est un peu plus de tracas. A 9 heures j'avais le dîner du lieutenant de prêt pour le lui envoyer pour 11 heures. A 11 heures j'ai fait dîner le capitaine. Je viens de faire le souper du lieutenant pour le faire partir à 3 heures et j'ai déjà mis en train celui du *capiston* pour 6 heures » (AstrucRecoulesF, 7 juin 1915)[26]. Le TLF dit en Remarque s.v. *capitaine* : On rencontre dans la docum. le subst. masc. *capiston*, arg. des casernes. Synon. de *capitaine* (cf. GYP, *Souvenirs d'une petite fille*, 1927, p. 228). EsnaultArgots dit s.v. *capiston* : « cav., 1881 ; sold.suisses, 1915 ; mais il est démodé en France dès 1910 » et EsnaultPoilu

[25] La date de 1878 ds EsnaultArgots vient de Rigaud1878, dont l'article de *La Petite presse* paraît être une source.

[26] On remarquera, chez ce Lozérois, l'emploi de *dîner* et de *souper,* avec les sens notés dans l'ouvrage, aux vedettes correspondantes.

54 cite s.v. *baigneur*: « Mon *capiston*, depuis cette affaire-là, je l'envoyais au bain toutes les fois que j'avais affaire à lui (48e t., 1916) »

casque, casque à mèche "bonnet de nuit" est daté de 1821, on dira 1819 avec: « Vous n'avez jamais vu, mes enfans, de chûte de diable d'opéra aux enfers plus cocasse, car Bobêche avait les quatre fers en l'air, son *casque à mêche* d'un côté » (J. Ph. I. de La Ramée, *Le farceur du régiment*, ou *A moi le pompon pour la blague. Débauche d'esprit militaire*, Delarue /Castiaux et Blocquel, Paris/Lille), [1819 cf. *Bibliographie de la France* 11 sept. 1819, p.324 n°3228])

casque à pique "casque militaire allemand" est daté de 1872, on dira 1857 avec: « au lieu du *casque à pique* que portent les officiers » (*Le Spectateur*: 28 septembre 1857). Le sens de "soldat prussien" est daté de 1877, on dira 1866 avec: « du reste, les Prussiens, on l'assure, exerceraient des représailles s'ils occupaient la ville libre, et il n'est pas impossible qu'on les y voie à la fin même de cette semaine. M. Sonmemann, le directeur de la *Nouvelle Gazette de Francfort*, serait particulièrement signalé, et l'on me dit que, pour sa sûreté personnelle, il devra faire ses paquets promptement s'il se montre aux portes du Taunus le moindre *casque à pique* » (*La Liberté,* 5 juillet 1866, p. 1, col.3)

cerise, se refaire la cerise "se rétablir", la date de 1903 dans EsnaultArgots, vient de Chautard. Or Chautard accorde cette date à *cerise*, synonyme de *cassis* "visage", non à la locution. Avant 1915, on a: 1912 « A son ami Durandard une boîte de farine lactée lui permettant de *se refaire la cerise* avant la prochaine campagne électorale » (*La Lutte sociale de Seine-et-Oise et des cantons de Pantin et Noisy-le-Sec*: 14 septembre 1912, p.3, col.2). Se *taper la cerise* (1915) est tout à fait contemporain, mais est plus orienté vers la bonne nourriture, de même que *se taper la cloche*[27].

cheveu, ajouter *se faire des cheveux* "avoir des soucis": « Je *me fais toujours des cheveux* dans ce sacré bureau « (BiolayBeaujolais, 2 mars 1915 ‹ http://www.ecobeauval.com ›). Enregistré dans le TLF avec une citation de Sartre; est attesté depuis 1886: « Un qui *se fait des cheveux* dans le métier militaire » (*Le Cri du peuple*, 12 mai 1886, p.3, col.4); « Un Lorrain qui *se fait des cheveux*,— Et sa payse qui les lui arrache » (*Le Cri du peuple*, 11 juin 1886, p.3, col.4)

colle, faites chauffer la colle loc. "(pour indiquer qu'il y a/aura de la casse)", est daté de 1899, on dira 1898 avec: « Mo v'là, que j'y dirai, on n'est pas l'Costot pour la peau; *faites chauffer la colle*, un coup de tête ou de savate et j'rentrerais dedans comme les rayons Iskes aux gabelous » (*La Lanterne*, 10 février 1898, p.3, col.2)

corde, ajouter *gros comme des cordes* "tombant de façon drue (dit de la pluie)": « Avec cela il a plu *gros comme des cordes* » (Volatier, 18 juin 1915, ds Henri Volatier. 1918. *Au Vieil-Armand, lettres de Henri Volatier, chasseur au 5e bataillon alpin, à sa fiancée*, publiées par G. Mouterde, S.J. Paris, G. Beauchesne). « Ce jour la la pluie et la neige ne nous avait pas quitté de piece *gros comme des cordes* » (QueyVersoye, D.Q., 146, 1916), attestation indirecte de *il tombe des cordes*, qui semble alors tout récent (et employé par les militaires), et n'est pas relevé ici[28]: « Lorsque, pendant l'été ou le printemps, il *tombe des cordes*, les hommes sont trempés jusqu'aux os si on les fait sortir en taille » (*Revue de cavalerie*, janvier 1913, p.536); « Il *tombe des cordes* » (août 1914, « Carnet du Lieutenant Bussy », dans *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, 1929, p.265)

coup, ajouter *un vieux coup* "un bon coup (dans divers emplois de *coup*)": « Mon brave coucou *en met un vieux coup* et je rattrape en deux minutes un Vickers anglais de chasse » (Deullin-Épernay, 24 octobre 1915). Élargissement d'*en mettre un coup* "faire un effort" (dep. 1885,

---

[27] Ce que Déchelette marque bien: s.v. « *Cerise*, tête, figure: *Se taper la cerise,* faire bombance. *Se refaire la cerise*; a) Manger; b) Reprendre bonne mine; c) Au figuré, gagner au jeu »; et s.v. « *Cloche*, tête. *Se taper la cloche*, faire bombance ».

[28] Cf. le plus récent, « *il pleut des cordes*, "il pleut très fort" » dans TLF, sans date ni citation.

EsnaultArgots) avec *vieux*, formant ainsi un renforcement, attesté depuis 1886 dans divers sens de *coup*: «En t'envoyant *un vieux coup* de cibouleau (*Le Cri du peuple*, 21 mai 1886, p.3, col.4); «Nous arrivons à la «Croix-de-Berny», où l'on déguste encore, et pour ne pas en perdre, l'habitude *un vieux coup* de bon vin blanc» (*Le Réveil républicain*, 7 juin 1896,p.2, col.3); «Nous en serons quittes pour boire ce soir, en guise de vin, *un vieux coup* de Château la Pompe» (*L'Ouest-Éclair*, 4 août 1901, p.1, col.3); «Hier, c'était autre chose. *Un vieux coup* de maître. Le cuirassé Jauréquiberry a abordé le contre-torpilleur Pertuisane» (*L'Aurore*, 1 juillet 1907, p.1, col.2); «le maire p.i. de Hanoi, soudain frappé d'*un vieux coup* de foudre [= tombé amoureux], était décidé à projeter son incandescence à ses pieds royaux» (*L'Avenir du Tonkin*, 12 juin 1911, p.1, col.5). ØTLF qui cite pourtant s.v. *wagon*: «le 'glamour' hollywoodien en prend un vieux coup!» (*Le Point*, 8 sept. 1980, p.124, col. 1)

courant d'air, hôtel du courant/des courants d'air, loc. nom. m. "(désignation plaisante d'un abri de fortune exposé aux intempéries)", est daté de 1913, on dira 1879 avec: «Attendez seulement que la bise soit devenue plus âpre, et que l'auberge des grands chemins ou *l'Hôtel des courants d'air* cessent d'être habitables» (*L'union conservatrice*, Le Journal de Saint-Jean-d'Angély, 5 octobre 1879, p.1 col. 4); en outre, «*l'Hôtel du courant d'air*» (*Courrier de Saône-et-Loire*, 20 mars 1908), «*l'hôtel des courants d'air*» (*Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire*, 10 août 1910), «Les anges, y porteront les osties, et Saint-Pierre y donnera la clef... de la chambre à *l'hôtel des courants d'air*! (*Le Louëtte algérois*, 29 janvier 1911, p.3, col. 2)

coureau "bras de mer", l'historique est à reprendre car le terme étudié, attesté au 13e s. [en fait ca. 1307] d'après le FEW 2, 1572a, est un tout autre mot, un nom de bateau, qui n'a rien à voir avec celui-ci, v. TL 2, 844, 4 et cf. FEW 2, 1571b §2

courioler, à *faire la courriole* "faire de nombreuses courses et commissions en toute hâte" Bordeaux 1979, ajouter *avoir la courriole* "avoir l'habitude de courir çà et là" Tarn 1985 avec:«je me souviens l'avoir rencontré plus d'une fois aux Martinels, car il *avait la courriole* et galopait volontiers les hameaux» (J. Escande, *L'Enfance de Clément*, Castres, 1985, Réédité en 2009 chez Château d'Escoussens éditions, p.59)

courir la guenille "rechercher les aventures galantes", est daté de 1917, on dira 1790 avec: «La rue Sainte-Appolline n'est occupée que par des blanchisseuses et des gens qui *courent la guenille* aujourd'hui, plus connus sous le nom de Membres du Comité des recherches [Le 21 octobre 1789, un Comité des recherches est créé par la municipalité provisoire de Paris pour enquêter sur d'éventuels complots]» (1790, *Lettres à monsieur le comte de B., sur la révolution arrivée en 1789, sous le règne de Louis XVI*, Volume 7, p.333); paraît être un euphémisme pour le plus ancien *courir la gueuse* (dep. 1808 d'après le TLF; mais déjà 1713, «parce que j'ai eu soin de remplir mon domestique de femmes laides et âgées, il s'amuse à *courir la gueuse*» Robert Challe, *Les Illustres Françaises*, éd. F. Deloffre et J. Cormier, Genève, Droz, 1991, 508)

coursière, chemin de coursière, le syntagme ne semble pas apparaître dans le DRF; il est attesté ici en 1916, on dira depuis 1888 avec: «le 26 août dernier, le cadavre d'une femme était trouvé près de la lisière du bois des Brosses, territoire de la commune de Joux (Rhône), à cinq mètres environ d'un *chemin de coursière* conduisant à Violay» (*Journal des débats politiques et littéraires*, 27 novembre 1888, p.2, col. 5); autres ex.: «...avait pris un *chemin de coursière*» (*Journal de Roanne*, 5 août 1900), «La croix de la Collonge, située sur le *chemin de Coursière* de la gare à Ambierle [Loire], a été visitée cette nuit par des bandits» (*La Croix*, 9 septembre 1909, p.6, col. 6)

coûter, je vous donne ça au prix/pour ce que ça me coûte "(pour signifier qu'on donne une information sous toutes réserves)" dep. 1882, a été précédé par *Je vous le donne pour ce que ça vaut*: «A l'Académie des sciences, le camphre, soumis à l'action de l'acide sulfurique, a donné un nouveau produit huileux qu'on propose d'appeler camphrène. *Je vous le donne pour ce que ça vaut.*» (*Courrier franco-italien*, 26 février 1857, p.3, col. 1); «M. Prévost-Paradol, qui

n'avait pas attendu pour faire parler de lui le bonnet d'académicien qu'il vient de s'enfoncer sur les yeux avant l'âge, est en voie de devenir célèbre, car déjà le sobriquet s'en mêle. On ne l'appelle plus maintenant que Prévost-Paradoxe. *Je vous le donne pour ce que ça vaut*, sans y attacher plus de prix. » (*Figaro*, 23 avril 1865, p.3, col.2) ;

couvre-pointe "couvre-lit", est daté de 1915, on dira fin du 18e s. avec : « literie : *1 couvre-pointe* 11 livres ; 1 couverte de laine, 5 livres ; » (fin 18e s., Landes, dans *Bulletin de la Société de Borda*, 1911, p.274) ; « un petit lit, deux matelas, couverture de laine, *couvre-pointe* en toile jaune » (Av. 1794, M. Blanc-Arpin, *La naissance d'une municipalité, Bonny* [Loiret]*1788-1794*, SER-BHAG, 1989, p. 76)

cran, *avoir du cran* "agir avec courage", est daté de 1914, on dira 1911 avec : « Sa crânerie a fait l'admiration des Italiens qui pourtant se piquent *d'avoir du cran* sur ce genre d'obstacles (*Le Sport universel illustré*, 28 mai 1911, p.345) ;

être à cran "être en colère", est daté de 1890, on dira 1880 avec : « mon linge *était à cran* [= « ma femme était en colère »] » (H. Brissac, *Souvenirs de prison et de bagne*, publié dans *La Justice*, 4 mai 1880, p.3, col.3, repris en volume, Paris, Derveaux, 1880, p.44) ; aussi « Ça fait rien, Génie all' *était à cran* » (*Le Tintamarre*, 25 juin 1882, p.6, col.1)

crève "état maladif", ajouter à Vichy, 1892 avec : « Cette pauvre Miette va attraper *la crève*, c'est sûr, dit mon oncle » (L. Lasteyras, *Mes grelots*, Vichy, Bougarel, 1892, p.223)

cruche, les bras en anse(s) de cruche "les bras écartés, mains posées sur les hanches", est daté de 1883 (pour « les deux mains en anses de cruche sur les flancs »), on dira 1843 avec : « Ce vêtement lui brisait *les bras en anses de cruche* et lui faisait une taille impossible » (*L'Opéra*, 15 janvier 1843, p.17) ; en outre : « arrondissant voluptueusement *les bras en anses de cruche* » (*Figaro*, 15 février 1857, p.2, col.3) ; « Joachim Spadrillagouz montait sur son âne, s'asseyait sur l'extrémité de sa croupe, jambes ballantes, *bras en anses de cruche*, et le faisait trotter à grands coups de pieds dans les flancs » (G. Salicis, *Contes de bêtes*, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1880, p. 368) ; « la pêcheuse arriva tout épanouie, rouge et glorieuse, *les bras en anse de cruche*, épaisse, engoncée, horrible sous ses rubans, ses dentelles, son corps lacé et ses cotillons à mille plis » (*Le XIXe siècle*, 16 juillet 1881, p.2, col.3) ; « marchant toujours d'un pas rapide et saccadé, se rendant en hâte quelque part où rien ne les appelle, la mine convaincue, presque grave, *les bras arrondis en anses de cruche*, tenant leur canne à l'envers » (*Revue des deux mondes*, septembre 1883, p.507) ; antérieurement on a eu *le ventre en anse de cruche* « bien rebondi » : « Le dos bossu, l'œil vif, sournois, Et *le ventre en anse de cruche* » (*Année lyrique des troubadours de Marseille*, Marseille, De Mossy, 1811, p.82)

cuire, faire cuire le café "préparer le café", ajouter une première attestation en Lorraine de la tournure factitive : « Ces deux kiosques sont placés aux deux entrées de l'usine et sont desservis par les deux concierges, qui sont chargés de la cuisson et de la distribution du café. Dès 4 h. 1/2 du matin, chaque jour, ils sont debout pour *faire cuire le café* et le thé, et à 5 h. 1/2 la distribution commence » (*Rapport présenté à la Conférence de Versailles le 2 juin 1904*, par Mme Paul Lederlin, de Thaon-les-Vosges, publié dans *La Femme* : *journal bi-mensuel*, juin-juillet 1904, p.88). Par contre, *cuisson du café*, d'ailleurs assez peu fréquent, ne paraît pas avoir de marque régionale

culottes, porter ses culottes "exposer au jugement un comportement coupable", est daté de 1878, on dira 1872 avec : « Mais que dirait cet honnête curé, si nous lui faisions *porter ses culottes* sur les bancs de la police correctionnelle pour injures et diffamation dans l'exercice de ses fonctions ? » (*Le Progrès de la Côte-d'Or*, 4 décembre 1872, p.2, col.5) ; « Ce sera curieux de voir ce magistrat, qu'a entraîné son zèle réactionnaire au-delà des limites de la discussion, *porter ses culottes* sur les bancs de la police correctionnelle » (*Le Progrès de la Côte-d'Or*,

2 mai 1873, p.3, col.2)[29]; variante: «Le Belge était à coup sûr du corps des bons gendarmes d'Odry qui prenaient si facilement des rhumes de cerveau. On ne l'en obligea pas moins à *porter ses culottes de peau* à Bruxelles; mais il en fut quitte pour un savon, sa bonne foi ayant été reconnue pleine et entière» (A. Saint-Ferréol, *Les proscrits français en Belgique ou la Belgique contemporaine vue à travers l'exil*, Paris, Godet jeune, 1875, p.40)

décombler, l'autorité du FEW et du DMF est bien faible pour attribuer à Froissart l'emploi d'un verbe *descombler*, sur la base de l'édition Buchon. Le passage en question est cité s.v. *ensoignier* du DMF [*e.* qqc. (une voie de passage, un lieu...). "embarrasser, encombrer, obstruer"], avec *destourber*, au lieu de *descombler*: Ensoigner: Espaignolet (...) donna conseil de jetter bois, pierres et autres choses ou pertuis de la croute pour ensonnier tellement l'entrée que on ne le peust *destourber.* (FROISS., Chron. M., XII, c.1375-1400, 197). Au passage correspondant, FroissartChronK 11, 219 donne *descombrer* (qui est aussi la leçon des mss de Besançon 865 f°250 r° et de Berlin Rehdiger 3 f°78 r°) mais indique toutefois une variante *descombler.* Il suffisait alors de dire qu'il y a, depuis le mfr., quelques rares attestations de *décombler*

démonter son sac "en sortir tout ou partie de ce qu'il contient" (28 septembre 1915), est déclaré «emploi non retrouvé», mais on lit: «[le commandant] crie très haut: — La corvée d'eau ici! — Les hommes, surpris, mais satisfaits, *démontent leurs sacs*, se munissent de seaux, de marmites, envahissent le jardin», («La guerre. L'air de la bataille, Notes d'un commandant de compagnie», par G. Marri, dans *Le Mois littéraire et pittoresque*, janvier-février 1915, p.261). Hors du domaine militaire, on trouve: «M. le président. — Deux fusiliers, qui ont assisté à la visite du sac de l'accusé, déclarent que la montre n'y était pas...L'accusé. — Elle y était, si on avait *démonté mon sac* on l'aurait trouvée, parce que, pour qu'elle ne s'abîme pas, je l'avais mise sous la dernière planche... M. le président. — Vous entendez pourtant leurs déclarations, votre sac a été complétement vidé...» (*Les Coulisses*, 9 septembre 1860, p.4, col.3)

dent, n'avoir plus mal aux dents "(être mort)", est aussi dans une chanson de Brassens (1956, *Le testament*): «J'ai quitté la vie sans rancune, *J'aurai plus jamais mal aux dents*, Me v'là dans la fosse commune, La fosse commune du temps…»

dormir comme une soupe (dep. 1739), est rapproché de *dormir comme une souche*; le fait peut trouver un appui dans l'antériorité de *dormir comme une souche* (cf. «Et près de vous deux je me couche, Pour y *dormir comme une souche*» (P. Pellisson-Fontanier [1624-1693], *Œuvres diverses*, Paris, Didot, 1735, t. 1, p.107), mais on remarquera aussi l'existence de *ivre comme une soupe*: «Tantale est *ivre comme une soupe*» (1664-65, Boileau, *Le Dialogue des Heros de roman*), la *soupe* étant alors la "tranche de pain arrosée de bouillon chaud ou parfois de lait, de vin".

dormir comme une taupe, l'attestation de 1847 peut être datée de 1846 (pièce représentée à Paris le 20 octobre 1846 et éditée en 1846 chez Lelong à Bruxelles)

dormir[2] n.m., *tomber de dormir* est fait sur l'usuel *tomber de sommeil* (dep. 1767 dans FEW 12, 89a; déjà 1757: «L'animal ennivré *tombe de sommeil* pendant l'office» (*Journal étranger*, mai 1757, p.164)

dos, *en avoir un plein dos* "être excédé" (Ariège, Tarn) est aussi attesté en 1938 sous la plume d'E. Gambardella (natif de Sète): «dans la deuxième division, on note la marche régulière du Stade Rennais qui paraît *avoir un plein dos* du Purgatoire et une frugale intense du Paradis» (*L'Express de Mulhouse*, 29 décembre 1938, p.5, col.3)

douzil "fausset (de barrique)", pour l'extension géographique du mot médiéval, voir mon article dans MélKunstmann 184-185

---

[29] Le syntagme *porter ses culottes sur les bancs de la (police) correctionnelle* se rencontre plusieurs fois (*La Dépêche,* 21 octobre 1889, p.3, col.3; A. Saint-Ferréol, *Les mystères d'une caisse d'épargne*, Brioude, 1899, 36 etc...)

duch'nok, est daté de 1909 (nom d'un personnage de fiction), mais v. déjà *Le Pêle-mêle* 24 novembre 1901, p.2, où *Duchenoque* est un personnage d'une scénette « La troisième instruction », signée d'Alexis Boulot

durer, le temps me dure de + inf. "je suis impatient de" (1849 dans TLF) ; on peut ajouter quelques exemples, surtout anciens, qui appuient son caractère régional. « *Lou temps me dure De* noun lou veyre leu. » (*Noël du 17e* dans *Grammaire dauphinoise. Dialecte de la vallée de la Drôme*, par l'abbé L. Moutier, Montélimar, 1882, p.49)[30] ; « *le tems me duroit de* finir à cause de cela » (1712, Lyon, dans *La clef du cabinet des princes de l'Europe ou Recueil historique sur les matières du tems contenant aussi quelques nouvelles de littérature et autres remarques curieuses*, T. XVI, janvier 1712, p.43) ; « je ne sçaurois vous exprimer combien *le tems me dure de* vous recevoir » (Lettre de M.-Fr.-G. Ferrand, envoyée en 1721 depuis Clermont, dans *Mémoire pour D. M. de Montboissier-Beaufort-Canillac*, Marquis de Pont du Château, contre Messire N. de Bouille, Prestre et Chanoine de l'Eglise des Comtes de Saint Jean de Lyon, ‹https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k55864316/f519.item.r=%22me%20dure%20de%22.texteImage› ; « Je t'assure que *le temps me dure de* te voir » (1914, Lettre de Peyrard (Saint-Nizier-de-Fornas, Loire) dans BergerRozier 131 n.324)

ajouter *efficacité*, *tir d'efficacité* "tir qui a pour objet la destruction, la désorganisation ou la neutralisation de l'objectif (par opposition au *tir d'essai*)" : « *tir d'efficacité* très violent » (CarnetBussy, 10 août 1914 ds *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, 1929, 256). Seulement dans l'Historique du TLF : 1909 artill. *tir d'efficacité* (Paloque, *Artill.*, p.178)

engueuler comme un pied "faire des reproches véhéments à", est daté de 1887, on dira 1884 avec : « Dis donc, camarade Lucien-Victor... si tu savais c'que je reçois de lettres sur toi, depuis deux jours ! C'qu'on *t'engueule comme un pied* ! Què qu' t'y as fait au public ?.. » (*Le Cri du peuple*, 30 mars 1884, p.3, col.6)

épaule, en avoir par-dessus les épaules (de qch) "être excédé (par qch)", est daté de 1851, on dira 1846 avec : « savez-vous que je commence à *en avoir par-dessus les épaules* de toutes ces illustrations exotiques faux teint » (1846, *La Démocratie pacifique*, 12 juillet 1846, p.2, col.1)

toucher les deux épaules loc. verb. "être vaincu", est daté de 1907 (en référence à l'année 1873[31]), mais on a déjà en 1877 : « Mais allez donc faire comprendre ces choses-là à des gens qui ne comprennent le gouvernement parlementaire qu'à la façon de Danton : « Eux dessus, nous dessous », et on ne s'arrêtera que quand nous aurons *touché des deux épaules* » (*La Liberté*, 2 décembre 1877, p.2, col.1). Il s'agit d'un emploi métaphorique d'une expression de la lutte où l'on a *faire toucher (la terre) des deux épaules*, au sens propre : « tout-à-coup un lutteur saisit le poignet gauche de l'autre, [...] et le jette sur le dos en le *faisant toucher des deux épaules*, ce qui est de rigueur » (J. F. A. Perrot, *Lettres sur Nismes et le Midi, Histoire et Description des...,*

---

[30] Notons la fréquence du tour suivi d'une négation : « combien *le temps me dure de ne pas voir* mon pauvre cher enfant » (E. Guinault, *Sergent !*, Paris, Librairie d'éducation laïque, 1881, p.43 (la scène fait parler des paysans, aux environs d'Auxerre) ; « Je profite d'un moment pour t'écrire un petit mot car *le temps me dure de ne pas te voir* » (1890, « Lettre de Henry Fesser de Grenoble » ds V. Hefting, *Jongkind : sa vie, son œuvre, son époque*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1975, p.397) ; « Ma bien-aimée mère, J'aurais aimé venir, plutôt que vous écrire – car vous savez que *le temps me dure de ne pas vous voir* » (14 novembre 1952, *Correspondance Marie de la Trinité – Marie de Saint-Jean*, t.3, Paris, Cerf, 2016 [lettre de Marie de la Trinité, née à Lyon]) ; « *Le temps me dure de ne plus la voir* » (Claude Virmonne [nom de plume d'Estelle Agard, née dans un petit village du Berry], *La Croix des Loups*, Paris, J. Tallandier, 1973) ; et en outre : « M'sieu Mulaque, ol est moué que *le temps me dure de ne* v' zavouèr pas encouèr envoillié tielle-là (*La Charente*, 2 février 1884, p.3, col.4).

[31] L'écart entre la date des propos rapportés, « criés haut à une table », et la publication du livre, laisse un doute sur l'exactitude absolue de la formule utilisée.

Volume 1, Nîmes, 1840, p.155), « Un prix d'une centaine de francs est offert à celui des lutteurs inscrits qui parvient, sans fraude à renverser l'un après l'autre deux ou trois concurrents, de façon à leur *faire toucher la terre des deux épaules* à la fois » (E. Paz, *La santé de l'esprit et du corps par la gymnastique*, Paris, Librairie du Petit Journal, 1865, p.120), « Tous ces lutteurs musculeux mettent toute leur gloire à donner de vigoureux coups de poing et à se renverser sur le sol en *faisant toucher les deux épaules* » (*Le Monde illustré*, 20 avril 1867, p.234) ; et plus près encore du tour (non factitif) utilisé par le Poilu : « Timer enleva son camarade Esquiron et le renversa violemment sur le plancher en criant victorieusement : *Il a touché les deux épaules* ! La chute fut si rude que le vaincu ne put se relever » (*La Presse*, 24 janvier 1890, p.3, col.3). De là l'emploi figuré, d'abord factitif, *faire toucher les deux épaules* "vaincre" : « Je compris encore ceci : l'homme fort que j'avais devant moi, avait travaillé dans les principales cours de l'Europe, il était encore à chercher celui qui lui *ferait toucher les deux épaules* » (*Le Rappel*, 25 novembre 1875, p.3, col.2) ; 1881 avec : « Grévy ne peut résister il est « tombé » par M. Gambetta, qui le *fait toucher des deux épaules* » (*Figaro*, 13 mars 1881, p.2, col.3)

épingle à cheveux, est un calque de l'anglais, comme on le voit dans cette première attestation : « Ainsi le virage de Lakeville [à New-York], '*l'épingle à cheveux*', comme on le nomme, qui est à 65 degrés, exigera un fort ralentissement » (*L'Auto,* 5 septembre 1905, p.3, col.3), attestation qui précède d'un an celle de PetiotSports 167, allant dans le même sens et qui est d'ailleurs un peu tronquée dans ce dictionnaire, où il faudrait lire : « La route [d'Arlanc à La Chaise-Dieu] abonde en tournants, en « *épingles à cheveux* » ainsi que disent les chauffeurs d'origine anglaise en parlant d'un point où la route rebrousse brusquement » (*L'Auto*, 6 septembre 1906, p.1, col.5)

équevilles "détritus, ordures"*, escovires* Fribourg 1357, qui serait à lire 1387, est à supprimer ici v. GPSR 6/1, 234b-235a, qui y voit un dérivé en *-atura* cf. aussi FEW 11, 322a. Du coup l'aire romande s'effondre ; par contre l'aire lyonnaise, mais aussi comtoise et bourguignonne, reste solide : elle sera même confirmé par : « oster toutes immundices, *esquevilles* et herbages » (Besançon, début XVIe siècle) et « pour avoir nettoyer les gectungs et *esquenilles* [à lire probablement *esquevilles*] qui estoyent sur le chemin » (Besançon, 1618) dans Paul Delsalle, *Lexique pour l'étude de la Franche-Comté à l'époque des Habsbourg : 1493-1674*, p.114 ; il existe aussi un type wallon et hennuyer, *escouville,* dont on trouvera un modeste écho dans le DMF, et pour lequel la définition de "détritus, ordures", convient mieux que « balayure ». L'étymon du FEW auquel il est renvoyé est à lire SCOPĬLIAE

équipe, fine équipe, prend un sens très péjoratif dès 1905 : « la fille Lecot le bouscula et se trouva à cet effet renforcée par la '*fine équipe*' qui l'accompagnait — ce fut bientôt une bagarre générale au cours de laquelle les gens de la noce furent salement arrangés » (*L'Indépendant rémois*, 26 août 1905)

étaller, étaller les choux "effeuiller les choux", on en a quelques attestations récentes : « Jean cette fois-ci est catégorique. Il a décidé de ne plus jamais *étaler les choux* avec son père au cours des hivers : — Vous voyez *pepa*, que, si on les avait coupés pendant qu'ils étaient en bon état, cela nous aurait fait de la bonne « pansion » » (J. Picard-Chevalier, *Les Charrier du Pas-de-Pierre*. 3e partie, 1939-1984, UPCP, Vouillé, 1988, p.29 [Bocage Bas-Poitevin]) ; « Elle a *étalé les choux-fleurs*, ramassé les feuilles d'artichauts » (A. Guillou, G. Rousseau*, Gisèle ou La vie rebâtie*, Presses universitaires de Rennes, 1993, p.75 [Nord-Finistère])

étauper "aplanir les taupinières", est daté de 1760, on dira 1757 avec : « Entretiendra les prez et prairies bien bouchées, reparera les clôtures d'haies vives, fera *étauper* les prez, rafraichira chaque année les fossés et rigoles pour abreuver iceux » (E. de La Poix de Fréminville, *La pratique universelle, pour la rénovation des terriers et des droits seigneuriaux*, t.5, Paris, Gissey, 1757, p.21)

face, ceux d'en face "(dénomination de l'ennemi allemand)", est bien antérieur à la guerre de 14-18, on le lit déjà en 1892 : « [à propos d'une course de marcheurs entre Paris et Belfort] Puissent-ils, en gagnant rapidement la frontière, donner à *ceux d'en face*, une haute idée de leur courage et de leur jarret ! » (*Le Pays*, 8 février 1892, p.1, col.5)

femme, Les Femmes qui fument, est déjà le titre d'une comédie en un acte, à succès, de Gaston Peloux (créée au Gymnase, le 6 mai 1883), même si l'intrigue n'a rien à voir avec le sens de « femmes de mauvaise vie »

feu, feu de femme veuve "feu chétif", est daté de 1456, d'après Frantext. Cette date est étrange ; la locution n'est ni dans le DMF, ni dans DiStefLoc. Je ne l'ai trouvée qu'à partir de 1547 : *quel feu de femme vefve* ! (*Bonne Réponse à tous propos*, Paris, Corrozet, 1547, f° I.iiii.) ; puis en 1568 : *quel feu de femme vefve* (Frans Goethals, *Les proverbes anciens flamengs et françois*, Anvers, Plantin, 1568, p.44)

fil, ajouter *(pas) un fil de cassé* "(pour indiquer qu'il y a (ou qu'il n'y pas) de casse dans l'avion lors de l'atterrissage)" : « Deux de mes élèves ont leur brevet de l'Aéro-Club et l'un d'eux est en train de passer son brevet militaire. Et *pas encore un fil de cassé*, aussi, j'en suis très fier ! » (DeullinÉpernay, 11 septembre 1915). Le *fil* désigne un des câbles qui maintiennent l'ensemble des divers éléments constituant l'avion. Depuis 1897 : « [l'avion] s'abaissa lentement vers la terre et l'atteignit sans l'ombre de choc : une tombée moindre que 0,25 cent. tellement que je ne croyais pas à *un fil de cassé* » (*L'Aéronaute,* juin 1897, p.127) ; « Il se réveille et nous conte qu'il a dû descendre, pris dans de véritables rafales irrégulières de vent, qui le plaquaient à terre. L'aéroplane n'a *pas un fil de cassé* » (*Le Journal*, 14 août 1910, p.2, col.1)

fille de pute "(juron)", ajouter (et aussi sous *macarel*) cet exemple « Écoutez, les enfants, on commence. Silence donc, *hildepute* ! [...] A ce moment, que nos hommes ne prodiguent pas les fins jurons, qu'un feu roulant de '*macarelle*' et d'*'hildepute*' n'augmente pas le vacarme des fers claquants, des chaînes grinçantes, serait trop dire » (E. Herscher, *Quelques images de la guerre*, Berger-Levrault, Paris, octobre 1917 [récit daté de février 1916], p.95-96) tout à fait contemporain de l'attestation de Barbusse, qui est apparue dans *L'Œuvre* du 12 sept. 1916[32]

filon, si *choper le filon* (encore *j'ai chopé le filon* MaretCommer 108) est très usuel, *ramasser le filon* est très rare. Pour *trouver le filon* : « Un mauvais soldat donnait tout récemment à un conscrit ce triple conseil : Ne t'en fais pas, tâche de *trouver le filon* et ne cherche pas à comprendre » (1913, *Les responsabilités de l'abstention*, Cours de M. l'abbé Desgranges, dans *Semaine sociale de France, Cours de Doctrine et de Pratique sociales*, X^e^ session, Versailles, 1913 [imprimatur 14 janvier 1914], Gabalda-Vitte, Paris-Lyon, p.397)

fougasse[2]*, faire fougasse* "éclater dans la terre (à propos d'un obus)", est daté de 1848, on dira 1837 avec : « Les obus s'enfoncent bien moins profondément dans les terres que les boulets de même calibre, ce qui tient à leur peu de vitesse et de poids relativement à leur volume ; mais, par suite de leur force explosive, ils *font fougasse* dans les parapets, et parviennent à entamer le relief des ouvrages les plus épais » (Ch.-V. Thiroux, *Instruction théorique et pratique d'artillerie à l'usage des élèves de l'école militaire de Saint-Cyr*, Paris, Gaultier-Laguionie, 1837, p.309)

foutre[1]*, à la je m'en fous*, la loc. adv. est plus usuelle et plus ancienne que la loc. adjectivale. La loc. adv. est datée de 1915 et « non retrouvé[e] en ce sens », on dira 1877 avec : « Vous l'ai-je assez faite *à la je m'en f...* avec mon culte de la Sainte Gouape ! » (*Le Journal amusant*, 24 février 1877, p.2, col.1) ; « le maire, aussitôt appelé, fait toujours les plus belles promesses, sans en jamais tenir une seule. Tout va *à la 'Je m'en f.'* » ; (*Le Petit Bengali*. (Chandernagor), 22 septembre 1897, p.1, col.2) ; « font ça *à la je m'en fous* » (1899, relevé par Rézeau et interprété à

[32] Il en va de même pour *macarelle* dont l'attestation chez Barbusse se lit dans *L'Œuvre* du 6 août 1916.

tort comme loc. adj.) ; « Aux deux Casinos les concerts symphoniques de tous les jours étaient tout simplement mauvais. On y jouait *à la je m'en f...iche* » (*L'Art méridional*, 15 août 1903, p.4 [128], col.1) ; « Pétrir la glaise *à la* '*je m'en fous*' » (*Comoedia,* 28 octobre 1934, p.3, col.4), « Si vous voulez vous habiller *à la je* '*m'en fous*' » (*Journal de Montélimar*, 13 juin 1936) ;

la loc. adj. est datée par erreur de 1899, v. supra ; je ne l'ai trouvée qu'avec d'autres verbes (*moquer, ficher*) ; « Ce qui est une cause de 'mots' échangés, de brouilles et de départs subits *à la* '*je m'en moque*' et à la 'je vous vaux bien' » (*Figaro*, 27 décembre 1881, p.1, col.2) ; « Ce sont des procédés *à la* '*je m'en fiche*' ou à la 'si vous n'êtes pas contents, allez le dire à Rome' » (*La Vie parisienne*, 30 avril 1887, p.244) ; « Cela en secouant d'un geste *à la je-m'en-fiche* ses petits bras trop courts » (J. Richepin, *Césarine*, Paris, Dreyfous, 1888, p.157) ; « Toudoux (avec un geste *à la* '*je m'en fiche*') : — Oh ! » (Georges Feydeau, *Leonie est en avance ou Le mal joli*, 1911, scène 14)

je t'en fous "pas du tout" est daté de 1834, on dira 1766 : « J'on vu ton homme Et tâté son merlan, Le bel Anchois, il ne vaut pas la sauce. Va *je t'en f...* que le Démon me hausse (H.-J. Dulaurens, *Étrenes aux gens d'Église, ou La chandelle d'Arras*, *poème héroï-comique en XVIII chants*, Arras, 1766, p.89) ; ca. 1793 : « Mais de quoi diable vous avisez-vous de vous faire étriller ; est-ce que Maëstricht n'est pas pris ? Oui *je t'en fous*, nos patriotes ont été noyés à Bréda (La puce a l'oreille ... des Jacobins, [ca. 1793 ?], p.4, ‹ https ://gallica.bnf.fr/ark :/12148/ bpt6k41068n/f6.item.r ›)

France, *Pauvre France, à qui donnes-tu tes bons de tabac*, datée de 1917, est attestée en 1896 (*Le Progrès de la Côte-d'Or*, 7 janvier 1896, p.1, col.1) ; aussi dans *La France* 6 juin 1901, *L'Éclaireur de l'Ain* 19 juin 1904, *L'Action à Madagascar*, 16 mars 1907, p.2, col.3, *L'Argus*, 26 octobre 1913, p.677, col.1

frisco adj. "frisquet", est daté de 1883, on dira 1863 avec : « Quand le turco part joyeux pour la guerre, Bravant ciel et terre, Le sirocco Mêm' lui paraît *frisco*, Et l'arbico Qui tremble dans sa peau Dit je paierai l'impôt. Voilà l'turco, Turco, turco, Bono ! » (*La Chanson du Turco* [« sobriquet donné aux tirailleurs algériens »] dans *Figaro*, 25 juin 1863, p.4, col.2)

frise-poulet n.m. "(terme hypocoristique)", est daté de 1843, on dira 1841 avec : « C'est pas comme notre second, un *frise-poulet* qu'est marin juste autant que ma petite sœur » (G. De La Landelle [auteur du récit *Frise-Poulet* de 1847] *Les français peints par eux-mêmes : encyclopédie morale du XIXe siècle*, Paris, Curmer, 1841, p.170) ; aussi comme surnom : « vu que Requin, Fréjus, Alexis et *Frise-Poulet*, qu'étaient à terre, n'est [sic] pas rentré de permission à matin » (G. De La Landelle dans *Le Prisme : encyclopédie morale du XIXe siècle*, Paris, Curmer, 1841, p.386)

fritons n.m.pl. "rillettes rustiques", est daté de 1830 à la suite du DRF, on dira 1811 avec : « Quelques ménagères ramassent les *fritons*, les mettent dans un pot avec la graisse qui est au fond du chaudron, et s'en servent pour faire la soupe aux ouvriers, qui s'en accommodent assez, surtout si on fait usage de cette graisse et de ces *fritons* avec des choux » (*Journal de la Haute-Garonne* du 22 décembre 1811, cité dans L. Du Bois, *Cours complet et simplifié d'agriculture et d'économie rurale et domestique*, tome 2, Paris, Raynal, 1824, p.267-68)

froid, froid de cheval, c'est peut-être un pur hasard dû au contexte, mais *froid de cheval*, déclaré « non retrouvé », se rencontre au moins une autre fois, dans une fable ayant pour sujet le cheval : « Il faut dire que l'atmosphère, Jouant un rôle en cette affaire, Était hivernale, Glaciale, Un froid de chien, un froid de loup Ou Simplement un *froid de cheval* » (Franc-Nohain dans *L'Auto*, 18 février 1929, p.1, col.1)

fromage, en fromage mou loc. adj. "en mauvais état physique ou moral" est daté de 1917, on dira 1913 avec : « A lui toutes les faveurs s'il a l'échine en caoutchouc et le cerveau *en fromage mou* » (*Bulletin mensuel de l'Émancipation, syndicat des institutrices et des instituteurs du Nord*, mars 1913, p.7) ; « Ils avaient raison, car le cheval de l'écurie Rothschild a bien prouvé

à l'arrivée qu'il n'avait pas les pattes *en fromage mou* » (*Le Cri de Paris*, 26 avril 1914, p.13, col.1) ; et déjà « *Fromage mau*, fromage mou. Locution picarde *se mettre en fromage mau*, se mettre en sueur, se mettre en quatre. » (J. Corblet, *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne précédé de recherches philologiques et littéraires sur ce dialecte*, Paris, Dumoulin, 1851, p.416)

fumier de lapin mâle, *fumier de lapin,* daté de 1915, est en effet une insulte « *fumier de lapin* bon à rien, individu inutile » (Ch. Virmaître, *Dictionnaire d'argot fin-de-siècle*, Paris, Charles, 1894, p.126) ; le caractère plaisant en a été souligné par la condamnation d'un homme, dormant sur un banc dans un square et qui réveillé brusquement par le gardien du square, le traita de « *fumier de lapin* », ce qui lui valut 48 heures de prison (*Le Temps*, 16 août 1906, p.3, col.5 ; *L'Humanité*, 17 août 1906, p.3, col.2)

fumasser v. intr. "enlever le fumier de l'étable" est daté de 1916, on dira 1913, et dans la région lyonnaise, avec : « Deschamp était occupé à remuer son fumier dans son écurie. Lorsqu'on vint lui dire d'aller voir les Gayet, il demanda : « Je ne sais pas s'il faut que je finisse de '*fumasser*' », et ne se pressa point de quitter son écurie » (*Le drame de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or: triple assassinat des dames Gayet*, dans Bibliothèque du *Moniteur Judiciaire de Lyon*, Lyon, Waltener, 1903, p.154)[33]

fumer, fumer comme un Suisse loc.verb. "fumer beaucoup" est daté de 1834, on dira 1822 avec : « maintenant M. B. C. *fume comme un Suisse* » (*Le Réveil*, 2 décembre 1822, p.4)

fusil-mitrailleur s.m. est daté de 1898, on dira 1879 avec : « Le *fusil mitrailleur* système Jarre, à sept ou huit coups, mieux connu sous le nom de 'flageolet', est une arme tout à fait incommode » (*Rapports des membres des jurys, des délégués et des ouvriers sur l'Exposition universelle de Paris en 1878*. Tome 6, *Rapport de M. Dutilleux, armurier (Liège)*, Bruxelles, Vanderauwera, 1879, p.549)

gabionnade "ouvrage de défense formé de gabions", une attestation de Poilu, plus ancienne que celles citées avec : « Je parcours tout le secteur du ruisseau à la route de Fresnes visitant les petits postes des *gabionnades* » (PergaudCarnet, 28 mars 1915, dans L. Pergaud, *Mélanges*, 3e édition, Paris, Mercure de France, 1938, p.283)

gant, gants de pieds, dont le sens mériterait réexamen, est daté de 1899, on dira 1869, au sens de "surchaussures" : « Clerget [lieutenant du 32e bataillon alpin], en hâte, s'équipait, roulant autour de ses jambes les bandes molletières, préservant de *gants de pieds* ses gros souliers à clous. » (*La Revue hebdomadaire*, 30 juillet 1898, 584 [Paul et Victor Margueritte]) ; et aussi en 1869, au sens de « sabots » : « A l'époque où je servais en Afrique, on ne débottait guère ; on n'avait pas le loisir de se ballader dans ses *gants de pieds* – c'est ainsi que l'on désignait les sabots. » (*La Chanson illustrée*, 1869, Année 1, Numéro 10, p.2, col.3 [Charles Dubois de Gennes, ancien militaire chez les chasseurs d'Afrique et chez les Hussards]) ; en outre « *Gants de pied*, m. pl. (military), wooden shoes. » (A. Barrère, *Argot and slang*,..., Londres, Whittingham, 1887, p.174), « Supposez un instant le pied humain construit sur le même plan que les chaussures dans lesquelles on le loge, ce serait hideux. Supposez maintenant qu'on imagine des '*gants de pied*', tout le monde se voilerait la face » (*La Petite presse*, 18 avril 1888, p.2, col.1)

garouage, v. *aller en garouage* loc. verb. "courir le guilledou" dans MélVarFrançais 3, 39

gazer v. tr. "passer sur, omettre" (*gazer les plus affreux détails*), me semble être un dérivé de *gaze* "tissu de coton très fin et aéré, généralement stérilisé, dont on se sert pour les pansements" et particulièrement au sens d'"adoucissement dont on se sert pour tempérer un fait, une pensée"

[33] C'est aussi un mot qu'on lit plusieurs fois dans les *San Antonio*.

gazeux adj. "pris de boisson" est attesté en Isère et en Ardèche, point trop loin de l'hapax de 1899, qu'Esnault Argots a relevé chez le Lyonnais Nouguier

gazoute f. "jeune fille", est daté de 1906, on dira 1905 : « On y [= dans le gracieux récit que vient de publier M. Louis Boulé sous le titre de *Tourterelle*] lira, par exemple : « Prends garde, mon gars les *gazoutes* d'ici sont plus forlandes de biges que de nos raisins les jeunes grives en la saison des vendanges. » Ce qui veut dire, pour ceux auxquels ni le Berri ni les livres de M. Boulé ne seraient familiers : les filles du pays sont friandes de baisers. » (*Figaro*, 7 novembre 1905, p.5, col.5), ce qui semble étendre le terme au Berry. En outre : « *Gazoute* [nom d'une jument, venant de Mars-sur-Allier, primée à Nevers] » (*Bulletin de la Société départementale d'agriculture de la Nièvre*, août 1913, p.166) ; « *gazou, gazoute* s. petit garçon ou petite fille » (St-Benin = St-Benin-d'Azy (Nièvre) dans Jean Drouillet, « Vocabulaire et folklore d'Amognes », dans Bphhist 1944-1945, Paris, 1947, p.32, qui cite : « Et voilà les p'tites Marie, les *gasoutes*, costumées à la mode de Mme Personne. » (S. Faye, *La Loire de chez nous*, Paris, La Renaissance du livre, 1934). Et l'on pourrait évoquer le fameux *Bel-Gazou*, surnom que Colette (de Saint-Sauveur-en-Puisaye, dans l'Yonne, mais très proche de la Nièvre) donna à sa fille Colette de Jouvenel

gerbière "tas de gerbes de céréales dans l'aire", compléter les attestations anciennes (dep. 1600) par *guerbieres* (1473, Gardanne, dans DMF) et « jusques a faire brusler les gerbieres des yeres prochaines desd. villes de Nismes et Beaucaire » (1575, *Histoire des Troubles de Languedoc par Jean Philippi* dans Louise Guiraud, *Études sur la réforme à Montpellier*, t.2, p.175), qui confirment le caractère régional du mot

giffard, *beurré giffard* m. "(variété de poire)"[34], est daté de 1858, on dira 1849 avec : « *Beurré Giffard* » (dans *Travaux du Comice horticole de Maine-et-Loire*, Angers, Cosnier et Lachèse, 1849, p.192) ; *beurré* est daté de 1642 en suivant FEW 1, 664b (< DG), on dira 1546 (FM 4, 340)

girafe, pour *faire çà ou peigner la girafe* ; l'origine de l'expression est incertaine, mais elle est sûrement liée à l'introduction, en grande pompe, d'une girafe dans la ménagerie du Muséum de Paris, le 30 juin 1827 cf. « Tout le monde voulut la voir, toute la presse s'en occupa ; on lui consacra des articles et des chansons, et la mode, cette autre dispensatrice de la gloire, s'empara de ses formes pour *créer la robe à la girafe, le chapeau à la girafe, le peigne à la girafe*. Nevers eut des faïences polychromes ; Épinal, des images enluminées, qui représentaient la célèbre visiteuse. » (dans *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section d'histoire et de philologie*, 1893/2, p.158). Et en particulier, il y eut des *peigne-girafes*[35]. Aussi *peigne à la girafe* en vint à désigner, dans les années 1840, celui/celle qui se fait remarquer une exagération dans cette mode[36]. De là on aurait forgé *peigner la girafe*, sujet de plaisanteries,

---

[34] Pour le genre du syntagme cf. « La troisième livraison de la Pomone angevine se composera des objets suivants 1° La poire *Beuré Goubault* ; 2° la poire *Tavernier de Boulogne* ; 3° la poire *Égérie* ; 4° le *beurré Giffard*. » (1855 ds *Travaux du Comice horticole de Maine-et-Loire*, Angers, Cosnier et Lachèse, 1855, p.2).

[35] « Après la venue d'ouvriers parisiens dans la maison Poncet & Mercier, en 1832, les articles se parèrent de plus en plus de nouveaux atours tels les *peignes girafes*. Girod, dit Prieur, n'en sculptait que trois ou quatre par jour, car il ne pouvait souffrir que des défauts ne les altèrent. » (F. Lacroix, *Les fils de l'Estadou. Oyonnax au XIXe*, Musnier-Gilbert, Bourg-en-Bresse, 1995, p.46) ; « *Peigne-girafe* : grand peigne, dit *peigne-girafe*, à la mode de 1873 à 1878. » (Id., *ibid.*, p.149).

[36] « Cet objet de toilette [le peigne] affecte des formes assez diverses selon les différents pays. Néanmoins, quand il sert d'ornement, les dents implantées dans les cheveux sont surmontées d'une sorte de demi-couronne plus ou moins élevée et décorée plus ou moins richement. Il y a quarante ans environ, l'exagération de cette demi-couronne fit donner en France le nom de *« peigne à la girafe »* à celui qui avait adopté la mode. » (Lar 1875 s.v. *peigne* 12, 499b) ;

dont celle de l'employé du jardin des Plantes en 1886, citée par Rézeau, et le sens de "ne rien faire"

gloire, être parti pour la gloire "être plus ou moins ivre", est daté de 1863, on dira 1856 avec : « Ces dames boivent, fument, jurent, et appellent Baptiste ni plus ni moins que des zouaves *partis pour la gloire* dans une taverne de la Casbah ou de la rue Bab-el-Oued » (*Le Tintamarre*, 2 novembre 1856, p.2, col.2) ; « L'un d'eux, un vrai zouave à la figure basanée, était déjà '*parti pour la gloire*' » (*Le Pays*, 16 mai 1859, p.3, col.1 = I. Mullois, *Histoire de la guerre d'Italie*. Série 1, Paris, A. Josse, 1859, p.47). Antérieurement, au sens propre d'"être parti pour l'au-delà, être mort" : « Car si traversant l'onde noire, Vous fussiez *parti pour la gloire* (*A son éminence Monseigneur le cardinal de Tencin, sur le retablissement de sa santé,* C. F. de Roussy, jésuite, Montbrison, 1752, p.1), aussi en emploi figuré "avoir quitté les lieux" : « D'Orville rentre promptement dans le salon, et un coup d'œil, adressé à ses alliés, à ses complices, si vous le voulez, leur annonce que monsieur le marquis '*est parti pour la gloire*' » (Pigault-Lebrun, *L'officieux, ou Les présens de noces*, Tome 2, Barba, Paris, 1818, p.266)

godin est plus que douteux : au lieu de *gaudin* dans la lettre, il faut probablement lire *gandin* v. TLF s.v. *gandin* : « *faire le gandin*, afficher une mise et des manières très recherchées. »

ajouter *grange*, *ouvrir des yeux (grands) comme des portes de grange* : « *J'ouvre des yeux comme des portes de grange*. Quinze jours d'arrêt ? Et pourquoi moi qui n'ai guère bougé de ma paille depuis l'arrivée du cantonnement ? » (PergaudLettres, 18 décembre 1914, dans L. Pergaud, *Œuvres complètes*, t.5, *Correspondance*, Paris, Club de l'honnête homme, 1975, p.245-46). Cette expression, ignorée des dictionnaires, apparaît au milieu du 19e siècle, sous la plume d'un comtois, luxovien d'origine, écrivant à sa mère, en 1854[37] : « Ma chère mère, dit-il, *j'ouvrais des yeux grands comme des portes de grange* pour admirer toutes ces merveilles (dans A. Marquiset, *Notice nécrologique sur M. Eugène Sibille, chef d'escadrons au 13e d'artillerie, blessé mortellement sous les murs de Sébastopol*, Vesoul, Suchaux, 1857, p.28) ; on la retrouve chez un autre comtois, ami du précédent et auteur de sa nécrologie : (« son nez d'un rouge violet était flanqué de deux gros *yeux surpris, ouverts comme des portes de grange*, et tout son ensemble le faisait ressembler, trait pour trait, à ces grotesques que les débitants de tabac placent sur le devant de leur boutique » (1855, A. Marquiset, *À travers ma vie*, Paris, Champion, 1904, p.133). On la retrouve, toujours en Franche-Comté : « Mes *yeux s'ouvrirent comme des portes de grange* » (*Harangue d'un électeur de Dôle à ses coélecteurs de la campagne*, par G. T., Roblot, Besançon, 1868, p.22) et Pergaud l'emploie dans son plus célèbre roman, dans une formulation plus littéraire : « La Crique avait regardé le garde avec des *quinquets comme des portes de grange* qui disaient sa stupéfaction » (1912, L. Pergaud, *Œuvres complètes*, t.3, *La guerre des boutons*, Paris, Club de l'honnête homme, 1975, p.112). A la même époque, on la lit chez un auteur des confins flamand-hennuyers, Charles Deulin, né à Condé-sur-l'Escaut : « il prit le noyau, tandis que ses fils *ouvraient des yeux comme des portes de grange* » (mars 1867 n°988, p.781, *Contes d'un bon Flamand. Les sacs à malices de Manneken-Pis*, repris dans *Contes d'un buveur de bière*, Librairie internationale, Paris, 1868, p.148) ; aussi en

« M. Scribe, dans *la Calomnie*, ne croque spirituellement qu'une mode, les idées et les opinions portées en 1840. Son esprit s'élance en *peigne à la girafe* ; son bon sens se ballonne en manches à gigot ; son français, un peu court, reste à mi-jambe comme une robe de ce temps-là. » (*Figaro*, 5 novembre 1857, p.4, col.1).

[37] C'est le correspondant du français général *ouvrir des yeux comme des portes cochères*, attesté depuis 1822 : « vous pourrez mettre vos lunettes, et ouvrir les yeux comme des portes cochères, vous n'y verrez pas plus clair qu'un habitant des Quinze-Vingts » (Ch. Dupeuty et F. de Villeneuve, *L'Arracheur de dents*, *folie-parade en 1 acte*, Paris, Pollet, 1822, p.24) et enregistré dans le TLF : « Il éclata : Ah çà ! Qu'est-ce que vous foutez là, vous, à me regarder avec des yeux comme des portes cochères ? » (BLOY, *La Femme pauvre*, 1897, p.46).

Champagne : « C'était l'été, la fenêtre était ouverte, il ne faisait pas très clair, mais nous *écarquillions des yeux grands comme des portes de grange* pour ne rien perdre » (*L'Indépendant rémois*, 15 février 1884) ; on en a même des versions patoisées dans les mêmes régions, comtoise et wallonne : « nõ dblœ, s kĕl la bĩto evu ravwĩkna, lĕ vẽy, k gyĕ dja an *ævrā dēz æy kmã dē potč d grãdj* » = « Nom de bleu, ce qu'elle a bientôt été ressuscitée, la vieille, que dit Jean en *ouvrant les yeux comme des portes de grange* » (RPGR 4 (1891), p.258 à Bournois, canton de l'Isle-sur-le-Doubs) ; « Nosse copère qui n'avet jamais vèyu ça, fiet deux *ouyes Comme des pwettes di grègne*, = « Notre copère, qui n'avait jamais vu cela, faisait *des yeux comme des portes de grange* » (*Wallonia* 4 (1896), p.125) ; et cela déborde même l'aire ainsi établie avec : « C'est pas une menterie ? dit un jeune ouvrier qui ouvrait *des yeux grands comme des portes de grange* » (B. Arbré de La Roche, *Un Parquet en province, étude de moeurs judiciaires*, chez l'auteur, Nantes, 1881, p.202)

gras, faire un beau gras de jambe à qqn "procurer un intérêt à qqn", est daté de 1884, on dira 1878 : « Quand vous l'aurez turlupinée, cette jeunesse ! le *beau gras de jambe* que ça vous fera ? » (R.-N. Desperrières, *Madame Madeleine*, Paris, Dentu, 1878, p.99)

grenier, mettre les outils au grenier "cesser toute activité sexuelle", est daté de 1918 ; déjà une var. en 1888 *Dieu n'a pas monté les outils au grenier* : « Mme Triquot venait de perdre son petit garçon âgé de trois ans. Au milieu des condoléances discrètement murmurées, Anselme émit ce propos inoubliable : « — Comme j'lui dis toujours : pourquoi qu' tu t' fais tant d' mauvais sang ? *l' bon Dieu n'a pas monté les outils au grenier* ; pas vrai ? » (*La Vie parisienne*, 20 octobre 1888, p.585) cf. « On peut se permettre de vous dire à présent le mot que nous disons : vous pouvez *remiser les outils au grenier* » (*Correspondance Henri Pourrat-Lucien Gachon*. [3e volume], 23 janvier 1934, éd. Cl. Dalet, Cahiers H. Pourrat n°12, Clermont-Ferrand, p.5 [L. Gauchon félicite H. Pourrat pour la naissance de son second enfant])

grume "grain de raisin", est daté de 1552 ; ajouter cette attestation, aussi ancienne, dans un texte non-localisé : « la bourdure en estoit toute semée de grappes de raisins dont les *grumes* des ungs estoyent de purs diamans nayfz » (mil. 16e s., *Le Compte du mantheau mal taillé*, en prose, dans BnF fr. 2153 f°7v°)

guareter "faire un premier labour", pour l'histoire v. DEAF G 134 et se souvenir de l'intuition du TLF, à propos de fr. *guéret* : « Mot originaire, en domaine d'oïl, de la région Ouest/Sud-Ouest »

ajouter *hors rang* loc. adj.*, section hors rang* "groupe de soldats, dispensés de combat et remplissant des fonctions diverses" : « je mande le maestro Pique de la *Section hors rang*, coiffeur dans un des premiers hôtels de Paris et lui livre mon chef qu'il allège avec élégance d'un excédent capillaire devenu gênant. » (CazenavetteTournay, 24 décembre 1914) ; « Aujourd'hui le Lieutenant-Major de la *Compagnie Hors rang*, a été tué » (CazenavetteTournay, 23 mars 1915). Attestés depuis 1831 et 1833 : « Création d'une *compagnie hors rang* dans le régiment d'artillerie de marine » (*J.O.* du 14 septembre 1831, sér. 9, t. III, p.311.) et « Ce bataillon sera composé d'un état-major, d'une *section hors rang* et de huit compagnies de fusiliers » (*Le Courrier* : 4 juillet 1833, p.3, col.2). Déjà antérieurement, en 1817, *homme hors rang* (H.-Fr. de Carrion de Nisas, *De l'organisation de la force armée en France*, Paris, Huillier, 1817, p.49). Cf. TLF (s.v. *hors*) : « *Hors rang* (domaine milit.). [En parlant d'un régiment, d'une compagnie, d'un soldat] Qui n'est pas appelé à combattre et occupe les fonctions d'infirmier, de téléphoniste, etc. Voir BARBUSSE, *Feu*, 1916, p.106 »

jardin, un petit jardin sur le ventre "enterré", est daté de 1890, on dira 1889 : « « Si ceux [= les guillotinés] de ce matin reposaient aux places qui leur étaient préparées, eux aussi, ils auraient eu bientôt, comme le disait Sellier [= un des exécutés], '*un jardin sur le ventre*', car ces femmes trouvent explication et excuse à tout, même à leurs propres tortures » (*Gil Blas*, 19 août 1889, p.2, col.2)

joie, ce n'est pas la joie "pour exprimer le côté désagréable d'une situation", est daté de 1914, on pouvait évoquer l'épisode suivant: «On rapporte que saint François d'Assise, rentrant un jour dans son couvent, harassé de fatigue et à demi-mort de faim et de soif, ne cessait de répéter en chemin au moine qui l'accompagnait: '*Ce n'est pas la joie parfaite*!' Son compagnon finit par lui demander ce qu'il faudrait encore. 'Il faudrait, expliqua saint François, que nous trouvions le couvent fermé ou qu'on ne pût rien nous donner à manger ou à boire'.» (*Comoedia*, 13 juin 1910, p.4, col.4)

judelles "foulque", la forme relevée est datée de 1715, on pourra lui joindre des attestations anciennes bien localisées: 1739, Nevers dans *Inventaire-sommaire des archives communales antérieures à 1790. Ville de Nevers*, publié par Fr. Boutillier, Nevers, 1976, p.122b; 1766, Auxerre dans *Annuaire historique du département de l'Yonne*, 30e année, Auxerre, 1866, 3e partie, p.302

lard, *rentrer dans le lard de qqn* "attaquer sans ménagement", est daté de 1908, on dira 1906: «Mon vieux, il faut que je te *rentre dans le lard*» (*Journal de Seine-et-Marne*, 5 octobre 1906)

lézard, essoufflés comme des lézards est interprété, à juste titre, comme «par référence à la respiration qui fait palpiter les flancs du lézard», et corrige donc EsnaultPoilu 183, non cité[38]: «lézard, image de reptation plus rapide: «les moulins à café ont tourné; l'autre s'est planqué ventre à terre, et il est revenu *comme un lézard* [du bled où il était à découvert]» *Cabaret*, 463 [= A. Arnoux, «Cabaret» dans *Mercure de France*, 1 avril 1918, 463]

linguette, faire linguette à qqn "susciter l'envie chez qqn", est daté de 1915, on trouve en 1883: «*faisant «linguette»*», donné comme traduction de «*fan ligueto*» (*Les Fleurs félibresques, poésies provençales et languedociennes modernes*, mises en vers français par C. Hennion, Paris, Union générale de la librairie, 1883, p.292-293). Certes l'expression est «à ajouter à FEW 22/1, 82a envie», où Wartburg renvoie à 16, 456b, en oubliant que *faire liguetto* est aussi enregistré en 16, 459b.

lire une messe "célébrer une messe". On se demandera si le Jura est cité à juste titre, quand il est précisé [928] que l'épouse, destinataire de la lettre, est d'origine mulhousienne; le mari jurassien utiliserait alors la terminologie employée par sa femme. Autres attestations antérieures à 1915: «Colomban qui croyait voir en ce désir de Gallus un attachement illégitime à ces contrées, fut mécontent, et se sépara de lui en lui défendant positivement de jamais *lire une messe* parmi les Allemans» (*Histoire générale de l'établissement du christianisme dans toutes les contrées où il a pénétré depuis le temps de Jésus-Christ*. (trad. de l'allemand de C. G. Blumhardt, par A. Bost), tome 2, Valence, Marc-Aurel, 1838, p.368); «A la chandeleure l'on doit *lire une messe* pour l'âme des parents du R. Père Musore.[...] Le jour de la Navité (sic) on y doit *lire une messe* à l'intention des parens de F. H. Musoore» («17e Document relatif aux Dominicains de Bergues» dans *Bulletin du Comité flamand de France*, t.1 (1857-1859) p.331 et 334); «se contentant désormais de faire *lire une messe* collective à leur intention à la fin de l'année» (R. Franz (= Olga de Janina), *Lettres d'un excentrique*, A. Lacroix, Paris, 1876, p.118); «Mais l'idée que *j'ai lu une messe* me transporte. Songez, j'ai sonné comme font les prêtres durant l'office» (1878 dans *Lettres de Marie Bashkirtseff* [elle parle couramment, outre l'ukrainien, le français, l'anglais, l'italien et le russe], Paris, Fasquelle, 1891, p.103); «Hier matin Guillaume II et François-Joseph n'ont pas pris part à la chasse. Ils se sont rendus à l'église où le curé *a lu une messe basse*.» (*Express de Mulhouse*, 5 octobre 1890, p.1, col.1); «On télégraphie de Munich que d'après le *Bayericher Kurier* le Bundesrat aurait trouvé la

[38] «Non retrouvé dans les dictionnaires consultés» peut en outre être complété par: «Boufa coume un lesert, coume uno alabreno, «souffler comme un lézard ou une salamandre en colère, être essoufflé»» (MistralTrésor 1, 315b s.v. *boufa*) et «Bofes coma un lètro! «Tu souffles comme un lézard vert! dit-on à quelqu'un qui est essoufflé»» (G. Massot, *Proverbes & dictons d'Ardèche et savoir populaire*, Lavilledieu, Editions de Candide, 1983, p.331).

formule pour l'application nouvelle de la loi contre les jésuites. On leur permettrait de *lire une messe* basse et de s'occuper de sciences» (*Ibid.,* 14 septembre 1912, p.2, col.1); «La Constitution *Divino afflatu* a modifié cette règle. A l'avenir, suivant le titre X, nº 3, des nouvelles rubriques annexées à cette constitution, nous devrons dire l'évangile du dimanche à la fin de cette messe votive. Voici, en effet, le texte de cette rubrique: «Toutes les fois qu'en dehors de l'ordre de l'office, on peut chanter ou *lire une messe*, s'il faut y faire mémoire du dimanche, de la férie ou d'une vigile, on doit toujours en dire l'évangile à la fin.»» (*Semaine religieuse du Diocèse de Lyon*, 30 mai 1913, p.16)

macarel "(juron)" v. ici *fille de pute* "(juron)": «A ce moment, que nos hommes ne prodiguent pas les fins jurons, qu'un feu roulant de '*macarelle*' et d''hildepute' n'augmente pas le vacarme des fers claquants, des chaînes grinçantes, serait trop dire» (E. Herscher, *Quelques images de la guerre*, Paris, Berger-Levrault, octobre 1917 [récit daté de février 1916], p.95-96)

maillot, prendre au maillot "recruter (telle catégorie de personnes) dès le plus jeune âge", est daté de 1915, on dira 1845: «La Convention voulait prendre l'enfant dès l'embryon, pour le pétrir à son gré; l'Université se contentera de *le prendre au maillot*» (*Procès de M. l'abbé Souchet*, chanoine de Saint-Brieuc, Paris, Sirou, 1845, p.31): «La salle d'asile prend l'enfant au berceau, lui inculque, dès qu'il peut les comprendre, des habitudes d'ordre, de discipline et de propreté dont plus tard il recueillera les fruits; elle tient le milieu entre la crèche, qui *le prend au maillot*, et l'école, où il reçoit l'instruction nécessaire» (F. Narjoux, *Architecture communale* / 1, *Hôtels de ville, mairies, maisons d'école, salles d'asile, presbytères, halles et marchés, abattoirs, lavoirs, fontaines, etc*., Paris, Morel, 1870, p.42); au fig. «Les arbres fruitiers, au contraire, nécessitent les soins les plus constants et les précautions les plus multiples. Sans *les prendre au maillot*, sans remonter, aujourd'hui que la saison des fruits approche, jusqu'aux mystère de la germination, ou au développement de Ia bouture, il est bon de songer à tout le mal qu'ils ont donné, – afin de ne pas laisser, par négligence, compromettre les résultats espérés. (*Le Petit journal*, 15 mai 1887, p.3 col.4); «Bien conservée, bien conservée, ronchonna le docteur, ce n'est pas une raison pour *les prendre au maillot*. A cet âge-là, on est une nourrice, une bonne maman – il soulignait le mot – ce que vous voudrez, mais on n'est pas une maîtresse!» (*La Lanterne*, 22 novembre 1895, p.3, col.6); «Le socialisme nous dit que l'enfant est à l'Etat. C'est l'Etat qui *le prendra au maillot*, lui inspirera l'amour des institutions jacobines, lui enseignera les droits de l'homme» (*L'Express du Midi*, 3 janvier 1907, p.11, col.2)

main, pas plus que sur ma main "(pour signifier l'absence d'une personne ou d'une chose)", est daté de 1785, on dira 1615 avec: «Que direz vous d'une certaine femme de Vaugirard, à laquelle on vouloit donner un personnage leger seulement de deux grains? Quel plaisir, disoit-elle en tournant la gueulle en S fermée [ferme, éd. de 1635], yrois-je [aurois-je, éd. de 1635] avec cela? *il n'en a non plus que sur la main*; il fourgonnera assez, il mettra le feu aux estoupes: l'esteigne qui pourra; je n'en veux point» (1615 [1613], Bruscambille, *Les Nouvelles et plaisantes imaginations*, Bergerac, Martin Babille, 1615 [Reprod. en fac-sim. par S. D. L. Champ] p.43)

malheur, ce n'est pas un malheur "(pour qualifier positivement une situation satisfaisante)", est daté de 1915, on dira 1780 avec: «Qu'un bon politique l'ait emporté sur des brigands, *ce n'est pas un malheur*» (N. Bergier, *Traité historique et dogmatique de la vraie religion*, tome 11, Paris, Moutard, 1780, p.143)

manche, tomber sur le manche "tomber sur un obstacle imprévu" est daté de 1915, on dira 1907 avec: «Je souhaite à Darragon de ne pas, comme dirait cet excellent Passérieu, '*tomber sur le manche*'» [= "essuyer une défaite inattendue" en cyclisme] (*L'Auto*, 31 décembre 1907, p.4, col.3); «Tous estiment que leurs chances sont sérieuses et que leurs ainés pourraient bien une fois en passant, '*tomber sur le manche*'» [= "essuyer une défaite inattendue" en cyclisme] (*L'Auto*, 4 avril 1909, p.3, col.5); «Que *Barre d'ail* ne recommence pas ce jeu-là, car il pourra *tomber sur le manche*; il y a des ouvriers qui lui casseront la g...» (*L'Action syndicale*, organe

des travailleurs du Pas-de-Calais et du Nord, 19 décembre 1909, p.2, col.5) ; « Qu'il ne recommence pas ce jeu-là, car cet ancien purotin de Calais pourrait *tomber sur le manche* » (*L'Action syndicale*, 17 avril 1910, p.2, col.1) ; « Et dites à vos amis qu'ils n'ont qu'à bien se tenir, car souvent ils pourraient '*tomber sur le manche*' » (*La Lutte sociale de Seine-et-Oise et des cantons de Pantin et Noisy-le-Sec*, 3 juin 1911, p.3, col.2) ; « Le margis n'est pas méchant, mais il ne faut pas lui bourrer le crâne, car tu finirais par *tomber sur le manche*. Alors, mon vieux, tu serais cuit. » (*Le Petit Parisien*, 16 avril 1912, p.4, col.1) ; « Oui, mais ce jour-là, Messieurs les Rastas, vous pourriez bien '*tomber sur le manche*', comme on dit au faubourg (*L'Action française*, 5 mars 1913, p.2, col.1). La locution usuelle *tomber sur un manche* est datée de 1914 (<EsnaultPoilu), on dira 1913 avec : « Janot a un couteau il *tombe sur un* '*manche*' » [Titre plaisant d'un article racontant l'arrestation d'un escroc porteur d'un couteau] (*Le Matin*, 14 juin 1913, p.4, col.5)

manquer, il s'en manque "il s'en faut" est daté de 1767, on dira 1709 avec : « mais 'inquieta inertia' n'approche pas de 'strenua inertia', *il s'en manque bien.* » (1709, A. Dacier, *Œuvres d'Horace latin et françois, avec des remarques critiques et historiques*, Paris, Ballard, 1709[8], p.498)

maous, maous-pépère "gros important (en parlant d'un obus)", dans l'ex. de Dubrulle, on lira 210 au lieu de 201 ; l'extrait est daté de 1917 mais il est inséré dans L. de Grandmaison, *Impressions de guerre de prêtres soldats*, 2e série, Paris, Plon, 1917, p.172, où il est intitulé : *La dernière barrière (26-29 février 1916)* ; en tout cas, pour 1916 on a : « Et puis, patatras lundi dernier, en pleine nuit, un obus...deux...dix...vingt...vingt-cinq, et des « *maous-pépères* », comme disent les poilus, s'abattent de tous les côtés » (*La Croix*, 19 mars 1916, p.1, col.2)

maquereau, *groseille à maquereaux* est attesté depuis 1900 (dans le TLF), mais on le trouve dep. 1785 : « Le groseillier épineux est celui qui produit la groseille verte, la grosse groseille qu'on appelle à Paris *groseille à maquereaux*, et dont les François ne semblent pas faire beaucoup de cas, tandis qu'en Angleterre ce fruit est dans la plus haute estime. » (*Dictionnaire des jardiniers* [traduit de l'anglais, sur la 8e édition de Philippe Miller], t.8, Paris, Guillot, 1785, p. 168) ; « Un capitaine au service de la compagnie des Indes a, dit-on, préservé son équipage du scorbut depuis plusieurs années, au moyen d'une ample provision de *groseilles à maquereaux* encore vertes, & conservées dans des bouteilles fermées avec soin. » (*Journal politique, ou Gazette des gazettes*, mai, seconde quinzaine, Bouillon, 1786, p.85)

marmite, donner un coup de pied à la marmite glosé "quitter précipitamment un endroit sans laisser au repas le temps de cuire" est daté de 1907, on le trouve dep. 1871 : « il est telle circonstance qui oblige le soldat à se mettre en route, *à donner, comme il dit, un coup de pied à la marmite* où cuit sa soupe » (*La Liberté,* 27 octobre 1871, p.3, col.4) ; « Aux armes ! l'ennemi !... Et, en cinq minutes, ceux qui s'étaient couchés pour dormir, ceux qui étaient allés à l'eau et au bois, ceux qui faisaient la soupe et le café, en cinq minutes, moins peut-être,...tout ce monde est sous les armes et attend. Naturellement, comme dit le soldat, on a *donné un coup de pied à la marmite.* » (E. Lanusse, *Les héros de Camaron*, Paris, Flammarion, 1891, p.105) ; avec une explication métalinguistique : « La soupe ? lui dit Coquet, qui nous avait rejoint, tu n'as pas donné un coup de pied dedans ? — Non. — Eh bien, tu es un serin. A l'avenir, si la soupe n'est pas mangée quand il faudra combattre, tu *donneras un coup de pied à la marmite* comme ça, si tu ne la manges pas, l'ennemi ne la mangera pas davantage » (Commandant Kanappe, *Sans armée, 1870-71 : souvenirs d'un capitaine*, Paris/Limoges, Charles/Lavauzelle, Paris, 1893, p.125) ; « Le lendemain vers 4 heures de l'après-midi, comme on se disposait à manger la soupe, on sonna à cheval. Il fallut *donner un coup de pied à la marmite*, seller au plus vite, et toute la division se mit en marche pour Saint-Avold. » (M. de Baillehache, *Souvenirs intimes d'un lancier de la Garde impériale*, Paris, Ollendorf, 1894, p.158). L'expression a aussi des sens figurés : *donner un coup de pied dans la marmite* "priver de ressources" : « Voilà le sort qui l'attend si, à force d'émoustiller cet odieux gouvernement de francs-maçons, celui-ci se décide à *donner un coup de pied dans la marmite.* Rien que d'y penser, on en maigrit dans

les séminaires où on est très brave tant qu'il ne s'agit que de ceindre sa ceinture pour le bon combat, mais où on se résout moins facilement & la serrer d'un ou de plusieurs crans sur un ventre à jeun » (*La Lanterne*, 14 janvier 1892, p.1, col.1) ; *lancer un coup de pied dans la marmite conjugale* "faire une entorse à la vie conjugale" : « Mais, pour ne pas rester en arrière, j'ai une idée, moi aussi : je suis en humeur de faire la fête, une toute mignonne et jolie petite fête ! *Lançons un coup de pied dans la marmite conjugale* et allons dîner au cabaret. Hein ! qu'est-ce que vous dites de ça, une partie carrée ! » (*Le XIXe siècle*, 19 novembre 1888, p.3, col.2) ;

marre, en avoir marre "être excédé au plus haut point", est daté de 1895 (< EsnaultArgots), on dira 1888 avec : « Si j'n'étais pas allé au sacré Rochechouart, J' serais pas ceinturé ; Et c'est bien fait pour moi, j' devais *en avoir mare*. J'y étais trop noblé » (*Le Rappel*, 22 janvier 1888, p.2, col.6) ; fréquent à partir de 1897 « Enfin, comme on criait toujours, il gueula à son tour : Zut ! *J'en ai marre de votre* publicité [...] Pour ma part, *j'en ai marre* et je ne veux plus rien savoir pour m'en laisser boucher des surfaces comme ça » (*L'Auto-vélo*, journal comique & illustré, 15 mai 1897, p.2, col.3 et p.4 col.1 ; encore 26 décembre 1897, p.4 col.4 et 09 janvier 1898, p.1, col.1) ; antérieurement, *en avoir son marr'* : « *J'en ai mon marr'* des jeux d'argent » (*Le Chat noir*, 16 septembre 1882, p.4, col.2 [L. de Bercy, « Le Rameneur »] ds RLiR 49, 487).

et puis c'est marre "(pour signifier à son interlocuteur qu'on en dira pas plus)", est daté de 1917, on a en 1916 : « J'suis pas Nénesse, moi ! Il cherchait ses mots. — Non, j'suis un vrai mec et j'fais c'qu'il m'plaît, mais d'puis que j'm'ai mis avec toi, t'as tout serché pour m' barrer la route *et c'est marre*, t'entends bien. — Alors, dit Winnie, vous allez partir ? — Si j' veux...et j' le veux. Voilà. » (F. Carco, *Les innocents*, Paris, La Renaissance du Livre, 1916, p.145)

il y en a marre "(pour indiquer une situation insupportable)", est daté de 1914, on dira 1907 avec : « Allez ; *y en a mare,* le boeuf [= « la colère] y me prend Messsieurs de la Salubrité un petit tour rue des trois Couleurs n° 1 pour sa que je viens de vous dire. » (*Le Louëtte algérois* [*Papa-Louette*], 6 octobre 1907, p.2, col.4) ; « Allez, *y en a mare*, fermez tous deux votre robinet » (*Ibid*., 13 octobre 1907, p.2, col.4)

marré, marré de "excédé de, dégoûté de", est daté de 1901 (Bruant < Esnault), mais tout est branlant dans l'article d'Esnault qui semble avoir combiné les informations qu'il tire de Chautard 1930 (aux dates duquel il accorde généralement une grande confiance), de Larchey 1881-1883 et de Bruant 1901. Mais Bruant 1901, n'a pas *j'en suis maré*, pas plus que Chautard n'a *je suis maré* "j'ai eu mon compte, j'en ai assez" (malgré Rey-Cellard) ; en somme l'attestation de Jean Sacau est isolée et par conséquent suspecte. Ce qu'on a d'habitude c'est *j'en ai maré* (1883 selon Esnault, encore une fois sujet à caution) ; certes Esnault porte « *maré* n. m. dégoût » – en précisant « on lit aussi *marée* » –, illustré par le syntagme *j'en ai maré*, mais ceci me paraît être une extrapolation à partir de « *marée* dégoût [d'après Macé] » ds LarchS 1883, 97, qui le fait suivre de « *marer* être blasé [aussi d'après Macé] », qu'il interprète comme son dérivé. Dans ces conditions, rien ne prouve non plus l'existence d'un substantif *mar(r)é*. À l'inverse, l'adverbe *mar(r)é* est assez usité, mais moins anciennement que ne le dit Esnault avec : « *maré* adv. assez, *ah ! maré, quoi* (1881) », suivant ainsi Chautard qui donne – après la date de 1880, attribuée à « *mare, maré* "imposer silence" » –: « *maré quoi* ! [imposer silence] ». Je n'ai pas d'attestation de l'adverbe *marré* antérieure à 1890 avec : « Du côté masculin, le comique réaliste Hyacinthe avec '*J'en ai marré* du turbin' (création) et 'Poulardot', est tout à fait 'marrant' » (*L'Orchestre*, 1er décembre 1890, p.3, col.4) ; « L'autre jour, je suivais un groupe De ces beautés du Paradis Qui caquetaient, joyeuse troupe, Quand, voici ce que j'entendis : « J'ai les ripatons en compote, *J'en ai marré*. Quel chien de temps ! Hé, Nini, mince qu'on barbote, Ah ! malheur ! ousqu'est le printemps ? » » (*Lice chansonnière* : *recueil de chansons et autres poésies*, Paris, 1895, p.38) ; « *J'en ai marré* des clients avec qui qui qu'on s'comprend qu'par gestes » (*La Lanterne*, 30 octobre 1900, p.2, col.2) ; *en avoir mare, maré, marré* […] '*J'en ai maré*, j'en ai ma claque' (Blédort = Léon de Bercy) (Bruant 1901, p.148, aussi p.158) ; « Dis-lui : *J'ai maré d'* la pestaille' (Le Père Peinard) » (Bruant 1901, p.395). Par contre, *marré* "assez [pour imposer le silence]" dans « Allez !... Marré ! » (G. Courteline, *Les*

Gaietés de l'escadron, Paris, Fayard, 1900, p.44) ne portera pas la date de 1886 que le TLF donne systématiquement à cette pièce, créée en 1895 et reprise en 1899, et dont la première édition que j'ai vue, date de 1900

mastiquer, en boucher une surface à qqn "stupéfier" est daté de 1905, on dira 1898 avec: «Le père, vieux rasta, plus de mousse sur le caillou, mais drôle à vous *en boucher une surface*» (M. Salva, *Le savoir-vivre pour les jeunes gens*, Paris, Bloud et Barral, 1898, p.37); «nous allons par une nouvelle «Internationale», 'en *boucher une surface* à ces idiots'» (*La Cravache*, [Perpignan], 3 juillet 1904, p.3, col.3); *en mastiquer une surface* est daté de 1916 et est tenu pour attesté seulement une autre fois en 1938, mais on le lit déjà en 1912: «Ça te surprend. *Ça t'en mastique une surface*. Quand on a de l'argent, on acquiert du toupet.» (*Revue mondaine de l'Oranie*, 17 mars 1912, p.293); encore «Et puis, fit Tournevis, il y a encore une chose qui *m'en mastique une surface*» (*L'Homme libre*, 30 novembre 1923, p.2, col.6 [Rodolphe Bringer = Rodolphe Béranger]) et aussi, plus usuel, *mastiquer une fissure*: «*Ça t'en mastique une fissure*», je gage? — Plutôt! — L'humanité, vois-tu, enseigne tous les jours à moins s'étonner.» (Poinsot et Normandy, *Faillite du rêve*, Paris, Fasquelle, 1905, p.26); «*Ça t'en mastique une fissure*!» (*Le Rire*, 15 juin 1907, p.5); *ça vous en mastique une fissure*» (*Le Rire*, 28 décembre 1907, p.4); *Ça t'en mastique une fissure*» (*Annales africaines* [Alger]: 29 juin 1907, p.7, col.2) etc...; *Ça t'en mastique une fisture* (*La Lanterne. Le Supplément,* 21 août 1909, p.1, col.5); en outre «*Ça vous en mastique une crevasse*, hein!» (*La Calotte*, 14 juin 1907, p.2)

mère, ah! ma mère, si tu voyais ton fils, "(pour évoquer une situation pénible)" est daté d'avant 1884, on dira 1834 avec: «Tu nous promettais le bonheur, *ô ma mère!... Si tu voyais ton pauvre fils*!» (L. Camayou, *Le Lépreux*, Castelnaudary, Groc, 1834, p.106)

mettre, mets-y-en «cogne dur» est daté de 1911 (d'après EsnaultArgots), ce qu'on confirmera par «Et le combat [de boxe] commence... — *Mets-y-en*..., cherr, cherr, il va être moka (...) «Moka», c'est-à-dire, knocked-out (...)» (*La Liberté*, 19 août 1911, p.2, col.2); mais dès 1900 on a *mets-y-en*, comme cri d'encouragement à des coureurs dans un vélodrome: «Les applaudissements éclatent frénétiques à chaque nouveau démarrage: [...] 'Allez, Gougoltz! Hardi la Pipelette! *Mets-y-en*' hurlent les autres. Pour un peu, on en viendrait aux mains» (*L'Auto*, 13 décembre 1900, p.1, col.6); cf. encore «*mets-y-en* un coup dans la tirelire!» (Bruant 1901, p.74); «*Mets-y-en* encore, renchérissait un autre» (*Le Petit Troyen*, 16 juin 1903); *mets-y-un* est le titre d'une Revue de Gardel-Hervé et Lafargue, jouée à l'Eldorado en 1904

mettre au taureau "faire saillir la vache", est daté de 1917, on dira 1912 avec: «Au lieu d'adopter cette manière de faire, le cultivateur peut débuter avec dix vaches faites, cinq à six génisses prêtes à *mettre au taureau*» (R. Vuigner, *Comment exploiter un domaine agricole*, Paris, Baillière, 1912, p.265), ici l'infinitif a la valeur passive

milladious "(juron du Midi)"est daté de 1870, on dira 1859 avec: «*Milladiou*! s'écria le père [paysan des environs de Bordeaux] éploré, je croyais que mon fils se dégourdirait, et le voilà plus sot qu'auparavant; il écrit bigne avec un v!» (*La Lorgnette*, août 1859, p.3); «Le Gascon releva le nez en larmoyant: — Hé, *milladious*» (H. Augu, *Les Zouaves de la mort, épisode de l'insurrection polonaise de 1863*, Paris, Dentu, 1864, p.223; nombreux autres exemples dans ce texte); «- Vous n'avez pu retrouver Yolande! La damoiselle doit être avec la Bordelaise. — Mais, *milledious*! je n'y renonce pas.» (*La Petite presse*, 27 novembre 1866, p.4, col.4 [Henri Augu])

miner, se miner le sang "être en proie à une vive inquiétude" est daté de 1886, on dira 1885 avec: «Ah! voilà, mon lieutenant, C'est histoire de faire plaisir à mamzelle Sita, qui *se mine le sang* à cause de sa lionne.» (*La Lanterne*, 29 août 1885, p.3, col.4)

misère, faire de la misère "faire souffrir", n'est pas daté, même dans le DRF; en voici quelques attestations, accompagnées, le cas échéant, de localisations: «Pintureau, bientôt interrogé par les représentants de la force publique, répondit: «je l'ai tuée, la g..., et je ne m'en repens

pas. Il y a trop longtemps qu'elle me *faisait de la misère...*» (*La Charente*, 14 juillet 1878, p.2, col.5: Charente); «Depuis le temps qu'il *faisait de la misère*» (*La Liberté,* 17 juin 1886, p.3, col.6: Aveyron); «Je m'imaginais que tu montais Sac-Epée contre moi, qu'elle me *faisait de la misère* pour ton plaisir» (*Gil Blas*, 6 mars 1890, p.3, col.4 [Hugues Le Roux, pseudonyme de Robert Charles Henri Le Roux, né au Havre]); «Sa mère, dit-il, lui *faisait de la misère*» (*La Presse*, 29 juillet 1895, p.3, col.1: Brest)

faire des misères à qqn "causer des ennuis à quelqu'un" est plus ancien et plus largement répandu que le précédent: le TLF le date de 1868 (Littré) dans son historique, mais cite une attestation de 1851: «Vous avez donc *fait des misères* au jeune vicomte? — Non, dit-elle en jetant un regard à la dérobée sur Rodolphe (Murger, *Scènes vie boh*., 1851, p. 290 dans TLF s.v. *misère*[1] § A3); en voici des attestations antérieures: «Oh! les gueux de poissons!., m'en *ont-ils fait, des misères*!., on eût dit qu'ils me reconnaissaient pour un pêcheur, et qu'ils se donnaient le mot pour me faire un tas de niches» (Saint-Yves et X. Veyrat, *La fille du Danube, ou Ne m'oubliez pas*: drame-vaudeville, Paris, 1836, p. 41); «Hélas! et moi aussi, j'étais fait pour trouver des nids et pour parcourir le globe, et non pour *faire des misères* au journal de ce nom.» (*La Démocratie pacifique*, 23 mai 1844, p.3, col.1); Rire, quand aux pierres, Buttent les passans; *Faire des misères*, Même aux cheveux blancs; Tourmenter encore, En damné vaurien, Dès que vient l'aurore, Oiseaux, chat et chien. — C'est la jouissance De tout momignard» (*Le Tintamarre*, 7 juin 1846, p.3, col.1); «monsieur le président, on *m'a fait des misères* [...] Vous le voyez donc bien, monsieur le président, on me *faisait des misères*» (*La Presse*, 9 novembre 1847, p.3, col.2)

moment, dans le moment que "au moment où" est daté de 1664 (FEW), on dira 1662 avec: «En mesme temps Amaury Baron de Montfort repoussa Henry et Thibaud Comte Palatin de Champagne, qui faisoient leurs efforts pour assaillir la France du costé de Normandie, *dans le moment que* l'Empereur y deuoit entrer par la Lorraine.» (Scipion Du Pleix, *Abregé de L'Histoire de France: Avec l'Estat de L'Eglise & de l'Empire, le tout continué iusques en l'an 1662*, Volume 2, Paris, Bechet, 1662, p.55)

monoplace "avion à une place" est daté du 26 novembre 1911, on l'avancera de quelques semaines avec: «Malgré la présence de virtuoses de l'Aviation, tels que Legagneux, Manissero et Widmer, sur *Monoplaces*» (*La Presse*, 4 septembre 1911, p.3 col.1)

mouiller[2]*, mouiller la chemise* "transpirer abondamment", est daté de 1916[39], on dira 1828 avec: «[un voyageur oblige un employé de l'octroi à courir à sa poursuite et le raille finalement en ces termes:] «Canaille, je t'ai fait mouiller la chemise je l'ai fait exprès» (*Gazette des tribunaux de commerce*, 29 juillet 1828, p.1, col.1 [Évreux]); «Avec la bise glaciale qui souffle, au grand dommage des oliviers et de la vigne, les députés ne risqueront pas de *mouiller la chemise*, car ce n'est point en juin, mais bien plutôt en décembre que nous sommes» (*L'Univers*, 12 juin 1871, p.2, col.5); «Les Mézois les plus réputés, Joseph Vidal, dit *lou Brétoun*; Pierre Higounencq, dit *lou Cran*; Elie Hugounenc, dit *lou Cranquet*, ont dû «*mouiller la chemise*», suivant l'expression locale» (*La Dépêche*, 1 septembre 1892, p.3, col.2 [Hérault]); *mouiller sa chemise* apparaît en 1859: «En travaillant il *mouille sa chemise*, Et va bras nus, le vieux père Labeur» (*L'École normale: journal de l'enseignement pratique...*: 1 septembre 1859, p.1, col.1); «voilà qui vaut bien le plaisir de s'éreinter au Champ de Mars, ou de *mouiller sa chemise* en grimpant à la lanterne du Panthéon» (*Journal de Fourmies*, 18 août 1878, p.1, col.1); «mon pauvre carcan [«cheval étique et rétif»] n'aura plus à *mouiller sa chemise* comme un dératé» (*La Lanterne*, 9 septembre 1885, p.3, col.3)

[39] Déjà en 1915, dans une lettre du même Poilu: «Comme je te l'annonçais hier le capitaine avait un invité aujourd'hui, mais je pensais que c'était pour le soir. Or, c'était pour 11 heures. Aussi, *j'ai mouillé la chemise ce matin*. Rien de bien extraordinaire à mon menu» (AstrucRecoulesF, 9 juin 1915).

mousse, *se faire de la mousse* "se tracasser", est daté de 1894 (d'après Chautard sans référence) et de 1899 (d'après Esnault Argots sans référence), j'ai relevé : « le père Moussette qui ne *s'fait pas de mousse* » (*Le Cri du peuple*, 24 avril 1886, p.3, col.5) ; « Avec Chebroux pour président, Sans *me faire de mousse*, Je pourrai sous son ascendant Me la couler bien douce » (*Lice chansonnière : recueil de chansons et autres poésies* (58ème année, 1er semestre), Paris, 1888, p.32) ; « Je sais bien qu'il fallait une rime à « je me retrousse », mais alors l'auteur aurait pu mettre : « je me trémousse » ou « *sans me faire de mousse* », qui signifie, en argot parisien, « sans me faire de bile » » (*L'Art lyrique et le music-hall*, juillet 1897, p.7) ; « Aussi, je suis habitué la dure et je *ne me fais pas de mousse* » (*Le Matin*, 16 juillet 1899, p.3, col.6) ; Ne *te fais pas de mousse*, tout cela s'arrangera » (Gil Blas, 7 décembre 1899, p.2, col.1) « Comme Ludovic dissimulait mal sa déception, la jeune femme lui dit avec bienveillance : — Va ! *Te fait pas de mousse*, ma crotte ! il n'est pas si moche que ça, ton patelin » (*Le Journal*, 12 décembre 1909, p.5, col.4)

mystère, mystère et pommes frites, est relevé chez Apollinaire, en 1915, et n'aurait pas été retrouvé ailleurs ; on a cependant : « Comment cette andouille aux oignons crus d'épicier avait-il pu épouser une aussi suave poupée ?... comment ce délicat morceau de poularde bien à point avait-il pu s'allier à cette salade sans poivre de Balluchon ?... *Mystère et pommes de terre frites* ! » (*La Vie en culotte rouge*, 18 janvier 1903, p.4) ; et déjà « *Mystère et pomme d'arrosoir* ! répondait-on chaque jour au flot des reporters chargés de renseigner le public sur la provenance, les tenants et les aboutissants de la fusée perturbatrice » (*L'Intransigeant*, 6 septembre 1897, p. 1, col.3, forme qui se retrouve dans *Midinette,* 2 novembre 1934, p.32)

neige, *La neige de février est de l'eau dans un panier* (proverbe cité par un instituteur de Lozère), sa diffusion originelle semble être du sud-ouest occitan, cf. antérieurement : « [à Castelnaudary] *La néou de fébrié Ten coumo l'aïgo dins un panié. La neige de février Tient comme l'eau dans un panier* » (*Congrès scientifique de France* : XIXe session, tenue à Toulouse en septembre 1852, tome second, Paris-Toulouse, Derache-Delboy,1852, p.20) ; « *La neige de février, C'est de l'eau dans un panier* » (*Statistique agricole de la France* : résultats généraux de l'enquête décennale de 1862, Agriculture, Strasbourg, Berger-Levraut, 1868, p. CXXXIX [Haute-Garonne, Hérault, Tarn, Tarn-et-Garonne]) ; *Era [gneu] de Houre, Coumo er'aygo en pae* [= La neige de février [disparaît] comme l'eau [contenue] dans un panier], » (*Bulletin de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts*, t.2, 1886 -1888, p.357) ; « Un proverbe méridional n'assure-t-il pas que *la neige de février tient comme l'eau dans un panier* » (*La Liberté*, 1 mars 1909, p.2, col.6)

neigeailler, attestation antérieure avec : « En somme, temps boudeur, pas ou très peu de soleil, nuages traînants, par moments il *neigeaille* et nivaille » (*Revue alpine*, Section lyonnaise du Club alpin français, t.9 (1903), p.63)

nez, avoir un verre dans le nez "être éméché", est daté de 1894, on dira 1884 avec : « Doux, timide, à jeun dès qu'il *avait un verre dans le nez*, ce n'était plus un homme » (*Le Cri du peuple*, 28 avril 1884, p.2, col.6)

on en prend plus avec le nez qu'avec une pelle, est daté de 1849 et on cite « *il en recueillit avec le nez plus que vous n'en feriez avec quatorze pelles de bois* », qui est daté de 1646 (qu'on devra corriger en 1616, Béroalde de Verville) dans Enckell 2017 ; on peut lui joindre : « Il y a en Anjou un village qui se nomme Vernantes ; l'Angevin qui se plaît aux syncopes, dit que les femmes sont de « Venantes » pour ce que les femmes « sont sujets de Iascher leurs vents coulis qui *se prenent plus tôt avec le nez qu'avec un quarelet* » » (1626, Bruneau de Tartifume, *Les dicts facétieux satiriques proverbes et actions joyeuses qui ont esté et sont Angiers et pays d'Anjou*, *Philandinopolis*, dans Aimé de Soland, *Proverbes et dictons rimés de l'Anjou,* Angers, Lainé, 1858, p.175)

niche à lapins, est daté de 1804, on dira 1798 avec : « étable pouvant contenir quinze vaches, poulailler, et *niche à lapins* » (*Le Propagateur. Le Supplément*, n° 294, 22 vendémiaire an 7 [13 octobre 1798], p.4)

noix, à la noix de coco "sans valeur, inintéressant", est daté de 1913, on dira 1895 avec: «[catastrophe de Bouzey] Les quatre tares de la digue: Réservoir qui perd de partout [...] Réparations *à la noix de coco*. Dangers signalés et négligés. L'irréparable» (*Le Matin*, 11 septembre 1895, p.1, col.3-4); «A propos, reprend M^elle^ Denise avec un rien de moquerie au coin des lèvres, qu'est devenu votre ami, le monsieur *à la noix de coco* (*Revue des deux mondes*, t.29, septembre 1905, p.244 [A. Theuriet, *L'Oncle Flo*]; «tour à tour on nous fait de la vertu *à la noix de coco* ou on tâche de nous compatir aux souffrances de l'abbé Méria» (*Le Combat*, 5 octobre 1912, p.2, col.1)

nourrice, sans compter les mois de nourrice "(pour indiquer qu'il convient d'ajouter quelques mois ou années au chiffre indiqué)", est daté de 1806, on dira 1802 avec: «elle ne dira plus, d'après un zodiaque trouvé en Egypte, que le monde a 15 mille ans, *sans compter les mois de nourrice*» (*Journal politique de Mannheim,* 3 janvier 1802, p.3, col.2)

œil, gros baisers sur l'œil gauche "(formule de fin de lettre)", on pouvait penser à: «Alors Mangogul se leva, baisa la Favorite *sur l'œil gauche*, selon la coutume du Congo, et partit» (1748, Diderot, *Les Bijoux indiscrets*, chap. 3)

faire les yeux blancs "tourner de l'œil", est daté de 1874, on dira 1829 avec: «Le drôle de corps que M. Saint-Utsunt pour *faire les yeux blancs* à propos de rien» (*Revue de Paris*, t.6, 1829, p.169); je suis entêté, je sais mentir à plaisir, je sais regarder en dessous, *faire les yeux blancs* à la Sainte Vierge» (A. Thouret, *Toussaint le mulâtre*, t.2, Paris, Levavasseur, 1834, p.119); «De quoi s'agit-il donc, monsieur le duc? — dit madame de Fonbonne, en minaudant, en roucoulant et en commençant à *faire les yeux blancs*, comme dit le peuple» (E. Sue, *Les mystères de Paris.* Série 2, Paris, Gosselin, 1842, p.252); «M. d'Héristal nous a dit qu'il fallait s'exalter, exalter son imagination. Alors, nous nous sommes promenées en faisant de grands pas dans la chambre, nous nous sommes embrassées bien fort, nous nous sommes serré les poignets, nous avons *fait les yeux blancs* comme au théâtre, et tout est venu.» (*Notes sur Paris: vie et opinions de M. Fr. Th. Graindorge*, recueillies et publiées par H. Taine, Paris, Hachette, 1867, p.104)

œuf, plein comme un œuf "ivre", au sens de "rassasié" est daté de 1691, on dira ca. 1630 avec: «Morgoy, me voila *plein comme un œuf*, et je croyois jamais ne me souler. Mais j'ay les yeux plus grands que la panse» (ca. 1630, *La comédie de proverbes*, éd. M. Kraemer, Genève, Droz, 2003, p. 233); «Or ça loüé soit Dieu, et vous, j'ay bien beu, et bien mangé. Me voila *plein comme un œuf*» (*La vraie introduction à la langue françoise avec des dialogues françois et flamans*, Utrecht, Theodore d'Ackersdiick, & Gisb. à Zyll, 1650, p.121)

oiseau, donner des noms d'oiseaux "injurier", est daté de 1899, on dira 1881 avec: «Il [= un abbé pris de boisson] tonna contre la République, contre le phylloxéra, contre M. Gambetta. Il était très beau, mais trop saoul. De là l'intervention des sergents de ville, qui le conduisirent au poste et l'y couchèrent avec tous les égards possibles. Il ne continua pas moins à leur *donner des noms d'oiseaux*. Aussi, les agents sont-ils d'avis que la religion s'en va» (*L'Intransigeant*, 3 février 1881, p.4, col.1). Il est dit que la locution est fondée sur le fait que certains noms d'oiseaux servent souvent d'injures. Je pense plutôt qu'il s'agit d'une antiphrase. En effet, la locution existe antérieurement dans un sens tout contraire: «(*se*) *donner des noms d'oiseaux*. Roucouler amoureusement» (Larchey 1872, p.119 et 184) et «Bien que les noms d'oiseaux soient toujours pris en bonne part (on sait ce que veut dire en langue vulgaire *se donner des noms d'oiseaux*), nous rencontrons encore Maloiseau, Maloizelle» (*Musée universel*: revue illustrée hebdomadaire, octobre 1872, p.170), ce qui est très largement attesté depuis 1856: «C'est très-intelligent, les caniches, très-intelligent! Et puis, c'est bon comme tout! Voilà que nous causons, lui et moi, comme une paire d'amis. Je lui *donne des noms d'oiseaux*... je l'appelle Médor... je lui passe la main dans les poils, une vraie laine, par parenthèse!» (*Encyclopédie populaire: journal de tout le monde...*: 27 décembre 1856, p.3); «LE SOLEIL. Laisse-moi t'appeler Ernestine. LA LUNE. Laisse-moi t'appeler Alfred. LE SOLEIL. Passe-moi la main dans les rayons. LA LUNE. *Donne-moi des noms d'oiseaux*» (*Le coucher du soleil*

(prologue de *L'almanach comique*) de A. Flan et E. Blum ; musique de M. Gourlier, Paris, Librairie théâtrale, 1860, p.2) ; « jamais ils [= les chevaux qu'il conduisait] ne retrouveront un pareil charretier : il les mijotait, les dorlotait, leur *donnait des noms d'oiseaux*, dirigeait leur marche avec des caresses au lieu de coups de fouet, enfin c'étaient des chevaux gâtés s'il en fut » (*Le Pays*, 25 février 1860, p.3, col.1)

ordinaire, tout est à l'ordinaire "tout est comme d'habitude", est daté de 1713, on dira 1702 avec : « *Tout est ici à l'ordinaire* » (A. J. de Rancé, *Lettres de piété choisies et écrites à différentes personnes*, Paris, Muguet, 1702, p.73)

pagaille, les données historiques sont reprises, au moins partiellement au TLF, en particulier pour *en pagaille* "en grosse quantité" pour lequel le TLF porte 1885 (d'apr. ESNAULT, *Notes compl. Poilu* [1919]), ce qui n'est pas mentionné ici, et *en pagaille* « en désordre », que le TLF date de 1901 (d'apr. BRUANT, p.307), qui est présenté ici comme : « dep. 1901 Bruant dans TLF [av.1870] » où l'indication [av. 1870] me reste incompréhensible. Il est assuré, comme le note Rézeau, à la suite du TLF, que l'expression vient du vocabulaire de la marine où elle signifie « en désordre »[40] et se répand dans les années 1880 : « A grands renforts de gymnastique, voyageurs et marins arrivent *en pagaille* sur le pont (G.-F. Crestien, *Causeries historiques sur l'île de la Réunion*, Paris, Challamel, 1881, p.303) ; « la reliure des actes de l'état civil et des minutes des jugements qui, depuis 10 ans, sont « *en pagaille* » dans le greffe du tribunal » (*Rapports et délibérations du Conseil général du département de la Manche*, 23 août 1883, p.134, intervention de François-Sébastien La Vieille, ancien militaire de la marine, conseiller général de Cherbourg et député de la Manche) ; « Jean Godille ôte son bonnet et essuie son front où perle la sueur. « Allons, dit-il, nous voilà *en pagaille*. » Il se souvient que les marins se servent de cette expression quand leur navire va à la dérive » (F. Fleuriot-Kerinou [écrivain breton], « Graine de mousse » dans *Le Journal de la jeunesse*, juillet 1884, p.303). Le mot lui-même s'est d'abord implanté dans les patois de l'Ouest et l'article du FEW 20, 108a le montre bien. Il s'est étendu dans les années 1890 dans le vocabulaire militaire, d'où il s'est généralisé à la faveur de la guerre. Le témoignage du breton Esnault (Poilu 378), est notable : « très usuel aux marins et à toute la Bretagne à propos de tout désordre ; le mot était vendéen aussi »[41]

paille, hacher de la paille "parler allemand ou un parler germanique ; parler français avec un accent germanique" est daté de 1846, or on lit déjà dans AcCompl 1842 : « *Hacher* v. a. *Expr. prov.*, *Hacher de la paille*, se dit, figur. et familièrement, pour, parler avec difficulté une langue étrangère. *Nous avons haché de la paille pendant une heure* ». Les deux exemples des Poilus attestent le sens de "parler allemand", ce qui est aussi le sens de de Delvau 1866[42] ; au contraire l'attestation donnée dans l'historique[43] a le sens de "parler français avec un accent germanique"

---

[40] On ajoutera au TLF la première attestation de la graphie *en pagaille* en cet emploi au sens de "n'importe comment" ds « C'était bien la peine de me foutre *en pagaille* dans ce cul pourri de navire Irlandais » (1793-1794, *Journal des Révolutions de la partie française de Saint-Domingue*, supplément au n° I, tome II).

[41] Cf. « Cette expression [en pagaille] n'est pas usitée seulement chez les marins et les coloniaux, elle est très populaire dans tout l'ouest de la France » (*L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 20 avril 1911, col.530).

[42] cf. encore : « Les Allemands '*hâchent de la paille*', lor[s]qu'ils parlent » (G. Guillaume, *Thécla ou Le sac de Stanz : 1798-1871*, Neuchâtel, Sandoz, 1873, p.114) et aussi : « L'idiome des Kroumens est dur, baroque et se compose, en grande partie, de monosyllabes [...]. Comme pour les Allemands, nous pourrions dire que les Kroumens '*hachent de la paille*' » (*Bulletin de la Société de géographie de l'Est*, t.16 (1894), p.241).

[43] Cf. la suite du texte : « Ah ! mein heir, riposta l'industriel en aspirant les *h* et confondant les genres selon sa tudesque habitude, vous pas pouvoir garder votre *habit*, elle être trop vieille et

paire, une paire de "quelques", il faudrait distinguer les cas selon le substantif qui suit une paire, comme il est fait ici pour *une paire d'heures*; Ainsi *une paire de jours* est, par exemple, un tour très fréquent chez J.-H. Fabre, et l'attestation de AmalricStSulpice, tarnais, inspecteur de l'enseignement primaire, lui correspond bien

pan, pan de nez "pied de nez", est daté de 1766 (DRF), on dira 1578 avec: «au lieu qu'on diset: «Il est demeuré bien camus, on dit maintenant, Il est demeuré avec autant de nez, ou, avec *un pan de nez* ou, avec un pied de nez, ou, deux pieds de nez, ou, trois pieds de nez, selon la discretion et liberalité de chacun» (H. Estienne, *Deux Dialogues*, éd. P.-M. Smith, 363); «Quand on veut dire que quelqu'un est demeuré honteux, on dit, il est tout camus, ou bien il a autant de nez, il a un *pan de nez*» (Béroalde de Verville, *Le palais des curieux*, Paris, Guillemot et Thiboust, 1612, p.329)

panache, faire panache "(métaphore hippique du cavalier qui tombe)", est daté de 1914 (1906 pour le tonneau d'une automobile), on dira 1857 avec: «il n'est pas rare de voir, en pareil cas, le cavalier et le cheval, à bout d'haleine, n'avoir plus assez de force pour franchir le dernier obstacle; ils restent en deçà, ou ils font panache» (I. Daudel, *Méthode d'équitation et de dressage*, Paris, Leneveu, 1857, p.253), très fréquent à propos du cheval dans une course hippique: «Incidents de la course [...], Jacinthe et Lady Killer *font panache* à la banquette» (*Le Petit Parisien*, 30 octobre 1877, p.3, col.3); automobilisme: «les automobiles *font panache*» (*Le Temps*, 28 juillet 1899, p.3, col.3); cyclisme: «Au dernier tour, les entraîneurs de Boudin *font panache*» (*La Liberté*, 12 octobre 1897, p.3, col.6); aviation: «Deux aéroplanes, successivement, *font panache*, écrasant leur pilote» (*L'Auto*, 26 septembre 1909, p.1, col.4)

panné, panné battant "les pans arrière de la chemise flottants" est daté de 1915 (en Meurthe-et-Moselle) et n'a pas été retrouvé ailleurs, on dira 1847 avec: «Ainsi, dans certaines provinces, les femmes pauvres diront encore très bien qu'elles laissent courir leurs enfants *pannés battants*: c'est-à-dire que ces marmots courent vêtus d'une simple chemise, dont les 'pannels' (les petits pans) battent ou flottent sur leurs jambes.» (P. Guerrier de Dumast, *Nancy: histoire et tableau*, Nancy, Vagner, 1847, p.120); «J'émergeai de l'eau à mon point de départ nu-jambes et *panet battant*, accoutrement pittoresque qui eût pu nuire à mon prestige si Houaïlou m'avait contemplé» (*De la Commune à l'Anarchie*, Ch. Malato [né à Foug (Meurthe-et-Moselle)] Paris, Stock, 1894, p.105); on peut même remonter en 1825 avec: «Lo père tot auss'tout, so jette é bèch' don lit. *Pénés bettans* y vieut fare c'que s'fei li dit, Et po treuvet don fu va dreut è let cheumnaye («Le père, tout aussitôt se jette à bas du lit. *Panet battant*, il veut faire ce que son fils lui dit, et, pour trouver du feu, va droit à la cheminée») (*Chan Heurlin, poème en patois messin de Brondex et Mory* présenté et traduit par M. Cressot, Annales de l'Est, Faculté des lettres de Nancy, 1948, p.108-109); «I s'ava *pannĕs battants*, il s'en va en chemise» (Ch.-J. Varlet, *Dictionnaire du patois meusien*, dans *Mémoires de la Société philomathique de Verdun*, 14 (1896), 250). On pourra aussi consulter le TLF s.v. *panais*[2] et on ajoutera cet exemple: «Bergery vit entrer dans sa chambre un énorme fantôme en chemise de nuit dont les panais battaient au vent de la fenêtre ouverte. C'était Herriot. Les gens qui n'ont jamais vu Herriot en chemise de nuit ne savent pas ce dont ils sont privés. Je le dis en connaissance de cause puisque je l'ai vu, moi. En tout bien tout honneur et non point *panais battant* au vent» (O. Pannetier[44], *Quand j'étais candide*, Paris, Julliard, 1948, 23). Quant à *panné volant*,

---

trop usée.» On a le même sens aussi dans: «M. Chauffour [Victor, Marie Chauffour, député du Bas-Rhin, dont on imite ainsi la prononciation: «Tans les tisgussions endre maidres et falets, a téfaut te breufes égrides, le démoignache du maidre est tuchurs hâtmis; c'est une inchustiche], après avoir *haché de la paille* pendant près d'une heure, se décide à conclure» (*Le Corsaire*, 10 mai 1851, p.1, col.3).

[44] On pourrait supposer que cet emploi viendrait d'une lecture des *Célibataires* de Montherlant, qui emploie *panet au vent* (v. TLF), O. Pannetier étant une lectrice de Montherlant (v. son article paru dans *Opéra*, le 6 octobre 1948).

il apparaît déjà chez L. Larchey [natif de Metz], en 1858, dans *Revue anecdotique des lettres et des arts*, t.7, p.505 : « Ecossais : Se dit, en riant, de tout homme qui n'a pas mis son pantalon. Une tenue écossaise se compose d'une simple chemise. Nos pères disaient *en pané volant* »

pantruchard "parisien", est daté de 1900 (< EsnaultArgots), on dira 1886 avec : « un *pantruchard* du 63e qui réclame la classe » (*Le Cri du peuple*, 2 mai 1886, p.3, col.4) ; dans la bibliographie ajouter SainéanArgotT 115 (*lettre d'un pantruchard du front*)

papier, se (faire) passer le crâne au papier de verre "se (faire) couper les cheveux très ras", depuis 1905, on dira 1896 avec : « Brisson, tous les ans, *se fait passer le crâne au papier de verre*, comme Champignol [allusion au personnage de *Champignol malgré lui*, pièce de théâtre de Feydeau, créée le 5 novembre 1892] » (*La Libre parole*, 3 juillet 1896)

parcours, parcours du combattant, la référence de l'exemple cité est obscure et mérite vérification. Au sens propre, je n'ai pas trouvé d'exemple avant 1938 : « Championnats militaires d'athlétisme [...] Ces éliminatoires comprennent l'épreuve du *parcours du combattant*, les diverses branches de l'athlétisme et une épreuve de tir » (*Le Petit Marocain*, 7 avril 1938, p.7, col.3)

pardon, excusez-moi si je vous demande pardon, est daté de 1913, on dira 1908 avec : « Bigorneau, timide. « *Excusez-moi si je vous demande pardon*, mais... » » (*L'Auto*, 12 mars 1908, p.1, col.1)

parlatif [Berry/Bourbonnais] "causant, qui parle volontiers", le caractère régional n'est pas douteux. C'est pourtant un dérivé récent et, dans ces attestations les plus anciennes, il ne répond pas exactement à la définition donnée ici : *« parlatif*, bon garçon : il est ben *parlatif*, a n'est pas fier » (ConnyBourbR 1852) ; *« parlatif,* adj. facile à aborder, à qui on peut parler facilement. Un tel est ben *parlatif » (*JaubertCentre 1858*)* et encore « *parlatif,* adj., communicatif, qui parle volontiers sans morgue, d'accueil facile » (GagnonBourbonn 1972). Les attestations textuelles ultérieures, comme la lettre du Poilu, montrent une influence de *parler* : « Mon voisin m'a dit qu'il était ouvrier ébéniste à Saint-Amand, je lui fais mes compliments, chez nous on est moins *parlatif* que ça (*La Démocratie* (Bourges), 12 juillet 1895) ; « Ah ! M. Paulin est là, il est peu *parlatif* aujourd'hui... » (*Le Tournant*, *Scènes de la vie réelle*, par Félix Héaura [= L. Perroy, originaire du Roannais], dans *Le Mois littéraire et pittoresque*, t.7, 1902, p.201, repris dans *Le tragique quotidien*, Paris, Lethielleux, 1918, p.156). En ce sens il peut s'exporter et, éventuellement se féminiser : « Elle était plus *parlative* que jamais, et tout de suite la conversation s'embranchait sur les questions religieuses, « les seules intéressantes », disait cette femme assurément peu banale. » (J. Esquirol [A. Berthet-Esquirol, proche disciple de J.-K. Huysmans], *Cherchons l'hérétique !* ..., Paris, Stock, 1903, p. 127) ; « Il y aura toujours bien le concierge pour me répondre. — Pas sûr, qu'il le ferait, demoiselle. Il est guère *parlatif*, cet homme. » (Comtesse Clo [= la comtesse Clotilde de Loubens de Verdalle], *« Les « Petits Bonheurs »* de Josette *»,* dans *Les Annales politiques et littéraires* 17 octobre 1915, n° 1686, p.471) ; « Clodion était au supplice, et se taisait acrimonieusement : « Il n'est pas très *parlatif*, ton ami ! » remarqua Loulou au dessert » (« *Une aventure de la Pompadour »* [de P. E. Veber, né et mort à Paris], dans *La Lanterne :* 22 janvier 1920, p.2, col.2). Mais la nuance sémantique originelle semble se maintenir dans certains cas, en particulier chez É. Guillaumin : « Sachant qu'elle aime « le monde pas fier, les gens *« parlatifs »* », je n'ai pas manqué de lui adresser la parole » (*L'Humanité*, 27 janvier 1910, p.3, col.1) ; « M. Robert, toujours bienveillant, le fit placer à ce titre dans l'une de ses fermes. Et quand, au cours d'une promenade, il le rencontrait avec son troupeau, il ne manquait pas de lui parler gentiment, un peu gouailleur, à son habitude [...] Et le bourgeois s'éloignait en sifflottant, comme quelqu'un qui a pour lui la situation, l'opinion, la conscience, cependant que les voisins, témoins de la scène, répétaient une fois de plus : — Il est bien *« parlatif »* Monsieur Robert. Quel brave homme ! » (*Floréal,* 25 février 1922, p.154) ; « Quelques-uns affirment encore que son franc parler, un peu audacieux parfois, lui causera du tort. Les autres prédisent sa réussite parce qu'il ne boit pas, qu'il est *« parlatif »* avec tout le monde et consciencieux dans son travail. » (*Le Peuple*, 7 septembre 1928, p.2,

col.4) ; et encore ailleurs : « Pas mangeur... pas buveur... pas très *parlatif*... » (H. Lapaire, [né et mort à Sancoins (Cher)], *La Mare au diable* (d'après G. Sand), Paris, Librairie Théâtrale, artistique & littéraire, 1919, p.76)

passe-colline "passe-montagne", formation plaisante qui se retrouve dans : « Dehors le vent sifflait. Son *passe-colline* serait insuffisant » (P. Drillien, *La Secrète magie du bonheur*, Strasbourg, Cosmos diffusion, 1977, p.70)

passer, se la/le passer bien (en Ariège) "ne pas s'en faire", ne s'explique que comme une modification de *se la passer douce*, forme probablement plus ancienne, et à coup sûr plus fréquente entre 1850 et 1880 (cf. TLF 2e Section B1a *Loc. fam., vieilli. (Se) la passer douce* : Sand, 1844 ; Goncourt, 1864), de *se la couler douce* (dep.1862, v. ici s.v. *couler* §3, les nouveaux matériaux fournis par Rézeau) : « Eh bien ! à la bonne heure ! dit-il assez haut pour être entendu du chef, en voilà un qui *se la passe douce* ! » (A. Dumas, *Le Chevalier d'Harmental*, Bruxelles, Meline, Cans et cie, 1843, p.31) ; « Ah ! ma foi, on se dorlote un peu ; on n'est pas blessé tous les jours, et quand on l'est, *on se la passe douce* ! » (Élie Berthet [né à Limoges], *Le val-perdu*, Bruxelles, Lebègue, 1851, p.119) ; « Bon ! murmura le jeune homme, *on se la passe douce* chez le papa Guillaume !(A. Dumas, *Catherine Blum*, Tome 1, A. Cadot, Paris, 1854, p.56]). Pour l'explication du *la*, forme féminine avec le sens d'un neutre, v. Nyrop 5, 245

passer, passer une belle peur "avoir très peur", n'aurait pas été retrouvé ailleurs mais se lit dès 1898 : « Madame Patin *a donc passé une belle peur*, mais elle n'en tient que plus, comme bien on pense, à épouser le chevalier » (E. Lintilhac [né à Aurillac], *Conférences dramatiques (Odéon, 1888-1898)*, Paris, Ollendorff, 1898, p.180) ; « vous pouvez le croire, le loup de son côté *passa une belle peur* » (M. Juillard, « Contribution au folklore d'Auvergne, Contes du pays d'Artense (suite) » dans *Revue de la Haute*-Auvergne, t.33 (1953), p. 266)

passer, comme le précédent, *passer soif/faim* est aussi un occitanisme, rare ; outre le *passer soif*, ici relevé, on a quelques attestations textuelles de *passer faim* : « comment s'y prendront-ils pour ne point '*passer faim*', à moins d'aller mendier ? » (*Le Journal de la jeunesse,* juillet 1911, p.202 [la scène se passe à Bayonne]) ; « on n'a pas besoin d'ortolans, on ne *passe pas faim*. *Passer faim*, formule de vieille misère, souvenir effrayant de famines » (M.-A. Méraville, « Mémoire de la langue. Mémoire du patois », dans *Revue de la Haute-Auvergne*, t.39 (1965) p.353).

pastis, Rézeau ne s'intéresse qu'au sens premier, celui de "méli-mélo, gâchis, tracas ; situation confuse, embrouillée", sens régional, bien fréquent chez les Poilus du sud-est ; on ne trouve pas encore trace, chez les Poilus, du sens moderne de « boisson alcoolisée à l'anis », que le TLF date de 1928, mais ce sens apparaît bien aussi à la même époque : « Plusieurs débitants de la Seyne étaient poursuivis, hier, devant le tribunal correctionnel de Toulon pour avoir servi à leurs clients une liqueur similaire à l'absinthe, et qui est connue dans la région sous le nom de *« pastiss »*. Cette liqueur est composée d'eau-de-vie à 46 degrés, d'une faible quantité d'essence d'anisette et d'un colorant vert » (*Le Petit Parisien*, 23 septembre 1915, p.3, col.4) ; « Réflexions diverses des zouaves en buvant. — Ben, y en a pas besef, de son *pastice* » (*Au clair de la... dune* : revue en 1 acte et 2 tableaux dans le *Journal de la Chéchia*, journal de tranchées publié par le 1er Régiment de zouaves, n°15, 10 octobre 1915, p.7 ‹ https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6519667q/f15 ›)

patatros, dans la phrase « Là-bas, vers le corps de garde, rumeur de paysans et *patatros* de chevaux réquisitionnés », plusieurs points sont problématiques. La vedette est incertaine, *patatros* pourrait être un pluriel de *patrato*[45], ou même de *patatrot*, vedette de EnckellRézeau, dont la

[45] Cf. « les arbres filaient avec une rapidité incroyable, et *patatro, patatro*, les quatre fers du cheval sonnaient rapides sur la route sèche » (*La Revue athlétique*, 25 janvier 1890, p.75).

date de première attestation est partiellement reprise ici[46]. Ce n'est pas ici une onomatopée mais un substantif, sur le même plan que *rumeur*. En effet l'onomatopée originelle a donné naissance à un substantif, inséré dans une locution, et qui a beaucoup intrigué[47]. Sa première attestation, parisienne, *faire un patatrop à qqn* "le poursuivre à grande vitesse" est de 1882[48], comme le dit EsnaultArgots, qui date ensuite *se faire le patatrot* "s'enfuir" de 1883 (d'après Larchey, Supplément aux 9e et 10e éditions du Dictionnaire d'argot, qui tient cette information de Gustave Macé)[49] et le rapproche de l'ancien et moyen français *le pas et le troton*[50], ce qui paraît bien savant. Cette locution est toute parisienne[51]. A l'intersection de la locution et de l'onomatopée, le substantif a pu prendre des nuances sémantiques nouvelles, tout aussi parisiennes, d'abord dans *se faire un patatro dans la barbaque* "se battre (cf. *se rentrer dans lard)*" (*Gil Blas*, 30 janvier 1899, p.1, col.3) et *faire la patatro sur* "tomber rapidement sur qqn" (Gosset, *Le nouveau langage* (1915), cité dans EsnaultPoilu, 243). Avec le passage du Journal (*Carnets de moleskine*) de L. Jacques (texte cité ici par Rézeau), nous sommes devant un autre cas, celui du passage direct de l'onomatopée au substantif[52], substantif qui est sur le même plan que *rumeur* et signifie "bruit des pas (de chevaux)". Cet emploi est rare. On ne le trouve que là et dans deux exemples de Giono[53], d'abord en 1929 (*Un de Baumugnes*)[54] puis en 1934 (*Chant monde* dans TLF[55]). Or quand on sait que L. Jacques, est, depuis 1926, un proche de Giono, qui a préfacé son *Journal*, publié en 1939, se pose la question de savoir si cette communauté d'emploi est le fruit du hasard. Il est assez probable qu'il s'agit d'un

---

[46] Rézeau date l'onomatopée de 1832; Enckell-Rézeau disait «1833 [1832]», alors que la seule date du livre est 1833. Je ne m'explique donc pas ce 1832. L'onomatopée figure dans le FEW en 8, 45a avec une information tirée de Corblet 1851: «*patatro* et *patatra* (*foère*). Faire une chute».

[47] V. SainéanSourc 2, 45 n.1 et SainéanPar 355; FM 19 (1951), 25 (Gossen) et 34 (1966), 57 (Prignel).

[48] On la lit en effet ds *Le Gaulois*, 3 octobre 1882, p.2, col.2, sous la plume de Louis Le Bourg: «Les flicques se mettent à me *faire un patatrop* jusque sur la butte».

[49] Le féminin, signalé par Esnault, est attesté dans «Qui qui s'f'ra *la patatrot* Mézigo!» (A. Liard-Courtois, *Souvenirs du bagne*, Paris, Fasquelle, 1903, p.225).

[50] Larchey1883 proposant déjà de comprendre «mettre les *pattes à trot*».

[51] Cf. encore *jouer du jaja au patatro* «se sauver» [réduplication synonymique, *jaja* signifiant aussi fuite] dans «Les aminches *joueront du jaja au patatro*» (G. Macé, *Gibier de Saint-Lazare*, Paris, Charpentier, 1888, p.42-43); *faire patatro* dans: «Et sans que l'cipal s'en aperçoive, j'ai *fait patatro* sous la guimbarde. Le cipal était à cran! Il criait: «Au charron»! Moi, pendant c'temps-là j 'faisais la paire» (Hugues Le Roux, *Les Larrons*, Paris, Charpentier, 1890, p.152).

[52] On trouve à une époque plus récente deux autres sortes d'emploi substantif avec *au patatrot* "au galop" et *mordu du patatrot* "joueur acharné au PMU".

[53] Il pourrait même y en avoir un troisième, au moins indirectement, dans: «On entend des roucoulements de licorne; le clapotement de leurs petits sabots d'azur et de cornes qui se piètent soudain devant quelque fleur, puis l'écart devant la splendeur, et combien de *patatras* sourds de fuite gaie toute hennissante» (J. Giono, Le Coeur-Cerf, dans *La Table Ronde*, n° 42, juin 1951, p.9). Or ce *patatras*, désignant les «bruits des sabots d'un cervidé», est l'équivalent de *patatros*, qui est d'ailleurs la leçon imprimée dans R. Bourgeois, «Je finirai par être prisonnier de la musique» dans *Une traversée du XXe siècle: arts, littérature, philosophie: Hommages à Jean Burgos,* B. Meazzi, J.-P. Madou, J.-P. Gavard-Perret (éd.), Université de Savoie, 2008, p.289.

[54] «L'attelage s'arrête devant l'épicerie, d'un coup de rênes en première: le *patatro*, puis, d'un seul coup, les quatre sabots plantés dans la poussière, et, plus de bruit» (Giono, *Œuvres romanesques complètes*, éd. R. Ricatte, Paris, Gallimard, 1972, t.1, p. 225).

[55] Le TLF donne, à juste titre, le mot comme substantif et non comme onomatopée.

emprunt de Jacques à Giono, ce qui justifierait la prudence exprimée par Rézeau [936] quant à l'utilisation de ce texte et permettrait donc de douter que la date de 1914 soit ici assurée

patauge n.f. "fait de patauger dans la boue", on peut ajouter cet exemple d'un Poilu du Beaujolais, qui confirme l'aire du terme : « Hier, il est tombé une violente bourrasque de neige mais je ne crois pas qu'elle tienne. C'est par conséquent, toujours la *patauge* » (Lettre de Jean Biolay, Beaujolais, 2 mars 1915, ‹ http://www.ecobeauval.com ›)

pelote, pelotes de coucous "petits bouquets en forme de boule", est daté de 1917, on dira 1876 avec : « Nous courrons encore dans les prés, nous ferons des *pelotes de coucous* pour nous les jeter à la tête. » (J. Gouraud, *Lettres de deux poupées*, Paris, Hachette, 1876[5], p.225) ; « Qui n'a joué dans son jeune âge avec ces *pelotes de coucous* tout à la fois embaumées et inoffensives ? » (M. Maugeret, *La Science à travers les champs*, Tours, Mame, 1880, p.47)

patte[1], (*avoir*) *n kilomètres dans les pattes*, *avoir plus de quarante kilomètres dans les jambes* est daté de 1885 (Frantext), on a déjà en 1857 : « ces paresseux-là trouvent qu'ils n'ont pas encore assez de *1400 kilomètres* [parcourus en train] *dans les jambes*, ils veulent voir Cologne, le Drachenfels, le Rhin, Aix-la-Chapelle, que sais-je ? (*Figaro*, 9 juillet 1857, p.7, col.1) ; « nous avons *dix-huit kilomètres dans les jambes* » (J. J. Hayes, *La mer libre du Pôle*, traduit de l'anglais... par F. de Lanoye, Paris, Hachette, 1868, p.373) ; « On avait déjà bien *des kilomètres dans les jambes*, pour employer le langage du troupier » (M. Lecomte, *Souvenirs de la campagne du Nord (1870-1871)*, 2[e] partie, Avesnes, Eliet-Lacroix, 1871, p.8) ; « une pauvre bête [un cheval attelé] qui a déjà *trente kilomètres dans les jambes* ! » (*Gazette nationale ou le Moniteur universel*, 31 octobre 1872, p.1, col.5)

patte[1], contient *faire qqn aux pattes* "faire prisonnier" et *faire qqc aux pattes* "chaparder", ce dernier, bien attesté, est daté de 1901, on dira 1899 avec : « Les moutons ont coûté dix francs les deux — les agneaux ayant été comme on dit «*faits aux pattes.*» — Je ne puis m'habituer à ces procédés soldatesques, vieux restes de brigandages et des rapines des anciennes « bandes » militaires » (G. Dubois-Desaulle, *Sous la casaque : notes d'un soldat,* Paris, Stock, 1899, p.229). A l'origine *faire aux pattes* doit être un terme de lutteur et signifier "terrasser en saisissant par les jambes" (attesté dans Bruant 1901, 420) ; le sens de "faire prisonnier" est secondaire [56]. Les attestations qui en sont données par Rézeau sont sujettes à caution ; j'y vois plus le sens de base de "terrasser", pris au figuré : dans la lettre de Bruneau (1916), je lui donne le sens de "vaincre", et dans l'attestation de 1903 celui de "démasquer"[57]. Et de même, je vois un emploi imagé de "terrasser en saisissant par les jambes" dans : « ils ont poussé plus loin dans l'intention, ont-ils dit, de 'faire un Boche aux pattes' et de l'amener pieds et poings liés au lieutenant. » (Pergaud, 5 février 1915, dans L. Pergaud, *Œuvres complètes*, t.5, *Correspondance*, Paris, Club de l'honnête homme, 1975, p.293), que Pergaud glose lui-même, dans sa lettre, pour sa correspondante, par « *faire quelqu'un aux pattes*, c'est le pincer » et il précise même plus loin le projet : « Ils ont carrément raconté qu'ils voulaient *chiper* un Boche pour l'offrir au lieutenant »

patte[1], contient aussi *tirer aux pattes*, où le sens donné à l'exemple est peu convaincant, j'y vois plutôt *se faire tirer aux pattes*, synonyme d'*être fait aux pattes*, qui aurait le sens de "être vaincu par surprise", et on lit antérieurement, *tirer qqn aux pattes* "faire une manœuvre hostile (dans le domaine politique) contre qqn" : « Mais on dit que Bourgeois veut vous *tirer aux pattes*, Une fois qu'il sera revenu des Carpathes ? » (*Figaro,* 1 janvier 1899, p.1, col.6)

---

[56] "Voler" est le seul sens qui soit enregistré dans EsnaultPoilu 231, où il est noté s. v. *faire* : « *être fait*, être arrêté, *faire aux pattes*, voler, termes de malfaiteurs, usuels aux troupiers ». Il s'est ensuite produit un télescopage des deux expressions.

[57] Cf. le texte complet de la citation : « ... il est venu me 'faire aux pattes'. Je m'appelle Conrad, et non Muller ».

patte[1], ajouter *pattes d'épaules* "épaulettes d'une capote militaire": «on ramasse en souvenir quelques *pattes d'épaules* [de soldats allemands]» (AnonymeCarnet, 13 août 1914, ds *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, 1927, p.164). Cf. TLF: *Patte d'épaule*. Synon. *épaulette* (avec une citation de Benjamin, *Gaspard*, 1915), attesté depuis Ac 1835 *patte (d'épaule)* «attribut de l'uniforme des officiers»

pelure, à la pelure "avec la peau (mode de cuisson des pommes de terre)" est daté de ca.1920 – mais attesté au Québec et en Acadie –, on dira 1883: «mangeant la plupart du temps des *pommes de terre à la pelure* et du lard rance» (G. Maldague [pseudonyme de J. Maldague, née à Rethel] dans Le *Petit Parisien*, 11 août 1883, p.2 col.4); «Souper: *Pommes de terre à la pelure*, fromage» (Mme G. B., *L'instruction ménagère à l'école primaire, avec questions et exercices pour les examens*, Paris, Taffin-Lefort, 1895, p.42); «L'hiver, quand les bleus triment sur le Champ-de-Mars de Lille ou le champ de manœuvres de Ronchin, elles sont là, avec des petits pains, des gâteaux, des charcuteries et une marmite analogue à celle de nos marchandes de *pommes de terre à la pelure*» (*Le Grand écho du Nord de la France*, 15 septembre 1900, p.2, col.5); «Céline, la marchande de *pommes de terre à la pelure*, devant la Grand' Garde. Voici encore un type bien lillois, et bien populaire: Céline, «la marchande de *pennetières à l'pelure*» de la Grand'Place» (*Le Grand écho du Nord de la France*, 11 septembre 1907, p.3)

un peu de plus "à peu de chose près", dans un tour qu'on pourrait mieux délimiter, en disant *un peu de plus* (*et*) + impft de l'indicatif ou conditionnel «à peu de chose près» n'est pas daté, on en a des attestations en toutes régions depuis 1862: «M. Goussart, propriétaire du «Magasin de la Ferme», à des services à thé d'un grand luxe. *Un peu de plus, et* l'on se prendrait pour une princesse chinoise qui reçoit dans son salon l'empereur de Pékin, à défaut de l'ambassadeur d'Angleterre.» (*Le Papillon*, 10 janvier 1862, p.22); «ils ont failli pincer le Juarès avec Ies prisonniers que voici, *un peu de plus et* nous vous l'amenions» (*Bulletin de la Société des gens de lettres*, 22e année, n°6, 1866, p.172); «Si bien qu'*un peu de plus encore Et* de parole on passait à horion» (L.-S. Desrivières, *Fables et historiettes*, seconde partie, Paris, 1866, p.175); «*Un peu de plus et* M. le docteur dénoncerait, à qui de droit, ces marauds qui créent dans les villes des foyers de pestilence» (*Le Cri du peuple*, 24 avril 1884, p.3, col.1); «Deux nouveaux voyageurs arrivent sur l'impériale. — L'un d'eux s'aperçoit — à temps — qu'il allait s'asseoir sur les bottes du cuirassier. — Bigre! *un peu de plus*...— Ah! ah! ce sont mes éperons. — Il prend ses bottes et les met sur ses genoux.» (*La Vie parisienne*, 28 juillet 1866, p.415); «Comme un dimanche on avait bu, *Un peu de plus* j'étais pendu!» (A. Lepailleur, *De Grenoble à La Tronche*, Grenoble, Maisonville, 1872, p.4); «M. Tattegrain montrait, comme il convient, l'horreur des tueries et des conquêtes. M. Debat-Ponsan, *un peu de plus*, les réhabiliterait par l'ennui» (*Figaro*, 30 avril 1899, p.2, col.6);

phono «(abréviation de *phonographe*)» est daté de 1916, on dira 1883 avec: «— Le *phono* à madame!» dit le banquier. Le domestique s'inclina et reparut bientôt avec l'instrument demandé. — Quand Mme Ponto sort, dit le banquier, elle laisse toujours ses instructions dans le *phono* et elle ne manque pas de dire où elle va... c'est très commode!» M. Raphaël Ponto toucha le bouton du *phonographe*.» (A. Robida, *Le vingtième siècle*, Paris, Decaux, 1883, p.9)

pièce, l'exemple cité sous 2, «Ce jour la la pluie et la neige ne nous avait pas quitté de *piece*[*s*] gros comme des cordes», me reste assez obscur. *Pièce* y est glosé par "trait de pluie", ce qui s'explique mal[58]

[58] J'avoue que *de piece* m'intrigue. Si nous étions au Moyen Âge, je verrais là *ne pas faire de pièce* «ne pas faire qch avant longtemps» cf. *Vous ne m'y crocherez de piece* (*Colin loue dép. Dieu* T., c.1485, 142); mais je n'ai pas vu mentionner de survivances, savoyardes ou autres, de ce *de pièce*, temporel.

picton, un coup de picton "un coup de vin", est daté de 1889, on dira 1839 avec : « C'est égal, je ne goûterai point de celui-là et j'aime mieux *un coup de picton*. Garçon, un litre ! » (*La Presse*, 13 juillet 1839, p.3, col.2) ; « Mais quittons enfin l'humeur noire, Versons nous *un coup de picton*, Ton, ton, ton, ton, Tontaine, ton, ton(...) » (*Le Caveau*, Paris, 1842, p.46) ; « Malheur à l'épouse qui manque de fermeté en pareille occurrence ; se laisse-t-elle attendrir par l'offre d'*un coup de picton* » (B. R., *Histoire de Paris depuis son origine jusqu'à nos jours,*[...], Paris, Ruel aîné, 1853, p.67) ; « Pour peu qu'*un coup de picton* de trop se soit égaré dans le gosier de l'abonné, il s'endort la tête lourde » (A. Privat d'Anglemont, *Paris anecdote : les industries inconnues, la Childebert, les oiseaux de nuit, la villa des chiffonniers*, Paris, Jannet, 1854, p.71)

pied, le pied du feu "le foyer de la cheminée", attestations anciennes de *le pè del foc* (16e s., à Toulouse) dans *Las Ordenansas et coustumas del Libre blanc,* publiées par le Dr J.-B. Noulet, Montpellier, Société pour l'étude des langues romanes, 1878, p.153

pilée "défaite" est daté de 1916, on dira 1913 avec : « Les « *pilées* » de Dimanche, les désastres que ces individualités ont semé à profusion autour de nos qualités sportives n'ont fait qu'aviver les peines de ceux qui bénévolement encore, gardaient le fol espoir d'un relèvement au Stade Dunkerquois.[...] Avec une prétention qui tient du de cynisme, certains « creutches » du club de la Victoire parlaient sur la route d'une *pilée* pour...Malo ! » (*Dunkerque-sports*, 2 février 1913, p.3, col.2 et 3) ; « La troisième série vit la '*pilée*' de l'U.S.C. contre le R.C.C. dont l'équipe ne nous a pourtant pas étonné » (*Dunkerque-sports*, 16 février 1913, p.1, col.4)

pisser, rigolade à s'en pisser dans les culottes, où *pisser de rire* est daté de « 1653, Ch. Coypeau d'Assoucy, dans Frantext » ; il est gênant de ne pas avoir au moins la référence précise de son emploi par Dassoucy, car Frantext, à lui seul, n'est pas, pour le philologue, un outil philologiquement suffisant pour appuyer une première attestation. Une forme plus proche de l'expression en question n'est pas datée d'avant 1915 ; on peut citer, en 1806 : « Ce jeu vous *fera rire à pisser dans vos chausses* » (Ch. Rémard, *La chézonomie, ou L'art de ch...,* Paris, Merlin, 1806, p.78) ; en 1814 ; « dans le rire excessif et vraiment inextinguible, l'urine s'échappe involontairement chez quelques personnes ; et dès-lors cette expression un peu triviale, *rire à pisser par-tout*, cesse d'être une hyperbole. » (D.-P. Roy, *Traité médico-philosophique sur le rire,* Paris, Crochard/Roux, 1814, p.342) ; en 1911 : « Ça, c'est le dernier tableau de la « Nuit des Manœuvres » ousqu'on se fout une pancha de *rire à pisser dans sa culotte* de voir le général Ferrey se faire niquer par les brosseurs » (*Le Louëtte algérois,* 16 avril 1911, p.2, col.2) ; et à partir de *rigolades* (au plur.), servant de moule, en 1885 : « Il me racontait *des rigolades à s'en faire peter la rate*, sauf vot' respect (*Le Petit Parisien*, 12 octobre 1885, p.1, col.2 [Xavier de Montépin])

ajouter *plafond* (aéron.) "couche de nuages la plus proche du sol" : « Avec un camarade je suis allé en coucou déjeuner dans une escadrille voisine, puisque le *plafond* ne me permettait pas autre chose » (DeullinÉpernay, 31 octobre 1915). 1ère attestation, dep. *Matin*, 24 oct. 1916 (ds TLF < EsnaultPoilu)

plonge, faire la plonge "laver la vaisselle", est daté de 1911, on dira 1896 avec : « une femme 35 à 40 ans p. *faire la plonge* » (*Le Petit Troyen*, 5 octobre 1896, petites annonces) ; « une bonne pour *faire la plonge* » (*Le Petit Troyen*, 16 décembre 1899, petites annonces) ; « Une forte Fille ayant servi dans hôtel, demande pour *faire la plonge* (*Le Grand écho du Nord de la France*, 13 février 1905, p.6, col.7)

plumer, c'est le bon Dieu qui plume ses oies, ce dicton est largement répandu et aussi sans que *le bon Dieu* y mette son grain de sel : en Normandie, « Je vous réponds par un temps de neige furibonde. Les enfants de mon pays, ces poètes en grand uniforme de Poète, c'est-à-dire en loques, doivent joliment chanter, au bord des fossés pleins de neige, « La petite bonne femme *plume ses oies* ». Je me rappelle l'effet étrange que produisait sur moi, étant enfant, cette

petite bonne femme qui plumait, là-haut, ses oies, et qu'on ne voyait jamais (février 1855, *Lettres de Barbey d'Aurevilly à Trebutien*, t. 2, Paris, Blaizot, 1908, p.181) ; en Allemagne : « La neige qui tombe en hiver provient du duvet qui s'envole des plumons lorsque les anges du ciel font leurs lits ; « d'Engelè mache 's Bett » (en note : En Allemagne c'est la déesse Holda qui fait son lit ou bien *qui plume ses oies*. Voy. *Elsässisch. Volksbüchlein*, 2e édit., I, 154-153.) » (dans *Revue d'Alsace*, 1861, p.67) ; et généralement : « je demandais à ma nourrice : « Qu'est-ce donc qui fait tomber la neige ? » Et elle me répondait : « Mon petit, c'est le bonhomme l'Hiver qui *plume ses oies.* » (M. Pape-Carpantier, *Grammaire accompagnée d'exercices, lectures et dictées*, Paris, Hachette, 1872, p.206)

plus, ce n'en sera/il en sera ni plus ni moins "cela ne changera rien", s'inscrit dans une longue histoire et figure dans les principaux dictionnaires du français classique et moderne : « Il se dit aussi absolument sans aucun régime : ainsi on dit, « Vous avez beau dire, il n' en sera ni plus ni moins », pour dire, Les choses demeureront tousjours dans le mesme estat » (dep. Ac 1694 s.v. *plus*) ; « Ni plus ni moins s'emploie absolument. Quoi que vous fassiez, il n'en sera ni plus ni moins » (Littré s.v. *plus*, p.1177§31). On le trouve dès le *Roman de la Rose* : « Por conseill, por euvre de mains ja *n'an seroit ne plus ne mains*, ne mieuz ne pis n'an porroit estre, fust chose nee ou chose a nestre, fust chose fete ou chose a fere, fust chose a dire ou chose a tere » (RoseMLec 17218)[59] ; « comme plus croist li fus chi aval, et plus cache l'air de son lieu ; et li airs autant pourprent de lieu lassus dedens le fu, ja pour ce *n'en sera ne plus ne mains* ne de l'un ne de l'autre, ne de l'aler ne du venir » (PlacTimT 47§112) ; « Lors respondit l'en à Montfort : « Nenil, vous lairrez tout le fort Franc et délivre en noz mains ; Il *n'en sera ne plus ne mains* (« c'est inéluctable »). Vostre oultrage s'abessera, Le peuple bien tost le sara » (SAINT-ANDRÉ, *Livre Jean de Bret.* C., c.1400, 461/1081) ; « Je ne me donne pas merveille De toy, Dignan, se tu te plains De tes grans pertes non pareilles, Dont si fort tu (te) debas tes mains. *Il n'en sera ne plus ne mains* : Tu ne pues aler alencontre. Ton orgoeil a trouvé rencontre ! (*Compl. Dinant* T., 1466, 31/75)

ajouter *péter, envoyer péter qqn* "l'éconduire" : « Dorénavant lorsqu'on te demandera une quête quelconque, *envoie les « péter »* car le troupier sur le front ne voit guère de supplément parce qu'on a quêté à l'intérieur de la France » (AstrucRecoulesF, 3 juin 1915) ; dans LarLangFr 5, 4116 (1962 Robert) ; BernetRézeau 2010 (dep. 1879) ; Bauche 1920

plus, personne plus "absolument personne", est daté du milieu du 17e siècle[60], on dira 1616 avec : « Car si l'Ambassadeur ou les siens ne pouvoient estre convenus, jamais on ne leur presteroit & *personne plus ne* voudroit avoir à faire à eux » (Jean Hotman de Villiers, *Opuscules françoises des Hotmans*, Paris, Vve Guillemot, 1616, p.604) ; voir le suivant

plus, quelqu'un plus « une autre personne », loc. pron. indéf., serait daté de 1578[61], mais je n'ai trouvé qu'*aucun plus*, qui a le même sens que *personne plus* voir ci-dessus : « Là-dessus

---

[59] Antérieurement aussi : « Ce dit Aude : 'Vos avez droit, Que ce ne fet ne chaut ne froit, Que ja pis ne vos en sera, *Ne plus ne mains n'i aura ja*' » (TrubertU 182).

[60] Le texte me pose un problème ; visiblement la langue du texte cité (qui serait de la première moitié du 17ème s.) a été profondément modernisée. Je lis, dans une version du même texte, imprimée (en 1673) et très proche : « La galle luy revint soudain plus horrible qu'auparavant, & la rendit si odieuse que *personne ne la vouloit plus aprocher* » (Marie de Pommereuse, *Les chroniques de l'ordre des Ursulines. Recueillies pour l'usage des religieuses du mesme ordre, Vie de la Mere Micollon*, Paris, Jean Henault, 1673, p.238).

[61] La référence à Du Bartas, ds « LanusseGasc 1893, 140 », est doublement malheureuse : il faut lire LanusseGasc 1893, 440, et le texte porte « mais bien que nous n'ayons rien *plus cher* que le temps » (1578-1581, G. de S. du Bartas, *La sepmaine*, éd. Y. Bellenger, Paris, STFM, 1992, p.37/ 11) : il n'y a donc pas *quelqu'un plus* mais *rien plus*. D'autre part, *plus* renforce *cher* et ne forme pas groupe avec *rien*. Même erreur infra en 7.3.

quelques vns proposerent des doubtes ; lesquels ayant esté resoluz par l'aduis & consentement de tous, comme il n'y eut *aucun plus*, qui en proposast, tous dirent qu'ils estoient contens de signer » (Pierre Du Jarric [Toulousain], *Histoire des choses plus mémorables advenues tant ez Indes orientales, que autres païs de la descouverte des Portugais*, Tome 3, Bordeaux, Millanges, 1614, p.641)

plus, rien plus « rien d'autre », loc. pron. indéf., serait daté de 1642, on dira 1541 avec : « Se faict il plus rien de nouveau (var. BB[6]XLDD[2] *rien plus* de nouveau[62]) ? » (1541 Cl. Marot, *Amoureux (deux) récréatifs et joyeux*, dans E. Picot et Chr. Nyrop, *Nouveau recueil de farces françaises des XVe et XVIe siècles*, p.72 ; cf. Cl. Marot, *Œuvres Lyriques*, éd. C. A. Mayer, 368. [Texte vérifié dans l'édition B = BNF, RES YE 1453-1456, f°6v°]) ; « se trouuant la chaleur si grande en ceste saison estiualle que lors *rien plus* n'y pulule tant » (N. Herberay des Essarts, *Les sept livres de Flavius Josephus de la guerre et captivité des Juifz, traduitz de grec et mis en françoys*, Paris, Longis, 1553, f° CL v°), « entre lesquelz l'omicide estoit si commun que *rien plus* » (ID., *ibid*., f° CLV v° et passim) ; « je ne veux rien plus de vous » et « je ne veoy rien plus en moy pour humecter vostre sécheresse » (Fr. de Belleforest, *XVIII histoires tragiques*, t.1, Anvers, Waesberghe, 1567, 13[e] nouv., p.195v° et 203v°) ; « Quant à la raison elle est si evidente que *rien plus* » (A. Thevet, *La cosmographie universelle*, vol. 1 (Afrique, Asie), Paris, 1575, 463 et passim) ; « Et aussi je ne veux *rien plus* effectuer » (1580, R. Garnier, *Antigone*, éd. R. Lebègue, Paris, Les Belles-Lettres, 1952, p. 205/1859)

point, à sept points et demi est bien obscur dans « ainsi que vous pouvez le voir l'encre a été aussitôt exécutée, il faut dire qu'elle est arrivée à 7 points et demie je n'en avais plus dans mon stylo ». Serait-ce un terme de typographie comme : « *Typogr.* [...] Petit texte, Caractère qui a sept points et demi de force de corps » (Lar 19[e], t.12, p.710, col.3 s.v. *petit*) ?

pompon, vieux pompon "homme d'un âge avancé", au sens de "vieux militaire, un peu ridicule" est daté de 1869, on dira 1851 avec : « Allons, pékins, respect à ma moustache, Jeunes tendrons, tenez bien votre cœur ; Voyez, enfants, ce *vieux pompon* sans tache, C'est lui qui mène au chemin de l'honneur. Rapataplan, V'là Mazagran, Un vieux lapin que la beauté s'arrache. Et rapataplan, V'là Mazagran, Qui va gaiment En tête du régiment. » (É. Sauvage, Fr. Duhomme et R. Chevalier, *Boudjali* : comédie-vaudeville en un acte, Paris, Librairie théâtrale, 1851, p.4)

possible, faire le possible de + prop. inf. "faire son possible pour", est déclaré calque de l'occitan et daté de 1915, on dira 1801 avec : « Celui qui peut et fait le moins est Chalambert, qui gémit dans son coin et n'a d'autre tort que celui de vouloir excuser le mal qu'il condamne et qu'il *fait le possible d*'empêcher, quand il doit absolument le faire (11 décembre 1801, « Lettre de Marie-Thérèse Jeanne d'Autriche-Este, épouse de Victor-Emmanuel de Savoie, duc d'Aoste », dans *Revue historique de la Révolution française*, 1917, p.99) ; « Les nourrices ont toutes *fait le possible de* bien élever leurs nourrissons » (1900, Vernet-les-Bains, « Rapport de M. l'Inspecteur départemental sur le service de la Protection des enfants du premier âge » dans *Rapports et délibérations du Conseil général du département des Pyrénées-Orientales, session ordinaire d'août 1900*, Perpignan, 1900, p.114)

poste, petit poste "poste avancé", ajouter *en petit poste* « dans un poste avancé », *heures de petit poste* « heures de surveillance dans un poste avancé » : « Tu pourras lui dire que sur les dix jours que j'ai passés au feu, j'ai été six jours en deuxième ligne et les quatre derniers jours en première passant la nuit *en petit poste* vingt mètres en avant de nos lignes, en avant de notre réseau de fils de fer, couché à plat ventre dans un trou de percutant, à cent cinquante mètres des boches, et entre les *heures de petit poste*, j'enterrais les morts » (Maurice EVRARD, *Lettres d'un poilu de Carrières-sous-Poissy à sa famille,* 30 mai 1915, ‹ http ://philgene.free.fr/Maurice_EVRARD/Maurice%20EVRARD.html ›)

---

[62] A mon avis, c'est la meilleure leçon.

poulailler signifierait "base aérienne" pour : « le monsieur [= un pilote ennemi] arrivé à notre hauteur, a été poliment *renvoyé à son poulailler* par une bonne bande de Hotchkiss » ; en fait *renvoyer à son poulailler* pourrait être aussi une expression au sens de "chasser honteusement", ainsi : « Le banquiste opère d'une façon véritablement trop grossière. Aussi, le 27 avril, sera-t-il *renvoyé à son poulailler* familial. L'arrondissement de Lavaur élira M. de Belcastel parce qu'il a besoin d'un représentant sérieux, compétent, instruit et de moitié dans tous les intérêts de la circonscription. Milon, honteusement blackboulé, apprendra à ses dépens que les électeurs ne veulent plus, à aucun prix, de ses mystificateurs stupides et de son effronté charlatanisme. » (*L'Express du Midi*, 21 avril 1902, p.7, col.3). Il est vrai cependant que l'auteur de l'exemple relevé par Rézeau emploie, antérieurement déjà, une autre fois, *poulailler* dans une métaphore filée, où les avions ennemis sont comparés à des volailles : « nous sommes malades de rire, Colcomb et moi, de voir le vaillant guerrier [= le pilote de l'avion ennemi] piquer à mort vers le *poulailler* dès qu'il a reçu quelques balles…. Immondes volailles ! » (DeullinÉpernay, 11 septembre 1915)

pylône, se mettre en pylône "piquer du nez et se planter en terre (un avion)", est daté de 1916-1918, on dira 1912 avec : « à l'atterrissage l'appareil se mit 'en pylône' » (*Le Matin*, 23 décembre 1912, p.2, col.2)

question, il est de question de "il est question de", serait attesté dans Raoul de Presles, 1680 Sévigné etc..., dans Frantext[63], pour des périodes plus récentes on a : « On sait qu'*il avait été de question de* construire des armoires en fer pour le Mont-de-Piété » (*Le Radical*, 28 novembre 1887, p.2, col.3) ; *« il n'a jamais été de question de* supprimer aux instituteurs ce qui leur revient » (*Rapports et procès-verbaux des délibérations*, Conseil général de l'Île de la Réunion, 1924 (2e session ordinaire), Saint-Denis, Chazal, 1925, p.134)

quitter, ajouter sous 1.3. *quitter à qqn* "cesser pour qqn", encore que la construction grammaticale ne soit pas très claire : « Ce jour la la pluie et la neige *ne nous avait pas quitté* de piece gros comme des cordes » (QueyVersoye, D.Q., 146, 1916)

râble, sauter sur le râble à qqn "se jeter sur qqn à l'improviste", est daté de 1914, on dira 1901 avec : « qui s'apprêta à *lui sauter sur le râble* » (*Le Fin de siècle*, 28 novembre 1901) ; « Défaut est donné contre Guédé, prévenu de coups et blessures sur la personne de Hetrelin, dit l'Empereur, manouvrier. — Il *m'a sauté sur le* '*râble*', dit Hetrelin » (*Journal de Seine-et-Marne*, 25 septembre 1903) ; c'est *tomber sur le râble* qui est le plus usuel et le plus ancien, dep. 1711 : « Père, ceci n'est point un jeu, De la plume nous ferons feu, Nous vous *tomberons sur le rable*, Deux procureurs valent un diable » (1711, « Requeste présentée par Messieurs les procureurs du Bailliage de Reims à Monsieur l'abbé Maurel, Intendant et Secrétaire de M. de Mailly, archevesque de Reims » dans *Travaux de l'Académie nationale de Reims*, 80/2 (1885-1886), p.163)

raconter "fait de raconter, d'être raconté", *vaut le raconter*, est daté de 1622, on dira 1614 avec : « Mais *cela vaut le raconter*, que les hommes s'employans à tels services, portent si doucemant les ruptures des côtes, que pour se panser ils n'usent pour tout d'autre appareil sinon du seul repos » (*La Provence louée par Pierre de Quiqueran*, traduit par François de Claret (archidiacre d'Arles) », Lyon, Reynaud, 1614, dans *Le Musée : revue arlésienne, historique et littéraire*, 2e s. n.1 (1875), p. 72)

raie, raie de chocolat "section d'une tablette de chocolat", est daté de 1912 (< DRF), on dira 1872 avec : « Considérant [...] Que Meunier, de Bordeaux, a imité de son concurrent : la couleur du papier jaune ; la forme, la grandeur des tablettes et le nombre des *raies de chocolat* dans chacune d'elles » (16 février 1872, Orléans, dans Maillard de Marafy, *Grand dictionnaire international de la propriété industrielle*, t.3, Paris, Chevalier-Marescq, 1891, p.147) ; « *Deux*

[63] Mais des références seraient utiles.

raies de chocolat à la vanille fondu dans le moins d'eau possible(...) ; Faites cuire six tablettes (*raies*) *de chocolat* avec du lait et deux cuillerées de sucre en caramel lisse » (E. Heilmann, *Un ménage bourgeois* : *recueil de recettes, formules et conseils pour la bonne tenue du ménage*, Paris, Fischbacher, 1892, p.113 et 371) ; « Pour acheter une *raie de chocolat* à son fils, samedi prochain » (*La Sorte*, n°67, juin 1897, Marseille, p.10) ; « déballaient un goûter d'écolier, du pain, des fruits, une '*raie*' *de chocolat* » (1902, M. Barrès, *Leurs figures, Le roman de l'énergie nationale* 3, Paris, Juven, s.d., p. 272) ; « Soudain, son attention fut attirée par deux jeunes gens qui mordaient à pleines dents dans des *raies de chocolat* d'une demi-livre » (*L'Indépendant rémois*, 18 mars 1904) ; « ajoutez-y le quart d'une *raie de chocolat* râpé » (*Saint-Nicolas*, journal illustré pour garçons et filles, t.27, 1906, p.65)

ramée, aller à la ramée "aller ramasser du bois (pour faire du feu)", est daté de 1914, on dira au moins 1874 avec : « M. de Blumenthal laissait prendre dans les bois à peu près ce qu'on voulait ; chacun pouvait *aller à la ramée* sans trop rendre de comptes. » (*Le Temps*, 26 juin 1874, p.2, col.2) ; et déjà en 1837, Sainte-Beuve utilise *aller à la ramée* pour traduire *anabi broucailla* « j'allais ramasser du bois sec » de Jasmin, *Las papillotos*, Agen, Noubel, 1835, p.199 : « Mais sa grande joie [de Jasmin] était surtout d'aller au bois dans les petites îles de la Garonne, toutes remplies de saussaye : « Pieds nus, nue tête, dit-il, j'allais à la ramée [*anabi broucailla*] ; je n'étais pas seul ; nous étions vingt, nous étions trente. [...] A l'île ! à l'île ! criait le plus vaillant, et tous se hâtaient d'y aborder et de faire chacun son petit fagot. Le fagot était fait une heure avant la nuit, et on en profitait pour des jeux » (Sainte-Beuve, *La revue des deux mondes*, 4e s., t.10 (1837), p. 392)

rase-mottes, faire du rase-mottes « voler à quelques mètres du sol » est daté de 1915, on a dès 1909, en emploi autonome, un peu différent et probablement originel, au sens de « pilote d'avion volant à quelques mètres du sol » : « Farman vient de gagner officiellement le grand prix de la Champagne. Or, pour tous les spectateurs, le vrai gagnant c'est Latham. Le biplan a battu de 26 kilomètres le monoplan, mais en se tenant à une hauteur de quelques mètres du sol pour économiser son essence, tandis que Latham volait superbement à soixante mètres en plein ciel. [...] Si donc, hier, le *rase-mottes* a battu le pique-ciel, — ceci dit sans vouloir en rien diminuer l'exceptionnel mérite de Farman » (*La Liberté*, 29 août 1909, p.1, col.5) ; « Il fut le premier à s'élever à plus de 1.000 mètres, à une époque où les pilotes étaient des '*rase-mottes*' » (*Excelsior*, 13 juillet 1911, p.3, col.3)

ravineau "petit ravin", la première citation de Poilu est de 1916, on a en 1914 : « Nous nous écoulons par le boyau du *ravineau* central rapidement : dans le *ravineau* lui-même nous passons directement dès que nous sommes suffisamment défilés » (CazenavetteTournay, 19 décembre 1914)

renard, tirer au renard "se dérober à ses obligations", est daté de 1883 (< EsnaultArgots)[64], on dira au moins 1874 avec : « L'as-tu entendu tout à l'heure quand j'ai parlé du billet de mille, sans en avoir l'air ? A-t-il assez *tiré au renard* ? Il me la colle belle quand il me dit qu'il me le donnera après la confrontation, sous prétexte qu'on ne sait pas encore si on tient l'assassin » (*Le Roman populaire*, vol.4, n°61, 1876, p.493 [Fortuné du Boisgobey, né à Granville, *La Vieillesse de M. Lecoq*]), qui confirme l'ancrage occidental marqué (Normandie, Grand

[64] Sa source est probablement : « *tirer au renard* = "faire croire qu'on a une raison pour éviter une corvée" argot militaire, *La Gaudriole*, 1883, 2ème semestre, p. 294 », cité ds Rolland-Faune 8, 131 (1908), qui ajoute d'autres attestations anciennes comme : « *tirer au renard* "faire une chose de mauvaise volonté" » Eure, VERGER [= Charles Verger, *Supplément au « Dictionnaire de patois normand en usage dans le département de l'Eure »* ...Rouen 1901] ; « *Tirà aou rinar* se dit de quelqu'un qui se dérobe au travail par fainéantise, à la conversation par hypocrisie ; qui quitte le café subrepticement pour ne pas payer son écot, etc. Gard, c. p. M. M. Réguis ».

Ouest)»; ancrage appuyé aussi par «*tirer au renard*, s'isoler, se tenir à l'écart, chercher à s'échapper, ne pas oser» (A.-J. Verrier et R. Onillon, *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou*, 1908, t.2, p.199)[65]. Tout ceci pourrait être mis en lien avec *faire le renard* "faire l'école buissonnière", de même aire avec extensions sporadiques en Bourgogne et Lorraine (FEW 10, 690a)

rendre[2]*, en être rendu à* "en être réduit à" n'est pas daté avant 1914; on peut dire 1876 avec: «A voir ainsi mademoiselle Simone, Raymond sentait tout son sang affluer à son cerveau, et il chancelait à ce point *d'en être rendu à* s'appuyer au mur (*Le Courrier de la Rochelle*, 22 avril 1876, p.2, col.3 [É. É. Gaboriau, né à Saujon (Charente-Maritime]); «Il y a plusieurs moyens de faire du mal à quelqu'un avant *d'en être rendu à* l'assassiner» (*Le Courrier de la Rochelle*, 9 juin 1877, p.1, col.6 [Paul Saunière, né et mort à Paris]); mais déjà "en être conduit à": «Ainsi cette vieille cité dont nous foulons le sol, devient par nos études entièrement nôtre pendant neuf siècles et nous *en sommes rendus à* aimer, à connaître et à honorer autant le vieil amiral Guiton que le marin Duperré, Aufrédi que Fleuriau, Barbot que Jaillot et Arcère» (*Académie de La Rochelle, Section de littérature*, *Rapport*, 1865, p.97); aussi au sens d'*être rendu à* "être parvenu à", surtout québécois: «Mais loin d'*en être rendu à* cet amour héroïque et sage qu'on venait de lui décrire sous le nom d'amour divin, il était au contraire en proie à cette vague souffrance de l'âme, à ce tumultueux réveil des sens, à ce délirant cortège de pensées et d'images séduisantes» ([1846] P.-J.-O. Chauveau, *Charles Guérin,* Montréal, Cherrier, 1853, p.137); «et, ajoute M. le Principal, comme *nous en sommes rendus à* notre dixième année d'enseignement depuis la fondation de l'école, on ne trouvera point mauvais que je récapitule en peu de mots les résultats qui ont été obtenus dans cet espace de temps.» (*Journal de l'instruction publique*, Montréal, vol. 10 (1866), p.104); «Aujourd'hui, nous *en sommes rendus à* l'élimination des affaires publiques et à la persécution de tous ceux qui ont quelque indépendance de caractère et ne se font pas les obséquieux valets des puissants du jour» (L. Darville, *Le commencement de la fin*, Paris, Blériot, 1879, p.63 [auteur de l'Ouest]); «Ce qui n'empêchait pas le directeur du *Canadien*, en rentrant chez lui, d'écrire un article où l'antagonisme de vues s'affirme en ces termes: «La lutte sera longue, acharnée, si *nous en sommes rendus à* ce point que la majorité anglaise du Canada se range du côté des fanatiques du Manitoba et de l'école du Mail» (*La Liberté*, 14 septembre 1892, p.1, col.2)

faire le repas de l'âne "manger sans boire" est aussi un régionalisme chez Ponson du Terrail (né à Montmaur (Hautes-Alpes), étudiant à Marseille): «Pensez-vous que je *fasse le repas de l'âne* et que je mange sans boire?» (1852, *La Petite presse*, 23 août 1868, p.1, col.3 [*La Femme immortelle*])

revirot "retour de fête" est daté de 1899, on dira 1871 avec: «*Virroy*, Seconde fête suivant à quelques jours d'intervalle la fête principale: vient peut-être de *revirot*» (MémJura 1869/1870, 244)

rôti, dormir sur le rôti "rester inactif" est une variante marginale, rare, attestée depuis 1839[66], de la forme canonique usuelle, *s'endormir sur le rôti,* qui est bien antérieure à Mozin 1842[67],

---

[65] Cependant, je recommande la prudence, car je sais de source sûre que *tirer au renard* était employé en Lorraine dans la première moitié du 20ème siècle. Il ne faudrait pas négliger le succès des feuilletonnistes comme Fortuné du Boisgobey.

[66] «Ah! çà, fit Poyer avec humeur, qu'est-ce que tu as donc? est-ce que tu *dors sur le rôti*? — Je n'écoutais pas: voilà tout, je pensais» (Fr. Soulié, *Confession générale*, Paris, Souverain, 1839, p.146).

[67] Le FEW 16, 683a donne *s'endormir sur le rôti* "retarder d'accepter un avantage offert" Cotgr 1611 [plus exactement: «To sleepe upon the offer of a great aduantage, faire opportunitie; or lazily to neglect, or soreslow the acceptance of them»], mais oublie «*S'endormir sur le rosty*, faire une chose à son aise, faire avec negligence» OudinC 1640. Mozin 1842 donne "négliger ce qui demande un soin assidu".

ainsi : « Pendant que mon phœbus [“beau parleur”] *s'endort sur le roti* Des cris tumultueux partout ont retenti. Les gens de Saint-Antoine & ceux de la Courtille Ont promis d'enlever la tour de la bastille » (*La Parisiade, poeme héroi-tragi-comique. Dédié au comité d'inquisition par un Hottentot*, 1789, p.17) ; « Il ne *s'était pas endormi sur le rôti* dans son voyage, et il avait retrouvé une partie de ce qu'il avait perdu » (*Voyage autour du Pont-Neuf*, Paris, Imbert, 1825[2], p.133) ; « Qu'était-il donc arrivé à ce théâtre pour lui donner une si grande activité ? Il lui était arrivé un directeur qui savait qu'il ne faut pas *s'endormir sur le rôti*, et que ce n'est pas le tout de toucher des appointemens, il faut encore savoir les gagner » (*Annales du commerce*, 25 juillet 1828, p.1, col.1)

roulées “œufs de Pâques”, parmi les localisations, l'indication « Allier » est étrange ; l'on pouvait y ajouter Langres, Hte-Saône et Doubs. La date de 1761 se fonde sur l'indication que la première édition des *Ephémérides troyennes* de Grosley date de 1761 d'après le Beiheft du FEW p.127 ; pour ma part je ne suis pas remonté plus haut que 1774 dans les *Mémoires historiques et critiques pour l'histoire de Troyes* de Grosley, Paris, Duchesne, 1774, vol.1, p. 560

rouski[2] “(surnom du Russe)” est daté de 1908 et *rouski*[1] “raffut”, daté de 1901, est dit « dér. de *rouscailler*, avec finale influencée par *rouski* “russe” ». Mais la chronologie des attestations se comprend mieux si ‘*rouski*’ est déjà connu comme terme linguistique bien avant 1901, ce qui est le cas avec : « Le russe ou ‘*rouski*’ est parlé dans tout l'empire par les Russes, qui en sont la nation dominante, (...). Le ‘veliki *rouski*’ ou russe de la Grande-Russie, qui est devenu la langue de l'autorité et celle de la littérature, a comme langue vulgaire son type le plus pur à Moscou » (*Encyclopédie moderne : dictionnaire abrégé des sciences, des lettres, des arts, de l'industrie, de l'agriculture et du commerce* publ. sous la dir. de L. Renier, t.25 (Rongeurs-Sucre), Paris, Firmin Didot, 1862, p.139) ; « Des écrivains polonais, dans un but facile à comprendre, ont essayé d'établir une distinction entre le peuple ‘*rousky*’ qui serait slave et le peuple ‘rossiisky’ qui serait moscovite, touranien, etc... » (*Chronique dite de Nestor traduite sur le texte slavon-russe avec introduction et commentaire critique* par Louis Léger, Paris, Leroux, 1884, p.363)

sale, *n'avoir rien de sale* “être remarquable, fameux”, l'attestation tronquée de 1891, avec ses calembours en cascade sur le nom du baryton Jean Lasalle, n'illustre peut-être pas vraiment le sens en question, en voici le texte complet : « Un duel entre Massenet et Lassalle eût été inégal. Massenet ayant naturellement moins de salle que Lassalle, qui promène de salle en salle une réputation colossale ; ce qui *n'a rien de sale* » ; je serais plus convaincu par : « à proximité du Théâtre-Français un bistro avisé débite un gaillac qui *n'a rien de sale* » (*Le Journal amusant*, 27 juillet 1912, p.11, col.1)

sien, chacun dit la sienne loc. phrast. *fam.* “chacun y va de son avis”, la date de 1610-1620 est à corriger, le voyage narré s'est effectué en 1618-1620[68] ; on pourrait dater de 1610[69], au moins : « Le matin nous demeurons à attendre que le Roy se leue, pour venir, comme il auoit de coustume, à l'audience, mais il ne sortoit point, et pour ceste cause *chacun disoit la sienne* » (*Suite de Roland furieux*, trad. par Gabriel Chappuys, tourangeau, Rouen, Nicolas l'Oyselet, 1610, p.117)

soi-soi adj. “soigné, comme il faut” est daté de 1887, on dira 1884 avec : « [A la date du 28 juin, la chaleur était très forte à Son-Tay.] Pas d'air, un ciel couvert de nuages, un temps lourd, et de temps à autre, des coups de tonnerre, *souah-souah* ! » (*Courrier de Tlemcen*, 29 août 1884, p. 2 col. 3 [cité avec ce commentaire : « *L'Indépendant* a reçu communication d'une lettre écrite par un enfant de Constantine, engagé volontaire aux Tirailleurs, présentement au Tonkin.

---

[68] L'orthographe du texte a été un peu modernisé mais « et *chacun disoit la sienne* » se lit bien au folio 9r° du ms. de la Bibl. Inguimbertine de Carpentras n° 590.

[69] Au moins, car il existe une édition de 1608, Lyon, Rigaud.

La lecture de cette lettre, adressée à ses parents, démontre une fois de plus que l'entrain et la bonne humeur sont les qualités natives de nos jeunes gens»]

soquer "frapper, tuer", la famille de mots invoquée comme étymologie demanderait *zoquer*; mais il existe aussi un Urim. *soquè* "tuer raide, assommer d'un coup" dans FEW 21, 392b, qui posait déjà problème à Haillant, et qui est confirmé par BlochLex 8 et bress. *sóqua* "assommer, tuer d'un coup à la tête", sans que le FEW ne les enregistre

soulier, soulier de fatigue, est daté de 1830, on dira 1824 avec: «Ainsi, les *souliers de fatigue* pour les voyageurs à pied et les militaires, ne sont pas aussi soignés ni fabriqués avec des cuirs aussi minces que les souliers élégans et légers des gens de ville» (*Nouvelle encyclopédie des arts et métiers. Art de la chaussure considéré dans toutes ses parties*, Paris, Maison de l'Athénée/ Flamant, 1824, p.165)

tamponner, s'en tamponner le coquillard "s'en moquer éperdument", est daté de 1878, on dira 1877 avec: «Moi, je m'en tamponne 'le coquillard'» (*Le Petit caporal*, 29 août 1877, p.2, col.2)

temps, *pour du temps* "pour longtemps", est daté de 1695, on dira 1683 avec: «Et comme Jésus-Christ naquit dans la paix de tout le monde, il ne naîtra pour ainsi dire spirituellement que dans la paix générale, qui sera durable *pour du temps*.» (1683, dans Madame Guyon, *Correspondance*. Tome II, *Années de combat*, éd. D. Tronc, Paris, Champion, 2004, p.58)

tian "plat (que l'on cuisine)", est daté de 1878, on dira 1869 avec: «Cela se sert dans des plats énormes, profonds, incommensurables; cela se cuit au four, la courge en est l'élément principal. *Tian* est le nom que portent ensemble le contenant et le contenu. Servez un *tian* à un Carpentrassien saisi du spleen, loin du terroir natal, se trouvant in extremis, je suis bien certain que la vue seule d'un *tian*, sortant fumant du four, exhalant le vif parfum de l'ail comtadin, lui rendra tout aussitôt la joie, la vie et la santé» (L. de Laincel, *Voyage humoristique dans le Midi*, Paris/ Valence, Lemerre/ Combier, 1869, p.230)

timorite "peur", concurrent plaisant et éphémère de *timorité*, qui, lui, est assez répandu et qui est plus ancien qu'indiqué; daté de 1857, on dira 1790 avec: «M. Destourmelle, poussé par la *timorité* de son ame & la sainteté de son serment à ses commettans» (É. Le Hodey de Sault-chevreuil, *Journal des États généraux*, *convoqués par Louis XVI*, Paris, 1790, t. 10, p. 285); et encore: «Quoi, encore la niaise *timorité* du serment, alors que nos Seigneurs de Cologne et de Liége nous ont si exemplairement enseigné comment impunément on les violait!» (E. Lefranc, *Lettre à monseigneur Corneille-Richard-Antoine van Bommel*, Liège, Imprimerie des Missions, 1838[2], p. 48)

tisse "tas de gerbes", est daté de 1787, on dira 1763 avec: «[dans la grange] une *tisse* de bled froment... va depuis le sol jusqu'au toit» (1763, Yonne, dans «Inventaire après décès du père de Restif de La Bretonne» dans *Annales de Bourgogne*, t.10 (1938), p.202); et aussi: «il [l'orage] lui a tué deux brebis et a mis le feu à sa *tisse* de bled» (1781, Grimault [Yonne] dans *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, t.62 (1908), p.301)

tomberée "charge d'un tombereau" est daté du milieu du 16[e] s., on dira 1514 avec: «Pour vingt et cinq *tumberées* de sablon mises ded. les lices le landemain que la pluye avoit tout gasté, à xv d. la *tomberée*» («Comptes de l''Écurie de François d'Angoulême (1514)» dans *Bulletin historique et philologique du CTHS*, 1898, p.75)

tournant, chiper qqn au tournant "prendre sa revanche sur" est une réfection du plus ancien et plus usuel *pincer qqn au tournant*: «Inutile de dire que cette course sera d'autant plus intéressante qu'évidemment il faut s'attendre à des prodiges d'adresse et de jarret, tant de la part des débiteurs qui ne voudront pas se laisser *pincer au...tournant* que de la part des créanciers qui ne seront pas heureux tant qu'ils ne sentiront pas à leur portée la croupe de leurs débiteurs» (*Le Tintamarre*, 16 juin 1872, p.2, col.2); «On ne m'avait pas pardonné ma

fugue, on ne m'avait laissé vivre à mon gré, durant ces quatre années, que parce qu'on espérait me *pincer au tournant* du service militaire» (*Le Temps*, 26 novembre 1900, p.3, col.4); «Mais quand j'aurais enlevé la petite, vous pouvez me *pincer au tournant* comme cela» (*Le Matin*, 9 octobre 1905, p.4, col.6); aussi *repincer au tournant* (1891, Toi, mon bonhomme, je te *repincerai au tournant*, Gyp, *M. Fred*, p.118, cf. TLF)

trottinet, *à coups de trottinet* "à coups de pied", la locution est datée de 1919, on dira 1907 avec: «quand il fut à terre, Milo lui écrasa 'l'aubergine' *à coups de* '*trottinet*' (= le nez à coups de talon)» (*Le Journal*, 27 janvier 1907, p.2, col.4); le syntagme *coup de trottinet* est daté de 1887, on dira 1884 avec: «Pour moi, l' premier singe qui m' fait déballer, je l'somme et j'y pose un *coup de trottinet* sur la goinfrette» (*Le Cri du peuple*, 16 avril 1884, p.3, col.6)

trou, trou-de-balle "imbécile" est daté de 1915, on dira 1897 avec *vieux trou-de-balle* au sens de "vieil imbécile"; «En voilà un *vieux trou-de-balle*, dis-je. Voulez-vous bien me rendre ma pipe!» (G. Courteline, *L'art de culotter une pipe* dans *Un Client sérieux*, Paris, Flammarion, 1897, p.244); aussi «Ecris-moi ta réponse comme si tu correspondais avec une femme de la haute, afin que je puisse la montrer à ce *vieux trou de balle* d'Alexandre» (*Jean qui rit*, 22 septembre 1907, p.11)

troupe, tabac de troupe "tabac brun de qualité sommaire, distribué aux soldats" est daté de 1862, on dira 1857 [1853] avec: «In Frankreich bestanden ähnliche Begünstigungen nicht; erst seit einiger Zeit wird an das Militair und die Marine ordinärer Tabak — *tabac de troupe* — zu dem Preise von $1^{1/2}$ Frs. für das Kilogramm abgelassen» (*Der Zollverein und das Tabak-Monopol*, Berlin, Decker, 1857, p.77 [avec des renvois à des décrets du 29 juin et 10 août 1853])

tuile, tuile à canal "tuile creuse" est daté de 1722, on dira 1719 avec: «des boucliers creux comme une *tuile à canal*» (Bernard de Montfaucon, *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*, Paris, 1719, t.4, 1ère partie, p.21 et passim)

vie, faire maigre vie "mal manger" est daté de 1870, on dira 1864 avec: «Un boeuf, tout couvert de sueur, Paissait au sein d'une prairie. — «Quoi! dit un jeune chien, *faire si maigre vie* Après si pénible labeur? Brouter l'herbe, vous, monseigneur! Même vous n'en trouvez que par demi-bouchée. Passe, s'il en était une bonne jonchée!» (J.-H. Boyer [curé de Trébas (Tarn)], *Fables Nouvelles*, Albi, 1864, p. 22)

trouver leur vie "trouver de quoi se nourrir" est daté de 1784, on dira 1757 avec: «Il étoit donc d'une utilité indispensable aux Polypes d'avoir un sentiment qui les conduisît vers la lumiere, pour y *trouver leur vie* [= les insectes qu'ils mangent]» (G.-A. Bazin, *Abrégé de l'histoire des insectes, pour servir de suite à l'Histoire naturelle des abeilles*...., Paris, Guérin, t. 2, 1757, p. 209)

voir[2], 2.1. *s'en voir* "être à la peine", ajouter cet exemple de Poilu à localiser: «Tu sais que je faisais la soupe et qu'on était obligé de la porter le soir, on *s'en voyait pas mal*; eh bien, le dernier soir, les copains ne m'ont pas attendu et moi, tout seul, j'ai passé tout près d'une tranchée ennemie, sans le savoir» (Pierre Montagnat, Lettre du 28 juin 1915 ‹http://www.hilsenfirst.fr/bibliographie-chasseurs-alpins-13e-bca.html›)

voyage "chargement transporté" n'est pas daté ici, mais le FEW 14, 382b date *voyage* "ce que l'on transporte en un voyage (par ex. de bois)" de 1872[70]; on a déjà: «*voyage de bois, de charbon*; dites, une voie de charbon, de bois» (E. Molard, *Dictionnaire du mauvais langage*, Lyon, Beaumont, 1797, p.125).

Hergugney — Gilles ROQUES

[70] Il est vrai qu'il y déjà dans GoubPoppe 356 des emplois assez voisins.

Analyse linguistique des traits phonographiques et morphosyntaxiques de la correspondance d'une femme de soldat en Bretagne romane (1915-1917)[1]

L'étude de la langue des peu-lettrés, en particulier grâce au témoignage de corpus épistolaires, est un paradigme de plus en plus riche en (socio-)linguistique historique. Or, si l'on dispose d'un nombre croissant d'articles monographiques consacrés à des aspects particuliers de la langue d'un scripteur donné, des études se voulant exhaustives des traits linguistiques différentiels d'un corpus épistolaire de peu-lettrés sont encore rares. Les diastratismes (traits du français populaire), en particulier, sont encore insuffisamment documentés à travers le temps et l'espace.

Le présent article a pour ambition de contribuer à combler cette lacune. Il repose sur le dépouillement exhaustif d'un corpus de 113 lettres[2] toutes rédigées par une même scriptrice, Anne-Marie Gigon, une cultivatrice de Bretagne romane qui a écrit très régulièrement à son mari pendant la mobilisation de ce dernier lors de la Première Guerre mondiale[3]. Alors que les corpus de lettres de soldats sont abondants (ils ont été plus facilement conservés au sein des familles), ceux réunissant la production épistolaire de leurs épouses sont plus rares (le courrier étant souvent disparu avec leurs destinataires dans les tranchées). Cet ensemble de lettres est donc spécialement intéressant, du fait des origines régionales, sociales et professionnelles de son auteure, mais en outre parce qu'il donne à entendre la voix d'une humble femme de l'époque. Il faut signaler également que la prise en compte d'un corpus homogène est la seule façon de faire ressortir des fonctionnements systémiques, par définition inaccessibles dans un corpus trop hétérogène.

Notre scriptrice vit à La Mézière, un village situé non loin de Rennes (Ille-et-Vilaine) où les paysans s'exprimaient alors entre eux en gallo, un parler d'oïl occidental. La frontière avec le breton est plutôt éloignée. Les locuteurs à cette époque

---

[1] L'auteur remercie Jean-Paul Chauveau, Pierre Rézeau et Myriam Bergeron-Maguire pour leur relecture attentive, qui a permis d'enrichir une première version de cet article.

[2] Association Le Bas-Champ (éd. scientifique), *Correspondance d'Anne-Marie Gigon avec son époux Jean-Marie Auffray, décembre 1915-mai 1917*, [s.l.], Association Le Bas-Champ, 2004, 93 pages (ø ISBN ; ø BnF ; SUDOC en relève un exemplaire à l'Université de Rennes). L'édition est complétée d'un glossaire de 24 pages : Association Le Bas-Champ (éd. scientifique), *Petite initiation au Gallo. Recueil des mots et expressions relevés dans une correspondance échangée entre une cultivatrice de La Mézière et son mari, mobilisé en 1915*, [s.l.], Association Le Bas-Champ, 2004. Malgré ce qu'en dit le titre, il ne s'agit pas d'une « initiation au gallo » mais bien d'un glossaire de mots dont certains sont en effet des emprunts au gallo, mais pas tous.

[3] Pour une présentation plus détaillée de la rédactrice et de ce corpus épistolaire, v. Thibault (2020, 69-89), article qui se concentre sur deux aspects du système verbal de la scriptrice qui ne seront que brièvement évoqués dans la présente contribution.

vivaient encore une situation de di(a)glossie[4] entre le patois d'une part et le français d'autre part ; ce dernier avait alors déjà commencé à être diffusé par l'éducation obligatoire dans tout le pays depuis quelques décennies. Cette expansion tout à la fois horizontale (diatopique) et verticale (diastratique) a donné naissance à des variétés de français régional, dont le corpus ici présenté constitue un avatar écrit. Ce régiolecte scripturalisé se caractérise par des patoisismes, la présence d'archaïsmes du français central, des traits populaires et régionaux de plus ou moins grande extension, des innovations et, enfin, des caractéristiques de l'oral transposées à l'écrit.

Nous présentons d'abord ci-dessous le plan de l'analyse, avec la mention des pages correspondantes afin de faciliter le repérage des informations recherchées. Chaque phénomène est illustré d'une sélection de citations tirées du corpus, accompagnées d'un bref commentaire et de renvois bibliographiques – autant que possible à des ouvrages qui ont fait le point sur chacune des questions évoquées.

1. Traits phonético-graphiques 393
1.1. Voyelles 393
1.1.1. Confusion des graphies correspondant à la distinction /e/ ~ /ɛ/ 393
1.1.1.1. Graphies correspondant à /e/ là où l'on attendrait /ɛ/ 393
1.1.1.2. Graphies correspondant à /ɛ/ là où on l'on attendrait /e/ 394
1.1.2. [ɥi] > [y] 394
1.1.3. yod anti-hiatique 394
1.1.4. traitement du schwa : [ə] > [e] 394
1.1.5. nasalisation spontanée : [ɛ] > [ɛ̃] 395
1.2. Consonnes 395
1.2.1. Cas de confusion entre sourdes et sonores 395
1.2.1.1. Confusion graphique entre ‹-*s*-› et ‹-*ss*-› 395
1.2.1.2. /g/ et /k/ en position initiale 395
1.2.1.3. /ʃ/ et /ʒ/ en position intervocalique ou intérieure appuyée 396
1.2.1.4. /ʒ/ et /ʃ/ en position finale 397
1.2.1.5. /ʃ/ et /s/ en position initiale 397
1.2.1.6. /t/ et /d/ en position finale 397
1.2.1.7. /p/ et /b/ en position initiale 398
1.2.2. /t/ > /k/ et /k/ > /t/ en position finale 398
1.2.3. Assimilation de non-sonorité (/ds/ > [ts]) 398
1.2.4. Chute du second élément des groupes consonantiques en fin de mot 399
1.2.4.1. /-tr/ > /-t/ 399
1.2.4.2. /-vr/ > /-v/ 399
1.2.4.3. /-fl/ > /-f/ 399
1.2.4.4. /-st/ > /-s/ 400
1.2.5. Simplification de groupes consonantiques en position non-finale 400
1.2.6. Palatalisation de /pl-/ 401
1.2.7. Chute de consonnes implosives 401

[4] V. Francard (2005) et Avanzi / Thibault (2019).

1.2.7.1. Chute du /r/ implosif interne et final 401
1.2.7.2. Chute du /s/ implosif interne 402
1.2.7.3. Chute du /l/ implosif interne 402
1.2.7.4. Chute du /l/ du pronom *il* 403
1.2.8. Confusion entre [rw] et [w] 404
1.2.9. Restitution du [-t] final 404
1.2.10. Dilation (assimilation consonantique à distance : *l – r > r – r*) 404
1.3. Cas d'aphérèse 404
1.4. Cas de syncope 405

2. Morphologie 405

2.1. Morphologie nominale : le genre 405
2.2. Morphologie adjectivale 406
2.3. Morphologie pronominale 407
2.3.1. Neutralisation de l'opposition *ils ≠ elles* 407
2.3.2. *nos deux, nos trois* « nous deux, nous trois » 407
2.3.3. Pronoms indéfinis 407
2.3.3.1. *chaque* « chacun, chacune » 407
2.3.3.2. *nen* pron. ind. « en » 408
2.3.3.3. Absence de *en* (avec *profiter*) 408
2.3.4. Pronom possessif 408
2.3.5. Pronom interrogatif indirect *quoi > ce que* 409
2.4. Morphologie verbale 409
2.4.1. Traitement des désinences d'infinitif 409
2.4.1.1. ‹*-ir(r)e*› 409
2.4.1.2. ‹*-i(e)*› 409
2.4.1.3. Un cas d'hypercorrection : *-er* ‹*-ère*› 410
2.4.2. Formes conjuguées 410
2.4.2.1. *meudre* « moudre », *meut* « moud » 410
2.4.2.2. Ind. prés. du verbe *aller* : *je va(s)* « je vais » 410
2.4.2.3. Ind. prés. du verbe *faire* à la 2e pers. du pl. : *faisez* « faites » 411
2.4.2.4. Passé simple, généralisation de la désinence /-i(r)/ 411
2.4.2.5. Futur irrégulier refait sur le radical de l'infinitif 412
2.4.2.6. Auxiliaires des temps composés 412
2.4.2.7. Valence verbale 413

3. Syntaxe 413

3.1. Syntaxe du SN 413
3.1.1. Déterminant Ø 413
3.1.2. Article partitif : *de* + SAdj + N 414
3.1.3. Démonstratif : article défini + *-là* 414
3.1.4. Antéposition de l'adjectif *prochain* 415
3.1.5. Ordre des pronoms personnels avec *aussi* 415

3.2. Syntaxe du SV 416
3.2.1. Ordre des pronoms clitiques : COI + COD à la 3e pers. du sing. 416
3.2.2. Postposition de *assez* 416
3.2.3. Factitif à pivot 416
3.2.4. Périphrases aspectuelles 417
3.2.4.1. Périphrases aspectuelles d'imperfectivité 418
3.2.4.1.1. *à* + infinitif 418
3.2.4.1.2. *être* + gérondif 419
3.2.4.2. Périphrase aspectuelle d'inchoativité : *prendre à* + infinitif 419
3.2.5. Régime prépositionnel de *aider* 420

4. Syntaxe phrastique 420
4.1. Accord sujet/verbe sémantique (*tout le monde* + verbe au pluriel) 420
4.2. Subordonnants (*que* pour *où* ; *que* pour *dont*) 421
4.3. Structure interrogative avec *-t'i(l)* 421
4.4. Substitution *quant à nous* > *tant qu'à nous* 421
4.5. Double marquage du sujet 422
4.6. Reprise de *nous* pron. tonique sujet par *on* pronom atone 422
4.7. Négation *(ne) pas* + forclusif 423
4.8. Adverbe de négation : *aussi* « non plus » 423
4.9. Adverbe de négation : *point* 423
4.10. Emploi des prépositions 424
4.10.1. *avec* servant à marquer un rapport d'origine ou de cause 424
4.10.2. *penser en / dans* « penser à » 425
4.10.3. *à* « de » 425
4.10.4. *sur* « dans » 426
4.10.5. *au soir* « en soirée » 426
4.10.6. *près* prép. « près de » 427
4.11. Infinitif « substitut » 427

5. Emploi des modes et temps verbaux 428
5.1. Maintien du passé simple 428
5.2. Le subjonctif : son absence et ses substituts 428
5.2.1. Le subjonctif substitué par des temps dits 'actuels' 429
5.2.1.1. Subjonctif présent > indicatif présent 429
5.2.1.2. Subjonctif présent > futur simple 430
5.2.1.3. Subjonctif passé > passé composé de l'indicatif 430
5.2.2. Le subjonctif substitué par des temps dit 'inactuels' 431
5.2.2.1. Le subjonctif substitué par l'imp. et le p.-q.-p. de l'indicatif 431
5.2.2.2. Le subjonctif substitué par le cond. présent et passé 431
5.3. Le remplacement du conditionnel présent par le conditionnel passé 432

6. Bilan et conclusion 433

1. Traits phonético-graphiques

1.1. Voyelles

1.1.1. Confusion des graphies correspondant à la distinction /e/ ~ /ɛ/

1.1.1.1. Graphies correspondant à /e/ où l'on attendrait /ɛ/

L'Ille-et-Vilaine se situe dans une zone dont le français, traditionnellement, maintient bien l'opposition phonologique entre /e/ et /ɛ/ (Martinet 1971 [1945], 119), mais pas nécessairement avec la même répartition qu'en français de référence. On observe en effet chez notre scriptrice une forte propension à opter pour des graphies normalement censées correspondre à /e/ là où l'on attendrait des graphies dénotant plutôt /ɛ/ (selon la norme). Or, ce phénomène s'observe dans la grande majorité des cas dans des formes où l'on avait anciennement un /ɛː/ long, lequel a évolué pour devenir un /e/ fermé en gallo et dans le français local. La présence d'un *-s-* graphique est la marque de cet ancien /ɛː/ long, présent non seulement dans *près, auprès, très* (entre autres), mais aussi dans les formes verbales d'indicatif imparfait et de conditionnel présent de 1re et de 2e personne du singulier. Quant à la 3e personne du singulier, dont la désinence est étymologiquement brève, elle se sera alignée sur les autres personnes par régularisation paradigmatique. Il faut noter toutefois que la scriptrice n'est pas conséquente dans ses choix graphiques et qu'elle opte souvent pour des graphies normatives, qui peuvent coexister dans ses lettres avec des graphies divergentes au sein de la même phrase. Cette tension entre une graphie représentative de sa phonétique et une autre plus canonique est un trait qui reviendra souvent dans ce travail.

Le fait de prononcer les désinences d'imparfait et de conditionnel avec /e/ plutôt que /ɛ/ chez des locuteurs qui, par ailleurs, distinguent ces deux phonèmes dans d'autres contextes, s'est exporté outre-Atlantique (La Follette 1969, 66 pour le laurentien de Charlevoix ; Huard 1897, 395 [cité dans Falkert 2014, 245] pour l'acadien de Havre-Saint-Pierre).

*si je voul**é** la gardé* « si je voul**ais** la garder » (Lettre 1)

*si je la vend**é*** « si je la vend**ais** » (Lettre 1)

*je voudr**é** bien* « je voudr**ais** bien » (Lettre 1)

*apr**é** le temps se m**é**tra*[5] *a la glasse* « apr**ès** le temps se m**e**ttra à la glace » (Lettre 1)

*il faut nous dire a quelle heurre tu serait pr**é** lon irait te cherché avec la voiture* « il faut nous dire à quelle heure tu serais pr**ès**/pr**êt**, l'on irait te chercher avec la voiture » (Lettre 2)

*cest ce qui me tracas**é** le plus* « c'est ce qui me tracass**ait** le plus » (Lettre 3)

*je pens**é** que tu aurait enduré misère si tu navait rien eu* « je pens**ais** que tu aurais enduré de la misère si tu n'avais rien eu » (Lettre 3)

[5] Ici, il faut peut-être évoquer plutôt le caractère prétonique de la voyelle pour expliquer cette graphie correspondant normalement à un /e/ fermé, ou encore un effet de syllabation ouverte : [me] + [tʁa] plutôt que [mɛt] + [ʁa].

[dans la même phrase] *comme tu **été** la, je savait bien que tu n**était** pas bien loin de nous* «comme tu **étais** là, je savais bien que tu n'**étais** pas bien loin de nous» (Lettre 3)

[dans la même phrase] *je n**auré** jamais cru que tu **aurait** quitté si loin* «je n'**aurais** jamais cru que tu **aurais** quitté si loin [= que tu partirais si loin]» (Lettre 3)

Etc. (le phénomène se répète dans tout le corpus).

1.1.1.2. Graphies correspondant à /ɛ/ là où l'on attendrait /e/

Le phénomène inverse est tout aussi bien attesté, mais encore une fois le plus souvent dans des désinences verbales – lesquelles, de toute évidence, causaient beaucoup de confusion à notre épistolière, qui ne devait pas comprendre pourquoi les graphies normatives cadraient si mal avec sa prononciation.

*ils ont ét**ait** deux jours chez bréolé* «ils ont ét**é** deux jours chez Bréolé» (Lettre 1)

*il faut esper**ait** que tu a le bonheur de nous revoir un jour* «il faut espér**er** que tu auras le bonheur de nous revoir un jour» (Lettre 3)

*Je te dit aussi que lon a tué la vache mais elle a **était** toute perdu on en a pas retiré un petit morceau* «Je te dis aussi que l'on a tué la vache mais elle a **été** toute perdue, on n'en a pas retiré un petit morceau» (Lettre 3)

*Jai ét**ait** parlé avec le maire aujourdui* «J'ai ét**é** parler avec le maire aujourd'hui» (Lettre 5)

Etc. (le phénomène se répète dans tout le corpus).

1.1.2. [ɥi] > [y]

On sait que le groupe [ɥi] dans un mot comme *puis* passe très fréquemment à [i] (*pis*) dans le langage courant, mais l'on observe ici le phénomène inverse : c'est en fait le second élément du groupe qui est absent dans *buissons* > *busons*. V. FEW 15, I, 196a, *ʙosk- I.1.b.β. pour de nombreuses attestations du type *busson* dans les parlers galloromans (et déjà en moyen français).

*Madeleine a commencé a coupé des b**u**sons vendredi dans le bas du champs* «Madeleine a commencé à couper des b**ui**ssons vendredi dans le bas du champ» (Lettre 4)

1.1.3. yod anti-hiatique

La présence d'un yod anti-hiatique est très fréquemment attestée dans certains régiolectes (comme le français en Belgique ; v. par ex. Warnant 1997, 170) ainsi que dans les créoles antillais (cf. *kréyòl*, *Ayiti*, etc.) mais on en relève un seul exemple chez notre paysanne, venu se glisser entre [y] et [e] dans *diminuer* devenu *diminuier* :

*les vaux ont joliment dimin**uier*** «les veaux ont joliment dimin**ué**» (Lettre 14)

1.1.4. traitement du schwa : [ə] > [e]

Le schwa ne se retrouve que très rarement en position intérieure devant voyelle en français. C'est toutefois le cas dans *dehors*, suite à l'amuïssement du [h] intérieur il

y a quelques siècles. Cette situation inédite a débouché sur une myriade de résultats adaptatifs (v. Bergeron-Maguire à paraître) ayant tous pour but d'éviter la rencontre entre un schwa et une voyelle à l'intérieur du mot : on relève entre autres l'insertion d'un yod ou d'un [w], ou le passage de [ə] à [e], comme illustré dans la citation ci-dessous. Cette forme en [e] est d'ailleurs bien attestée dans les français d'Amérique.

> *aujourdui je suis contente car je vais pouvoir mètre les poulle d**é**hors a clané* « aujourd'hui je suis contente car je vais pouvoir mettre les poules d**e**hors à glaner » (Lettre 54)

1.1.5. nasalisation spontanée : [ɛ] > [ɛ̃]

On trouve dans FEW 24, 161b, ADJŪTARE un grand nombre de formes nasalisées de type *ainder* (pour *aider*) attestées dans divers parlers oïliques. Il n'est donc pas surprenant d'en relever deux attestations chez A.-M. Gigon :

> *qui se proposé a venir nous **in**dère* « qui se proposait à venir nous **ai**der » (Lettre 58)

> *je voudrez que tu serais la pour m**in**dé a en acheté dautres* « je voudrais que tu sois/fusses là pour m'**ai**der à en acheter d'autres » (Lettre 76)

1.2. Consonnes

1.2.1. Cas de confusion entre sourdes et sonores

1.2.1.1. Confusion graphique entre ‹-s-› et ‹-ss-›

Les données graphiques ne sont pas toujours en parfaite corrélation avec ce que l'on connaît par ailleurs de l'usage local. La scriptrice utilise à plusieurs reprises (il y a des exemples dans chaque lettre) la graphie ‹-*s*-› (censée correspondre à /z/) là où on attendrait ‹-*ss*-› (donc /s/), l'inverse étant aussi attesté mais un peu plus rare ; or, elle se trouve dans une région où l'on sait que /s/ et /z/ s'opposent phonologiquement, dans les parlers dialectaux (Chauveau 1984, 1989) tout comme en français régional. Il semble donc qu'elle n'ait tout simplement pas assimilé cette règle de correspondance graphème-son et que ‹-*s*-› et ‹-*ss*-› soient pour elle des archigraphèmes susceptibles d'exprimer autant /s/ que /z/. Les exemples se retrouvent autant à l'intérieur du mot qu'en finale devant schwa. En voici une très brève sélection :

> *je suis obligé den prendre et den **laisé*** « je suis obligée d'en prendre et d'en **laisser** » (Lettre 3)

> *la cui**s**e droite* « la cui**ss**e droite » (Lettre 22)

> *Eugénie est venu voir maman hier elle est bien pri**sse** aussi elle* « Eugénie est venue voir maman hier, elle est bien pri**se** elle aussi » (Lettre 45)

1.2.1.2. /g/ et /k/ en position initiale

L'appropriation du français normé par des locuteurs dialectaux a pu donner lieu à de nombreux phénomènes d'hésitation dans la réalisation formelle des lexèmes, en

particulier lorsque ceux-ci relèvent d'une certaine technicité. Comme l'écrit Chauveau (2015, 43-44), « [l]'appropriation du français par des dialectophones s'est accompagnée de quelques approximations qui ont marqué de façon transitoire ou durable les diverses composantes de la langue populaire […]. Lorsque la langue populaire s'approprie des éléments de la langue savante, il n'est pas rare que le processus d'adoption laisse des marques d'adaptation ». On en retrouve deux exemples ici où notre scriptrice confond les deux occlusives vélaires en position initiale dans des mots qui ne faisaient pas partie du vieux fonds galloroman : d'une part, *greffer* (rendu en dialecte par le type *enter*), qu'A.-M. Gigon écrit *creffé* ; et, d'autre part, *grippe*, terme de médecine apparu relativement tard en français (1763) et plutôt mal représenté dans les parlers (FEW 16, 76a, *GRÎPAN I.1.b.ζ.), qu'elle transcrit *crippe* :

pour le pommier tu na point dit quelle pomme ***c****reffé* « pour le pommier tu n'as point dit quelle pomme **g**reffer » (Lettre 100)

le grand pierre Larché etait dans le lit aujourdhui je crois que cest la ***c****rippe quil va avoir* « le grand Pierre Larcher était dans le lit aujourd'hui, je crois que c'est la **g**rippe qu'il va avoir » (Lettre 23)

[alternance dans un même énoncé, qui atteste de l'hésitation ressentie par la scriptrice :] *pierre Larché est venue* ***c****reffé des pommier dans la moulinerie et dans la poupinierre il en a greffé 45* « Pierre Larcher est venu **g**reffer des pommiers dans la moulinerie et dans la pépinière, il en a greffé 45 » (Lettre 106)

Parfois en revanche le mot est parfaitement héréditaire, et le substrat dialectal imprime sa marque sur sa réalisation dans le français isotope : les groupes consonantiques [kl-] et [gl-] se palatalisent dans le patois local (en [ʎ] ou [j]) et lorsque les locuteurs tentent de trouver un correspondant français à ces articulations palatales, ils hésitent entre [kl-] et [gl-]. C'est ainsi que le type *glaner*, qui passe souvent à [ʎane], [jane] dans les parlers (FEW 4, 152b-153a, GLENNARE), devient *claner* sous la plume d'A.-M. Gigon :

aujourdui je suis contente car je vais pouvoir mètre les poulle déhors a ***c****lané* « aujourd'hui je suis contente car je vais pouvoir mettre les poules dehors à **g**laner » (Lettre 54)

1.2.1.3. /ʃ/ et /ʒ/ en position intervocalique ou intérieure appuyée

Notre scriptrice confond souvent les deux chuintantes – sonore et sourde – dans le mot *arracher*, transcrit chez elle à plusieurs reprises avec la graphie ‹g› (la sonorisation de la chuintante dans ce type lexical semble extrêmement rare dans les parlers, v. FEW 3, 234a, ERADICARE II.2.) :

*on a fini dara****g****é les navet dans le trèfe* « on a fini d'arra**ch**er les navets dans le trèfle » (Lettre 4) – contre-exemples : *on a pu ara****ch****e des navets* (Lettre 9) ; *la saison daraché les navets* (Lettre 15)

*le vent etait si tellement grand que sa perdait tout sa a ra****g****é le pommier du jardin* « le vent était si fort que ça perdait tout, ça a arra**ché** le pommier du jardin » (Lettre 7)

*pour en arra****g****é* « pour en arra**ch**er » (Lettre 15)

En dehors de cette réalisation liée à un lexème bien précis, le phénomène n'est attesté qu'une seule fois, dans un patronyme :

*Pierre Lar**g**é* « Pierre Lar**ch**er » (Lettre 15 ; il s'agit d'un hapax, son nom étant normalement toujours écrit *Larché*)

1.2.1.4. /ʒ/ et /ʃ/ en position finale

Le phénomène inverse, c.-à-d. la désonorisation de la chuintante sonore en position finale, est elle aussi limitée à un seul mot, le verbe *manger* conjugé au présent de l'indicatif aux personnes 3 et 6 :

*que bon en man**che** guére* « que l'on [?] en man**ge** guère » (Lettre 6)

*il ne le mange pas du tout il en perd plus quil nen man**che*** « il ne le mange pas du tout, il en perd plus qu'il n'en man**ge** » (Lettre 20)

*sa fait que lon a du nourrie pour le moment nos vaches en man**che** une bonne charté tout les jours que sauvé coupe* « ça fait que l'on a du nourri [= du fourrage] pour le moment, nos vaches en man**gent** une bonne charretée tous les jours que Sauvé coupe » (Lettre 50)

*la froid le man**che*** « le froid le man**ge** » (Lettre 80)

1.2.1.5. /ʃ/ et /s/ en position initiale

Encore une fois, il s'agit d'un phénomène limité à un seul type lexical ; plus précisément, il s'agit de la forme patoise [se] pour « chez » (cf. bmanc. *sẹ*, FEW 2, 450b, CASA I.2.a.α.) passée en français régional :

*tu ne doit pas être si bien couché que **cest** nous* « tu ne dois pas être si bien couché que **chez** nous » (Lettre 85)

***cest** rose ils en ont acheté* « **chez** Rose ils en ont acheté » (Lettre 109)

1.2.1.6. /t/ et /d/ en position finale

La graphie *citre* coexiste dans le texte avec *cidre* ; cela n'a rien de surprenant, dans la mesure où le type *sitre/citre* est très bien attesté dans l'histoire du français : *citre* (1464–Wid 1675, Gdf ; Li ; Hu ; Mrust 1583, 48), *cytre* (1598), *sitre* (1643–Fur 1690) ; des formes avec une dentale finale sourde sont aussi abondamment représentées dans les parlers (FEW 11, 589b-590a, SĪCERA 2).

*du ci**t**re aigle* « du ci**d**re aigre » (Lettre 1)

*Jai a te dire que tout notre ci**t**re est fait* « J'ai à te dire que tout notre ci**d**re est fait » (Lettre 4)

Dans les deux passages suivants, en revanche, il semble s'agir de cas isolés de sonorisation de la dentale (tous les deux après voyelle nasale ; dans le second exemple, il pourrait s'agir d'une assimilation régressive) :

*il est dans une hopital dans la charen**de** inférieure* « il est dans un hôpital en Charen**te**-Inférieure » (Lettre 30)

*de crain**de** dêtre pris prisonnier* « de crain**te** d'être pris prisonnier » (Lettre 109)

1.2.1.7. /p/ et /b/ en position initiale

L'occlusive labiale sonore apparaît à quelques reprises comme désonorisée à l'initiale, une fois dans *bien*, trois fois dans *blessé* et une fois dans *bout*. Il faut préciser que dans la plupart des cas, ces mêmes mots apparaissent dans le texte sous leur forme standard.

*on en a encore le petit fut de 3 barrique qui est pré la porte mais je nait point envie de lui bité car sa ne se trouvérait **p**ien juce car le fut ne serait pas plien* « on en a encore, le petit fût de 3 barriques qui est près de la porte, mais je n'ai point envie de m'en occuper car ça se trouverait **b**ien juste car le fût ne serait pas plein » (Lettre 3)

*tu est peut être plus **p**lessé que tu ne me dit* « tu es peut-être plus **b**lessé que tu ne me dis » (Lettre 9)

*tout les jours on entent parlé de tué ou de **p**lessé* « tous les jours on entend parler de tués ou de **b**lessés » (Lettre 9)

*Je crois quil cest **p**léssé une patte entre les planches* « Je crois qu'il s'est **b**lessé une patte entre les planches » (Lettre 84)

*les 3 quar du monde ont etait bien a**p**out de nourrie* « les trois quarts du monde ont été bien à **b**out de nourri [= de fourrage] » (Lettre 34)

1.2.2. /t/ > /k/ et /k/ > /t/ en position finale

De façon assez banale, le phénomène concerne d'abord un mot savant, *bronchite*, devenu *bronchique* sous la plume de notre peu-lettrée (on retrouve d'ailleurs cette forme au Canada, v. GPFC 1930, 155) :

*papa est malade de sa bronchi**que*** « papa est malade de sa bronchi**te** » (Lettre 72)

Mais il existe aussi des cas où le phénomène touche des mots de la langue courante :

*la jeune fille de vin**q** ans que je tavais parlé* « la jeune fille de ving**t** ans dont je t'avais parlé » (Lettre 102)

*tout cela sa derange beaucoup car je te mar**te** bien des choses que je ne me rappelle plus après* « tout cela [elle parle de lettres perdues] ça dérange beaucoup car je te mar**que** [= je t'écris] bien des choses que je ne me rappelle plus après » (Lettre 49)

1.2.3. Assimilation de non-sonorité (/ds/ > [ts])

Dans la locution adverbiale d'usage très fréquent *tout de suite*, la dentale sonore suivie d'une constrictive sourde se désonorise, ce qui peut s'observer dans la graphie *toute suite* (que l'on rencontre encore souvent de nos jours dans des copies d'étudiants) :

*il voudrons abattre du bois emondé sa ne sera pas pré **toute suite*** « Ils voudront abattre du bois émondé, ça ne sera pas prêt tout de suite » (Lettre 4)

*Jai etait contente car jen ait salé **toute suite*** « J'ai été contente car j'en ai salé tout de suite » (Lettre 31)

Notre scriptrice utilise aussi à quelques reprises la graphie *tout suite*, qui pourrait représenter [tutsɥit] mais également [tusɥit], prononciation bien attestée dans les français nord-américains. Le GPFC (1930, 672) donne « *tout suite* = tout de suite », puis précise « On prononce *tou suite* et *tout' suite.* »

je menpresse de técrire ***tout suite*** « Je m'empresse de t'écrire tout de suite. » (Lettre 22)

il fait du temp chaux et lavoine va passé ***tout suite*** « Il fait du temps chaud et l'avoine va passer tout de suite. » (Lettre 49)

1.2.4. Chute du second élément des groupes consonantiques en fin de mot

Il s'agit d'un phénomène très répandu dans les parlers d'oïl et le français populaire en général ; comme on manque de données pour en cartographier avec précision la chronologie et l'aréologie, ainsi que d'éventuels effets lexicaux, les données tirées de ce corpus sont précieuses. Elles illustrent quatre types de groupes : obstruante + liquide (/-tr/, /-vr/ ; /-fl/) et constrictive + obstruante (/-st/). Quelques références bibliographiques essentielles, pour la France d'abord : Bauche (1928, 49-50), Bourciez (1982, 185), Ernst (1985, 51, 55), Bergeron-Maguire (2018, 149-151) ; pour le Nouveau Monde : Juneau (1972, 205-208), Martineau / Bénéteau (2010, 125).

1.2.4.1. /-tr/ > /-t/

lon est tous en bonne santé et je désire que ma ***lette*** *te trouve de même* « l'on est tous en bonne santé et je désire que ma **lettre** te trouve de même » (Lettre 2) [hapax ; dans tous les autres cas, le mot est transcrit *lettre*]

pour les ***promète*** *dans les autre endroit* « pour les **promettre** dans les autres endroits » (Lettre 51)

*un prê****te*** *allement* « un prê**tre** allemand » (Lettre 102)

[indice indirect de la chute du *-r* à l'oral dans une graphie hypercorrecte] *il faut que les collit* ***métre*** *plus de temp* « il faut que les colis **mettent** plus de temps » (Lettre 20)

1.2.4.2. /-vr/ > /-v/

*la sainte Vierge a aparue a une jeune fille des deux sè****ve*** « la sainte Vierge est apparue à une jeune fille des Deux-Sè**vres** » (Lettre 98)

*des deux sè****ves*** « des Deux-Sè**vres** » (Lettre 102)

1.2.4.3. /-fl/ > /-f/

Ne concerne que le mot *trèfle*, systématiquement graphié *treffe* dans le texte. La forme apparaît dans tout le corpus, du début à la fin ; en voici quelques exemples :

*on a fini daragé les navet dans le trè****fe*** « on a fini d'arracher les navets dans le trè**fle** » (Lettre 4)

*la graine de tre****ffe*** « la graine de trè**fle** » (Lettre 5)

*si on en avait point mi sur le tre**ffe** on en aurait eu trop* « si on en avait point mis sur le trè**fle** on en aurait eu trop » (Lettre 6)

1.2.4.4. /-st/ > /-s/

Encore une fois, le trait se concentre presque entièrement sur une seule forme, *triste*, laquelle est graphiée *trisse* dans l'immense majorité des cas (à quelques reprises toutefois, la scriptrice est rattrapée par ses souvenirs scolaires et restitue la forme *triste*). V. Bergeron-Maguire (2019, § 3.2.1.) pour des attestations du phénomène chez une peu lettrée poitevine au début du 19e siècle. Quelques exemples :

*c'est bien **trisse** pour toi de quitté si loin de nous* « c'est bien **triste** pour toi de partir si loin de nous » (Lettre 3)

*Jai passé un **trisse** jour de lan* « J'ai passé un **triste** jour de l'an » (Lettre 3)

*cest bien **trisse** que dêtre separé si loin les uns des autres* « c'est bien **triste** que d'être séparés si loin les uns des autres » (Lettre 4)

Un seul exemple concerne un autre mot, *juste*, transcrit *juce* par la scriptrice :

*on en a encore le petit fut de 3 barrique qui est pré la porte mais je nait point envie de lui bité car sa ne se trouvérait pien **juce** car le fut ne serait pas plien* « on en a encore, le petit fût de 3 barriques qui est près de la porte, mais je n'ai point envie de m'en occuper car ça se trouverait bien **juste** car le fût ne serait pas plein » (Lettre 3)

1.2.5. Simplification de groupes consonantiques en position non-finale

Le groupe intérieur /ks/ donne du fil à retordre à notre épistolière, qui le simplifie tantôt en /k/, tantôt en /s/ :

*on se**c**pose a perdre* « on s'e**x**pose à perdre » (Lettre 1)

*il ma donné ma feuille comme jetait a**c**epeté pour touché la locasion* « il m'a donné ma feuille comme j'étais a**cc**eptée pour toucher l'allocation » (Lettre 5)

*extrémon**s**ion* « extrême-on**ct**ion » (Lettre 12), *extremmon**ss**ion* « extrême-onction » (Lettre 66)

Les groupes bilabiale /p, b/ + liquide /l/ se simplifient dans deux cas : *obligé* > *obigé* et surtout *plus* > *pus*, ce dernier étant très banal en français oral avec sa valeur négative.

*on serait **obigé** de le finir demplir avec de lautre* « on serait **obligé** de finir de l'emplir avec l'autre » (Lettre 3)

*tu me dit que tu na **pus** guère de beurre* « tu me dis que tu n'as **plus** guère de beurre » (Lettre 11)

*je ne sais pas comment elle peut vivre a ne prendre pas **pu** quelle ne fait* « je ne sais pas comment elle peut vivre à ne prendre pas **plus** qu'elle ne fait » (Lettre 68)

Curieusement, la scriptrice commet de nombreuses hypercorrections en transformant *puis* en *pluis* à plusieurs reprises :

Jai a te dire que lon a fini notre orge aujourdui et ***pluis*** *le treffe* « J'ai à te dire que l'on a fini notre orge aujourd'hui et **puis** le trèfle » (Lettre 28)

Jai était a la messe de matin et ***pluis*** *Jai écouté les publication* « J'ai été à la messe du matin et **puis** j'ai écouté les publications » (Lettre 41)

il faudra bien que lon se met a tout faire ***pluique*** *il ne veule plus nous laisé dhomme* « il faudra bien que l'on se mette à tout faire **puisqu**'ils ne veulent plus nous laisser d'homme » (Lettre 58)

Dans trois cas, le ‹l› apparaît biffé dans l'édition ; A.-M. Gigon semble s'être rendu compte que ce graphème était de trop :

et ***płuis*** *après midi on a ouvert les rayons* « et **puis** après midi on a ouvert les rayons » (Lettre 28)

les autres en nont que 5 mois et ***płuis*** *les autres ont avorté a 5 mois edemie* « les autres n'ont que cinq mois et **puis** les autres ont avorté à cinq mois et demi » (Lettre 78)

et ***płuis*** *dans le champ dahaut* « et **puis** dans le champ Dahaut » (Lettre 107)

1.2.6. Palatalisation de /pl-/

Comme le groupe consonantique initial latin PL- s'est palatalisé dans le patois local, on obtient une forme [pjɛ̃] (FEW 9, 59a, PLĒNUS I.1.) ; c'est probablement celle-ci qu'il faut voir dans la forme graphique *plien* employée par notre paysanne :

le fut ne serait pas ***plien*** « le fût ne serait pas **plein** » (Lettre 3)

la neige est tombé a ***plien*** *temp toute, la matinée* « la neige est tombée à **plein** temps toute la matinée » (Lettre 102)

1.2.7. Chute de consonnes implosives

La tendance à la chute des consonnes implosives, naturellement émises avec moins d'énergie articulatoire, est un universel en phonétique générale ; dans l'histoire du français, elle est également très bien attestée et seules des pressions savantes et l'influence de la graphie réussissent à la contrecarrer (v. Thibault 2017). On ne s'étonnera donc pas de trouver de nombreux cas de chute chez A.-M. Gigon, mais ils concernent essentiellement le [s] et les deux liquides.

1.2.7.1. Chute du /r/ implosif interne et final

D'abord en position interne :

aujoudui « aujou**r**d'hui » (Lettre 1 ; Lettre 6 ; Lettre 9 ; Lettre 10 ; Lettre 16 ; Lettre 19 ; etc.) [il y a toutefois de nombreux contre-exemples pour ce mot ; v. par ex. Lettre 21]

ma sœur Eugenie a vendu son cheval a la foire, Je lai vue finir son ***maché*** *elle le vent 1.045 fr* « ma sœur Eugénie a vendu son cheval à la foire, je l'ai vue finir son **marché**, elle le vend 1.045 francs » (Lettre 7)

jen a ***founi*** *2 mil 600* « j'en ai **fourni** 2 600 » (Lettre 11)

on na encore 2 morceaux de lart dans notre ***chanier*** « on a encore deux morceaux de lard dans notre **charnier**[6] » (Lettre 27)[7]

on na passé la ***secqueleuse*** *par nos lisette aujourduy* « on a passé la **sarcleuse** dans nos betteraves aujourd'hui » (Lettre 48)

Puis, en position finale :

elle na pas été longtent malade hui ***jous*** « elle n'a pas été longtemps malade, huit **jours** » (Lettre 8)

tout le monde vont être pris ***ca*** *cest partout pareille* « tout le monde va être pris **car** c'est partout pareil » (Lettre 83)

1.2.7.2. Chute du /s/ implosif interne

Phénomène attesté dans trois grammèmes très fréquents (*presque, puisque, jusqu'à*)[8] et un lexème (*existence*) :

nos cochons sont ***préque*** *gras* « nos cochons sont **presque** gras » (Lettre 6)

il tombe de la pluis ***preque*** *tous les jours* « il tombe de la pluie **presque** tous les jours » (Lettre 11)

le beurre est chère mais ont en vent point ou ***préque*** *pas* « le beurre est cher mais on n'en vend point ou **presque** pas » (Lettre 19)

puique *les autres qui ont 2 enfant recoivent sa* « **puisque** les autres qui ont deux enfants reçoivent ça » (Lettre 10)

il faut du temps avant que cest rendu ***Juca*** *toi* « il faut du temps avant que ce soit rendu **jusqu'à** toi » (Lettre 7) [exceptionnel contre-exemple : *jusque au mois de mai* (Lettre 8)]

la genisse cest battu depuis le soir ***jucque aux*** *matin* « la génisse s'est battue depuis le soir **jusqu'au** matin » (Lettre 12)

et le voilà de se mètre a pluerait et de te demandé ***jucqua*** *temp quil ne s'est endormi* « et le voilà de se mettre à pleurer et de te demander **jusqu'à** tant qu'il ne se soit endormi » (Lettre 13 ; voir encore les lettres 14, 17, 20, 34, 41, 84, 85, 93, 98).

cest bien triste une pareille ***exitence*** « c'est bien triste une pareille **existence** » (Lettre 7)

ont est tous bien enuyer dune pareille ***exitence*** « on est tous bien ennuyés d'une pareille **existence** » (Lettre 36)

1.2.7.3. Chute du /l/ implosif interne

Il s'agit du bien connu *que(l)que*, v. Thibault (2009, 86-87).

queque *fois* « **quelque** fois » (Lettre 24)

---

[6] "Récipient en bois ou en terre dans lequel était conservée la viande salée".

[7] Selon J.-P. Chauveau (comm. pers.), « l'amuïssement de *-r-* implosif devant *-n-* est régulier dans le dialecte, et il entraîne même la nasalisation de la voyelle dans des mots comme *charnier* "saloir" et *fornille* "fagot d'épines" ».

[8] Déjà attesté au début du 17e siècle pour *jusque* et *puisque*, v. Ernst (1985, 59).

1.2.7.4. Chute du /l/ du pronom il

À l'oral, en français ordinaire, il est banal que la liquide finale de ce pronom ne s'articule pas (c'est le cas depuis le 16e siècle, v. Bourciez 1982, 191, rem. 2) ; le phénomène a bien sûr traversé l'Atlantique, v. entre autres Juneau (1972, 173) et Frenette / Martineau (2018, 30). Il est toutefois plus rare d'en trouver des traces « naïves » dans la graphie des peu-lettrés :

> ***y*** *paraît que sa ne finiras point* « **il** paraît que ça ne finira point » (Lettre 56)
>
> *la geurre* ***i****paraît que cest térible de voir les train de blessé qui arrive* « la guerre, **il** paraît que c'est terrible de voir les trains de blessés qui arrivent » (Lettre 107)

À vrai dire, notre scriptrice l'orthographie en général selon la norme ; ce n'est que la présence d'un mot-outil tel que *si* ou *que* juste devant le pronom qui réussit à la faire 'fauter' – et ce, très fréquemment. Voici une toute petite sélection d'exemples, d'abord impliquant la conjonction de subordination *si* :

> ***si*** *faut te les envoyer je te les envoyrait* « **s'il** faut te les envoyer je te les enverrai » (Lettre 1)
>
> ***si*** *ne létait pas on ne serait peut être pas pré de pouvoir* « **s'il** ne l'était pas on ne serait peut-être pas près de pouvoir » (Lettre 7)
>
> *je ne sais pas* ***si*** *pouront* ***si*** *ne peuvent pas j'avertirait morel de venir les pigué* ***si*** *veut* « je ne sais pas **s'ils** pourront, **s'ils** ne peuvent pas j'avertirai Morel de venir les piquer **s'il** veut » (Lettre 15)

Puis après la conjonction *que* :

> *pierre Larché dit* ***qui*** *navait jamais vue plus de déché* « Pierre Larcher dit **qu'il** n'avait jamais vu plus de déchets » (Lettre 3)
>
> *quand il voira* ***qui*** *ne voudrons plus marché il les laisera* « quand il verra **qu'ils** ne voudront plus marcher il les laissera » (Lettre 6)
>
> *le couvreur me dit toujours* ***qui*** *va venir et il ne vient tout de même point* « le couvreur me dit toujours **qu'il** va venir et il ne vient tout de même point » (Lettre 8)

D'ailleurs, pour la scriptrice, la suite graphématique ‹il› devant voyelle devait équivaloir au son [j] dans son système graphique, c'est-à-dire au yod, car on la trouve souvent là où l'on attendrait *il y a*, normalement prononcé [ja] dans le français courant[9] :

> *cest ce* ***qui il a*** *de plus trisse pour toi* « c'est ce **qu'i(l) y a** de plus triste pour toi » (Lettre 4)
>
> ***il avait*** *un pied qui ne venait pas* « **i(l) y avait** un pied qui ne venait pas » (Lettre 12)
>
> ***il*** *a peu pré deux mois de ce temp* « **i(l) y** a à peu près deux mois de ce temps » (Lettre 21)

[9] V. Bergeron-Maguire 2019, § 3.1.1. pour un phénomène parallèle chez une peu lettrée poitevine au début du 19e siècle : *ille a 6 moi* "il y a six mois", *ille a 3 ans* "il y a trois ans", *ille a deux moi* "il y a deux mois".

Il lui arrive même exceptionnellement de transcrire *quil*, par hypercorrection, là où l'on attendrait *qui*:

si tu est dans une ferme ***quil*** *aurais du bon blé* « si tu es dans une ferme **qui** aurait du bon blé » (Lettre 70)

1.2.8. Confusion entre [rw] et [w]

La scriptrice utilise *doit* pour *droit* et vice versa. C'est plutôt dans les Antilles que l'on s'attendrait à une telle confusion, le /r/ devenant [w] devant les voyelles et la semi-consonne postérieures en créole.

je ne sait pas si je ***droit*** *lui le redire puisque tu lui la deja dit* « je ne sais pas si je **dois** le lui redire puisque tu le lui as déjà dit » (Lettre 1)

tout les auxilierre depuis la classe 87 Jucqua la classe 94 ont le ***doit*** *a 15 jours de permision* « tous les auxiliaires depuis la classe 87 jusqu'à la classe 97 ont le **droit** à 15 jours de permission » (Lettre 41)

beaucoup ne voulez plus ***coire*** *en lui* « beaucoup ne voulaient plus **croire** en lui » (Lettre 102)

1.2.9. Restitution du [-t] final

Il s'agit d'une ancienne tendance lourde de l'ouest d'oïl consistant à privilégier le maintien du [-t] final, laquelle s'est exportée avec beaucoup de succès dans les français expatriés et, à partir d'eux, dans les créoles (v. Chauveau 2009a et Thibault 2009, 81-82). Elle est illustrée chez A.-M. Gigon dans la graphie du nom du mois de *juillette*, attestée de la lettre 45 à la lettre 52.

1.2.10. Dilation (assimilation consonantique à distance: l – r > r – r*)*

régurierment « régulièrement » (Lettre 48)

garrerie n. f. « remise pour le matériel [< *galerie*] » (Lettre 94)

1.3. Cas d'aphérèse

Il s'agit d'abord du type *core* pour *encore*, très bien attesté en français populaire et dans les parlers d'oïl (v. FEW 4, 474b-475a, HŌRA III.1.b)[10]:

nos fagots ne sont pas ***core*** *tout fait* « nos fagots ne sont pas **encore** tous faits » (Lettre 23)

On relève un autre cas d'aphérèse mais qui concerne un prénom féminin, *(Eu)génie*:

[10] D'après Wartburg, l'aphérèse dans ce type lexical viendrait peut-être de son usage fréquent après la négation *pas* (« Sie hat vielleicht in der verbindung mit *pas* [*pa*] den ersten vokal eingebüsst. » FEW 4, 478a, HŌRA). C'est bien le contexte syntaxique auquel nous avons affaire ici.

*il est bien mieux chez **genie*** « Il est bien mieux chez **Eugénie** » (Lettre 30) [dans le reste de la lettre, on trouve la graphie intégrale *Eugénie*]

1.4. Cas de syncope

Un scripteur ayant trop peu été en contact avec le code écrit n'est pas toujours conscient de la forme 'pleine' des mots et les retranscrit tels qu'il les conçoit ; dans les deux mots suivants, qui ont en commun d'être des tétrasyllabes, une consonne intertonique est tombée :

*maman est tombé **parlysé** de la bouche* « maman est tombée **paralysée** de la bouche » (Lettre 30)

*je suis contente dêtre **débarsé** de lavoine* « je suis contente d'être **débarrassée** de l'avoine » (Lettre 53)

2. Morphologie

2.1. Morphologie nominale : le genre

On ne s'étonnera pas d'abord de retrouver *ouvrage* au féminin ; ce changement de genre est attesté dès le 16e s. et survit encore aujourd'hui comme diastratisme emblématique, en particulier dans l'expression plaisante *c'est de la belle ouvrage* (v. FEW 7, 362, ŏpĕra I.2.b., qui l'atteste en français[11] et dans de nombreux parlers d'oïl ; TLF s.v. *ouvrage* A.1., 2e rem. ; 'souvent féminin dans la langue du peuple […] parfois dans la littérature pour garder la couleur du parler populaire' Grevisse / Goosse 2016, 641). V. encore Rézeau (2018, 18-19) pour des attestations chez des Poilus de la première Guerre mondiale) et Bergeron-Maguire (2018, 181-183) pour un long développement sur le problème du genre de ce substantif.

*je suis heureuse davoir papa apresent car il fait bien des **petite** ouvrage* « je suis heureuse d'avoir papa à présent car il fait bien des **petits** ouvrages » (Lettre 59)

Le deuxième cas est parallèle : il s'agit d'*orage*, traité dans FEW 25, 952-961, *aurātīcus. Comme l'explique Eva Buchi, auteure de l'article, « [l]e masculin (1) est attesté plus tôt et plus généralement : c'est lui qui est étymologique, tandis que le féminin (2) s'explique par une réfection » (*id.*, 960b). L'article réunit deux pleines colonnes de formes au féminin, en français tout comme dans les parlers. Encore aujourd'hui, cet emploi serait 'pop. ou vieilli' (TLF). V. encore Rézeau (2018, 18) pour des attestations chez des Poilus de la première Guerre mondiale.

*il est venu **une** orage vendredi* « il est venu **un** orage vendredi » (Lettre 34)

[11] « Im 17. jh. oft fem., offenbar besonders im munde der damen (Brunot 4, 787), pop. auch im 19. jh. (Li ; Huysm). »

Le cas suivant, *rhume*, est un type lexical qui montre une grande hésitation quant à son genre, dans l'histoire du français tout comme dans les parlers (v. FEW 10, 377a, RHEUMA I.2.); dans les patois d'Ille-et-Vilaine, les deux genres sont attestés. Notre scriptrice n'utilise le mot qu'au féminin :

je croi que sa ne va être que ***la*** *rume* « je crois que ça ne va être que **le** rhume » (Lettre 5)

sa na etait que ***la*** *rhume* « ça n'a été que **le** rhume » (Lettre 7)

sa nest que ***la*** *rume* « ça n'est que **le** rhume » (Lettre 13)

que ***ta*** *rhume ne ta pas rendu si malade* « que **ton** rhume ne t'a pas rendu si malade » (Lettre 46)

Un autre cas de vaste extension concerne l'emploi du type lexical *froid* comme substantif féminin (« Auf weitem gebiet ist *froid* f. » FEW 3, 797b-798a, FRĪGIDUS I). Desgranges (1821), une source de français populaire, le marque comme paysan (v. Gougenheim 1929a). Dans le patois local, la forme dialecte courante serait /la ʻfrə/ (comm. pers., J.-P. Chauveau).

la *froid le manche* « **le** froid le mange » (Lettre 80)

Je crois que cest ***la*** *froi* « Je crois que c'est **le** froid » (Lettre 84)

Il faut parfois se méfier, car la forme *une* devant un substantif à initiale vocalique n'est pas toujours nécessairement une marque de féminin, comme on peut le constater lorsque le substantif est accompagné d'un adjectif qualificatif :

dans ***une*** *hopitale francais* « dans **un** hôpital français » (Lettre 102)

Il s'agit là probablement d'une graphie pour [œ̃n], prononciation plus souvent rendue d'ailleurs par *eune*. Voici comment le phénomène est présenté dans Bourciez (1982, 97) :

> Au moyen âge, les mots comme *un, brun* assonent avec *plus*, *vertut,* etc., ce qui prouve que la nasale finale n'avait encore agi sur l'*u* que faiblement. C'est au XVI^e^ siècle seulement que cette action semble être devenue intense : comme l'*ü* est une voyelle 'haute', en se nasalisant il doit être descendu à *œ*, d'où le son *œ̃* d'abord, puis bientôt *ɶ̃* […], étape atteinte sans doute dès le début du XVII^e^ siècle. Ces faits s'étant produits à l'époque où toute voyelle avait tendance à se dénasaliser devant une nasale non finale, les mots tels que *lune*, *plume*, n'ont pas été atteints, et ont conservé la prononciation qu'ils ont encore. C'est seulement parmi le peuple de Paris qu'on trouve au XVII^e^ siècle une forme *leune* pour *lune* (provenant d'une dénasalisation de *lœ̃nɥ*), et Hindret la reprochait aussi à certains provinciaux.

2.2. Morphologie adjectivale

A.-M. Gigon traite le type lexical *maudit* comme une forme épicène, la morphologie du masculin s'étant étendue à l'expression du féminin :

et que la ***maudit*** *guerre sois fini* « et que la **maudite** guerre soit finie » (Lettre 76)

cette ***maudis*** *guerre* « cette **maudite** guerre » (Lettre 78)

Il s'agit peut-être d'une hypercorrection en réaction à la disgrâce affectant la prononciation de la dentale finale, autrefois courante dans l'Ouest (des mots tels que *nuit* et *lit* y ayant longtemps été prononcés avec leur consonne finale, jusqu'à ce que la norme scolaire stigmatise cette réalisation ; v. § 1.2.9. ci-dessus, sur la forme graphique *juillette*).

2.3. Morphologie pronominale

2.3.1. Neutralisation de l'opposition ils ≠ elles

Tout comme dans les français d'Amérique et dans de nombreuses variétés de français populaire de France, l'opposition *ils ≠ elles* est neutralisée chez notre scriptrice au profit de *ils* (v. GraCoFal 2018, 200 pour de nombreuses références bibliographiques) ; le phénomène remonte au moyen français. Voici une petite sélection d'exemples (il n'y a aucune attestation de *elles* dans le corpus)[12] :

> *pour les genisse tu me demande s**il** reussise bien oui pour le moment mais peut être qu**il** ne reussiront pas a la vélure mais cest deux belle genisse sa serait malheureux **si** avait quel que chose* « pour les génisses tu me demandes si **elles** réussissent bien, oui, pour le moment, mais peut-être qu'**elles** ne réussiront pas au vêlage ; mais c'est deux belles génisses, ça serait malheureux si **elles** avaient quelque chose » (Lettre 11)

> *les loche le mangerait plus vite car **il** se fourrerait dans le treffe* « les loches le mangeraient plus vite car **elles** se fourreraient dans le trèfle » (Lettre 17)

> *jai reçu ta petite boité de bague **ils** sont juste de mesure et **il** sont jolie* « j'ai reçu ta petite boîte de bagues, **elles** sont justes de taille et **elles** sont jolies » (Lettre 21)

2.3.2. nos deux, nos trois *« nous deux, nous trois »*

Cet emploi, non attesté à notre connaissance dans les régiolectes du français d'Europe, est très courant en français laurentien (v. GPFC 1930, 476 s.v. *nos*). Sa présence chez A.-M. Gigon suggère qu'il ne s'agit peut-être pas au Canada d'une innovation, mais bien d'une survivance.

> *ont la fait eux et **nos deux** ont a tiré un peu mais pas bien longtent* « on l'a fait eux et **nous deux**, on a tiré un peu mais pas bien longtemps » (Lettre 12)

> *et notre orge on na ramassé tout cela rien que **en nos trois** papa et moi et Madeleine* « et notre orge, on a ramassé tout cela rien qu'**à nous trois**, papa et moi et Madeleine » (Lettre 57)

2.3.3. Pronoms indéfinis

2.3.3.1. chaque *« chacun, chacune »*

Très vivant dans les français d'Amérique, bien qu'avec une distribution et une fréquence différentes d'une variété à l'autre, l'emploi pronominal de *chaque* est

[12] Mais en patois gallo on aurait *yelles* comme pronom tonique (*yelles, i disent*) ; comm. pers. de J.-P. Chauveau.

également bien attesté dans les français d'Europe (v. GraCoFal 2018, 122-124 pour un riche bilan bibliographique, auquel on ajoutera Rézeau 2018, 198 s.v. *chaque*).

Francis et Aurelie qui tont envoyer ***chaque*** *leurs carte* « Francis et Aurélie qui t'ont envoyé **chacun** leur carte » (Lettre 78)

mais on ten a envoyer ***chaque*** *la notre* « mais on t'en a envoyé **chacun** la nôtre » (Lettre 78)

2.3.3.2. nen *pron. ind. « en »*

Nous renvoyons à Thibault (2020, 75-76) pour une analyse détaillée de ce cas ; contentons-nous de rappeler ici quelques références bibliographiques essentielles : FEW 4, 635, ĪNDE ; Juneau 1972, 219 ; GPFC 1930, 472 ; Seutin 1975, 179 ; Brasseur 2001, 315 ; GraCoFal 2018, 246-248. En voici quelques exemples non cités dans Thibault (*loc. cit.*) :

pour tes chaussettes tu ***nen*** *as une paire de faite* « pour tes chaussettes, tu **en** as une paire de faite » (Lettre 1)

on tachera de ***nen*** *meudre un autre demain* « on tâchera **d'en** moudre un autre demain » (Lettre 3)

les petit-veaux a la fleurie sont bien vigoureux apresent il ***nen*** *boirait bien plus mais ont na point dautre vache* « les petits veaux de la Fleurie sont bien vigoureux, à présent ils **en** boiraient bien plus mais on n'a point d'autre vache » (Lettre 16)

Selon Deriano (2005, 153), en gallo, on trouve *nen* après voyelle et devant consonne (*i' n'en veut* "il en veut") ainsi qu'en début de phrase (*n'en v'là dez manieres*) ; à l'intervocalique, on ne trouve plus qu'un [n:] géminé (*je n'n ae asset* "j'en ai assez"). Il n'y a qu'après consonne que *en* peut apparaître (*t'en veuz-ti d'aùtr ?* "en veux-tu d'autre ?").

2.3.3.3. Absence de en *(avec* profiter*)*

L'omission du pronom *en* est attestée en français de Nouvelle-Écosse et de Louisiane (GraCoFal 2018, 250) ; elle est aussi souvent évoquée en référence aux français d'Afrique (Noumssi 1999 ; Boukari 2017, 498). Dans notre corpus, le phénomène n'a toutefois rien de régulier car il ne concerne que le verbe *profiter* :

*j****Ø****ai profité pour atassé lavoine* « j'**en** ai profité pour entasser l'avoine » (Lettre 53)

il ***Ø*** *profite de les envoyer* « ils **en** profitent pour les envoyer » (Lettre 91)

Cet emploi est marqué 'Basse Bretagne' dans le DRF (2001, 835b s.v. *profiter* 2.1) ; l'attestation d'A.-M. Gigon permet d'en étendre l'aire à la Haute-Bretagne.

2.3.4. Pronom possessif

L'expression redondante de la personne verbale s'exprime dans la forme *sa sienne* :

mon frère a reçu ***sa*** *sienne* « mon frère a reçu **la** sienne [sa lettre] » (Lettre 26)

On en trouve des parallèles en Louisiane (cf. *mon mien, ton tien*, v. GraCoFal 2018, 96), mais en français laurentien comme en français de France, cet emploi semble limité au parler des enfants en bas âge.

2.3.5. Pronom interrogatif indirect quoi > ce que

L'expression d'une complétive directe après *savoir* est ici remplacée par une subordonnée relative arrimée au pronom démonstratif *ce*. J.-P. Chauveau (comm. pers.) nous confirme que la tournure a déjà été courante dans ce parler.

*je ne savais pas **ce que** lui faire* « je ne savais pas **quoi** lui faire » (Lettre 63)

2.4. Morphologie verbale

2.4.1. Traitement des désinences d'infinitif

Le *-r* final des désinences d'infinitif en *-ir* s'était amuï dans l'ancienne langue et n'a commencé à être restitué dans la prononciation qu'à partir du milieu du 18e siècle (Bourciez 1982, 184). Les habitudes graphiques d'A.-M. Gigon montrent que son usage était encore hésitant. Elles illustrent trois types de graphies : *-ir*, conforme à la norme scolaire et qui ne permet pas vraiment de savoir quelle est la prononciation correspondante chez elle ; *-i(e)*, qui dénote vraisemblablement l'absence de la rhotique finale, laquelle n'était pas prononcée dans le patois local et probablement pas davantage dans le régiolecte isotope ; et *-ir(r)e*, qui montre que la scriptrice semblait consciente du fait que cette terminaison verbale aurait dû en théorie se prononcer avec sa consonne finale, bien qu'elle l'oublie dans environ la moitié des cas.

2.4.1.1. ‹-ir(r)e› *vs.* ‹-i›

Une quinzaine d'exemples en tout dans le corpus ; en voici une sélection :

*je ne vas pas ten mètre davantage car jai envie de dorm**irre*** « Je ne vais pas t'en mettre davantage car j'ai envie de dorm**ir** » (Lettre 33)

*lavoine commence a mur**ire*** « l'avoine commence à mûr**ir** » (Lettre 48)

*Je crois que si sa continue que tout les pauvre soldat vont per**ire*** « Je crois que si ça continue, que tous les pauvres soldats vont pér**ir** » (Lettre 84)

2.4.1.2. ‹-i(e)›

Neuf attestations en tout, dont :

*il ne sont jamais capable de serv**ie** tout le monde* « ils ne sont jamais capables de serv**ir** tout le monde » (Lettre 20)

*elle était trisse et puis elle avait pris a ranc**i*** « elle était triste et puis elle s'était mise à ranc**ir** » (Lettre 44)

*tu me disais que tu allé peut être part**i** dans les oto* « tu me disais que tu allais peut-être part**ir** dans les autos » (Lettre 88)

La chute du *-r* dans la désinence *-ir* a été traitée en profondeur dans Bergeron-Maguire (2018, 138-140).

2.4.1.3. Un cas d'hypercorrection : -er ‹-ère›

Ayant vraisemblablement appris à l'école que les infinitifs en [i] devaient se prononcer avec leur /-r/ final, la scriptrice semble avoir étendu analogiquement ce principe aux verbes du premier groupe (à plus forte raison puisque le maintien du *-r* des verbes du premier groupe *devant voyelle* est considéré comme appartenant à la diction standard) et produit des hypercorrections graphiques (dont il serait bien imprudent d'affirmer qu'elle les réalisait aussi à l'oral). V. Bergeron-Maguire (2018, 171-172) pour des attestations semblables, au 18e siècle en Haute-Normandie.

*qui se proposé a venir nous ind**ère*** « qui se proposait à venir nous aider » (Lettre 58)

*Je vais te port**ère** ton collit de beurre a la poste* « Je vais te porter ton colis de beurre à la poste » (Lettre 58)

2.4.2. Formes conjuguées

2.4.2.1. meudre *« moudre »,* meut *« moud »*

Dans les parlers gallo (comme dans de nombreux patois d'oïl), les types [mød] et [mud] coexistent (v. FEW 6, II, 29b-30a, MŎLĔRE 1). Le corpus atteste le verbe à l'infinitif et à l'indicatif présent ; quelques exemples :

*on tachera de nen **meudre** un autre demain* « on tâchera d'en **moudre** un autre demain » (Lettre 3)

*on leurs **meu** le reste de blé* « on leur **moud** le reste de blé » (Lettre 97)

2.4.2.2. Ind. prés. du verbe aller *:* je va(s) *« je vais »*

Nous avons déjà traité ce cas en détail dans Thibault (2020, 77-78) ; rappelons que le sort de *je vas* s'est soldé au 17e siècle par la victoire de *je vais* (et, incidemment, par le triomphe de Ménage sur Vaugelas). Son maintien dans les français d'Amérique est très bien documenté (voir en particulier Martineau 2009b et GraCoFal 2018, 888), contrairement à sa survivance dans les français populaires d'Europe, souvent évoquée mais rarement attestée (v. toutefois Bergeron-Maguire 2018, 199-201). En voici donc quelques exemples chez A.-M. Gigon :

*je **va** être obligé daler au bour de la mézierre pour parlé avec le maire* « je **vais** être obligée d'aller au bourg de la Mézierre pour parler avec le maire » (Lettre 8)

*je ne **va** pas ten marqué beaucoup car jai envie de dormir* « je ne **vais** pas t'en marquer beaucoup car j'ai envie de dormir » (Lettre 18)

*je ne **vas** ten mètre long car ils est tard* « je ne **vais** pas t'en mettre long car il est tard » (Lettre 21)

*Je ne **va** pas ten metre davantage car je suis présé* « Je ne **vais** pas t'en mettre davantage car je suis pressée » (Lettre 31)

*je ne **vas** pas ten mètre davantage car jai envie de dormirre* « Je ne **vais** pas t'en mettre davantage car j'ai envie de dormir » (Lettre 33)

*Je ne **va** pas ten mètre long car je mendore en la faisant* « je ne **vais** pas t'en mettre long car je m'endors en la faisant » (Lettre 47)

Outre ces six attestations de *je vas*, on a relevé aussi deux fois la variante standard concurrente, *je vais* :

*je **vais** te dire que jétait chez Aimée aujourdui a soigné maman et a gardé* « je **vais** te dire que j'étais chez Aimée aujourd'hui à soigner maman et à garder » (Lettre 33)

*je **vais** te dire que je te souhaite une bonne fête* « je **vais** te dire que je te souhaite une bonne fête » (Lettre 44)

2.4.2.3. Ind. prés. du verbe faire *à la 2e pers. du pl. :* faisez *« faites »*

Les verbes les plus fréquents sont en même temps les plus irréguliers (*être, dire, faire*). La désinence de la 2e personne du pluriel de ces verbes à l'indicatif présent (*-tes*), si différente de sa concurrente régulière (*-ez*), présente un problème d'apprentissage et de stockage mémoriel. Il n'est donc pas surprenant de voir apparaître des formes analogiques refaites sur l'imparfait, comme *vous disez* et *vous faisez* (v. Bauche 1928, 132 pour le français populaire parisien ; Dionne 1909 et GPFC 1930 pour le Canada).

*Je suis bien empeine comment que vous **faisait*** « Je suis bien en peine comment que vous 'faisez' [= faites] » (Lettre 82)

2.4.2.4. Passé simple, généralisation de la désinence /-i(r)/

Le passé simple est un tiroir verbal dont la morphologie extrêmement complexe le condamnait à disparaître ou à subir des régularisations paradigmatiques destinées à en alléger le maniement. C'est ce qui est arrivé en français populaire parisien ainsi que dans les patois et les régiolectes de l'ouest d'oïl avec la généralisation de la désinence en /-i(r)/, dont la fréquence fut jadis assez importante (v. Bougy 1995 et Chauveau 2009b) pour que le trait s'exporte outre-mer à l'époque coloniale et s'enracine dans certaines variétés de français acadien (v. GraCoFal 2018, 385-387).

*je ne **pensi** pas a te donné de largent* « je ne **pensai** pas à te donner de l'argent » (Lettre 1)

*je **pensi** que elle devai faire près de 500 et elle ne faisait que 400 de viande* « je **pensai** qu'elle devait faire près de 500 et elle ne faisait que 400 de viande » (Lettre 44)

*elle ne se **levit** point hier car elle se trouvait faible* « elle ne se **leva** point hier car elle se trouvait faible » (Lettre 36)

*elle **aporti** un petit mots que le maire lui avait donné* « elle **apporta** un petit mot que le maire lui avait donné » (Lettre 39)

2.4.2.5. Futur irrégulier refait sur le radical de l'infinitif

Les verbes *voir* et *envoyer*, qui font normalement leur futur en *-errai*, connaissent des formes refaites sur l'infinitif, de type *(en)voirai* ; voir Thibault (2020, 79) pour un commentaire plus développé. Voici quelques références bibliographiques essentielles sur la question, d'abord pour l'Europe : Fouché (1931, 401) ; Grevisse / Goosse (2016, 1155) ; Bergeron-Maguire (2018, 197-199) ; puis sur les français d'Amérique : GPFC (1930 s.v. *voirai*) ; La Follette (1969, 68) ; GraCoFal (2018, 910). La scriptrice connaissait les deux variantes, mais la forme refaite l'emporte de loin sur la forme standard. Quelques exemples :

*si tu a besoin de quelques chose il faut me dire je t**envoirait** cela toute suite* « si tu as besoin de quelque chose il faut me dire je t'**enverrai** cela tout de suite » (Lettre 1)

*si faut te les envoyer je te les **envoyrait*** « s'il faut te les envoyer je te les **enverrai** » (Lettre 1)

*Je t**envoirait** tout ce que tu me demandera* « je t'**enverrai** tout ce que tu me demanderas » (Lettre 3 ; Lettre 7)

*je ten **envoirait** un collit* « je t'en **enverrais** un colis » (Lettre 14)

Contre-exemple : *Je te l**envairée*** « Je te l'**enverrai** » (Lettre 82)

*quand il **voira** qui ne voudrons plus marché il les laisera* « quand il **verra** qu'ils ne voudront plus marcher il les laissera » (Lettre 6)

*car quant il en **voira** une a sa sœur il en voudra aussi lui* « car quand il en **verra** une à sa sœur il en voudra une lui aussi [une bague] » (Lettre 13)

*je **verrais** si jai le droit de te faire raproché car ont te **voirait** tout de même peut être plus souvent* « je **verrai** si j'ai le droit de te faire rapprocher car on te **verrait** tout de même peut-être plus souvent » (Lettre 24) [contre-exemple dans la même phrase]

2.4.2.6. Auxiliaires des temps composés

Dans plusieurs variétés diastratiques et diatopiques de français, les verbes intransitifs et pronominaux forment leurs temps composés à l'aide de l'auxiliaire *avoir*. Pour un état de la question et un bilan bibliographique concernant les français d'Europe et d'Amérique, v. GraCoFal (2018, 278-291). On peut y ajouter Chauveau (2011, 72-73) pour de nombreux exemples chez un rural manceau d'Ancien Régime. Selon Rézeau (2018, 19), « [l]es relevés semblent indiquer que ce fait ne connaît pas de distribution géographique particulière, même si la partie méridionale de la France semble bien représentée ». Chez A.-M. Gigon, *être* et *avoir* se répartissent les cas environ à égalité, ce qui dénote un conflit entre deux normes, vernaculaire et scolaire. Quelques exemples :

*la sainte Vierge **a** aparue a une jeune fille des deux sève* « la sainte Vierge **est** apparue à une jeune fille des Deux-Sèvres » (Lettre 98)

*tu t**a fait** tiré en photographie* « tu t'**es fait** tirer en photographie » (Lettre 37)

[coexistence des deux auxiliaires dans la même phrase][13] *Lebreton de la fontaine et puis Aimé Biet* ***sont arrivé*** *pour 6 jour ils* ***ont arrivé*** *tout les deux ensemble* « Lebreton de la Fontaine et puis Aimé Biet **sont arrivés** pour 6 jours, ils **sont arrivés** tous les deux ensemble » (Lettre 29)

2.4.2.7. Valence verbale

On relève dans le corpus deux verbes normalement employés comme intransitifs en français standard et qui apparaissent comme pronominaux chez notre paysanne. Selon J.-P. Chauveau (comm. pers.), ces emplois reflètent l'usage dialectal. Il s'agit des verbes *mourir* (qui rappelle l'esp. *morirse*)[14] et *engraisser*. Quelques exemples :

ces bien trisse aussi elle ***sest morte*** *bien jeune* « c'est bien triste aussi, elle **est morte** bien jeune » (Lettre 8) ; *il* ***sest mort*** *de mort subite* « il **est mort** de mort subite » (Lettre 76) ; *un prête allement qui a était blésé a la bataille de la marne et qui a était pris prisonnier qui* ***sest mort*** *dans une hopitale français* « un prêtre allemand qui a été blessé à la bataille de la Marne et qui a été pris prisonnier, qui **est mort** dans un hôpital français » (Lettre 102)

et puis elle ne ***sengraisse*** *pas car elle souffre beaucoup* « et puis elle n'**engraisse** pas car elle souffre beaucoup » (Lettre 67) ; *avec cela elle ne* ***sengresse*** *pas* « avec cela elle n'**engraisse** pas » (Lettre 9) ; *il ne* ***sest*** *pas* ***engraissé*** « il n'**a** pas **engraissé** » (Lettre 91) ; *il ne vont pas* ***sengraissé*** « ils ne vont pas **engraisser** » (Lettre 93)

3. Syntaxe

3.1. Syntaxe du SN

3.1.1. Déterminant Ø

On sait que, dans l'ancienne langue, les substantifs apparaissaient le plus souvent sans déterminant lorsque leur identification ne présentait aucune ambiguïté :

« En ancien français, la tendance générale est à l'absence d'article en cas de saturation quand le substantif est supposé suffisamment identifié par le récepteur comme unique, appartenant à un type, exemplaire, suffisamment défini par un emploi habituel, n'étant pas à identifier concrètement, ou à actualiser » (Buridant 2019, § 81).

Le phénomène a survécu plus longtemps avec les noms abstraits ; on peut en voir un exemple dans la citation suivante :

je pensé que tu aurait enduré ***Ø*** *misère si tu navait rien eu* « je pensais que tu aurais enduré **de la** misère si tu n'avais rien eu » (Lettre 3)

---

[13] J.-P. Chauveau (comm. pers.) nous suggère que l'alternance est porteuse de sens, les structures avec *être* et *avoir* n'ayant pas la même valeur aspectuelle. Le français standard neutralise cette opposition, mais le fr. pop. connaît une alternance *il est mort* (présent) ≠ *il a mouru* (passé), v. Frei 1929, 86.

[14] *Se mourir* existe en français normé, mais avec une valeur imperfective (« être en train de mourir », v. TLF s.v. *mourir* II).

Dans un syntagme prépositionnel à valeur temporelle, un substantif évoquant un repas est souvent aussi privé de détermination explicite (*après dîner, après souper*, sur le modèle de *après-midi*) ; cet emploi s'est étendu ici au substantif *collation*, qui vient s'insérer dans le même paradigme :

> *on navait commensé a ramassé notre orge hier apres* **Ø** *collasion* « on avait commencé à ramasser notre orge hier après **la** collation » (Lettre 57)

Les deux exemples suivants illustrent l'absence de *la* après la préposition *à* :

> *Je la fait le soir et je fais Aurélie la porté a* **Ø** *boite en allant a lécole le lendemain* « Je la fais le soir [= la lettre] et je la fais porter à Aurélie à **la** boîte en allant à l'école le lendemain » (Lettre 20)

> *et le paradis a* **Ø** *fin de tes jours* « et le paradis à **la** fin de tes jours » (Lettre 78)

S'il ne s'agit pas d'un banal cas d'archaïsme (comme ci-dessus), ou d'une simple faute d'inattention (phénomène purement graphique), nous avons peut-être affaire à une attestation d'un trait inédit dans les régiolectes européens mais systématique en français laurentien, la chute du *l-* de l'article défini féminin singulier en position intervocalique (v. Uritescu 1997).

3.1.2. Article partitif: de + *SAdj* + *N*

Rézeau (2018, 23) atteste de nombreuses attestations dans la langue des Poilus de l'emploi de *de* pour *du* (Drôme, Bouches-du-Rhône, Saône-et-Loire, Loire, Isère), qu'il commente ainsi : « Même s'il a été relevé ailleurs comme un trait populaire (ainsi chez Françoise, la servante de Proust […]), cet emploi semble caractéristique de la France méridionale. Stigmatisé dep. Féraud 1761 […]. » Chez notre scriptrice d'Ille-et-Vilaine, il faut préciser que nous n'avons relevé qu'un seul cas ; et ce, dans un contexte où le substantif est précédé d'une expansion adjectivale :

> *avoir* ***de*** *si bon cidre a boire isi* « avoir **du** si bon cidre à boire ici » (Lettre 52)

3.1.3. Démonstratif: article défini + -là

Le morphème postposé *-là*, qui entre normalement dans la formation du déterminant démonstratif en tandem avec un élément déictique antéposé (*ce, cette, ces*), se combine aussi dans plusieurs variétés de français (étiquetées tour à tour comme populaires ou régionales) avec l'article défini : *le/la/les* + NOM + *-là*. La GraCoFal (2018, 79) l'atteste en Acadie et en Louisiane ; cf. encore Brasseur / Chauveau (1990, 20) pour Saint-Pierre et Miquelon[15] et Brasseur (2001, LII) pour Terre-Neuve. Ngamountsika (2012) l'atteste en République du Congo. J.-P. Chauveau (comm. pers.)

[15] « L'adjectif démonstratif est formé de l'article défini *le, la, les* antéposé au substantif et des adverbes postposés *ici*, pour le proche, et *là* pour le lointain. […] Quand il n'y a pas d'opposition entre deux réalités, l'une proche du locuteur et l'autre éloignée, on préfère généralement les formes postposées en *-là*. » (Brasseur / Chauveau 2001, 20-21).

nous confirme que c'est « la forme courante de l'adj. démonstratif » dans le parler local, qu'on peut illustrer par ces trois exemples :

je lai porté a la poste ***le jour la*** « je l'ai portée à la poste **ce jour-là** » (Lettre 13)

on navait pas besoin de personne pour ***le jour la*** « on n'avait besoin de personne pour **ce jour-là** » (Lettre 23)

il ma dit que ***le mots la*** *voulait dire remplassé* « il m'a dit que **ce mot-là** voulait dire remplacer » (Lettre 25)

3.1.4. Antéposition de l'adjectif prochain

Selon le TLF, l'adjectif *prochain*, pour qualifier une période, un événement périodique, est « [s]ouvent postposé », situation qu'il illustre par *L'année, la nuit, la semaine prochaine ; le printemps prochain ; un jour prochain* mais aussi par *les prochains mois, les prochaines semaines*. Il semble en effet qu'au pluriel, on passe à l'antéposition. En revanche, chez Anne-Marie Gigon, l'antéposition avec *semaine* s'observe aussi systématiquement au singulier :

il ma dit quil viendrait bien la ***prochaine semaine*** *nous aider si faisait bau temps* « il m'a dit qu'il viendrait bien la **semaine prochaine** nous aider s'il faisait beau temps » (Lettre 4)

je veut les envoyer la ***prochaine semaine*** « je veux les envoyer la **semaine prochaine** » (Lettre 10)

quand même quil fait beau temp on ne finiras pas encore la ***prochaine semaine*** « même s'il fait beau temps on ne finira pas encore la **semaine prochaine** » (Lettre 59)

la ***prochaine semaine*** *celui au gas a pierre Marie thébault de bray* « la **semaine prochaine** celui au gars de Pierre-Marie Thébault de Bray » (Lettre 76)

Jai envie de les envoyer la ***prochaine semaine*** « J'ai envie de les envoyer la **semaine prochaine** » (Lettre 110)

3.1.5. Ordre des pronoms personnels avec aussi

Contrairement à ce que l'on attendrait, on trouve chez notre scriptrice l'ordre *aussi lui* plutôt que *lui aussi* :

il est arrivé ***aussi lui*** « il est arrivé **lui aussi** » (Lettre 45)

Jai a te dire aussi que mon frère et retourné sur le front ***aussi luy*** « J'ai à te dire aussi que mon frère est retourné sur le front **lui aussi** » (Lettre 76)

Le phénomène est bien attesté dans des lettres de Poilus d'Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique et Vendée, avec le pronom *lui* mais aussi *moi* et *toi* (v. Rézeau 2018, 68 s.v. *aussi*). Voir Rézeau (2014, 280) pour une première attestation à la fin du 18e siècle chez une scriptrice angevino-vendéenne.

3.2. Syntaxe du SV

3.2.1. Ordre des pronoms clitiques : COI + COD à la 3e pers. du sing.

L'ordre des pronoms clitiques est un chapitre assez complexe de l'histoire du français, l'usage populaire et la norme ne faisant pas toujours bon ménage. La séquence *le/la + lui* est souvent réduite à *lui* ; une autre évolution consiste à inverser les deux clitiques, ce qui régularise le paradigme : *il **me le** donne, il **te le** donne, il **lui le** donne* (plutôt que *il **le lui** donne*). C'est ce que l'on observe avec une belle régularité chez notre épistolière :

> *je ne sait pas si je droit* [*sic*] ***lui le** redire puisque tu **lui l**a deja dit* « je ne sais pas si je dois le lui redire puisque tu le lui as déjà dit » (Lettre 1)
>
> *si elle veut enduré celui* [le veau] *a la fleurie je **lui le** meterait car elle nest pas capable de les nourire tout les deux* « si elle veut endurer celui de la Fleurie je **le lui** mettrai car elle n'est pas capable de les nourrir tous les deux » (Lettre 16)
>
> *quand elle a arrivé de lecole je **lui l**ai donné* « quand elle est arrivée de l'école je **la lui** ai donnée » (Lettre 19)
>
> *elle ma dit quil falait **lui la** mené* « elle m'a dit qu'il fallait **la lui** mener » (Lettre 42)
>
> *qui **lui l**a mise et il vient **lui la** pensé* « qui **la lui** a mise et il vient **la lui** panser » (Lettre 73)
>
> *il ma demandé ton adresse Je **lui l**ai envoyer* « il m'a demandé ton adresse, je **la lui** ai envoyée » (Lettre 89)

J.-P. Chauveau nous a confirmé (comm. pers.) que cet ordre syntaxique peut encore s'entendre de nos jours dans la bouche de locuteurs bretons âgés.

3.2.2. Postposition de assez

L'adverbe *assez* apparaît normalement en position antéposée en français normé, par rapport à ce qu'il modifie : *avoir assez de qch, être assez grand*, etc. Chez A.-M. Gigon, il se retrouve postposé[16] :

> *les vaches nont pas de lait **assé** ni lune ni lautre* « les vaches n'ont pas **assez** de lait, ni l'une ni l'autre » (Lettre 104)
>
> *nos lisettes ont levé quand même ils ont était longtemps mais ils sont épèse **assé*** « nos betteraves ont levé quand même, elles ont été longtemps [= elles y ont mis beaucoup de temps] mais elles sont **assez** épaisses » (Lettre 110)

Il s'agit d'un usage ancien « resté vivant dans certaines régions de France, ainsi qu'en Belgique » selon Grevisse / Goosse (2016, 1320), source qui ajoute à tort le Canada à cette liste.

3.2.3. Factitif à pivot

Le factitif à pivot est une structure consistant à intercaler le second actant entre le verbe auxiliaire et le verbe auxilié : *il fait quelqu'un entrer* (plutôt que *il fait entrer*

[16] Qualifié d'« ordre courant » par J.-P. Chauveau en référence à l'usage local (comm. pers.). Cet auteur atteste cet usage chez un rural manceau d'Ancien Régime (Chauveau 2011, 81).

quelqu'un). Avec trois actants, la structure ne nécessite pas l'utilisation d'une préposition pour introduire le 3e d'entre eux : au lieu de *il fait manger de la soupe à quelqu'un*, on aura simplement *il fait quelqu'un manger de la soupe*. Cette structure est généralisée dans presque tous les créoles français, et dans la plupart des français régionaux d'outre-mer en contact avec ces derniers. En métropole, il n'y a que le français de Bretagne qui semble connaître cette structure. Elle est extrêmement bien attestée chez A.-M. Gigon :

il na pas pu ***faire*** *le biarre* ***marché*** « il n'a pas pu **faire marcher** le Biarre [nom d'un cheval] » (Lettre 6)

on ***a fait*** *le cheval* ***meudre*** *cette apré midi* « on a **fait moudre** le cheval cet après-midi » (Lettre 10)

auré falue que ca aurait été guéreté plus vite pour ***faire*** *cela* ***pourrie*** « il aurait fallu que ça ait/eût été labouré plus vite pour **faire pourrir** cela » (Lettre 19)

Je la fait le soir et je ***fais*** *Aurélie la* ***porté*** *a boite en allant a lécole le lendemain* « Je l'ai faite le soir et je la **fais porter** à Aurélie à la boîte en allant à l'école le lendemain » (Lettre 20)

et puis aujoudui le petit pierre na pas pu ***faire*** *le biarre* ***marché*** « et puis aujourd'hui le petit Pierre n'a pas pu **faire marcher** le Biarre [nom d'un cheval] » (Lettre 21)

*j****ai fait*** *Aurélie* ***prier*** *pour toi aussi* « j'**ai fait prier** Aurélie pour toi aussi » (Lettre 23)

il peuvent ***faire*** *les chevaux* ***marché*** *tout les jour* « ils peuvent **faire marcher** les chevaux tous les jours » (Lettre 36)

il fait grand chaux pour le moment sa va ***faire*** *le grain* ***murrire*** « il fait grand chaud pour le moment, ça va **faire mûrir** le grain » (Lettre 52)

*Jai a te dire aussi que j****ai fait*** *communier* ***venir*** *voire la mirodé car elle boîte* « J'ai à te dire aussi que j'**ai fait venir** Communier voir la Mirodé [nom d'une vache] car elle boite » (Lettre 67)

il ny a pas moyen de ***faire*** *Françis* ***resté*** *dans le lit il aime mieux samusé par la maison* « il n'y a pas moyen de **faire rester** Francis dans le lit, il aime mieux s'amuser dans la maison » (Lettre 82)

Je ***ferais*** *madeleine* ***roulé*** *le trèffe du courti masé demain* « Je **ferai rouler** le trèfle du courtil Massé demain à Madeleine » (Lettre 94)

On ne trouve dans l'ensemble du corpus qu'un seul contre-exemple :

cette terible guere qui fait pleuré tant de monde « cette terrible guerre qui fait pleurer tant de monde » (Lettre 9)

Pour un article de fond sur le problème de la genèse du factitif à pivot dans les créoles français, v. Thibault (2018).

3.2.4. Périphrases aspectuelles

La lecture de Gougenheim (1929b) nous dévoile toute la richesse des périphrases verbales dans l'histoire de la langue française. Plusieurs d'entre elles, autrefois très répandues dans l'usage, ont survécu dans les français d'outre-mer et les créoles pour

voir leur usage reculer en métropole. Dans le corpus à l'étude, on en relève de trois types : les premières, qui expriment l'aspect imperfectif, sont formées de *à* + infinitif, en emploi absolu ou précédé de *être, avoir* ou *mettre* ; on trouve aussi une attestation de *être* + gérondif, également à valeur imperfective ; et enfin, une périphrase inchoative, *prendre à* + infinitif.

3.2.4.1. Périphrases aspectuelles d'imperfectivité

3.2.4.1.1. à + *infinitif*

A.-M. Gigon fait un usage généralisé de *à* + infinitif pour exprimer l'imperfectivité ; cette potentialité de la langue française, autrefois plus répandue (v. Gougenheim 1929b, 50 *et passim*), ne s'actualise plus guère aujourd'hui (mais v. GraCoFal 2018, 423 pour des exemples canadiens).

(a) On la relève d'abord en emploi absolu :

maman est tombé parlysé de la bouche ont ne la comprend point ***a parlé*** « maman est tombée paralysée de la bouche, on ne la comprend point lorsqu'elle parle » (Lettre 30)

il faudrait une personne ***a*** *la* ***soigné*** *tout le temp* « il faudrait une personne qui la soigne tout le temps » (Lettre 32)

il y a beaucoup de monde ***a*** *les* ***demandé*** « il y a beaucoup de monde qui les demande » (Lettre 51)

il y a eu beaucoup de soldat ***a aller*** *la voir* « il y a eu beaucoup de soldats qui sont allés la voir » (Lettre 97)

(b) Puis, on retrouve *à* + infinitif avec l'auxiliaire *être*, construction qui a longtemps concurrencé *être en train de*, lequel malgré sa lourdeur allait finir par triompher (dans le corpus, on compte 11 att. de *être à* pour 9 att. de *être en train de*) :

si tu avait était ***a*** *le* ***faire*** *il aurait eu de quoi lenplire* « si tu avais été à le faire [= en train de le faire] il y aurait eu de quoi l'emplir » (Lettre 4)

mais il y a papa qui ***est a faire*** *du cidre chez Aimée* « mais il y a papa qui est à faire [= en train de faire] du cidre chez Aimée » (Lettre 4)

le notre na guère ***etait a*** *rien* ***faire*** « le nôtre n'a guère été inactif » (Lettre 6)

Pierre Larché ***etait a émondé*** *chez Rose aujoudui* « Pierre Larcher était à émonder [= était en train d'émonder] chez Rose aujourd'hui » (Lettre 19)

le grand pierre qui ***était a charué*** *chez bertine fontaine ces jours ci* « le grand Pierre qui était à [= en train de] labourer chez Bertine Fontaine ces jours-ci » (Lettre 20)

ils ***est a gardé*** *les boches* « il est à [= en train de] garder les Boches » (Lettre 21)

il ***etait a refourché*** *dans le courtie massé* « ils étaient à [= en train de] refourcher [= labourer pour la 3e fois] dans le courtil Massé » (Lettre 27)

*je vais te dire que j****était*** *chez Aimée aujourdui* ***a soigné*** *maman et* ***a gardé*** « je vais te dire que j'étais chez Aimée aujourd'hui à soigner maman et à garder [= en train de soigner maman et de la garder] » (Lettre 33)

papa a était 15 jour mais aprésent il ***est a indait*** *a aimée a fanée son foin* « papa a été là quinze jours mais à présent il est à aider [= en train d'aider] Aimée à faner son foin » (Lettre 47)

et puis aujourdui il ***sont a coupé*** *celle a sauvé avec la dracque* « et puis aujourd'hui ils sont à [= en train de] couper celle de Sauvé avec la dracque [= faucheuse mécanique] » (Lettre 51)

il ***a etait*** *trois jours* ***a battre*** *et* ***a monté*** *le bateur a Montgerval* « il a été trois jours à battre et à monter [= en train de battre et de monter] le batteur de Montgerval » (Lettre 53)

(c) Avec *avoir*, la structure acquiert une valeur factitive : *avoir quelqu'un à faire quelque chose* équivaut plus ou moins à « faire faire quelque chose à quelqu'un », ou « avoir engagé quelqu'un pour faire quelque chose » :

ont ***a*** *Batiste Guédé* ***a couvrir*** « on fait travailler B. G. chez nous comme couvreur, on a engagé B. G. chez nous pour couvrir » (Lettre 13)

ont ***a*** *les chevaux* ***a travaillé*** *chez nous tout ces jours si* « on fait travailler les chevaux chez nous tous ces jours-ci, les chevaux sont chez nous tous ces jours-ci pour travailler » (Lettre 35)

*j****avais*** *sauvé hier* ***a fauché*** « j'avais engagé Sauvé hier pour faucher, je faisais faucher Sauvé hier » (Lettre 49)

(d) Le verbe *mettre* peut aussi exprimer une valeur factitive[17] en combinaison avec *à* + infinitif :

on est pas capable de ***mètre*** *le cheval* ***a*** *les* ***monté*** *du bas du champ car il senbourberait sest tout afait mouyier* « on n'est pas capable de les faire monter [les navets] au cheval du bas du champ car il s'embourberait, c'est tout à fait mouillé » (Lettre 13)

il ***ont mit*** *les chevaux* ***a diné*** « ils ont fait dîner les chevaux » (Lettre 27)

3.2.4.1.2. *être* + gérondif

Cette autre périphrase chargée d'exprimer l'imperfectivité, dont les correspondants dans la plupart des langues romanes ont eu beaucoup plus de succès qu'en français[18], n'est attestée qu'une seule fois dans le corpus :

*il dit quil n****était*** *pas* ***sortant*** *de leurs ténierres car il dit quil était bien trois mètres de profondeur* « il dit qu'ils ne sortaient pas de leurs tanières car il dit qu'ils étaient bien à trois mètres de profondeur » (Lettre 108)

3.2.4.2. Périphrase aspectuelle d'inchoativité : prendre à + *infinitif*

Attestée dès l'ancien français (FEW 9, 341b, PRĔHĔNDĔRE) mais aujourd'hui sortie de l'usage métropolitain, cette périphrase est aujourd'hui encore très vivante en Aca-

[17] Selon J.-P. Chauveau (comm. pers.), il faut sans doute y voir une extension analogique à partir de structures telles que *mettre la soupe à chauffer* "faire chauffer la soupe", le COD de *mettre* passant du rôle d'objet du verbe auxilié à celui de sujet.

[18] V. Gougenheim (1929b, 36 *et passim*) pour un panorama historique et une présentation des restrictions affectant l'usage de la tournure en français contemporain.

die et en Louisiane (GraCoFal 2018, 432-433) ; elle a d'ailleurs connu une postérité dans certains créoles, où elle exprime également l'inchoativité : cf. par ex. *yo pran ri* « ils se sont mis à rire » en créole guadeloupéen (Ludwig *et al.* 2002, 267).

> *il nest pas gras il a 15 jour il nest pas fin il n**a** encore jamais **prix a tété** tout seule* « il n'est pas gras, il a quinze jours, il n'est pas fin, il n'a encore jamais pris [= il ne s'est encore jamais mis] à téter tout seul » (Lettre 20)

> ***Jai pris a soigné** le torin* « j'ai pris à [= je me suis mise à] soigner le taurin [= taurillon] » (Lettre 85)

3.2.5. Régime prépositionnel de aider

L'emploi de *aider* suivi de la préposition *à* (plutôt que transitif direct) n'est guère digne de mention lorsque relevé dans une source du début du 20e siècle, puisqu'il ne « tend à vieillir » que depuis l'édition de 1932 du dictionnaire de l'Académie (v. Thibault 1996, 342 pour un bilan bibliographique portant en particulier sur les sources helvétiques et nord-américaines). Toutefois, il a si souvent été dénoncé comme germanisme en Belgique, en Lorraine et en Alsace qu'il vaut toujours la peine de rappeler ses origines tout à fait françaises. L'Ille-et-Vilaine est décidément bien éloignée d'un quelconque adstrat germanique :

> *papa a était 15 jour mais aprésent il **est a indait a** aimée a fanée son foin* « papa a été là quinze jours mais à présent il est en train d'aider Aimée à faner son foin » (Lettre 47)

On trouvera dans Rézeau (2018, 40-41 ; avec bilan bibliographique) de nombreux exemples authentiques de *aider à* chez les Poilus de divers départements (dont l'Ille-et-Vilaine). Cf. encore Martineau (2009a, 238-239) sur la concurrence entre datif et accusatif concernant ce verbe de part et d'autre de l'Atlantique, dans une perspective diachronique.

4. Syntaxe phrastique

4.1. Accord verbal au pluriel avec un sujet collectif singulier

Il s'agit du cas bien documenté de *tout le monde* entraînant l'accord du verbe au pluriel. Voici quelques références bibliographiques essentielles sur ce cas que nous avons traité plus en détail dans Thibault (2020, 81) : pour l'Europe, v. Desgranges (1821, 135), Grevisse / Goosse (2016, 599), Bergeron-Maguire (2018, 203-204 ; avec commentaire et bilan bibliographique) ; pour l'Amérique, v. GPFC (1930, 460) et GraCoFal (2018, 270-272).

L'attestation relevée chez A.-M. Gigon confirme qu'il s'agit bien d'une réalité langagière et pas seulement d'un cliché littéraire utilisé pour caricaturer la langue des paysans ; elle vient s'ajouter aux autres attestations authentiques réunies dans Rézeau (2018, 547) :

ce que je vais te dire cest que tout le monde ***vont*** *être bien attrapé avec les vaches pendant deux mois tout le monde* ***vont*** *être pris ca cest partout pareille* « ce que je vais te dire c'est que tout le monde **va** être bien attrapé avec les vaches pendant deux mois, tout le monde **va** être pris car c'est partout pareil » (Lettre 83)

*4.2. Subordonnants (*que *pour* où*;* que *pour* dont*)*

La valeur de relatif universel de *que* est bien documentée ; cf. déjà Bauche (1928, 243), qui l'observe dans le parler populaire parisien à la place de *où* et de *dont*, les deux contextes dans lesquels on le retrouve chez notre scriptrice :

que pour *où* : *la journée* ***que*** *tu a arrivée* « la journée **où** tu es arrivé » (Lettre 78)

que pour *dont* : *la jeune fille de vinq ans* ***que*** *je tavais parlé* « la jeune fille de vingt ans **dont** je t'avais parlé » (Lettre 102)

Rézeau (2018, 694 ; avec bilan bibliographique) parle à la suite du TLF de « relatif universel » pouvant équivaloir à *dont, auquel/à laquelle, avec qui, où* ; il précise : « Si cette tendance est populaire, on voit qu'elle se manifeste, au début du 20e s., particulièrement dans la partie méridionale de la France. » Pour les français d'Amérique, où le même trait est abondamment documenté, cf. GraCoFal (2018, 541-543).

4.3. Structure interrogative avec -t'i(l)

L'interrogation totale avec *-t'i(l)* est devenu l'un des principaux marqueurs de ruralité dans la littérature d'expression française, v. Grevisse / Goosse (2016, 539). Toutefois, il ne faudrait pas croire qu'il ne s'agit que d'un stéréotype caricatural sans assise dans l'usage ; à preuve, ces attestations spontanées sous la plume de notre paysanne de Haute-Bretagne :

je ***doit ti*** *demandé un semoire* « **dois-je** demander un semoir » (Lettre 1)

pour la visite des auxilierre ont a vu sa sur les journaux mais ***cest il*** *pour vous paser dans le servise armé* « pour la visite des auxiliaires on a vu ça dans les journaux mais **est-ce** pour vous passer dans le service armé ? » (Lettre 8)

il y en a pas mal de mort sur la maille ou est le treffe mais ***on a til*** *le droit de les prendre* « il y en a pas mal de morts sur la Maille, où est le trèfle, mais **a-t-on** le droit de les prendre ? » (Lettre 16)

comment je ***doit il*** *faire* « comment **dois-je** faire ? » (Lettre 48)

Pour les français d'Amérique, cf. Dunn (1880, 183) et GraCoFal (2018, 521-526). En français laurentien contemporain, *-t'i(l)* a été remplacé dans cette fonction par *-tu* ; v. Thibault (2020, 81-82).

4.4. Substitution quant à nous > tant qu'à nous

Diastratisme déjà très ancien (dp. 1379 ; FEW 13, I, 87a, TANTUS), répandu de part et d'autre de l'Atlantique. Pour l'Europe, v. Grevisse / Goosse (2016, 1524) et Rézeau

(2018, 803 s.v. *tant* 2.7.1.) ; pour l'Amérique du nord, v. Dionne (1909, 625), GPFC (1930, 652), Poirier (1993 [1927-1933], 366) et Valdman / Rottet (2010, 601).

> ***tant qua nous*** *on est tous(e) en bonne santé pour le moment* [formule figée] « **quant à nous** on est tous en bonne santé pour le moment » (Lettres 6, 7, 10, 11, 14, 17, 18, 19, 20, 22 etc. – dans la seconde moitié du recueil, la scriptrice se met à écrire *tant que nous* assez systématiquement)

4.5. Double marquage du sujet[19]

En français oral, ce phénomène, déjà repéré par Bauche (1928, 154), est d'une grande banalité :

> « On trouve presque toujours un pronom après le nom à la troisième personne *(mon père/ il a dit)*, et même derrière un pronom personnel ou démonstratif *(moi/je…, celle-là/elle est restée un mois)*. On formulera la règle : seule expression de la personne (étant donné la similitude entre singulier et pluriel pour la plupart des formes verbales, surtout au présent), le clitique sujet est en passe de devenir obligatoire, qu'il soit ou non précédé d'un groupe nominal. Il tend donc à devenir un préfixe verbal. » (Gadet 1992, 70).

Il est toutefois beaucoup plus rare de le relever à l'écrit, à moins bien sûr qu'un écrivain l'exploite pour refléter l'oral – mais chez A.-M. Gigon, il ne s'agit que d'un trait involontaire reflétant une variation diamésique mal maîtrisée :

> *elle est venu au monde la même journée que Guilmois* ***il*** *est mort* « Elle est venue au monde la même journée que Guilmois **Ø** est mort » (Lettre 7)

Sur la question du statut de préfixe verbal du pronom sujet en « français parlé informel », en particulier en contexte québécois, v. Auger (1995) ; pour une autre contribution allant dans le même sens mais portant sur ce que l'auteure appelle le « European Colloquial French », v. Culbertson (2010).

4.6. Reprise de nous *pron. tonique sujet par* on *pronom atone*

En français oral, *on* fonctionne comme pronom personnel sujet atone à la 1re personne du pluriel alors que *nous* a maintenu sa vitalité comme pronom tonique, selon le schéma *nous, on* + verbe à la 3e personne du singulier. Sur l'usage en Europe, v. Guiraud (1965, 41) et Gadet (1992, 70), ainsi que King / Martineau / Mougeon (2011) pour un panorama historique ; sur l'Amérique du nord, v. Martineau (2009a, 234) et Blondeau (2011). Chez notre scriptrice, on retrouve cet emploi dans une dislocation à gauche :

> *cest* ***nous*** *que l****on*** *a fais les premier car les autres ne sont pas près* « c'est nous qui avons fait [les récoltes] les premiers car les autres ne sont pas prêts » (Lettre 108)

---

[19] Nous empruntons à Berrendonner (2015, § 1.2.5.) le terme de « double marquage du sujet ». On notera que les parlers italiens septentrionaux connaissent le même phénomène (v. Renzi / Vanelli 1983).

4.7. Négation (ne) pas + *forclusif*

Ce phénomène propre au français populaire est bien attesté de part et d'autre de l'Atlantique : pour la France, v. entre autres Bergeron-Maguire (2018, 215 ; attestation normande de 1742) et Bauche (1928, 140) ; sur les français d'Amérique, v. la GraCoFal (2018, 587-590 ; avec commentaire historico-comparatif). Sur le parcours historique de ces constructions, v. Martineau / Déprez (2004) et Martineau (2009c) ; sur sa projection dans les créoles antillais, v. Thibault (2009, 95-96).

ont en a pour deux jour car ont ***ne*** *donne* ***pas rien*** « on en a pour deux jours car on **ne** donne **Ø rien** » (Lettre 20)

on ***n****avait* ***pas*** *besoin de* ***personne*** *pour le jour la* « on **n'**avait Ø besoin de **personne** pour ce jour-là » (Lettre 23)

4.8. Adverbe de négation : aussi *« non plus »*

En français écrit normé, le correspondant négatif de *aussi* est *non plus*. Le français oral spontané neutralise parfois cette distinction et étend l'usage de *aussi* aux tournures négatives :

tu na tout de même pas de chanse ni ***moi aussi*** « tu n'as tout de même pas de chance ni **moi non plus** » (Lettre 76)

nous aussi *lon ne toublie pas* « **nous non plus** nous ne t'oublions pas » (Lettre 100)

elle na pas de chance ***aussi*** « elle n'a pas de chance **non plus** » (Lettre 103)

Il s'agit en fait du maintien d'un usage courant au 17e siècle ; v. par ex. Littré (1873) s.v. *aussi* pour de nombreuses attestations anciennes. Pour l'usage au Canada, v. entre autres GPFC (1930, 74) et Poirier (1993 [1927-1933], 39).

4.9. Adverbe de négation : point

L'usage de *point* comme adverbe de négation est un archaïsme perçu depuis longtemps en France comme marqueur de ruralité : cf. le commentaire lapidaire de Bauche (1928, 140) selon lequel « *J'en veux point* est paysan » et ne s'emploie pas en langage populaire parisien. Chez notre paysanne épistolière, *point* et *pas* sont tous les deux très fréquents ; une étude distributionnelle poussée serait nécessaire pour en délimiter les valeurs respectives. Quelques références bibliographiques essentielles : Martineau (2009a, 236-237) sur la concurrence entre *pas* et *point* dans une perspective diachronique et transatlantique ; Bergeron-Maguire (2018, 216-218) sur l'usage des peu-lettrés normands des 17e-18e siècles et le problème du caractère diatopiquement marqué de l'emploi de *point* selon les époques ; GraCoFal (2018, 590-592), qui évoque la survivance de *point* dans le français acadien du sud-ouest de la Nouvelle-Écosse et qui offre un long commentaire historico-comparatif d'ensemble sur la question.

on en a encore le petit fut de 3 barrique qui est pré la porte mais je nait ***point*** *envie de lui bité* « on en a encore, le petit fût de 3 barriques qui est près de la porte, mais je n'ai pas envie de m'en occuper » (Lettre 3)

si on en avait ***point*** *mi sur le treffe on en aurait eu trop* « si on en avait pas mis sur le trèfle on en aurait eu trop » (Lettre 6)

il y avait longtent qui navait ***point*** *travaillé sest pourcela qui a été pri de colique* « il y avait longtemps qu'il n'avait pas travaillé, c'est pour cela qu'il a été pris de colique » (Lettre 6)

elle a ramené de la pouriture avant et apré avoir avorté [en parlant d'une vache] *et ne sest* ***point*** *nétégué* « elle a ramené de la pourriture avant et après avoir avorté et ne s'est point nettoyée » (Lettre 6)

Jai etait une nuit je ne me suis ***point*** *échauffé* « Il y a eu une nuit où je n'ai pas réussi à me tenir au chaud » (Lettre 7)

le couvreur me dit toujours qui va venir et il ne vient tout de même ***point*** « le couvreur me dit toujours qu'il va venir et il ne vient tout de même pas » (Lettre 8)

quand on ne les connais ***point*** [en parlant de chevaux] *un mauvais coup est bien vite donné* « quand on ne les connaît pas, un mauvais coup est bien vite donné » (Lettre 9)

les petit-veaux a la fleurie sont bien vigoureux apresent il nen boirait bien plus mais ont na ***point*** *dautre vache* « les petits veaux de la Fleurie sont bien vigoureux, à présent ils en boiraient bien plus mais on n'a pas d'autres vaches » (Lettre 16)

il ny en a plus que trois qui nont pas vélé si navorte ***point*** « il n'y en a plus que trois qui n'ont pas vêlé, s'ils [= si elles] n'avortent pas » (Lettre 18)

le beurre est chère mais ont en vent ***point*** *ou préque pas* « le beurre est cher mais on n'en vend pas ou presque pas » (Lettre 19)

Aurélie est contente davoir sa carte car elle etait déjà jalouse que Françis en avait une et quelle en avait ***point*** « Aurélie est contente d'avoir sa carte car elle était déjà jalouse que Francis en ait une et qu'elle n'en ait pas » (Lettre 19)

mais nous ce que lon a de chance sest que lon a du nourrie il y en a ***point*** *par chez nous qui en on autant* « mais nous, ce que l'on a de chance c'est que l'on a du fourrage ; il n'y en a pas par chez nous qui en ont autant » (Lettre 27)

maman est tombé parlysé de la bouche ont ne la comprend ***point*** *a parlé* « maman est tombée paralysée de la bouche, on ne la comprend pas quand elle parle » (Lettre 30)

elle ne se levit ***point*** *hier car elle se trouvait faible* « elle ne se leva pas hier car elle se trouvait faible » (Lettre 36)

y paraît que sa ne finiras ***point*** « il paraît que ça ne finira pas » (Lettre 56)

pour le pommier tu na ***point*** *dit quelle pomme* ***c****reffé* « pour le pommier tu n'as pas dit quelle pomme greffer » (Lettre 100)

4.10. Emploi des prépositions

4.10.1. avec *servant à marquer un rapport d'origine ou de cause*

Il s'agit d'un calque du breton et/ou du gallo, particulièrement emblématique du français de Basse Bretagne (DRF 2001, 65-66) mais des enquêtes récentes (Ridez 2020) ont montré que son taux de reconnaissance en Haute Bretagne est aussi relativement élevé (de 33% à 73% selon les arrondissements). On ne s'étonnera donc pas de le trouver sous la plume d'une scriptrice d'Ille-et-Vilaine au début du 20e siècle :

Jai recu une lettre dimanche ***davec*** *Eugénie en me disant que tu avait soupé avec eux* « J'ai reçu une lettre dimanche **d**'Eugénie me disant que tu avais soupé avec eux » (Lettre 3)[20]

cest bien embètent que tu est exposé a te faire tué ***avec*** *des chevaux comme ceux la* « c'est bien embêtant que tu sois exposé à te faire tuer **par** des chevaux comme ceux-là » (Lettre 9)

ont est obligé de veillé ***avec*** *elle car elle est bien faible* « on est obligé de veiller **sur** elle car elle est bien faible » (Lettre 67)

4.10.2. penser en / dans *« penser à »*

Cf. Rézeau (2018, 616b) : « Attesté dep. le mfr. jusqu'au 18e s., *penser en* est aujourd'hui un archaïsme, caractéristique du français de l'Ouest. » Plus précisément, cette source l'atteste chez des Poilus d'Ille-et-Vilaine et de Vendée. Chez A.-M. Gigon, l'usage hésite entre *en* (une dizaine d'attestations) et *dans* (trois attestations) :

(a) *penser en*

elle ma dit quelle pensait ***en*** *moi* « elle m'a dit qu'elle pensait **à** moi » (Lettre 17)

tu me dit que tu ne pense plus que ***en*** *nous* « tu me dis que ne penses plus qu'**à** nous » (Lettre 41)

Mon cher mari tu me dit sur ta lettre que je disait que tu ne pense plus ***en*** *nous* « Mon cher mari tu me dis sur ta lettre que je disais que tu ne penses plus **à** nous » (Lettre 44)

tu ne pensez plus rien que ***en*** *nous* « tu ne pensais plus rien qu'**à** nous » (Lettre 44)

vous pensez toujour ***en*** *nous* « vous pensez toujours **à** nous » (Lettre 48)

Je pense ***en*** *toi* « Je pense **à** toi » (Lettre 51 ; Lettre 52)

car je pense toujour ***en*** *toi* « car je pense toujours **à** toi » (Lettre 54)

je pense beaucoup ***en*** *toi et* ***en*** *tout les pauvre soldat* « je pense beaucoup **à** toi et **à** tous les pauvres soldats » (Lettre 54)

je pense toujour ***en*** *toi* « je pense toujours **à** toi » (Lettre 77)

(b) *penser dans*

je pense ***dans les*** *pauvre soldat* « je pense **aux** pauvres soldats » (Lettre 7)

quand on pense ***dans*** *ceux que lon aime* « quand on pense **à** ceux que l'on aime » (Lettre 52)

4.10.3. à *« de »*

L'usage de la préposition *à* pour exprimer une relation de parenté ou de possession là où la langue écrite exige *de* caractérise depuis longtemps le français populaire ; cf. ces exemples tirés de Bauche (1928, 141) : « *la femme à Ugène, la fille à Jules, le livre à Paul, l'idée au capitaine* ». Notre scriptrice ne semble guère se soucier des conventions de la langue écrite, car elle utilise le plus souvent *à* :

[20] J.-P. Chauveau (comm. pers.) nous indique que dans ce premier exemple, « *d'avec* est un calque de gallo *d'o* "de la part de" ; FEW 25, 62b ne le cite qu'en Normandie, mais il est bien connu en gallo ; pour l'ancienneté de cette locution prép. voir DMF s.v. *o* prép., exemple de *d'o* "d'avec" (Laval/Vitré 1332). »

*voici ladresse **a** mon frère* « voici l'adresse **de** mon frère » (Lettre 4) ; *voisi ladresse **a** Eugenie* « voici l'adresse **d'**Eugénie » (Lettre 9)

*la petite pré **a** bonhomme* « le petit pré **de** Bonhomme » (Lettre 5)

*la femme **a** fauchou* « la femme **de** Fauchou » (Lettre 5) ; *la femme a fauchoux* « id. » (Lettre 20) ; *La femme **a** breolé* « La femme **de** Bréolé » (Lettre 6) ; *la femme **a** guinard* « la femme **de** Guinard » (Lettre 10)

*on a etait aux service **a** Pierre vetil mercredi* « On a été au service **de** Pierre Vétil mercredi » (Lettre 5) ; *jarive de lenterment **a** bonne tricot* « j'arrive de l'enterrement **de** Bonne Tricot » (Lettre 8) ; *lenterrement **a** victor fontaine* « l'enterrement **de** Victor Fontaine » (Lettre 13)

*le vaux **a** la mirodé a 4 semaine mercredi* « le veau **de** la Mirodé a quatre semaines mercredi » (Lettre 14) ; *Les petits veaux **a** la fleurie* « les petits veaux **de** la Fleurie » (Lettre 15 ; Lettre 16) ; *Les deux petit **a** la fleurie commence a être plus vigoureux* « Les deux petits **de** la Fleurie commencent à être plus vigoureux » (Lettre 14) ; *ceux **a** la fleurie* « ceux **de** la Fleurie » (Lettre 18) ; *un des petits veaux **a** la fleurie* « un des petits veaux **de** la Fleurie » (Lettre 20) ; *celui **a** la neuve* « celui **de** la Neuve » (Lettre 20 ; Lettre 27)

*la terre **a** Rose nest pas encore dévessé* « la terre **de** Rose n'est pas encore déversée » (Lettre 26)

4.10.4. sur *« dans »*

En théorie, *sur* s'applique à une surface plane (*sur la table*) et *dans* à un espace en trois dimensions (*dans la chambre*) ; or, le français normé dit plutôt *dans la lettre, dans le journal*, probablement parce qu'il conceptualise les référents correspondants comme des entités abstraites et non comme des objets matériels, concrets. L'usage d'A.-M. Gigon, en revanche, privilégie systématiquement *sur* en référence aux journaux et aux lettres :

*ont a vu sa **sur** les journaux* « on a vu ça **dans** les journaux » (Lettre 8) ; ***sur** le journal de Dimanche dernier* « **dans** le journal de dimanche dernier » (Lettre 24) ; *ces marqué **sur** le journal* « c'est écrit **dans** le journal » (Lettre 25) ; *que javait vue **sur** le journal* « que j'avais vu **dans** le journal » (Lettre 26) ; *lon a vue une phrasse **sur** le journal de dimanche* « l'on a vu une phrase **dans** le journal de dimanche » (Lettre 97)[21]

*je tavait dit **sur** une des lettres* « je t'avais dit **dans** une des lettres » (Lettre 13) ; *Je tavait dit **sur** la dernierre lettre* « Je t'avais dit **dans** la dernière lettre » (Lettre 21) ; *tu me dit **sur** ta lettre* « tu me dis **dans** ta lettre » (Lettre 22) ; *je tavait dit cela **sur** une lettre* « je t'avais dit cela **dans** une lettre » (Lettre 58) ; *je te dirait cela **sur** la prochaine lettre* « je te dirai cela **dans** la prochaine lettre » (Lettre 60) ; *je tavais dit **sur** une lettre* « je t'avais dit **dans** une lettre » (Lettre 71)

4.10.5. au soir *« en soirée »*

Après *hier, demain* et les noms des jours de la semaine, le substantif *soir* apparaît toujours chez A.-M. Gigon précédé de la préposition articulée *au* :

[21] M. Bergeron-Maguire (comm. pers.) nous rappelle que *sur le journal* est bien connu aussi en français québécois (6 attestations dans FTLFQ, des 19e et 20e siècles).

*Jeudi **au soir*** «jeudi **soir**» (Lettre 3; Lettre 100); *Dimanche **au soir*** «dimanche **soir**» (Lettre 23); *samedi **au soir*** «samedi **soir**» (Lettre 63); *demain **au soir*** «demain **soir**» (Lettre 41); *hier **au soir*** «hier soir» (Lettre 104; Lettre 111)

On trouve également des emplois où *au soir* fonctionne de façon autonome, sans le support d'un autre adverbe:

*elle était malade **au soir** et elle a vélé a 11 heure edemi* «elle était malade **le soir / en soirée** et elle a vêlé à 11 heures et demie» (Lettre 18)

*je me trouvé bien fatigué pour écrire **au soir*** «je me trouvais bien fatiguée pour écrire **le soir / en soirée**» (Lettre 53)

Ces emplois sont mal répertoriés dans les ouvrages de référence; on ne trouve dans FEW 11, 516b-517a, SĒRŌ que les types *à soir* et *de soir*. Maguire (1841, 35) précise, pour son public canadien: «On dit, *demain matin, demain soir* de préférence à *demain* AU *matin, demain* AU *soir*.» La locution *hier au soir* est en revanche très bien attestée dans les français d'Amérique (l'ILQ la répertorie dans plus d'une vingtaine de sources couvrant le laurentien, l'acadien et le louisianais).

4.10.6. près *prép. «près de»*

Diastratisme typique, cf. FEW 9, 366a, PRĔSSĒ: «mfr. nfr. *près* [prép. 'près de'] (1574; EstL 1583, 40a; 'parler des crocheteurs' 1645, Brunot 3, 376; 'fam.' Ac 1718–Lar 1949)». Il n'est donc pas étonnant de le trouver chez notre paysanne:

pré Ø la porte «**près de** la porte» (Lettre 3)

dans le champs ***pré Ø*** chez gille «dans le champ **près de** chez Gilles» (Lettre 15); et puis ***près Ø*** chez gille «et puis **près de** chez Gilles» (Lettre 46); et le coté ***pres Ø*** chez gille «et le côté **près de** chez Gilles» (Lettre 50)

je laurait aussi bien fait ***pres le*** treffe «je l'aurais aussi bien fait **près du** trèfle» (Lettre 17)

4.11. Infinitif «substitut»

Le terme est employé par Goosse (1975-1976) pour se référer en fait à une coordination entre deux verbes dont le deuxième est à l'infinitif mais est censé avoir le même sujet logique et la même valeur aspectuelle, modale et temporelle que le premier, qui quant à lui est conjugué. Grevisse / Goosse (2016, 1209) considèrent que le phénomène est diatopiquement marqué:

«Dans le fr. parlé de Wallonie et du Nord de la France, il est assez fréquent qu'un infinitif soit coordonné à un verbe conjugué dont il devrait avoir le mode, le temps et la personne. °*Pourquoi que t'apportes pas une balance et me* LAISSER *te peser* […].»

Il semble bien que cet usage déborde de ce cadre géographique, puisque notre scriptrice d'Ille-et-Vilaine en fournit deux exemples:

quant tu serait malade ***et être*** *si loin de nous sa serait bien trisse* « si tu étais malade et si loin de nous, ça serait bien triste » (Lettre 16)

quand on pense dans ceux que lon aime ***et être*** *separé si loin* « quand on pense à ceux que l'on aime et que l'on est séparés, si loin » (Lettre 52)

5. Emploi des modes et temps verbaux

5.1. Maintien du passé simple

Nous avons déjà évoqué ci-dessus (§ 2.4.2.4.) la morphologie du passé simple, régularisé en /-i(r)/ dans certains régiolectes, en particulier dans l'Ouest et en Acadie. Il s'agit simplement ici de rappeler que le maintien du passé simple est en soi, à l'époque où A.-M. Gigon rédige ses lettres, un trait exceptionnel : à l'époque du premier conflit mondial, l'usage de ce tiroir verbal n'est encore répandu que « dans le Midi de la France, sur les confins de la Normandie et de la Bretagne, et en Lorraine », selon Brunot / Bruneau (1949, 381) cités dans GraCoFal (2018, 385). Chez notre scriptrice, les exemples se présentent à la 3e personne du singulier, ce qui est banal pour ce temps verbal, mais aussi à la 1re et à la 2e personnes du singulier (les personnes du dialogue), ce qui l'est moins.

je ne ***pensi*** *pas a te donné de largent* « je ne **pensai** pas à te donner de l'argent » (Lettre 1)

quand tu ***tenvint*** *le dimanche Je pensé bien que lon aurait fait la bonne année ensemble* « quand tu **t'en vins** le dimanche je pensais bien que l'on aurait fait [= passerait, allait passer] la bonne année [le 1er de l'an] ensemble » (Lettre 3 [6 janvier])

La femme a breolé ***vint*** *payer dimanche et Rose qui* ***vint*** *avec elle. rose nétait pas gaie* « La femme de Bréolé **vint** payer dimanche et Rose qui **vint** avec elle, Rose n'était pas gaie » (Lettre 6)

elle ne ***fut*** *pourtant point aricoté a velé* « elle ne **fut** pourtant point poussée à vêler » (Lettre 12)

je la ***fit*** *le soir davant javait mit un billet de 5 fr dedans* « Je la **fis** [une lettre] le soir d'avant, j'avais mis un billet de 5 francs dedans » (Lettre 13)

elle ne se ***levit*** *point hier car elle se trouvait faible* « elle ne se **leva** point hier car elle se trouvait faible » (Lettre 36)

elle est allé a lécole le lundi après que tu ***parti*** « elle est allée à l'école le lundi après que tu **partis** » (Lettre 39)

la plui ***vint*** *aussi tot* « la pluie **vint** aussitôt » (Lettre 50)

la genisse quelle ***eut*** *de trouseau* « la génisse qu'elle **eut** de Trousseau » (Lettre 101)

5.2. Le subjonctif : son absence et ses substituts

Nous avons traité dans Thibault (2020, 84-86) cette caractéristique particulièrement saillante de l'usage d'A.-M. Gigon : elle n'utilise pratiquement pas le subjonctif

(un total de quatre attestations dans la centaine de lettres du corpus, pour plusieurs dizaines de cas où l'on trouve autre chose à sa place). Nous n'y reviendrons donc pas ici, mais nous contenterons de résumer la situation en quelques mots.

Le comportement des temps verbaux dans des phrases complexes (PRINCIPALE + SUBORDONNÉE) est très systématique chez notre scriptrice : le temps et le mode du verbe subordonné sont les mêmes que ceux du verbe subordonnant. Par exemple, l'indicatif présent entraîne l'indicatif présent, le conditionnel entraîne le conditionnel et ainsi de suite. Le phénomène est appelé « attraction modale » par de nombreux auteurs, mais c'est aussi le temps verbal qui est maintenu en l'occurrence. Il est d'ailleurs beaucoup plus fréquent avec des principales au conditionnel qu'à l'indicatif présent, de part et d'autre de l'Atlantique. En revanche, chez A.-M. Gigon, l'effondrement du subjonctif est une évolution entièrement aboutie, qui touche autant les subordonnées dont la principale est à l'indicatif que celles qui se présentent au conditionnel (sur l'étiolement du subjonctif en Bretagne, celtique et romane, v. Chauveau 1998 pour une analyse approfondie). Comme nous l'écrivions dans Thibault (2020, 84-86),

> « Le français oral de la plus grande partie de la francophonie a assez bien maintenu le subjonctif, mais seulement le subjonctif présent – qui dans l'immense majorité des cas n'est plus qu'une servitude grammaticale. La distinction de temps (subj. prés. vs. subj. imp.) dans la subordonnée s'est perdue en français contemporain. Dans le français d'Anne-Marie Gigon, au contraire, c'est la distinction modale qui disparaît (le lexème verbal de la principale suffisant à l'exprimer), alors que l'expression du temps reste. »

Nous allons illustrer ci-dessous par quelques exemples les nombreuses combinaisons possibles qui ont été relevées dans le corpus, et qui montrent les nombreux types de relations temporelles et aspectuelles qui peuvent exister entre les deux événements verbaux exprimés. Nous avons distingué deux grandes catégories : le subjonctif substitué par des temps dits 'actuels' (5.2.1.) et le subjonctif substitué par des temps dits 'inactuels' (5.2.2.).

5.2.1. Le subjonctif substitué par des temps dits 'actuels'

Le subjonctif présent peut se voir substitué par l'indicatif présent (5.2.1.1.) ou le futur simple (5.2.1.2.) ; quant au subjonctif passé, il est remplacé par le passé composé (5.2.1.3.).

5.2.1.1. Subjonctif présent >[22] *indicatif présent*

C'est le cas le plus abondamment illustré (il y a plus d'exemples qu'il n'y a de lettres dans le corpus). Le verbe de la principale peut être au présent (a), au passé composé (b), au futur simple (c) ou à l'imparfait (d).

[22] Le signe '>' est à interpréter avec le sens suivant : « est substitué par ». Il ne comporte aucun sous-entendu diachronique ; le subjonctif n'a peut-être jamais vraiment existé dans ce régiolecte. Il s'agit seulement de dire que l'on a 'X' là où, dans le reste de l'espace francophone, on attendrait 'Y'.

(a) avec un verbe au présent dans la principale

*il faut que tu me **dit*** «il faut que tu me **dises**» (Lettre 1, 2, 14, 54, 55, 57, 81, 85, 100)

*je sui(s) (toujours) contente que tu **est** (toujours) en bonne santé* «je suis (toujours) contente que tu **sois** (toujours) en bonne santé» (Lettre 5, 10, 30, 32, etc.; revient dans toutes les lettres ou presque)

*Il faut que tu m**ecrit** aussi souvent que tu pourras car je nait plus que cela pour me reconsolé* «il faut que tu m'**écrives** aussi souvent que tu pourras car je n'ai plus que cela pour me consoler» (Lettre 3)

*Je suis heureuse quand le moment arrive pour que tu **vient** en permission* «Je suis heureuse quand le moment arrive pour que tu **viennes** en permission» (Lettre 111)

(b) avec un verbe au passé composé dans la principale

*Jeudi sa ma fait plaisir surtout que tu me **dit** que il ne faut pas me faire du chagrin* «Jeudi ça m'a fait plaisir surtout que tu me **dises** qu'il ne faut pas me faire du chagrin» (Lettre 4)

(c) avec un verbe au futur simple dans la principale

*il faudra que je le **raverti*** «que je le **ravertisse**» (Lettre 1)

*il faudra bien que je la **prend*** «il faudra bien que je la **prenne**» (Lettre 34)

*il faut que tu me dit ou il faudra que je **fait** du treffe rouge* «il faut que tu me dises où il faudra que je **fasse** du trèfle rouge» (Lettre 54)

*il faudra bien que lon se **met** a tout faire* «il faudra bien que l'on se **mette** à tout faire» (Lettre 58)

(d) avec un verbe à l'imparfait dans la principale

Il s'agit en fait de la seule exception au caractère systématique de la concordance temporelle: on attendrait ici normalement l'imparfait aussi dans la subordonnée (v. ci-dessous § 5.2.2.1.).

*je tavait dit que si tu voulait quel que chose il falait que tu me **dit** et tu ne me demande rien* «je t'avais dit que si tu voulais quelque chose il fallait que tu me **dises** et tu ne me demandes rien» (Lettre 4)

5.2.1.2. Subjonctif présent > futur simple

il nest pas posible que le bon Dieu n**aura** *pas pitié de nous avant leté et **métra** fin a toute ces misère* «il n'est pas possible que le bon Dieu n'**ait** pas pitié de nous avant l'été et **mette** fin à toutes ces misères» (Lettre 9)

*il nest pas posible que le bon Dieu n**auras** pas pitié de nous* «il n'est pas possible que le bon Dieu n'**ait** pas pitié de nous» (Lettre 98)

5.2.1.3. Subjonctif passé > passé composé de l'indicatif

*je suis contente que tu m**a dit** ou faire le semies de lisette* «je suis contente que tu m'**aies dit** où faire le semis de betteraves» (Lettre 13)

*Je suis contente que tu **a reçu** ton mandat* «Je suis contente que tu **aies reçu** ton mandat» (Lettre 16; Lettre 20; Lettre 30)

*Jai encore grand envie que le moment **est arrivé** pour te voir* «J'ai encore grand envie que le moment **soit arrivé** pour te voir» (Lettre 56)

5.2.2. Le subjonctif substitué par des temps dit 'inactuels'

Lorsque le temps du verbe de la principale est lui-même un imparfait ou un conditionnel, on retrouvait autrefois un subjonctif imparfait (ou plus-que-parfait) dans la subordonnée, remplacé de nos jours par un subjonctif présent. Chez A.-M. Gigon, le verbe subordonné s'aligne le plus souvent sur le temps de son verbe subordonnant, qu'il s'agisse de l'imparfait et du plus-que-parfait (5.2.2.1.) ou du conditionnel, présent et passé (5.2.2.2.).

5.2.2.1. Le subjonctif substitué par l'imp. et le p.-q.-p. de l'indicatif

(a) Subj. prés. (ou imparfait†) > imparfait de l'ind.

*cela me reconsole car javait peur que tu **etait** malheureux* «cela me console / réconforte car j'avais peur que tu **sois/fusses**† malheureux» (Lettre 4)

*il falait que j**alait** diné avec eux le lundi de pâque* «il fallait que j'**aille/allasse**† dîner avec eux le lundi de Pâques» (Lettre 26)

*sa me déplaisait que tu ne **resevait** pas mes lettres* «ça me déplaisait que tu ne **reçoives/reçusses**† pas mes lettres» (Lettre 54)

(b) Subj. passé (ou plus-que-parfait†) > p.-q.-p. de l'ind.

*elle etait contente que tu lui **avait écrit*** «elle était contente que tu lui **aies/eusses**† **écrit**» (Lettre 17)

*jatendait que tu m**avez écrit** pour técrire tout cela* «j'attendais que tu m'**aies/eusses**† écrit pour t'écrire tout cela» (Lettre 43)

5.2.2.2. Le subjonctif substitué par le cond. présent et passé

On trouve trois combinaisons, selon que l'on ait un conditionnel présent à la place d'un subjonctif présent (a), ou un conditionnel passé à la place d'un subjonctif passé (b), voire présent (c).

(a) Subj. présent (ou imparfait†) > conditionnel présent

C'est une des combinaisons les plus fréquemment relevées dans le corpus. Quelques exemples:

*J**aimerait** bien que tu m**ecriré** plus souvent si tu pouvé* «J'**aimerais** bien que tu m'**écrives/écrivisses**† plus souvent si tu pouvais» (Lettre 6)

*Aurelie **voudrait** que tu lui **envoirait** une bague* «Aurélie **voudrait** que tu lui **envoies/envoyasses**† une bague» (Lettre 13)

si faisait du temp il ***faudrait*** *que les chevaux* ***marcherait*** *tous les jours* « s'il faisait du [beau] temps il **faudrait** que les chevaux **marchent/marchassent**† tous les jours » (Lettre 19)

(b) Subj. passé (ou plus-que-parfait†) > conditionnel passé

je ***voudrais*** *bien que tu* ***serais arrivé*** « je **voudrais** bien que tu **sois/fusses**† **arrivé** » (Lettre 27)

je ***voudrais*** *bien que tu* ***serait sortie*** *de cette zone des armée* « je **voudrais** bien que tu **sois sorti/fusses**† **sorti** de cette zone des armées » (Lettre 63)

(c) Subj. présent (ou imparfait†) > conditionnel passé

Je laurais bien gardé une semaine de plus mais ***Javais*** *peur quil* ***aurais diminuer*** « Je l'aurais bien gardé une semaine de plus [un veau] mais j'**avais** peur qu'il **diminue/diminuât**† » (Lettre 89)

5.3. Le remplacement du conditionnel présent par le conditionnel passé

Encore une fois, il s'agit d'un phénomène que nous avons traité dans Thibault (2020, 86-88). Plus précisément, nous avons affaire à l'usage systématique du conditionnel passé pour exprimer une postérité dans le passé, là où l'usage du conditionnel présent serait suffisant. Jusqu'à maintenant, ce phénomène n'avait été relevé que dans le français de Louisiane, du Missouri, de Terre-Neuve, et sporadiquement au Nouveau-Brunswick, où la plupart des spécialistes y voient le résultat de l'influence de la structure du conditionnel anglais, qui est elle aussi analytique (*would* + verbe). Cette explication adstratique n'étant pas valable pour le français d'Ille-et-Vilaine, il semble qu'il faille plutôt évoquer ici la tendance évolutive des langues romanes à l'analyticité.

Le phénomène s'observe chez A.-M. Gigon avec, dans la principale, des verbes aux temps du passé : le passé composé (a), l'imparfait (b), le plus-que-parfait (c) et le conditionnel passé (d).

(a) avec un verbe au passé composé dans la principale

*Jen ait parlé a Besnar aujoudui il m****a dit*** *qui* ***serait venu*** *cette semaine je ne sait pas si voudra lacheté quand je lui dirait cela* « il m'**a dit** qu'il **viendrait** cette semaine, je ne sais pas s'il voudra l'acheter quand je lui dirai cela » (Lettre 1)

Jai *bien* ***vue*** *quelle n****aurait*** *pas* ***duré*** *bien longtemp* « J'**ai** bien **vu** qu'elle ne **durerait** pas bien longtemps » (Lettre 12)

*il ma demendé ton adresse et puis il m****a dit*** *quil t****aurait envoyer*** *un certificat des aujourdui* « il m'a demandé ton adresse et puis il m'**a dit** qu'il t'**enverrait** un certificat dès aujourd'hui » (Lettre 41)

Nous n'avons relevé qu'un seul contre-exemple :

*la femme a lebreton m****a demandé*** *vendredi si on nen* ***ferais*** « la femme à Le Breton m'a demandé vendredi si on en **ferait** » (Lettre 100 ; de sa part, on aurait pu s'attendre à *si on nen* ***aurait fait***)

(b) avec un verbe à l'imparfait dans la principale (c'est le cas le plus répandu)

il dit quil ***pensé*** *tout le temp quil* ***aurait eu*** *une permission* «il dit qu'il **pensait** tout le temps qu'il **aurait** une permission» (Lettre 47)

ont leurs a donné beaucoup de tisaine car ont ***croyait*** *quil* ***aurait crevé*** «on leur a donné beaucoup de tisane car on **croyait** qu'ils **crèveraient**» (Lettre 14)

je ***croyais*** *que tu ne l****auré*** *pas* ***recu*** «je **croyais** que tu ne le **recevrais** pas» (Lettre 107)

je ***disait*** *que j****aurait demandé*** *des boches pour coupé le blé* «je **disais** que je **demanderais** des Boches pour couper le blé» (Lettre 52)

(c) avec un verbe au plus-que-parfait dans la principale

*communier m****avait dit*** *quil* ***serait venu*** *lui passer un fillet* «Communier m'**avait dit** qu'il **viendrait** lui passer un filet» (Lettre 4)

(d) avec un verbe au conditionnel passé dans la principale

*je n****auré*** *jamais* ***cru*** *que tu* ***aurait quitté*** *si loin* «je n'**aurais** jamais **cru** que tu **quitterais** si loin [= que tu partirais si loin]» (Lettre 3)

sa sera encore plus malheureux si faut te voir aller dans les tranchée car jamais je ***naurait cru*** *que tu* ***aurait etait*** *si loin* «ça sera encore plus malheureux s'il faut te voir aller dans les tranchées car jamais je **n'aurais cru** que tu **irais** si loin» (Lettre 10)

6. Bilan et conclusion

En linguistique différentielle, les grands ouvrages de référence, qu'il s'agisse d'inventaires lexicaux (comme Rézeau 2001, 2018) ou de grammaires (comme la GraCoFal 2018), sont absolument essentiels pour élaborer des listes aussi exhaustives que possible des phénomènes diatopiquement et diastratiquement marqués ainsi que pour dresser un portrait général et circonstancié de leur valeur et de leur étendue diasystémique (à travers le temps, l'espace, les catégories socioprofessionnelles, etc.). La vue d'ensemble ainsi obtenue permet de tester à grande échelle des hypothèses sur l'évolution linguistique, la grammaticalisation, l'influence des contacts de langue ou de l'étiolement linguistique sur le parcours des variables, la question de la mono- ou de la polygénèse, etc. En revanche, de tels recueils ne permettent pas d'observer le fonctionnement du langage à l'échelle intrasystémique, tel qu'il se concrétise dans l'usage d'une seule personne à la fois.

Le dépouillement d'un riche corpus épistolaire élaboré par une paysanne de la Bretagne romane au début du siècle dernier nous a permis d'obtenir une autre perspective sur l'usage. D'abord, le fait de se limiter à une seule scriptrice rend visibles des phénomènes de fréquence relative: par exemple, l'absence du subjonctif est un trait systémique chez notre scriptrice, alors que chez d'autres locuteurs il pourrait s'agir simplement d'une possibilité, qui ne s'active que dans certains co-textes et contextes. Les grands inventaires basés sur la prise en compte de toute la bibliographie

disponible sur le sujet permettent de cartographier l'existence d'un trait à l'échelle de la francophonie, mais ne peuvent pas toujours rendre compte de son fonctionnement dans le discours idiolectal en termes de système.

Un autre avantage de l'approche illustrée dans cette contribution est qu'elle permet d'évaluer avec précision la nature et l'ampleur du fait différentiel dans un régiolecte donné. Comme nous l'écrivions dans l'introduction, le français de notre scriptrice se caractérise par l'influence du patois, des survivances de traits qui ailleurs ont vieilli, mais aussi des diastratismes et diatopismes de plus ou moins grande extension, des innovations, ainsi que des caractéristiques de l'oral transposées à l'écrit. Le relevé systématique des traits différentiels présents dans la production écrite de notre épistolière permet de mieux évaluer l'importance relative de ces différentes catégories, à tout le moins en ce qui concerne les traits phonographiques et morphosyntaxiques (nous avons laissé de côté le lexique), dans la configuration de son régiolecte.

Sorbonne Université André THIBAULT

7. Références bibliographiques

7.1. Sources primaires

Association Le Bas-Champ (éd. scientifique), 2004. *Correspondance d'Anne-Marie Gigon avec son époux Jean-Marie Auffray, décembre 1915-mai 1917*, [s.l.], Association Le Bas-Champ. [ø ISBN ; ø BnF]

Association Le Bas-Champ (éd. scientifique), 2004. *Petite initiation au Gallo. Recueil des mots et expressions relevés dans une correspondance échangée entre une cultivatrice de La Mézière et son mari, mobilisé en 1915*, [s.l.], Association Le Bas-Champ. [ø ISBN ; ø BnF]

7.2. Sources secondaires

Auger, Julie, 1995. « Les clitiques pronominaux en français parlé informel : une approche morphologique », *Revue québécoise de linguistique* 24/1, 21-60.

Avanzi, Mathieu / Thibault, André, 2019. « Présentation », *in* : *id.* / *id.* (éds.), *Français, dialectes galloromans et di(a)glossie*, numéro thématique de *Langages*, n° 215, 9-14.

Bauche, Henri, 1928. *Le langage populaire. Grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple de Paris*, Paris, Payot.

Bergeron-Maguire, Myriam, 2018. *Le français en Haute-Normandie aux 17e et 18e siècles. Le témoignage des textes privés et documentaires*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie.

Bergeron-Maguire, Myriam, 2019. « Du Poitou en Louisiane : édition et notes à partir de la correspondance d'une peu lettrée (1802-1803) », *Géolinguistique* 19 [revue en ligne], 26 pages

Bergeron-Maguire, Myriam (à paraître). « Un accent à coucher *déhors, d'wors,* ou *deyors* ? Le sort d'un cas de polymorphisme en français et en créole », communication présentée au CILPR,

Copenhague, juillet 2019, dans la section 11 (« Standardisation et élaboration linguistique ; histoire externe (Europe et hors d'Europe) »). À paraître en 2020 dans les Actes en ligne.

Berrendonner, Alain, 2015. « Constructions disloquées », *in* : *Encyclopédie grammaticale du français*, en ligne : ‹ encyclogram.fr ›.

Blondeau, Hélène, 2011. *Cet 'autres' qui nous distingue*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Bougy, Catherine, 1995. « Quelques remarques sur le passé simple en *-i* dans les verbes du type I (de l'ancien français au français moderne et aux parlers locaux de Normandie) », *in* : M.-R. Simoni-Aurembou (ed.), *Dialectologie et littérature du domaine d'oïl occidental. Lexique des plantes. Morphosyntaxe. Actes du cinquième colloque tenu à Blois-Seillac du 5 au 7 mai 1993*, Fontaine-lès-Dijon, ABDO, 353-372.

Boukari, Oumarou, 2017. « Côte d'Ivoire et Burkina Faso », *in* : Reutner, Ursula (ed.), *Manuel des francophonies*, Berlin / Boston, De Gruyter, 476-507.

Bourciez, E. et J., 1982. *Phonétique française. Étude historique*, Paris, Klincksieck.

Brasseur, Patrice, 2001. *Dictionnaire des régionalismes du français de Terre-Neuve*, Tübingen, Niemeyer (*Canadiana Romanica* 15).

Brasseur, Patrice / Chauveau, Jean-Paul, 1990. *Dictionnaire des régionalismes de Saint-Pierre et Miquelon*, Tübingen, Niemeyer (*Canadiana Romanica* 5).

Brunot, Ferdinand / Bruneau, Charles, 1949. *Précis de grammaire historique de la langue française*, Paris, Masson.

Buridant, Claude, 2019. *Grammaire du français médiéval (GFM), XII^e – XIV^e siècles*, Strasbourg, Éditions de Linguistique et de Philologie.

Chauveau, Jean-Paul, 1998. « La disparition du subjonctif à Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon et en Bretagne : propagation ou récurrence ? », *in* : Brasseur, Patrice (ed.), *Français d'Amérique. Variation, créolisation, normalisation. Actes du colloque 'Les français d'Amérique du Nord en situation minoritaire' Université d'Avignon, 8-11 octobre 1996)*, Avignon, CECAV, 105-119.

Chauveau, Jean-Paul, 2009a. « Configurations géolinguistiques et histoire des français expatriés : quelques exemples de consonnes finales », *in* : Baronian, Luc / Martineau, France (ed.), *Le français d'un continent à l'autre : Mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 77-92.

Chauveau, Jean-Paul, 2009b. « Le verbe acadien, concordances européennes », *in* : Bagola, Beatrice (ed.), *Français du Canada – Français de France. Actes du huitième Colloque international, Trèves, du 12 au 15 avril 2007*, Tübingen, Niemeyer, 35-56.

Chauveau, Jean-Paul, 2011. « Le français d'un rural manceau d'Ancien Régime », *in* : Francis Manzano (ed.), *Mémoires du terrain. Enquêtes, matériaux, traitement des données*, Actes du colloque de Lyon, Centre d'Études Linguistiques, Université de Lyon, 12 et 13 mars 2009, 67-95.

Chauveau, Jean-Paul, 2015. « Sur le lexique des français populaires maintenu dans les créoles antillais », *in* : A. Thibault (ed.), *Du français aux créoles. Phonétique, lexicologie et dialectologie antillaises*, Paris, Classiques Garnier, 43-98.

Culbertson, Jennifer, 2010. « Convergent evidence for categorial change in French : from subject clitic to agreement marker », *Language* 86/1, 85-132.

Deriano, Patrik, 2005. *Grammaire du gallo*, Ploudalmézeau, Label LN.

Desgranges, Jean Claude Léonard Poisle, 1821. *Petit dictionnaire du peuple : à l'usage des quatre cinquièmes de la France*, Paris, Chaumerot Jeune.

Dionne, Narcisse-Eutrope, 1909. *Le parler populaire des Canadiens français*, Québec, Laflamme & Proulx.

DMF 2015 = *Dictionnaire du Moyen Français*, version 2015. ATILF – CNRS & Université de Lorraine, ‹http://www.atilf.fr/dmf›.

DRF 2001 : v. Rézeau, Pierre (ed.)

Dunn, Oscar, 1880. *Glossaire franco-canadien et vocabulaire de locutions vicieuses usitées au Canada*, Québec (reprint 1976, Les Presses de l'Université Laval).

Ernst, Gerhard, 1985. *Gesprochenes Französisch zu Beginn des 17. Jahrhunderts. Direkte Rede in Jean Héroards 'Histoire particulière de Louis XIII' (1605-1610)*, Tübingen, Niemeyer.

Falkert, Anika, 2014. « Une autre histoire de *R*. Remarques sur la variation du phonème /r/ dans le parler de Havre-Saint-Pierre (Côte-Nord) », *in* : Remysen, Wim (ed.), *Les français d'ici : du discours d'autorité à la description des normes et des usages*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 241-259.

FEW = v. Wartburg, Walther von

Fouché, Pierre, 1931. *Le verbe français. Étude morphologique*, Paris, Les Belles Lettres.

Francard, Michel, 2005. « La frontière entre les langues régionales romanes et le français en Wallonie », *in* : Glessgen, Martin / Thibault, André (ed.), *La lexicographie différentielle du français et le* Dictionnaire des régionalismes de France. *Actes du Colloque en l'honneur de Pierre Rézeau*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 45-61.

Frenette, Yves / Martineau, France, en collaboration avec Virgil Benoit, texte établi par France Martineau, 2018. *Les voyages de Charles Morin, charpentier canadien-français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

FTLFQ = fichier lexical informatisé du Trésor de la Langue Française au Québec (TLFQ), Université Laval, ‹www.tlfq.ulaval.ca/fichier/›.

Gadet, Françoise, 1992. *Le français populaire*, Paris, Presses Universitaires de France.

Goosse, André, 1975-1976. « À propos de l'infinitif 'substitut' », *Dialectes de Wallonie*, 41-55.

Gougenheim, Georges, 1929a. *La langue populaire dans le premier quart du XIX^e^ siècle d'après le Petit Dictionnaire du Peuple de J. C. L. P. Desgranges (1821)*, Paris, Les Belles Lettres.

Gougenheim, Georges, 1929b. *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris, Les Belles Lettres.

GPFC 1930 = v. Société du parler français au Canada

GraCoFal 2018 = v. Neumann-Holschuh, Ingrid / Mitko, Julia

Grevisse, Maurice / Goosse, André, 2016. *Le bon usage : Grevisse langue française*, 16^e^ édition, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.

Guiraud, Pierre, 1965. *Le français populaire*, Paris, Presses Universitaires de France.

Huard, Victor-Alphonse, 1897. *Labrador et Anticosti*, Montréal, Éditions de l'Écho.

ILQ = *Index lexicologique québécois*, inventaire des mots du français québécois ayant fait l'objet d'un commentaire ou d'une étude depuis 1750 jusqu'à nos jours, ‹www.tlfq.ulaval.ca/ilq/›.

Juneau, Marcel, 1972. *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec. Étude des graphies des documents d'archives*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

King, Ruth / Martineau, France / Mougeon, Raymond, 2011. « A Sociolinguistic Analysis of First Person Plural Pronominal Reference in European French », *Language*, 87/3, 470-509.

La Follette, James E., 1969. *Étude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Littré, Émile, 1873. *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette (4 vols).

Ludwig, Ralph / Montbrand, Danièle / Poullet, Hector / Telchid, Sylviane, 2002. *Dictionnaire créole français, avec un abrégé de grammaire créole et un lexique français-créole*, s.l., Maisonneuve et Larose / Servedit / Éditions Jasor.

Maguire, Thomas, 1841. *Manuel des difficultés les plus communes de la langue française, adapté au jeune âge et suivi d'un Recueil de locutions vicieuses*, Québec, Fréchette et Cie.

Martineau, France (2009a). « À distance de Paris : usages linguistiques en France et en Nouvelle France à l'époque classique », *in* : Aquino-Weber, Dorothée / Cotelli, Sara / Kristol, Andres (ed.), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman : Enjeux et méthodologies*, Berne, Peter Lang, 221-242.

Martineau, France (2009b). « Vers l'Ouest : les variétés de français laurentien », *in* : Baronian, Luc / Martineau, France (ed.), *Le français d'un continent à l'autre : Mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 291-325.

Martineau, France (2009c). « Modeling Change : A Historical Sociolinguistics Perspective on French Negation », *in* : Kawaguchi, Yuji / Minegishi, Makoto / Durand, Jacques (ed.), *Corpus Analysis and Variation in Linguistics*, Amsterdam / Philadelphie, Benjamins, 159-178.

Martineau, France / Béneteau, Marcel, 2010. *Incursion dans le Détroit. Journaille Commansé le 29 octobre 1765 pour Le voiage que je fais au Mis a Mis*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

Martineau, France / Déprez, Viviane, 2004. « *Pas rien / pas aucun* en français classique : variation dialectale et historique », *Langue française* 143, 33-47.

Martinet, André (1971 [1945]). *La prononciation du français contemporain*, Genève/Paris, Droz.

Neumann-Holzschuh, Ingrid / Mitko, Julia, 2018. *Grammaire comparée des français d'Acadie et de Louisiane. Avec un aperçu sur Terre-Neuve*, Berlin (*et al.*), De Gruyter.

Ngamountsika, Édouard, 2012. « Analyse morphosyntaxique du morphème 'là' en français parlé en République du Congo », *Le français en Afrique* 27, 189-199.

Noumssi, Gérard Marie, 1999. « Les emplois de pronoms personnels en français oral au Cameroun », *Le français en Afrique* 13, 117-128.

Poirier, Pascal, 1993 [1927-1933]. *Le glossaire acadien*, Édition critique établie par Pierre M. Gérin, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1993.

Renzi, Lorenzo / Vanelli, Laura, 1983. « I pronomi soggetto in alcune varietà romanze », in : *Scritti linguistici in onore di G.B. Pellegrini*, vol. 1, 121-145.

Rézeau, Pierre (dir.), 2001. *Dictionnaire des régionalismes de France : géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, DeBoeck / Duculot.

Rézeau, Pierre, 2014. *Mémoires de Mme de Sapinaud*, édition critique établie et présentée par Pierre Rézeau, La Roche-sur-Yon, Centre vendéen de recherches historiques.

Rézeau, Pierre, 2018. *Les mots des Poilus*, Strasbourg, ÉLiPhi.

Ridez, Anna, 2020. *Le français en Bretagne. Vitalité et répartition de quelques emprunts du breton au français*, mémoire de master 2 non publié, Sorbonne Université.

Seutin, Émile, 1975. *Description grammaticale du parler de l'Île-aux-Coudres*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

Société du parler français au Canada, 1930. *Glossaire du parler français au Canada*, Québec, L'Action Sociale.

Thibault, André, 1996. « Québécismes et helvétismes : éclairages réciproques », *in* : Thomas Lavoie (éd.), *Français du Canada – Français de France, Actes du quatrième Colloque international de Chicoutimi, Québec, du 21 au 24 septembre 1994*, Tübingen, Niemeyer, 333-376.

Thibault, André, 2009. « Français d'Amérique et créoles / français des Antilles : nouveaux témoignages », *Revue de linguistique romane* 73, 77-137.

Thibault, André, 2017. « Le sort des consonnes finales en français, en galloroman et en créole : le cas de *moins* », *Revue de linguistique romane* 81, 5-41.

Thibault, André, 2018. « La syntaxe du factitif en francophonie et ses corrélats en créole », *in* : *id.* (ed.), *Le causatif. Perspectives croisées*, Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie, 185-223.

Thibault, André, 2020. « La correspondance d'une femme de soldat en Bretagne romane (1915-1917) », *in* : Martineau, France / Remysen, Wim (éds.), *La parole écrite, des peu-lettrés aux mieux-lettrés : études en sociolinguistique historique*, Strasbourg, ELiPhi, 69-89.

TLF = Imbs, Paul / Quemada, Bernard (dir.), 1971-1994. *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e^ et du XX^e^ siècle (1789-1960)*, Paris, CNRS/Gallimard, 16 vol.

Uritescu, Dorin, 1997. « L'effacement du /l/ en québécois et le type morphologique du français », *Revue de linguistique romane* 61, 397-437.

Valdman, Albert (senior editor) / Rottet, Kevin J. (Associate editor), 2010. *Dictionary of Louisiana French : As Spoken in Cajun, Creole, and American Indian Communities*, [s.l.], The University Press of Mississippi.

Warnant, Léon, 1997. « Phonétique et phonologie », *in* : Blampain, Daniel *et al.* (ed.), *Le français en Belgique : Une langue, une communauté*, Bruxelles, Duculot, 163-174.

Wartburg, Walther von, 1922-2002. *Französisches Etymologisches Wörterbuch : eine darstellung des galloromanischen wortschatzes*, Bonn, Klopp (1929) / Leipzig, Teubner (1934, 1940) / Bâle, Helbing & Lichtenhahn (1946-1952) / Bâle, Zbinden (1955-2002), 25 volumes.

Index verborum

Occitan et gascon

occ./gasc. baillarc 198
prov. baucas 196
occ. boùcas 196
prov. boufa 363
occ. deromá 194, 204
occ. garrofa 203
prov. (?) ligueto (fan ~) 364
lang. macareù, macarèl 131, 161
prov. macarrounado 131, 161
lang. madona 132, 161
occ. madur 125
occ. mamé 129, 162
occ. manco (s'en ~/ne s'en ~) 136, 162
prov. maniero (bono ~) 136, 162
prov./lang. manjanço 131, 162
occ. manjar 131
mars. marco-mau 147
occ. mas 131
occ. masco 132, 139, 156, 162
gasc. mascòt 134, 162
gév. maset 131
gasc. mair 134
apr. maniera 136
prov./lang. mastégá 132, 139, 162
prov.-dauph. mastra/mastro 131, 152, 163
occ. mastre 126
agasc. mastron 126
prov. maulo (fuma li ~) 136, 163
gasc. may(r)ote 134, 163
lang. mazet 131, 163
lang. melsa(t) 132, 163
prov. merdassié 125
dauph. mestrou(n) 126, 165
gasc. mic 125
gasc. mica/mico 134, 164
occ. migrar 125
gasc. miladious 124
gasc. milh 134
gasc. milhas 134, 164
dauph. mursoun 131
prov. palmola 198
occ./gasc. (?) passatge 195
lang. pluma (si ~) 32
occ. ram(o) 204
occ./gasc. (?) traça 195

Francoprovençal

bichot 210
cramias 210
escovires 356
fena 204
mais 133
mami 162
margagni 126
marti, martei 136
matafan 133, 163
maye/maya 125
minot 146
mola 133
moleta, molóta 133, 165
morrò 133, 165
mourro 133
recort 204
revioure 204
rouèta 205

Autres variétés et langues de contact

it. bonamano 137, 161
bret. (?) foenneri 204
all. Grundbirne 208
it. maccheronata 131
it. madonna 132
néerl. makelare 131
basq. muss 134, 165
it. radice 209
all. Soße 105
all. Trommelfeuer 34
all. Zähn (einem langi ~ machen) 342

Français

A

abeille 7, 178, 180, 188, 189
abilier 106
abîmer 175, 178, 184, 188
abonder 29
aboyeur 178, 180, 188, 189
abricot 176, 179, 180, 187
accent 57, 58, 60, 67, 80, 107
accent (du pays) 58
acheter pour acheté 220
acteur 107
Adam, complet d~ 183
Adrian, baraque ~ 182
aéro 176, 178, 181, 18
aéroboche 176, 178, 182, 188
aéronable 176, 178, 182, 188
affaire 246
affouzeler (s'~) 349
agroumer (s'~) 349
ah ben 17
aider 17
ail, astiqué à l'~ 179, 180, 183, 186, 187
aîne 340
ainsi que 239
airelle 210
à la je m'en fous 31
alaur 239
Alboche 179, 182, 187
albochine 177, 178, 182, 188
alcolitros 177, 178, 182, 188
Algérie 177, 178, 181, 188
aligner 175, 178, 181, 188
allemand 177, 178, 181, 182, 183, 184, 188

alors 229, 239
amarrer 176
ampli 177, 178, 181, 188
anémones 8
ange 179, 180, 187
annamite, porte ~ 182
année (bonne ~) 350
anti(-)aérien 176, 177, 179, 182, 186, 187
anti(-)avions 176, 177, 178, 182, 188
antipoilu 177, 178, 180, 182, 188
anti(-)tank(s) 172, 178, 182, 188
Anzac 177, 178, 182, 188
api 194
après 9, 115, 116, 117
après (être ~ (à) + inf.) 116
apter 177, 178, 188
aquigé 29
araignée 178, 180, 184, 185, 188, 189
arbalète 178, 188
argon(n)ite 178, 181, 182, 184, 188
arigot 179, 180, 182, 187
armoire (à glace/portative...) 179, 183, 185-187
arrivée 178, 181, 188
arriver 113
arrosage 178, 180, 188, 189
arroser 178, 180, 188, 189
Arthur 178, 181, 188
arti 179, 181, 184, 186, 187
as de carreau 179, 183, 186, 187
as (passer à l'~) 350
asphyxier 179, 181, 187
assaisonner 176, 179, 180, 187, 189
assassin 178, 181, 188
astiqué à l'ail 179, 180, 183, 186, 187
attaquer 37
attendre 116
atterrir soi-soi comme une fleur 172, 178, 181, 183, 188
attiger, attigé 178, 179, 181, 183, 184, 187, 188
attiger la cabane 179, 183, 184, 187
attiger la sauce 178, 183, 184, 187, 188
Auguste 176, 178, 181, 188
aussi 17, 234
autant pour les crosses! 179, 183, 186, 187
auto-bazar 178, 183, 188
auto-bouillante 177, 178, 183, 188
autobus (à viande) 178, 183, 188
auto-canon 172, 179, 183, 186, 187
auto-cantine 178, 183, 188
autochir 178, 181, 182, 188
auto-cylindre 177, 178, 183, 188
auto-projecteur 177, 178, 183, 188
autotracté 177, 178, 183, 188
auxi 33, 179, 181, 186, 187
avant que 239
avaro 179, 181, 187
aviateur: bottes ~ 183
avion-canon 172, 178, 188
avoine (rouge) 197
avoir 17, 109, 114
avoir belle de + inf. 33
avoir de besoin 29
avoir les grelots 30
avoir les yeux cailles 30
azor 179, 181, 186, 187

B

babillarde 37
babiole 211
badie 210
badiole 211
baguifier 173
baguiste 173
baigneur 351
baillarge 197, 198
balange 342
ballonge 342
baloce 210
baloffe 198
balossier 210
balouffe 198
baquet 38
baraque Adrian 178
baraque/baraquement/cabane Adrian 176, 188
barboter 33
barge 38, 200
battages 199
batterie(s) 38, 199, 204
baveux 33
bébé 172
bec (tomber sur un ~ de gaz) 350
belonge 342
berlongus 342
beslonge 342
bette 207
betterave 207
bibi 350
bibi(-lolo) 350
bichot 194
bien que 17, 224, 225
bijou 8
bijouterie 173
bijoutier 173
bise 29
bisette 29
blanchon 29
blé (blanc) 197
bled 34
blé (de Turquie) 195, 203
blé (d'Inde) 202
blé (gros ~) 197
blé (petit ~) 197
blé (rouge) 197
blés (petits ~) 197
blessure (bonne ~) 34
bleuet 210
blosse 210
boge 29
bombardemung 103
bombardent 104
bombe d'aéro 34
bombe en marmite 185
bombe en melon 185
bonjour 104
bottes aviateur 177, 178, 188
boucher (en ~ une surface à qqn) 367
bouchon (mettre un ~ à qqc) 350
bouffe 198
bourdon 30
bourri 192
boursette 209
bousillage 30

bout (au ~ droit de) 351
bouteillon 34
boyau 175, 182
branche 37
bretillon 29
bric'ler 246
bricoler 351
brifton (faire le ~) 351
brifton (préparer le ~) 351
brimbelle 210
broussette 209
bûche 31

C

ça 105, 236
cacafouillage 34
cafard 37
café à deux couleurs 30
café mâle 30
caisse à savon 34, 172
cale 29
caleçon(s) 109
cale (être à ~) 29
caler 29
calquevaque 29
cambronner 30
camouflage 34
caniche 208
canon 29
cantonnement (au/en ~ d'alerte) 351
caouadji 351
capiston 351
capitaine 351
capricer (se) 31
car 235, 239
carafe 336
carafe (avoir la ~) 336
carafe (avoir une ~) 336
carafe (en ~) 336, 337
carafe (être en ~) 336
carafe (frappée) 337
carafe (laisser en ~) 337
carafe (rester en ~) 336, 337
carotte 207
carotte (fourragère) 207
casque Adrian 176
casque (à mèche) 352
casque (à pique) 352
cassis 351
castille 210
cela 236
centpote 29
cependant 238
cerise 351
cerise (se refaire la ~) 352
cerise (se taper la ~) 352
c'est 105
c'est que 237
ceula 17, 233, 236
chair salée 31
chandelle 35
changer 234
chapre 202
chaprier 202
chaprière 202
chaque 38
chariot 34
charretier 34
cher 380
chercher 116
cheveu (se faire des ~) 352
chevreton 29
chez 29
chez moi/chez toi 29
chocolat 8
choffre 104
chose (la même ~) 126
choucroute 8
cinématographier 35
cisson 38
cloche 351
cloche (se taper la ~) 351
cochères (ouvrir des yeux comme des portes ~) 362
coiffer 349
colère 29
colle (faites chauffer la ~) 352
collet (vert) 207
colvert 207
comâche 209
comme 17, 37, 234
comment 228
commerce 29
commission (être fait à la ~) 29
communal 38
compagnie 38
complanter 349
complet dAdam 176, 178, 188
comptant 17, 233
content 17, 31, 233
contre 9, 115, 116, 117
contre-avions 34
coquard 193
corde 194, 205
cordes (gros comme des ~) 352
cordes (il pleut des ~) 352
cordes (il tombe des ~) 352
coriche 208
cosse 31
costume dAdam 176
côté (par ~) 29
coti 193
cotiard 193
cotir 193
coucou 35
coucourde 194
couineur 172
couler 30
couler (se la ~ douce) 374
coup (en mettre un ~) 352
coup (un vieux ~) 352
couperie 204
coups (manger des ~) 15
courant(s) d'air (hôtel du/des ~) 353
coureau 353
courioler 353
courir la guenille 29
courriole (avoir la ~) 353
courriole (faire la ~) 353
coursière (chemin de ~) 353
coûter (je vous donne ça au prix/pour ce que ça me ~) 353
couvert 29
couverte 29
couvrailles 199
couvre-pointe 354
cran (avoir du ~) 354
cran (être à ~) 354
creute 33
crève 354
croire 17
croivent (ils ~) 109
crompire 208
cruche (les bras en anse(s) de ~) 354
cruche (le ventre en anse de ~) 354

cuchet 194, 205
cueillie 31
cuire (faire ~ le café) 354
culottes (porter ses ~) 354
cuvage 29

D

d'abord 29
damoche 29
de (art. part.) 9, 111, 117, 227, 228
débaler 194
débarrasser (se) 29
débasser 194
déborder 194
décombler 355
dédaine 340, 341
dédène 340
dedenne 340
demander 116
démonter 34
démonter (son sac) 355
dent de chien 209
dent-de-lion 209
dents (avoir les ~ longues) 343
dents (faire les ~ longues (à qqn)) 342
dents (n'avoir plus mal aux ~) 355
départ 34
dépiquer 199
déplumer (se) 32
dépomponner 345, 346
déprofiter 29
déramer 194, 204
dérayer 194
dériver 194
dérouleuse 35
désandainer 204
descombler 354
descombrer 354
destourber 354
détourailler 194
détourer 194
dialecte 58
dieux (mille ~) 124
dîner 351
dire 237
disette 206
disette (racine de ~) 206
dis (je ~ (que)) 237, 238
distribution 33
dis (tu ~) 237
dit 237
dit (il, elle ~ que) 237
dit (on ~ que) 237
docteur 107
donc 229, 238
donner un coup de pied à la marmite / renverser la marmite 179, 183, 186, 187
dont 17, 227, 228, 229
dormir 355
dormir (comme une souche/ une soupe/une taupe) 355
dos (en avoir un plein ~) 355
doucette 209
douzil 355
dravière 203
driguasser 29
duchenoque 356
duch'nok 356
durer 17
durer (le temps me ~ de +inf.) 355

E

eau à ressort 34
eau-de-vie (d'aine) 340, 341
eau-de-vie (de marc) 341
ébourré 29
échaud 31
efficacité (tir d'~) 356
égard 349
eh bien 17
éclateur 173
embouteillé 35
embusqué 35
empêcher moyen à qqn de + inf. 32
empiler 194, 201
en 227
en avoir dans le moulin 175, 178, 188
en avoir marre 179, 183, 187
encore que 224, 225
en effet 238
enfrais (faire les ~) 194
en herme 31
enrais (faire les ~) 194
enseveli 30
ensoignier 354
épaule(s) (en avoir par-dessus les ~) 356
épaule(s) (toucher les deux ~) 356
épaulette 377
épingle (à cheveux) 357
équevilles 357
équipe (fine ~) 357
Ernest 34
esparcette 202
espatrier 107
esplosion 107
esprès 107
étaller (les choux) 357
étauper 357
étoile blanche 34
et puis cest marre 187
être 9, 109, 114, 117
être au travers 29
explosif Mercier 178, 183, 188, 189, 190
explosion 107
extraordinaire 107

F

face (ceux d'en ~) 358
facteur 107
faire 17, 349, 376
faire cinq sous 29
faire flic 29
faire la partie 37
faire le mur /sauter ~ 175, 178, 188
faire mépris (faire ~) de 37
fais (t'en ~ pas/pleure pas, tu la reverras, ta mère ! 39
fait (être ~) 376
fanage 204
fanaison 204
faner 204
fan(n)erie 204
fantaisie 349
Fantômas 34
faurt 236
faut (il ~) 237
femmes (les ~ qui fument) 358
fener 204
fen(n)erie 204

fenotte 29
fer (fil de ~) 344
fermer 17
fermer dehors 29
ferraillerie 35
ferré 343, 344
ferrer (le vin) 344
feu (de femme veuve) 358
ficelle1 172
fiche (à la je m'en ~) 358
ficher 358
fife 104
fil 358
fillache 104
fille 341
fille (de pute) 3578 364
filles (les trois ~) 341, 342
Filloux 34
filon (choper le ~) 358
filon (ramasser le ~) 358
filon (trouver le ~) 358
fil ((pas) un ~ de cassé) 357
filtrer 30
fleuri, -ie 31
foilà 104
foin 204
foiner 204
fougasse (faire ~) 358
fouir 104
fourme 29
fous (à la je m'en ~) 359
fous (je t'en ~) 359
foutillon (être en ~) 347
foutre 358
France (Pauvre ~, à qui donnes-tu tes bons de tabac) 359
fricot 33, 35
fricoter 33
fricoteur 35
Fridolin 34
frigo 37
fripe 29
frisco 359
frise-poulet 359
fritons 359
Fritz 34
froid (de cheval) 359
fromage (en ~ mou) 359
fromage (se mettre en ~ mau) 359
froment (blanc) 197
froment (rouge) 197
fuir 104
fumasser 359
fumer (comme un Suisse) 360
fumier (de lapin (mâle)) 360
fumier (mener le ~) 127
fusant 34
fusil-mitrailleur 360

G

gabionnade 360
gana (à) 346
gandin (faire le ~) 361
gants (de pieds) 360
garagnat 29
garbiera 200
garou 31
garouage (aller en ~) 360
garrobe 203
gaudin 361
gaze 360
gazer 360
gazeux 361
gazou 361
gazoute 361
général 8
gerbier 200
gerbière 200, 361
giffard (beurré ~) 361
girafe (créer la robe à la ~) 361
girafe (faire çà ou peigner la ~) 361
girafe (le chapeau à la ~) 361
girafe (peigne à la ~) 361
gloire (être parti pour la ~) 362
godin 362
gouvernement 30
graillons 38
grain d'eau 38
graisserons 38
grandet 29
grange (ouvrir des yeux (grands) comme des portes de ~) 362, 363
grangeon 349
grappe 349
grappé 349
gras à lard 34
gras (faire un beau ~ de jambe à qqn) 363
gratiche 30
grattons 38
gravière 203
grenier (mettre les outils au ~) 363
grésillons 38
Gretchen 8
grille (ine ~) 246
grillons 38
Grisel 8
grôler, groller 29, 38, 39
grôles 38
grolle (sec comme une ~) 29
groseille 210
grume 363
guareter 363
guenille (courir la ~) 353
guerbieres 360
guéret 363
gu'èze 105
guitoune 349

H

haloter 35
haricots 208
homme-lunettes 35
hôtel (des étoiles) 8

I

il 237
ilà 247
il y en a marre 187
inci 239
inçi 17
inci *pour* ainsi 220
inçi (que) 233, 239
inversion 221

J

j'ai 237
jambes (avoir plus de quarante kilomètres dans les ~) 376
jardin (un petit ~ sur le ventre) 363
jarroce 203
je 237
jeter 348

Joffre 104
joie (ce n'est pas la ~) 364
jouer au diabolo 31
jouer des quilles 187
jour (un ~ et non l'autre) 29
judelles 364
Jules 8
jusque 33

K

kamerade 8
kniknak 33

L

lait miot 30
langue 58
languir 17, 112
languitude 31
la petite maladie 29
lard (rentrer dans le ~ de qqn) 364
lard (se rentrer dans ~) 375
laursque 17, 233, 236, 239
leur(s) 9, 112, 117
lézards (essouflés comme des ~) 364
liguetto (faire ~) 364
linguette (faire ~ à qqn) 364
liqueur de cocu 30
lisette 206
lisse 196
lit en bascule 172
loin (mener ~) 126
lorsque 239
lucet 210
lune (tirer dans la ~) 35
luxer 172

M

macadamé 16
macarel(s) 125, 130, 148, 166, 365
macarel(l)e 130, 131, 151, 155, 161, 358
macaronade 130, 131, 151, 155, 161
macaroni 16
macchab 33
macchabée 179, 181, 187
mâche 209
macher 130, 134, 137, 148, 149, 161
machine 167
machine à coudre/etc. 178
mâchurer 29, 130, 135, 137, 161
mâchurer (se) 130, 149, 155, 161
maçon 167
made in (France, Germany) 16
madeleinette 16
madelonnette 16
madone 130, 132, 151, 155, 161
madur(s) 125, 166
magdalena 178, 181, 188
magnolias 8
magret 140
maguette 167
mahé 175, 178, 188
mahomet 179, 181, 184, 187
mai 238
maigre 140, 161
maigret (adj., subst.) 140, 152, 155, 161
maille(s) 125, 166, 199, 200
mailloche 178, 180, 188, 189
maillot (prendre au ~) 14, 365
main 128, 142, 152, 161
main (à débarbouiller) 142, 152, 155, 161
main (avoir tout sur la ~) 15
main (bonne ~) 136, 137, 150, 155, 161
main (donner la ~ à) 145, 146, 149, 155, 161
main (la ~ de ma súur) 178, 183, 184, 188
main (pas plus de + subst. + que sur ma ~) 15
main (pas plus que sur ma ~) 365
main (se prendre par la ~) 15
main (tenir la ~ à qqc) 15
main (toucher la ~ à) 143, 149, 161
maintenant (autant ~ que tout de suite) 15
mais 130, 133, 152, 155, 161, 238, 239
maïs 203
maïs-fourrage 203
maïs-grain 203
maïs (pointe de ~) 202
maison (d'école) 16
maison (être ~ à ~ avec) 15
maître 175, 178, 182, 188
makoko ouistiti 177, 178, 181, 188
malade 15
maladie (avoir la ~) 15
maladie (la petite ~) 125, 166
malaise! 15
mâle (revenir du ~) 15
malgré que 17, 223, 224, 225, 240
mal (gros ~) 137, 148, 149, 161
malheur (ce n'est pas un ~) 15, 365
malheureux (ce n'est pas ~) 15
malice 29, 144, 162
malice(s) (faire (des) ~) 143, 144, 151, 155, 162
malle (des Indes) 178, 180, 188, 189
mal (ne pas faire de ~ à qqc) 16
mal (pour faire ~) 167
mamama 140
maman 140, 162
mamanotte 140, 151, 155, 162
mamé, mamet 129, 152, 155, 162
mami 29, 129, 130, 151, 155, 162
manche (à balai) 172, 179, 180, 184, 186, 187
manche à gigot 178, 180, 188, 189
manche (passer le ~ à qqn) 15
manche (tomber sur le/un ~) 15, 365
manchon 178, 180, 188, 189
mandoline 178, 180, 188, 189
mangeage 15
mangeance 130, 131, 151, 162
mange-fer 167
manger (faire ~) 15
manière (de la ~ que +prop.) 15
manière (faire une bonne ~ à qqn) 136, 137, 139, 152, 155, 162

manières (bonnes ~) 136
manilleur 16
manillon (couper le ~ à qqn) 15
manoche 175, 178, 180, 188
manque (il s'en ~) 136, 137, 148, 151, 162, 366
manque (il s'en ~ bien) 136
manquer 145, 146, 150, 162, 167
manquer (à boire) 15
maou-maou 178, 183, 188
maous-pépère 366
maous(se) 15
mappemonde 178, 180, 188, 189
maquereau 16
maquereaux (groseille à ~) 366
maquerelle 131
marabout 179, 180, 186, 187
maraîchinage 167
marc 341
marcagner 126, 166
marchand (se mettre ~) 15
marché (avoir ~ dedans) 15
marcher 15
marcher (avec qqn) 15
marcher ((tout) seul) 15
marchis 179, 182, 186, 187
margagner 126
margis 179, 182, 186, 187
marguerites 15
Marie-Louise 175, 178, 181, 188, 189
Marie-Noire 178, 181, 188, 189
marier (se) 113
mariol(l)e 15
marmitage 178, 180, 182, 188, 189
marmitaille 178, 180, 182, 188, 189
marmitasse 14, 140, 141, 152, 155, 162, 178, 180, 182, 188, 189
marmite 140, 141, 162, 174, 175, 179, 180, 183, 185, 187, 189
marmite (donner un coup de pied à/dans la ~) 366
marmite (lancer un coup de pied dans la ~ conjugale) 366
marmite (on y voit aussi clair que dans une ~) 15
marmiter 33, 179, 180, 182, 186, 187, 189
marouillat 167
marqué 16, 123, 166
marquer 16
marquer (bien) 147
marquer (mal) 145, 147, 151, 155, 162
marrante 15
marre (en avoir ~) 367
marre (et puis c'est ~) 367
marré de 179, 183, 187, 367
marr' (en avoir son ~) 367
marron glacé 178, 180, 183, 188, 189
marronnette 16
marteau 136, 137, 150, 162
martiale (à la ~) 16, 126, 166
Martin 15
mascot 133
mascotte 130, 133, 150, 155, 162
masque 130, 132, 139, 149, 150, 155, 156, 162
masques (temps des ~) 16, 123, 166
mastéguer 130, 132, 139, 151, 156, 162
mastiquer (en ~ une crevasse à qqn) 368
mastiquer (en ~ une fissure à qqn) 368
mastiquer (en ~ une surface à qqn) 15, 368
mastre 130, 131, 152, 163
mastron 126, 166
matador 16
matcher 16
maté 167
matefaim 130, 131, 133, 148, 149, 150, 163
Mathurin (le gars ~) 167
matin 145, 148, 163
matin (trop ~) 145, 163
matinal 141, 150, 163
matinée (faire une grande ~) 15
matriculé 15, 177, 178, 188
mauvaise (l'avoir/la trouver ~) 16
mauves (fumer les ~) 136, 137, 151, 163
Maxime 178, 181, 184, 188
maza 16
mazet 130, 131, 149, 151, 163
mèche à briquet 175, 178, 180, 184, 188
mècle 167
médaux 178, 182, 188
meina 127
mélanger (se ~ les viandes) 175, 178, 184, 188
mélarde 167, 198
meler 167
melon 167, 206
melsat 130, 131, 132, 150, 163
même (de ~) 145, 148, 163, 167
même (être à ~ de + inf.) 167
même (la ~ chose) 166
mémère 178, 180, 188
même si 17, 224
mener 141, 145, 147, 150, 155, 163
mener (du bruit) 145, 147, 150, 163
mener (le fumier) 166
mener (loin) 166
mener (se ~ bien) 142, 151, 163
menotte (se faire ~) 175, 178, 188
menteur 35
mépris (faire ~ à (qn) de (qqch)) 145, 146, 149, 163
merdassier 125, 166
mère (ah! ma ~, si tu voyais ton fils) 368
mérice 167
méridienne 30
méridienne (la ~ danse) 167
mérisse 167
mérot(t)e 130, 134, 151, 163
merveille 145, 146, 150, 163
message 178, 180, 188, 189
messe (de sortie (de deuil)) 142, 152, 164
messe (lire une ~) 364
messier (chemin ~) 167
mesure 167
métive 130, 135, 137, 148, 149, 155, 164, 199
métro 34, 178, 180, 188, 189

mets-y-en 368
mettre 17, 126, 128, 152, 164, 166, 167, 368
mettre (de la mousse) 144
mettre (de l'appétit) 29, 126, 141, 166
mettre (des cornes) 144
mettre (des feuilles) 143, 144, 152, 164
mettre (du gui) 144
mettre (du salpètre) 144
mettre (du ventre)
mettre (la vache au taureau) 126, 142, 166
mettre (les ~) 187
mettre les bâtons 179, 183, 187
mettre les ba_tons/bois/bouts/cales/cannes 179, 183, 187
mettre les bois 187
mettre les bouts (de bois) 187
mettre les cales 187
mettre (les dents) 143, 144, 150, 164
mettre les outils au grenier 31
mettre les quilles 187
mettre (malade) 142, 152, 164
mettre (un enfant) 126, 166
meule 206
mi 167
miau 178, 188
miaule 179, 186, 187
miaulée 177, 178, 180, 188
miauleuse 178, 180, 188, 189
mic 125, 166
Michel 178, 181, 188
michelin 178, 181, 184, 188
michon 178, 180, 188, 189
mie de pain à ressort 179, 183, 187
mie de pain mécanique 178, 180, 183, 187, 188
mieux 164
mieux (+ adj.) 151, 155, 164
mieux (aller du ~) 143, 144, 151, 164
mieux (aller du ~ possible) 144, 164
mieux (ne pas aller/marcher des ~) 29, 144
mieux (ne pas être des ~) 144
migé/mijet 167
mignonne 167
mignotie 349
migrer 125, 166
mik 33, 167
mil(l)adious 124, 166, 368
millas 130, 134, 150, 164
mille 167
milloque 167
minable 127, 166
minable (se mettre ~) 127
minard 178, 182, 188
mine 178, 188
mine (faire la ~ (à)) 145, 146, 149, 164
minen 178, 188
minenwerfer 178, 188
miner (se ~ le sang) 368
minet 178, 180, 182, 188, 189
minot 145, 146, 151, 155, 164
miot 167
mique 130, 134, 150, 164
mirabelle 179, 180, 184, 187, 189
misère 349
misère (avoir de la ~) 167
misère (démontrer / montrer ~) 127, 166
misère (faire de la ~) 369
misère(s) (faire de la ~/des ~ à qqn) 167, 369
misérer 167
mitaine 145, 148, 164
mite 130, 135, 137, 148, 149, 165
mitraille 175, 178, 181, 188
mitraillette 34, 177, 178, 180, 182, 188
mitrailleuse 34, 175, 178, 180, 183, 184, 188, 189, 190
mitrailleuse à fayots 178, 183, 188, 190
mitrailleuse à haricots 190
miyard 106
miyeu 106
miyon 106
moachon 126, 166, 194, 206
mobiliser 178, 188
mobilo 178, 182, 188
moblo 175, 178, 182, 188
moche 167
mochement 349
mogette 167, 208
moie 199
moi (je) 237
moins 165
moins (pas ~) 143, 151, 165
moins (trouver qqn de ~) 145, 147, 148, 150, 165
moisson 199
moitié (mettre qqch à ~) 126, 166
mol(l)ette 29, 130, 133, 150, 165
moment (au premier ~) 167
moment (dans le ~) 167
moment (dans le ~ que) 167, 369
moment (de ce ~) 37, 167
moments (des ~) 126, 166
mon 167
monde (être au ~) 167
monde ((tout) le ~ (de)) 145, 150, 155, 165
monomoteur 177, 178, 183, 184, 188
monoplace 369
montage 178, 182, 188
montagne 128, 142, 150, 155, 165
monter en (première) ligne 178, 188
monter (le sac) 178, 188
montre de la classe 172, 179, 180, 184, 186, 187
moque 167
moque (à la je m'en ~) 358
moquer 358
morceau (d'air) 126, 142, 166
morfler 175, 178, 184, 188
mortalité 127, 166
mortaliter *pour* mortalité 220
mortuaire 140, 151, 165
mortuaire (acte/extrait ~) 165
mortuel 167
mouche de fleuret 185
moucher 349
mouche (volante) 179, 180, 183, 185, 186, 187, 189
moudre 167
mouillant 167
mouillasse 167
mouillé 29, 167
mouiller 167
mouiller (la/sa chemise) 369

moulin à café/poivre 175, 179, 180, 183, 186, 187, 189
moulin à rata 186
moulin à secouer le paletot 186
moulin (au ~ de la gaieté) 8
mourer (se) 29, 130, 133, 152, 165
m(o)uss 130, 134, 151, 165
mousse (se faire de la ~) 179, 183, 187, 370
moûter 38, 167
mouver 167
moye 125, 199
moyen (tâcher ~ de + inf.) 29, 31, 143, 150, 155, 165
moyette 199
muchot 167
muguet 8, 29
Muller 178, 181, 188
mulon 206
mûr (être ~) 179, 180, 183, 187
murg(i)er 130, 135, 137, 148, 149, 150, 155, 165
murson 130, 131, 152, 165
museau de cochon/de porc (masque à ~) 178, 180, 183, 188
muss 130, 134, 151, 165
musse 30, 167
myosotis 8
myrtille 210
mystère (et pomme d'arrosoir/et pommes frites) 370

N

ne 17, 237
néanmoins 238
négresse 8
neigeailler 370
neige (la ~ de février est de l'eau dans un panier) 370
nez (avoir un verre dans le ~) 370
nez (on en prend plus avec le ~ qu'avec une pelle) 370
niche (à lapins) 371
nid de mitrailleuses 34
noir 344
noir (come arrement/cendrée/corbel/more/pos/un deable/terre) 344, 345
noir (sommeil ~) 345
noix (à la ~ de coco) 371
nourrice (sans compter les mois de ~) 371
nous 236
n'z 172

O

obus de santé 34
œil (gros baisers sur l'~ gauche) 371
œuf (plein comme un ~) 371
oiseaux (donner des noms d'~) 371
on 236
or 238
ordinaire (tout est à l'~) 372
ordre des mots 221
où 227
oui madame 14
où que 228
ours 172
ouvrir 205

P

paf 33
pagaille (en ~) 372
paille (hacher de la ~) 372
pailler 200, 201
pailles 208
pailles (de pommes de terre) 208
paire (une ~ de jours/d'heures) 373
palite 34
panache (faire ~) 373
panais 373
Pancrace 8
pan (de nez) 373
panet (au vent) 373
panne 336
panné (battant) 373
panné (volant) 373
pantalon(s) 109
pantruchard 374
papier (se (faire) passer le crâne au ~ de verre) 374
papillon 8
paradis (le ~ à la fin de vos jours) 349
parce que 240
parcours (du combattant) 374
pardon (excusez-moi si je vous demande ~) 374
pare-obus 173
parlatif 374
parler 374
parotte 208
parpille 38
par rapport à 221
partir 113
pas 17, 234, 237
pas dégueulasse/pas sale 35
pas (le ~ et le troton) 375
passages (faire les ~) 194
passe-colline 375
passée (faire la ~) 194
passer (se la ~ douce) 375
passer (se la/le ~ bien) 375
passer (soif/faim) 375
pastis 375
patatras 375
patatro (faire la ~ sur/jouer du jaja au ~/faire un ~ à qqn) 376
patatrot (au ~/mordu du ~/se faire le ~) 376
patauge 376
patin 30
patois 57, 58, 67
patrato 375
patrouilleur 173
patte 29, 349
patte-croche 349
pattes 376
pattes ((avoir) n kilomètres dans les ~) 376
patte(s) (d'épaule(s)) 378
pattes (être fait aux ~) 378
pattes (faire aux ~) 378
pattes (faire qqc aux ~) 378
pattes (faire qqn aux ~) 378
pattes (se faire tirer aux ~) 378
pattes (tirer aux ~) 378
pattes (tirer qqn aux ~) 378
paumelle 197
pédale 172
peine 29
pelagras 202
pellaga 202

pelorce 349
pelosse 210, 349
pelote (de coucous) 376
pelure (à la ~) 378
pensées 8
penser 112
perces (faire les ~) 194
perche 206
permission d'abreuvoir 179, 180, 183, 186, 187
pesette 203
pétard 172
petas 29
pétasson 34
péter (des rigolades à s'en faire ~ la rate) 379
péter (envoyer ~ qqn) 380
petite rave 209
peur (passer une belle ~) 374
peut *pour* peux 220
phono(graphe) 378
picote 31
picton (un coup de ~) 379
pièce (de ~) 378
pièce (ne pas faire de ~) 378
pied 349
pied (engueuler comme un ~) 356
pied (le ~ du feu) 379
pieds (se tirer des ~) 31
pierre (de savon) 31
pignon 201
pile 194, 201
pilée 379
pillot 29
pi-ouitte 33
piquée 29
pissée 29
pissenlit 209
pisser 378
pisser (de rire) 379
pisser (rigolade à s'en ~ dans les culottes) 379
pistes (faire les ~) 194
place 346, 347
place (parmi la ~ de la chambre) 347
places (être par les ~) 346
places (jeter tout par les ~/ laisser/mettre tout par les ~) 347, 348
plafond 379
planquer, se 174
pleine *pour* plaine 220
pleuvre 109
plier 29
plonge (faire la ~) 379
plongeon 29, 200
plume (c'est le bon Dieu qui ~ ses oies) 380
plumer (se) 32
plus 143, 349, 379, 380
plus (ce n'en sera/il en sera ni ~ ni moins) 380
plus (personne ~) 381
plus (quelqu'un ~) 381
plus (rien ~) 380
plus (un peu de ~ (et) + impft ind./cond.) 377
poche 29
poilu 335
point 237
points (à sept ~ et demi) 381
poire (de terre) 208
poirette 208
poirotte 208
pois 203, 208
poivre 30
pomme (d'amour) 208
pompardent 104
pomponner 346
pompon (vieux ~) 381
ponchour 104
popotard 338
popote 338, 339
popote (table de ~) 340
popoter 338
popotier 338
porte annamite 176, 179, 186, 187
possible (faire le ~ de + prop. inf.) 381
poste (en petit ~) 381
poste (heures de petit ~) 381
pote 30
poulailler (renvoyer à son ~) 382
pourtant 238
poussette 34
premier de l'an 29
premier soldat 32
prendre 17, 29
profiter 29, 31
puisque 240
punais 29
pylône (se mettre en ~) 382

Q

quand 17, 228, 234, 238, 239
quant 17, 234
quant à 221, 237
que 17, 226, 227, 228, 230, 234, 237, 238
quelques 193
quenelle 207
question (il est ~ de) 382
qui 17, 226, 234, 238
quille sou_le 173
quitter 29, 112, 193
quitter (à qqn) 382
quoi 229
quoi! 17
quoique 17, 224, 225, 234
quoique que 17

R

rabe 206
râble (sauter sur le ~ à qqn) 382
râble (tomber sur le ~) 382
raconter 382
radée 29
radis 209
raguenée 38
raie (de chocolat) 383
ramée (aller à la ~) 383
rande 205
range (compagnie hors ~) 363
ranger 29
rang (homme hors ~) 363
rang (section hors ~) 363
rase-mottes (faire du ~) 383
rataplan 30
ravineau 383
rèbe 195, 206
rebuser 29
recauffir 246
reconsoler 37
refoin 204
renard (tirer au ~) 383
rencontrer 29
rendre 38

rendu (en être ~ à) 384
renforcir 349
rentourner (se) 29
renverser la marmite 186
repas (faire le ~ de l'âne) 384
retourner 29, 34
revirot 384
rien 380
rigolades 379
rognage 345
ronds (en baver des ~ de chapeau) 349
ronds (faire déballer des ~ de chapeau (en zigzag)) 349
ronfler 29
rôti (s'endormir sur le ~) 384
rouches 104
rouet 205
rouges 104
roulées 385
rouscailler 385
rouski 385
rumeur 375

S

sa 236
sacriste 30, 349
sais (tu ~) 17
sale (n'avoir rien de ~) 385
saluer 17
santé (bonne ~) 349
sarmenter 29, 349
sarret 31
sart 38
sauce 105
saucisse d'herbes 29
savoir 17, 230
savoir (ne vouloir rien ~) 37
semailles 199
semble (il me ~) 237
servant 31
shrapnel(l) 34
si 228, 238
si ça en tourne 29
sien(ne) (chacun dit la ~) 385
sin jus 246
soi-soi 386
soldat de première classe 32
son/sa/ses 9, 112, 117
soquer 385
souah-souah 386
souillier 106
soulier (de fatigue) 386
soupe (ivre comme une ~) 355
souper 351
souyer 106
système débrouille 35
système démerdard 35

T

taaable (A ~) 7
tâcher 165
tâcher moyen (de) 32
taco 31
talure 349
tamponner (s'en ~ le coquillard) 386
tas 201
tas (aller à ~) 196
tasserie 201
tatan 29
taureau (mettre au ~) 367
tège 29
télé 34
temp *pour* temps 220
temps (pour du ~) 386
tenir le feu 29
terre (en) 347
terrible 34
tian 386
timorité 386
tirer des pieds (se) 31
tisse 196, 386
tomate 208
tomber 17
tomber (de dormir/de sommeil) 355
tomber du travail 29
tomberée 386
topine 208
toucher 161
tournant (chiper qqn au ~/pincer qqn au ~) 387
tourte 29
toutefois 238
toutou (à la peau de ~) 35
traces (faire les ~) 194
trempe 29
treuffe 195, 207
troki 195, 203
trottinet (à coups de ~) 35, 387
trou 387
trou-de-balle (vieux ~) 387
trouf(f)ion 335
troupe (tabac de ~) 387
trouver 35
truffe 195, 207
tube 172
tuer (se) 113
tuile (à canal) 387
turquie 195
tuyau 172

V

vachard 29
vasouilleux 35
vaut (je vous le donne pour ce que ça ~) 353
vendémer 29
venir 113
ventre (mettre du ~) 144
vers 9, 115, 116, 117
vie (faire maigre ~) 387
vie (trouver leur ~) 387
viendre 109
villa (Beauséjour) 8
villa (de la puce qui prise) 7
villa (des bras cassés) 7
village 104
vin (ferré) 343, 344
violettes 8
vir 246
vive 104
Viven Bessières 34
voilà 104, 237
voir 230, 246
voir (s'en ~) 387
vois (tu ~) 17
voyage 387

Y

yeut(e)nant 106
yeux (faire les ~ blancs) 370

Z

za 105
zaricots 208
z'est 105
Zizzzizzizzzizzzi schschluippp boum ! 33

Noms et coordonnées des contributeurs :

Hélène Carles	Université de Strasbourg, 14 rue Descartes, F-67084 Strasbourg Cedex, ‹hcarles@unistra.fr›
Jean-Paul Chauveau	ATILF - CNRS, 44 av. de la Libération, F-54063 Nancy Cedex, ‹jean-paul.chauveau@atilf.fr›
Emanuele Cutinelli-Rendina	Université de Strasbourg, 22 rue René Descartes, F-67084 Strasbourg Cedex, ‹cutinel@unistra.fr›
Bénédicte Elie	Université de Zurich, Romanisches Seminar, Zürichbergstr. 8, CH-8032 Zürich, ‹benedicte.elie@gmx.ch›
Martin Glessgen	Université de Zurich, Romanisches Seminar, Zürichbergstr. 8, CH-8032 Zürich, ‹glessgen@rom.uzh.ch›
Thierry Heckmann	Archives départementales de la Vendée, 14 rue Haxo, F-85000, La Roche-sur-Yon, ‹archives@vendee.fr›
Dumitru Kihaï	Université de Zurich, Romanisches Seminar, Zürichbergstr. 8, CH-8032 Zürich, ‹dumitru.kihai@rom.uzh.ch›
Sergio Lubello	Università degli Studi di Salerno, Via Giovanni Paolo II, 132, I-84084 Fisciano (SA), ‹slubello@unisa.it›
Jean-Christophe Pellat	Université de Strasbourg, 14 rue Descartes, F-67084 Strasbourg Cedex, ‹pellat@unistra.fr›
Claus D. Pusch	Albert-Ludwigs-Universität, Romanistik, Platz der Universität 3, D-79085 Freiburg im Breisgau, ‹claus.pusch@romanistik.uni-freiburg.de›
Pierre Rézeau	13 rue Twinger, F-67000 Strasbourg, ‹rezeau@wanadoo.fr›
Gilles Roques	6 rue Fontaine ronde, F-88130 Hergugney, ‹gilles.roques269@orange.fr›
Lena Sowada	Université de Heidelberg, Seminarstrasse 3, D-69117 Heidelberg, ‹lena.sowada@rose.uni-heidelberg.de›
André Thibault	Sorbonne Université, 1, rue Victor Cousin, F-75005 Paris, ‹andre.thibault@paris-sorbonne.fr›

ELiPhi
EDITIONS DE LINGUISTIQUE ET DE PHILOLOGIE

Travaux de Linguistique Romane (TraLiRo)

Morphologie, syntaxe, grammaticographie

Tania Paciaroni, *Grammatica dei dialetti del Maceratese. Fonetica e morfologia*, 2020.

André Thibault (éd.), *Le causatif : perspectives croisées*, avec la collaboration de Marc Duval et Nicholas Lo Vecchio, 2018.

Lexicologie, onomastique, lexicographie

Cosimo Burgassi / Elisa Guadagnini, *La tradizione delle parole. Sondaggi di lessicologia storica*, 2017.

Hélène Carles, *Le* Trésor galloroman des origines *(TGO). Les trajectoires étymologiques et géolinguistiques du lexique galloroman en contexte latin (*ca *800 - 1120)*, 2017.

Hélène Carles / Martin Glessgen, *Dictionnaire des régionalismes du français médiéval de l'Est (DRFM). Étude du vocabulaire régional des Documents linguistiques galloromans*, 2020.

Martin Glessgen / David Trotter (éds.), *La régionalité lexicale du français au Moyen Âge*. Volume thématique issu du colloque de Zurich (7-8 sept. 2015), 2016.

Rocco Luigi Nichil, *Il secolo dei palloni. Storia linguistica del calcio, del rugby e degli altri sport con la palla nella prima metà del Novecento*, 2018.

Linda Steiner, *I centri di espansione nel cambio semantico. Per un'interpretazione cognitiva del* Französisches Etymologisches Wörterbuch, 2016.

Angelo Variano, *L'elemento amerindo nella lingua italiana: lessico, etimologia, storia*, 2016.

Linguistique historique

Jean-Pierre Chambon, *Méthodes de recherche en linguistique et en philologie romanes*. Textes choisis et présentés par Éva Buchi, Hélène Carles, Yan Greub, Pierre Rézeau et André Thibault, 2016.

Philologie et édition de textes

Stefania Maffei Boillat, *Le* Mariale lyonnais *(Paris, BNF, fr. 818). Édition, traduction et étude linguistique*, 2015.

Stefania Maffei Boillat / Alain Corbellari (éds.), *L'aventure du sens*. Mélanges de philologie provençale en l'honneur de François Zufferey, 2016.

Caterina Menichetti, *Il canzoniere provenzale* E *(Paris, BNF, fr. 1749)*, 2015.

Antonio Montinaro, *Cola de Jennaro, Della natura del cavallo e sua nascita (Tunisi, 1479). Edizione di un volgarizzamento dal Liber marescalcie di Giordano Ruffo*, 2016.

Paul Videsott, *Les plus anciens documents en français de la chancellerie royale capétienne (1241-1300). Présentation et édition*, 2015.

Sociolinguistique, dialectologie, variation

Myriam Bergeron-Maguire, *Le français en Haute-Normandie aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Le témoignage des textes privés et documentaires*, 2018.

Patrice Brasseur, *Le parler picard hennuyer de Gommegnies (Nord)*, 2020.

Hélène Carles / Martin Glessgen (éds.), *Les écrits des Poilus. Miroir du français au début du XX^e^ siècle*, 2020.

Kirsten Jeppesen Kragh / Jan Lindschouw (éds.), *Les variations diasystématiques et leurs interdépendances dans les langues romanes*. Actes du Colloque DIA II, 2015.

Pierre Rézeau, *Les dialectes lorrains du Ban de la Roche – une enquête du père Oberlin*, 2020.

Linguistique de corpus et philologie informatique

Pascale Renders, *L'informatisation du* Französisches Etymologisches Wörterbuch. *Modélisation d'un discours étymologique*, 2015.

Brigitte Rührlinger, *Morfologia verbale dei dialetti lombardi nord-orientali nel loro contesto geolinguistico*, 2015.

Oralité et scripturalité

France Martineau / Wim Remysen, *La parole écrite, des peu-lettrés aux mieux-lettrés. Études en sociolinguistique historique*, 2020.

Travaux de Linguistique et de Philologie (TRALIPHI)

Monika Wegmann, *Language in Space: The Cartographic Representation of Dialects*, 2017.